UNIVERSITÉ DE TOURS

ÉCOLE DOCTORALE : Humanités & Langues – H&L

UMR 7324 CITERES – LABORATOIRE ARCHÉOLOGIE ET TERRITOIRES

THÈSE présentée par :

Thomas POUYET

soutenue le **6 décembre 2019**

pour obtenir le grade de : **Docteur de l'université de Tours**

Discipline/ Spécialité : Histoire, spécialité Archéologie

Cormery et son territoire : origines et transformations d'un établissement monastique dans la longue durée (8e-18e siècles)

Volume 1 : Texte

THÈSE dirigée par :

Mme Élisabeth LORANS	Professeur, université de Tours et Institut Universitaire de France

RAPPORTEURS :

Mme Nelly POUSTHOMIS	Professeure, université de Toulouse Jean-Jaurès
Mme Cécile TREFFORT	Professeure, université de Poitiers

JURY :

Mme Anne BAUD	Maître de conférences HDR, université de Lyon 2
Mme Brigitte BOISSAVIT-CAMUS	Professeure, université de Paris-Nanterre
M. Jacques LE MAHO	Chargé de recherches honoraire au CNRS, CRAHAM université de Caen-CNRS
Mme Élisabeth LORANS	Professeur, université de Tours et Institut Universitaire de France
Mme Nelly POUSTHOMIS	Professeure, université de Toulouse Jean-Jaurès
Mme Cécile TREFFORT	Professeure, université de Poitiers

Remerciements

Mes premiers remerciements vont à ma directrice de thèse, Elisabeth Lorans, qui a encadré cette thèse avec une grande efficacité et relu avec patience la totalité de ce travail. Grâce à elle, cette thèse a pu se dérouler dans les meilleures conditions possibles.

Je remercie mes parents, Marlène et Jean-Marc, qui ont relu avec assiduité chaque chapitre de ce travail afin d'en supprimer les coquilles, à Sarah Arnaud qui a effectué avec courage la relecture finale ainsi que mon grand-père Michel qui a transcrit certaines archives et mis ses talents de dessinateur à ma disposition. Merci à Gael pour la mise en page finale des fichiers le dernier jour.

Je remercie les membres du Laboratoire Archéologie et Territoires à Tours où j'ai effectué ce travail qui fut alimenté par de nombreux échanges lors des séminaires, des conseils d'équipes ou sur le terrain : Corinne Scheid, Olivier Marlet, Jennifer Loullier, Philippe Husi, Xavier Rodier, Frédéric Epaud, Samuel Leturcq, Alain Ferdière, Jacques Seigne, Jean-Baptiste Rigot, Clément Laplaige, Marie-Pierre Horard-Herbin, Thomas Creissen, Anne-Michelle Seigne ; l'équipe de l'Inrap : Jean-Philippe Chimier, Nicolas Fouillet, Sylvain Badet, Marie-Denise Dalayeun, Philippe Blanchard, Stéphane Joly mais également celle du Service Archéologique Départemental d'Indre-et-Loire : Bruno Duffaÿ, Matthieu Gaultier, Pierre Papin, Samuel Riou, Flore Mareaux, Stéphanie Philippon, Claudine Desserre et Christine Brault. Le stage de Master II réalisé au SADIL et les premiers contrats dans le cadre du PCR sur Esvres m'ont permis de poursuivre dans l'archéologie et d'entamer cette thèse. Je remercie également Alain Belmont, professeur à l'université de Grenoble, car c'est sur ses conseils avisés que je suis parti suivre la formation de Tours.

Merci à l'ensemble des chercheurs avec lesquels j'ai pu échanger sur le terrain ou en colloque : Eliane Vergnolle bien sûr pour nos multiples discussions sur la tour-porche et pour sa participation au court-métrage documentaire, ainsi que Daniel Prigent, Eric Sparhubert, Cécile Voyer, Anne Nissen, John McNeill, Franck Tournadre, Pierre Martin, Quitterie Cazes, Jean-François Goudesenne, Philippe Depreux, les membres du consortium 3D et bien d'autres que j'oublie.

Merci au personnel de la MSH : Lydia Seabra, Alain Ravaz, Laurence Rageot et Adeline Vioux pour leur aide précieuse et tout particulièrement Jean-Philippe Corbellini pour les vols du drône (et les crashs sur les toits du monastère) et sa participation au tournage du documentaire. Merci au festival Science en Lumière de Vandoeuvre-lès-Nancy pour le soutien à ce projet et à Michella Sorrentino pour avoir vérifié la traduction anglaise.

Le personnel administratif des dépôts d'archives et des bibliothèques a très souvent été d'une grande aide et je tiens à souligner le travail remarquable du Service de prêt de la bibliothèque des Tanneurs, notamment Jean-Marc Baudu pour son talent incomparable à dénicher des ouvrages introuvables.

Au moment d'achever ce travail mes pensées vont aux anciens et nouveaux compagnons de route du laboratoire : Emeline Marot, Gael Simon, Hadrien Rozier, Thomas Lepaon, Pauline Thonniet, Daniel Morleghem, Bastien Gouhier, Aude Crozet, Rémy, Valentin Miclon, Manuel Porcheron, Amaelle Marzais, Samuel Bédécarrats, Arthur Coulon, Claude Schadeck, Solène Lacroix, Sarah Prodhon, Nathanaël Le Voguer, Alexandre Longelin, Colin Duval, Cyrielle Vigie, Noémie, Alexandre Vialle, Céline, Clémentine Bourdin. A la promotion 2011 du master Archéomatique : Gustavo Lupi, Mathias Culnault et Hugo Meunier. A la fabuleuse équipe de la *summer school* de la CIPA à Valence en Espagne en 2016 : Tugba, Peter, Lydia, Stathis. Aux anciens doctorants de la CIMES et de l'ADSHS : Zara, Clémentine, Selom, Padrick, Magali, Marianne.

Merci aux amis qui sont venus participer à l'unique fouille menée à Cormery en 2017 et qui ont survécu à l'attaque nocture des frelons : Clément, Nina, Bastien, Tugba, Flore, Maxence, Sarah, Julien, Alma et Audrey. Merci à Céline Aunay et James Motteau pour l'analyse du mobilier en verre ; Valentin Miclon et Samuel Bédécarrats pour l'étude anthropologique, Philippe Gardère pour son aide sur la géomorphologie et Audrey Tron-Maingaud pour le suivi concernant la DRAC.

Merci à la mairie de Cormery et au maire Antoine Campagne pour leur interêt et leur soutien à ce travail ; Stéphane Guillon, garde-champêtre de la commune, a été d'une aide décisive pour accéder aux habitations dans l'emprise du monastère. Un grand merci aux habitants de Cormery et aux Amis d'Alcuin sans lesquels ce travail n'aurait pu se faire : Christiane Desvergne, Michel Dupuy et tout particulièrement Marina Winters et Dominique Pinard pour leur aide incroyable dans le rebouchâge des sondages sous une pluie battante. J'ai eu beaucoup de plaisir à venir partager chaque année les progressions de la recherche à l'Assemblée Générale des Amis d'Alcuin.

Merci à l'équipe de PlumFoot du LAT pour ces moments de détente dans le quotidien studieux du doctorat. Aux Planteurs d'Idées qui ne m'ont pas beaucoup vu cette dernière année : Benjamin, Claire, Bernard, Cha-Cha, Loic, Simon, Marie-Andrée. Aux amis qui ont suivi de très près ou de très loin l'actualité archéologique de Cormery : Gaël, Nico, Marie, Julien, Sarah, Clément, Mika, Ada, Naia, Benoît, Guillaume, Jacopo, Nasta, Marie, Gayané, Magalie. Aux membres de la famille que je n'ai pas encore cités et qui ont pourtant

suivi ce travail depuis ses débuts : à ma grand-mère Léone qui est partie, à Louise qui est arrivée, à Andrée, Sarah, Greg, à la tribu Garrigue : Maud, Nico, Marine, Bastien, Paul, Kevin, Mae-Anne, Iliana, Sylvie, Jean-Luc. A mon autre famille du côté de la Touraine : Pascal, Catherine, Yann et Pierre-Michel. Et pour terminer, à Audrey bien sûr sans laquelle ce travail n'aurait définitivement pas été le même.

Résumé

L'objectif de cette recherche est de caractériser les aspects topographiques, fonctionnels et architecturaux de l'abbaye bénédictine de Cormery établie en Touraine, par la communauté de Saint-Martin de Tours en 791 et restée en fonction jusqu'à la Révolution française. Cette approche multi-scalaire du monastère s'appuie sur les sources textuelles et les nombreux vestiges en élévation qui incluent les bâtiments claustraux. La première partie de ce travail s'attache à analyser le contexte de fondation du monastère dans la vallée de l'Indre et tout particulièrement le lien avec la rivière. Dans un deuxième temps, une étude archéologique a été menée sur les vestiges de l'église abbatiale et de la tour-clocher de l'époque romane à partir de relevés réalisés en lasergrammétrie et photogrammétrie. Enfin, l'analyse de l'organisation spatiale de l'établissement monastique et de sa périphérie où s'est formé un bourg conclut ce travail.

Mots-clés : Moyen Âge, Epoque moderne, topographie monastique, abbaye bénédictine, Touraine, architecture romane, Indre (rivière).

Abstract

The purpose of this research is to characterize the topographic, functional and architectural aspects of the benedictine abbey of Cormery, founded in Touraine by the community of St Martin in 791 and which was in use until the French Revolution. This multi-scalar approach of the monastery is based on written sources and standing architectural remains which include the monastic buildings. The first part of this work is dedicated to analyze the foundation process of the monastery in the Indre Valley, especially the link with the river. Secondly, the architectural study of the remains of the abbey church and the still-standing Romanesque western tower was carried out with photogrammetric and lasergrammetric recording. Finally, we conclude this work with the analysis of the spatial organization of the monastic settlement and its periphery where a medieval market town developed.

Keywords: Middle Ages, Modern times, monastic topography, Benedictine abbey, Touraine, Romanesque architecture, Indre (river).

Avertissement au lecteur

Ce travail s'organise en deux parties : un volume de texte au sein duquel sont intégrés les tableaux de petites dimensions et un volume de preuves regroupant par chapitre le corpus de sources planimétriques et iconographiques.

Les renvois aux sources écrites manuscrites et imprimées sont présentés sous une forme abrégée. Les renvois aux œuvres de Grégoire de Tours font appel aux abréviations établies : H : *Historia Francorum* ; VP : *Liber Vitae Patrum* ; GC : *Liber Gloriae Confessorum*.

Sommaire

Introduction **11**

Première partie

L'abbaye de Cormery et son environnement au haut Moyen Âge

Chapitre 1 - Dynamiques et morphologies de l'occupation de la vallée de l'Indre à proximité de Cormery de l'Antiquité au haut Moyen Âge **17**

1.1 Occupation de la basse vallée de l'Indre durant l'Antiquité 17

1.2 Occupation de la vallée durant le haut Moyen Âge 35

Chapitre 2 - Une implantation monastique en Touraine au haut Moyen Âge : genèse du monastère de Cormery **55**

2.1 Les fondations monastiques du haut Moyen Âge en Touraine 55

2.2 Aux origines de Cormery : une fondation martinienne 66

2.3 La construction d'une identité monastique au 9e siècle 81

2.4 L'impact des raids scandinaves au 9e siècle 91

Chapitre 3 - La rivière et le monastère : naviguer ou produire ? **101**

3.1 Le transport fluvial et la navigabilité de l'Indre au 9e siècle 101

3.2 La place des moulins sur l'Indre au haut Moyen Âge 111

3.3 Les aménagements halieutiques : pêche et pêcheries monastiques 127

3.4 Production, échanges et circulation 132

Deuxième partie

L'église abbatiale de Cormery : analyse architecturale entre le 8e et le 18e siècle

Chapitre 4 - L'église abbatiale à l'époque carolingienne (8e-10e siècles) **147**

4.1. Les informations architecturales contenues dans les sources écrites 147

4.2 Les vestiges archéologiques d'un premier bâtiment 151

4.3 La façade carolingienne 155

4.4 Morphologie du premier édifice ecclésial 160

Chapitre 5 - La tour Saint-Paul 169
5.1 Analyse architecturale de la tour : les niveaux et les façades 170
5.2 Analyse architecturale de la tour : sculpture, techniques de construction et datation..... 180
5.3 Le phasage de la tour-porche 191
5.4 Les fonctions de la tour-porche : un espace dédié à la liturgie ? 198
Chapitre 6 - L'église abbatiale du 11e au 18e siècle 205
6.1 La façade occidentale et la nef 205
6.2 Le transept 218
6.3 Le chevet à chapelles échelonnées 236

Troisième partie

Organisation de l'espace monastique et de sa périphérie du 11e au 18e siècle

Chapitre 7 - L'espace claustral et ses abords immédiats 255
7.1 L'orientation de l'espace claustral à l'époque médiévale 255
7.2 Le préau et les galeries du cloître 259
7.3 Les espaces de vie commune 266
7.4 Les espaces d'accueil 277
7.5 Alimentation et stockage 289
7.6 Les espaces des dignitaires 296
Chapitre 8 - Aux marges du monastère 303
8.1 En périphérie : transformation et production 303
8.2 L'enceinte monastique 317
8.3 Espaces funéraires et processions liturgiques 324
8.4 Le bourg monastique 330

Conclusion générale 339

Sources 343
1. Sources manuscrites 343
2. Sources imprimées 344
3. Sources iconographiques et planimétriques 347
Bibliographie 350
Table des matières 392

Liste des Tableaux

Figure 1 – Les fondations monastiques bénédictines de Touraine. 55
Figure 2 - Les *monasterium* mentionnés par Grégoire de Tours au 6e siècle. 56
Figure 3. Extraits d'actes d'exemptions de tonlieux de l'abbaye de Cormery. 102
Figure 4. Extraits d'actes d'exemptions de tonlieux pour les abbayes d'Aquitaine. 103
Figure 5. Rivières et signataires indiqués dans les exemptions de tonlieux de Cormery et Saint-Martin. 105
Figure 6. Actes du cartulaire de Cormery du 8^{e} au 10^{e} siècle où la présence d'une *formulae* a été détectée. 116
Figure 7. Mentions et localisations de moulins dans les actes de Pépin I et II et de Charles le Chauve entre 825 et 852. 118
Figure 8. Mentions de moulins dans le cartulaire de Cormery ou localisés dans la vallée de l'Indre. 120
Figure 9. Mentions de pêcheries dans les actes Charles le Chauve. 129
Figure 10. Les différents états architecturaux de l'église identifiés dans le cartulaire. 148
Figure 11. Datations calibrées de deux échantillons de la couche 10058. 152
Figure 12. Tableau des puits inventoriés sur site et sur les documents planimétriques anciens (Ill. 8.3). 306
Figure 13. Enceintes fortifiées identifiées par l'analyse morphologique, triées par ordre de superficie (en ha). Extrait de ZADORA-RIO, GAUTHIEZ et AUDINET 2003 : 434, figure 1. 334

Introduction

Le contexte de fondation du monastère de Cormery à la fin du 8e siècle par Saint-Martin de Tours, l'analyse architecturale, topographique et fonctionnelle des éléments constitutifs de l'établissement monastique ainsi que leur transformation dans le temps long constituent la problématique principale de ce travail de thèse. De manière générale, cette recherche s'appuie sur les nombreux travaux universitaires réalisés ces dernières années dans un contexte de renouveau des études sur le milieu monastique. Des programmes de recherche tels que « La morphogenèse de l'espace ecclésial au Moyen Âge » (Lyon, UMR 5138) ou les cycles de conférences de la Société Française d'Archéologie (en 1999 et 2000) sur le thème « Architecture et liturgie au Moyen Âge » ont développé des lectures complexes de l'organisation des lieux monastiques à travers les aménagements architecturaux et la liturgie. En parallèle, de nombreux établissements monastiques bénédictins ont fait l'objet de nouvelles investigations archéologiques souvent menées de manière pluridisciplinaire comme par exemple à Cluny (BAUD 2014), Aniane (SCHNEIDER 2016), Lagrasse (CAUCANAS et POUSTHOMIS 2013), Saint-Gilles du Gard (HARTMANN-VIRNICH et HANSEN 2013), Savigny (PUEL 2013) ou encore Marmoutier qui constitue particulièrement un site de référence pour des comparaisons directes sur les pratiques constructives ou les usages liturgiques (CREISSEN et LORANS 2014, LORANS 2014a). Ce dynamisme scientifique s'est traduit par l'organisation de colloques orientés sur les transformations de l'espace monastique comme celui de Nantua en 2006 (BAUD 2010) et de Cluny/Romainmôtier en 2010 (IOGNA-PRAT *et al.* 2013) ainsi que par la publication d'ouvrages collectifs majeurs (LAUWERS 2014).

La problématique de recherche menée sur l'établissement de Cormery s'appuie de manière complémentaire sur un corpus secondaire constitué des autres abbayes bénédictines de Touraine pour la plupart fondées lors du vaste mouvement de créations d'établissements religieux qui débuta au 11e siècle en France : Saint-Julien de Tours (fondée en 573), Villeloin (850), Preuilly-sur-Claise (1001), Beaumont-lès-Tours (1002), seule communauté féminine du diocèse, Beaulieu-lès-Loches (1007), Noyers (1031), Seuilly (1095) et Turpenay (1127). Au 17e siècle, la plupart de ces abbayes bénédictines furent réformées par la congrégation de Saint-Maur pour rétablir l'observance stricte du mode de vie monastique. Cette réforme entraîna la construction de bâtiments nouveaux et la production de plans qui permettent de

saisir l'agencement des ensembles abbatiaux disparus dont celui de Cormery (Ill. 0.3, Ill. 0.4). C'est également à cette période que les premières représentations des abbayes sont réalisées, notamment celles du *Monasticon Gallicanum* (Ill. 0.7) ou encore les vues dites de Gaignières (Ill. 0.8). Au 18e siècle, plusieurs plans du monastère, de sa périphérie ou du bourg monastique furent levés (Ill. 0.2, Ill. 0.3, Ill. 0.6, Ill. 0.9), avant l'établissement du cadastre et de plans d'alignement à partir du début du 19e siècle (Ill. 0.1 et Ill. 0.10). Les chartes médiévales de l'abbaye de Cormery furent transcrites par le prieur Joachim Périon au début du 16e siècle. Ce document a disparu dans l'incendie de la Bibliothèque municipale de Tours en 1940 mais il a été heureusement édité au 19e siècle par la Société Archéologique de Touraine par le chanoine Bourassé sous le titre de *Cartulaire de Cormery*, précédé d'une histoire du monastère (BOURASSE 1861). Deux autres récits historiques de l'abbaye ont également été rédigés par des historiens mauristes à partir du travail original de Périon : Dom Yves Gaigneron écrivit une longue *Historia Cormaricensis* en 1666 et Dom Gilbert Gérard synthétisa ce travail en quelques feuillets vers 1680 (CHUPIN 2000 : 253-254)[1].

Ces documents furent en partie étudiés par Annick Chupin, professeur de latin habitant à Cormery, dans le cadre d'une étude menée par la D.R.A.C sur le monastère de Cormery dans les années 1990 ; une dizaine d'articles furent publiés par cette érudite, principalement dans des revues locales (CHUPIN 1993, CHUPIN 1995, CHUPIN 1997, CHUPIN 1999, CHUPIN 2000, CHUPIN 2004). En 1996 fut publié le travail de thèse d'Elisabeth Lorans portant sur le peuplement du Lochois à l'époque médiévale qui incluait la vallée de l'Indre et les abbayes de Cormery, Villeloin et Beaulieu-lès-Loches (LORANS 1996).

Dans le domaine architectural, la première étude dédiée aux vestiges de l'église abbatiale de Cormery est celle d'Octave Bobeau en 1908, elle fut suivie par une notice de Robert Ranjard dans l'ouvrage *La Touraine archéologique* qui fut publié pour la première fois en 1930 et réédité à de multiples reprises (RANJARD 1958). Après la seconde guerre mondiale, Frédéric Lesueur réalisa une synthèse historique et architecturale de Cormery lors du Congrès archéologique de Tours de 1949, suivie dans les années soixante de deux études architecturales portant sur l'église par Charles Lelong (LELONG 1966) et May Vieillard-Troiekouroff (VIEILLARD-TROIEKOUROFF 1967). Enfin la thèse d'Eliane Vergnolle sur la sculpture romane de Saint-Benoît-sur-Loire intégra dans son analyse la tour Saint-Paul de Cormery (VERGNOLLE 1985). Les bâtiments monastiques de l'abbaye ne firent l'objet que

[1] Dom Y. Gaigneron, *Historia Cormaricensis*, 1666, BnF Ms Lat. 13901 et Dom Gérard, *Historiae Incliti Monasterii Sancti Pauli Cormaricensis Compendium* destiné au *Monasticon Benedictinum*, BnF Ms Lat. 12265.

d'un seul article publié par Valérie Mauret-Cribellier (MAURET-CRIBELLIER 1994) dans le cadre d'une étude dirigée par les services patrimoniaux de la D.R.A.C entamée en 1992 (SAINT-JOUAN et RAVIER 1993) (Ill. 0.11).

Plus largement, ce travail a aussi bénéficié des résultats de deux thèses récentes portant sur Saint-Martin de Tours, établissement fondateur de Cormery : la thèse d'Hélène Noizet sur la fabrique urbaine de Tours (NOIZET 2007) et celle de Pierre Martin sur les chevets à déambulatoire de la Loire Moyenne (MARTIN 2010). A l'échelle de la vallée de l'Indre, cette étude s'appuie également sur les publications du programme de recherche Evena (2011-2016) qui porte sur l'occupation du sol de la commune voisine d'Esvres-sur-Indre (CHIMIER et FOUILLET 2012).

L'analyse topographique et architecturale de l'abbaye de Cormery et des autres communautés bénédictines de l'ancien diocèse de Tours repose en partie sur l'étude des sources iconographiques, planimétriques et des fonds d'archives textuelles médiévaux et modernes en utilisant la méthode régressive initiée par l'historien Marc Bloch (BLOCH 1931) et mise en pratique depuis plusieurs décennies par les archéologues. En parallèle, ces données ont été croisées avec les sources matérielles issues d'investigations archéologiques réalisées en 2016 dans le cadre d'une surveillance de réseau dans l'emprise de l'abbatiale (POUYET 2017a) et de sondages programmés menés en 2017 au sein du cloître et de l'église (POUYET, MICLON et BEDECARRATS 2017) (Ill. 0.12).

Les relevés architecturaux réalisés sur les vestiges en élévation constituent le troisième type de source utilisé dans le cadre de ce travail, nécessitant un protocole d'acquisition multi-scalaire (POUYET 2017b). Une campagne de relevé laser a été préalablement menée sur l'ensemble du site monastique en 2014 afin de produire, après traitement, une première série d'ortho-images en plan et en élévation. Après cette étape, des relevés photogrammétriques furent réalisés sur les parties qui nécessitaient une meilleure précision en termes de résolution. La tour Saint-Paul fut le cas le plus difficile d'un point de vue technique, nécessitant le passage d'un drone sur chacune des faces du bâtiment pour compléter les relevés de bâti. Le protocole méthodologique établi pour cette tour a fait l'objet d'un court-métrage documentaire de treize minutes réalisé durant le doctorat et avec le soutien

du festival du film de chercheur de Vandoeuvre-lès-Nancy en 2016[2]. Une interview d'Eliane Vergnolle – professeur honoraire à l'université de Franche-Comté et spécialiste de l'architecture romane – a été réalisée dans le cadre de ce projet afin d'intégrer au film des questionnements historiographiques liés à la tour comme la renaissance de la sculpture au 11e siècle ou la datation en architecture romane.

Nous avons organisé ce travail en trois parties, chacune divisée en deux ou trois chapitres. La première partie s'intéresse au territoire sur lequel le monastère a été implanté au haut Moyen Âge. L'état du peuplement de la vallée de l'Indre autour du site depuis l'Antiquité jusqu'au 10e siècle fait l'objet d'un premier chapitre, qui est suivi d'une étude plus resserrée sur le contexte de fondation de la celle monastique à la fin du 8e siècle et son développement à l'époque carolingienne. Un troisième chapitre élargit le champ de la recherche en questionnant la place de la rivière dans l'approvisionnement du monastère ou la localisation des moulins.

La deuxième partie est consacrée aux différents états de l'église abbatiale, tels que l'étude des vestiges mais aussi des textes et des représentations anciennes permet de les restituer, dans la longue durée. Sont successivement abordées les vestiges du haut Moyen Âge (chapitre 4), la célèbre tour-porche située en façade occidentale (chapitre 5) puis l'église construite au revers de la tour : nef, transept et chevet furent remaniés jusqu'à l'époque moderne et largement détruits à la fin du 18e siècle.

La troisième partie élargit l'analyse spatiale de manière diachronique aux bâtiments monastiques construits autour du cloître et à l'espace périphérique à l'enclos monastique. Le septième chapitre est plus précisément consacré à l'organisation topographique du monastère, des espaces fonctionnels des ailes du cloître et du préau jusqu'aux bâtiments des dignitaires situés en limite du monastère (Ill. 0.12). Le huitième et dernier chapitre explore les marges de l'enclos monastique marqué par un système d'enceintes et la présence d'un habitat au sud de l'abbaye, auquel étaient associés une église et un cimetière paroissial.

[2] *Les pixels du passé - Archéologie de l'abbaye de Cormery* (13 min). Le festival est aujourd'hui appelé « Sciences en Lumière » : http://sciencesenlumiere.cnrs.fr.

Première partie
L'abbaye de Cormery et son environnement au haut Moyen Âge

Chapitre 1 - Dynamiques et morphologies de l'occupation de la vallée de l'Indre à proximité de Cormery de l'Antiquité au haut Moyen Âge

L'actuel département d'Indre-et-Loire était à peu de choses près le territoire de la *civitas Turonorum* durant l'Antiquité et du *pagus Turonicus* pendant le haut Moyen Âge (HERVE 2014). C'est un espace caractérisé par un vaste plateau au relief peu accentué et séparé en deux par la Loire. La partie sud comprend plusieurs vallées secondaires creusées par le Cher, l'Indre ou la Vienne qui viennent rompre le plateau en formant des coteaux (POIRIER 2014b). La vallée de l'Indre présente une occupation du sol différente entre les coteaux qui hébergeaient des vergers, des vignes, des cultures et des bois, et les plateaux des Champeignes au nord et de Sainte-Maure au sud utilisés pour les cultures céréalières (POIRIER 2014a). Ces plaines céréalières étaient densément mises en culture durant l'Antiquité et constituaient l'assise centrale de la cité des Turons, dont l'aire de production était grossièrement proportionnelle à la superficie du territoire de la *civitas* (ROBREAU 2012 : 50).

1.1 Occupation de la basse vallée de l'Indre durant l'Antiquité

Jean-Claude Yvard décrit la champeigne tourangelle comme un paysage rural à « champs ouverts » et « bois résiduels » avant le haut Moyen Âge (YVARD 1995 : 554-555). Une approche confirmée par les études carpologiques réalisées par Bénédicte Pradat pour la fouille des « Grandes Maisons » sur la commune de Truyes (JOLY 2014 : 1-2). Son étude démontre l'existence d'un paysage ouvert avec « la présence de prairies destinées au pâturage et de champs cultivés ». La couverture des massifs boisés sur le site aurait évolué au haut Moyen Âge avec la mise en place de la forêt de Brechenay (JACQUET 2003 : 133-134) qui fut exploitée jusqu'au 16^{e} siècle et qui a aujourd'hui quasiment disparu (JACQUET-CAVALLI 2005 : 112).

1.1.1 Les agglomérations secondaires antiques de la vallée

Les deux pôles d'occupation majeurs dans la partie basse de la vallée durant l'Antiquité sont les deux agglomérations secondaires[3] présumées d'Esvres-sur-Indre et de Loches (Ill. 1.1). Esvres est mentionnée comme *« Evena vicus »* par Sulpice Sévère au début du 5e siècle et Grégoire de Tours au 6e siècle et Loches comme « *Lucas vicus* » et « *Loccis castrum* » (CRIBELLIER 2016 : 30, ZADORA-RIO 2014b). Grégoire de Tours évoque également le « *brixis vicus »* de Brayes (Reignac-sur-Indre), situé à une dizaine de kilomètres au sud-est de Comery, au croisement de deux voies antiques. Une « *ecclesia »* y aurait été fondée par l'évêque Eustoche, au 5e siècle (H, X, 31 V)[4] mais les données archéologiques sont cependant trop lacunaires pour que le site soit retenu dans la liste des agglomérations secondaires antiques de la région Centre[5] (BELLET *et al.* 1999 : 13). La surreprésentation de mentions concernant l'Indre-et-Loire dans l'œuvre de Grégoire de Tours est connue, ce qui a même fait supposer un temps une surévaluation artificielle du nombre d'agglomérations de l'Antiquité tardive[6]. Mais ce chiffre élevé serait plutôt à voir comme un effet de source : le reflet de la bonne connaissance de l'auteur du diocèse de Tours où il fut évêque (HERVE 2012b : 145). Les travaux archéologiques récents menés sur les sites qualifiés de « *vicus »* par Grégoire confirment l'existence matérielle d'une occupation antique (CRIBELLIER 2016 : 23). C'est notamment le cas de Esvres-sur-Indre qui a fait l'objet entre 2011 et 2016 d'un programme de recherche pluridisciplinaire porté par le Laboratoire Archéologie et Territoires et centré sur l'évaluation archéologique de l'agglomération et de son environnement sur la longue durée. Les sondages exploratoires menés dans le village actuel d'Esvres-sur-Indre n'ont pas permis de découvrir une forme d'habitat bien défini. L'existence d'une agglomération antique d'origine protohistorique reste cependant probable, en lien avec l'existence de plusieurs nécropoles situées sur les coteaux au lieu-dit « la Haute-Cour » et utilisées du 2e siècle avant notre ère jusqu'au 2e siècle après J.C. La carte archéologique du territoire communal est aujourd'hui solidement établie, démontrant l'importance des occupations protohistoriques (28

[3] Nous renvoyons à la définition « archéologique » du terme : une forme de l'habitat groupé n'étant ni un établissement agricole isolé, ni une capitale de cité (BELLET *et al.* 1999 : 12) et dont la qualification de « secondaire » exprime la place au sein du réseau (LEVEAU 2012 : 165 ; LEVEAU 2002 : 5).

[4] L'œuvre majeure de Grégoire de Tours est abrégée sous le terme de H pour *Les Histoires* : Grégoire de Tours, *Historiarum libri decem,* éd. B. Krusch et W. Levison, M.G.H, S.R.M, I, 1, 1937- 1951, Hanovre, rééd. 1962.

[5] Les mentions de découvertes d'objets archéologiques sur cette commune sont anciennes mais nombreuses : vase gallo-romain en terre blanchâtre, hipposandales, médailles romaines, monnaies, « murs » antiques identifiés près du château ainsi que des structures et du mobilier funéraires (BOUSSARD 1960 : 24-25). Le développement des recherches archéologiques sur la commune pourrait amener à réévaluer le statut de ce site.

[6] Voir la « liste des *vici*, *castra*, *castella*, cités par Grégoire de Tours en région Centre » établie par Christelle Hervé (HERVE 1999 : 219) ou encore Elisabeth Zadora-Rio (ZADORA-RIO 2008 : 77).

occupations sur 69 répertoriées) et inversement la faiblesse des installations antiques, potentiellement liées à des mutations dans la gestion des terres agricoles (CHIMIER *et al.* 2014).

Le cas de Loches est sensiblement différent puisque l'occupation s'est développée sur un promontoire et de manière plus importante qu'à Esvres durant le haut Moyen Âge. Le passé médiéval très riche de la cité lochoise rend délicate la caractérisation de l'occupation antique. Les fouilles menées par le Service Archéologique Départemental d'Indre-et-Loire sur la forteresse ont permis de mettre au jour en 2017 les vestiges du *castrum* qui était mentionné au 5^{e} siècle par Grégoire de Tours. Jusqu'à cette découverte, les seuls témoignages d'une occupation gallo-romaine étaient le bénitier de l'ancienne collégiale Notre-Dame, taillé dans un tronçon de colonne historiée ornée de douze bas-reliefs (PROVOST 1988 : 38) et la présence de blocs antiques, dont un fragment de colonne sculptée, dans les fondations du mur gouttereau nord de l'église paroissiale Saint-Pierre-et-Saint-Ours, édifiée sur le flanc nord du promontoire et quasiment détruite aujourd'hui (LELONG 1974b : 193).

Christelle Hervé a pu souligner les difficultés pour déterminer les critères d'implantation des agglomérations secondaires qui sont une combinaison de plusieurs facteurs (HERVE 2012a : 45). Mais les zones d'installation des agglomérations secondaires des Turons sont assez bien délimitées : les vallées de la Loire, de la Vienne et du Cher. La vallée de l'Indre ne semble pas avoir fait l'objet d'une implantation aussi développée (Ill. 1.1). Des lacunes dans la documentation sont tout à fait envisageables, notamment pour le cas de Brayes-Reignac qui sera peut-être requalifié en tant qu'agglomération secondaire dans le futur. Mais ces changements d'interprétation ne viendraient finalement que minorer une tendance déjà forte. Une des pistes de recherche permettant d'expliquer cette différence serait en lien avec la structuration du territoire. Les dynamiques d'occupation sur les plateaux bas des Champeignes et de Sainte-Maure, de part et d'autre de l'Indre, étaient principalement liées à l'exploitation agricole des sols. L'importance de cette mise en valeur a peut-être limité le developpement de l'habitat groupé au sein de cette espace.

1.1.2 Les voies antiques et les franchissements de rivières

Plusieurs voies antiques passeraient dans la vallée de l'Indre et sur le plateau au sud de Cormery. Une carte du réseau viaire a été réalisée à partir des données du projet collectif de recherche (PCR) Agglomérations secondaires antiques en Région Centre (Ill. 1.2). La voie Tours-Limoges traverserait l'Indre au niveau d'Esvres, à quelques kilomètres à l'ouest de Cormery et passerait par Manthelan au sud pour aller jusqu'à Limoges (CHIMIER et DUBOIS

2016 : 274). Une deuxième voie relierait Tours et Argenton-sur-Creuse en longeant la rive droite de l'Indre en passant par Truyes, Reignac et Loches (DUBOIS 1976, AUDIN 1983 : 133-134, CHIMIER et DUBOIS 2016 : 274). Cette voie ancienne serait l'axe de circulation le plus proche de Cormery, bien qu'il soit situé sur la rive opposée de l'Indre et impliquerait l'existence d'un gué ou d'un pont pour traverser la rivière. Une ancienne voie connue sous l'appellation de « vieux chemin de Loches » partirait de Tours en direction de Loches en passant par Cormery et Dolus-le-Sec. Jacques Dubois avait pu repérer par photographie aérienne des sites de part et d'autre de la voie qui a été qualifiée de romaine par le passé, sans réelles preuves cependant (DUBOIS 1976 : 102). Cette voie est néanmoins considérée comme antique par les membres du PCR Agglomérations secondaires qui ont cartographié son tracé dans les publications du programme (HERVE, RIQUIER et TROUBADY 2012 : 69). Une autre voie supposément antique y est également documentée, elle irait d'Amboise jusqu'à Port-de-Piles en passant par Bléré, Reignac et Manthelan (CRIBELLIER 2016 : 37). Enfin, deux autres tracés sont beaucoup moins certains : une voie allant de Truyes à Bléré par le plateau au nord de Cormery (MAURICE 1998 : 28) et une voie allant de Lignières-de-Touraine à Cormery qui est mentionnée dans les deux éditions de la carte archéologique de la Gaule mais qui n'est probablement pas aussi ancienne. Sa qualification gallo-romaine s'appuie pour beaucoup sur l'existence du pont dit *Pont-Girault* ou *Pont-Romain* sur l'Echandon à Saint-Branchs, qui est en réalité un pont médiéval. L'héritage historiographique des 19e et 20e siècles tendant à qualifier d'origine antique l'ensemble des chemins « anciens » est ici nettement perceptible (MONTEIL et TRANOY 2008 : 27). Aucune des voies mentionnées ci-dessus n'est cartographiée sur la *Table de Peutinger*[7] qui décrit une cité Turone traversée par cinq grands axes dont les deux plus importants étaient la voie Tours-Bourges (*Avaricum*), qui ouvrait par la vallée du Cher vers l'axe Rhin-Rhône et la méditerranée, et la voie conduisant à Poitiers (*Limonum*) qui longeait la vallée de la Vienne vers l'Aquitaine (HERVE 2012a : 30). En opposition à ces « voies romaines » publiques qui étaient jalonnées par des bornes[8], le réseau de routes secondaires formait la base du réseau viaire gallo-romain, complété par la circulation sur les axes fluviaux (SEIGNE 2014).

Les connaissances archéologiques portant sur les traversées des rivières alimentent également les questions de circulation des hommes et des biens, puisque la présence d'un pont

[7] Tours-*Caesarodunum* est reliée sur la carte aux villes suivantes : Orléans-*Cenabum*, Bourges-*Avaricum*, Poitiers-*Lemonum,* Angers-*Juliomagus* et le Mans-*Vindinum* (FERDIERE 2014b : 1).
[8] Les indices matériels restent encore très faibles : seules deux bornes réutilisées comme sarcophage ont été retrouvées pour tout le territoire Turon (PROVOST 1988 : 98).

ou d'un gué garantit généralement la présence d'un axe de communication. Des ouvrages gallo-romains en bois sont connus à Tours, Fondettes et Candes-Saint-Martin et en pierre au Grand-Pressigny, mais ces structures restent rarissimes dans la région où les franchissements de rivières s'effectuaient probablement par des bacs et des gués (COURTOIS 2014 : 1-2). C'est potentiellement le cas du passage de l'Indre à Esvres, sur le tracé de la voie Tours-Limoges, qui est presque certain mais dont la nature est inconnue[9]. Pour le site de Reignac-sur-Indre, c'est inversement le caractère antique de la voie dont on est moins sûr, alors que les vestiges supposés antiques d'un pont furent retrouvés au 19e siècle[10]. Les données restent trop imprécises pour attribuer avec certitude l'ancien pont à la période gallo-romaine, car un « pont[11] » était également attesté à Reignac en 1160 (ZADORA-RIO 2014a). A Cormery, aucune trace de gué ou de pont n'est connue pour l'Antiquité. L'utilisation de l'Indre comme axe de navigation n'est pas matériellement prouvée par la présence d'épaves ou d'aménagements fluviaux antiques. Mais des traces d'aménagements de berges pour la navigation ont été retrouvées dans d'autres rivières proches : c'est le cas de l'appontement de la « La Cale-au-Bac » sur la Vienne (LECOMPTE et PHILIPPON 2012 : 79). Dans le Cher, ce sont plusieurs épaves de pirogues monoxyles qui ont été retrouvées, appartenant pour la plupart à la période médiévale. Parmi celles-ci, l'épave de Massoeuvre a pu être datée par ^{14}C de la fin du 5e siècle (SERNA 2013 : 46).

L'absence de preuves matérielles pour l'Indre ne peut devenir un argument en faveur d'un usage nautique limité de la rivière à cette période. Les trouvailles d'épaves dans les fleuves et rivières sont globalement rares car les vestiges des bateaux naufragés étaient évacués afin de ne pas gêner la circulation. La circulation fluviale sur l'Indre peut être considérée comme très probable, étant donné l'usage prépondérant des voies maritimes et fluviales durant l'Antiquité, qui étaient bien plus économiques que la route pour le transport de marchandises (MONTEIL et TRANOY 2008 : 37). La question est beaucoup plus complexe pour la période médiévale pour laquelle fut établi un « usage très limité » de la rivière en

[9] Des prospections subaquatiques furent entreprises dans le cadre du programme de recherche Evena, mais les conditions de plongée difficiles n'ont pas permis d'explorer la zone à la recherche d'un ancien gué ou de piles de pont. L'analyse cartographique et toponymique réalisée par Maelle Cailliau indiquerait plutôt une structure de type « pont » pour l'époque moderne (CAILLIAU 2016 : 121).

[10] Les descriptions du 19e siècle évoquent sommairement la structure du pont : « On a fait des découvertes dans les interstices des pierres encaissées dans les pilotis du premier pont. Un vase gallo-romain en terre blanchâtre était soigneusement incrusté dans un massif de maçonnerie où il devait avoir été placé lors de la construction […] Le grand vase, de forme sphérique, à col court, avec une anse large et plate […] » (BOUSSARD 1960 : n° 34). Du mobilier antique mais également d'autres périodes fut retrouvé à proximité : hipposandales, clés, crampons, pointe de lance en bronze, monnaies… (PROVOST 1988 : 39).

[11] Aucun des ponts médiévaux de Touraine n'a pu être observé mais ces derniers étaient probablement intégralement construits en bois ou avec des piles de pierres (ZADORA-RIO 2014a).

raison de la présence précoce de moulins gênant la circulation fluviale (ZADORA-RIO 1992 : 23, NOIZET 2007 : 51, ZADORA-RIO 2014a). Cette question est abordée plus loin pour le haut Moyen Âge (*cf.* 3.1).

1.1.3 Les données historiques sur la commune de Cormery et les communes limitrophes

L'analyse de l'occupation du sol dans l'Antiquité ne pouvait s'astreindre aux limites communales de Cormery, dont la morphologie ne représente pas un espace réellement cohérent durant l'Antiquité et le haut Moyen Âge. Nous avons choisi d'agrandir l'échelle d'analyse aux communes limitrophes, tout en ayant conscience du caractère quelque peu artificiel de ce regroupement (Ill. 1.3). Les connaissances archéologiques ont été synthétisées pour les communes suivantes : Esvres, Courçay, Saint-Branchs, Tauxigny et Truyes. Evaluer l'occupation du sol de cet ensemble pour la période antique est un exercice délicat du fait de l'hétérogénéité de la documentation archéologique. Un certain nombre de sites découverts au 19e siècle ont pu être qualifiés de *villa* par le passé du fait de leur simple localisation dans un territoire rural (LEVEAU 2002 : 6). Certains d'entre eux pourraient avoir été confondus avec les fermes à enclos protohistoriques qui se développèrent dans les campagnes de Gaule à partir de la Tène finale (FERDIERE 2005 : 105-106).

L'information quantitative présente également une grande variabilité entre les communes qui ont pu faire l'objet d'un programme de recherche comme Courçay et Esvres et les autres : Cormery, Tauxigny, Truyes et Saint-Branchs. Pour celles-ci, la majorité des données est issue de la carte archéologique d'Indre-et-Loire publiée en 1960 et en 1988 (BOUSSARD 1960 ; PROVOST 1988). Certaines de ces données ont été mises à jour et intégrées à l'Atlas Archéologique de Touraine qui a été publié en ligne en 2014 sous une forme électronique incluant une plate-forme de webmapping[12]. Le terme de site a été choisi pour désigner une occupation humaine ne présentant pas les caractéristiques d'une *villa* antique de manière définie. Concernant la définition de la *villa*, nous nous en tiendrons à celle donnée par Alain Ferdière qui la définit comme une « exploitation agricole comportant une partie résidentielle plus ou moins importante, construite « en dur » à la manière romaine » (FERDIERE 1988 : 158). Les grandes *villae* pouvaient occuper des surfaces de plusieurs hectares avec une *pars urbana* développée et caractérisée par une architecture monumentale utilisant des matériaux nobles comme le marbre (FERDIERE *et al.* 2014a). Ces *villae* sont toujours à considérer comme des centres d'exploitation agricoles, fonctionnant sous le régime

[12] http://a2t.univ-tours.fr.

domanial et appartenant probablement à l'aristocratie urbaine. Leur localisation et leur densité au sein d'un espace témoigneraient du contrôle exercé sur le territoire par les élites (LEVEAU, GROS et TREMENT 1999 : 246). Cependant cette structuration du territoire rural de la Gaule antique est aujourd'hui appréhendée sous une forme plus complexe que le schéma réducteur opposant la ville consommatrice à la campagne productrice.

Cormery

Les données archéologiques concernant la commune de Cormery recensées dans la carte archéologique de la Gaule (PROVOST 1988 : 68 ; BOUSSARD 1960 : n° 89) sont extrêmement succinctes, d'autant plus que le denier de Gordien le Pieux en argent retrouvé en 1866 près de la Tour-des-Brandons est à retirer de la liste : la découverte d'un denier ne semble pas suffisante pour justifier une occupation à proximité d'un site fortifié du 12e siècle situé non pas à Cormery mais sur la commune d'Athée-sur-Cher (BOURASSE 1866 : 27).

Seul un site a pu être repéré sur le territoire par Jacques Dubois en prospection aérienne au sud du bourg : La Taille (Ill. 1.4, site 1)[13]. L'auteur évoque une structure rectangulaire avec une petite construction latérale située sur le plateau de Sainte-Maure, entre les lieux-dits La Taille haute et La Taille basse où il ramassa en surface des pierres calcaires (DUBOIS 1976 : 100). Le site a pu être localisé au sud du lieu-dit actuel les Hauts Quarts. L'observation des structures sur Géoportail à partir de photographies aériennes prises entre 1950 et 1965 a permis de localiser les structures avec certitude à proximité immédiate de la parcelle boisée du lieu-dit La Taille haute. Il est cependant délicat de caractériser plus en détails le site et de proposer une datation plus précise que l'Antiquité. Une prospection pédestre systématique à l'échelle de la parcelle permettrait probablement de préciser la chronologie de l'occupation.

Courcay

La commune a fait l'objet de prospections archéologiques systématiques en 1987 et 1988 dans le cadre du travail de thèse d'Elisabeth Lorans sur l'occupation du sol dans le Lochois, qui fut publié en 1996. Les connaissances archéologiques sur ce territoire sont donc beaucoup plus importantes que pour les autres communes du corpus (Ill. 1.4). Sur les quatorze sites recensés, cinq présentent des traces d'une occupation antique et sept d'une occupation du haut Moyen Âge. Les sites les plus importants présentent une apparente continuité entre

[13] La numérotation des sites permet de se référer à la synthèse cartographique des sites gallo-romains sur les communes du corpus (Ill. 1.4).

l'Antiquité et le haut Moyen Âge (LORANS 1995). Au nord de la commune, une occupation importante et diachronique est connue depuis le 19e siècle au lieu-dit Le Breuil (Site 2) où des monnaies gauloises et romaines ont été ramassées (PROVOST 1988 : 59). Des vestiges funéraires ont été attribués à une nécropole antique, avant qu'une fouille partielle menée en 1923 sur une cinquantaine de sépultures ne permette de les dater du haut Moyen Âge (BOBEAU 1923 : 81-91). Une étude du rare mobilier subsistant de cette fouille fut entreprise par Gérard Cordier en 1973 ; à partir de l'étude de cinq fibules, il proposa un fonctionnement du site entre 600 et 700 (CORDIER 1973 : 34). Sa conclusion évoquant l'installation du cimetière mérovingien sur une nécropole à incinération de la fin de la Tène manque néanmoins de preuves matérielles pour être retenue, comme le remarquait Elisabeth Lorans en 1996 (LORANS 1996 : 52). Les prospections pédestres menées sur le site en 1987 et 1988 ont permis de ramasser une très grande quantité de céramiques du haut Moyen Âge mais la céramique antique n'est pas évoquée (LORANS 1995 : 302). Des traces d'occupation du site sont donc attestées durant l'Antiquité mais il est impossible de caractériser le site plus en détails.

Michel Provost mentionne dans la carte archéologique le site de la Barrerie (Site 3), sur le plateau à proximité du Grand Geay où plusieurs murs antiques auraient été détruits au 19e siècle (PROVOST 1988 : 59). Il s'appuie sur les travaux de Gérard Cordier qui évoque en 1973 de nombreux vestiges de constructions qui subsisteraient dans les parcelles boisées du secteur allant de la Barrerie au Breuil (CORDIER 1973 : 34). Les données archéologiques sont en conclusion extrêmement faibles pour ce site qui nécessiterait une réévaluation sur le terrain.

Le Grand Geay (Site 4) est une *villa* gallo-romaine connue depuis le 19e siècle et qui est également située sur le plateau, rive nord. Une gravure représentant les vestiges d'une maçonnerie en petit appareil du site de la Mairie de Grand-Geay a été publiée en 1855 par l'abbé Bourassé (BOURASSE 1855 : 163-165). Le site a été fouillé en 1908 et il était encore visible en 1938 où l'on pouvait y ramasser des tuiles à rebords et de la céramique romaine (BOUSSARD 1960 : 54). La prospection aérienne menée par Jacques Dubois dans les années 1980 a permis de restituer un plan relativement précis de l'édifice. Il décrit dans son rapport « des bâtiments d'habitation à galerie de façade situés à l'est d'une cour carrée bordée au nord et au sud de constructions annexes » (DUBOIS 1987 : 638). L'occupation pour le Haut-Empire est donc attestée mais elle est moins certaine pour la période du Bas-Empire pour laquelle aucune céramique n'a été retrouvée en prospection, plaidant en faveur d'une interruption

momentanée de l'habitat à cette période avant une reprise de l'occupation à partir du 4e siècle (LORANS 1996 : 54).

L'abbé Bourassé évoque l'existence d'une *villa* à Courçay (Site 5) alimentée par la source de la Doué, située à l'ouest du village actuel de Courcay. Il décrit une *villa* composée de « fûts de colonnes en marbre, carreaux également en marbre, débris de mosaïques, enduits peints de différentes couleurs » (BOURASSE 1855 : 173). Le lieu-dit de la Doué est en effet situé à 800 mètres à l'est du village et Bourrassé mentionne la présence d'un tronçon de l'aqueduc à proximité de l'église. L'hypothétique *villa* antique serait donc située sur le site actuel du village de Courçay ou à l'ouest de ce dernier. Son existence, uniquement fondée sur une description lyrique de l'abbé Bourassé, apparaît peu probable, en l'absence de preuves matérielles. L'existence des vestiges d'un aqueduc à la Doué, dont « un des embranchements, construit en béton et qui doit être bouché, se dirige vers le bourg » (BOUSREZ 1899 : 432-433) a probablement amené l'érudit à « inventer » la destination d'une *villa* pour l'eau canalisée. D'autres historiens au 19e ou au 20e siècle font le lien avec une *villa* à Truyes, sans réelles preuves : « il alimentait, dit-on, une *villa* romaine dont on retrouve les substructions du côté de Truyes » (BOUSREZ 1899 : 433).

Concernant l'aqueduc (Site 6) qui conduirait l'eau de la source de La Doué jusqu' à Courçay, l'abbé Bourassé écrit « nous en avons reconnu le canal, au point de départ et dans le bourg de Courcay, près de l'église ». Mais le lien entre la *villa* est fait rapidement, et il ne mentionne en réalité pas de tronçon d'aqueduc directement identifié sur le site de la *villa*. Quant à l'hypothétique tronçon situé près de l'église paroissiale, il n'existe plus en 2017 et n'apparait pas sur les photographies anciennes montrant l'église. D'autres auteurs du 19e siècle évoquent l'aqueduc de Courçay (CHEVALIER 1848 : 12, BLANCHET 1908 :78) mais ne donnent aucun détail supplémentaire. Celui-ci n'est quasiment plus mentionné dans les publications du 20e siècle. Dans son recensement des sites archéologiques de la commune de Courcay, Elisabeth Lorans enregistre le lieu-dit La Doué en tant que site qualifié « d'aqueduc gallo-romain » dont la source d'information originelle est bibliographique (LORANS 1996 : 51). Contrairement à l'aqueduc supposé du Truyes, aucun témoin matériel de cette structure n'a été identifié depuis le 19e siècle, ce qui laisse planer un doute sur son existence. L'hypothèse d'un aqueduc conduisant l'eau de la source vers une *villa* à Courçay ne peut pas être vérifiée. Cependant, l'existence d'une canalisation de l'eau de la fontaine de Doué n'est probablement pas à rejeter complétement si l'on se fie au témoignage de L. Bousrez : « Sur la rive droite […] serpente un sentier qui conduit du bourg au moulin de la Doué. C'est là que se voient les traces d'un aqueduc, creusé dans la pierre et alimenté par des fontaines d'une

abondance peu commune dans nos parages » (BOUSREZ 1899 : 433). La configuration du site semble en effet similaire à celle du moulin alto-médiéval de Truyes, identifié au sud du bourg et alimenté par une source canalisée. L'existence au lieu-dit de La Doué d'un moulin en aval de la source et probablement lié à celle-ci est attestée pour la période médiévale : en 1493 le chapitre de Saint-Martin de Tours bailla à Julien Prévost « un quartier de terre où était située la fontaine de la Doué, à Courcay, avec les masures d'un ancien moulin » (CHEVALIER 1874 : 356). L'ancien moulin fut transformé en moulin à papier à partir de cette date. Il est donc possible que la source de la Doué ait été canalisée à l'époque gallo-romaine pour alimenter un habitat ou un moulin, et qu'une partie de cet aqueduc ait perduré jusqu'au 19e siècle où il fut observé par les érudits. Sur le cadastre napoléonien, la présence d'un canal d'eau en provenance du coteau de la Doué et alimentant le moulin du même nom est un indice favorable à cette hypothèse (Ill. 1.5) mais des prospections devront être menées sur le site pour évaluer la présence effective de vestiges.

La présence de l'aqueduc de La Doué nous amène à envisager l'existence d'une forme d'occupation sur ce lieu (Site 7) en lien avec cet aménagement à l'époque antique. Il pourrait s'agir d'un habitat de type *villa* ou d'une structure artisanale exploitant la force cinétique de l'eau. A quelques kilomètres du lieu-dit La Doué, le site de Truyes présente une configuration similaire avec une source canalisée vers l'Indre et alimentant plusieurs moulins.

Au lieu-dit le Grand Rouvre (Site 8), la prospection pédestre a révélé un abondant mobilier antique avec des céramiques du Haut et du Bas-Empire ainsi que des tuiles à rebord. L'occupation perdura au haut Moyen Âge, attestée par divers morceaux de céramiques dont un fragment de sigillée estampée de la façade atlantique du 6e siècle (LORANS 1996 : 54).

Des structures furent repérées au lieu-dit Chanteloup (Site 9) sur le plateau en limite de Tauxigny et Courçay, à 200 mètres au nord-est du site des Perris et sur la même parcelle d'après Jacques Dubois qui décrit un « un grand carré qui allait se révéler une structure souvent associée à un établissement plus important » (DUBOIS 1976 : 100). Cette phrase quelque-peu mystérieuse fait probablement référence au site des Perris situé à environ 200 mètres au sud.

Le site Les Perris (Site 10) est décrit comme « une structure allongée correspondant à des bâtiments d'habitation au Sud-Est, des cours et un petit bâtiment carré au Nord-Ouest » (DUBOIS 1976 : 100). Le mobilier observé au sol permet de confirmer une datation gallo-romaine : sigillée, *tegulae* et poterie rouge et noire. Une photo aérienne prise en 1956 tend également à confirmer l'hypothèse d'une occupation prenant la forme d'une *villa* avec des habitations, plusieurs cours ainsi qu'une voie d'accès au nord.

Le site de La Landes sur Toizay (Site 11) a été observé par Jacques Dubois en prospection aérienne. Il mentionne une structure similaire à celle de la Taille avec « une cour rectangulaire avec une construction incluse dans un côté et un passage parallèle à un des murs de la construction » (DUBOIS 1976 : 102).

A Chemallé (Site 12) une occupation gallo-romaine est documentée dans le fichier des habitats ruraux antiques de l'Atlas archéologique de Touraine.

Enfin à Villetivrain (Site 13) une concentration de mobilier de la Tène finale et du 1er siècle a été observée en prospection (LORANS 1995 : 303).

Esvres-sur-Indre

La commune d'Esvres a bénéficié d'un suivi scientifique important depuis la fin des années 1990 avec le développement de l'archéologie préventive. La recherche s'est structurée autour du projet *Evena* à partir de 2011 sous la forme d'un PCR portant sur l'étude de l'agglomération et de son environnement sur le temps long. L'existence d'une agglomération du Haut-Empire à l'emplacement du bourg actuel d'Esvres-sur-Indre (Site 14) n'a pu être archéologiquement validée et reste une hypothèse de travail (BOBEAU 1909 : 216 ; RIQUIER 2004 ; CHIMIER 2009 ; CHIMIER et FOUILLET 2012). La mention du site comme *vicus* par Grégoire de Tours, la présence de plusieurs nécropoles gallo-romaines et des traces d'occupation du Haut-Empire mises en évidence par les opérations archéologiques dans le village actuel amènent à interpréter cette occupation comme un habitat occupé entre le 1er et le 2e s. ap. J.-C. Il pourrait s'agir d'un site routier au croisement de deux voies antiques : Tours-Limoges par Manthelan et Tours-Argenton-sur-Creuse par la rive droite de l'Indre (Ill. 1.2) (CHIMIER *et al.* 2014). Le territoire rural d'Esvres a été largement mis en valeur dès la protohistoire mais peu de sites de la période gallo-romaine ont été identifiés. Ce sont pour la plupart des établissements modestes en lien avec l'exploitation agricole du sol. La faible présence d'installations antiques pourrait témoigner d'une « mutation de la gestion de l'espace agricole » et d'une réorganisation de l'exploitation du sol à la fin du Bas-Empire (CHIMIER *et al.* 2014).

Le site de Sur le Peu (Site 15) était vraisemblablement un hameau gaulois (2e et 1e s. av. J.-C) mais son statut est difficilement caractérisable. Le site est abandonné puis réoccupé à partir de la seconde moitié du 1er siècle ap. J.-C jusqu'au 4e siècle sous la forme d'un établissement agricole (FOUILLET et MORTREAU 2009).

La nécropole de La Haute Cour (Site 16) fut utilisée à partir de la deuxième moitié du 2e s. av. J.C jusqu'au 2e s. ap. J.-C. La nécropole de Vaugrignon (Site 17) fut en usage de

la deuxième moitié du 2e s. av. J.C jusqu'aux dernières décennies avant notre ère. L'espace est organisé en plusieurs groupes funéraires comprenant des tombes d'enfants et d'adultes, dont des sépultures à armes et amphores qui témoignent de l'existence d'une classe sociale privilégiée sur le site (RIQUIER 1999, RIQUIER 2004). Les nécropoles de La Haute Cour et de Vaugrignon pourraient appartenir à un même espace funéraire décomposé en plusieurs ensembles. L'usage fonctionnel régulier de cet espace sur près de quatre siècles et la diversité des pratiques funéraires observées suggèrent la présence d'une occupation plus importante qu'un simple établissement rural (CHIMIER *et al.* 2014).

Une nécropole rurale du Haut-Empire est supposée à Champgault (Site 18). Trois vases datés de cette période y ont été découverts par le passé ainsi que des fragments de verrerie (BOUSSARD 1960).

Le site du Clos-Rougé (Site 19) a été évalué archéologiquement en 2003. Il s'agit d'un établissement rural occupé à la fin du 1er siècle et au 2e siècle. La surface décapée n'a pas permis d'interpréter le plan, mais il s'agirait probablement d'une *villa* avec deux ailes et une cour. Le site est abandonné au Bas-Empire avant d'être réoccupé au haut Moyen Âge (CHIMIER *et al.* 2007 : 11).

Au Bois de la Duporterie (Site 20) un établissement rural gallo-romain (1er s. av. J.-C au 3e s. ap. J.-C) a été révélé lors d'un diagnostic archéologique dans le cadre d'un projet autoroutier. Il comprenait plusieurs bâtiments sur poteaux ainsi que des éléments maçonnés (TREBUCHET 2007).

Les Billettes (Site 21) était un important établissement à vocation agricole en activité du 2e s. av. J.-C au 3e s. de notre ère. Plusieurs enclos et bâtiments ont été mis au jour durant la fouille, témoignant d'une organisation de l'espace de type *villa* avec *pars urbana* et *pars rustica* (FOUILLET 2007).

Localisé en périphérie du bourg d'Esvres, le site de la Vallée de Beaulieu (Site 22) fut occupé de la Tène finale au Bas-Empire. L'établissement gallo-romain est caractérisé par un bâtiment maçonné qui pourrait faire partie d'un ensemble plus important de type *villa* (COUDERC *et al.* 2009).

Le site de Vaugrignon-Varidaine (Site 23) a été observé en 2007 ; il s'agit d'un établissement rural d'origine protohistorique également occupé pendant la période gallo-romaine (MUNOS *et al.* 2007).

La *villa* de Forges (Site 24) est attestée au 9e siècle dans le cartulaire de Cormery mais son territoire était probablement occupé dès l'Antiquité. Les prospections pédestres menées sur la Grande Pièce de Forges ont révélé d'importantes concentrations de mobilier qui

témoignent d'une présence humaine entre le 8e et le 10e siècle. Du mobilier gallo-romain a également été ramassé sur le site, confirmant l'existence d'une occupation à cette période (CHIMIER 2014 : 683).

Une occupation gallo-romaine a été également observée en prospection pédestre à la Gittourie (Site 25) à l'est du bourg d'Esvres où près de 4800 fragments de TCA et une centaine de tessons de céramique ont été ramassés (CHIMIER 2014 : 683).

Enfin, une occupation globalement similaire a été observée à la Pièce de Veneuil (Site 26) au sud de l'Indre. Il s'agit d'une concentration de plus de 4200 fragments de TCA et de 2000 tessons de céramique (CHIMIER 2014 : 683).

Saint-Branchs

Un seul site archéologique est connu sur la commune. Il est situé dans la partie ouest de Saint-Branchs, à proximité du lieu-dit La Carte (Site 27), et il est caractérisé par une enceinte quadrangulaire observée en prospection aérienne par Jacques Dubois en 1978 au sud-ouest de Cormery (DUBOIS 1979 : 68).

Un autre vestige de la commune a souvent été associé à la période gallo-romaine : le Pont Girault (Site 28), situé sur l'Echandon, qui a déjà été évoqué dans ce chapitre. Ce dernier serait situé sur le passage de la voie supposée antique Lignières-Tours qui passait par Azay, Pont-de-Ruan, Veigné, Truyes puis Cormery avant de rejoindre la route Tours-Loches sur la rive droite de l'Indre (PROVOST 1988 : 68). Les vestiges du pont piéton actuel, formé de trois arches en arc brisé, ne sont clairement pas antérieurs au 13e siècle. Un gué destiné au passage des charrois existe d'ailleurs toujours en aval du pont. Aucun élément ne permet de proposer l'existence d'un pont en usage dans l'Antiquité.

Tauxigny

Trois sites importants sont connus sur le territoire de la commune. Le plus proche de Cormery est situé sur le plateau à 250 m au nord du hameau de La Place (Site 29), près de la ferme d'Aubigny. Jacques Dubois y a observé en 1976 un habitat rectangulaire à galerie-façade situé au sein d'une cour carrée et de trois autres bâtiments. Un enclos entourant la *villa* a été observé en 1981 et de la *tegula* a pu être ramassée sur le sol (DUBOIS 1976 : 100 ; PROVOST 1988 : 39 ; DUBOIS 1979 : 724).

Sur le plateau, au niveau des Terres crevées (Site 30), à 600 m du hameau de Villiers, une grande *villa* à deux cours a pu être identifiée et du mobilier gallo-romain constitué de

tuiles, de céramique commune claire et de sigillée a été ramassé sur le lieu (DUBOIS 1976 : 38).

Au sud de la commune, au lieu-dit Les Grands Champs (Site 31), au nord-est du hameau des Loges, un site connu depuis le 19e siècle a été identifié comme une *villa* avec des bâtiments sur trois côtés d'une cour. Des tuiles à rebord, de la poterie et des monnaies y ont été trouvées par le passé (PROVOST 1988 : 39). Jacques Dubois a observé les vestiges par photographie aérienne en 1976 et décrit « un grand établissement rectangulaire avec bâtiments sur cour, ou peut-être une construction avec galerie de façade et longue aile en retour d'équerre » (DUBOIS 1976 : 103-104).

Truyes

Une *villa* avait été identifiée au Chaix (Site 32) par D. Jalmain, au sud-ouest de la ferme sans plus de précision (KISCH 1978 : 280). A son propos, Michel Provost a pu écrire en 1988 : « Est-ce celle signalée par Mabille en 1866 et Carré de Busserole en 1878 comme alimentée par l'aqueduc de Courcay ? » (PROVOST 1988 : 68). Carré de Busserolle ne fait pourtant pas de lien direct avec une *villa* à Truyes et l'aqueduc de Courçay, il mentionne simplement l'existence dans la commune des restes d'un aqueduc gallo-romain (CARRE-DE-BUSSEROLLE 1878 : 42).

A Veaugaudet (Site 33) un diagnostic archéologique a mis au jour un enclos funéraire protohistorique et un petit bâtiment gallo-romain sur poteaux d'environ 7 x 7 m, potentiellement lié à une exploitation agricole (CHAPON, COUVIN et NEURY 2002 : 5).

Au Vignes de Saint-Blaise (Site 34), lors d'un diagnostic archéologique mené en 2006, un fossé antique a livré un important mobilier céramique dont la datation allait de la Tène finale jusqu'à 50 ap. J.C. La fouille de ce fossé a livré 246 restes pour un minimum de 27 individus et suggère l'existence d'un habitat proche, en périphérie de l'emprise diagnostiquée (CHIMIER et COUVIN 2006 : 97-102). Lors de la même opération, quelques faits ont livré du mobilier antique en faible quantité à la Tour carrée (Site 35) sur une occupation allant de l'âge du Fer au bas Moyen Âge (CHIMIER et COUVIN 2006 :102).

Au sein du bourg de Truyes, les tronçons d'une canalisation maçonnée et voûtée en bâtière sont conservés sur plusieurs dizaines de mètres dans la rue des Sources avant de rejoindre, sous la forme d'une canalisation en béton, le lavoir de la commune de l'époque contemporaine (Site 36). L'hypothèse d'une datation antique pour cet ouvrage est à considérer car ce tronçon pourrait appartenir à un aqueduc gallo-romain privé. Celui-ci n'est cependant pas mentionné dans l'article de L. Bousrez sur les aqueducs de l'époque romaine en Touraine

(BOUSREZ 1899). L'unique référence trouvée dans le travail des érudits du 19e siècle est celle de l'abbé Bourassé : « Ainsi, peut-être, s'expliquerait la présence à Truyes des restes d'un aqueduc en béton, offrant à l'archéologue tous les caractères d'un ouvrage gallo-romain » (BOURASSE 1861 : XLIV). L'aqueduc en question canalise une source située actuellement au cœur du bourg de Truyes au 32 rue du Clocher (Ill. 1.7). Sur les quarante premiers mètres, l'eau circule de manière souterraine en passant sous un bâtiment qui était un des deux moulins de Truyes représentés sur le cadastre ancien où il est matérialisé par une roue sans être nommé, contrairement à son homologue situé en contrebas et appelé le « Moulin de Truyes » (Ill. 1.6). La voûte de l'aqueduc est ensuite visible le long de la rue des Sources sur une trentaine de mètres avant de laisser la place à une canalisation bétonnée qui débouche sur une retenue d'eau. L'aqueduc est constitué d'une canalisation maçonnée en mortier et d'une voûte composée de moellons de meulières et de pierres calcaires liés au mortier blanc (Ill. 1.8). L'absence de mortier de tuileau à Truyes ne constitue pas la preuve d'une chronologie ultérieure à l'époque romaine car pour l'aqueduc du Cher, le mortier de tuileau rose ne fut utilisé que pour les réparations. En 1858, l'abbé Chevalier identifia les tronçons d'un aqueduc aujourd'hui disparu à proximité de l'église de Chisseaux et l'intérieur de celui-ci n'était pas enduit de mortier rose[14].

Les caractéristiques architecturales de l'ouvrage de Truyes sont similaires à l'aqueduc du Cher qu'il s'agisse de l'épaisseur des parois (0,25 m) ou de la hauteur du canal (0,60 m) (DRIARD 2014 : 1). La comparaison entre les deux édifices doit cependant s'arrêter là au niveau fonctionnel, puisque l'aqueduc du Cher transportait l'eau sur près de 25 km alors que l'hypothétique aqueduc de Truyes devait canaliser l'eau sur quelques centaines de mètres vers une zone située à proximité de l'Indre avant de s'y jeter.

Comme pour le site de Doué à Courçay, l'hypothèse de la présence d'un aqueduc gallo-romain à Truyes nous conduit à proposer avec précaution une forme d'occupation en lien avec cet aménagement. Celle-ci pourrait être située au sud, aux alentours de la Cartonnerie (Site 37), sur une zone assez restreinte entre le lavoir et l'Indre, à l'emplacement du « moulin de Truyes » sur le cadastre ancien (Ill. 1.6). Ce moulin est mentionné comme un

[14] Les caractères topographiques et architecturaux de l'aqueduc décrits par l'abbé Chevalier sont d'ailleurs très proche de celui de Truyes : « Cet aqueduc se mondre dans le chemin qui monte de la route à l'église de Chisseaux, au milieu du bourg […] il traverse le chemin obliquement, sur une longueur de 7 à 8 mètres, et il s'enfonce de chaque côté sous des constructions modernes […] L'aqueduc est construit en béton très résistant, sur une largeur de 60 centimères et sur une hauteur de 40 cent. […] Il est recouvert grossièrement de moellons plats, surmontés d'une couche de béton. Ce mode de construction est exactement semblable à celui des petits aqueducs de Fontenay, avec cette seule différence, que l'intérieur du canal de Chisseaux n'est pas enduit de ciment rouge » (CHEVALIER 1859 : 23-24).

moulin de pâte à papier dans un inventaire de 1776 (REY 2000 : 82). Une usine de papeterie est installée sur le site au cours du 19e siècle et a perduré jusqu'à aujourd'hui, interdisant toute évaluation archéologique dans le périmètre concerné. Une occupation gallo-romaine pourrait également être située à proximité de la source, près du bourg ancien et de l'église.

1.1.4 Synthèse de l'occupation rurale à proximité de Cormery durant l'Antiquité

Les cartes produites pour cette étude ne reflètent pas l'occupation réelle du sol dans l'Antiquité mais l'état des connaissances archéologiques pour les communes de ce corpus (Ill. 1.4, Ill. 1.9, Ill. 1.23). Ce biais méthodologique inhérent à cette échelle de travail est d'autant plus net pour la partie sud et sud-est du territoire étudié, sur le plateau de Tauxigny et de Saint-Branchs, qui n'ont quasiment jamais fait l'objet d'opérations de prospection ou de fouille contrairement aux communes d'Esvres, Truyes et Courçay. Il a pu être établi que chaque commune de France devait avoir sur son sol plusieurs sites d'exploitations rurales antiques avec un ratio d'au moins une ferme ou *villa* par kilomètre carré (FERDIERE 2014a : 1). Pour les communes de notre corpus, une trentaine d'occupations rurales sont identifiées sur un territoire de 172 km^2 ; nous sommes donc loin du modèle développé précédemment. En éliminant Saint-Branchs et Tauxigny du corpus, le ratio passe à 25 sites pour 83 km^2 ; c'est un peu meilleur mais encore loin des statistiques précèdemment citées. De nombreux sites archéologiques restent probablement à découvrir sur l'emprise de ces communes. La vallée de l'Indre et ses coteaux concentrent la majorité des occupations connues qui se développent également au nord de la rivière pour les communes d'Esvres et Courcay et au sud du cours d'eau pour les communes de Courçay ou Tauxigny (Ill. 1.4). Les occupations identifiées comme des *villae* sont majoritairement situées dans des vallées ou à proximité de celles-ci, notamment sur l'Indre (sites 15, 19, 5 et peut-être 7), le long de l'Echandon au sud du territoire étudié (sites 29, 30 et 31) ou encore dans des petites vallées comme celle de Beaulieu à Esvres (site 22). Pour d'autres, la proximité d'une voie de circulation terrestre a peut-être joué un rôle : au nord d'Esvres (sites 20 et 21) ou au sud de Cormery le long de la voie Tours-Loches (sites 10, 11, 29 et 30).

La présence supposée d'un aqueduc à Truyes (Site 36) et hypothétique à Courçay (Site 6) pose la question de l'usage de ces structures qui équipaient généralement les grandes *villae* (FERDIERE *et al.* 2014a : 1). L'existence d'un établissement de ce type est possible à Truyes, au niveau de La Cartonnerie (Site 37) mais elle est plus complexe à formuler pour Courçay où nous manquons d'éléments topographiques. Le témoignage de l'abbé Bourassé décrivant les ruines de la *villa* de Courçay composée de marbre et de débris de mosaïques

vient étayer l'hypothèse d'une grande *villa* mais il n'est pas assez fiable pour servir d'argument (BOURASSE 1855 : 173). La localisation de ces deux sites potentiels en bordure de l'Indre (Sites 36 et 6) est quelque peu différente de la localisation topographique des *villae* de notre corpus qui sont pour la plupart situées sur un plateau (Sites 4, 10, 11, 21, 29, 30, 31, 32) ou un coteau (Sites 15, 19 et 22) mais jamais à proximité immédiate du cours d'eau (Ill. 1.9). A l'échelle du territoire Turon, une quarantaine de grandes *villae* sont connues ; elles sont principalement situées sur le coteau de la rive droite de la Loire ainsi que dans la vallée de la Vienne, du Cher et de l'Indre (FERDIERE *et al.* 2014 : 4). Dans le Berry, c'est presque la moitié de ces habitats privilégiés qui sont situés à moins de 200 mètres d'un cours d'eau, généralement peu important (GANDINI 2008 : 355-358). La localisation des deux hypothétiques *villae* de Truyes et de Courçay en bordure immédiate de l'Indre est difficile à concevoir en raison du rythme fluvial de la rivière et de la menace des crues ; mais les données archéologiques sont limitées à ce sujet pour l'Antiquité et ne permettent de développer aucune certitude. Dans le cadre de son travail sur Saint-Martin de Tours, Hélène Noizet a pu évoquer le travail de Roger Dion qui estimait probable la présence de *villae* antiques sur des zones submersibles situées en bordure de Loire (DION 1934). « Force est de constater notre impuissance à répondre à cette question » pouvait-elle conclure à ce propos en 2001 (NOIZET 2001b : 55). Le système hydro-fluvial de la Loire est certes différent de celui de l'Indre, mais il n'empêche que cette question ne peut être écartée de l'analyse. A Esvres par exemple, la zone située entre l'Indre et la gare ferroviaire n'a été que partiellement évaluée d'un point archéologique, ce qui ne permet pas d'exclure avec certitude l'existence d'une occupation gallo-romaine à cet emplacement. Une statuette de déesse-mère a été par ailleurs découverte à proximité de la gare par le passé (PROVOST 1988 : 68).

Il faudrait probablement imaginer une occupation plus proche du coteau à Truyes et assez éloignée de la source du Doué à Courcay. L'hypothèse alternative ou complémentaire d'aqueducs destinés à des structures artisanales utilisant la force cinétique de l'eau doit également être soulevée. Le travail réalisé sur les moulins de Truyes, d'Avon et d'Esvres dans le chapitre 3 nous amène à penser que des moulins équipaient déjà certaines sources de la zone étudiée au haut Moyen Âge. La présence d'aqueducs potentiellement gallo-romains à proximité de ces structures artisanales (au moins pour Truyes) incite à évoquer la possibilité d'une origine plus ancienne que le haut Moyen Âge pour ces moulins. Cette hypothèse doit être envisagée avec la plus grande prudence étant donné l'état limité des connaissances dans ce domaine pour la période antique. La vision d'un monde romain utilisant uniquement des

meules manuelles et à sang[15] a été mise à mal par les dernières recherches sur le sujet (BRUN 2007 : 259, LONGEPIERRE 2007) mais la rareté des structures archéologiques connues en Gaule au 1er siècle ap. J.C permet peu de comparaisons (CZYSZ 2016 : 258). La présence de moulins indiquerait nonobstant l'existence à proximité d'un établissement agricole de type *villa* centralisant les récoltes des domaines environnants, une trajectoire argumentaire qui rejoint la première hypothèse développée dans ce paragraphe mais qui nous amène également vers une proposition alternative : que les bourgs médiévaux de Truyes et de Courçay soient situés à l'emplacement d'anciennes *villae* gallo-romaines.

La présence de nécropoles n'est connue que dans les environs d'Esvres sur le territoire de notre étude. L'importance de ces zones funéraires, difficilement associable à un simple établissement rural, permet de distinguer le site d'Esvres des autres occupations antiques de la vallée, à défaut de l'identifier pleinement comme une agglomération secondaire (CHIMIER *et al.* 2014 : 1). L'évaluation archéologique du territoire communal d'Esvres a mis en évidence la faiblesse de l'occupation dans les campagnes, particulièrement au sud de l'Indre. Le modèle d'occupation du sol pourrait reposer sur un maillage relativement épars de grandes *villae* insérées dans un système domanial lié à la cité au Haut-Empire plutôt qu'un maillage dense de petits établissements proches les uns des autres. A partir du Bas-Empire et jusqu'au haut Moyen Âge, les petits sites ruraux du 2e siècle déclinent de manière générale sur le territoire Turon au profit des exploitations les plus importantes (FERDIERE 2014a : 1-2). Cette réorganisation de l'espace agricole est également perceptible à Esvres à partir des 2e et 3e siècles où de nombreux sites parfois occupés depuis la protohistoire sont peu à peu abandonnés (CHIMIER *et al.* 2016b : 10). A partir des 4e et 5e siècles, les caractéristiques spatiales et architecturales des *villae* évoluèrent, mais l'exploitation des sols resta la fonction principale de ces structures (LEVEAU 2002 : 6). La morphologie de l'occupation médiévale dans la vallée de l'Indre serait donc pour partie liée à des dynamiques spatiales héritées de l'Antiquité à un degré qu'il est encore difficile de définir. A Esvres, l'occupation du bourg au haut Moyen Âge est clairement héritée d'un ancrage spatial attesté pendant l'Antiquité ; on le soupçonne à Courçay et à Truyes sans pouvoir l'affirmer. Quant à Cormery, au cœur de cette étude, le lieu ne semble pas s'inscrire dans un tel réseau territorial ; mais il faut garder en mémoire que l'évaluation archéologique du site et de son territoire proche est quasi-nulle. On peut prudemment émettre l'hypothèse, à ce stade de la recherche, qu'il est une création du haut Moyen Âge.

[15] Mues par la force humaine ou animale, voir (LONGEPIERRE 2009).

1.2 Occupation de la vallée durant le haut Moyen Âge

Afin de caractériser l'occupation du sol au haut Moyen Âge dans les environs de Cormery, le cadre spatial de la partie précédente sera repris et concernera les communes d'Esvres, de Cormery, de Truyes, de Courçay, de Tauxigny et de Saint-Branchs (Ill. 1.3).

1.2.1 L'héritage des agglomérations secondaires antiques

A l'échelle de la Touraine, seule la moitié des agglomérations secondaires antiques perdurèrent jusqu'au haut Moyen Âge où de nouvelles agglomérations furent créées avant que le réseau ne se stabilise (HERVE 2014 : 2). Pour la vallée de l'Indre, la continuité d'occupation des agglomérations secondaires antiques connues ou présumées est attestée, même si la forme de celle-ci n'est pas précisément identifiée.

Loches

A Loches, un *castrum* est mentionné par Grégoire de Tours à la fin du 6e siècle (VP, XVIII, 1) et selon l'auteur sa construction serait postérieure à un monastère fondé par saint Ours sous le règne du roi wisigoth Alaric II (484-507) (ZADORA-RIO 2014b). Le *castrum* aurait été détruit au 8e siècle par Carloman et Pépin le Bref dans le cadre de leur lutte contre les Vascons (BOUSSARD 1973 : 21). Le site n'est cependant pas abandonné puisqu'il est légué au 9e siècle à un certain *Adelaudus* par Charles le Chauve (LORANS 1996 : 37). Une église aurait été construite à l'intérieur du *vicus* de Loches avant l'édification du *castrum* par l'évêque Eustoche (442-458/9) (H, X, 31). Il pourrait s'agir de l'église Sainte-Marie-Madeleine qui bénéficia au 6e siècle d'une donation du roi Childebert et qui laissa plus tard la place à la collégiale Notre-Dame (LORANS 1996 : 59). Elisabeth Zadora-Rio préconise la prudence à ce propos « compte tenu de la fréquence des lieux de culte multiples à l'époque de Grégoire » (ZADORA-RIO 2008 : 62). On ne peut dès lors exclure qu'un troisième édifice ecclésial ait existé au très haut Moyen Âge au sein du *vicus* de Loches. Selon Elisabeth Zadora-Rio, il est possible que le *vicus* de Loches ait été situé à l'écart du *castrum,* dans une zone située de l'autre côté de l'Indre, à proximité de l'ancien monastère de Beaulieu-lès-Loches qui fut fondé par Foulques Nerra au cours du 11e siècle. Les termes[16] utilisés par Grégoire de Tours indiquent que le monastère de Saint-Ours était dominé par le *castrum* nouvellement construit à l'écart du *vicus* (ZADORA-RIO 2008 : 63). Les vocables des églises périphériques de l'abbaye de Beaulieu-lès-Loches sont ceux de saints dont les reliques étaient

[16] « *in recessu montis, cui nunc castrum supereminet, ipso nomine ut monasterium vocitatum* […] » (VP, XVIII).

présentes au 6e siècle dans le diocèse de Tours : Pierre, André et Laurent. Il est possible que ces trois vocables et celui du monastère de Saint-Ours aient constitué au très haut Moyen Âge « un même ensemble, topographiquement éclaté, mais réuni sous un même toponyme, celui de Loches[17] » (ZADORA-RIO 2008 : 63). Les cas d'Amboise et de Chinon sont similaires à celui de Loches où le *castrum* était associé à des *vicus* du même nom. Les caractéristiques de ces établissements fortifiés sont mal connues pour la Touraine, contrairement au Languedoc où des fouilles exhaustives ont permis d'appréhender l'organisation spatiale de ces pôles de peuplement qui seraient à situer hiérarchiquement entre les chefs-lieux de cité et les établissements ruraux (SCHNEIDER 2007 : 55-56, SCHNEIDER 2013). Nos connaissances archéologiques des *castra* de Touraine ne permettent pas encore de développer une telle approche, malgré la découverte d'une tour du rempart à Chinon (DUFAŸ et CAPRON 2012 : 42-50) et de maçonneries appartenant à l'enceinte à Loches (PAPIN 2017). D'après Elisabeth Zadora-Rio, on peut néanmoins parler pour ces sites d'une « position éminente dans la hiérarchie du système de peuplement » (ZADORA-RIO 2014b). Loches fut le siège d'une viguerie au haut Moyen Âge, mais la première mention de *Lukassina* ne remonte qu'à la fin du 10e siècle. Parmi les vingt-trois sièges de vigueries connus, Loches et Chinon sont les seuls qualifiés de *castra* et non de *villae* (ZADORA-RIO 2008 : 90).

Esvres-sur-Indre

Le site d'Esvres est désigné comme *Evena* v*icus* au 6e siècle par Grégoire de Tours qui mentionne la fondation d'une église sous l'épiscopat de Saint Perpet dans la deuxième moitié du 5e siècle (H, X, 31). La présence des reliques de Saint-Médard est attestée dès le troisième quart du 6e siècle, lors du passage de sainte Monegonde à Esvres (VP, XIX, 2). Le culte de ce saint, porté par Clotaire, connut un succès fulgurant puisqu'il fut inhumé à Soissons en 561 alors que le passage de Monégonde n'a pu avoir lieu qu'entre cette date et 571 où elle mourut (ZADORA-RIO 2008 : 56). Les parties les plus anciennes de l'édifice ecclésial actuel ont été datées du 11e siècle par l'étude architecturale réalisée par Elise Lauliac dans le cadre d'un mémoire de master (LAULIAC 2013 : 11). A l'intérieur de l'édifice, une pile en blocage de moellons retaillée et liée à un arc comblé présente une orientation différente du reste de l'édifice, appartenant vraisemblablement à un état antérieur au 11e siècle (Ill. 1.10). Ces éléments pourraient constituer les vestiges d'une succession de piles et arcades à l'intérieur d'une église du haut Moyen Âge de plus grande dimension (CHIMIER *et al.* 2016a :

[17] La première mention de *Lukassina* remonte à la fin du 10e siècle (A.D.M.L., H 1838, n° 1).

194). Il n'est pas archéologiquement établi que le bâtiment actuel soit situé au même emplacement que l'édifice ecclésial primitif, mais les indices archéologiques vont dans le sens d'un ancrage ecclésial continu. D'autres éléments attestent une occupation anthropique antérieure au bâtiment : la présence d'un bas-relief inséré dans le chevet de l'église actuelle et le réemploi de fragments de cuves et de couvercles de sarcophages au sein des parements de l'église (CHIMIER *et al.* 2016a : 196). La découverte de neuf sarcophages à proximité du site au début du 21e siècle témoigne de l'existence d'une aire funéraire dans le centre du bourg actuel dès le haut Moyen Âge (BLANCHARD 2000 ; BLANCHARD, CHIMIER 2006). L'étude documentaire menée dans le cadre du programme *Evena* a montré que des sarcophages et des ossements ont également été mis au jour à plusieurs reprises au cours de la deuxième moitié du 20e siècle, lors de travaux menés à proximité de l'église paroissiale (CHIMIER *et al.* 2016a : 648). Le statut de l'occupation d'Esvres à l'époque mérovingienne est également documenté par l'existence d'un atelier monétaire aux 6e et 7e siècles où des *triens* d'or comportant l'inscription *Evira Vico* (PROU 1892, n° 384-385) furent frappés (CHIMIER *et al.* 2014 : 2).

Esvres et Brayes[18] (Reignac), situés en aval sur l'Indre, étaient deux lieux d'émission monétaire parmi la vingtaine connue à l'époque mérovingienne, mais cette activité s'arrêta lors du passage aux deniers d'argents vers 670. Elisabeth Zadora-Rio a montré que la présence d'ateliers monétaires au sein d'une localité pouvait constituer un indice de hiérarchisation de l'habitat : la moitié des vingt-huit sites d'émission monétaire du 6e siècle étaient devenus des chefs-lieux de viguerie au 9e siècle (ZADORA-RIO 2008 : 83). Le ratio passe même à deux tiers si l'on sélectionne seulement la vingtaine d'ateliers des *vici* mentionnés par Grégoire de Tours (MOREAU et ZADORA-RIO 2012 : 134). C'est le cas d'Esvres qui fut le siège d'un chef-lieu d'une des vingt-trois vigueries du *pagus Turonensis* au haut Moyen Âge, entre le 8e et le 10e siècle (LORANS 1996 : 34). Le bourg médiéval d'Esvres comportait un château situé sur le coteau au nord de l'église dont les parties les plus anciennes remonteraient au 13e siècle selon une bibliographie assez ancienne (RANJARD 1958 : 356). Une anomalie parcellaire de forme ovalaire, située à l'est du château, suggère par sa morphologie un enclos délimité par un fossé. Cettea anomalie pourrait être d'origine castrale (11e-12e siècle) ou bien une fondation de bourg (LORANS 1996 : 184). La campagne de sondages archéologiques menée dans le cadre du programme Evena n'a cependant pas permis de corroborer ces hypothèses. L'anomalie présente un dénivelé trop important, n'est pas liée à l'église ou au château et n'influe pas sur le parcellaire du bourg. Elle serait à interpréter

[18] Le nom de Reignac est relativement récent, il est lié à la transformation de la baronnie de Fau, antérieurement appelée Brayes, en marquisat en 1710 en faveur de Louis de Barberin (CARRE-DE-BUSSEROLLE 1878).

comme un enclos d'habitat médiéval aménagé en terrasses dont la mise en œuvre reste difficile à dater (Ill. 1.11) (CHIMIER *et al.* 2016b : 63).

Reignac-sur-Indre

Reignac-sur-Indre n'est pas considéré comme une agglomération secondaire antique, faute de preuves suffisantes (BELLET *et al.* 1999 : 13, HERVE 2012a) mais le développement de futures recherches archéologiques sur la commune pourrait amener à réévaluer le statut de ce site implanté au croisement de deux voies antiques, mentionné comme *vicus* par Grégoire de Tours et lieu de fondation d'une *ecclesia* au 5e siècle par l'évêque Eustoche (H, X, 31). Sans oublier que de nombreuses découvertes gallo-romaines ont été faites sur la commune par le passé : vases en terre blanchâtre, hipposandales, médailles romaines, monnaies, mobilier funéraire ainsi que des « murs antiques » près du château actuel (BOUSSARD 1960 : 24-25). L'occupation du site à la période mérovingienne est attestée par la présence d'un atelier de frappe monétaire lié à l'existence de tiers de sous en or frappés du nom de *« BRIXIS VICO F. »* et « *BRIXI VICO »* (PROU 1896 : n° 368-372). Cet atelier devait être actif à partir de la fin du 6e siècle car l'inscription des noms de lieux de fabrication ou d'émission est avérée sur les monnaies à partir des années 570-580 (LAFAURIE et MORRISSON 1987 : 42). Les ateliers monétaires disparurent à partir du milieu du 8e siècle avec la politique réformatrice menée par Pépin le Bref (ZADORA-RIO 2008 : 105). Le site de Brayes semble perdre de l'importance au haut Moyen Âge car il n'est jamais mentionné comme siège d'une viguerie. Il ne fait pas non plus partie de la liste des sites fortifiés de Touraine antérieurs au 10e siècle qui comprend Chinon, Loches, La Haye, Preuilly-sur-Claise, Nouâtre, Amboise, L'Ile-Bouchard, Langeais et Rochecorbon (ZADORA-RIO 2008 : 94). Brayes ne réapparaît dans les sources écrites qu'au cours des 11e-12e siècles, parmi la vague des fortifications, au nombre d'une trentaine, nouvellement attestées à cette période. Le château est mentionné en 1109 dans les *Chroniques des comtes d'Anjou* comme un *oppidum* détruit par Hugues d'Amboise à l'exception de la motte[19]. Elisabeth Lorans estime que l'édifice castral a été fondé dans la seconde moitié du 11e siècle, à l'emplacement probable du château du 18e siècle encore en élévation sur la rive droite de l'Indre (LORANS 1996 : 97). Le château est mentionné à deux reprises au début du 12e siècle, lors du conflit opposant le seigneur de Brayes Archembault à Hugues d'Amboise à

[19] « *Interea comes fulco Archembaudo Bresis oppidum suum reddidit, quod tunc Hugo totum, excepta domo mote, succenderat* » (*Chroniques des comtes d'Anjou*, p. 107).

propos de la succession de l'évêque de Tours Raoul ce qui aboutit à l'incendie du château[20]. Quelques années après, celui-ci semble être reconstruit puisqu'il est question en 1132 du « *Brici castri dominus* » dans un acte de l'abbaye de Saint-Julien à propos d'un don fait par Ulger III au monastère[21]. La tradition historiographique initiée par Carré de Busserolle évoquant une destruction du château médiéval semble à réévaluer (CARRE-DE-BUSSEROLLE 1878) : les deux tours cylindriques qui encadrent l'aile principale de l'édifice présentent des caractéristiques architecturales qui appartiennent au moins au 15e siècle[22] (Ill. 1.12).

Il ne reste a priori aucune trace de l'église mentionnée au 5e siècle mais le clocher de l'église actuelle, située à une centaine de mètres du château et dédiée à Saint-Etienne, présente un faciès architectural antérieur au 11e siècle avec ses arcs de décharge en façade et l'absence de contreforts dans les angles (Ill. 1.13 et Ill. 1.14)[23]. La notice des Monuments historiques évoque pour l'intérieur de l'édifice un chœur « de la fin du 10e siècle, formé d'une nef voûtée, flanquée de deux bas-côtés plus étroits » (MH, Reignac 1992). Il est difficile d'affiner la datation de l'édifice, en l'absence d'une étude plus poussée fondée sur des relevés architecturaux. L'occupation du site de Braye semble donc effective au haut Moyen Âge, attestée par la présence d'un lieu d'émission monétaire et d'une église rurale. A l'époque carolingienne, son statut devint probablement moindre puisque Brayes n'est pas mentionné comme le siège d'une viguerie et ne redevint un lieu de pouvoir qu'à partir du 11e siècle. Les *vici* mentionnés au 6e siècle et devenus par la suite des sites castraux au cours des 11e-12e siècles furent les agglomérations les plus importantes de Touraine jusqu'à l'époque contemporaine : Chinon, Amboise, Loches et Langeais (ZADORA-RIO 2008 : 102). A

[20] « *Non longo post tempore Hugo Bresim iterum, excepto domicilio, totum succendit et cremavit* » (*Chroniques des comtes d'Anjou*, p. 112, voir LORANS 1996 : 97).
[21] *Saint-Julien*, n° 76.
[22] Les accolades des fenêtres présentent une morphologie du 15e siècle mais les ouvertures allongées dans la partie supérieure pourraient être des archères appartenant à un état plus ancien.
[23] Deux phases architecturales probablement antérieures au 10e siècle sont discernables sur les parements de la partie inférieure du clocher (phases A et B) tandis que la partie supérieure du clocher décorée de modillons fut vraisemblablement reprise au cours du 12e siècle (phase C). La maçonnerie de la phase A est composée d'un parement en petit appareil de pierres calcaires de forme cubique et grossièrement équarrie avec des assises plutôt régulières. L'arc de décharge en brique appartient à cette phase qui constitue vraisemblablement la partie la plus ancienne du clocher et qui est visible sur les quatre faces. Le parement supérieur (phase B) présente un faciès plus hétérogène avec des moellons de pierres plates de différentes tailles noyées dans un mortier ajouté a posteriori. L'arc de décharge en pierre plate de cette phase B est situé exactement au-dessus du premier arc en brique de la phase A. La disposition de cet arc et sa constitution laisse planer le doute sur sa fonction architectonique de décharge et serait peut-être à interpréter comme un « mimétisme architectural » de l'arc précédent. Les trous de boulins visibles sur le parement appartiennent peut-être à cette phase car ils ne percent aucune pierre et apparaissent bien encadrés par cette dernière, contrairement à la phase A. La limite entre la phase B et C est discernable par la présence d'un léger ressaut qui indique probablement une reconstruction de la partie supérieure du clocher qui présente un faciès du 12e siècle.

l'exception de Reignac-sur-Indre et d'Esvres-sur-Indre qui ne connurent pas un tel développement.

1.2.2 *In pago, in condita/vicaria, in villa*

La question de la subdivision territoriale de la cité des Turons durant l'Antiquité est complexe, au sens où la définition exacte de *pagus* est incertaine (TARPIN 2002). Le territoire de la cité n'a probablement jamais été décomposé en *pagi* durant l'Antiquité du fait de sa petite taille, comparé aux territoires des autres cités de l'actuelle région Centre (ROBREAU 2012 : 53). Le *pagus turonensis* du haut Moyen Âge correspondait à une division territoriale découpée en vingt-trois *vicariae* ou vigueries qui furent d'abord désignées sous le terme de *conditae* avant 840 (ZADORA-RIO 2010 : 1).

On associe traditionnellement la délimitation des territoires des *pagi* à celle des anciens diocèses médiévaux, mais ce principe est « plus un postulat qu'une réelle démonstration » étant donné l'absence de preuves (ROBREAU 2012 : 51). L'acte de fondation de la *cella* de Cormery évoque des biens situés dans la *condita Eveninse*[24], à travers une formulation attestée pour la première fois dans les Formules de Touraine au milieu du 8e siècle : « la triple hiérarchie du *pagus*, de la *condita* et de la *villa* » (LORANS 1996 : 34). L'usage de ce terme pour désigner une circonscription est antérieur à l'époque carolingienne puisqu'il est attesté dès 710 en Mayenne (BRUNTERC'H 1989 : 100), mais il ne reste en usage qu'une cinquantaine d'années en Touraine. La dernière mention du terme *condita* est utilisée dans un acte du cartulaire de Cormery concernant Esvres-sur-Indre en 844[25]. Le terme est remplacé par le mot *vicaria* à l'époque carolingienne et pourrait traduire un « souci d'homogénéisation de l'administration carolingienne » (ZADORA-RIO 2008 : 93). Pour l'ouest et le sud de la Neustrie, Esvres est la viguerie désignée pour la première fois par le terme de *vicaria*[26] dans un acte de 841 (BRUNTERC'H 1989 : 112). Le mot *vicaria* garda un sens territorial jusqu'à la fin du 10e siècle où il perdit sa connotation spatiale pour désigner les droits de justice (LOT 1893 ; ZADORA-RIO 2008 : 110 ; LAMY 2005 : 193). Une approche hiérarchique du territoire, où le *pagus* serait divisé en *conditae/vicariae* qui seraient elles-mêmes composées de *villae*, a été mis à mal par l'analyse diachronique d'Elisabeth Zadora-Rio sur la formation des paroisses de Touraine (ZADORA-RIO 2008 : 106-110). De nombreux exemples viennent en effet nuancer la rigidité du modèle qui n'est pas constitué de territoires

[24] « *in condita Eveninse* » (*Cormery,* n° 1). La viguerie d'Esvres est mentionnée pour la dernière fois en 905 lors d'une donation à Saint-Martin de Tours : « *in pago Turonico, in vicaria Evenense* » (MABILLE 1871, p.j. n° 3).
[25] *Cormery*, n° 15.
[26] *Thesaurus anecd*. I, col. 32-33.

emboités : des *vicariae* pouvaient être étendues sur plusieurs *pagi* comme celle de Chinon[27] ou des *villae* pouvaient appartenir à plusieurs vigueries comme le montre l'exemple de Savigny[28]. Les vigueries seraient à appréhender sous la forme d'un réseau qui n'était pas nécessairement continu et pouvait faire l'objet de transformations (ZADORA-RIO 2008 : 107-110). C'est probablement le cas des vigueries de Dolus-le-Sec, de Chambourg et de Loches dont les chefs-lieux ont probablement été déplacés dans un jeu de succession entre le 8e et le 10e siècle (LORANS 1996 : 36-37). Esvre est cité comme chef-lieu de viguerie dès la fin du 8e siècle dans l'acte de fondation de Cormery. Le site n'est pas désigné comme *villa* dans les actes carolingiens, c'est aussi le cas de quatorze sièges de vigueries sur les vingt-trois attestés en Touraine entre le 8e et le 10e siècle (ZADORA-RIO 2008 : 90). La viguerie est citée à cinq reprises entre le 8e et le 10e siècle (BRUNTERC'H 1989 : 111)[29].

Les villaes

Six *villae* étaient associées à cette viguerie d'Esvres durant cette période[30] (Ill. 1.15). La *villa* de *Troicis* citée en 844 serait à localiser sur le territoire de la commune de Truyes[31]. La *villa Mariniaco*[32] mentionnée en 841 est située par Elisabeth Lorans à Marigny sur la commune d'Azay-sur-Cher à quelques kilomètres au nord (LORANS 1996 : 34-35). L'identification est plus délicate pour les trois autres *villae* : *Fontanas*[33] pourrait correspondre au lieu-dit de La Fontaine près de Marigny à Azay-sur-Cher ou au lieu-dit de La Fontaine[34] situé au sud de la commune d'Esvres ; *Moncellis*[35] pourrait être situé près de Montbazon d'après Mabille mais le rapprochement semble peu crédible d'après Elisabeth Lorans (LORANS 1996 : 34) tandis que *Linarilias*[36] ne semble pas avoir fait l'objet de proposition. Des lieux-dits qui ne faisaient pas partie de *villae* sont également mentionnés au sein de la

[27] La *villa Fontaniacus* est localisée en 971 dans le *pagus* de Poitiers et dans la *vicaria* de Chinon qui faisait partie du *pagus* de Tours (*Pancarte noire*, n° 19).
[28] La *villa Saviniacus* est mentionnée dans la *vicaria* d'Ingrandes (*Saint-Cyprien*, n° 234) ou dans celle de Braye-sous-Faye (*Saint-Cyprien*, n° 104).
[29] En 791 (*Cormery*, n° 1), en 841 (*Thesaurus anecd.* I, col. 32-33), en 844 (*Cormery*, n° 15), en 860 (*Dom Housseau*, I, n° 85) et en 905 (MABILLE 1871, p.j. n° 3).
[30] *Mariniaco*, *Troicis*, *Moncellis*, *Fontanas, Linarilias* et une *villa* non nommée.
[31] « *in condita Eveninse* […] *in villa Troicis* » (*Cormery*, n° 15). Voir aussi *Cormery*, n° 23.
[32] « *in villa Mariniaco, vicaria Eveninse* » (*Thesaurus anecd.* I, col. 32-33).
[33] « *in praescripta vicaria, in villa nuncupante Fontanas* » (MABILLE 1871, p.j. n° 3).
[34] C'est cette localisation qui a été retenue sur la figure 36 intitulée « L'impact des *villae* sur le réseau paroissial puis sur le réseau communal de 1791 » éditée dans l'ouvrage dirigé par Elisabeth Zaodra-Rio « Des paroisses de Touraine aux communes d'Indre-et-Loire – La formation des territoires » (ZADORA-RIO 2008 : 101).
[35] « *in vicaria Eveninse, in villa quae vocatur Moncellis* » (*Dom Housseau*, I, n° 85).
[36] « *in ipsa vicaria, in villa quae dicitur Linarias* » (MABILLE 1871, p.j. n° 3). Les dîmes de *Linerolas* sont données à la chapelle de la *villa* de Cigogné en 943 (*Louis IV*, n° 21).

viguerie en 791 comme *Avon*[37] ou encore *Fabricas* (Forges) qui sera cité comme *villa* quelques décennies après.

D'autres *villae* ne faisaient pas partie de la viguerie d'Esvres mais étaient situées sur les communes du territoire que nous analysons. C'est le cas de la *villa* de Courçay, possession de Saint-Martin de Tours entre la fin du 8e et le 10e siècle, qui a été étudiée par Elisabeth Lorans à partir d'un acte détaillé de 862[38]. Ce document de Charles le Chauve décrit la *villa* composée d'une chapelle, d'un manse dominical, de soixante-dix manses et de huit *coloniae*. Ces colonges correspondraient à des hameaux identifiés à des toponymes actuels[39] dont l'emplacement dessinerait le pourtour territorial de la *villa* du haut Moyen Âge (LORANS 1995 : 297). Les *villae* de Tauxigny et d'Aubigny faisaient partie des possessions de Saint-Martin de Tours en 775[40]. L'héritage toponymique de ces entités est porté par la commune de Tauxigny, qui abrite également le lieu-dit d'Aubigny au nord. Avant cette date, la *villa* de Tauxigny était déjà mentionnée dans des documents de la fin du 7e siècle avant d'être ajoutée au temporel du monastère de Cormery en 820[41]. Aubigny n'est mentionné que deux autres fois, comme *villa* en 837 et sans qualificatif en 860[42].

En 844, la *villa Troicis* comprenait sur son territoire trois moulins, trois *mansiones*, vingt-six arpents de prés et cent-huit pièces de terre[43]. En 860, l'archevêque Hérard concéda à l'église paroissiale Saint-Martin des donations et des dîmes du « *locus Troius* » qui aurait été anciennement bâtie par ses prédécesseurs : c'est donc un habitat. Le même document évoque plusieurs *villae* et en premier lieu celle située au sein du « *locum nomine Troium* » qui comprend un moulin, de quatre arpents de blé et de trois quartiers de terre[44]. Les deux dénominations *Troium* et *Troicis* désignent des entités distinctes : le territoire d'une *villa* et un lieu. En 860, le *locum nomine Troium* est situé à proximité du monastère et au bord de l'Indre. En 1026, un acte évoque un moulin et un arpent de terre le long de l'Indre en dessous

---

[37] « *Reicolas quas in Fabricas* » (*Cormery*, n° 1) ; « *in Avon* » (*Cormery*, n° 15).

[38] « *Curciacus cum capella ac manso dominicato et factis septuaginta in quibus est colonia Cibriacus et Rubrus et Camiliacus et Macerias atque Juis seu Gebriacus, necnon Buxarias et Brittaniolas, et pratum quod est juxta Canavas…* » (*Charles le Chauve*, n° 239).

[39] *Rubrus* (Rouvre), *Camiliacus* (Chemallé), *Macerias* (Mazère), *Juis* (Geay), *Gebriacus* (Givry) et *Buxarias* (Bussières) (LORANS 1995 : 297).

[40] *Diplomata Karolinorum*, n° 97.

[41] « *satium* » (*Documents Saint-Martin,* n° 14) ; « *villam [...] quae dicitur Talsiniacus* » (*Cormery*, n° 7). On retrouve le lieu mentionné ultérieurement dans deux actes : en 844 (*Charles le Chauve*, n° 61) et en 997 (*Cormery*, n° 30).

[42] « *in villa Albiniaco* » (*Cormery*, n° 10) ; « *qui est in Albiniaco* » (*Cormery*, n° 23).

[43] « *in villa Troicis farinarios III, mansiones III, prata aripennos XXVI, terram inter cultam et incultam CCVIII …* » (*Cormery*, n° 15).

[44] « *devenimus ad quemdam locum nomine Troium, prope monasterium Cormaricense, supra fluvium Agneram* […] *ipsum locum secundum qualitatem instaurare curavimus, confirmando eidem loco sub dotis scriptura, et largitione praelibati abbatis, in ipsa villa quartas III, de prato aripennos IIII, et farinarium* » (*Cormery*, n° 23).

du *Troillum villam*[45]. Il y a de fortes probabilités pour que ces deux mentions éloignées dans le temps désignent la même entité topographique, à proximité de l'agglomération actuelle de Truyes, non loin du bourg ancien et de l'église.

La villa de *Ferciacus* mentionnée parmi les donations de 860[46] pourrait être associée au toponyme de Farce, situé le long de l'Indre et à l'est de Truyes[47]. Annick Chupin place le lieu à l'est du monastère, ajoutant sans aucune référence bibliographique (CHUPIN 2004 : 107). En 791 le *locello Ferciaco* est décrit à proximité immédiate de la *cella*[48], cette identification du toponyme, relativement proche de Cormery, apparaît la plus probable. Dans l'acte de 860, dix-neuf lieux sont énumérés pour lesquels les dîmes reviendront, parfois partiellement, à l'église de Truyes. Elisabeth Lorans a dénombré dans cette liste trois *villae* et onze toponymes cités sans qualificatif (LORANS 1996 : 73-74). Deux des *villae* ont pu être associées à des toponymes existant encore aujourd'hui : Les Quarts à Cormery pour la *villa Carco* et Givry à Athée-sur-Cher pour *Givriaco*. En revanche, la *Novilicao villa* n'a pas pu être associée à un toponyme connu. Nous allons clore cette partie avec l'exemple du site de *Fabricas* qui est mentionné dans le document comme *villa* alors qu'il était désigné comme « *reicolas* » dans l'acte de fondation de Cormery. Ce changement d'appellation traduirait-il une évolution matérielle du lieu, une place plus importante dans la hiérarchie du système de peuplement[49] ? On peut en douter car aucun des lieux mentionnés dans la charte de 791 n'est associé dans le texte à une *villa*[50]. Bien que située légèrement en dehors du corpus étudié, nous pouvons ajouter la *villa* de *Cigoigniaco* mentionnée en 943 et appartenant à cette période à l'abbaye Saint-Julien de Tours[51]. Les toponymes identifiés à des noms de *villae* ont été cartographiés à l'échelle du territoire étudié (Ill. 1.15).

La réalité matérielle de ces *villae* mentionnées dans les textes du haut Moyen Âge est délicate à appréhender comparée à la *villa* antique, dont les caractéristiques architecturales et spatiales ont pu être établies par l'archéologie. Le hiatus des 6e-7e siècles ne permet pas encore de restituer une vision précise des *villae* à cette période malgré des travaux récents

---

[45] « *ut concederemus ei cum duobus successoribus quoddam farinarium more censili, cum uno arpenno de terra, quod est subter Troillum villam, non longue juxta ripam Agneris* » (*Cormery*, n° 34).
[46] « *in villa quae dicitur Ferciacus, inter vineam et terram aripennum 1 et semis…* » (*Cormery*, n° 23). Il est également mention dans cette charte d'un lieu nommé *Ferciaco* qui doit reverser la moitié (*mediatem*) de sa dîme à la dotation de l'église de Truyes. Les deux toponymes désignent-ils la même réalité ?
[47] Voir « Localisation des dîmes accordées à l'église de Truyes en 860 » (LORANS 1996 : 74, fig. 22).
[48] « *ipsi cellae adhaerenti* » (*Cormery*, n° 1).
[49] « *in villa quae dicitur Fabricas, de vinea aripennos II, mancipia vero IIII, his nominibus…* » (*Cormery*, n° 23).
[50] A l'exception de l'*Antoniacum villam* du *pago Pictavo* mais le sens de *villam* semble dans ce cas différer de celui de nos *villa.*
[51] *Louis IV*, n° 21.

comme ceux de Florent Hautefeuille dans les pays de moyenne Garonne (HAUTEFEUILLE 2006). Dès cette période, la *villa* ne désignerait plus un chef-lieu de domaine mais plutôt une entité territoriale (NISSEN JAUBERT 2012 : 130). La *villa* du haut Moyen Âge a longtemps été appréhendée comme une cellule territoriale sur laquelle des biens fonciers étaient exploités par un maître unique selon les principes du régime domanial classique avec réserve et tenures. Un modèle de *latifundium* universel qui s'est révélé plus complexe pour la région mâconnaise à propos de laquelle François Bange avait établi des territoires de *villae* partagés entre plusieurs propriétaires : « une série de maîtres de la terre et des hommes » (BANGE 1984 : 533-534). A ces définitions foncières s'était ajoutée dans les années 1990, non sans controverses, une vision fiscaliste[52] de la *villa*, appréhendée comme « un ensemble de rentes » (MAGNOU-NORTIER 1981 : 85). Une vision en partie partagée par Elisabeth Lorans dans son travail sur le Lochois qui, sans réfuter totalement la matérialité de la *villa*, avait clairement nuancé la vision d'un territoire enserrant « dans ses mailles la totalité du paysage humanisé » selon l'expression de Bange qui considérait les biens fonciers localisés en-dehors d'une *villa* comme « une omission du rédacteur de l'acte ou du scribe qui l'a recopié » (BANGE 1984 : 534). Dans la quarantaine d'actes concernant le Lochois, il n'est jamais question de limites entre les *villae* tandis qu'une dizaine de documents situent des biens en dehors de toute division territoriale (LORANS 1996 : 49). Cette interprétation a été élargie à la Touraine par Elisabeth Zadora-Rio qui confirme l'absence de *terminium* et de *fines* pour les territoires des *villae* qui n'étaient pas forcément délimités d'un seul tenant et constituaient un « cadre de référence territorial indépendant des structures de la propriété » et un territoire « morcelé entre des possesseurs multiples » (ZADORA-RIO 2008 : 84-86). Une interprétation polysémique du terme doit donc être retenue dans le cadre d'une étude diachronique des *villae* qui désigneraient selon les cas « un grand domaine, un espace de pouvoir, un village… » (LE JAN 1995 : 102) ; des terroirs ou finages de tailles diverses « entendu au sens de territoire exploité par un établissement humain » incluant les landes et les bois (RENARD 2010 : 168-172) ou de manière plus simple « un habitat » (NISSEN JAUBERT 2012 : 130).

Les églises

Un dernier élément n'a pas été analysé à l'échelle de notre corpus : les édifices ecclésiaux du haut Moyen Âge (Ill. 1.16). Pour Esvres, nous avons déjà évoqué l'église fondée dans le *vicus* sous l'épiscopat de Perpet dès le 5e siècle. A Truyes, une église

[52] Pour Elisabeth Zadora-Rio, le « brouillage de la distinction entre *vicus* et *villa* » entre le 8e et le 10e siècle dans les actes de Touraine viendrait plaider en faveur de cette interprétation (ZADORA-RIO 2008 : 88).

paroissiale appartenant à l'archevêque de Tours est mentionnée en 860 et d'après le texte, elle avait été édifiée par les prédécesseurs de ce dernier[53].

A Courçay, c'est une chapelle qui est mentionnée dans un acte de 862[54]. L'église paroissiale actuelle Saint-Urbain n'est pas antérieure au 11e siècle mais son vocable qui était auparavant Saint-Martin a changé vers le 12e siècle (ZADORA-RIO 2008 : 51). A Cormery, une église abbatiale fut édifiée lors de la fondation de la *cella* en 791 (voir 2.2.1). D'autres églises documentées plus tardivement par les textes peuvent être datées antérieurement au 9e siècle en fonction de leurs vocables qui constituent des marqueurs d'ancienneté plus ou moins fiables (ZADORA-RIO 2008 : 56-66).

L'église de Saint-Branchs a été en partie construite au 12e siècle mais le vocable de Saint-Bénigne est attesté au 6e siècle. L'usage unique de ce vocable en Touraine ne permet pas de le classer comme un marqueur chronologique avéré (ZADORA-RIO 2008 : 61). Elisabeth Lorans avait cependant souligné la forme latine *Sanctus Benignus* de la paroisse dans un document du 13e siècle[55] et l'identification topographique probable avec le tombeau de cet évêque cité par Grégoire de Tours au 6e siècle (PIETRI 1983a : 515).

Une église dédiée à Saint-Martin est mentionnée dans un acte de 997 à Tauxigny qui est également désigné comme paroisse[56]. Cette église n'est pas cartographiée parmi les édifices du haut Moyen Âge dans l'ouvrage sur les paroisses de Touraine car l'apparition dans les chartes de la mention d'église est postérieure à 900 (ZADORA-RIO 2008 : 60). Le vocable de Saint-Martin conduisait auparavant à faire remonter l'existence d'une église aux 6e-7e siècles (EWIG 1961) mais Elisabeth Zadora-Rio a montré que le développement du culte de saint Martin fut constant durant tout le Moyen Âge, ce qui ne permet pas d'en faire un marqueur chronologique (ZADORA-RIO 2008 : 54). On ne peut rejetter l'hypothèse d'une fondation ecclésiale précoce au sein de ce domaine très ancien mentionné dans les possessions de Saint-Martin dès la fin du 7e siècle, puis en 775 avant d'être donné à l'abbaye de Cormery en 820[57]. D'autant plus qu'avant la fin du 10e siècle, la paroisse de Tauxigny formait un grand territoire dont Louans a été démembré (LORANS 1996 : 76).

A Vontes, une *villa* comprenant des terres et une église est donnée en 1070 par le comte Foulque le Réchin à l'abbaye de Cormery[58]. Au cours de ses pérégrinations, le saint

[53] *Cormery*, n° 23.
[54] « *Curtiacus cum capella* » (*Charles le Chauve*, n° 239).
[55] *Pouillés de la province de Tours* : p. 11.
[56] « *Sancti Martini Talciniacensis ecclesiae* » (*Cormery*, n° 30).
[57] *Documents Saint-Martin*, n° 14 ; *Diplomata Karolinorum*, n° 97 et *Cormery*, n° 7.
[58] « *villam quae dicitur Vedunta* […] *videlicet de ecclesia et terra* » (*Cormery*, n° 41).

Léothry se serait arrêté à Cormery pour y devenir aumônier avant de mener une vie érémitique à Vontes, où il reçut d'après les textes la visite de l'archevêque de Tours et des moines de Cormery, avant d'y mourir en 1099[59]. Selon Elisabeth Lorans, il est probable que l'établissement du prieuré a suivi de près la donation de la *villa* et de l'église[60] (LORANS 1996 : 117).

Le site de Forges fait partie du patrimoine de l'abbaye de Cormery depuis sa fondation. Mentionné comme *villa* au 9e siècle, il est le siège d'un prieuré au 13e siècle d'après un acte de 1257[61]. Il est appelé Saint-Eutrope de Forges dans le cartulaire de Cormery[62] mais Elisabeth Lorans n'a cependant trouvé aucune trace de l'édifice ecclésial dans les sources médiévales (LORANS 1996 : 124). Le prieuré n'était plus qu'une simple métairie à la fin du 18e siècle[63].

A Cigogné, une église aurait été fondée à Cigogné par l'évêque Eustoche au 5e siècle[64]. Une chapelle dédiée à Notre-Dame fut édifiée au sein de la *villa* de Cigogné en 943[65] et un prieuré est mentionné sur la paroisse à partir du début du 13e siècle[66]. Pour terminer, trois autres édifices ecclésiaux sont mentionnés sur deux cartes de l'ouvrage d'Elisabeth Zadora-Rio sur la formation des paroisses de Touraine : un au lieu-dit Aubigny sur la commune de Tauxigny, un autre au lieu-dit La Fontaine au sud d'Esvres-sur-Indre et un dernier à Montchenin sur la commune de Saint-Branchs[67]. Nous n'avons cependant retrouvé aucune mention de chapelle ou d'église pour ces lieux-dits dans les sources médiévales.

L'existence des *vicariae* et des *villae* induit indubitablement l'existence d'un habitat organisé et hiérarchisé mais la réalité matérielle associée à ces termes reste néanmoins difficile à appréhender au-delà de l'approche fiscale et territoriale. Les lieux désignés par le terme *locus* ou les colonges étudiés par Elisabeth-Lorans pour la *villa* de Courçay renvoient à une matérialité plus saisissable qui pourrait se traduire sous la forme d'un petit habitat groupé, en quelque sorte d'un hameau (LORANS 1996 : 86). L'usage de la terminologie latine pour décrire le système de peuplement ne permet pas de transcrire le modèle en une réalité concrète (ZADORA-RIO 2008 : 74) mais il peut être confronté aux sources matérielles mises au jour ces

[59] OURY 1970 : 46.
[60] Celle-ci était dédiée à Saint-Pierre : « *Veduntam inde villam rogatu Guidonis abbatis venit, in quo templum est beato petro dedicatum* » (*Acta Sanctorum*, saec VI-2 : 905).
[61] *Cormery*, n° 95.
[62] *Cormery*, p. CX.
[63] A.D.I.L., 1Q 174, PV n° 128, art. 3.
[64] *Historia*, X, 31.
[65] *Louis IV*, n° 21.
[66] *Saint-Julien*, n° 208.
[67] Voir Fig. 19 « Le maillage ecclésial vers 900, d'après les sources écrites, les vocables marqueurs du haut Moyen Age et les fouilles » et Fig. 20 « Les grappes de vocables » (ZADORA-RIO 2008 : 60-64).

dernières années par l'archéologie préventive et programmée, afin de déterminer si des passerelles peuvent être établies entre la vision développée par les textes et celle révélée par les archives du sol.

1.2.3 Les données de l'archéologie sur l'occupation du sol au haut Moyen Âge

Plusieurs occupations du haut Moyen Âge ont été identifiées sur les communes du corpus lors d'opérations d'archéologie préventive ou de prospections pédestres diachroniques en terrains labourés (Ill. 1.17). Le site de la Grande Pièce de Forges a été découvert en prospection à proximité du hameau de Forges sur la commune d'Esvres. Plusieurs concentrations de mobilier représentant environ 500 tessons ont permis de dater l'ensemble entre le 8e et le 10e siècle (CHIMIER 2016b : 31). Dans le même secteur, le site des Grandes Maisons, qui est en réalité situé sur la commune de Truyes, a livré plus de 500 vestiges correspondant à une première occupation du Haut-Empire, puis une réoccupation importante entre le 5e et le 7e siècle. Quelques fossés et clôtures structuraient cet habitat avant son abandon à la fin du 7e siècle. Le site fut réutilisé pour un usage funéraire très limité, seulement huit individus, entre le 8e et le 10e siècle (JOLY 2014 : 1-2). Après cette date, la mise en valeur du territoire évolua probablement vers une gestion sylvicole manifestée par l'installation de la forêt de Bréchenay qui fut défrichée au 16e siècle pour la mise en place de métairies (JACQUET-CAVALLI 2005 : 102-103). A l'époque carolingienne, la *villa* de *Fabrica* faisait partie des possessions de l'abbaye de Cormery, mais au 12e siècle les droits sur le domaine foncier étaient partagés entre plusieurs propriétaires en plus du monastère[68]. Un prieuré fut installé à Forges à une date antérieure au 13e siècle puisque ce dernier est mentionné dans un acte de 1231 concernant des prétendus droits de l'archevêque de Tours sur les prieurés de Cormery[69]. L'existence d'un prieuré à Forges n'impliquait pas forcément le respect d'une vie monastique, l'obligation de résidence ou la charge d'âme (FOURNEE 1979 : 46). Il s'agirait plutôt d'un petit domaine agricole administré par les moines et doté d'une chapelle (CHIMIER *et al.* 2016b : 33). Au 14e siècle, les prieurés de Cormery étaient gérés par deux moines dont un prieur qui détenait le bénéfice[70]. L'espace situé autour du lieu de Forges présente une occupation diachronique où « la nature des occupations médiévales sont dans la continuité de celles observées pendant l'Antiquité » (CHIMIER *et al.* 2016a : 694) (Ill. 1.18).

[68] L'archevêque de Tours, la collégiale Saint-Martin, l'abbaye de Marmoutier, les seigneurie d'Esvres et de Montbazon (CHIMIER *et al.* 2016b : 40).
[69] « *in prioritabus…de Forgiis* » (*Cormery*, n° 84).
[70] *« item prioratum de Forgis in quo sunt duo monachi, prior, vocatus Clemens et ejus socius* » (*Cormery*, n° 122). La présence de deux moines est également indiquée pour les prieurés de Villaines, Veigné, Vontes, Truyes, et Tauxigny.

Au Clos-Rougé, le diagnostic mené sur la *villa* antique a mis au jour plusieurs fosses contenant du mobilier des 7e et 8e siècles. Des structures pouvant correspondre à des sépultures ont également été identifiées et un individu inhumé dans un coffrage en matériau périssable a été fouillé. La fréquence des petits ensembles funéraires dans les habitats du haut Moyen Âge et la présence de sépultures dans d'autres *villae* gallo-romaines réutilisées ont permis d'attribuer ces structures à cette période. L'hypothèse formulée à la fin de l'opération pencherait pour la présence d'un site annexe à une occupation principale implantée en périphérie (CHIMIER *et al.* 2007 : 8-11). Ce site pourrait être à l'emplacement du prieuré de Saint-Paul de Vontes, mentionné dès le 11e siècle dans les sources écrites, et situé sur une parcelle voisine de la zone diagnostiquée. Ce prieuré a fait l'objet d'une étude dans le cadre d'une première année de master en 2013 mais l'analyse architecturale prévue l'année suivante n'a pas été menée à terme (LEPETIT 2013). Le site présente plusieurs bâtiments en élévation remontant au moins au 13e siècle : un porche fortifié carré avec son arc brisé ainsi que la chapelle construite au 13e siècle et modifiée à plusieurs reprises au cours des siècles suivants (Ill. 1.19 et Ill. 1.20). Plusieurs campagnes de peintures murales remontant au Moyen Âge classique ont été découvertes ces dernières années[71]. L'occupation sur le site de Vontes semble attestée à partir du 7e siècle et fut pérenne durant tout le Moyen Âge et jusqu'à nos jours.

Les prospections systématiques menées sur la commune d'Esvres entre 2012 et 2016 ont permis d'identifier une quinzaine de concentrations de mobilier de la période médiévale, dont le site de la Grande Pièce de Forges qui a déjà été évoqué. Au lieu-dit Malaguet, plusieurs concentrations de céramique ont livré du mobilier du haut Moyen Âge et des 13e-14e siècles[72]. La ferme de Malaguet, située à quelques dizaines de mètres du site, pourrait être occupée depuis cette période. Le site est représenté sur le cadastre ancien et plusieurs mentions du « village de Malaguet » ont été relevées lors de l'étude d'archives menée dans le cadre du programme *Evena*. Il s'agit probablement d'une occupation diachronique depuis le haut Moyen Âge (CHIMIER *et al.* 2016a : 270-273). Le site de la Pièce de Bau, localisé sur le plateau de Besnoëls au sud de l'Indre, regroupe plusieurs concentrations qui témoignent d'une occupation homogène du 10e siècle et une autre plus petite des 12e-13e siècles[73]. Le faible

[71] Base Mérimée, PA37000012.
[72] Le site intitulé DE 1017 (DE = Descripteur Elementaire) a livré une vingtaine de tessons du bas Moyen Âge et le DE 1018 une quarantaine de tessons du haut Moyen Âge et du Moyen Âge classique (CHIMIER *et al.* 2016b : 270-273).
[73] Le DE 4007 a livré 41 tessons, le DE4008 une trentaine et 36 tessons pour le DE4009 (CHIMIER *et al.* 2016b : 504-509). Le DE 4006 a livré 25 tessons de céramique médiévale (CHIMIER *et al.* 2016b : 502).

nombre d'occupations antiques et médiévales identifiées en prospection dans la campagne d'Esvres avait été souligné en 2014. Deux hypothèses avaient été émises : soit l'occupation du territoire du haut Moyen Âge suivait les mêmes modalités que pendant l'Antiquité, soit cette occupation s'était fixée durant la période médiévale et, recouverte par le bâti actuel, elle est devenue inaccessible à l'archéologue (CHIMIER *et al.* 2014 : 2). La vision d'une disparition progressive des habitats d'origine protohistorique à partir du Bas-Empire sans création nouvelle au premier Moyen Âge (CHIMIER et FOUILLET 2012) a été nuancée par l'existence des sites de Forges et de la Pièce de Bau (CHIMIER *et al.* 2016a : 695). L'hypothèse d'un « regroupement du peuplement autour de plusieurs points particuliers, dont le bourg d'Esvres et Forges et certains des hameaux actuels comme Vontes », effectif après l'an mil, a pu être proposée à la suite de cette étude (CHIMIER *et al.* 2016a : 695).

Sur la commune de Truyes, une occupation diachronique d'origine antique a été mise au jour sur le coteau, au lieu-dit La Tour Carrée en 2007. Pour la période médiévale, la plupart des vestiges concernaient le bas Moyen Âge bien que certains soient probablement antérieurs au 13e siècle. Les données de cette fouille ne permettent pas de caractériser avec précision cet établissement, mais la présence de silos et de trous de poteaux parmi les structures fouillées indique probablement un établissement agricole qui pourrait avoir existé durant toute la période médiévale (CHIMIER et COUVIN 2006 : 103). A Courçay, seules les prospections menées par Elisabeth Lorans à la fin des années 1980 permettent d'apporter une dimension matérielle à l'occupation renseignée par les sources écrites pour le haut Moyen Âge. Le mobilier en céramique attribué au haut Moyen Âge lors de l'étude correspond à une période comprise entre le 5e et le 7e siècle[74]. Plusieurs concentrations de tessons de céramiques du haut Moyen Âge ont été identifiées sur la rive sud à proximité des hameaux de Rouvre et du Grand Rouvre[75]. Sur la rive nord, deux concentrations importantes avec des datations similaires ont été observées au niveau du Grand-Geay au sein d'un mobilier gallo-romain prédominant et au Breuil où une nécropole mérovingienne avait été identifiée par le passé (BOBEAU 1923 : 81-91 ; CORDIER 1973 : 34). Deux autres sites ayant livré une quantité moindre de mobilier sont à mentionner à La Gagnerie et à Villetivrain où il y avait également de la céramique carolingienne (LORANS 1996 : 54).

[74] Cependant la céramique du haut Moyen Âge était très mal connue à cette époque où les fouilles de Tours constituaient l'unique référence régionale selon les dires de l'auteur (LORANS 1995 : 301). Il est dès lors possible que de la céramique de l'époque carolingienne n'ait pas été bien identifiée.
[75] Site n° 8 (Le Grand Rouvre), n° 9 (Le Grand Rouvre) et n° 10 (Rouvre) (LORANS 1995 : 301).

1.2.4 Etat du peuplement à proximité de Cormery au haut Moyen Âge

Etablir un état des lieux du système de peuplement autour de Cormery au haut Moyen Âge se heurte aux mêmes biais méthodologiques décrits pour l'Antiquité dans la partie précédente. Les territoires situés au sud de l'Indre comme les communes de Saint-Branchs et Tauxigny n'ont quasiment jamais fait l'objet d'opérations archéologiques et n'ont livré aucune information matérielle pour cette période, contrairement à la partie nord de la zone étudiée qui bénéficie du travail doctoral d'Elisabeth Lorans et des résultats du programme de recherche *Evena*. Plusieurs observations peuvent cependant être apportées à la connaissance de cet ensemble géographique. La vision désertique des campagnes du haut Moyen Âge a été abandonnée depuis le développement de l'archéologie préventive dans les années 1990 et la nouvelle lisibilité que celle-ci a apporté à l'étude des dynamiques de peuplement. Dans le Berry, la période allant du 8e au 10e correspondrait même à un « épisode d'optimum par le nombre d'établissements occupés comme par l'extension des espaces cultivés » soit un schéma très éloigné de celui « proposé à partir des seules sources écrites » (POIRIER 2010 : 26).

L'intégration des sources archéologiques à la réflexion peut changer de manière importante la perception de certains habitats du Moyen-Âge identifiés par les textes. C'est le cas du site de Vontes/Clos-Rougé qui n'apparaît dans les textes qu'à partir du 11e siècle sous la forme d'une *villa* comprenant une église, suivi peu après de la formation d'un prieuré appartenant à Cormery. La découverte de sépultures et de fosses des 7e-8e siècles à proximité du prieuré laisse penser que l'occupation principale induite par ces quelques vestiges doit se trouver à proximité, reculant ainsi de plus de trois siècles la présence humaine révélée par les textes. Le cas de Forges est similaire à celui-ci sur bien des points et également révélateur du changement de perception apporté par les sources matérielles. L'occupation est connue par les textes carolingiens, d'abord comme lieu-dit puis comme *villa* avant d'apparaître dans un texte du 13e siècle en tant que prieuré de Cormery. L'occupation induite par les textes au haut Moyen Âge n'est pas caractérisable par ces derniers, mais les résultats de prospection ont montré que l'espace lié au toponyme a bien fait l'objet d'une occupation homogène entre le 8e et le 10e siècle tandis que le site des Grandes Maisons, à environ 1 km, était principalement occupé entre le 5e et le 7e siècle. Finalement, la hiérarchie nominative établie par les textes entre le *locus* et la *villa* ne semble pas définir un changement radical d'un point de vue matériel. En tant que marqueur d'occupation, le *locus* semble même être un élément spatial assez précis pour la fin du 8e siècle si on prend l'exemple de Cormery, de Forges et probablement d'Avon. C'est probablement aussi le cas du *locum Troium* où une église est

mentionnée avant le milieu du 9e siècle. Inversement, associer le toponyme d'une *villa* du 9e siècle à une occupation matérielle définie par l'archéologie ne semble pas probant, les seules exceptions étant Forges et Truyes qui sont des cas un peu particuliers car déjà mentionnés comme lieux-dits auparavant. En plus des nombreuses *villae* citées dans les textes du haut Moyen Âge mais non identifiées, celles des Quarts, de Farce, de Truyes, de Fontaine ou d'Aubigny ne présentent aucun indice matériel connu. Ironie du sort dans cette recherche, le transect allant du nord de Tauxigny au nord de Truyes a été ignoré par les évaluations archéologiques, alors qu'il présente le plus grand nombre de toponymes de *villae*. Ce premier constat vient en tout cas renforcer la vision « territoriale » de la *villa* carolingienne pour notre corpus, ce qui n'exclut pas la présence d'établissements ou de petits habitats groupés qui restent à caractériser par l'archéologie, comme l'ont été les occupations de Forges/les Grandes Maisons et de Vontes/le Clos-Rougé.

Il est plus délicat de d'évaluer le rôle des anciens *vici* dans l'organisation de l'habitat à partir des exemples d'Esvres, de Brayes/Reignac et celui un peu plus lointain de Loches. Ils sont définis par Elisabeth Lorans comme « les premiers foyers de la christianisation des campagnes » rassemblant également des fonctions économiques avec le monnayage à l'époque mérovingienne (LORANS 1996 : 85). La longue durée de l'occupation médiévale est clairement établie à Esvres avec la présence d'une nécropole à sarcophages autour de l'église paroissiale et de vestiges appartenant probablement à une église antérieure au 11e siècle. Cette occupation est plus difficile à établir à Reignac-sur-Indre du fait de l'absence d'évaluation archéologique dans le périmètre de l'église et du château. Mais elle est très probable, étant donné la présence de maçonneries remontant au moins au 10e siècle au sein du clocher de l'église. Reignac ne semble pas être le siège d'une viguerie à l'époque carolingienne, contrairement à Esvres qui devait donc constituer l'unique lieu de relais de l'autorité publique dans la zone étudiée. Ces territoires ruraux ou *plebes* étaient gérés par les *vicarii* qui n'ont pas laissé beaucoup de traces dans les actes (ZADORA-RIO 2008 : 93). L'absence de fonction administrative à l'époque carolingienne n'empêcha pas le développement d'un site castral à Brayes à partir du 11e siècle. A Esvres, le château n'est attesté par les sources qu' à partir du 13e siècle au moins[76]. En dehors des deux églises mentionnées au 5e siècle dans ces deux *vici* par Grégoire de Tours, seule l'église de Saint-Branchs pourrait remonter aussi loin dans le haut Moyen Âge, mais cette assertion ne repose que sur l'association du vocable Saint-Bénigne à la tombe de cet évêque du 6e siècle. Des témoignages architecturaux du haut

[76] Cette datation ancienne est probablement à affiner (RANJARD 1958 : 356). Aucune étude architecturale n'a été menée à son terme sur l'ensemble bâti.

Moyen Âge ont pu être identifiés de manière générale au sein des bâtiments ecclésiaux des 11e-12e siècles comme à Esvres, Reignac, Courçay ou parmi les vestiges de l'église abbatiale de Cormery. D'autres emplacements ecclésiaux peuvent remonter au haut Moyen Âge avec certitude comme à Truyes et vraisemblablement à Tauxigny. Enfin des domaines carolingiens de Cormery disposaient de lieux de culte qui n'apparaissent dans les textes qu'à partir du 11e-12e siècle, comme Vontes ou Forges, mais qui pourraient remonter à une période plus ancienne. La fouille de Rigny-Ussé a montré l'existence d'une église et de bâtiments des 7e-8e siècles. Ces vestiges ont pu être associés à la *colonia Riniaco* mentionnée dans les documents comptables de Saint-Martin de Tours à la fin du 7e siècle. (GALINIE, LORANS et ZADORA-RIO 2004 : 42). Or la première mention de l'église de Rigny, propriété de l'abbaye de Cormery, n'apparaît dans les textes qu'en 1139, soit quatre siècles après[77]. La localisation des églises des territoires étudiés semble déjà fortement ancrée à la période carolingienne, en amont de la formation des territoires paroissiaux et de la rénovation ou reconstruction de toutes ces églises au 11e siècle, au sein d'un mouvement plus général évoqué par la célèbre phrase de Raoul Glaber[78].

La question du poids de l'héritage antique sur le système de peuplement de la zone étudiée au haut Moyen Âge peut se poser. En écho aux concepts opposés de « village des archéologues » et de « village des historiens » analysés par Elisabeth Zadora-Rio (ZADORA-RIO 1995), Florent Hautefeuille soulignait en 2006 l'opposition entre la *villa* antique de l'archéologue et la *villa* carolingienne des historiens (HAUTEFEUILLE 2006 : 353). L'établissement d'une filiation même lointaine entre ces deux entités bien différentes semble à abandonner dans le cas de notre étude. C'est même l'inverse qui ressort de l'analyse des cartes produites puisqu'aucune connexion ne peut être clairement établie entre un établissement rural antique et le toponyme d'une *villa* carolingienne (Ill. 1.21). La seule exception est peut-être la *villa Troium* qui pourrait prolonger ce qu'on soupçonne être une occupation gallo-romaine ou encore le site de Forges dont les caractéristiques restent mal évaluées pour cette période. C'est d'ailleurs bien cette dynamique diachronique qu'il faut souligner pour le territoire étudié car dans plusieurs cas les sites du haut Moyen Âge réoccupèrent un espace habité durant l'Antiquité : à Forges/Les Grandes Maisons et au Clos-Rougé, mais également à la Tour Carrée, au Rouvre/Grand Rouvre, au Grand Geay et au

[77] « *ecclesia Sanctae Mariae de Renniaco* » (*Cormery*, n° 60).
[78] « Sans doute n'est-il pas inutile de rappeler, dans ce contexte, que le passage si souvent cité de Raoul Glaber sur la « blanche robe d'églises » qui a recouvert le monde au début du XIe s., se référait explicitement non à la fondation, mais à la rénovation des lieux de culte […] » (ZADORA-RIO 2008 : 65).

Breuil. Le phénomène pourrait également concerner les bourgs paroissiaux de la vallée : les anciens *vici* d'Esvres et de Reignac, et de manière moins certaine Truyes et Courcay pour lesquels un édifice ecclésial semble attesté au haut Moyen Âge. L'occupation de la vallée semble donc se structurer autour de plusieurs pôles d'habitat entre le 8e et le 10e siècle, majoritairement sur des sites déjà occupés durant l'Antiquité. Mais de nouveaux pôles semblent également émerger si l'on prend l'exemple de Malaguet au nord de l'Indre et de la Pièce de Bau au sud. Ces deux occupations ainsi que celles de Rouvre et du Grand Geay sont situées à une distance similaire de la rivière, entre 1,2 et 1,8 km tandis que celles de Forges et du Breuil sont situées à environ 3,6 km. Cette dispersion spatiale est bien différente de l'implantation des édifices ecclésiaux du haut Moyen Âge qui restent majoritairement situés à proximité de la rivière entre Esvres et Reignac. C'est bien dans la vallée que les premiers lieux d'encadrement de l'*Ecclesia* furent établis durant l'Antiquité tardive puis au haut Moyen Âge. C'est également le long de l'Indre que se sont concentrés et structurés les lieux d'exercice du pouvoir depuis l'Antiquité, du *vicus* à la *condita/vicaria*. Et c'est toujours à proximité de ce cours d'eau que l'abbé de Saint-Martin de Tours Ithier établit à la fin du 8e siècle une *cella* monastique, au lieu-dit de Cormery.

Conclusion

La nouvelle fondation monastique fut dotée dès sa création de terres situées dans les *villae* voisines mais également dans d'autres *pagi* notamment celui de Poitiers au sud[79]. Le contexte géopolitique de cette période était vraisemblablement propice au développement foncier de la grande abbaye martinienne. Dans la première moitié du 8e siècle, les ducs Vascons contrôlaient ce territoire qui s'étendait sur toute l'Aquitaine jusqu'à la Loire, en périphérie du monde franc (BOUSSARD 1973 : 17). Charles Martel dût traverser la Loire à plusieurs reprises entre 732 et 745 pour soumettre le territoire aquitain et protéger la basilique Saint-Martin de Tours, patron de la dynastie mérovingienne, du raid sarrasin du *wali* Abd-al-Rahmân que le duc d'Aquitaine Eudes ne pouvait stopper seul (BÜHRER-THIERRY *et al.* 2014 : 306). C'est à cette période que le *castrum* de Loches fut détruit par le maire du palais neustrien et son fils[80]. A la mort de Charles, le duché d'Aquitaine fut reconstitué en tant que marche plus ou moins stabilisée, après l'ultime révolte du duc aquitain Hunald et la

[79] « *in pago videlicet Pictavo Antoniacum villam…* » (*Cormery*, n° 1).
[80] *Annales Mettenses* : 33-35 ; *Continuation de Frédégaire* : 180.

reconnaissance par son fils Waïfre de l'autorité francque (BÜHRER-THIERRY *et al.* 2014 : 315). Héritier du royaume franc, Pépin fut cependant obligé de lancer des expéditions de manière quasi-annuelle au sud de la Loire afin de démanteler les places-fortes du duché insoumis entre 756 et 768 où Waïfre mourut assassiné par les siens tandis que Pépin succombait d'une maladie (BOUSSARD 1973 : 22). La séparation des biens entre les deux fils de Pépin, Charles et Carloman, entraîna la formation de deux royaumes, l'Aquitaine et la Neustrie. Mais Charles, futur Charlemagne, intervint seul sur le territoire récalcitrant durant l'expédition de 769, et agrandit ainsi sa sphère d'influence sur des terres qui revenaient normalement à son frère (BÜHRER-THIERRY *et al.* 2014 : 330). La mort fulgurante de Carloman en 771 laissa Charlemagne seul maître à bord pour diriger les terres soumises à l'autorité carolingienne. Il mit en place une nouvelle méthode de gouvernement qui passa par la création de nouveaux royaumes dont celui d'Aquitaine en 778. A cette date-là, la limite entre la Neustrie et l'Aquitaine n'était déjà plus la Loire pour la partie sud de la Touraine, mais un tracé probablement proche de celui de l'ancien diocèse médiéval (Ill. 1.22). Le fils de Charlemagne Louis fut placé à la tête du royaume d'Aquitaine tandis que les grands de ce royaume jugés loyaux étaient reconduits dans leurs charges comtales. En 806, le partage prévu par l'empereur entre ses trois fils reprit le même tracé entre le royaume de Francie au nord et d'Aquitaine au sud. L'installation du monastère de Cormery eut lieu en bordure nord du territoire de l'ancien duché d'Aquitaine nouvellement intégré au giron neustrien, probablement durant les incessantes expéditions de Pépin durant le troisième quart du 8^{e} siècle. L'apaisement des soulèvements en Aquitaine et la création du royaume du même nom rendit la stabilité économique de la région plus permanente, favorisant peut-être l'implantation d'une dépendance monastique de Saint-Martin de Tours en bordure de l'Indre, au sein de ce « nouveau » territoire au potentiel agricole important[81]. Cette approche macro-historique n'est probablement pas adaptée à l'étude de l'évolution du monastère de Cormery sur la longue durée, mais elle permet de mettre en avant une caractéristique importante du site : sa localisation « frontalière » entre l'Aquitaine et la Neustrie. Cette « incertitude » territoriale est largement perceptible dans le cartulaire de Cormery qui rassemble à la fois des actes délivrés par les dirigeants carolingiens (Charlemagne, Louis le Pieux Charles le Chauve) et des chartes signées par les rois d'Aquitaine (Louis le Pieux avant son accession au trône, Pépin I et II).

[81] On retrouve cette notion de stabilité au sein de l'acte de fondation d'Ithier : « *donatumque in perpetuum ibidem ob mercedem et stabilitatem dominorum regum Francorum* (*Cormery*, n° 1).

Chapitre 2 - Une implantation monastique en Touraine au haut Moyen Âge : genèse du monastère de Cormery

2.1 Les fondations monastiques du haut Moyen Âge en Touraine

L'étude de ces premiers établissements s'appuie de manière exclusive sur les écrits des auteurs tardo-antiques car ces sites n'ont pas directement bénéficié d'un apport neuf de données par l'archéologie ces dernières décennies. En étudiant les modalités d'implantation des monastères bénédictins de Touraine, Elisabeth Lorans a pu définir trois phases de fondations : les fondations précoces avant le 6e siècle, les fondations carolingiennes et les fondations des 11e-12e siècles (Figure 1 et Ill. 2.1) (LORANS 2014b).

Monastère	Fondation	Phase	Fondateur	Rivière
Marmoutier	4e siècle	précoce	Saint-Martin	Loire
Saint-Julien	6e siècle	précoce	Grégoire de Tours	Loire
Cormery	791	carolingienne	Ithier (abbé St-Martin)	Indre
Villeloin	850	carolingienne	Abbaye de Cormery	Indrois
Preuilly	1001	11e	Effroy (Seigneur de la Roche Posay et Preuilly)	Claise
Beaumont-lès-Tours	1002	11e	Hervé de Buzançais (Trésorier de St-Martin)	Loire/Cher
Beaulieu-lès-Loches	1007	11e	Foulques Nerra (Comte d'Anjou)	Indre
Noyers	1031	11e	Hubert (Seigneur de Noyant)	Vienne
Seuilly	1095	11e	Guillaume de Montsoreau (Seigneur ?)	Le Négron ?
Turpenay	1127	11e	Foulques le Jeune (Comte d'Anjou et de Touraine)	Ruisseau du Lac Mort ?

Figure 1 – Les fondations monastiques bénédictines de Touraine.

2.1.1 Les fondations monastiques précoces

Les fondations non-pérennes

Le premier groupe comprend les deux grands monastères bénédictins de Marmoutier et de Saint-Julien, traités dans la sous-partie suivante. Afin de compléter le panorama du monachisme de Touraine au très haut Moyen Âge, on peut ajouter à ces deux abbayes les communautés monastiques mentionnées par Grégoire de Tours qui n'ont pas survécu après l'an mil comme Sennevières[82], Maillé/Luynes[83] et Saint-Senoch (VP, XV) ou qui se sont transformées par la suite comme Saint-Mexme de Chinon[84], devenu collégiale, ou Saint-Ours de Loches (VP, XVIII, 1), devenu église paroissiale et prieurale (ZADORA-RIO 2008 : 22) (Figure 2, Ill. 2.2).

Monasterium	**Evolution du statut après l'an mil**	**Cours d'eau**
Marmoutier	Monastère bénédictin	Loire
Saint-Mexme de Chinon	Collégiale	Vienne
Saint-Ours de Loches	Paroissiale	Indre
Maillé (Luynes)	Disparu	Loire
Sennevières	Disparu	Inconnu (l'Indre ?)
Saint-Senoch	Disparu	Inconnu (l'Esves ?)

Figure 2 - Les *monasterium* mentionnés par Grégoire de Tours au 6e siècle.

Dans un article paru récemment à propos de Marmoutier, Elisabeth Lorans et Gaël Simon ont élaboré une synthèse des connaissances sur ces premières communautés monastiques, ajoutant à ce corpus La Latte à La-Chapelle-sur-Loire (OURY 1963 : 101-102) et Amboise (LORANS et SIMON 2018 : 99). Nous n'évoquerons pas les établissements monastiques identifiés par Luce Pietri au sein du *suburbium* de la cité épiscopale de Tours qui portent le nombre total de monastères à une vingtaine (PIETRI 1983a : 350-363). Les fondations rurales mentionnées précédemment peuvent être localisées à l'échelle des communes actuelles sans plus de précision car les établissements qui n'ont pas survécu après l'an mil n'ont encore jamais été topographiquement identifiés. La Chapelle-sur-Loire, Maillé et Amboise étaient des monastères situés dans la vallée de la Loire à proximité du cours d'eau. La description de Maillé par Grégoire de Tours évoque l'existence d'une fortification antique réoccupée par les moines qui pourrait être identifiée à d'importantes maçonneries en

[82] « *Senaparia* » (VP, XVIII, 1).
[83] « *Malliacus* » (GC, 21).
[84] « *Caino* » (GC, 22).

petit appareil situées à l'emplacement de l'ancien prieuré de Saint-Venant, au sommet du coteau (LORANS et SIMON 2018 : 102). Enfin à Amboise, Loches[85] et Chinon, les établissements étaient également situés dans des vallées : dans l'ordre la Loire, l'Indre et la Vienne. Ces trois sites étaient également qualifiés de *castra* et de *vici* par Grégoire de Tours (*cf.* chap.1). Ils témoignent du lien étroit existant durant l'Antiquité tardive entre les lieux de pouvoir et l'installation des premiers établissements monastiques. Pour Elisabeth Lorans, la localisation du monastère de Chinon est à placer à la limite orientale de l'agglomération, à proximité de la collégiale Saint-Mexme et non au sein du *castrum* situé plus à l'ouest (LORANS 2006 : 214-216). A Loches, l'église Sainte-Marie-Madeleine est mentionnée dans l'enceinte du *castrum* au 10e siècle ; elle est plus tard remplacée par la collégiale Notre-Dame avant de devenir l'église paroissiale Saint-Ours après la Révolution. Cette église est traditionnellement associée au lieu de culte du 5e siècle fondé au sein du *vicus* par l'évêque Eustoche. Le monastère serait à localiser sur une terrasse en contrebas de l'éperon rocheux juste en dehors du *castrum* à l'est, à l'emplacement de l'ancienne église paroissiale (LORANS 1996 : 59-61). A Amboise, le *vicus* serait situé dans les limites de l'ancienne forteresse gauloise d'après Sulpice Sévère, de même que l'église fondée par la communauté monastique (LORANS et SIMON 2018 : 101). Enfin les fondations de Saint-Senoch et de Sennevières étaient vraisemblablement situées dans la vallée de l'Indre ou sur un plateau proche, mais pas à proximité immédiate de la rivière. L'évêque de Tours Eufronius aurait réhabilité des ruines romaines pour installer son monastère de Saint-Senoch (PIETRI 1983a : 217). Ces deux établissements ne sont cependant plus jamais mentionnés après le 6e siècle et sont probablement à considérer comme des fondations éphémères.

Ce premier aperçu topographique des fondations primitives laisse à penser que ces *monasteria* ne devaient pas être des communautés très importantes, notamment pour celles situées à l'intérieur des *castra* de Touraine qui ne pouvaient pas permettre le développement d'un complexe monastique important. D'après Isidore de Séville, le terme de *monasterium* pourrait qualifier un lieu occupé par un seul moine et pas nécessairement plusieurs individus contrairement au terme *coenobium* (GAILLARD et SAPIN 2018 : 52). Grégoire de Tours ne décrit d'ailleurs jamais des communautés très importantes ; elles ne sont composées que de quelques moines (GAILLARD et SAPIN 2018 : 55). Le caractère éphémère de ces premières communautés est à souligner, puisque finalement seules Marmoutier et Saint-Julien perdurèrent en tant qu'abbayes bénédictines après la période carolingienne (LORANS 2014b) :

[85] Saint-Ours est sur le flanc du promontoire.

une instabilité qui n'est pas propre au Val de Loire mais qui concerne l'ensemble du monde monastique précoce en Gaule.

Marmoutier

L'ermitage de Marmoutier fut fondé vers 370 par Martin, qui était alors évêque de Tours et souhaitait revenir à une vie plus érémitique, d'après son biographe Sulpice Sévère. Cette fondation serait à considérer comme la deuxième de l'Occident chrétien, après Ligugé près de Poitiers qui était également l'œuvre de Martin (LORANS 2014a). La colonie monastique fut établie sur la rive droite de la Loire, quelques kilomètres à l'est de la cité de Tours, sous la forme d'un groupement de plusieurs cellules monastiques et de bâtiments communautaires dont une église dédiée à Saint-Pierre et Saint-Paul ainsi qu'un réfectoire (Ill. 2.3). Un deuxième sanctuaire dédié à Saint-Jean fut établi à la fin du 5e siècle au sein de la communauté qui s'était agrandie (PIETRI 1983a : 153). A partir de cette période, le site monastique participe au développement du culte martinien et les lieux où le saint a vécu font l'objet d'un pèlerinage qui est mentionné par Grégoire de Tours. La topographie quasi insulaire du site à cette période permet d'associer Marmoutier à un modèle spatial identifié par Rosa Maria Dessi et Michel Lauwers où un monastère suburbain est lié à une cité épiscopale dans un mouvement pendulaire (LORANS 2012 : 195 ; DESSI et LAUWERS 2009 : 248-249).

Des fouilles archéologiques ont été menées sur le site par Charles Lelong entre 1974 et 1983 et reprises par Elisabeth Lorans depuis 2005. Au sein de l'emprise de l'église abbatiale, les chantiers de fouille successifs ont permis d'identifier des niveaux d'occupation et des maçonneries datés entre le 1e et le 4e siècle et appartenant à une construction importante. La fonction de ces bâtiments n'est pas établie ; ils pourraient faire partie d'un établissement routier plutôt que d'une *villa* malgré la présence d'enduits peints et de sols en béton (LORANS et SIMON 2018 : 91). Une voie d'origine antique passait probablement à proximité de cette zone, le long du coteau et à l'intérieur du monastère. Elle était probablement en usage au haut Moyen Âge puisqu'elle fit l'objet d'un conflit avec le comte d'Anjou au 11e siècle avant d'être fermée par l'abbé au cours du 14e siècle (LORANS 2012 : 183). Aucun des vestiges connus sur le site n'a pu être associé à une église des 4e-5e siècles. Mais en 2016 une maçonnerie courbe en petit appareil et du lapidaire comprenant un modillon en terre cuite ainsi qu'un fragment de colonnette ont été identifiés dans la partie occidentale du site, en zone 4, et pourraient appartenir à un édifice ecclésial des 6e-7e siècles. En zone 1, un autre édifice en petit appareil des 6e-7e siècles fut doté ultérieurement d'une abside

circulaire et entouré de plusieurs inhumations, ce qui permet d'établir une fonction liturgique au cours du 9e siècle. Enfin un oratoire mentionné au 9e siècle pourrait être identifié à une construction troglodytique située sur le coteau, à l'ouest (LORANS et SIMON 2018 : 93-96).

A l'entrée du monastère à l'ouest, de nombreux témoignages d'activités artisanales du haut Moyen Âge ont été identifiés avant de laisser la place à une cour recouverte de cailloutis vers l'an mil. Enfin pour clore cette synthèse diachronique sur Marmoutier, il convient de souligner le caractère pérenne de l'occupation sur le site au cours du 9e siècle alors que les chroniques et des études aujourd'hui anciennes (GASNAULT 1961a) évoquaient l'abandon du monastère à la suite des raids scandinaves (LORANS 2012 : 202).

Saint-Julien

La basilique Saint-Julien fut fondée par l'évêque de Tours Grégoire (573-594) au tout début de l'épiscopat de ce dernier d'après Luce Pietri, et apparaît localisée de manière vague « *apud Turonicam urbem* » (PIETRI 1983a : 417-419). Des reliques provenant du tombeau du saint à Brioude auraient été apportées par l'évêque pour consacrer le nouveau sanctuaire situé entre le *castrum* à l'est et Saint-Martin à l'ouest (Ill. 2.3). Les premiers bâtiments monastiques comportaient un cellier et un local destiné à nourrir les pauvres[86]. Luce Pietri évoque la présence d'un habitat[87] à proximité de la basilique, extrapolant même l'existence d'un petit *vicus* routier (PIETRI 1983a : 420) lié à l'existence d'une voie rive gauche de la Loire, qui reliait Orléans à Nantes en passant à proximité de la basilique Saint-Julien (BOUSSARD 1948 : 320). Cette voie est-ouest traversait au 4e siècle la Cité, percée de portes garnies de tours polygonales (GALINIE *et al.* 2007b : 355). L'existence d'une occupation gallo-romaine à proximité des vestiges actuels de Saint-Julien a pu être caractérisée par une fouille programmée menée entre 2000 et 2003 où des vestiges du pont et d'un aqueduc furent identifiés (GALINIE *et al.* 2007a : 171-175). Cet espace constituait la zone d'amorçage d'un ouvrage de franchissement de la Loire au 1er siècle après J.C : le pont dit Saint-Jacques qui est matérialisé par l'existence de plusieurs palées dans la Loire (SEIGNE et NEURY 2007 : 233). Entre le 4e et le 8e siècle, seules des activités de nature agricole et une occupation domestique parmi les terres noires ont pu être observées, qui étaient probablement en lien avec le monastère (GALINIE *et al.* 2007a : 178-179). A cette période, le fleuve était distant de plus de 160 mètres de la berge actuelle (CARCAUD, GARCIN et BURNOUF 2007 :

[86] Le cellier est mentionné comme « *cellariolum* » et « *prumptuarium* » et le local comme « *matricula* » (VSJ, 38, p. 130).
[87] Grégoire mentionne l'existence d'un habitat « *haud procul ab ipsa basilica* » (VSJ, 39, p. 130).

393). Les études géomorphologiques menées sur l'évolution du trait de rive de la Loire ont montré que celui-ci avait subi des aménagements progressifs à partir de l'Antiquité. La première basilique aurait été détruite lors d'un raid normand en 853 puis reconstruite un siècle après par l'archevêque Théotolon (931-947) au même emplacement (PIETRI 1983a : 419). Ce dernier avait déjà réorganisé l'espace du monastère de Saint-Martin au début du 10e siècle lors de la construction du *castrum*. Il réaménagea l'espace abbatial à Saint-Julien et éloigna les laïcs du monastère dans le souci de restaurer l'idéal monastique (GALINIE 2007c : 383).

Saint-Martin

La communauté monastique de Saint-Martin de Tours doit être appréhendée avec un regard un peu différent, étant donné que celle-ci n'est pas une fondation monastique proprement dite mais le fruit d'un processus de polarisation autour de la sépulture de saint Martin qui donna lieu à la constitution d'un groupe basilical complexe, dépendant du pouvoir épiscopal et dédié au culte des reliques (PIETRI 1983a : 117, NOIZET 2001a). Le tombeau du saint évêque fut intégré dans une basilique martyriale à partir de la fin du 5e siècle sous l'impulsion de l'évêque Perpet (458-488) qui souhaitait affirmer la place de Tours en tant que centre religieux, face à l'arianisme de l'Aquitaine Wisigoth au sud de la Loire (SAPIN 2007 : 257). Des fouilles ont pu être menées à proximité de la basilique et notamment du cloître à la fin des années 1970. Ces opérations archéologiques ont permis d'identifier des bâtiments gallo-romains qui ont eux-mêmes succédé à une occupation gauloise. Un habitat du 1er siècle avec des peintures murales a précédé une *domus* avec des sols construits et une cour à péristyle qui fut probablement abandonnée au cours du 3e siècle. A partir de cette période et jusqu'au 5e siècle, cet espace fut utilisé en tant que zone funéraire matérialisée par la présence de tombes en sarcophages et de cercueils chevillés (GALINIE 2007b : 91-95). C'est à proximité immédiate de cette nécropole que Martin fut inhumé en 397 et qu'une chapelle fut érigée par l'évêque Brice sur sa tombe. Un bâtiment en bois sur quatre poteaux identifié en fouille pourrait avoir servi à abriter provisoirement le corps de Saint-Martin à la fin du 5e siècle (GALINIE 2007b : 96). Entre le 5e et le 9e siècle, des occupations et des inhumations se succédèrent sur ces zones annexes à la basilique avant que l'ensemble du complexe martinien ne soit réorganisé, ce qui aurait eu lieu à la suite des incursions scandinaves (GALINIE 2007b : 100).

Le caractère monastique de la communauté séculière ne commença à s'affirmer qu'à partir du 7e siècle sous l'influence de la reine Bathilde (DIERKENS 1989). Cette évolution a été décryptée par Hélène Noizet et nous ne ferons que la résumer dans le présent paragraphe

(NOIZET 2007 : 29-37). L'introduction d'un ordre régulier à Saint-Martin est attestée aux alentours de 672 par un privilège accordé par l'évêque Chrodebert. Ce dernier s'accompagne de la liberté monastique[88], confirmée par le pape Adéodat, qui exclut l'évêque de l'administration du temporel concédé à l'abbé. Pour le premier quart du 8e siècle, les privilèges d'Ibbon et de Gunthram attestent l'élection de l'abbé par les frères, ce qui impliquerait l'application de la règle de Saint-Benoît. A la fin du 8e siècle, les frères de la *basilica sancti Martini* sont considérés comme des moines dans les diplômes d'immunité de Charlemagne[89] (NOIZET 2007 : 31). Cependant le testament de l'abbé de Saint-Martin Ithier daté du 22 février 791 révèle parmi les signataires la présence de clercs aux côtés de moines[90]. Au sein du complexe basilical, moines et clercs cohabitaient donc au 8e siècle pour faire fonctionner le culte san-martinien (FELTEN 1980 : 232). L'hétérogénéité de statut commença à poser problème après le couronnement de Charlemagne en 800, au sens où elle ne cadrait pas avec le projet impérial de romanisation et d'uniformisation des pratiques liturgiques, ce qui impliquait notamment la distinction entre les règles monastiques et canoniales. Un mouvement réformateur aboutit sous Louis le Pieux à distinguer clairement les deux normes aux assemblées d'Aix-la-Chapelle tenues entre 816 et 819 (HELVETIUS et MATZ 2014 : 74). Ce choix était complexe pour les communautés basilicales qui n'étaient pas exclusivement monastiques car elles comprenaient également des clercs, qui ne faisaient pour autant pas partie du clergé épiscopal. Deux donations en 813 et 818[91] évoquent l'application de la règle canoniale à Saint-Martin et permettent donc de penser que la voie séculière fut choisie par la communauté (FELTEN 1980 : 232). Hélène Noizet remarque cependant que ce n'est qu'à partir de 862 que le terme de *canonici* fut utilisé pour désigner les membres de la communauté ce qui n'assure pas un suivi de la règle canoniale par la totalité de la communauté avant cette date (NOIZET 2007 : 37).

2.1.2 Les dynamiques de fondation : des pistes de réflexion

Un territoire san-martinien ?

Le premier constat que nous pouvons formuler concerne l'absence totale de fondation monastique sur le territoire de l'ancien diocèse de Tours entre la fin du 6e siècle et celle du 8e siècle, où la *cella* de Cormery fut établie. Cette période est pourtant un moment de

[88] Voir GASNAULT 1953 : 132-140.
[89] *Diplomata Karolinorum*, n° 141 et n° 195.
[90] *Cormery*, n° 1. Parmi les quatorze témoins sont distingués les *diaconus,* les *monachus* et les *presbyter*.
[91] GASNAULT 1953 : n° 23 et n° 29.

grand dynamisme pour le monachisme franc avec pas moins de 320 fondations au cours du 7e siècle. Ce chiffre important est en partie dû à l'action des moines venus d'Irlande et adeptes de la *peregrinatio* dont le plus représentatif et le plus influent fut sans nul doute Colomban. Mais ce dernier put s'appuyer sur un réseau monastique résilient pour diffuser sa réforme et bénéficia d'un système politique donnant plus d'importance aux moines comme ce fut le cas avec la reine Bathilde (FELLER 2009 : 73). Celle-ci réforma également le fonctionnement des grandes basiliques du royaume en introduisant une règle de vie plus stricte – inspirée de celle de Colomban et de Benoît – en limitant le contrôle des évêques sur ces communautés et en renforçant le lien spirituel avec la monarchie (BÜHRER-THIERRY *et al.* 2014 : 269). Saint-Martin de Tours bénéficiait apparemment d'un statut privilégié pour Colomban puisqu'il se rendit à la basilique tourangelle après son expulsion de Luxeuil au début du 7e siècle alors qu'il n'était pas particulièrement sensible au culte des saints (GAILLARD et SAPIN 2018 : 59). Mais comment peut-on expliquer l'absence de fondation sur le territoire étudié durant deux siècles ?

L'hypothèse du vide documentaire lié à la disparition des sources écrites ne peut être exclue. L'exemple de l'ancien monastère de femmes de Saint Loup à Saint-Pierre-des-Corps illustre ce propos. Nous ne connaissons ni la période de fondation ni la date de disparition de ce monastère qui dépendait de l'archevêque et qui n'est mentionné brièvement qu'en 939 (SALMON 1845). Une seconde piste de recherche pourrait être explorée à travers la question de la fonction d'une fondation monastique : à cette période qui fonde et pourquoi ? A cette vaste interrogation, on pourrait répondre très sommairement qu'avant l'arrivée de Colomban ce sont majoritairement des fondations aristocratiques qui alimentent le prestige de la famille (FELLER 2009 : 74-76). D'un autre côté, les fondations d'abbayes pouvaient également appuyer les logiques territoriales d'un pouvoir politique comme le montre l'exemple de la conquête de la Frise par Pépin à la fin du 7e siècle et le rôle décisif des monastères. Il est possible que la renommée de Saint-Martin de Tours lui ait permis de « préserver » en quelque sorte un monopole spatial dans la vallée de la Loire où de nombreux domaines lui appartenaient. La communauté se serait ainsi constituée un « territoire san-martinien » pour reprendre les termes d'Hélène Noizet qui avait déjà souligné pour la période carolingienne la présence quasi « hégémonique et exclusive » de la collégiale en Touraine (NOIZET 2001b : 14). Cette dynamique territoriale san-martinienne est séduisante, bien qu'elle ne prenne pas en compte le rôle potentiel des autres abbayes comme Marmoutier ou Saint-Julien. Un « état de grâce » qui persisterait d'une certaine manière au 9e siècle, puisque la création du monastère

de Cormery à la fin du 8e siècle fut l'œuvre d'Ithier, abbé de la collégiale Saint-Martin de Tours.

Réoccupation et fondation

Une deuxième remarque peut être énoncée à propos de l'implantation des sites monastiques. En Touraine, les fondations précoces semblent exclusivement s'installer sur ou à proximité d'un site occupé durant l'Antiquité. Ce constat est loin d'être une nouveauté pour le monachisme primitif et peut être étendu à l'ensemble de la Gaule. Ainsi le premier monastère fondé par saint Martin à Ligugé près de Poitiers s'est également inséré dans un habitat préexistant, probablement une *villa* dont le bassin fut intégré au bâtiment ecclésial (BOISSAVIT-CAMUS 2010 : 215-236). La fouille du site de Romainmôtier en Suisse a mis en évidence la réoccupation de deux bâtiments gallo-romains dans ce monastère fondé au 5e siècle et rénové par les moines de Luxeuil deux siècles après (BULLY 2010 : 147-148). Les exemples d'occupations antérieures aux complexes monastiques du haut Moyen Âge abondent : Condat dans le Jura, l'île de Lavret ou Landévennec sur les côtes bretonnes pour n'en citer que quelques-uns parmi la liste des sites ayant fait l'objet de fouilles (GAILLARD et SAPIN 2018 : 55). Nous avons vu précédemment que les deux monastères bénédictins tourangeaux de Marmoutier et de Saint-Julien étaient également inscrits dans ce processus de réoccupation, de même que la basilique funéraire de Saint-Martin. La caractérisation de l'occupation antique avant l'installation des moines reste cependant plus délicate à interpréter. La présence d'une voie à proximité a pu inviter les chercheurs à proposer l'hypothèse d'une « station routière » à Saint-Julien (PIETRI 1983a : 420) ou plus récemment à Marmoutier (LORANS et SIMON 2018 : 91). A Saint-Martin, la présence d'enduits peints et l'organisation des maçonneries d'un habitat gallo-romain ont amené Henri Galinié à identifier une *domus* à péristyle (GALINIE 2007b : 91-95). Force est constater que l'état archéologique de ces sites - objets de transformations successives au cours des siècles qui ne sont parfois appréhendées que de manière très partielle - rend les interprétations fonctionnelles délicates. La qualification de station routière permet de ranger le site dans une catégorie « inférieure » au *vicus* ou à l'agglomération secondaire mais « supérieure » à la *villa* et ainsi de caractériser des sites qui ne rentrent pas dans des cases définies. C'est également le cas d'Esvres-sur-Indre où l'habitat antique identifié n'incitait pas à parler en 2014 d'agglomération mais d'un « site routier localisé le long des routes bordant l'Indre » (CHIMIER *et al.* 2014 : 1) ou encore du site de Mazelles à Thésée (*Tasciaca*) dans le Loir-et-Cher interprété comme une *mansio* sur la *Table de Peuntinger* (COLLEONI 2016 : 3). Bien que les monastères de Loches et Chinon

n'aient pas été matériellement identifiés, les sources écrites et archéologiques attestent une occupation tardo-antique matérialisée notamment par les enceintes des *castra* au sein desquelles les monastères ont pu s'intégrer. La fouille de l'éperon perchée de Pampelune dans l'Hérault a montré l'existence d'un édifice ecclésial du 6e siècle au sein de l'emprise défensive (SCHNEIDER 2014 : 436).

En conclusion on peut souligner pour ces monastères ligériens l'opposition entre le discours monastique parfois véhiculé par les textes qui met en exergue l'isolement des sites – métaphore des anachorètes du désert d'Egypte – et la réalité archéologique qui atteste souvent une occupation en amont de l'installation des moines. Elisabeth Lorans avait souligné ce fait pour Marmoutier où les résultats archéologiques rentrent en contradiction avec le discours de Sulpice Sévère (LORANS 2017 : 60).

Hydrographie monastique

Enfin nous pouvons émettre une troisième remarque d'ordre plus général sur la localisation des établissements. Au 8e siècle, les monastères actifs sont principalement situés dans la vallée de la Loire non loin du pôle formé par la basilique et la cité de Tours. Analysée à l'échelle du diocèse, la fondation du monastère de Cormery par l'abbé de la collégiale Saint-Martin en 791 et celle de Villeloin par l'abbaye de Cormery au milieu du 9e siècle marque une certaine rupture spatiale avec les logiques des fondations précédentes[92]. C'est une vallée secondaire de la Loire qui est privilégiée par Ithier pour instaurer – via son testament – une *cella* à la fin du 8e siècle : une vallée formée par une rivière de moyenne importance – l'Indre – où les domaines appartenant à la collégiale san-martinienne sont justement moins nombreux qu'à l'ouest. Un demi-siècle plus tard, le monastère de Cormery installera sur l'Indrois, un affluent de l'Indre en amont, une *cella* monastique qui deviendra l'abbaye de Villeloin (Ill. 2.7). Cette colonisation de l'Indrois n'est probablement pas due à une seule dynamique bien identifiée mais à un processus multifactoriel structuré autour de la rivière. L'installation des monastères carolingiens au bord de l'Indre et de l'Indrois permet de penser que la proximité avec une rivière était un caractère déterminant de l'implantation monastique. Ce constat s'appuie d'une part sur l'analyse diachronique de l'occupation du sol menée dans le chapitre 1 et de l'autre sur la bibliographie importante qui aborde la question des fondations monastiques sous l'angle de l'accès à l'eau. La maîtrise monastique de l'eau a longtemps été

[92] On ne peut totalement exclure de cette analyse les fondations de Saint-Senoch et de Sennevières car elles témoignent d'une forme de vie monastique précoce en dehors de la vallée de la Loire ; mais celles-ci n'ont pas crée de dynamique pérenne une fois le fondateur décédé.

perçue comme une innovation propre au Moyen Âge classique, impulsée par les Cisterciens (ZETTLER 1996 : 74) ; mais l'importance de l'eau au sein des monastères est pourtant attestée par les sources archéologiques et textuelles dès l'époque carolingienne, et concerne tout autant l'implantation des sites que l'aménagement du milieu hydraulique environnant. Albrecht Hoffmann a démontré en 1996 que le potentiel hydraulique d'un site était un critère d'installation fondamental, autant chez les bénédictins que chez les cisterciens (HOFFMANN 1996). Plus récemment, Gilles Rollier a montré que l'implantation monastique au bord d'une rivière perpétuait une tradition hydraulique en cours dès l'époque carolingienne (ROLLIER 2010 : 380). En écho à cette idée, on constatera que le versant nord de la Loire ne fit pas l'objet d'installation monastique avant le 12e siècle avec l'implantation d'ordres nouveaux comme les cisterciens de la Clarté-Dieu, de Fontaine-les-Blanches et de Moncé (LORANS 2014b). Ce tropisme pourrait s'expliquer par l'existence sur ce territoire d'un réseau hydrographique moins dense qu'au sud de la Loire où il existe de nombreux affluents. L'espace situé au nord de l'axe ligérien serait donc moins propice à l'installation d'une communauté monastique. Cela ne voulait pas pour autant dire que cet espace n'était pas occupé par l'homme au haut Moyen Âge. L'analyse du temporel san-martinien réalisée par Hélène Noizet a montré que la collégiale possédait de nombreux domaines dans cette zone, et que ces derniers étaient toujours situés le long d'une rivière, principalement la Choisille, le Loir ou un de ses affluents (Ill. 2.4) (NOIZET 2002 : 20). Le potentiel hydrographique des sites monastiques du Val de Loire constitue probablement un des critères d'installation le plus important. D'un point de vue diachronique, on remarquera que les fondations bénédictines s'émancipèrent peu à peu du centrisme de la *cité* de Tours et de la basilique Saint-Martin via l'axe Indrois à la période carolingienne puis sur l'ensemble du plateau au sud de la Loire à partir du 11e siècle (Ill. 2.1). La proximité avec les axes fluviaux les plus importants de la région fut d'abord privilégiée : la Loire pour les fondations précoces, puis les rivières de taille moyenne pour la période carolingienne et la première moitié du 11e siècle, enfin des cours d'eau de plus petite dimension pour la fin du 11e siècle et le début du 12e siècle.

2.2 Aux origines de Cormery : une fondation martinienne

2.2.1 Du *locus* à la *cella* de Cormery

Installation sur une terrasse alluviale

L'implantation du monastère de Cormery au bord de l'Indre ne déroge pas aux schémas d'installation classiques analysés par André Dupont pour les monastères carolingiens du Roussillon (DUPONT 1955 : 240). Trois types d'environnement avaient été identifiés : en fond de vallée, en bordure de rivières sur des terrasses alluviales ou au contact des sources. La consultation de la carte géologique permet de constater que le monastère de Cormery correspond plutôt à la deuxième catégorie. L'établissement a été aménagé en surplomb de la rivière, à l'emplacement de formations alluviales anciennes qui ne forment pas à proprement dit des terrasses alluviales (Ill. 2.5). L'emprise du site est entièrement comprise au sein de la formation alluviale ancienne « Fx » qui est composée de sables et de graviers peu altérés « à une altitude relative de 4 à 10 mètres au-dessus de la rivière à l'étiage » (RASPLUS, MACAIRE et ALCAYDE 1982 : 18-19). Cette formation est parfois emboitée dans les alluvions Fw qu'elle peut recouvrir et qui sont composées d'argiles, de sables, de graviers et de galets altérés à une altitude relative de 8 à 18 mètres au-dessus de la rivière à l'étiage. Ces couches géologiques ont pu être observées lors de sondages archéologiques entrepris en 2017 dans la galerie sud du cloître de l'église où des couches d'alluvions jaunes à galets parsemées de poches de sédiments sableux avaient été atteintes (Ill. 4.8) (POUYET, MICLON et BEDECARRATS 2017 : 31). Il est difficile de déterminer la nature exacte de la couche alluvionnaire mise au jour sans réelle étude géomorphologique, mais la présence de galets altérés laisse planer le doute sur l'identification de cette formation comme un type Fx. L'emboitement parfois évoqué dans la carte géologique entre Fx et Fw est envisageable. Lors de la fouille, nous avons pu observer que la banquette (EA 1000) du mur gouttereau nord de l'église était construite directement sur ces couches alluvionnaires, mais il n'a pas été possible d'observer si cela était également le cas du mur de l'église lui-même (M 103) ou si celui-ci faisait l'objet d'une fondation aménagée voire maçonnée (POUYET, MICLON et BEDECARRATS 2017 : 31). La présence d'alluvions en place à faible profondeur témoigne d'une mise en œuvre du bâti directement au sein de la formation alluviale, a priori sans apport de remblai massif. La probabilité de retrouver des couches anthropiques antérieures au haut Moyen Âge sous ces alluvions est ainsi très faible. Mais cette remarque n'est valable que pour l'espace observé lors de la fouille et nécessiterait d'être vérifiée sur une plus grande surface pour être élargie à l'échelle du site.

L'installation du monastère sur le coteau a nécessité un nivellement du site lors du développement de l'établissement au fil des siècles. Cette configuration sous la forme de terrasses est perceptible sur un axe nord-sud : l'église abbatiale fut mise en œuvre sur le point le plus haut, dominant les bâtiments claustraux comme le réfectoire ou le cellier qui avaient des niveaux de circulation plus bas (POUYET 2017b : 4.2).

Le locus Cormaricus

Le lieu d'installation de la celle est cité pour la première fois dans la charte de fondation de l'abbaye sous le nom de *Cormaricus*[93]. Le toponyme en « -iacus » serait « gallo-romain » d'après les catégories chronologiques que les toponymistes avaient établies à la suite du travail d'Arbois de Jubainville (D'ARBOIS DE JUBAINVILLE 1890). Annick Chupin y voyait les traces d'une occupation « Wisigoth » dont le lieu-dit aurait gardé la mémoire, dénonçant un « réflexe d'étymologie populaire » aboutissant à l'établissement d'une origine pour le moins farfelue (CHUPIN 1997). Les dérives des analyses toponymiques dans l'étude des territoires ont été déjà soulevées par March Bloch dans les années 1930, mais l'absence d'alternative pour étudier l'occupation du sol permit à la discipline, facilement exploitable par les érudits locaux, de se maintenir comme substitut de l'archéologie jusque dans les années 1970. La méthode n'a pas résisté au développement des prospections pédestres puis de l'archéologie préventive qui établirent un paysage toponymique en constante mutation dans le temps (ZADORA-RIO 2001). Ce dont on est certain, c'est que le terme *Cormaricus* et ses dérivés[94] ne sont pas mentionnés par Grégoire de Tours au 6e siècle, ni dans aucun acte antérieur à la fondation du monastère. Il est possible que le lieu n'ait pas fait partie du réseau foncier san-martinien au 8e siècle. Le site pourrait notamment avoir été récemment acquis par Ithier ou avoir été donné par la famille des *Palladii* pour la fondation. La formulation employée dans le testament d'Ithier évoquerait l'ancienneté des lieux : « *qui nuncupatur Cella sancti Pauli, quod Cormaricus a priscis et hactenus vocatur* »[95]. Il est difficile de déterminer si cette ancienneté concerne l'établissement du monastère quelques années avant la « fondation officielle » du site ou si cette mémoire du « *sanctum locum* » est bien antérieure à l'œuvre d'Ithier[96]. Le prieur Gaigneron évoque en 1666 d'ailleurs la date de 785 pour

[93] *Cormery*, n° 1.
[94] Entre 791 et 1189, Annick Chupin a remarqué que seuls les dénominations suivantes étaient utilisées : *Cormaricus*, *cormaricensis* et *cormaricenus* (CHUPIN 1997 : 135).
[95] *Cormery*, n° 1.
[96] « *Itaque in dedicatione praefatae basilicae dedimus, simulque delegavimus ac tradidimus ad memoratum sanctum locum, qui nuncupatur Cella sancti Pauli, quod Cormaricus a priscis et hactenus vocatur…* » (*Cormery*, n° 1).

l'établissement de Cormery dans son *Historia Cormaricensis*[97]. Annick Chupin cite une lettre d'Alcuin datée entre 782 et 796 où ce dernier presserait Ithier d'achever son œuvre à Cormery[98] (CHUPIN 2004 : 103).

Pour conclure sur cet aspect, on peut constater l'existence d'un habitat doté d'un vocable avant l'arrivée des moines à la fin du 8e siècle. Une hypothèse qui est, en l'état actuel des connaissances, confirmée par les données des sondages archéologiques. Les analyses C^{14} réalisées sur une couche de destruction mise au jour dans la galerie du cloître ont livré des datations antérieures de plusieurs décennies à la fondation du monastère (*cf.* 4.2.2).

Le désert ?

Ces éléments contredisent avec poids l'hypothèse d'une installation « *in loco deserto* » rapportée par les mauristes Yves Gaigneron et Gilbert Girard ; le terme n'est d'ailleurs employé ni par Ithier, ni par Alcuin comme l'a judicieusement remarqué Annick Chupin (CHUPIN 1997 : 138). Mais la transposition de la fondation dans un désert végétal et sauvage – représentant l'idéal monastique des premières expériences du désert égyptien – prit rapidement le dessus dans le discours historiographique de la genèse de Cormery. Cette image idéalisée de la fondation monastique se retrouve dans de nombreux récits historiques ; on citera comme unique exemple la retraite de Marmoutier évoquée par Sulpice Sévère dans un lieu isolé à proximité d'une forêt (LORANS 2007b : 362).

Pour Cormery, l'usage du terme « *rusticus* »[99] pour décrire le monastère dans une charte datée de l'an 800 illustre une vision humble et épurée de la fondation : une construction sémantique puisque cet acte est un faux fabriqué par les moines au cours du 11e siècle[100]. Analysant le texte de Dom Gérard qui évoque la reconstruction du monastère de Cormery par Fridugise[101] et que l'on peut raccorder à l'acte n° 9 daté de 831 du cartulaire publié par Bourassé[102], Annick Chupin mentionne la pauvreté des bâtiments conventuels qu'Alcuin aurait souligné[103]. Une image « rustique » qui vient renforcer l'action ultérieure des réformes monastiques, particulièrement celle de Fridugise, architecte tardif de l'application de la réforme monastique carolingienne.

---

[97] *Historia Cormaricensis*, f° 12.
[98] « *Quod animo cogitetur opere perficiatur* » (*Alcuin. Epistolae*. 52). La note de bas de page indique « *Haec spectare videntur ad aedificandum coenobium Cormeriacense ; quod quidem conditum Itherius die* ».
[99] « *quae rustico nomine Cormaricus dicitur* » (*Cormery*, n° 1).
[100] *Cormery*, n° 2. Voir GASNAULT 1953 : 157.
[101] *Monasticon Benedictinum*, f° 254.
[102] *Cormery,* n° 9.
[103] « sans doute de torchis et couverts de branchages […] indignes d'un monastère bénédictin » (*Notes sur le Ms. Lat 12665*).

Deux autres éléments géographiques accompagnent la vision historiographique de la fondation : les îles et la forêt[104]. Il s'agit cependant d'une transposition paysagère de l'époque moderne ou contemporaine sur un espace ayant subi de multiples transformations depuis le 8e siècle. Le processus de formation des îles de l'Indre n'est pas bien identifié. Maelle Cailliau soulignait déjà ce fait pour les îles de la commune d'Esvres (CAILLIAU 2016 : 92). C'est tout particulièrement l'impact de l'homme sur l'hydro-système qui est mal évalué et notamment celui des moulins sur la formation des îles. Les transformations induites par ces structures peuvent modifier considérablement la morphodynamique de la rivière en engendrant des retenues sédimentaires (DEPRET, GAUTIER et HOOKE 2013 : 246-250). Ainsi les îles qui abritaient les moulins de Cormery au début du 19e siècle n'existaient probablement pas au haut Moyen Âge, du moins pas sous la forme actuelle, puisque nombre de ces îlots ont été créés ultérieurement en détournant le lit majeur en amont à l'aide d'un barrage.

En ce qui concerne la forêt de Bréchenay, la vision d'un « glacis redoutable entre Aquitaine et Neustrie » semble également à nuancer (CHUPIN 1997 : 134). Le travail doctoral de Gael Jacquet sur la forêt en Touraine s'est essentiellement concentré sur le Moyen Âge classique et l'époque moderne mais elle avait pu estimer que la reprise forestière avait eu lieu entre la fin de l'Antiquité et la fin du haut Moyen Âge (JACQUET-CAVALLI 2003 : 133-134). Pour le site des Grandes Maisons à Truyes, Stéphane Joly propose un développement de la forêt entre les 9e-10e siècles et la fin du Moyen Âge (JOLY 2014 : 1-2). Cette dynamique forestière pourrait être liée à un phénomène plus large de restructuration des territoires induit par le regroupement de l'habitat à partir du haut Moyen Âge. Il n'est donc pas certain que cette implantation fut déjà développée lors de la fondation de la *cella* de Cormery tant les bornes chronologiques envisagées sont larges. Une question fondamentale concerne la nature du lien existant entre le monastère san-martinien et cette forêt de Bréchenay. Est-ce que l'implantation de la *cella* eut lieu dans un espace où la reprise forestière était bien amorcée ? Dans ce cas, la forêt de Bréchenay aurait été perçue comme une richesse à exploiter pour le réseau monastique de Saint-Martin. Ou est-ce que les moines initièrent ou développèrent la reprise de l'espace forestier au cours du 9e siècle dans la vallée de l'Indre ? Il est évidemment impossible de répondre à cette question en l'état actuel des connaissances mais la mise en place d'études environnementales, comme des analyses polliniques, permettrait peut-être de faire émerger de nouvelles données. Les descriptions des domaines de Cormery dans la vallée

[104] « La forêt de Bréchanay fournirait le bois et en abondance. Une carrière de bonne pierre serait utilisable sur la rive droite. Il serait aisé de s'aider des îles pour aménager les moulins à blés, à tan et à foulon. » (CHUPIN 2004 : 107).

de l'Indre ne permettent pas de se faire une idée précise de la part de la forêt dans l'occupation du sol mais elles renvoient cependant l'image d'un paysage diversifié où les bois côtoient entre autres les terres, les vignes et les prés. Elisabeth Lorans évoque ainsi le paysage agraire du Lochois comme donnant « plus de poids au cultivé qu'à l'inculte » d'après les sources antérieures à l'an mil (LORANS 1996 : 173).

2.2.2 Les premiers temps de la fondation

Le précepte d'Ithier : une fondation pro animae *?*

La naissance de la celle de Cormery est établie par un acte officiel : le précepte d'Ithier qui agit en tant qu'abbé de Saint-Martin de Tours. L'aspect testamentaire de l'acte est perceptible dans le texte à plusieurs reprises, notamment dans les signatures : « *Ego Iterius, etsi indignus abba, hoc testamentum feci devotione plenissima pro animae meae remedio* »[105]. Cette formule renvoie au don *pro anima*, qui constitue une « libéralité portant sur des biens fonciers et accordée à une église ou à un monastère afin que leurs desservants prient pour l'âme du donateur » (JOBERT 1977 : 205) ou encore « un acte donation indépendant des actes de dernière volonté » (MAGNANI 2005 : 387). L'usage du testament mérovingien sous une forme héritée de l'Antiquité disparut à partir du 8e siècle au profit de cette pratique sociale qui comprenait une préoccupation eschatologique (BARBIER 2005 : 7-9). Le testament d'Abbon, établi en 739 en faveur de l'abbaye de la Novalaise et recopié au début du 12e siècle dans le cartulaire de Saint-Hugues est un exemple très connu et tardif de testament structuré selon les traditions romaines[106]. L'ensemble des biens d'Abbon est énuméré dans le document qui détaille également leur origine : par héritage, achat ou jugement (MAGNANI 2005 : 380). Comparé à ce document, le précepte d'Ithier est tourné de manière très différente puisque les biens donnés par l'abbé de Saint-Martin au nouveau monastère ne représentent qu'une partie des propriétés concédées au monastère et probablement pas la totalité des biens d'Ithier. Cormery est également doté de domaines appartenant à Saint-Martin et provenant notamment d'un certain Hubaud, d'une Reginalonde ou encore de Charlemagne, mais également de biens du monastère de Saint-Pierre-le-Puellier, à proximité de la basilique Saint-Martin, ainsi que de deux frères membres de l'aristocratie appelés Pantaleon et Palladius. Les dispositions de ce document permettent de l'associer aux formes d'actes hétérogènes du 8e siècle « qui faisaient fonction de testaments par leurs dispositions spirituelles et patrimoniales » (BARBIER 2005 :

[105] *Cormery*, n° 1.
[106] *Saint-Hugues,* n° 22 (voir GEARY 1985).

10). Cette démarche permet à Ithier de créer une nouvelle base territoriale pour Saint-Martin de Tours tout en bénéficiant du prestige immense de la fondation *pro anima*. Il demande ainsi aux frères de célébrer une messe anniversaire en son honneur lors de l'« *anniversaria Principum Apostolorum veniente solennitate* » : lors de la fête de Saint-Pierre et de Saint-Paul qui sont célébrées le même jour[107]. L'aspect testamentaire permettant de sceller de manière irrévocable avec le même lien l'ensemble des biens donnés au jeune monastère de Cormery. L'immobilisation d'un patrimoine familial autour d'une abbaye permettait aux groupes aristocratiques de ne pas éparpiller celui-ci à travers les héritages et d'en garder les bénéfices. La fondation d'une abbaye nécessitait normalement l'approbation de l'évêque du diocèse qui consacrait église et abbé (TREFFORT 2018 : 10). Mais la présence du pouvoir épiscopal dans les actes en lien avec Cormery n'est observable qu'à partir du 9e siècle. Le fait que le monastère ne soit qu'une dépendance monastique de Saint-Martin de Tours durant les premiers temps de la fondation explique probablement l'absence de lien direct.

Les informations que nous possédons sur Ithier sont assez limitées car il n'a jamais fait l'objet d'une enquête prosopographique approfondie à l'exception d'un article d'Annick Chupin en 1993. Elle pense que ce dernier est originaire d'Aquitaine sans réellement citer de sources. Son nom apparaît pour la première fois en 760 dans un acte signé à Attigny dans lequel il succède à Baddilo à la chancellerie de Pépin le Bref, mais son écriture aurait été reconnue sur un acte de 753 (TESSIER 1962 : 42). Sa fonction de chancelier continue sous Charlemagne entre 769 et 776, période durant laquelle il effectua des missions importantes notamment auprès du pape à Rome d'après Annick Chupin[108]. Sa nomination en tant qu'abbé de Saint-Martin eut lieu en 775 pour Georges Tessier, suivi par Annick Chupin, ou entre 770 et 774 pour Jean Chélini (CHELINI 1991 : 19). En tout cas en 775, il n'est pas présent au palais de Quierzy pour signer le diplôme d'immunité de l'abbaye de Farfa selon lequel un certain

[107] « *Unde constitui ob hoc pro devotionis amore, anniversaria Principum Apostolorum veniente solennitate, juxta qualitatem possibilitatis, sicuti Dominus affluentiam ibi dederit, omni anno fratribus sancti Senioris ministrandam* » (*Cormery*, n° 1). On notera également la référence au précepte de Saint-Paul dans l'Epître aux Corinthiens (3, 14) : « *Si cujus opem manserit, mercedern accipiet* » qu'Annick Chupin traduit comme « celui qui laissera une œuvre derrière lui en recevra la récompense dans l'au-delà » (CHUPIN 1993).

[108] Celles-ci ont été répertoriées par Annick Chupin dans son article de 1993 qui contient l'extrait suivant : « Voir lettre du pape Etienne III à Bertrade et à Charlemagne en 770-771, où il est appelé *« religiosissimus et prudentissimus vir* ». Le pape Hadrien en 774 le loue comme « *religiosum ac prudentissimum capellanum et notarium* (*Liber Pontificalis*, édit. Abbé Duchesne, Paris 1886). Ithier est encore auprès du même Hadrien, comme « *missus dominicus* », en compagnie de Magenaire tous deux « *fidelissimi et nobilissimi* » en mai-septembre 781. Leurs noms repassent dans une lettre d'Hadrien à Charlemagne, en 781-782 : au total quatre missions d'importance, non pas pour présenter quelque requête au Pape, mais pour enquêter afin de reconstituer le domaine dont l'Eglise de Rome avait été spoliée, c'est-à-dire tout l'exarchat de Ravenne, la totalité aussi des duchés de Spolète et de Bénévent. » (CHUPIN 1993, 225, note 5.)

Guibald le remplace dans sa fonction de chancellier[109]. Ses activités entre 791 et 796 sont presque inconnues, de même que son année de mort exacte qui reste pour l'instant en lien avec la nomination d'Alcuin à la tête de la collégiale tourangelle[110]. L'hypothèse qu'Ithier se soit retiré à Cormery après la construction de la *cella* a pu être évoquée[111] mais l'existence d'un abbé inconnu à la tête de Saint-Martin entre Ithier et Alcuin apparaît très peu probable.

L'abbatiat d'Alcuin

Le personnage d'Alcuin tient une place très importante dans la recherche historique carolingienne, par le rôle politique important qu'il joua en tant que conseiller de Charlemagne et abbé de Saint-Martin mais également pour l'importante production écrite - notamment épistolaire - qu'il laissa derrière lui[112]. Originaire de Northumbrie, il fut formé à la cathédrale de York avant de rejoindre le royaume franc et son souverain à partir de 781. Il dirigea jusqu'en 796 l'école du palais et devint un des principaux artisans du mouvement intellectuel et religieux que l'on qualifie de « Réforme carolingienne ». Il révisa le sacramentaire d'Hadrien I^er^ qui restera connu sous le nom de sacramentaire d'Alcuin ainsi que la Bible à la demande de Charlemagne. Donald Bullough a suggéré que l'importance de son rôle à la cour de Charlemagne ait pu être surévaluée (BULLOUGH 2004 : 13) ; mais Alcuin fut en tout cas récompensé de ses services en étant nommé en 796 abbé de Saint-Martin de Tours où il resta jusqu'à sa mort le 19 mai 804 (VEYRARD-COSME 2002 : 33-34). Cette charge s'accompagnait également de la direction du monastère de Cormery qui dépendait de l'abbé de la basilique de Tours. Alcuin dirigeait également le monastère de Ferrières, celui de Saint-Loup de Troyes, l'abbaye de Flavigny ou encore la celle de Saint-Josse-sur-Mer. Martina Hartmann a montré que la gestion et l'inspection de ces monastères devaient être en partie effectuées par ses disciples comme Fridugise qui lui succéda en tant qu'abbé de Saint-Martin (HARTMANN 2004 : 93).

Dans le cartulaire de Cormery, seuls deux actes concernant le monastère sont signés sous l'abbatiat d'Alcuin[113] : l'acte n° 2 qui est un faux diplôme d'immunité de Charlemagne de l'an 800 forgé au 11^e^ siècle (GASNAULT 1953 : 157) et l'acte n° 3 de la même année qui

[109] *Diplomata Karolinorum*, n° 99.
[110] Jean Heuclin a pu écrire qu'Ithier fut envoyé auprès du pape Hadrien en 796, mais il y a probablement erreur sur la date car le pape Adrien 1^er^ (772-795) n'était plus de ce monde à cette date (HEUCLIN 1989 : 331).
[111] CHALMEL 1818 : 39-40.
[112] Christiane Veyrard-Cosme fait partie des spécialistes d'Alcuin et a publié récemment la *Vita Alcuini* (VEYRARD-COSME 2017). On évoquera également le colloque Alcuin qui fut organisé en 2004 par Bruno Judic et Philippe Depreux (DEPREUX et JUDIC 2004).
[113] Annick Chupin donna une place prépondérante à Alcuin dans la construction du discours historique sur Cormery, alors qu'en réalité les sources qui évoquent l'action d'Alcuin sur le monastère sont rarissimes.

concerne l'exemption de tonlieux pour deux navires du « *monasterium sancti Pauli* ». Mais le document d'Alcuin le plus important est une lettre adressée à l'archevêque de Salzbourg Arnon en 799 contenant un paragraphe concernant Cormery qui a fait l'objet d'une traduction par Annick Chupin et Dom Guy-Marie Oury : « Récemment, j'ai créé une communauté de vie monastique et de religion régulière (c'est-à-dire conforme à la règle de saint Benoît) à huit milles environ du monastère de Saint-Martin, d'abord avec des frères venus de Gothie où l'abbé Benoît a établi la vie régulière. Et maintenant par la volonté de Dieu, quelques-uns viennent s'y donner par sainte dévotion. […] » (CHUPIN et OURY 2001 : 40)[114]. L'hypothèse qu'Ithier souhaita fonder à Cormery une communauté vivant sous la règle de Saint-Benoît serait donc à relativiser d'après ce document (NOIZET 2007 : 31). Le testament-donation du fondateur ne mentionne en effet pas le souhait de voir la vie régulière s'y développer, mais évoque plutôt la volonté de créer un lieu dédié au service divin et à l'accueil[115] : un modèle monastique plus proche de celui de la basilique funéraire de Saint-Martin – dont les membres s'occupaient des pèlerins et organisaient le culte du saint – que des monastères de Marmoutier ou de Saint-Julien. Le contexte de fondation de Cormery est donc indissociable de son fondateur Ithier qui reproduit en quelque sorte un modèle inspiré de Saint-Martin et demande qu'une messe anniversaire soit chantée à sa mémoire à la Saint-Paul. On peut également supposer qu'Ithier fut enterré au sein du bâtiment ecclésial de Cormery et non à Saint-Martin de Tours afin de lier matériellement sa sépulture à la fondation, en « privatisant » en quelque sorte son inhumation dans la tradition des aristocrates laïcs de l'époque mérovingienne (TREFFORT 1996 : 174-175). Annick Chupin a pu écrire qu'Ithier était enterré dans l'église de Cormery, mais nous n'avons pas retrouvé de mentions à ce sujet au sein du cartulaire[116].

En faisant venir des moines réformés par Benoît d'Aniane, Alcuin lança peu de temps après son arrivée la transformation de Cormery en monastère bénédictin, suivant la volonté de Charlemagne qui souhaitait unifier le monde monastique sous cette observance[117]. La vision neuve du monachisme apportée par les moines de Septimanie pouvait se développer beaucoup plus facilement au sein de la jeune communauté de Cormery qu'à la basilique san-

[114] *« Noviter congregationem quandam feci, quasi octavo miliario a monasterio sancti Martini, monachicae vitae et regularis relegionis ; primo ex fratribus de Gothia, ubi Benedictus abba regularem constituit vitam. At nunc, volente Deo, aliqui veniunt sancta se devotione mancipantes* […] » (*Alcuin. Epistolae*, n° 184).

[115] « *pro stipendio fratrum ibidem in Dei servitio habitantium, necnon consolatione peregrinorum* » (*Cormery*, n° 1).

[116] Ithier aurait été enterré dans le bas de la nef avec une pierre tombale simplement gravée du nom *Itherius* qui serait restée longtemps visible dans le mur à proximité de celle de Leothéric (CHUPIN 1993 : 224). Ces informations proviennent probablement des documents des historiens mauristes de l'abbaye. L'authenticité de ces données n'est pas vérifiable.

[117] Charlemagne demanda à l'abbé du Mont-Cassin Théodemar une copie authentique de la Règle de Saint-Benoît en 787 (LAWRENCE 2018 : 90).

martinienne où la « Règle mixte » était difficilement détrônable[118]. L'action d'Alcuin peut être appréhendée comme une première phase d'application de la réforme bénédictine qui ne sera pleinement réalisée que sous le règne de Louis le Pieux. La particularité de Cormery reste la relation de dépendance étroite avec Saint-Martin, qui est rappelée dans la plupart des actes de la première moitié du 9e siècle et qui entre en contradiction avec l'idée d'une communauté monastique obéissant à la règle de Saint-Benoît sous l'autorité d'un abbé élu par les moines. Cette dernière remarque rappelle les multiples facettes du monachisme carolingien au début du 9e siècle et les contradictions permanentes que celui-ci entretenait avec le monde séculier. La gestion des monastères et de leurs domaines était entièrement intégrée dans les pratiques territoriales aristocratiques et l'octroi des bénéfices des établissements monastiques était souvent concédé à des abbés laïques ou des clercs, comme Ithier et Alcuin (LAWRENCE 2018 : 91-92). Alcuin meurt à Tours le 19 mai 804 ; il aurait été enterré au monastère de Cormery d'après la *Gesta regum Anglorum* de Guillaume de Malmesbury (1080-1142) qui attribue avec erreur la construction de la celle à Alcuin lui-même[119]. Mais cette tradition est tardive comme le souligne Veyrard-Cosme et entre en contradiction avec la *Vita Alcuini* qui évoque la volonté d'Alcuin d'être enterré dans l'église Saint-Etienne à Saint-Martin de Tours (VEYRARD-COSME 2017 : 58-59).

2.2.3 Qu'est-ce qu'une *cella* ?

Les dénominations de Cormery

La complexité et l'effervescence du monde monastique au début de la période carolingienne nous incite à questionner la dimension matérielle de l'établissement de Cormery à travers l'analyse de ses dénominations. La première appellation du monastère est celle de « *cella sancti Pauli* » dans le testament-fondation d'Ithier, ce qui désignerait un jeune établissement monastique de moindre importance. Concernant l'abbaye de Villeloin, Elisabeth Lorans a remarqué que le mot *locus* désignait de manière équivalente le lieu de fondation et l'établissement monastique (LORANS 1996 : 43). L'emploi de ce terme (*locus*) au sens de monastère est attesté du 5e au 9e siècle mais son usage reste cependant beaucoup plus rare que les termes *monasterium* et *coenobium*. De manière générale, il est délicat d'établir une distinction de statut entre les termes *locus*, *monasterium* et *coenobium* mais cette dernière dénomination est bien moins fréquemment employée que les deux précédentes au haut Moyen

[118] « Il est clair que, à la fin du VIIIe siècle, le statut de Saint-Martin n'est ni régulier ni séculier, mais mixte » (NOIZET 2007).
[119] GILES 1847 : 63.

Âge pour désigner un monastère (GAILLARD 2016). Le terme *coenobium* est utilisé sous la forme diminutive de *coenobiolum*[120] que l'on pourrait transcrire comme désignant un « petit monastère ». Une requête avec ce terme dans la base de données des *Monumenta Germaniae Historica* montre la rareté de cette appellation puisqu'elle n'apporte aucun résultat tandis que le terme *coenobiolum* ne ramène que quatre occurrences. Annick Chupin y voyait un terme « dépréciatif » (CHUPIN 2004 : 107). Mais cette interprétation négative des diminutifs était déjà fortement nuancée en 1951 par Reino Hakamies qui y voyait « quelque chose de bien défini au lieu d'être une expression minorative » (HAKAMIES 1951 : 129). La fonction de ces dénominations serait à appréhender comme l'inscription dans un réseau où les éléments et les relations sont positionnés en rapport les uns aux autres. Ainsi, l'usage des diminutifs ne renverrait pas à des questions de taille ou de statut de la communauté mais plutôt au positionnement de l'établissement dans le maillage à un moment donné : « un évènement particulier, du recollement général de biens au transfert d'une communauté » (GASSE-GRANDJEAN 2016 : § 32). Au-delà de l'importance de la communauté monastique, l'usage du diminutif nous renseignerait plutôt sur la place de la fondation monastique dans le réseau de Saint-Martin, par rapport au monastère fondateur qui est désigné par le terme de « *monasterium* » dans l'acte de 791[121]. A titre de comparaison, le monastère de Saint-Pierre-le-Puellier est désigné de manière équivalente à Saint-Martin comme un *monasterium* dans la liste des donations de 791[122]. Dès 800, Cormery fut désigné dans les actes en tant que « *monasterium* »[123] mais cela n'indique probablement pas un changement de statut ; le monastère est encore appelé *cella* dans les actes ultérieurs du cartulaire[124]. En 854 la communauté de Saint-Martin demande confirmation de ses possessions et notamment de ses « *cellae extra monasterium sitae* » dont Cormery[125] ; en 861 elle affecte des biens de son patrimoine situés à Chambourg à la « *cellula* » de Cormery[126]. C'est ici la vision martinienne

[120] « *qui nuncupatur Cella sancti Pauli* […] *tam pro opportunitate jusdem coenobioli* » (*Cormery*, n° 1).
[121] On retrouve un exemple similaire avec le prieuré de Ganagobie (*Beate Marie Canacopiensis cellule)* positionné par rapport au *monasterium* de Cluny. Voir GASSE-GRANDJEAN 2016 : § 29).
[122] « *sancti Petri Puellarum monasterii » (Cormery* n° 1). Ce monastère de moniales attesté à la fin du 8e siècle par l'acte n°1 de Cormery était situé à proximité de la basilique Saint-Martin avant de devenir une collégiale et un siège de paroisse au 11e siècle (LORANS 2007a : 287).
[123] *Cormery,* n° 3.
[124] En 820 (*Cormery*, n° 7) et en 837 (*Cormery*, n° 11).
[125] « *Cellae quoque vel villae crebro dictae ecclesiae beati Martini pertinentes quarum sunt nomina, id est sanctae Mariae in praedicto monasterio et matriculae ejusdem sancti, et sancti Stephani ac santi Andreae atque sanctae Columbae seu sancti Sulpicii necnon sancti Clementis et sancti Johannis seu sancti Pauli atque sancti Petri necnon sanctae Crucis, simul etiam coeterae cellae extra monasterium sitae, id est sancti Pauli Cormaricensis et sancti Aredii atque Rodera* » (*Charles le Chauve*, n° 167).
[126] *« ex rebus sancti Martini abbatie Turonensis quandam cellulam sibi subjectam que Cormaricus vocatur* » (*Charles le Chauve*, n° 226).

de Cormery qui est exprimée : la dépendance de l'établissement monastique à la collégiale tourangelle. La polysémie du terme de *cella* est clairement lisible au sein de l'acte de 854 cité précédemment où le nom désigne tout autant les petites communautés qui parsèment l'espace san-martinien à Tours que les celles situées « *extra monasterium* » comme Saint-Paul de Cormery, Saint-Yrieix-la-Perche et Moutier-Rozeille. On peut attacher à ces établissements monastiques « ruraux » des fonctions liées à la production, à la transformation et au transport des ressources destinées à alimenter le monastère-fondateur. On peut donc rapprocher ces établissements du rôle tenu par les *villae* des abbayes, à un degré toutefois supérieur matérialisé par la présence d'une forme de vie monastique. Le cas est relativement bien documenté tout au long du 9e siècle par la celle de Saint-Josse qui occupe une position privilégiée à proximité du port de Quentovic (*cf. infra*). On pourrait également citer les exemples des établissements de Saint-Mihiel et de Salone qui furent affectés par décision royale à Saint-Denis en 755 et 775. La dénomination d'une entité monastique en tant que *cella* semble indubitablement impliquer une dépendance à un établissement plus ancien, mais c'est également un bénéfice qui pouvait également être transféré à des laïcs, comme ce fut le cas pour la *cella* de Quentovic durant plusieurs décennies.

La cella de Quentovic

La *cella* de Saint-Josse, située à proximité de l'*emporium*[127] de Quentovic, aurait été édifiée sous Charlemagne et confiée à Alcuin à la fin du 8e siècle (LEROY 1972 : 1) mais ce travail ne repose pas sur des sources fiables[128] (Ill. 2.6). L'établissement de Saint-Josse n'est d'ailleurs pas mentionné dans la *Vita beati Alcuini* (VEYRARD-COSME 2017 : 56). En réalité, le monastère de Saint-Josse fut fondé par le duc Haymon au milieu du 7e siècle où il participait au dispositif de contrôle de la rive nord de la Somme avec Corbie (LE JAN 2010). L'histoire de la « *cella maritima* » entre Haymon et Alcuin est quasiment inconnue. Fort heureusement d'autres éléments permettent de vérifier cette attribution dont une lettre d'Alcuin qui décrit la celle à proximité du port de Quentovic aux alentours de 794-795[129]. Plus tardivement, une lettre de l'abbé Loup de Ferrière fut adressée à Lothaire en 840 pour réclamer le bénéfice de la celle Saint-Josse qui était passée entre les mains d'un certain

[127] D'après Lucie Malbos, ce terme mettrait peut-être plus en avant l'existence d'activités artisanales en plus des infrastructures liées aux fonctions portuaires (MALBOS 2017 : 12).
[128] Albert Leroy y cite l'abbé Corblet (*Hagiographie du diocèse d'Amiens*, tome 1, p. 74) qui citerait lui-même un certain John Lingard qui « supposait que l'hospice fut attribué à Alcuin en raison de la proximité de Quentovic, dans le but de faciliter la réception des voyageurs anglo-saxons qui venaient négocier avec les marchands du continent » (LEROY 1972 : 3).
[129] « *Martinus in Vicos apud Sanctum Iodocum remansit infirmus* » (*Alcuin. Epistolae*, n° 25).

Rhuodingus. Dans cette lettre, Loup mentionne la donation de la *cella* à Alcuin par Charlemagne afin de récupérer le bénéfice perdu[130]. Ce récit n'est pas remis en cause par les spécialistes d'Alcuin comme Donald A. Bullough qui déplore une chronologie imprécise due aux pertes des chartes originelles (BULLOUGH 2004 : 342) ou encore Christiane Veyrard-Cosmes (VEYRARD-COSME 2013 : 54). On trouve en effet des décalages chronologiques lorsque l'on confronte les sources[131]. Pour clore la question sur ce point, on retiendra que le monastère de Saint-Josse-sur-Mer fut attribué à Alcuin au moins à la fin du 8e siècle (HARTMANN 2004 : 92). Mais l'attribution de cet établissement est probablement liée à la charge de l'abbaye de Ferrières – dont le nom n'apparaît dans la correspondance d'Alcuin qu'à partir de 798 – dans une logique de dépendance similaire à celle de Cormery par rapport à Saint-Martin. Lorsqu'Alcuin abandonna ses charges abbatiales, c'est vraisemblablement Sigulf qui hérita du monastère de Ferrières et de ce fait de la celle de Saint-Josse. A l'exception du moment où le moine Warembaud (802-830) introduisit la règle bénédictine à Saint-Josse et y devint abbé, la celle resta sous le contrôle de Ferrières (VEYRARD-COSME 2017 : 57) jusqu'à ce que Lothaire donna l'établissement au laïc Rhuodingus. Les moines de Ferrières et tout particulièrement leur célèbre abbé Loup cherchèrent dès lors à récupérer ce bien auprès de Lothaire en 840[132] puis de Charles Chauves vers 845[133] en évoquant l'existence d'un acte de donation de Saint-Josse par Louis le Pieux sur demande de l'impératrice Judith, mère de Charles. Georges Tessier en conclut que la donation de Saint-Josse à Ferrières ne pouvait avoir eu lieu qu'après 819[134]. La mémoire de la charge abbatiale d'Alcuin sur Saint-Josse est pourtant évoquée par Loup en 840[135] mais la période bénédictine de l'établissement sous Warembaud est passée sous silence. On notera l'importance économique de la *cella maritima* pour l'abbaye de Ferrières qui chercha à récupérer ce bien avec acharnement et obtint gain de cause vers 846-847 (MALBOS 2017 : 287).

Albert Leroy affirme que la celle de Saint-Josse était une exploitation agricole de laquelle l'abbaye de Ferrières tirait « la cire pour son église, des vêtements (de laine) pour les religieux, le poisson, le fromage, et même les légumes pour leur subsistance » (LEROY 1972 :

---

[130] « *Cellam sancti Iudoci, quam magnus Karolus quondam Alcuino ad elemosinam exhibendam peregrinis commiserat, beatae memoriae pater uester nobis ea ratione concessit, sicut edictum illius attestatur* » (*Lupi abbatis Ferrariens epistolae*, n° 11).

[131] Dans les actes de Charles de Chauves, le diplôme n° 3 est une confirmation de l'immunité de Saint-Josse adressé à Loup du 10 mai 841 (*Charles le Chauve*, n° 3) alors que la lettre de Loup à Lothaire évoque la perte de Saint-Josse en 840 (*Loup de Ferrières*, n° 19).

[132] *Loup de Ferrières*, n° 19.

[133] *Loup de Ferrières*, n° 42.

[134] *Charles le Chauve*, n° 3.

[135] « *Cellam sancti Judoci, quam magnus K[arolus] quondam Alcuino ad elemosinam exhibendam peregrinis commiserat* » (*Loup de Ferrières*, n° 19).

2). Ces termes sont extraits d'une lettre de Loup datée de 845, adressée au chancelier de Charles le Chauve et abbé de Saint-Denis Louis où il décrit les difficultés d'approvisionnement occasionnées par la perte de la celle de Saint-Josse[136]. Quelques mois auparavant, Loup évoquait déjà à Hincmar la faiblesse des provisions de blés et le manque de vêtements pour les serviteurs de l'abbaye de Ferrière[137]. Une autre lettre de 846 adressée à l'abbé de Corbie Ratbert mentionne une cargaison de poissons que celui-ci a envoyée à Ferrière, pour résoudre momentanément les difficultés d'approvisionnement de l'abbaye[138]. En conclusion, la celle de Saint-Josse doit être considérée comme une extension territoriale de l'abbaye de Ferrières dont la vocation économique peut se caractériser en trois points : un centre d'exploitation des ressources liées à l'agriculture et à l'élevage ; un centre d'acquisition de marchandises favorisé par la proximité de l'*emporium* de Quentovic et un espace de transit pour les pèlerins[139] notamment d'Angleterre qui arrivaient ou repartaient par voie maritime[140]. Stéphane Lebecq parle de « fenêtre sur la mer » pour décrire ce type d'établissement satellite qui permettait à des monastères de participer au commerce maritime tout en étant situés à l'intérieur des terres comme l'étaient les abbayes de Ferrières, de Saint-Riquier ou de Saint-Bertin (LEBECQ 1989 : 426 ; MALBOS 2017 : 285-289).

La cella *de Cormery : essai de définition*

Le cas de la celle de Cormery est très différent de celui de Saint-Josse sur bien des aspects mais on retrouve nonobstant des éléments de convergence sur les trois points précédemment cités. L'abbé de Saint-Martin investit dans un territoire au potentiel productif agricole important, exploité depuis l'Antiquité sur les plateaux de Saint-Maur et de Champeigne comme nous avons pu le constater dans le premier chapitre[141]. Mais la création

[136] « […] que notre monastère n'a pas les ressources nécessaires pour pouvoir maintenir la vie monastique dans la susdite celle. En effet, c'est de là qu'étaient fournis la cire à l'église, les vêtements aux frères et aux serviteurs, ainsi que les poissons, le fromage et les légumes : toutes choses dont la privation nous fait gémir […] (*Loup de Ferrières*, n° 47).

[137] « Vous avez connu la perte subie par notre monastère lorsque le roi, en effet, sans aucune faute de ma part, nous enleva la celle que son père nous avait accordée par un édit […] cette année même, c'est à peine si nous avons une provision de blé pour deux mois. Les serviteurs dont nous ne pouvons nous passer sont presque nus, et nous ne savons quoi faire pour eux… » (*Loup de Ferrières*, n° 43).

[138] *Loup de Ferrières*, n° 52.

[139] Un acte de Charles le Chauve de 841 évoque la nécessité d'assurer l'hospitalité de pèlerins à Saint-Josse : « *monasterio Ferrariensi cellam sancti Judoci* […] *consistens utilitatibus monachorum ita deserviret ut quicquid residuum esset hospitalitati quae peregrinis illi sollemniter exhibetur in usus fratrum assidue cederet* » (*Charles le Chauve*, n° 3).

[140] Le passage de nombreux pèlerins à destination de Rome par Quentovic devait nécessiter la présence d'un lieu de culte dédié à leur accueil d'après Lucie Malbos qui évoque trois propositions de lieux dont le monastère de Saint-Josse (MALBOS 2017 : 235).

[141] Au 18e siècle la Champeigne tourangelle et le plateau de Sainte-Maure avaient toujours un rôle très important dans l'approvisionnement en blé de la ville de Tours (MAILLARD 1998 : 99-100).

de la celle marque un degré supplémentaire dans cette conquête territoriale puisqu'une partie des domaines de Saint-Martin dans la vallée de l'Indre lui est transférée dès sa fondation, en plus de ceux obtenus par des donations. La démarche montre un souci de cohérence dans la création du territoire de Cormery qui se voit doté de domaines situés à proximité du monastère. Une partie des possessions octroyées au jeune monastère est située sur les plateaux ou le long de la vallée de l'Indre ; ce sont parfois des *villae* entières ou seulement des terres. Ces territoires sont situés dans des lieux identifiés à Forges, Fercé, Courçay, Partenay, Colombier ou simplement localisés dans les *condita* d'Esvres et de Chambourg[142]. Les *villae* de Tauxigny et de Fercé rejoignent le temporel de Cormery en 820[143] ainsi qu'une partie de la villa d'Aubigny quelques années plus tard[144]. En 841 c'est au tour de la *villa* de Veigné de quitter le temporel san-martinien[145] tandis qu'en 844 un acte d'échanges entre l'archevêque de Tours et l'abbé de Cormery Audacher concerne des moulins et des terres au niveau d'Esvres, Avon et Truyes[146] (Ill. 2.7). La structuration des échanges entre les domaines de la vallée de l'Indre, la celle elle-même et Saint-Martin de Tours n'est pas clairement établie mais pourrait s'appuyer sur le réseau fluvial. Ces questions liées à l'économie de la rivière et aux échanges font l'objet du chapitre 3 où elles sont traitées d'un point de vue diachronique et multi-scalaire.

Un dernier point doit être évoqué pour Cormery, la fonction d'accueil qui était dévolue à la fondation monastique d'après le précepte d'Ithier[147]. A Cormery, cette vocation pourrait être plus particulièrement liée à l'hébergement des pèlerins sur le chemin de la basilique Saint-Martin de Tours. On peut rapprocher une fois encore Cormery de la celle de Saint-Josse, dont le rôle d'accueil des pèlerins – majoritairement des Anglo-Saxon en pèlerinage vers Rome – est évoqué par Loup de Ferrières en 840[148] (HARTMANN 2004 : 97). On pourrait aussi faire le parallèle avec l'*hospitale* de Pont-sur-Seine construit pour Saint-Martin par Charlemagne qui cumulait la fonction d'accueil des pèlerins et une vocation

---

[142] « *reicolas quas in Fabricas et in arces conquisivimus, seu et in Curciniaco […] quae ad opportunitatem ipsius cellae attraximus, in condita Eveninse et Cambortense* […] *In pago quidem Turonico : Paternacum, cum adjacentiis suis, Columbo et caeteris, seu locello Ferciaco* » (*Cormery*, n° 1).

[143] « *et villam praedictus Albinus de rebus Sancti Martini quae dicitur Talsiniacus […] est villam quae dicitur Ferciacus* » (*Cormery*, n° 7).

[144] « *mansum unum in villa Albiniaco, quem Lambertus olim sua habuit subditione, et medium fructum in ipsa eademque villa qui fuit Erlufi* » (*Cormery*, n° 10).

[145] « *ipse dederit quasdam villas de ratione sancti Martini Vindiniacum scilicet super fluvium Agneris* » (*Cormery*, n° 14).

[146] « *in condita Eveninse, inter duos locos in Evena* […] *in Avon* […] *in villa Troicis* » (*Cormery*, n° 15).

[147] « *quam et pro stipendio fratrum ibidem in Dei servitio habitantium, necnon consolatione peregrinorum* » (*Cormery*, n° 1).

[148] « *cellam sancti ludoci, quam magnus Karolus quondam Alcuino ad elemosinam exhibendam peregrinis commiserat* […] » (*Loup de Ferrières*, n° 11).

apparemment militaire (CHUPIN 2004 : 110-111)[149]. Ces pratiques liées à l'hébergement des pauvres et des malades relevaient normalement de l'évêque du diocèse et de son clergé (HELVETIUS et MATZ 2014 : 42). Il n'est pas impossible que l'évêque fut impliqué sur ce point malgré le silence des sources à ce propos car un demi-siècle après la fondation de Cormery,en 860, l'archevêque Hérard concéda plusieurs dîmes à l'église de Saint-Martin dont celle de deux lieux dépendants du monastère de Cormery : un *hospitale pauperum* situé sur l'Indre ainsi qu'un *hospitale divitum*[150]. Ces derniers ne sont pas localisés mais ils sont probablement très proches de Cormery car ils sont cités juste après les dîmes d'Avon et de Fercé, deux domaines situés à grande proximité du monastère (Ill. 2.7). L'existence de deux sites distincts destinés aux pauvres et aux riches renvoie à la fonction d'accueil qui fut intégrée aux complexes monastiques à l'époque médiévale sous la forme des aumôneries et des hôtelleries. A l'époque moderne, ces deux fonctions étaient associées à des établissements intégrés au monastère, contrairement au 9e siècle : l'aumônerie était située aux portes de l'abbaye à l'ouest et l'hôtellerie près d'une autre porte placée au nord-est de l'espace claustral.

La localisation de Cormery dans la vallée de l'Indre remplissait des conditions idéales pour un espace d'accueil : le site était à proximité d'une voie de communication en usage depuis l'Antiquité, à une vingtaine de kilomètres de Tours au nord et de Loches au sud, ce qui correspondait à une journée de marche. Ce chemin de Tours à Loches était probablement emprunté par les voyageurs en provenance du nord-ouest et en route vers Rome mais devait également favoriser par sa position géographique le flux des pèlerins à la basilique Saint-Martin de Tours. Au concile de Tours, en 813, les dispositions concernant les langues utilisées pour la prédication indiquent la présence massive d'hommes et de femmes de différentes origines en pèlerinage à Saint-Martin (JUDIC 2008). Cette fonction d'accueil bénéficiait également aux membres de la collégiale tourangelle pour leurs déplacements. Au début du 13e siècle, la communauté monastique de Cormery devait recevoir le doyen de Saint-Martin de Tours à chaque fois qu'il se rendait à Rome (FARMER 1991 : 252-255).

Il semble donc possible d'affirmer que la fondation de la celle monastique de Cormery dans la vallée de l'Indre ne fut pas le fruit d'une opportunité territoriale ou temporelle mais bien le résultat d'une démarche réfléchie sur de nombreux aspects liés à la production de ressources, aux échanges et à la circulation des hommes et des biens. En écho à

[149] « *hospitale in loco celeberrimo, qui vocatur XII Pontes, ad susceptionem peregrinorum ob eleemosynam construere praefati domini Imperatoris prolisque ejus et omnis prosapiae, ac statu exercitus Francorum* » (*Cormery*, n° 4).

[150] « *…de potestate sancti Pauli, quae dicitur Aptum Villare ; cum integritate de hospitale pauperum citra Agneram, totum de hospitale divitum* » (*Cormery*, n° 23).

la réflexion de Laurent Feller sur la place des établissements monastiques dans la société médiévale, on conviendra que la fondation de Cormery ne peut s'appréhender uniquement par les prismes du religieux et du spirituel « indissolublement liés à leur aspect économique et social » (FELLER 2009 : 76).

2.3 La construction d'une identité monastique au 9e siècle

Dans la partie précédente, nous avons émis l'hypothèse que la fondation de Cormery avait suivi le modèle monastique incarné par Saint-Martin qui réunissait encore dans ses murs des moines et des clercs lors de la création de la celle en 791. Le privilège d'Ibbon (703-7011) attesterait que la règle de Saint-Benoît était suivie par les frères de la collégiale au tout début du 8e siècle car ces derniers élisaient leur abbé, comme le voulait la règle (NOIZET 2007 : 31). Mais la présence d'un abbé – même élu – n'était pas forcément synonyme d'une vie monastique parmi les communautés basilicales du haut Moyen Âge (PIETRI 1983b : 5-12). A partir du concile germanique de 742, la règle de Saint-Benoît fut également établie comme l'observance à laquelle renvoyaient les décrets (LAWRENCE 2018 : 90). Dans les faits, les monastères de Neustrie et d'Austrasie n'étaient pas prêts à abandonner leurs traditions monastiques et leurs observances qui étaient mixtes. Pour Michèle Gaillard et Christian Sapin, il n'est pas impossible que la communauté de Saint-Martin soit restée une communauté de clercs, expliquant de ce fait l'adoption du statut canonial lors de la réforme monastique de 816 (GAILLARD et SAPIN 2018 : 58). Hélène Noizet évoque au 8e siècle la progression de la population monastique parmi la communauté qui serait à lier à une plus grande indépendance vis-à-vis du pouvoir épiscopal (NOIZET 2007 : 31).

2.3.1 De la celle monastique à l'abbaye carolingienne

Saint-Martin, Cormery et l'observance bénédictine

Pour Cormery, aucun élément ne permet d'affirmer que la celle monastique suivait la règle de Saint-Benoît jusqu'à ce qu'Alcuin y fasse venir des moines de Gothie réformés par Aniane juste avant l'an 800[151]. Lorsque les chanoines de Saint-Hilaire implantèrent une communauté de moines à Nouaillé en 794, ils mentionnèrent le respect de la règle de Saint-

[151] *Alcuin. Epistolae*, n° 184 : « *Noviter congregationem quandam feci, quasi octavo miliario a monasterio sancti Martini, monachicae vitae et regularis relegionis ; primo ex fratribus de Gothia, ubi Benedictus abba regularem constituit vitam. At nunc, volente Deo, aliqui veniunt sancta se devotione mancipantes* […] ».

Benoit dans l'acte de confirmation de Louis d'Aquitaine[152]. Dans l'acte de fondation du monastère féminin de Milz en 784, la règle de Saint-Benoit est également mise en avant de manière appuyée (LE JAN 2004). Il est donc probable que l'adoption de la règle de Saint-Benoit aurait été mentionnée dans le précepte d'Ithier si cela avait été sa volonté. La décision d'Alcuin de faire venir des moines réformés de Septimanie à Cormery quelque temps après son arrivée à la tête de la basilique tourangelle conforte cette hypothèse car si l'observance bénédictine avait déjà été suivie à Cormery, il n'aurait probablement pas eu besoin de faire venir des moines réformés d'Aquitaine dans la vallée de l'Indre. Alcuin a été nommé à la tête de Saint-Martin pour y promouvoir la réforme monastique souhaitée par Charlemagne ; en important la vision monastique promue par Aniane à Cormery, Alcuin accomplit en quelque sorte cette tâche en commençant par la dépendance la plus récente du réseau san-martinien : la celle d'Ithier[153] (FARMER 1991 : 189). Une lettre envoyée par Charlemagne à la communauté tourangelle montre le rôle qui était assigné à Alcuin en tant que réformateur extérieur mais également son échec relatif aux yeux de l'empereur peu après son couronnement de 800 : « Vous vous dites tantôt moines, tantôt chanoines, tantôt ni l'un ni l'autre. Dans votre intérêt et pour corriger votre mauvaise réputation, nous avons choisi pour vous un maître et un guide que nous avons appelé d'une province lointaine, afin qu'il vous remette dans la bonne voie par ses discours et ses conseils et qu'il vous forme par le bon exemple de la vie » (TESSIER 1967 : 393-394)[154]. L'interprétation d'une communauté indisciplinée aux mœurs relâchées a longtemps prévalu pour la communauté san-martinienne (CHELINI 1991 : 27). Mais l'analyse fine d'Hélène Noizet de l'adoption de la règle canoniale à Saint-Martin a bien montré que les problèmes de la communauté concernaient en réalité l'existence de ces chanoines-moines qui n'avaient pas leur place dans la vision dualiste du projet monastique impérial (NOIZET 2003, vol. 1 : 170-173). La construction de l'Empire carolingien devait s'appuyer sur une vision universelle du monachisme incarnée par la règle bénédictine, ce qui explique la nécessité pour les communautés basilicales comme Saint-Martin de devoir choisir un mode de vie : canonique ou monastique. La réforme monastique promulguée par Charlemagne et Benoit d'Aniane trouvera son épilogue politique sous Louis le Pieux aux Assemblées d'Aix-la-

[152] *Nouaillé*, n° 6 : « […] *qui secundum sancti Benedicti regula degere deberent instituit* ».
[153] La *Vita* d'Alcuin décrit l'intérêt de ce dernier pour l'observance bénédictine lors de l'évocation de son désir de se retirer au monastère de Fulda pour y suivre la règle de Saint-Benoît avant que Charlemagne ne l'envoie à Saint-Martin : « *velle se significavit regi Karolo seculum relinquere postulans licentiam apud s. Bonifacium monasticam vitam secundum regulam s. Benedicti ducere* […] » (*Vita Alcuini*, p. 191, 11).
[154] La traduction de Georges Tessier est fondée sur une lettre de Charlemagne envoyée en 801 ou 802 (*Epistolae Carolo Magno*, n° 247).

Chapelle en 816-819 où la règle de Saint-Benoit devint le critère distinctif de l'ordre monastique.

Saint-Martin de Tours adopta probablement la règle canoniale dans la première moitié du 9e siècle à une date qui n'a pas été fixée. Des indices de vie canoniale sont identifiés dans des actes de 813, 818, 833 et enfin 862 où il est certain que le statut canonial était suivi par l'ensemble de la communauté (FELTEN 1980 : 232 ; NOIZET 2007 : 36-37). De nombreux chercheurs ont émis l'hypothèse que les religieux de Saint-Martin qui souhaitaient conserver l'observance bénédictine avaient pu migrer vers le monastère de Cormery dès le début du 8e siècle, ce qui serait une preuve supplémentaire de l'adoption de la règle canoniale de manière précoce (FELTEN 1980 : 233 ; GASNAULT 1953 : 157-158 ; NOIZET 2007 : 37). Cette suggestion est bien antérieure aux auteurs du 20e siècle puisque Jean Maan affirmait au 17e siècle qu'Alcuin avait envoyé à Cormery des moines de Saint-Martin qui n'avaient pas voulu abandonner leur état de vie monastique[155]. Cette hypothèse s'appuie en partie sur l'interprétation d'une phrase de la lettre d'Alcuin n° 184 (799) qui mentionne l'attraction de nouvelles personnes après l'arrivée des moines de Gothie[156]. Ce type de transfert est avéré pour d'autres communautés à cette période, notamment pour l'abbaye de Saint-Denis où la minorité qui souhaitait suivre la règle bénédictine fut transférée dans une *villa* sur l'Oise établie sous l'injonction d'Arnoul et de Benoît d'Aniane (LAWRENCE 2018 : 91, LESNE 1920 : 174). Sous l'abbatiat de Fridugise – également abbé de Saint-Martin de Tours – la communauté de Saint-Omer de Sithiu choisit même de se scinder en un monastère bénédictin et une collégiale de chanoines (COOLEN 1958 : 213). A Saint-Hilaire de Poitiers, les membres de la communauté qui souhaitaient suivre la règle bénédictine pouvaient rejoindre la celle Saint-Hilaire située à Nouaillé d'après un acte de 808. Une proposition qui avait apparemment peu de succès si l'on considère l'engagement de Louis le Pieux à payer 20 sous chaque année à la fête de Saint-Hilaire pour que les personnes qui auront choisi la voie bénédictine prient pour lui (BRUNTERC'H 1987 : 81). L'hypothèse d'un transfert de religieux de Saint-Martin à Cormery lors de l'adoption définitive de la règle canoniale dans la collégiale tourangelle dans le premier quart du 8e siècle n'est pas à rejeter, mais elle prend pour acquis le suivi de l'observance bénédictine dans la celle monastique à cette période. Or la dépendance à Saint-Martin-de-Tours interroge : l'absence d'abbé à Cormery signifie-t-elle que l'observance

[155] La référence de Maan renvoie encore plus loin dans le temps à Joachim Périon qui rédigea le cartulaire de Cormery au 16e siècle : « *Joachimus Perionus Cormarici coenobii monachus vere pius et doctus, qui authentica rerum monimenta refert, lib. de origine et fundatione Cormarici* » (*Sancta et metropolitana ecclesia turonensis,* p. 121).

[156] « *At nunc, volente Deo, aliqui veniunt sancta se devotione mancipantes* […] » (*Alcuin. Epistolae*, n° 184).

bénédictine n'y était pas suivie ? Le Capitulaire monastique de 816-817[157] stipule en effet que l'abbé doit faire respecter la Règle de Saint-Benoit à ces moines mais aussi partager leur vie en dormant et mangeant avec eux (LAWRENCE 2018 : 96). Entre 800 et 817, il n'est pas assuré que l'observance bénédictine fut respectée à Cormery malgré son introduction par Alcuin. Le fait n'est probablement pas rare car en 813, un concile réuni à Tours se plaint du manque d'observance de la règle bénédictine voire de son abandon au sein de monastères qui l'avaient jadis adoptée[158]. A titre d'exemple, Saint-Josse fut réformé par le moine Warembaud qui dirigea le monastère jusqu'en 830 mais à sa mort, la celle perdit son autonomie et repassa sous le contrôle de Ferrières et de son abbé (VEYRARD-COSME 2017 : 57).

Chronologie de l'observance bénédictine à Cormery au 9e siècle

Nous allons tenter de clarifier la situation en répertoriant les indices qui se rapporteraient au respect de la règle de Saint-Benoit à Cormery au cours du 9e siècle. Dans les parties précédentes, nous avons souligné l'absence d'indication sur l'observance bénédictine dans l'acte de fondation en 791 ; puis l'arrivée de moines bénédictins réformés par Aniane d'après une lettre d'Alcuin de 799 et sous l'impulsion de ce dernier. Cet évènement est également rapporté par la *Vita* de Benoit d'Aniane réalisée par son disciple Ardon après sa mort qui mentionne Cormery parmi les douze monastères où l'abbé envoya des moines réformés[159]. D'après la *Vita* d'Ardon, Alcuin aurait envoyé des chevaux pour que vingt moines et un supérieur partent pour Cormery[160]. Un acte signé par Charlemagne en 800 mentionne le suivi de la règle de Saint-Benoit à Cormery et le caractère récent de son adoption[161]. En 807, un diplôme concernant une exemption de tonlieux par Louis alors roi d'Aquitaine est adressé à l'abbé de Saint-Martin Fridugise, qui a probablement succédé directement à Alcuin après la mort de ce dernier en 804[162]. Le document confirme le suivi de l'observance bénédictine mais également l'absence d'abbé propre au monastère de

[157] *Corpus Consuetudinum monasticarum*, p. 451-468 et p. 471-481.
[158] *Concilia aevi Karolini*, n° 38 ; « *Monasteria monachorum, in quibus olim regula beati Benedicti patris conservabatur, sed nunc forte qualicumque neglegentia subrepente remissius ac dissolutius custoditur vel certe penitus abolita neglegitur, bonum videtur ut ad pristinum revertantur statum* » (*Concilium Turonense*, p. 290, n° XXV).
[159] « *Hic habuit sub regimine suo monasteria 12, id est Anianum, gellonem, Casam-novam, Insulam-Barbaram, Menatem, Sanctum Savinum, Sanctum Maximinum, Maciacum, Cormariacum, Cellam-novam in Tolosano, Monasterium-Maurum in Elizaz, Indam ex iussu imperatoris ob illius ac discipulorum eius hedificatam et de fiscis regalibus ditatam* » (*Vita Benedicti abbatis Anianensis*, p. 219).
[160] *Benoit d'Aniane*, p. 82.
[161] L'acte n° 2 du cartulaire de Cormery est un faux forgé au 11e siècle d'après Pierre Gasnault. Mais l'acte n° 3 serait authentique : « *qui sub regula sancti Benedicti conversari videntur* » (*Cormery*, n° 3).
[162] L'existence d'un abbé intermédiaire du nom de Gulfardus entre Alcuin et Fridugise a pu être à nouveau évoquée par Philippe Depreux (DEPREUX 1997 : 199-203) mais cette remarque est erronée d'après Hélène Noizet qui cite l'analyse de Pierre Gasnault (GASNAULT 1954 : 26 ; NOIZET 2003, vol.1 : 90).

Cormery[163]. En 816, Louis le Pieux accorde l'immunité à Cormery ; le monastère est toujours sous la dépendance directe de l'abbé de Saint-Martin Fridugise mais il n'est fait aucune mention de l'observance bénédictine[164]. Quatre années après, un diplôme de Louis le Pieux décrit le monastère de Cormery comme bénédictin mais enjoint la communauté d'élire son abbé « *secundum regulam sancti Benedicti* »[165]. On peut probablement y voir une répercussion des assemblées d'Aix de 816-817 qui aboutirent à la mise en place du système des *missi* qui parcouraient les monastères du royaume pour s'assurer de la diffusion et du respect de la règle d'Aniane (LAWRENCE 2017 : 94-100). Le monastère de Cormery ne fait d'ailleurs pas partie de la liste des *Notitia de servitio monasteriorum* qui regroupait les monastères bénédictins devant un service à l'empereur sous la forme d'un service militaire, de dons ou d'une contribution spirituelle[166]. D'autres monastères parmi les douze réformés par Aniane d'après sa *Vita* sont également absents de la liste mais il est vrai que celle-ci ne concerne que les monastères royaux[167]. Cette absence est assez difficile à interpréter[168], comme l'a remarqué Cécile Treffort pour la Charente où le soutien monastique au pouvoir impérial semble peu marqué (TREFFORT 2013 : 19). Il faudrait analyser la situation et l'évolution de l'observance bénédictine dans le premier quart du 9e siècle pour chaque monastère pour comprendre le phénomène dans toute son ampleur. Pour le cas de Cormery, on peut simplement remarquer que la communauté ne faisait probablement pas partie de l'élite du monachisme bénédictin à cette période post-concile, en raison de l'absence à sa tête d'un abbé différent de celui de la collégiale Saint-Martin et de sa dépendance toujours importante à celle-ci. L'absence d'éléments évoquant l'existence d'une mense abbatiale et monastique dans les actes carolingiens relatifs au monastère est un argument allant dans ce

[163] « *ut monachis Cormaricensis monasterii, qui monastice sub regula sancti monachorum Patris Benedicti degere videntur* » (*Cormery*, n° 5).
[164] « *Quod munus eidem monasterio, necnon et Cormaricensi coenobio, ab rebus sancti Martini constructo, exhibitum* » (*Cormery*, n° 6).
[165] « […] *in cella Sancti Pauli, quae rustico nomine Cormaricus dicitur qui secundum sancti Benedicti statuta in ea viverent* […] *nec locum illum auferri volumus de potestate sancti Martini, sed ut ibi pleniter sub regula sancti Benedicti vivant degentes in eo, et licitum sit eis, secundum regulam sancti Benedicti, de eadem congregatione Cormaricensi abbatem eligere, et hoc non fiat nisi cum consensu abbatis ac congregationis Sancti Martini* » (*Cormery*, n° 7).
[166] *Notitia de servitio monasteriorum*, p. 497.
[167] C'est le cas de Gellone (Saint-Guilhem-le-Désert), Cazeneuve (près d'Uzès), l'île-Barbe, Saint-Mesmin de Micy, Celleneuve (comté de Toulouse) et Inden. Inversement Aniane, Saint-Savin-sur-Gartempe, Menat (Auvergne), Massay, Marmoutier (Alsace) sont présents dans la liste.
[168] « Doit-on y voir une atonie généralisée de la vie monastique au sud de la Loire, une relation distante par rapport au pouvoir impérial, la force d'un mode de vie semi-érémitique peu enclin à adopter la règle communautaire bénédictine imposée par le souverain ou simplement un effet de sources ? » (TREFFORT 2013 : 19).

sens car cette séparation du patrimoine monastique fut également décidée aux synodes de 816-817 (FELLER 2009 : 152).

Dix ans séparent le diplôme de Louis le Pieux concernant l'élection de l'abbé et l'acte suivant dans le cartulaire de Cormery qui concerne une exemption de tonlieu par le roi d'Aquitaine Pépin. L'acte ne révèle aucun changement par rapport à la situation précédente : le suivi de l'observance bénédictine et la direction par l'abbé de Saint-Martin Fridugise[169]. Mais la même année 831, un diplôme de l'empereur Louis introduit deux éléments nouveaux : le réaménagement du monastère pour l'adapter à la règle de Saint-Benoit et l'apparition d'un abbé propre à Cormery, nommé Jacob[170]. Ce dernier ne semble cependant pas entièrement responsable du temporel car c'est bien l'abbé de Saint-Martin Fridugise qui « rénove » le monastère de Cormery selon le document alors que Jacob devait plutôt être cantonné au rôle spirituel de la fonction abbatiale. En 837, l'autorité de l'abbé de Cormery semble définitivement affirmée : le don d'un manse dans le bourg de Saint-Martin est adressé à Jacob et il n'est pas fait mention de l'abbé de Saint-Martin, Adalard (834-844), qui a remplacé Fridugise[171]. Un diplôme de Louis le Pieux confirme en 837 la nomination d'un nouvel abbé à Cormery nommé Audacher et rappelle la filiation de la celle à Saint-Martin[172]. La collégiale tourangelle n'est pas nommée dans le diplôme de Pépin de 838[173] mais le lien de dépendance est toujours indiqué deux années plus tard[174]. La dépendance du monastère est toujours perceptible dans un document de 841 concernant le transfert de deux domaines de la collégiale tourangelle, dont celui de Veigné, à Cormery afin de servir aux dépenses et aux vêtements des moines[175]. En 844, un échange concernant des moulins à Truyes, Esvres et

---

169 « *qui sub regula sancti Benedicti conversari videntur* » (*Cormery*, n° 8).

170 « *cujus vocabulum est Cormaricus super Agnerem fluvium, a novo opere construxerit atque ibi monachos secundum norman sancti Benedicti vivere instituerit, unbi praesenti tempore Jacob abbas esse dinoscitur. […] eadem habitacula idem ipse Fridugisus melius et honestius reformavit* […] » (*Cormery*, n° 9).

171 « *Sanctissimo religiosissimoque pio patri Jacob, Cormarici monasterii, necnon omni ejus congregationi inibi degenti* […] » (*Cormery*, n° 10).

172 « *Proinde hos nostrae majestatis apices Audachro, qui nunc idem monasterium regere dinoscitur, successoribusque ejus, partibus videlicet ejusdem cellae dare decrevimus* […] *rectoribusque memorati monasterii sancti Martini impendere deduit, totum ad jus et profectum praefatae cellae proficiat* » (*Cormery*, n° 11).

173 « *qualiter ad nos veniens venerabilis Audacher nomine, abbas monasterii sancti Pauli Cormaricensium* » (*Cormery*, n° 12).

174 A propos du bénéfice d'une *villa*, l'accord d'Adalard est mentionné : « *Quocirca placuit Audachro, abbati Cormarici monasterii, congregationique consistenti ibidem, et viro nobili Frederico, per praecepti ejus praepollentissimi Adalardi consensum* » (*Cormery*, n° 13).

175 « *veluti deinceps quicumque ejusdem cellulae rector extiterit plenius liberiusque vestimenta et sumptus necessarios fratribus ministrare queat […] congregatione sancti Pauli Cormarici monasterii, et quicquid alii abbates eidem coenobio contulere sub sua habeant potestate in suos usus, quatinus nostrae progeniei hoc fiat in salutem nobisque* » (*Cormery*, n° 14).

Avon ne concerne cependant que l'archevêque Ursumarus et l'abbé de Cormery Audacher[176]. La même année, un diplôme du roi Charles le Chauve accordant des droits de navigation et celui d'établir un marché à Cormery n'a pas une seule référence à Saint-Martin, mais le document fut signé à la collégiale tourangelle. Il mentionne cependant l'évêque Ursumarus en des termes qui laissent peu de doutes sur l'implication de ce dernier dans l'obtention de ces nouveaux droits[177]. En l'espace d'une décennie, l'arrivée d'un nouvel acteur incarné par l'archevêque Ursumarus dans la relation entre Saint-Martin et Cormery est symptomatique d'une mutation perceptible depuis les années 830 : l'autonomie progressive gagnée par le monastère. La fondation d'une communauté bénédictine à *Villa-Lupae* (Villeloin) sur les bords de l'Indrois sous l'égide du monastère de Cormery en 850 constitue probablement un point significatif de cette évolution : la celle est devenue assez solide et indépendante pour co-fonder une nouvelle communauté à l'aide d'une donation aristocratique.

2.3.2 La fondation de Villeloin : un acte émancipateur ?

La place de l'archevêque

L'acte de fondation de Villeloin a été édité dans le cartulaire de Cormery ainsi que dans le recueil des actes de Charles le Chauves où Georges Tessier en a fait la critique diplomatique[178]. Ce dernier souligne plusieurs irrégularités et soupçonne un remaniement réalisé par les moines de Villeloin pour justifier leur indépendance[179]. Malgré le caractère interpolé du document, il conclut que les dispositions qu'il évoque sont très probablement véridiques. Charles le Chauve autorise l'abbé de Cormery Audacher à recevoir de Ménard des biens situés sur l'Indrois à Villeloin afin d'y fonder une celle monastique dépendante de Cormery et sous l'autorité de son abbé (LORANS 1996 : 29)[180]. Le nouvel établissement est immédiatement doté de l'immunité afin de le protéger des velléités extérieures et peut disposer d'un avoué librement choisi par l'abbé de Cormery. Le consentement de l'abbé de Saint-Martin de Tours Vivien – abbé laïc de Saint-Martin et de Marmoutier entre 844 et 851–

---

[176] « *Multis habetur percognitum qualiter praecelsus archiepiscopus sedis Turonensis Ursmarus, et venerabilis Audacher, abba monasterii coenobitarum Cormarici* […] » (*Cormery*, n° 15).
[177] « *atque ut ipsa commutatio quae inter eudem abbatem et Ursmarum episcopum facta est nostra regali praeceptione firmaretur in omnibus ita ut stabilis foret* » (*Cormery*, n° 16).
[178] *Cormery*, n° 17 ; *Charles le Chauve*, n° 131.
[179] « La partie du dispositif […] accordant aux moines de Villeloin la liberté des actions abbatiales, sous réserve d'une disposition contraire de l'abbé Oacre, est obscure » (TESSIER *et al.* 1943 : 344-345).
[180] « *quemdam illustrem virum, nomine Maynardum* […] *suppliciter postulasse ut in rebus suae proprietatis, in pago videlicet Turonico, super fluvium cui nomen est Andrisco, in loco qui rustico vocabulo Villalupae vocatur* […], *cellam sub norma inibi degentium monachorum juxta loci qualitem fundari…* » (*Charles le Chauve*, n° 131).

est clairement mentionné dans le texte, afin de rappeler la dépendance de Cormery à la collégiale[181]. Neuf années après la fondation du monastère, l'archevêque Erard consacra l'église abbatiale et précisa le lien entre les deux communautés : si la vie monastique n'était plus suivie à Cormery, Villeloin deviendrait une communauté indépendante qui choisirait son propre abbé[182]. La même année l'archevêque limita le nombre de moines du monastère à vingt[183]. Un an plus tard, il intervint encore en faveur de Cormery en renonçant à une partie de ses revenus sur la dîme de dix-neuf lieux qu'il concède à l'église de Truyes, qui dépendait du monastère de Cormery (LORANS 1996 : 73)[184]. A partir du milieu du 9e siècle, l'archevêque de Tours semble prendre un rôle très actif à la préservation et au développement de la vie des communautés de Cormery et de Villeloin que ce soit sous l'archevêché d'Ursumarus ou de Hérard. L'apparition dans les chartes de cet acteur pourrait être en lien avec l'arrivée de laïcs à la charge d'abbé de Saint-Martin et de Marmoutier mais il met également en exergue la place nouvellement tenue par le monastère de Cormery qui est devenu un acteur à part entière de la vie religieuse du Val de Loire.

Cette reconnaissance est également perceptible si l'on observe les dons destinés au monastère à partir de cette période. Il y a d'abord l'importante donation de Mainard pour la fondation de Villeloin, le don d'un clerc nommé Waltarius en 851[185], l'échange de biens situés à Perrusson sur l'Indre avec les frères Milo et Guichardus en 856 pour la restauration de l'église Saint-Paul[186.] En 860, c'est Milon – sous diacre de Saint-Martin – qui donne des biens de la *villa* de Bussière dans la viguerie de Dolus[187] et en 868, c'est Mainardus (peut-être le même qu'en 850) qui donne des biens « *pro remedio animae* » situés dans la *villa Nogarius* dans le *pagus* de Tours[188] (Ill. 2.7). Ces nombreux legs illustrent peut-être la notoriété de Cormery qui devait représenter un monastère bénédictin suffisamment réputé pour que des laïcs ou des religieux souhaitent profiter de ses bénéfices spirituels en effectuant des donations *pro animae.* L'essor du monastère est probablement en partie lié à la politique

---

[181] « *Et quoniam constat eundem venerabilem abbatem jam dictum sub potestate et tuitione eximii et preciosi confessoris domni Martini, una cum sibimet congregatione commissa, degere, junxit secum illustris viris et fidelis nostri Viviani, rectoris monasterii ipsius sancti confessoris, consensum et suggessit celsitudini notrae humiliter postulans ut easdem res sibi suscipere nostra auctoritate liceret ad Dei omnipotentis obsequium ibidem…* » (*Charles le Chauve*, n° 131).

[182]: « *Villa-Lupae est nominatus, quem locum cum rebus ad se pertinentibus, ecclesiamque juxta in Columniaco villa sitam in sancti Sulpicii, episcopi et confessoris, honore dicatam, cum cunctis suis adjacentiis* » (*Cormery*, n° 21). *Charles le Chauve*, p. 345.

[183] *Cormery*, n° 22.

[184] *Cormery*, n° 23.

[185] *Cormery*, n° 19.

[186] *Cormery*, n° 20.

[187] *Dom Housseau*, I, n° 85

[188] *Cormery*, n° 27.

d'Audacher qui dirigea la communauté monastique pendant au moins trente ans, entre 837, où sa nomination en tant qu'abbé fut confirmée par Louis le Pieux, et l'année 868 – dernier acte du cartulaire avant 892 – où il apparaît encore à cette place[189].

La domination territoriale d'une parentèle

La nomination d'Audacher (Odacer) à Cormery fait partie d'une politique de domination d'une parentèle sur une région à partir des années 830 qui a été démontrée par Régine Le Jan (LE JAN 1995) : une stratégie fondée sur la mobilité des grands au sein des comtés et sur les points de contrôle territoriaux que constituaient les abbayes. Audacher appartenait ainsi au même groupe que le sénéchal Adalhard qui fut abbé laïque de Saint-Martin de Tours et de Marmoutier jusqu'en 844. Cette parentèle était implantée en Rhénanie au 8e siècle et comprenait plusieurs noms : les Frideric, Sigefrid, Liutgarde, Adalbert et les Attons/Hatton (LE JAN 1995 : 406, 441). En 840, les terres données à Cormery appartenaient à un certain Frédéric qui était un vassal du sénéchal Adalhard (LE JAN 1995 : 406)[190]. Celui-ci était le beau-frère du comte Eudes, qui dirigea l'Orléanais jusqu'en 834, et de son frère Guillaume de Blois. Régine le Jan évoque ainsi de l'arrivée vers 844 en Val de Loire de Eudes qui serait le fils de Guillaume de Blois. Eudes serait devenu comte de Châteaudun et d'Angers ainsi qu'abbé de Saint-Martin de Tours et de Marmoutier avant d'échanger l'ensemble avec Robert le Fort contre le comté de Troyes en 852 (LE JAN 1995 : 410). Ce scénario se complexifie grandement si on ajoute que la charge d'abbé de Saint-Martin fut tenue par le comte de Tours Vivien entre 844 et 851, où il meurt dans une bataille contre les Bretons. On retrouve son nom mentionné en tant qu'abbé dans les chartes de Cormery évoquées précédemment pour cette période. De 854 à 860, c'est Hilduin – abbé laïc – qui occupe cette charge mais qui ne doit pas être confondu avec le clerc du palais carolingien Hilduin, abbé de Saint-Denis et archichapelain de Louis le Pieux (BOUSSARD 1962 : 313-314). Le passage de Eudes à la tête de la collégiale tourangelle aura duré moins d'un an si ce scénario est juste.

L'extrême mobilité de ces abbés laïcs qui cumulent et échangent des bénéfices autour de la charge de Saint-Martin contraste avec l'abbatiat d'Audacher à Cormery pendant au moins trente années, probablement sa vie entière. La gouvernance de ce dernier semble plus proche de l'image de celle de Loup de Ferrières, son cousin, telle qu'elle apparaît dans

[189] « *hoc est loco vel monasterio qui Cormaricus dicitur, ubi dominus Audacher abba, sub potestate et regimine sancti Martini praesse videtur, easdem res proprietatis nostrae* » (*Cormery*, n° 27).
[190] « *Quocirca placuit Audachro, abbati Cormarici monasterii, congregationique consistenti ibidem, et viro nobili Frederico, per praecepti ejus praepollentissimi Adalardi consensum…* » (*Cormery*, n° 13).

ses correspondances qui montrent le dynamisme et la densité de son réseau d'échanges monastiques (DEVROEY 2003 : 198). Loup le remercie ainsi de l'avoir hébergé en 844[191] durant le conflit de Charles le Chauve et de Pépin en Aquitaine où les troupes de ce dernier prirent en embuscade l'armée francque près d'Angoulême où de nombreux grands abbés furent tués ou faits prisonniers comme Loup (BÜHRER-THIERRY *et al.* 2014 : 385). En 854 c'est au tour de Loup de recommander Audacher auprès du nouvel abbé de Saint-Martin Hilduin avec lequel il a étudié par le passé[192]. L'appartenance d'Audacher à sa parentèle a largement favorisé la construction du patrimoine foncier de l'abbaye dans la deuxième moitié du 9e siècle. L'acte de dédicace de l'église de Villeloin en 859 cite le nom du fondateur – Ménard – mais également ceux de sa famille : les frères Adalgaud et Mainier et les oncles Adalgaud, Frugandus et Moyse[193]. Cette famille appartenait au même lignage qu'Audacher : les « *Magenardus*-Magenard-Mainard, Adalard, *Audacher*, et Adalgaud » qui constituait à cette époque une des trois familles vassales de Robert le Fort (BOUSSARD 1962 : 307). Werner les lie à un grand lignage carolingien : celui des Guy et des Lambert car Foulques le Roux descendrait de la famille d'Adalard, sénéchal de Louis le Pieux et abbé de Saint-Martin entre 834 et 844 (WERNER 1958 : 270-271).

L'autonomie gagnée en quelques décennies par Cormery sous l'action combinée de l'abbatiat d'Audacher et des démarches de l'archevêque est loin de signifier que les ponts sont coupés avec Saint-Martin où se succèdent des abbés laïques dans la deuxième moitié du 9e siècle. En 844, Audacher demande une livre d'or à Hatton qui est probablement un moine de Fulda ; la demande est appuyée dans un second temps par Loup de Ferrières. Nous ne savons pas exactement de quoi il s'agit mais le nom de Vivien est en tout cas mentionné comme appui, ce qui montre bien l'influence de ce dernier dans les affaires liées à Cormery[194]. En 850 ou 851 ce dernier transfère à Cormery, afin de remédier au dénuement des moines, plusieurs domaines de Saint-Martin à Chambon, à *Favaria* sur le Creuse, à *Luriacus*, à Crissay sur la Vienne et au port de Rest vers Candes-Saint-Martin[195]. En 854, la communauté de Saint-Martin de Tours fait renouveler ses titres de propriété qui auraient brûlé dans l'incendie de 853 occasionné par les raids normands ; la celle de Cormery fait partie des

[191] *Loup de Ferrières*, n° 34.
[192] *Loup de Ferrières*, n° 89.
[193] *Notices sur les chartes originales…,* n° 2.
[194] « *Noveritis etiam Odacrum abbatem et consanguinem nostrum libram auri, quam nostis, instante Viviano repetere* » (*Loup de Ferrières*, n° 39).
[195] *Cormery*, n° 18 ; *Charles le Chauve*, n° 136. Cet acte est probablement interpolé car il souffre de nombreuses incohérences et la date d'émission doit dès lors être considérée avec prudence (TESSIER *et al.* 1943 : 359-361).

possessions mentionnées comme dépendantes du monastère[196]. En 861, Charles le Chauve transmet à Cormery des biens de Saint-Martin de Tours situés dans la *villa* de Chambourg-sur-Indre et mentionne la dépendance du monastère situé sur l'Indre à la collégiale tourangelle[197]. En 865, ce sont les domaines de Pont-sur-Seine et son hôpital qui sont transférés à Cormery par Charles le Chauve et le nouvel abbé de Saint-Martin Ingilwinus afin de servir de refuge à la communauté en cas de menaces païennes[198]. A partir du milieu du 9e siècle, les raids scandinaves vont profondément impacter la vie monastique de la région ligérienne, d'après les chroniques médiévales décrivant ces évènements.

2.4 L'impact des raids scandinaves au 9e siècle

La recherche portant sur les raids scandinaves[199] en France à l'époque carolingienne fait face à de nombreux écueils qui ont fait l'objet d'une remarquable synthèse d'Anne Nissen-Jaubert en 2001 (NISSEN JAUBERT 2001). Le travail de Lucien Musset et d'Albert Haenens sur les invasions normandes et la construction de la Normandie ont marqué durablement la discipline par leur exhaustivité et leur qualité, ce qui n'a probablement pas encouragé la poursuite de la recherche sur ce sujet (MUSSET 1971, D'HAENENS 1970). Une des difficultés concerne la nature des sources textuelles, pour la plupart des chroniques comme celle de Saint-Bertin, dont la fiabilité est toute relative. Les sources archéologiques sont encore plus indigentes tant elles sont rares : on évoquera quelques sépultures à Pîtres et des traces matérielles sous la cathédrale de Rouen (NISSEN JAUBERT 2001 : 165-167) ; LE MAHO 1994).

2.4.1 Les perturbations dans la vallée de la Loire.

Bilan historiographique

Ces aspects historiographiques sont encore plus accentués pour l'espace ligérien pour lequel les travaux anciens de Ferdinand Lot et de Pierre Gasnault sont encore des références

[196] « *simul etiam coeterae cellae extra monasterium sitae, id est sancti Pauli Cormaricensis* […] » (*Charles le Chauve,* n° 167).
[197] « *ex rebus Sancti Martini abbatiae Turonensis, quamdam cellulam sibi subjectam, quae Cormaricus vocatur* » (*Cormery*, n° 24).
[198] « *ad cormaricum monasterium, ipsius sancti Martini potestatis* […] *atque quod praecipue eis neccessarium instat, ob paganorum insecutionem inibi perfugium suae salutis habere possent* » (*Cormery*, n° 25).
[199] Nous utiliserons sans distinction les termes viking, scandinave ou normand pour désigner les auteurs des raids du 9e siècle dans la vallée de la Loire, puisque nous n'avons pas d'informations sur leur origine. Laurent Mazet-Harhoff écrivait justement à ce propos que « tous les Scandinaves ne sauraient être appelés Vikings, de même que les Vikings n'étaient vraisemblablement pas tous directement originaires de Scandinavie » (MAZET-HARHOFF 2003 : 126).

bibliographiques en usage du fait de l'absence de recherches nouvelles (LOT 1915 ; GASNAULT 1961b). On évoquera cependant l'article d'Hélène Noizet – centré sur la communauté martinienne – qui constitue le travail le plus récent sur le sujet et s'inscrit directement dans la vision historiographique des années 1970 qui minimise l'impact négatif des raids scandinaves sur le monde franc (D'HAENENS 1970 ; THEIS 2016). Son étude s'attache à montrer l'aspect positif qu'eurent les invasions à long terme sur la constitution et la conservation du patrimoine foncier de la collégiale tourangelle, particulièrement en Bourgogne (NOIZET 2005). On citera également le travail d'Isabelle Cartron sur les pérégrinations de la communauté de Saint-Philibert de Noirmoutier dont une partie concerne l'espace ligérien (CARTRON 2009). Récemment, Pierre Bauduin appelait à sortir de la « théologie des invasions vikings » et plébiscitait l'approche comparative dans l'analyse du phénomène (BAUDUIN 2009 : 343-356). Dans la dernière partie de ce chapitre, nous essayerons de déterminer si les raids scandinaves eurent un impact sur le monastère de Cormery, de manière directe (attaque, destruction) ou indirecte (accueil de religieux ou de reliques, constitution patrimoniale).

Raids et destructions

La chronologie de la présence Viking dans la vallée de la Loire étant assez complexe, nous nous proposons en premier lieu de synthétiser les déplacements des groupes scandinaves (Ill. 2.8)[200]. Depuis la fin du 8e siècle, le monde franc subissait de manière sporadique l'incursion de peuples scandinaves sur ses côtes d'Aquitaine et de Neustrie (BÜHRER-THIERRY *et al.* 2014 : 394). A partir des années 830-840, les raids vikings s'intensifièrent à proximité de l'embouchure de la Loire, conjugués à l'action des Bretons et de leur chefs Nominoé qui s'emparèrent de Nantes en 850 et rasèrent les murailles (BRUNTERC'H 1989 : 74). Les Normands reprirent Nantes et remontèrent pour la première fois la Loire en 853, pillèrent Angers puis la cité de Tours ainsi que les monastères de Saint-Martin de Tours et de Marmoutier d'après les chroniques de Saint-Bertin et de Prüm (LELONG 2001 : 43). La première basilique de Saint-Julien de Tours aurait été détruite lors de ce raid et reconstruite presque un siècle après par l'archevêque Théotolon (931-947) au même emplacement (PIETRI 1983a : 419). Un acte de Charles le Chauve de 854 corrobore cet évènement pour Saint-Martin de Tours ; il s'agit d'une demande de renouvellement des titres de propriété de la

[200] Pour un déroulé plus complet des évènements voir CARTRON 2009, NOIZET 2005, LELONG 2001, GASNAULT 1961b.

collégiale qui auraient disparu lors de l'incendie déclenché par les Normands[201]. Cette même année le *castrum* de Blois est pris par les scandinaves qui ne parviennent cependant pas à faire tomber Orléans et retournent à Nantes. De 856 à 862, la région fait l'objet de plusieurs incursions (Orléans, Blois) mais Saint-Martin de Tours est vraisemblablement épargné. La décennie suivante marque au contraire une nouvelle étape dans la progression des raids vikings qui s'étendent sur le réseau fluvial ligérien. La cité de Tours fut atteinte en 862 et 869, celle de Poitiers relativement épargnée en 863 contre rançon (seul Saint-Hilaire a été incendié), Le Mans et l'abbaye de Saint-Benoît sur Loire furent touchés en 865 ainsi qu'Orléans en 868 (CARTRON 2009 : 43). Charles le Chauve ordonna à ce moment de restaurer les murailles du Mans et de Tours. En 877 les normands exigent un tribut à Angers puis à Tours, tandis que le *castrum* d'Amboise est ruiné à cette période ; en 879 la vallée de la Vienne est pillée dont le monastère Saint-Pierre de Parcé[202] (LELONG 2001 : 44-45, ZADORA-RIO 2008 : 89). La cité de Tours aurait résisté en 886-887 et en 903, mais pas la collégiale Saint-Martin de Tours qui fut incendiée (GASNAULT 1961b : 62). A partir de la fin du 9e siècle, l'épisode Viking s'atténue sur le territoire franc où la défense s'est organisée à travers la construction de fortifications et de ponts sur la Loire ou la Seine (BÜHRER-THIERRY *et al.* 2014 : 400), à l'exception de la Bretagne dont les Normands ne sont réellement expulsés qu'en 939 (CARTRON 2009 : 44). Pour Luc Bourgeois « les causes directes de certaines opérations de mises en défense » des monastères de l'Ouest sont à imputer aux raids scandinaves, mais ils s'intègrent également dans le processus de contrôle des principautés royales par les comtes comme à Saint-Maixent et à Saint-Hilaire de Poitiers (BOURGEOIS 2014 : 501).

Le déplacement du corps de saint Martin

La collégiale Saint-Martin de Tours s'était apparemment préparée à l'arrivée des Normands en novembre 853 car le corps du saint avait été transporté à Cormery et le trésor à Orléans d'après les chroniques de Saint-Bertin[203]. A l'été 854 Loup de Ferrières répond négativement à la demande de l'abbé de Saint-Martin, Hilduin, qui souhaitait transporter le trésor à l'abbaye de Ferrières du fait de la menace scandinave pesant sur Orléans ; en dépit de

[201] « *id quod omnium plangit memoria, qualiter saevissimi atque crudelissimi Turonus supervenerint Normanni et lamentabili excidio concremaverint cum coeteris omnibus monasterium praefati sancti et ob hanc causam cartarum instrumenta ex rebus praefatae ecclesiae pertinentibus deperiisent* » (*Charles le Chauve*, n° 167).
[202] Ce monastère aurait été fondé par Charles le Chauve et n'aurait pas survécu aux raids vikings (*Saint-Maixent*).
[203] « *Corpus beati Martini ad Cormaricum, thesauri vero ejus ecclesiae ad civitatem Aurelianorum transportati sunt* » (POUPARDIN 1905 : 398).

l'isolement du monastère, l'absence de fortifications et de troupes ne lui paraissait pas un argument suffisant[204]. L'existence de l'acte de Charles le Chauve d'août 854, qui concerne la demande de renouvellement des titres de propriété de la collégiale impliquerait le retour de la communauté et du corps de saint Martin à Tours (GASNAULT 1961b : 56). Il n'y a aucune preuve que le corps du saint ait à nouveau bougé de Tours avant 871 où il y repose encore en dépit de ce qu'avait conclu Emile Mabille des concessions effectuées par Charles le Chauve à la collégiale pour servir de refuge contre les normands : Léré dans le Berry et à Marsat en Auvergne[205] en 862, à Chablis dans l'Yonne en 867[206] (Ill. 2.9). En 877 cependant, le corps de saint Martin était bien conservé à Chablis mais il fut rapatrié à Tours la même année (CARTRON 2009 : 46). Par la suite, le corps du saint fut probablement conservé dans la collégiale lorsqu'il n'y avait pas de danger. Lors du siège de Tours de 903, la communauté s'est réfugiée derrière les remparts de la cité et les reliques y restèrent jusqu'à l'achèvement de l'enceinte de Saint-Martin aux alentours de 918 (NOIZET 2005 : 55). En conclusion de son travail sur les pérégrinations de Saint-Philibert, Isabelle Cartron soulignait la durée courte des exils des communautés du Val de Loire qui quittent rapidement leur refuge pour retourner dans leur monastère : Saint-Martin de Tours, Saint-Benoît-sur-Loire, Saint-Hilaire de Poitiers ou encore Saint-Maixent (CARTRON 2009 : 367). La collégiale de Saint-Martin adopta trois comportements distincts à l'annonce de raids Vikings : la fuite de proximité à Cormery lors de la première vague du milieu du siècle, la fuite lointaine à Chablis dans les années 870 et la résilience au début du 10^{e} siècle derrière les remparts de la cité turone. Ces différentes dynamiques – décrites par Isabelle Cartron – sont également perceptibles chez d'autres communautés monastiques comme celle de Saint-Maur qui se réfugia d'abord dans ses *villae* proches avant de rejoindre la Bourgogne (CARTRON 2009 : 46). La « prégnance d'une vision cléricale » dénoncée par Pierre Bauduin (BAUDUIN 2009 : 343) est d'autant plus vraie qu'elle est centrée sur les communautés monastiques possédant le corps d'un saint fondateur et construite autour de l'épreuve très chrétienne de la *peregrinatio* : saint Martin pour Tours, saint Philibert (Herio), saint Maur pour Glanfeuil, saint Martin de Vertou (Vertou), saint Florent du Mont-Glonne, saint Benoît à Fleury, saint Germain pour Saint-Germain-des-Près pour ne citer que ceux-là. Isabelle Cartron a montré que dans les sources hagiographiques, la translation des reliques implique de manière quasi-systématique le déplacement de l'ensemble de la communauté, unie autour des restes de son protecteur mais que dans les faits la

[204] *Loup de Ferrières*, n° 110.
[205] *Charles le Chauves*, n° 239.
[206] *Charles le Chauves*, n° 307.

conservation de l'unité paraît peu vraisemblable d'un point de vue logistique (CARTRON 2009 : 47). Il est en effet peu probable que la totalité des chanoines ait abandonné la collégiale lorsque les reliques de saint Martin étaient conservées à Chablis dans les années 870, à l'inverse des moines de Saint-Philibert qui abandonnèrent complètement le lieu d'origine. Cette remarque conduit à identifier deux dynamiques de l'historiographie monastique en lien avec le phénomène viking : une vision centrée sur la pérégrination des reliques et un monachisme caractérisé par l'absence de pôle fixe.

A l'intérieur de l'ancien diocèse de Tours, la trajectoire des communautés bénédictines qui ne disposaient pas du bénéfice d'un corps saint a été largement ignorée par les historiens car peu renseignée par les sources écrites. Qu'est-il advenu des communautés de Marmoutier, Saint-Julien de Tours, Cormery et Villeloin durant ces quelques décennies de menace permanente ? Doit-on y voir une résilience plus importante pour celles-ci, à l'inverse un abandon temporaire de la vie monastique, un biais historiographique lié à la nature des sources ? Ces questionnements mériteront d'être posés au fur et à mesure que progressent les connaissances archéologiques sur ces sites. Anne Nissen-Jaubert rappelait les difficultés rencontrées par l'archéologie pour identifier des traces matérielles scandinaves dans le nord-ouest de la France, ce qui pourrait être interprété comme une intégration rapide de ces populations en Normandie (NISSEN JAUBERT 2001 : 167-168). Laurent Mazet-Harhoff impute également ces difficultés d'identification au caractère mouvant des acteurs, qu'ils soient victimes, attaquants ou défenseurs (MAZET-HARHOFF : 119-151). Cette remarque – établie pour la Haute-Normandie – est d'autant plus valable pour le Val de Loire que la présence Viking y était clairement caractérisée par sa mobilité et n'a livré que très peu de témoignages matériels.

2.4.2 Le monastère de Cormery durant les raids scandinaves

Le discours historiographique : des vikings à Cormery

Le monastère de Cormery n'est nommé qu'une seule fois dans les Annales de Saint-Bertin, en tant que refuge pour le corps de saint Martin lors de la première vague des raids scandinaves entre 853 et 854 (POUPARDIN 1905 : 398). Après cet épisode, le monastère de la vallée de l'Indre ne servira plus de refuge à la collégiale, probablement du fait de sa trop grande proximité avec celle-ci. La destruction du monastère par les Vikings est une tradition historiographique qui remonte au moins au 19^{e} siècle où l'abbé Bourassé affirmait « Tous les historiens sont d'accord pour nous apprendre que le monastère de Cormery fut pillé et ruiné

par les Normands » (BOURASSE 1861 : XL). En l'absence de sources écrites évoquant directement le fait, il place cet évènement en 853, imaginant les troupes de Vikings aux trousses de la châsse de saint Martin. La preuve du passage des Vikings serait à chercher ailleurs, parmi les mentions de reconstruction de l'église de Cormery qui sous-entendraient sa destruction préalable. Un acte de 856 décrit la cession de biens de Cormery à Milon et à Guichard en échange « de la reconstruction de l'abbaye gravement mise à mal par les Normands » (LORANS 1996 : 29)[207]. L'usage des verbes *amplificare*, *meliorare* et *construere* renvoie bien à une dynamique de construction mais ne permet pas de qualifier la nature de ces réparations. Le discours monastique ici tenu tend plutôt à amplifier l'action des bienfaiteurs, à exalter dans la tradition littéraire du *topos* monastique la *renovatio* de l'établissement, exagérant par là même la nuisance des Normands (VERGNOLLE 2018 : 52). Plus loin dans le texte, l'abbé évoque en des termes généraux les malheurs du siècle sans pour autant individualiser des actes de destruction à Cormery même[208]. Ces indices sont trop faibles pour extrapoler sur la venue des Vikings à Cormery entre 853 et 856, d'autant plus que durant cette période, les envahisseurs ne sont pas mentionnés en des lieux situés ailleurs que sur la Loire (Ill. 2.8)[209]. Si incursion des Vikings à Cormery il y eut, il est plus vraisemblable que celle-ci se soit déroulée durant la décennie 860 où les scandinaves s'aventurèrent le plus loin sur la Loire comme à Fleury ou dans les terres notamment à Poitiers et au Mans (CARTRON 2009 : 38).

Les vestiges archéologiques potentiellement liés aux raids scandinaves

Dans le cadre de l'étude des raids scandinaves en France, l'archéologue se heurte au problème de l'identification de leurs traces matérielles. A Saint-Julien de Tours, les fouilles d'archéologie programmée menées au début des années 2000 n'ont pas mis au jour de traces de destruction du monastère au 9e siècle (GALINIE *et al.* 2007a : 179). Pour la basilique Saint-Martin de Tours, les fouilles menées sur le site et à proximité dans les années 1970 n'ont également jamais révélé de phases d'incendie, ce qui amène à nuancer l'ampleur des destructions évoquées par les sources écrites (NOIZET 2005 : 58). A Marmoutier, il n'y a pas

[207] « *venerabili Amalrici ac in utilitatem sancti Pauli ecclesiae, et fratrum ibidem Deo servientium, amplificare, et emeliorare, et construere devotissime studerent* » (*Cormery*, n° 20).
[208] « *Quod enim facinus sceleratius acerviusque valet effici, quam ipsos qui, ut firmissime credimus, vera templa Deo electa sunt aliquis vel leviter concutere et eorum opera templis Dei dicata violare praesumpserit. Hoc si quis effringere temptaverit vereatur ne forte dissolvantur opera et pessumdatos cum diabolo perditum ea in aeternum hic vero nostrae obtestationi et admonitioni* » (*Cormery*, n° 20).
[209] Angers, Tours, Marmoutier en 853 ; Blois, Orléans puis Nantes en 854 puis Orléans en 856 (LELONG 2001 : 43-44).

de trace d'abandon du monastère à la suite des raids scandinaves de la deuxième moitié du 9e siècle alors que la tradition historiographique l'évoque à la suite d'un supposé massacre de la communauté rapporté dans la *Narrati*o du pseudo-Odon écrite au 12e siècle (LORANS 2012 : 202)[210]. A Cormery cependant, les sondages archéologiques réalisés dans la galerie sud du cloître en 2017 ont mis en évidence une importante couche de destruction du haut Moyen Âge (US 10058). La présence de nombreux charbons de bois au sein d'une matrice noire très organique laisse planer peu de doute quant à l'interprétation d'un niveau de destruction, probablement lié à un incendie (Ill. 2.10). La datation de cette phase de destruction reste approximative mais elle est antérieure à la construction du sol en mortier en rose[211]. Elle est contemporaine ou postérieure à la construction d'un bâtiment du haut Moyen Âge, qui a vraisemblablement été réutilisé par les moines entre le 8e et le 10e siècle (POUYET, MICLON et BEDECARRATS 2017 : 29-30). En 2016, la surveillance de la réfection du réseau au sein de l'ancienne nef de l'église avait permis d'observer une maçonnerie probablement antérieure au 11e siècle située sous une importante couche noire très organique probablement issue d'une action destructive, qui pourrait appartenir à la même phase d'incendie (Ill. 2.11) (POUYET 2017a : 10).

Proposer une datation pour cet incendie est impossible en l'état actuel des connaissances. En archéologie les unités stratigraphiques peuvent représenter plusieurs décennies et il est rare d'atteindre une grande précision chronologique. On citera en contre-exemple le cas maintes fois cité de la cathédrale de Rouen où une couche de destruction a pu être associée à un incendie mentionné par les sources écrites en 841, en combinant les datations par ^{14}C et l'étude céramologique (LE MAHO 1994 : 28-29). Dans notre cas, aucun mobilier céramique retrouvé ne permet de resserrer le cadre chronologique. Le seul indice temporel que nous pouvons présenter est lié au phasage de construction de l'église abbatiale de Cormery. Sans trop déborder sur le chapitre consacré à cette question, on peut supposer qu'il est plus probable que cette destruction a eu lieu au cours du 10e siècle plutôt qu'au 9e siècle, étant donné l'absence de vestiges archéologiques identifiés entre le début du 8e et le début du 11e siècle. Le fait de resserrer le cadre chronologique, même à l'année près, ne permettrait toujours pas d'associer cette phase de destruction à un raid scandinave, en l'absence de preuves matérielles indiquant que ces derniers en sont la cause. Les sources potentielles de déclenchement d'un incendie sont nombreuses, au sein d'une société où le feu

[210] GASNAULT 1961b : 159-174 ; LELONG 2001 : 46.
[211] La datation $^{C}14$ de deux échantillons appartenant à cette couche a montré que ces charbons appartenaient à des arbres qui furent coupés entre le milieu du 7e siècle et le début du 8e siècle.

permet de chauffer, cuisiner et surtout d'éclairer la nuit à l'extérieur et à l'intérieur des bâtiments y compris les églises. Seule l'extension des opérations archéologiques permettrait de préciser la nature de cette séquence de destruction ainsi que sa datation.

Un impact indirect ?

Le seul document lié à la présence scandinave est un acte de 865 où l'abbé de Saint-Martin de Tours concède à Cormery l'hôpital de Pont-sur-Seine, à charge d'y entretenir vingt pauvres et de le rétablir dans son état primitif afin de servir de refuge en cas d'incursions des païens[212]. Le caractère potentiellement militaire de cet hôpital avait été mis en évidence par Annick Chupin qui interprétait le terme « *statum exercitus* » comme une aire de repos pour l'armée[213] (CHUPIN 2004 : 110). Ce domaine situé sur la Seine devait probablement offrir une protection plus importante que Cormery, à défaut d'une localisation géographique plus continentale comme pouvait l'être la Bourgogne pour les communautés de l'espace ligérien (Ill. 2.9) (CARTRON 2009 : 121). La Seine constituant un axe fluvial de grande importance pour les échanges et les communications, elle fut de ce fait un espace privilégié par les Vikings dans leur incursion du monde franc (MAZET-HARHOFF 2003 : 127). Aucun élément ne permet de prouver que la communauté de Cormery se soit déplacée à Douze-Ponts. Il est possible – à l'instar du monastère de Ferrières avec la *villa* d'Aix-en-Othe donnée par l'évêque de Troyes[214] – que les moines bénéficièrent de ce domaine pour servir de refuge sans qu'ils aient finalement besoin d'y émigrer. Sur le long terme, l'opération fut apparemment un très bon calcul puisque qu'au 14e siècle, le prieuré de Ponts-sur-Seine appartenait toujours à Cormery et hébergeait treize moines en plus du prieur (CHUPIN 2004 : 111).

De manière générale, les actes qui concernent Cormery dans la deuxième moitié du 9e siècle ont plutôt tendance à mettre en valeur le caractère dynamique de son patrimoine foncier qui s'agrandit de plusieurs domaines : dans le *pagus* de Tours, en 860, dans la *villa* de Bussières, en 868 dans la *villa Nogarius* et dans le *pagus* de Poitiers en 892 au sein de la *villa Moliensis*[215]. Hélène Noizet avait pu souligner la capacité des chanoines de Saint-Martin à utiliser la crise scandinave pour agrandir leur patrimoine foncier, en particulier les domaines

---

[212] « *petiitque ut hospitale Sancti Martini apud XII-Pontes supra Sequanam […] ad Cormaricum monasterium, ipsius sancti Martini potestatis […] quo monachi ipsius coenobii et ipsum in pristino statu restituant, et pauperes inibi juxta priorem praefinitum numerum semper in omnibus victualibus et caeteris studiis fulcirent, atque quod praecipue eis neccessarium instat, ob paganorum insecutionem inibi perfugium suae salutis habere possent* » (*Cormery*, n° 25).
[213] *Cormery*, n° 4.
[214] *Loup de Ferrières*, n° 114.
[215] *Dom Housseau*, I, n° 85 ; *Cormery*, n° 27 ; *Cormery*, n° 28.

excentrés qui furent obtenus pour servir de refuges (NOIZET 2005 : 12). Cette analyse est également valable pour Cormery, dans une moindre mesure car les deux monastères n'ont pas la même importance ni la même richesse[216]. Les deux établissements semblent traverser la période de crise de la fin du 9e siècle sans que de grandes difficultés ne soient finalement observables. La pluralité des situations des communautés monastiques à cette période (FELLER 2009 : 217) et l'absence de témoignage matériel viking lors des fouilles archéologiques menées dans le Val de Loire montrent que le phénomène doit être appréhendé avec précaution dans la construction du discours historique.

Conclusion

Bien que l'impact des incursions scandinaves ou bretonnes soit difficile à évaluer concernant le développement de la vie monastique à Cormery, il semble assuré que la survie de la communauté ne fut jamais réellement menacée dans la deuxième moitié du 9e siècle. Cet épisode met cependant en exergue le rôle fondamental de la navigation et du navire dans le développement des activités des Vikings, qu'elles soient commerciales ou guerrières. L'usage du transport fluvial et maritime était cependant loin d'être le monopole des Scandinaves qui suivirent souvent des voies commerciales actives et ne furent pas à l'origine du développement de ce mode de transport en usage dans l'ensemble du nord de l'Europe au haut Moyen Âge (BILL 2003 : 27). Le système fluvial ligérien fut très largement utilisé en tant que vecteur de circulation des hommes et des biens durant cette période. Cette thématique a été explorée par Hélène Noizet à propos de Saint-Martin de Tours ; elle a mis en évidence l'existence d'un réseau d'approvisionnement axé sur les domaines situés en bord de cours d'eau (NOIZET 2002, NOIZET 2007). En Touraine, l'examen de la localisation des monastères montre que les installations les plus anciennes étaient toujours situées à proximité d'un fleuve ou d'une rivière.

Ce constat peut être dressé au-delà de la simple localisation, en interrogeant plusieurs thématiques liées à l'usage de l'eau : les fonctions liées au patrimoine fluvial définies par François Beaudoin[217]. Trois de ces usages peuvent être analysés en lien avec nos

[216] A titre de comparaison le nombre de moines à Cormery est limité par Louis le Pieux à 50 en 820 (*Cormery*, n° 7) tandis que le nombre de chanoines à Saint-Martin est limité à 200 par Charles le Chauve en 849 (*Charles le Chauve,* n° 113).

[217] « […] on peut parler de patrimoine fluvial *énergétique* ou *industriel* pour les moulins à eau, *stratégique* pour les aménagements militaires, *halieutique* pour les pêcheries, *industriel* ou *agricole* pour les manufactures et les

problématiques : les activités nautiques, énergétiques et halieutiques. Ces thématiques renvoient respectivement à trois objets historiques présents dans les archives textuelles et liés au fonctionnement d'une communauté monastique : le bateau, le moulin et la pêcherie. En orientant le prisme de l'analyse sur Cormery et la rivière Indre, cette réflexion se heurte à un problème majeur : l'état présumé non-navigable de cette rivière au haut Moyen Âge.

usines, *terrestres* pour les bacs et les ponts, *urbain* pour les aménagements importants et parfois somptueux de nos villes… » (RIETH 1998 : 16).

Chapitre 3 - La rivière et le monastère : naviguer ou produire ?

3.1 Le transport fluvial et la navigabilité de l'Indre au 9e siècle

La question du rôle de l'Indre en tant qu'axe de circulation avait été brièvement explorée par Elisabeth Zadora-Rio lors de la publication des recherches menées dans les années 1990 sur le prieuré de Rigny qui appartenait à l'abbaye de Cormery. En étudiant la répartition des prélèvements effectués sur les prieurés de l'abbaye en Touraine au milieu du 14e siècle[218], elle en avait déduit l'existence d'un axe privilégié de circulation par une voie de communication terrestre non identifiée par l'archéologie qui passerait par Truyes et Bournan. La présence hypothétique de cette voie indiquerait que « l'Indre ne jouait qu'un rôle très secondaire dans les communications » (ZADORA-RIO 1992 : 23). Les exemptions de tonlieu pour la circulation des bateaux à l'époque carolingienne, qui relevaient d'une autorité royale, étayeraient également cette hypothèse. Il est assuré que l'Indre n'est jamais nommée dans les exemptions obtenues auprès des dirigeants carolingiens par l'abbaye, contrairement aux cours d'eau suivants : la Loire, La Vienne, le Cher, la Mayenne, la Sarthe, l'Allier, le Loir, la Seine et le Tenu (ZADORA-RIO 1992 : 23) (Ill. 3.1). C'est également le cas pour Saint-Martin de Tours en 816 sous Louis Le Pieux pour douze bateaux (NOIZET 2007 : 50)[219]. L'Indre est également absente dans les actes des 11e-12e siècles mentionnant les péages et les tonlieux en Touraine. Pour ce territoire, la quinzaine de taxes identifiées étaient pour la plupart associées à des ponts ou des ports et faisaient « partie des « coutumes » instaurées dans le cadre de la seigneurie » qui accompagnaient souvent l'édification d'un château ; l'absence de taxes concernant l'Indre serait donc à interpréter comme l'absence d'usage de navigation, ou du moins « un usage très limité » (ZADORA-RIO 2014a). Un dernier élément viendrait alimenter cette hypothèse : l'absence de mention de l'Indre dans les actes édités de la « communauté des marchands fréquentant la rivière de Loire et fleuves descendant en icelle ». Ce regroupement de marchands créé à la fin du 13ème siècle avait le monopole de la circulation sur les cours d'eau qu'il contrôlait, veillant à l'entretien du fleuve (balisage, chemin de

[218] *Cormery*, n° 123.
[219] Sur les rivières suivantes : la Loire, la Vienne, le Cher, l'Allier, le Loir, la Sarthe et la Mayenne.

halage, limitation des encombrements des cours d'eau...) et levant lui-même des péages jusqu'à sa dissolution à la fin du 18e siècle[220]. L'usage de l'Indre comme axe régulier de circulation apparaît effectivement peu probable à la lecture de cet argumentaire ; néanmoins l'hypothèse doit être interrogée avec différentes approches afin d'évaluer son impact dans les dynamiques d'installation monastique. La majorité des actes mobilisés pour cette étude sont des confirmations de privilèges ou de possessions accordés par les souverains carolingiens entre le 8e et le 10e siècle. Ces actes ont été peu étudiés par les historiens car ils sont presque exclusivement connus par des copies réalisées à l'époque Moderne et doivent donc être appréhendés avec prudence (NOIZET 2001b : 47).

3.1.1 Les exemptions de taxes et la circulation fluviale

Nous avons réuni au sein d'un tableau les quatre extraits d'actes concernant les exemptions de taxes des bateaux de l'abbaye de Cormery (Figure 3).

Informations	Extrait de l'acte
800 Alcuin (abbé) Charlemagne *Rex Francorum* *Cormery,* n° III	*« in monasterio quod est constructum in honore sancti Pauli Apostoli, in Loco qui dicitur Cormaricus licentiam haberent naves duas per Ligerim fluvium, et Meduanam, sive Sartam, et Ledum, vel Viennam, huc illucque pro necessitatibus dirigendi, ut nullum theloneum neque de sale, nec de ullis quibuslibet rebus, in nullo omnino loco, ipsi aut homines eorum solvere aut dare debeant… »*
807 Fridugise (abbé) Louis le Pieux *Rex Aquitanorum* *Cormery,* n° V	« *ut monachis Cormaricensis monasterii, qui monastice sub regula sancti monachorum Patris Benedicti degere videntur, liceat duas naves vel quotquot sibi fuerint necessariae, per omnia flumina in regno nostro, Deo propitio, discurrentes, absque ulla consuetudine propter suas necessitates dirigere…* »
831 Fridugise (abbé) Pépin *Rex Aquitanorum* *Cormery,* n° VIII	*« ut monachi qui in Cormarico monasterio […], licentiam haberent duas naves per Ligerim fluvium et Viennam et Carum et Tavagum, et per diversa flumina in regno, Domino propitio nostro discurentia, huc illucque propter necessitates suas dirigend… »*
844 Audacher (abbé) Caroli Calvi *Regis Francorum* *Cormery,* n° XVI	*« ut immunes ab omni teloneo naves quotquot sint necessariae per alveum Ligeris, et per Carum, Vigennam, Meduanam, Sartam, Sequanam et Ledim, vel per caetera diversa flumina, ob necessitates ipsius monasterii fulciendas, discurrere, nostra regalis decerneret auctoritas sequens morem praecedentium regum […]cum navibus, quotquot sint necessariae, libere ire et redire super nominata flumina seu etiam per caetera flumina regni nostri, et in quibuscumque civitatibus, oppidis, portubus, ad ripam venerint… »*

Figure 3. Extraits d'actes d'exemptions de tonlieux de l'abbaye de Cormery.

[220] Beaucoup d'archives de la communauté ont disparu dans l'incendie d'Orléans en 1940 mais Philippe Mantellier a publié une synthèse sur le sujet en trois volumes entre 1864 et 1867 où il évoque de nombreux actes disparus (MANTELLIER 1867).

Dans un autre tableau, nous avons extrait des actes d'exemptions concernant d'autres abbayes situées en Aquitaine (Figure 4). Seuls les actes de Pépin I et Pépin II entre 814 et 848 ont été passés en revue avec exhaustivité.

Informations	Extrait de l'acte
814 - 815 Lagrasse Louis le Pieux *Lagrasse,* n° 6	**Concession :** « *vel naves quae per mare vel flumina discurrunt, illorum vel de omnibus undecumque fiscus teloneum exigere poterat concederemus et nostram auctoritatem eidem faceremus vel confirmaremus monasterio…* »
816 Saint-Martin Louis le Pieux *Unedirte Diplôme III*, n° 2	« *nostri bonae memoriae Karoli piissimi augusti in quibus continebatur, quod ob amorem dei et venerationem sancti Martini duodecim naves immunes ab omni teloneo quae per alveum Ligeris, Helarium, Carum, Vincennam, Medanam, Sartam et Ledum vel per caetera diversa flumina ob necessitates ipsius monasterii fulciendas discurrebant […] cum eisdem duodecim navibus libere ire et redire sive per Ligerim, Helarium, Carum, Vincennam, Medanam, Sartam, Ledum, sive etiam per caetera flumina imperii nostri…* »
818 Saint-Benoit sur Loire Louis le Pieux *Saint-Benoit*, n° 15	**Confirmation** : « *naves vero quatuor quae sive per flumen Ligeris sive per cetera flumina infra ditionem imperii nostri… »*
817 - 838 Saint-Jean d'Angely Pépin I *Aquitaniae Rex* *Pépin I et II*, n° XLI	**Concession** : « *concedit Angeriacensibus ut libere fructus suos et alia quaeque per univers regni Aquitanici loca transferre valeant et naves quoscunque regni ejusdem fluvios absque ulla pedagii exactione deducant… »*
826 Saint-Philibert Pépin I *Rex Aquitanorum* *Saint-Philibert,* ap. n° 2, p. 108	**Confirmation** : « *cum eisdem sex navibus libere ire et redire sive per Ligerem, Helarium, Carim, Dordoniam, Garonnam etiam et per caetera flumina regni nostri, et quarumlibet civitatum, oppidorum, portuum oris appulerit… »*
834 Saint-Mesmin Pépin I *Rex Aquitanorum* *Pépin I et II*, n° XXI	**Confirmation** *« in porti Vitrariae in pago Erbadilico super fluvium Taunuco, ad eorum exonerandas naves sive ad suas quascumque fulciendas… »*
847 Saint-Florent-le-Vieil Pépin II *Pépin I et II*, n° LIII	« *concedimus etiam immo et per hanc regiam nostram auctoritatem confirmamus ut naves ejusdem loci onera deferentes per quoscumque alveos discurrentes nullus cespaticum seu ripaticum vel pulveraticum aut herbaticum necnon teloneum ab eis exquire audeat, sed secure ubique per regnum nostrum discurere valeant…* »
848 Saint-Maixent Pépin II *Pépin I et II*, n° LXI	« *naves qui etiam vestras per quoscunque alveos discurrentes nullus ab eis cespaticum, ripaticum, pulveraticum, pontaticum vel theloneum aut ullam exactionem temptet inquirere, sed quiete in Carantino fluvio, Geronna, Dordonia ceterisque ripis reliquis et aquis licentiam habeant discurrere quiete atque regredi secure…* »

Figure 4. Extraits d'actes d'exemptions de tonlieux pour les abbayes d'Aquitaine.

Les exemptions de taxes pour les navires de Cormery s'échelonnent entre 800 et 844, et on peut constater une évolution du nombre de bateaux autorisés à circuler entre ces deux dates. Ils sont limités à deux par Charlemagne en 800, un nombre confirmé par Louis le Pieux en 807 et Pépin I^{er} en 831. Mais le nombre de bateaux n'est plus limité (« *quotquot sint necessariae* ») sous Charles le Chauve en 844. La comparaison avec les actes des autres abbayes d'Aquitaine montre des tendances diverses. Sous Louis le Pieux, les abbayes de Lagrasse et d'Aniane disposaient de droits très larges puisque qu'aucune taxe ne pouvait leur être imposée pour des marchandises qui leur étaient destinées par terre ou par eau en 814-815. Ces exemptions permettaient de favoriser le développement économique de ces abbayes, qui jouaient un rôle pionnier dans la mise en valeur agricole du territoire (SCHNEIDER 1996 : 51). La formulation de l'acte laisse supposer que ces deux monastères du sud de l'Aquitaine ne disposaient pas forcément d'une flotte régulière contrairement aux abbayes du Nord du royaume dont le nombre de bateaux exemptés est alors établi : six pour Saint-Philibert, douze pour Saint-Martin ou encore quatre pour Saint-Benoît-sur-Loire. A partir du deuxième quart du 9^{e} siècle sous Pépin I^{er} , la limitation du nombre de navires a disparu pour les actes d'exemption de Saint-Jean-d'Angely en 817-838, Saint-Mesmin en 834, Saint-Florent-le-Vieil en 847 et Saint-Maixent en 848[221]. Selon un phénomène inverse, c'est la liste des différentes taxes qui devient de plus en plus détaillée à partir du milieu du 9^{e} siècle. C'est le cas pour l'acte de Cormery en 844 et de Saint-Maixent en 848. Cette évolution est peut-être le reflet d'un changement dans la pratique fiscale à cette période.

3.1.2 Les cours d'eaux exemptés : une cartographie fluviale ?

La dénomination des cours d'eau exemptés de taxes a été analysée comme la cartographie des axes fluviaux privilégiés par les abbayes : une géographie des échanges qui se superpose très bien au réseau d'approvisionnement domanial, dans le cas de Saint-Martin en 816 (NOIZET 2007 : 50). L'absence exceptionnelle de l'Indre se justifierait par le très grand nombre de moulins recensés sur la rivière au 9^{e} siècle (LORANS 1996 : 175) qui empêcheraient la navigation. Mais interpréter l'énumération comme une liste limitative de la circulation fluviale semble difficilement applicable à Cormery si on analyse la liste des rivières mentionnées dans les exemptions (Figure 5, Ill. 3.1).

[221] *Pépin I et II*, n° 61. Cette acte serait fortement interpolé (BOURGEOIS 2014 : 488).

Informations	Rivières citées	Signataire/localisation
800 Alcuin (abbé) - Cormery Charlemagne *Rex Francorum Cormery,* n° III	Loire, Mayenne, Sarthe, Loir, Vienne	*« Genesius ad vicem Hercamboldi firmavi […] Actum Turonis, in monasterio Sancti Martini. »*
807 Fridugise (abbé) Louis le Pieux *Rex Aquitanorum Cormery,* n° V	Aucune	*« Actum Cassinogilo (Cassanogelo), palatio, in Dei nomine feliciter. Abbo ad vicem Helisachar scripsi. »*
816 Saint-Martin Louis le Pieux *Unedirte Diplôme III*, n° 2	Loire, l'Allier, le Cher, Vienne, Mayenne, Sarthe, Loir	*« Durandus diaconus advicem Helisachar recognovi et subscripsi […] Actum Aquisgrani palatio regio. »*
831 Fridugise (abbé) Pépin *Rex Aquitanorum Cormery,* n° VIII	Loire, Cher, Vienne, Tenu	*« Suabodus diaconus, ad vicem Ebroini, recognovi […] Actum Aquisgrani palatio regio… »*
844 Audacher (abbé) Caroli Calvi *Regis Francorum Cormery,* n° XVI	Loire, l'Allier, le Cher, Vienne, Mayenne, Sarthe Seine, Loir	*« Jonas Diaconus ad vicem Ludovici recognovit […] Actum Turonis in monasterio sancti Martini… »*

Figure 5. Rivières et signataires indiqués dans les exemptions de tonlieux de Cormery et Saint-Martin.

A partir de 807, ce sont toutes les rivières du royaume d'Aquitaine qui sont exemptées de taxes pour les bateaux de Cormery (« *per omnia flumina in regno nostro »)*, de même qu'en 831 (« *per diversa flumina in regno »)* et en 844 (« *per caetera diversa flumina regni nostri* »). C'est également ce type de formule qui est utilisé dans l'acte de Louis Le Pieux pour Saint-Martin en 816 (« *sive etiam per caetera flumina imperii nostri* »), pour Saint-Jean d'Angely sous Pépin I, Saint-Benoit-sur-Loire en 818 et Saint-Philibert en 826. La liste des fleuves et rivières évolue cependant sans réelle logique. En 800, la Loire, la Mayenne, la Sarthe, le Loir et la Vienne sont mentionnés mais sept ans plus tard, aucune n'est nommée. En 831 seuls la Loire, la Vienne, le Cher et le Tenu sont directement mentionnés, ce qui ne veut pas forcément dire que la Mayenne et la Sarthe, qui sont situées en dehors de l'emprise du royaume d'Aquitaine, ne sont plus naviguées par les bateaux de l'abbaye à cette période. En 844 l'exemption de tonlieux est délivrée par Charles le Chauve et n'est plus limitée au royaume d'Aquitaine comme précédemment ; on retrouve l'ensemble des fleuves cités en 800 ainsi que la Seine qui est mentionnée pour la première fois. Le Tenu n'apparaît dans cette liste contrairement à l'acte de 831 pour l'Aquitaine.

L'interprétation d'un usage nautique limité aux rivières citées semble de prime abord à rejeter car à trois reprises (en 807, en 831 et en 844) l'exemption est étendue à l'ensemble

des rivières du royaume - ou pour reprendre la formulation des actes - à celles qui étaient nécessaires au monastère. Mais si tous les cours d'eau du royaume sont concernés par les exemptions de taxe dans l'écrasante majorité des cas, pourquoi en nommer certains en particulier ? La pratique scripturale pourrait être une première piste de réponse à explorer. La formulation spécifique des actes d'exemption avait déjà été remarquée par Levillain en 1930 « l'énumération de quelques fleuves particuliers suivie de l'indication générale de tous les autres fleuves du royaume » (LEVILLAIN 1930 : 259). Cette formulation ne pourrait être qu'un usage scripturaire qui ne refléterait pas l'usage réel des rivières mais pourrait être lié à d'autres facteurs, comme par exemple leur renommée ou la présence connue de péages sur ces cours d'eau. Les lieux où sont signés les actes semblent être révélateurs de cette tendance. Le fait qu'aucune rivière ne soit mentionnée en 807 alors que l'acte a été écrit au *palatio Cassanogelo* (et non à Saint-Martin) montre peut-être que le lieu de signature de l'acte a son importance. L'absence de mention de rivière dans ce cas pourrait être liée aux connaissances géographiques du scribe, non familier avec les hydronymes du nord de l'Aquitaine, contrairement aux actes signés à Saint-Martin en 800 et 844. Ce raisonnement est cependant fragile car le lieu de signature de l'acte n'était pas nécessairement le lieu de rédaction du document qui émanait souvent du monastère bénéficiaire.

Les rivières citées étaient très probablement des axes de circulation importants à l'échelle de la vallée de la Loire, plus susceptibles de faire l'objet de taxation de la part des agents de l'Etat carolingien. L'adage souvent répété pour le haut Moyen Âge selon lequel « seuls les grands fleuves étaient navigables » pourrait plutôt se traduire par « seuls les grands fleuves étaient taxés ». Ainsi les péages royaux carolingiens recensés par Michael Mc Cormick étaient situés à l'entrée des systèmes fluviaux, pour la Méditerranée vers Arles et Fos-sur-Mer, et pour la Loire au niveau de Nantes et probablement Champtoceaux (MCCORMICK 2001 : 642-644).

Le cas du Tenu, petit affluent de la Loire, ou plutôt du *Portus Vetraria* situé dessus, illustre bien ce propos. Ce dernier constituait la principale place de commerce saunier de l'Atlantique et permettait de diffuser le sel dans tout le bassin ligérien et même bien au-delà dans la Gaule septentrionale et en Europe du nord via la navigation du petit cours d'eau du Tenu (BRUAND 2008 : 18). Ce *Portus Vetraria* a été identifié à Saint-Meme-sur-Tenu (Loire-Atlantique) depuis le 19^{e} siècle (MAITRE 1899). La mention de cette petite rivière dans la charte de 831 pour Cormery exprime peut-être une logique de précision similaire à l'augmentation du nombre de taxes mentionnées dans les diplômes au cours du 9^{e} siècle. La rivière et le type de denrée (le sel) sont expressément mentionnés du fait des caractères très

spécifiques de la marchandise et de sa provenance[222]. L'existence d'entrepôts de stockage sur le *Portus* à l'époque carolingienne est attestée par un diplôme de confirmation de Pépin I aux moines de Saint-Mesmin d'Orléans qui leur concéda un emplacement et exempta leur navire de taxes durant le transport[223]. Dans son article sur la circulation du sel de l'Atlantique, Olivier Bruand n'hésite d'ailleurs pas à cartographier l'Indre comme un axe de transport par voie d'eau, mais il est vrai que le même biais méthodologique que nous avons souligné précédemment est applicable dans ce cas : ce n'est pas parce que les églises et abbayes concernées[224] avaient des exemptions de tonlieux pour l'accès aux zones de sel, que celles-ci transportaient automatiquement le sel par voie fluviale sur l'ensemble du trajet (BRUAND 2008 : 18). Cet usage est néanmoins avéré sur le fleuve ligérien jusqu'à Bony-sur-Loire où l'abbé de Saint-Germain d'Auxerre obtint en 884 auprès de Charles le Chauve et de Carloman le droit d'établir un entrepôt pour le sel transporté par l'abbaye[225], après avoir demandé une exemption de tonlieu sur la Loire pour quatre bateaux (BAUTIER 1989 : 15). A une autre échelle, l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés disposait d'un circuit commercial allant au sud-est jusqu'à Orléans, Blois et Angers et au nord jusqu'au port de Quentovic sur la Canche, d'après le polyptique d'Irminon (BAUTIER 1989 : 17). Ce document révèle l'existence d'un axe de circulation et de commerce privilégié entre la Loire et le bassin parisien, alliant très probablement au transport fluvial l'usage de charrois sur des portions terrestres : un réseau commercial dont faisait peut-être partie la « *cella maritima* » autrement appelée celle de Saint-Josse-sur-Mer, située à proximité du grand port de Quentovic dans la basse vallée de la Canche (LEBECQ 1993).

L'Indre n'était probablement pas insérée dans des réseaux d'échanges aussi développés que celui du Tenu parce qu'il n'y avait pas d'acteurs ou de structures de production sur l'Indre qui nécessitaient l'existence d'un tel réseau avant le 9e siècle. La *villa* de Courçay était le seul domaine de Saint-Martin situé dans la vallée de l'Indre aux 9e et 10e siècles contrairement à la vallée de la Loire, de la Vienne, du Thouet ou du Loir qui en abritaient plusieurs d'après la carte d'Hélène Noizet (NOIZET 2007 : 49). Il convient de préciser que l'implantation de la *cella* monastique à Cormery modifia fortement la configuration spatiale des possessions de Saint-Martin de Tours qu'il faut donc analyser de

[222] « *ne ullum teloneum vel de sale…* » (*Pépin I et II*, n° 17).
[223] « *monachis in monasterio sancti Maximini, quod est prope Aureliam situm, consistentibus locum illum quem eis olim in portu Vitrariae in pago Erbadilico super fluvium Taunuco, ad eorum exonerandas naves sive ad suas quascumque fulciendas necessitates…* » (*Pépin I et II*, n° 21).
[224] Auxerre, Orléans, Cormery, Saint-Benoit-sur-Loire, Saint-Mesmin de Micy, Tours, Nevers, Angers.
[225] « *in Abundiaca villa, mansum unum ad salaria per alveum Ligeris ducenda…* » (*Louis II le Bègue, Louis III et Carloman II*, n° 77).

manière différente dans la vallée de l'Indre. Lors de la fondation de Cormery par Ithier en 791, plusieurs domaines appartenant à la collégiale furent transférés à la nouvelle dépendance monastique (voir 2.2.2). Par exemple, les *villae* de Tauxigny et d'Aubigny faisaient partie du temporel san-martinien en 775[226] avant d'appartenir à Cormery au cours du 9e siècle. Cette précision ne change en rien l'analyse menée par Hélène Noizet qui démontre le caractère autarcique du système d'approvisionnement de Saint-Martin, très différent de la gestion domaniale de Saint-Denis ou de Saint-Germain-des-Près que nous avons pu citer auparavant et de l'environnement de la Seine, tournée vers les échanges extérieurs. Les chanoines tourangeaux auraient développé dès l'époque carolingienne une « vision territoriale de leur espace économique » ayant abouti à la création d'un « territoire san-martinien organisé en fonction des axes fluviaux » (NOIZET 2001b : 61-62). La création d'une *cella* monastique à Cormery à la fin du 8e siècle fut en ce sens une étape déterminante dans le développement du réseau d'approvisionnement de la collégiale, territorialement élargi vers le sud-est de la Touraine. Au cours du 9e siècle, le monastère situé sur l'Indre développa son propre réseau de domaines, organisé également autour des axes fluviaux affluents de la Loire à l'ouest de l'Indre : la Vienne, la Veude, la Dive ou la Creuse (Ill. 2.12).

3.1.3 Des entrepôts de stockage à Candes-Saint-Martin

L'existence d'un entrepôt de stockage sur la Loire, appartenant à Saint-Martin de Tours, est attestée dans la *villa* de Rets par plusieurs sources. La possession d'un demi-manse dans la *villa* est confirmée par Charles le Chauve en 845[227]. Un autre diplôme de 851, très certainement interpolé et à considérer avec prudence d'après l'étude diplomatique de Georges Tessier[228], confirme la donation faite par Saint-Martin de Tours au monastère de Cormery de plusieurs biens et tout particulièrement des *mansiones* de la v*illa Reste* de Candes-Saint-Martin, situées *ad Ruptas* sur la Loire pour la navigation et la pêche[229]. Le Port de Rest, mentionné dans le diplôme, servait d'entrepôt à Saint-Martin de Tours pour le produit de leurs domaines situés dans la moitié sud du bassin versant de la Loire, comme les domaines de de Curçay ou Antoigné, avant leur transport jusqu'à l'abbaye tourangelle en remontant la Loire (GIRY 1896 : 120-121). Ce rôle de relais entre les *villae* et le centre monastique met en lumière le fonctionnement du réseau de communication san-martinien fondé sur la Loire et

[226] *Diplomata Karolinorum*, n° 97.
[227] *Charles le Chauve*, n° 62.
[228] *Charles le Chauve*, p. 359-361.
[229] « *mansiones quoque in Condate de villa Reste que dicuntur Ad Rupas, quas ad compendium navium solamenque piscium, unde et eis tractum sagene concessit in Ligere de memorata villa Reste…* » (*Cormery*, n° 18).

ses affluents pour transporter les ressources produites sur ses domaines (NOIZET 2002). L'existence de ces *mansiones* concédées à Cormery en 851 « *quas ad compendium navium solamenque piscium* » démontre une nouvelle fois l'importance de la navigation dans l'économie de ces monastères ligériens mais également l'usage par le monastère de Cormery du réseau logistique de Saint-Martin pour la circulation et le stockage de ses marchandises à quelques kilomètres de l'embouchure de l'Indre (Ill. 3.2). Le trajet sur l'Indre de Cormery à Candes-Saint-Martin, d'une longueur approximative de 75 km en suivant le lit actuel du cours d'eau, pouvait être effectué en un jour. En descente d'un cours d'eau, il a pu être estimé qu'au moins 80 kilomètres pouvaient être parcourus en une journée par un bateau mais en remontant le courant il était vraisemblablement difficile de dépasser les 15 km par jour, même à l'aide d'une traction animale (LEBECQ 2011 : 191). Il fallait donc au moins quatre ou cinq jours de transport pour conduire le bateau de Rets à Cormery et un temps probablement légèrement inférieur pour remonter le courant de Rets à Saint-Martin de Tours. Comparé à un transport aller-retour par charroi, le ratio était toujours bien meilleur par voie fluviale si on estime qu'entre 10 et 20 km par jour pouvaient être effectués par un attelage de bœufs ou de mules (LEBECQ 2011 : 186-187). Le transport par bêtes de somme permettait de meilleures performances que le chariot, en termes de charge et de distance (jusqu'à 100 kg pour les chevaux et les mules), mais ne pouvait pas être utilisé pour des marchandises volumineuses. Stéphane Lebecq interprète l'apparition au 9e siècle de la taxe sur le bât (*sagmaticum* ou *saumaticum*) dans la « liste jusque-là très homogène des taxes sur la circulation des personnes et des biens » comme le signe de la diffusion de ce mode de transport, jusque-là réservé aux régions montagneuses (LEBECQ 2011 : 186-187). La distance entre Saint-Martin et Cormery, environ une vingtaine de kilomètres, permettait l'usage de ce type de transport pour des échanges directs entre les deux monastères.

3.1.4 La batellerie fluviale du 9e siècle

Un dernier aspect relatif au transport fluvial monastique du 9e siècle reste à explorer brièvement : la nature de la batellerie du 9e siècle. La dénomination latine n'est pas d'une grande aide à ce propos puisque seul le terme *navis* est usité et il ne renvoie pas à un type d'embarcation particulier. Seules les épaves retrouvées par l'archéologie nautique peuvent apporter des pistes de réponse à cette question. L'architecture monoxyle semble être une évidence, tant ce type d'embarcation est représenté parmi les vestiges retrouvés pour la période, d'autant plus qu'on la trouve autant dans les modestes rivières que dans les grands fleuves comme la Loire (CATTEDDU 2009 : 110). Loin de l'image de la pirogue creusée dans

un tronc, ces embarcations pouvaient être de grande taille, comme le chaland de plus de 14 mètres découvert à Noyen-sur-Seine (Seine-et-Marne) et daté du 9e siècle (MORDANT 1998 : 23-27). Le caboteur fluviomaritime de Port-Berteau II en Charente-Maritime témoigne de l'usage de l'architecture assemblée au 8e siècle (RIETH, CARRIERRE-DESBOIS et SERNA 2001). Ce qui ne signifie pas l'abandon de l'architecture monoxyle, comme en témoigne le chaland d'Orlac, de plus de 15 mètres de longueur et daté du 11e siècle (CHAPELOT et RIETH 1995). L'architecture monoxyle, adaptée aux eaux intérieures, est la technique de construction la plus probable pour les bateaux monastiques du début du 9e siècle. L'existence d'un modèle standardisé pour les bateaux fluviaux est une hypothèse vraisemblable, au moins pour leur tonnage car dans la première partie du 9e siècle, l'exemption de tonlieu était octroyée à un nombre précis de bateaux : Cormery ne disposait que de deux bateaux exemptés entre 800 et 844, Saint-Martin en disposait de douze en 816, Saint-Philibert de six en 826 et Saint-Mesmin de Micy de trois en 840[230]. La qualité des bateaux était variable si l'on en croit une lettre de Loup de Ferrière en 858 qui demande à l'abbé Bertold de lui donner vingt arbres de son bois de Marnay et de lui « prêter quelques habiles charpentiers, qui aideraient les nôtres à construire un bateau meilleur que ce nous pourrions trouver à acheter »[231]. Aucun élément ne permet de savoir comment le nombre de bateaux était déterminé, mais le chiffre était probablement lié aux besoins économiques du monastère, ou simplement à la taille de la flotte disponible. Le nombre très limité de bateaux pour Cormery jusqu'en 844 est peut-être lié à la limitation de son autonomie, contrôlée par l'abbé de Saint-Martin de Tours, signataire des actes d'exemptions jusqu'au milieu du 9e siècle.

Dernier point, la navigabilité concernée par notre approche garde dans l'ombre, par effet de source pour le haut Moyen Âge, les autres types de navigabilité : le transport par flottabilité[232], le transport de passagers, ou encore la navigation indigène (SERNA 2013 : 33). Les petites embarcations dessinées sur les vues du *Monasticon Gallicanum*, sur l'Indre pour l'abbaye de Cormery et sur l'Indrois pour l'abbaye de Villeloin illustrent pour la fin de l'époque Moderne l'existence d'une navigabilité de proximité qui a probablement existé pour la période carolingienne, mais qu'il est impossible d'évaluer. Un usage fluvial proche de la navigabilité illustrée au 17e siècle par l'usage de « *batteau pour la quintaine* »[233] ; des

[230] *Charles le Chauve*, n° 1.
[231] « *ut juncti nostris naviculam nobis componant meliorem quam invenire possimus venalem* » (*Loup de Ferrières*, lettre 29).
[232] En dehors du bateau, il existe deux autres types de transit par flottabilité : les flotteurs et les radeaux (RIETH 1998 : 54).
[233] A.D.I.L., H 110, f° 521.

quintaines qui semblent avoir été nombreuses le long de l'Indre à l'époque moderne. Ces coutumes liées au droit seigneurial incluaient des jeux sur terre ferme ou sur l'eau au cours desquels les assujettis, dont faisaient toujours partie les meuniers, devaient briser des perches sur un pal (SURRAULT 1987 : 152).

La préférence pour la voie d'eau au haut Moyen Âge a pu être démontrée par Stéphane Lebecq en particulier pour le transport des charges lourdes sans que soit exclue l'utilisation de la voie terrestre pour les transports de matériaux légers, les connexions entre les places d'échanges, voire pour de plus grands trajets comme le montre l'exemple de l'abbaye de Corbie qui disposait au début du 8e siècle de quinze chars pour transporter le produit de leur rente issue du tonlieu de Fos-sur-Mer (LEBECQ 2011 : 180). Cette diversité des pratiques devait également s'appliquer à la navigation, si l'on en croit la description du voyage d'Alcuin sur le Rhin en 780 où son bateau fut successivement halé[234] à l'aide d'une corde à contre-courant, puis propulsé par voile puis par rame (LEBECQ 1983 : 21-22). D'autres éléments favorisaient l'usage des voies navigables comme la forte taxation des marchandises sur les routes terrestres ou encore l'insécurité importante qui régnait le long de celles-ci.

Après la relecture des sources latines et la confrontation avec la bibliographie la plus récente, la navigabilité de l'Indre à la fin du 8e siècle et jusqu'au milieu du 9e siècle apparaît très probable d'un point de vue exclusivement nautique. Mais cette question est également liée à une autre fonction de la rivière qui était exploitée pour son énergie et sa faune, une exploitation matériellement traduite par la mise en place de moulins et de structures halieutiques comme des pêcheries. Cet aménagement de la rivière en moulins est un autre argument qui justifierait l'absence de navigation sur l'Indre au cours du 9e siècle[235].

3.2 La place des moulins sur l'Indre au haut Moyen Âge

Pour les historiens de l'école des Annales et plus particulièrement Marc Bloch, l'expansion du moulin médiéval aurait débuté dans le courant du 11e siècle[236]. Ce paradigme domina cette branche de l'histoire jusqu'à la fin des années 1980 où régnait une vision

[234] La technique du halage est décrite par plusieurs textes du haut Moyen Âge, mais elle était déjà évoquée dans des lettres de l'auteur Sidoine Apollinaire au 5e siècle et elle était aussi représentée sur des reliefs funéraires du 3e siècle (LEBECQ 2011 : 191).
[235] « Seul fait exception l'Indre, absence qui s'explique aisément par le très grand nombre de moulins qui empêchaient la navigation sur ce cours d'eau » (NOIZET 2007 : 51).
[236] « Invention antique, le moulin à eau est médiéval par l'époque de son expansion » (BLOCH 1935 : 552).

pessimiste de l'économie carolingienne. Par la suite, le curseur de cet essor a pu être remonté jusqu'au début de l'époque carolingienne avec la synthèse de Dietrich Lohrmann (LOHRMANN 1989) et l'étude comptable d'Etienne Champion sur les polyptiques des domaines entre Loire et Rhin qui proposa l'hypothèse d'un déploiement des moulins hydrauliques dans le monde carolingien au 8e siècle (CHAMPION 1996 : 84). Lors du colloque de Royaumont sur l'hydraulique monastique en 1996, Paul Benoit évoqua « un effet du renouveau de l'écrit à l'époque carolingienne » plutôt qu'une « révolution hydraulique » en prenant l'exemple des moulins mérovingiens de Saint-Bertin (BENOIT 1996 : 478). Ces vingt dernières années ont été l'objet d'un renouvellement considérable de la discipline avec le développement de l'archéologie, plus particulièrement préventive. A l'échelle européenne, de nombreux sites antiques et médiévaux ont pu être fouillés avec des conclusions diverses. Pour certains antiquisants, le moulin hydraulique était une réalité dans l'Empire dès le 1er siècle ap. JC, particulièrement en Italie (BRUN 2007 : 259). Pour d'autres, la soixantaine de structures archéologiques connues, dans les provinces romaines comme en Italie, représente encore un témoignage matériel rare (CZYSZ 2016 : 258). De nouvelles approches fondées sur l'identification des meules hydrauliques en Languedoc, parmi les meules manuelles et à sang, ont permis de réévaluer positivement l'usage du moulin hydraulique dans cette province au Haut-Empire (LONGEPIERRE 2007). L'hypothèse formulée par le passé par Terry S. Reynolds concernant l'existence de deux lignées de moulins en Europe a pu être validée par l'archéologie : le *north mill* à roue horizontale dans le nord des îles Britanniques (particulièrement en Irlande) et le nord de l'Europe tandis que le moulin dit « Vitruvien » à roue verticale dominait dans les régions fortement romanisées comme la Gaule, la Germanie occidentale ou la partie sud de la Grande-Bretagne (BENOIT 2013 : 16). Un des exemples d'aménagement hydraulique le plus ancien est connu grâce à Grégoire de Tours qui décrit au 6e siècle l'aménagement d'un moulin au bord de l'Indre par les moines de l'établissement fondé par Ursus à Loches[237] : « après que l'on a fiché des poteaux dans le sol, de grosses pierres sont disposées de manière à barrer le cours d'eau. Grâce à un canal, l'eau détournée est recueillie » (CHAMPION 1996 : 26).

[237] « *Dum autem haec ageret, ac fratres molam manu vertentes triticum ad victus necessaria conminuerent, pro labore fratrum visum este i molinum in ipso Angeris fluvii alveo stabilire ; defixisque per flumen palis, adgregatis lapidum magnorum acervis, exclusas fecit atque aquam canale collegit, cuius impetu rotam fabricae in magna volubilitate vertere fecit…* » (VP, XVIII, 2).

3.2.1 Les moulins médiévaux de la vallée de l'Indre

Les moulins médiévaux de la vallée de l'Indre ont été brièvement étudiés par Elisabeth Lorans, qui en a recensé une douzaine dans le Lochois entre le 9e et le 10e siècle, la plupart situés dans des domaines proches de l'Indre (LORANS 1996 : 48). Ils ont également été intégrés dans le travail doctoral de Raoul Guichané qui portait sur l'évolution des moulins hydrauliques en Touraine à partir du Moyen Âge (GUICHANE 2002). Plus récemment, Pierre Audin a publié une synthèse sur le sujet dans les *Mémoires de la Société Archéologique de Touraine* (AUDIN 2010) et Maelle Cailliau a étudié dans le cadre de son master les aménagements hydrauliques de la commune d'Esvres-sur-Indre située au nord de Cormery (CAILLIAU 2015). Les travaux les plus anciens se sont nourris du travail réalisé par Philippe. Audubert en 1991 : une analyse régressive des aménagements de l'Indre menée à partir du cadastre du 19e siècle (AUDUBERT 1991). Les bilans tentés sur l'implantation des moulins en Touraine souffrent d'effets de sources qui ont été mis en exergue par Elisabeth Lorans : absence de localisation, possibilité pour un toponyme de recouvrir plusieurs installations, évaluation quasi-impossible des destructions/abandons de sites meuniers (LORANS 1996 : 176-177). De manière plus générale, la pérénnité de la localisation des moulins a toujours été perçue comme une évidence alors qu'elle implique une conception figée du paysage fluvial. Les recherches récentes menées à l'échelle d'une rivière comme le Cher montre pourtant la diversité des usages fluviaux mais surtout leur discontinuité depuis la préhistoire (BILLAÇOIS 2013 : 281). L'étude menée par Gilles Rollier sur Cluny a permis d'identifier un nombre équivalent de moulins entre le 10e et le 17e siècle sans qu'il y ait forcément une continuité spatiale entre eux (ROLLIER 2008). La dernière synthèse menée sur le sujet par Joséphine Rouillard en 2013 critique également cette vision immuable[238] du temporel meunier, mettant en relief son évolution constante tout au long du Moyen Âge (ROUILLARD 2013 : 2).

Deux grandes familles de moulins étaient utilisées en Touraine pour capter l'énergie hydraulique : les installations fixes et ancrées dans le sol appelées moulin-terrier et les installations sur l'eau comme les moulins-pendants accrochés à un pont ou les moulins-bateaux qui pouvaient naviguer. La dernière solution semble avoir été favorisée pour les fleuves très larges comme la Loire ou la Vienne, difficilement aménageables (GUICHANE

[238] L'exemple donné dans son article est extrêmement révélateur : « L'acte de septembre 862 en présente un exemple manifeste, acte dans lequel Charles le Chauve institue la mense conventuelle de l'abbaye de Saint-Denis, entre autres les redevances que peuvent percevoir les moines « de molendinis et cambis », dans les moulins et les brasseries de Nogent-sur-Seine. L'histoire a retenu depuis que Nogent possédait des moulins sur la Seine depuis 862 et que leur permanence au fil des siècles sur le même site était assurée, puisqu'ils existent toujours. » (ROUILLARD 2013 : 2).

1998 : 73). Aucun moulin terrier n'a été identifié dans les sources écrites à proximité de la collégiale Saint-Martin de Tours par Hélène Noizet (NOIZET 2003, vol.1 : 220), ni dans la ville médiévale et moderne où seuls des moulins pendants ont été détectés pour le 15e siècle (BOISSEUIL 1992 : 21) et des moulins bateaux supposés pour les siècles précédents, étant donné qu'ils ne laissent aucune trace dans les sources écrites (GUICHANE 2002 : 132). Pour les moulins-terriers, trois dispositifs différents étaient utilisés afin de créer une chute d'eau permettant de faire tourner une roue. Le plus simple consistait à barrer la rivière d'une digue submersible et à placer la roue à l'extrémité de celle-ci. La deuxième méthode, qui était la plus répandue, consistait à aménager un bief en creusant un canal d'amenée et un canal de fuite, dédoublant l'eau du lit de la rivière et créant de ce fait un îlot artificiel. Enfin, il était également possible de barrer la rivière pour créer une accumulation d'eau artificielle dont le trop-plein pouvait être évacué par un canal de décharge. Ces trois modèles théoriques ne brossent pas l'ensemble des solutions trouvées par les constructeurs de moulins dans l'Histoire ; les sources écrites et cartographiques montrent que les configurations pouvaient être multiples. Pour exemple, les trois modèles de moulins étudiés par Maelle Cailliau sur le ruisseau de l'Echandon à Esvre-sur-Indre ne disposaient d'aucune digue en amont (CAILLIAU 2015 : 118 – 123). Dans la même veine, l'observation des aménagements effectués en amont des moulins sur l'Indre (de Esvres à Truyes) montre qu'au 19e siècle une bonne partie des moulins ne suivaient pas le « schéma-type » d'une digue ramenant l'eau en biais sur un côté mais qu'ils étaient en réalité situés au milieu de l'eau, sur une île, et que deux digues ramenaient l'eau vers la roue du moulin au centre tout en jouant le rôle de déversoir.

A notre connaissance, aucun moulin du haut Moyen Âge n'a été retrouvé en fouille dans le département d'Indre-et-Loire. Les diplômes constituent dès lors l'unique source permettant d'éclairer quelque peu l'équipement de l'Indre et des domaines de Cormery à la période carolingienne. On évoquera en tout premier lieu le moulin de saint Ours à Loches, mentionné par Grégoire de Tours au 6e siècle, que nous avons déjà cité (VP, XVIII, 2). La première citation localisant précisément un moulin en Touraine est un acte de l'abbaye de Cormery de 844 à propos de moulins à Esvres et Truyes[239]. Mais l'existence antérieure de moulins est révélée dans les descriptions de la charte de fondation de l'abbaye en 791, sans indication topographique. Le diplôme énumère de manière classique les éléments présents

[239] *Cormery*, n° 15.

dans les donations[240]. On y trouve notamment l'eau (*aqua*), mais également des moulins (*farinariis*) ainsi que ce qui pourrait être traduit comme des « chutes d'eaux » ou simplement des cours d'eau (« *aquarumque decursibus* »). Nous allons essayer de déterminer si l'usage des *formulae* de la chancellerie carolingienne pouvait refléter un état réel des différents éléments composant les domaines.

3.2.2 Les domaines décrits dans le cartulaire de Cormery : des formules stéréotypées ?

Nous avons réuni au sein d'un tableau les actes de donations ou d'échanges du cartulaire de Cormery mentionnant les éléments d'un domaine avec une formule potentiellement stéréotypée (Figure 6).

Date	**Source**	**Donation**	**Mention**
791	*Cormery*, n° 1	*in pago Turonico* et *Cenomannico* (Diverses terres)	« *terris, ecclesiis, domibus, aedificiis, accolis mancipiis, vineis, silvis, campis, pratis, pascuis, aquis, aquarumque decursibus, farinariis, mobilibus et immobilibus, omnia et ex omnibus eisdem rebus pertinentibus…* »
837	*Cormery*, n° 11	*Villa* de *Cusciacus (*Coussay)	« *cum omnibus ad se pertinentibus, videlicet domibus, caeterisque aedificiis, terris, vincis, silvis, pratis, campis, pascuis, aquis, aquarumque decursibus, cultis locis et incultis…* »
840	*Cormery,* n° 13	*Villa Sodinnaci* dans le pagus de *Biturico*	« *cum homiuibus ibidem commanentibus tam servis, quam colonis, accolauis, libertis, cum ipsa ecclesia, terris, et vineis, pratis et silvis, pascuis et perviis, aquis, aquarumque decursibus, et officinis, culto et inculto…* »
840	*Cormery*, n° 13	*Villa Hilariaci* dans le pagus de Cenomannico	« *cum terris, vincis, pratis, silvis, pascuis, perviis, aquis, aquarumque decursibus, et officinis, cultum et incultum, et farinaria, quaesitum et inquaesitum, et cum hominibus ibidem commanentibus…* »
851	*Cormery*, n° 19	*Locus* à *Villare* (Villaines) *in pago Turonico*	« *cum casis, aedificiis, appenditiis, vincis, silvis, pratis, pascuis, aquis, aquarumve decursibus, farinariis, cultum et incultum, acquirendum…* »
868	*Cormery*, n° 27	*Villa Nogarius in pago Turonico*	« *cum domibus, aedificiis, vineis, terris, pratis, pasvuis, silvis, mobilibus et immobilibus…* »
892	*Cormery*, n° 28	*Villae Fagia, Molinis* et *Molio*	« *res cum ecclesia una dicta Niolo, et cum vincis, pratis, molendinis, silvis, pascuis, aquis, aquarumve decursibus, exitibus et regressibus…* »
978	*Cormery*, n° 29	*Villa Aniliaco in comitatu Blesense*	« *unam quartam de terra cum omnibus quae in se continet, terris, pratis, silvis, aquis, cum area ad molendinum faciendum* »

[240]: « *terris, ecclesiis, domibus, aedificiis, accolis mancipiis, vineis, silvis, campis, pratis, pascuis, aquis, aquarumque decursibus, farinariis, mobilibus et immobilibus, omnia et ex omnibus eisdem rebus pertinentibus…* » (*Cormery*, n° 1).

10e-11e	*Cormery*, n° 47	*Vici Valentiaci, in pago Biturico*	« *ecclesia quae vocatur Valentiacus cum appenditiis, vineis, silvis, pratis, pascuis, aquis, aquarumve decursibus, farinariis cum mancipiis ibidem commanentibus…* »

Figure 6. Actes du cartulaire de Cormery du 8e au 10e siècle où la présence d'une *formulae* a été détectée.

L'ensemble devrait être analysé à une échelle plus grande, mais ce corpus d'actes datant pour la plupart du 9e siècle permet d'établir quelques pistes de réflexions. Tous les actes concernent des donations de *villae* à l'exception de l'acte de fondation de Cormery et du testament de Gautfredi[241]. L'acte de fondation de Cormery est le plus général, car les éléments cités concernent de nombreux domaines répartis sur plusieurs *pagi*. L'utilisation d'une formulation spécifique et une hiérarchisation tri-partite des éléments est utilisée presque systématiquement. Les bâtiments sont cités en premier lieu (*ecclesia, domibus, aedificium, casa*), particulièrement les églises sauf pour l'acte de 791 où ce sont les terres (*terrae*) qui sont mentionnées en premier. Viennent ensuite les sols différenciés selon leur couverture : *terra, vinea* (vignes)*, silva* (bois)*, pratum* (pré), « *vincis* » (sens non identifié)*, pascuum* (pâturage). En troisième position et dans un ordre invariable pour les sept actes sont mentionnés l'*aqua* (l'eau), les *aquarumque decursibus* (les « chutes d'eau ») et éventuellement les moulins (*farinariis*). Une seule mention de « *molendinum* » est lisible, dans l'acte de 892, à une place plutôt incongrue vis-à-vis de la formule stéréotypée que nous venons de décrire. L'analyse succincte de la description des donations conduit à penser que les éléments correspondaient réellement aux biens et terres des *villae* ; il y a trop de particularismes pour que ces actes soient l'expression d'une formulation totalement stéréotypée : par exemple certaines *villae* n'ont pas d'églises, pour d'autres il n'y a pas de vignes mentionnées, seulement deux *villae* disposent d'un *officina* tandis que les *farinariis* ne sont mentionnés que dans cinq actes. La formulation très particulière de l'*aquarumque decursibus* ne renvoie pas de manière générale aux rivières des domaines (les *flumina* des actes d'exemptions du 9e siècle) mais à des cours d'eau spécifiques : des torrents ou des sources disposant d'un contexte topographique favorable à l'installation d'un moulin (LOHRMANN 1989 : 369). L'expression *aquarumque decursibus* révèle l'importance de la force cinétique de l'eau dans les donations (ce terme est toujours placé entre l'*aqua* et le *farinarium*). Au même titre qu'un bois ou une vigne, c'est d'une richesse à souligner dont il est fait don, un potentiel de valeur identifiée. Armelle Querrien avait déjà émis l'hypothèse

[241] *Cormery,* n° 47.

que ces formules « recouvraient des réalités et n'étaient pas juste formelles » dans son travail sur le Berry (QUERRIEN 2004 : 3) tandis qu'Elisabeth Lorans écrivait en 1996 qu'on ne pouvait les « réduire à de simples formules répétées de diplôme en diplôme, comme cela a trop souvent été dit » (LORANS 1996 : 44). Nous ne pouvons que corroborer cette affirmation pour les actes de Cormery analysés dans cette partie.

L'usage du terme de *molendinum*, attesté en 892, avait déjà été identifié pour la Touraine à propos de la construction de moulins sur le territoire d'une *villa* à Bléré en 940[242] (LORANS 1996 : 175). A l'exception de l'acte de 892, c'est le terme *farinarium* qui est utilisé de manière exclusive dans les chartes carolingiennes portant sur la Touraine au 9e siècle avant que l'usage du terme *molendinum* ne s'impose à partir du 10e siècle. Soit un siècle plus tard que les diplômes royaux et polyptiques des abbayes étudiées entre la Loire et le Rhin par Etienne Champion, qui identifie un basculement assez net pour les diplômes royaux dans la première moitié du 9e siècle (CHAMPION 1996 : 31). La prédominance de *farinarium* dans les diplômes de Cormery au 9e siècle semble être liée à un usage scripturaire conservé à Saint-Martin puisque l'essentiel des actes du 9e siècle évoquant les moulins semble avoir été écrit par la collégiale, à l'exception de l'*unicum* de 892 utilisant le terme *molendinum* et qui a été établi par la chancellerie d'Odon[243] (Figure 6). Un bref aperçu du contenu des diplômes de Pépin I et II en Aquitaine renvoie également à un double usage puisque c'est le terme de *molendinum* qui était utilisé pour désigner les moulins dès 825 et en 847[244]. C'est également le cas pour certains diplômes de Charles le Chauve en 843 (n° 16 et n° 10). Mais en 845 (n° 79) ou en 852 (n° 146), c'est le terme *farinarium* qui est usité (Figure 7).

Date	Source	Lieux	Terme
825	*Pépin I et II*, n°4	Monastère Saint-Théodard dans le Quercy	*« Aquarumve decursibus, molendinis… »*
825	*Pépin I et II*, n°5	Domaine de Tizay dans le Poitou	*« Aquarumve decursibus, molendinis… »*
840	*Pépin I et II*, n°50	*« Aviciacus villa »*	*« Aquis, aquarumve decursibus… »*
848	*Pépin I et II*, n°56	Domaines de Chameyrac et de Daviliolae dans le comté de Limoges	*« Aquis, aquarumve decursibuz…*
845-848	*Pépin I et II*, n°57	Fisc d'Auziat dans le Limousin	*aucun*

[242] *Fragments de chartes*, n°3.
[243] « *Signum Odonis gloriosissimi regis. Ernulfus notarius ad vicem Adalgarii archicancellarii recognovit* […] *Actum Cabillone civitate, feliciter in Domino* » (*Cormery*, n° 28).
[244] *Pépin I et II*, n° 4, n° 5 en 843 et *Pépin I et II,* n° 58 en 847.

847	*Pépin I et II*, n°58	Plusieurs *villae* en Auvergne	*« molendinis […]molendinis Aquis, aquarumve decursibus… »*
843	*Charles le Chauve*, n° 10	Fisc royal de Cormeilles en Vexin	*« silvis, molendinis, aquis aquarumve decursibus… »*
843	*Charles le Chauve*, n° 16	Biens en Auxerrois et en Gatinais	*« aquis, molendinis ceterisque adjacentiis… »*
845	*Charles le Chauve*, n° 79	Biens du fisc en Anjou	*« aquis, farinariis aquarumve decursibus… »*
852	*Charles le Chauve*, n° 146	*Villaris* à Bouilland	*« et villarem unum cum farinario… »*

Figure 7. Mentions et localisations de moulins dans les actes de Pépin I et II et de Charles le Chauve entre 825 et 852.

La dernière utilisation du terme *farinarium* est attestée au début du 11e siècle[245] dans notre corpus. Quant à l'usage de l'expression *molendinum area* qui n'apparaît dans le nord-est qu'à partir du 10e siècle (CHAMPION 1996 : 31), elle semble avoir été plus précoce en Touraine sous une forme un peu différente qui a été relevée par Elisabeth Lorans (LORANS 1996 : 47) : un acte de donation de 892 ne porte pas sur un moulin mais à deux reprises sur un terrain où en construire un : « *cum area ad farinarium* ». C'est également le cas dans un acte de Cormery de 978 : « *cum area ad molendinum faciendum* » (Figure 6). Il est légitime de se demander si l'usage de termes différents pouvait renvoyer à des réalités différentes. La démonstration du paragraphe précédent semble plutôt aiguiller vers une différentiation liée à un usage scripturaire spécifique. Il faudrait effectuer une analyse portant sur un corpus beaucoup plus important de diplômes royaux pour voir si la chancellerie adopta réellement de manière plus précoce l'usage du terme *molendinum*. Etienne Champion avait établi l'équivalence des termes *farinarium/molendinum* pour les polyptiques, concluant qu'en l'état actuel de la recherche aucun élément ne pouvait infirmer l'hypothèse d'une équivalence (CHAMPION 1996 : 31). Comme pour le polyptique de Montierender[246], nous retrouvons également en Touraine un exemple, certes beaucoup plus tardif, d'un acte utilisant un terme dans la description (*farinarium*) et un autre (*molendinum*) dans la *summa* : le préambule de quelques lignes qui synthétise le document[247]. La possibilité que ces termes renvoient à des structures meunières différentes de celle du moulin hydraulique est peu probable au vu de la mention quasi-permanente de l'*aquarumque decursibus* dans les formules. L'utilisation de meules à bras ou à sang n'a pas disparu au haut Moyen Âge, mais leur part dans l'équipement

[245] *Cormery*, n° 34 : « *Quod et nos voluntarie acquievimus petitioni ejus, scilicet dictum farinarium…* ».
[246] *Das Polyptichon von Montierender*, p. 40.
[247] *Cormery,* n° 34.

meunier est très mal évaluée chronologiquement. Un basculement effectif à l'aube du 13e siècle a pu être évoqué (AMOURIC 1997 : 91-93), mais c'est également une période où les mentions de moulins à vent sont beaucoup plus nombreuses dans les sources écrites (MINVIELLE LAROUSSE 2016 : 678). Pour Etienne Champion, l'utilisation de la force animale ou humaine était très minoritaire dans les grands domaines au 9e siècle ; le moulin hydraulique se serait imposé dans l'Occident de manière très progressive (CHAMPION 1996 : 84). L'analyse des actes de donation du cartulaire de Cormery au 9e siècle laisse entrevoir des domaines qui ne sont pas équipés en moulins au début du siècle. Par exemple, deux *villae* n'ont pas de moulins mentionnés dans leur description en 837 (*Cusciacus*) et en 840 (*Sodinnaci*)[248]. Mais la présence de la formule hydraulique traditionnelle permet d'éliminer l'hypothèse de l'absence de terrain favorable à l'installation d'un moulin hydraulique. Loin de l'image d'une « vague technologique », c'est plutôt le sentiment d'une diffusion progressive du moulin à eau qui semble dominer. Là encore, il est difficile d'échapper au phénomène d'apparition propre aux sources écrites. Loin d'être une originalité, le moulin semble être présent presque partout à partir du milieu du 9e siècle. Et quand ce n'est pas le cas, la formule de l'*aquarumque decursibus* rappelle que le potentiel cinétique était identifié[249]. Cette connaissance implique une maîtrise et un savoir-faire qui semblent loin d'être exceptionnels au 9e siècle. L'usage de cette dénomination nous amène à réévaluer les modalités d'implantation des moulins de la vallée de l'Indre au haut Moyen Âge.

3.2.3 Les premiers moulins carolingiens connus en Touraine

Les premiers moulins localisés en Touraine sont les cinq moulins cités dans la charte n° 15 de Cormery à propos d'un échange au sein du « *condita Eveninse* » entre l'abbaye de Cormery et l'archevêque de Tours *Ursmarum* (Figure 8).

Date	Source	Lieux	Terme
791	*Cormery,* n° 1	Divers	*« farinariis… »*
840	*Cormery*, n° 13	*« Villa Hilariaci »*	*« farinaria… »*
844	*Cormery,* n° 15	*« Inter duos locos in Evena »*	*« farinarium I… »*
844	*Cormery*, n° 15	*« Avon »* (Esvres)	*« farinarium I… »*
844	*Cormery*, n° 15	*« Villa Troicis »* (Truyes)	*« farinarios III… »*
851	*Cormery,* n° 19	*Locus* à *« Villare »* (Villay)	*« farinariis… »*

[248] *Cormery*, n° 11 et n° 13.
[249] *Charles le Chauve* : n° 10, n° 11, n° 16, n° 24, n° 35, n° 77, n° 79, n° 109.

860	*Cormery*, n° 23	*« Locum Troium ipsa villa »* (Truyes)	*« farinarium I… »*
892	*Cormery*, n° 28	*« Villae Fagia, Molinis* et *Molio »*	*« molendinis […] »*
894	*Robert 1 et Raoul*, n° 38	*« Villa Ivis »* (Villa d'Hys)	*« aquarumve decursibus, cum area ad farinarium I […] »*
894	*Robert 1 et Raoul*, n° 38	*« Berniciacus villa »* (Villa de Bernecay*)*	*« Cum area ad farinarium I et quicquid ad ipsos mansos pertinere videtur super fluvium qui vocatur Angeriscus…»*
972	*Dom Housseau*, I, n° 214	*« In pago Turonico »* (*Pagus* de Tours)	Moulin explicitement localisé sur l'Esves (LORANS 1996 : 48)
978	*Cormery,* n° 29	*« Villa Aniliaco in comitatu Blesense »*	*« cum area ad molendinum faciendum…»*
987	*Ms. Lat. 12878*, f°52v°	*« Villa Cambort »* (Chambourg-sur-Indre*)*	*« ad duos farinarios,et pratels super fluvium Agneris…»*
991	*Notices sur les chartes originales…*, n° 12	*« In loco quem vocant Lavatorium super Agneris fluvium »* (Le lavoir, Veigné)	*« Farinarium unum super jamdicto Agneris situm… »*
10e-11e	*Cormery*, n° 47	*« Vici Valentiaci »*	*« farinariis… »*
1026	*Cormery*, n° 34	*« Vico Troilo, Troillum villam »* (Truyes)	*« Molendini »* (summa) – « *farinarium (2) […] Troillum villam, non longue juxta ripam Agneris »*
1026-1040	*Cormery*, n° 37	*« Asiacus »* (Azay-le-Rideau)	*« unum molendinum, infra alveum Agneris locatum, et aquae medietatem, quae juxta aquam cujusdam Buchardi militis… »*
1026-1040	*Cormery*, n° 37	*« Asiacus »* (Azay-le-Rideau)	*« et ipsa aqua protenditur usque ad molendinum villae Parciaci dictae deditque omnem terram ab ecclesia usque ad molendinum praedictae villulae… »*
1026-1040	*Cormery*, n° 37	*« Valle Vulpilarias »*	*« Dedit etiam medietatem aquae et terram circum, a molendino de Marenaco usque ad aquam Girardi Borrelli… »*
1026-1040	*Cormery*, n° 37	*« In silva Rareiaco »*	*« Domum et constructionem molendini… »*
1026-1040	*Cormery*, n° 38	*« Rivarenna »*	*« Quoddam molendinum fecerunt inter Fulcherium monachum* (Saint-Benoit la forêt ?) *et Burchadum… »*
1070-1110	*Cormery*, n° 45	*« Parthenaci »* (Parthenay)	*« Ad molendinum »*
1070-1110	*Cormery*, n° 52	*« Troilinum »* (Truyes)	*« Quoddam molendinum »*
1419	*Cormery*, n° 131	*« Riparia d'Eschandon »*	*« molendinum »*

Figure 8. Mentions de moulins dans le cartulaire de Cormery ou localisés dans la vallée de l'Indre.

La localisation des moulins renvoie à une dénomination toponymique qui existe encore aujourd'hui. Le *locus Evena* correspond à la commune d'Esvres-sur-Indre, *Avon* est un lieu-dit de la même commune, la *villa Troicis* devait être située sur le territoire actuel de la commune de Truyes où à proximité[250]. La localisation de ces moulins sur le cours de l'Indre semble être une donnée bien renseignée (LORANS 1996 : 48 ; GUICHANE 1998 : 74 ; CAILLIAU 2015 : 107). C'est la solution qui apparait la plus logique au premier abord, même si les diplômes carolingiens n'évoquent jamais précisement la localisation de ces derniers. Par exemple, le moulin de la *villa* de *Bernecay* a été identifié sur l'Indrois d'après un acte de 894. Mais en regardant de plus près la description, on peut simplement affirmer que ce dernier se situe à proximité de cette rivière et pas nécessairement dessus[251]. Il faut attendre la fin du 10e siècle pour que les actes décrivent de manière précise l'installation d'un moulin sur une rivière. La première mention que nous avons trouvée date de 972, où un moulin serait explicitement localisé sur l'Esves[252] (LORANS 1996 : 49). La seconde mention date de 991, au lieu appelé le « Lavoir » (*Lavatorium*) dans la commune actuelle de Veigné et directement situé sur l'Indre (*farinarium unum super jamdicto Agneris situm*)[253]. Au début du 11e siècle, un moulin de la *villa* de Truyes appartenant à Cormery est concédé à une certaine *Adelaidis*. Il est décrit dans la charte comme étant situé sous le « *subtus villam Troicis* » de Truyes et à proximité des rives de l'Indre mais apparemment pas directement sur la rivière[254]. Un dernier exemple doit être cité entre 1026 et 1040 où le seigneur de l'Île-Bouchard Goffredus donne l'*oppidum* d'Azay, appelé *Ridellum* sur l'Indre[255]. L'acte décrit un moulin localisé sur les bords de l'Indre tandis qu'un autre est évoqué non loin au lieu-dit nommé Parcay, ce qui signifie qu'il est également situé en bordure de la rivière[256]. La description du moulin *infra alveum Agneris locatum* questionne : l'installation correspond-t'elle à l'aménagement d'un barrage et d'un bief ou à la topographie d'un site naturellement propice à la construction d'un moulin ? La solution alternative d'un moulin-pendant, accroché à un pont, semble en tout cas à exclure étant donné qu'aucune structure de ce type n'est mentionnée dans l'acte tandis que celle du moulin-bateau apparait peu adaptée à une rivière de cette taille. Le

[250] Il est possible que cette *villa* existe depuis l'Antiquité, comme celle de *Fabrica* (lieu-dit de Forges) sur la commune d'Esvres-sur-Indre.
[251] « *Cum area ad farinarium I et quicquid ad ipsos mansos pertinere videtur super fluvium qui vocatur Angeriscus…* » (*Robert 1 et Raoul*, n° 38).
[252] *Dom Housseau*, I, n° 214.
[253] *Notices sur les chartes originales*, n° 12.
[254] « *quod est subter Troillum villam, non longue juxta ripam Agneris* » (*Cormery*, n° 34).
[255] « *Donatio Asiaci oppidi, quod Ridellum vulgo dicitur, situm ad Agnerem…* » (*Cormery*, n° 37).
[256] « *unum molendinum, infra alveum Agneris locatum, et aquae medietatem, quae juxta aquam cujusdam Buchardi militis et ipsa aqua protenditur usque ad molendinum villae Parciaci dictae deditque omnem terram ab ecclesia usque ad molendinum praedictae villulae…* » (*Cormery*, n° 37).

deuxième constat que nous pouvons faire à propos de cet acte, c'est qu'au 11e siècle, l'Indre semble déjà fortement intégrée dans le système de propriété foncière et d'usage : les « coutumes » instaurées par le développement du régime seigneurial (ZADORA-RIO 2014a : 3).

Si on émet l'hypothèse que les moulins du 9e siècle n'étaient pas situés sur le cours de l'Indre, l'alternative la plus probable est l'installation des roues sur des petits cours d'eau descendant les coteaux de l'Indre jusqu'à la rivière : des sources et des rus (Ill. 3.3). Sur la rive droite de l'Indre, à proximité de Cormery, l'eau remonte du sous-sol géologique composé de calcaires lacustres, sous la forme de résurgences (COUDERC 1968 : 230). Ce sont vraisemblablement ces résurgences qui ont été utilisées pour l'installation des moulins mentionnés au 9e siècle.

3.2.4 Hypothèses de localisation des moulins carolingiens

Le moulin de Truyes

Sur le cadastre du 19e siècle, le « moulin de Truyes » n'est pas situé sur l'Indre mais entre la rivière et le village actuel, sur un ruisseau appelé la « Fontaine de Truyes » par les historiens du 19e siècle. Un deuxième moulin, également représenté sur le cadastre du 19e siècle, était situé en amont sur le même ruisseau, à l'emplacement de la résurgence au cœur du village (Ill. 1.6). Ce moulin dit « de l'Eglise » aurait arrêté de fonctionner en 1850 mais la source est encore visible au centre du village. Ce ruisseau a été en partie canalisé dans sa partie inférieure, probablement durant la période romaine bien que cette datation reste à prouver : les vestiges d'un aqueduc souterrain - au faciès antique - canalisant l'eau sont encore conservés entre l'église et le moulin (Ill. 3.4). Une accumulation d'eau importante a été aménagée plus tard en amont du « moulin de Truyes » tandis qu'un canal de dérivation au sud-est permettait d'évacuer le trop-plein d'eau en aval. La réutilisation potentielle d'un aménagement probablement antique et la localisation du moulin sur une source affluente de l'Indre incitent à proposer la localisation d'au moins un moulin carolingien à l'emplacement du « moulin de l'Eglise » ou du « moulin de Truyes ». Ce dernier peut probablement être associé au moulin cité en 1026 « sous le domaine de Truyes, non loin à proximité de la rive de l'Indre »[257].

[257] « *quoddam farinarium more censili, cum uno arpenno de terra, quod est subter Troillum villam, non longe juxta ripam Agneris* » (*Cormery*, n°34).

Pierre Audin estime qu'un des trois moulins serait situé plus au nord sur la commune, sur le ruisseau du Feuillet (AUDIN 2010 : 20). Nous n'avons retrouvé aucun indice allant dans ce sens mais la topographie de cette petite vallée semble en effet propice à l'installation d'un petit moulin similaire aux deux que nous avons décrits plus haut. Il est difficile de déterminer si le moulin donné à l'église du « *locum Troium* » en 860 correspondait à l'un des trois moulins mentionnés quinze ans auparavant dans la « *villa Troicis* ». Nous avons émis l'hypothèse en chapitre 1 que le *locum Troium* et la *villa Troicis* correspondaient à deux entités différentes (1.2.2). Le *locum Troium* correspond probablement au bourg médiéval de Truyes où les moulins évoqués précédemment étaient situés au 19e siècle.

Le moulin d'Avon

Le « moulin d'Avon » est également représenté sur le cadastre du 19e siècle ; il est situé sur la rive droite de l'Indre, à la limite communale entre Truyes et Esvres (Ill. 3.5). Une importante digue dirigeait l'eau vers le moulin, tout en jouant probablement le rôle de déversoir. A l'est de ce dernier était situé un deuxième moulin, légèrement en retrait sur le coteau, symbolisé par une roue placée dans le bâtiment de la parcelle 159. Il a été repéré par Maelle Cailliau dans son travail de Master 2 sur Esvres et inventorié avec le numéro d'EA 546 (CAILLIAU 2016 : 143). Une retenue d'eau a été aménagée en amont de ce dernier, vraisemblablement alimentée par une source. Le nom de ce lieu-dit est par ailleurs la « Source d'Avon ». Ce moulin présente un aménagement très similaire à celui de Truyes et il est probablement plus ancien que le « moulin d'Avon » situé directement sur l'Indre et pourrait correspondre à l'emplacement du moulin mentionné en 844.

Le moulin du Bourg à Esvres

Pour le cinquième moulin mentionné en 844, la localisation « *inter duos locos in Evena* » ne nous donne pas une indication toponymique précise, seulement que le moulin est « situé entre deux lieux » à Esvres, au sein de la *condita* du même nom. Si l'on exclut les deux moulins d'Avon, il reste douze moulins recensés sur la commune d'Esvres par Maelle Cailliau : cinq sur l'Indre[258], trois sur l'Echandon[259], au moins deux sur le Nantilly[260] et un sur l'ancien ruisseau de Vaugrignon. Elle identifie deux moulins pouvant correspondre à celui de 844 et situés sur l'Indre : le moulin d'Esvres, aujourd'hui disparu, et celui du Lavoir à la

[258] Moulin de Vontes (n° 505), moulin des Poulineries (n° 506), moulin d'Esvres (n° 507), Moulin de Port-Joie (n° 508) et le moulin du Lavoir (n° 509) (CAILLIAU 2016 : 143).
[259] Moulin Brûlé (n° 510), Moulin Perrion (n° 511), Moulin Sauquet (n° 512) (CAILLIAU 2016 : 143).
[260] Moulin de Trompe (n° 502) et Moulin de Vaux (n° 503) (CAILLIAU 2016 : 143).

limite avec Veigné, mentionné en 991. Mais après l'analyse menée dans le paragraphe précédent et l'identification des emplacements potentiels des moulins carolingiens de Truyes et d'Avon, il apparaît plus vraisemblable que le *farinarium* d'Esvres soit le Moulin du Bourg (n° 543) qui n'existe plus aujourd'hui mais qui est représenté sur la carte de Cassini et le cadastre du 19e siècle (Ill. 3.6). Ce dernier était situé à l'ouest du château d'Esvres, en aval de l'étang de Vaugrignon appelé aussi l'étang Massoteau qui était alimenté par une source du même nom et disposait d'une bonde au sud permettant d'alimenter le moulin en eau. Ce moulin fut détruit en 1844 (CAILLIAU 2016, vol. 2 : 134). Une forme ovale située à la sortie de la source d'eau serait à identifier comme un lavoir (CAILLIAU 2016 : 137). Une meule a été découverte par le passé au lieu-dit Vaugrignon, à quelques centaines de mètres du bourg (PROVOST 1988 : 68). Les parcelles laniérées qui bordent l'étang au nord ont fait l'objet en 2011 de sondages archéologiques qui ont montré qu'elles n'étaient pas aménagées en terrasses, contrairement à l'ensemble bâti plus à l'est, le long de la rue du château (CHIMIER *et al.* 2011 : 178). Cette absence d'aménagement est un indice supplémentaire d'ancienneté de l'ensemble (formé par la source, la réserve d'eau et le moulin) qui est probablement antérieur au développement de l'occupation castrale. On retrouve pour ce moulin le même schéma observé sur les deux autres : dérivation d'une source, mise en place d'une accumulation d'eau et canalisation de celle-ci afin de la diriger vers une roue à aubes. Ce type d'aménagement n'aboutissait pas nécessairement à la création d'une chute d'eau et pourrait témoigner de l'usage d'une roue verticale à entraînement par-dessous, comme pour les moulins carolingiens d'Audun-le-Tiche (Moselle) (ROHMER *et al.* 2016 : 306). Cette technique, plus simple à entreprendre que la dérivation d'une rivière aussi importante que l'Indre, semble plus en adéquation avec les exemples d'aménagements meuniers connus ailleurs en Europe à l'époque carolingienne. Maelle Cailliau avait d'ailleurs constaté une contradiction (CAILLIAU 2016 : 136) entre la localisation sur l'Indre des moulins cités en 844 et l'idée généralement admise que les aménagements des cours d'eau européens avaient commencé sur des petites rivières avant de conquérir les grands cours d'eau (VIOLLET 2005 : 57). La construction d'un moulin sur l'Indre à la fin du 6e siècle par Ursus à Loches rapportée par Grégoire de Tours n'est pas antinomique aux hypothèses proposées précèdement, elle montre au contraire les tentatives d'adaptation des moines à leur environnement et la multiplicité des cas de figures à envisager.

3.2.5 Le déplacement des moulins sur les grands cours d'eau

L'identification dans les actes carolingiens des « *aquarumque decursibus* » semble bien se rapporter à des sources d'eau ou à des rus sur les coteaux et non pas à des chutes artificiellement créées par des digues directement dans le cours de l'Indre (Figure 6). La réévaluation de cette topographie meunière en Touraine apparaît plus en adéquation avec les résultats des études menées en Europe sur le sujet. En 2013, Joséphine Rouillard remarquait que « d'une manière générale, les moulins cités dans les polyptiques étudiés par Etienne Champion étaient tous assis sur des cours d'eau modestes et les *villae* situées près des cours d'eau importants, comme la Seine, ne possèdent pas de moulin… » (ROUILLARD 2013 : 4). Dans sa synthèse sur les fouilles de moulins hydrauliques en Europe, Paul Benoit évoque les dimensions modestes des moulins en bois du haut Moyen Âge sur le territoire allemand actuel en citant l'exemple du moulin de Rochbachtal, fouillé dans le cadre d'une opération préventive en 2005 (TUTLIES 2006) et qui fut construit dans les années 830 sur « un ruisseau aux eaux abondantes descendant de l'Eiffel, le Rotbach, sous-affluent du Rhin » (BENOIT 2013 : 9). Dietrich Lohrmann évoquait en 1989 les six moulins d'un domaine de l'abbaye de Saint-Germain-des-Près qui étaient installés avant 820 sur un affluent de l'Huisne dans la haute vallée (LOHRMANN 1989 : 371). De manière générale, la plupart des moulins nécessitaient le creusement d'un canal et d'un barrage pour assurer une arrivée d'eau régulière (VERHULST 2002 : 69).

En 1996 Albrecht Hoffmann écrivait à propos des monastères d'Allemagne centrale que « l'énergie hydraulique était à l'origine fournie uniquement par l'affluent sur lequel se situait l'abbaye. Plus tard, […] les Bénédictins se lancèrent dans l'exploitation de la force hydraulique de la rivière principale, voire d'autres affluents » (HOFFMANN 1996 : 100). Dans notre cas, ce sont les petites sources d'eau situées à proximité de l'Indre qui ont été vraisemblablement préférées au 9^{e} siècle et probablement avant, et non les affluents plus importants qui ne semblent pas être équipés directement en moulins. L'aménagement de la rivière principale de la vallée semble se mettre en place plus tardivement, à partir de la fin du 10^{e} siècle. Les raisons expliquant l'absence d'équipements meuniers sur l'Indre peuvent être multiples. Au vu des exemples bibliographiques précédemment cités pour le 9^{e} siècle, l'usage n'était pas d'équiper directement les rivières moyennes en moulin de pied ferme. Contrairement aux sources, la géographie « naturelle » des rivières et les différents niveaux du lit fluvial avec ses crues et étiages devaient passablement perturber le fonctionnement des moulins-terriers situés sur les rives, même si sur certains moulins, il était possible de régler la hauteur de la roue selon le niveau de l'eau « évitant ainsi de tourner dans le vide pendant la

saison sèche et d'être noyé sous les flots au moment des crues » (MANE 2002 : 197). Mais ce n'était pas forcément suffisant, comme le montre l'exemple ailleurs en France des deux « moulins du Roi » mentionnés dès le 12e siècle et construits au fil de l'eau sur la Vanne, un affluent de l'Yonne, où les dégâts occasionnés par les crues nécessitaient de constantes réparations répertoriées dans les comptes de la fin du Moyen Âge (ROUILLARD 2013 : 14). Pour le val de l'Indre et de manière plus générale en Touraine, un basculement topographique est clairement perceptible entre la fin du 9e siècle et le milieu du 10e siècle, sans qu'il soit pour l'instant possible de caractériser les moteurs de cette évolution : progrès techniques, aménagement des rivières liées aux dynamiques foncières féodales, recherche d'une productivité supplémentaire ? Le transfert des moulins disposés sur des sources vers des cours d'eau plus puissants pourrait être en partie lié à l'émiettage du droit régalien sur l'eau et au développement du régime seigneurial dans lequel le moulin banal joua un rôle social décisif (TOUBERT 1990 : 69). L'installation des moulins sur de plus grandes rivières implique également l'intégration d'un certain progrès technique, notamment l'aménagement d'un cours d'eau au débit variable, alternant entre les périodes de crues et d'étiages. La conquête hydraulique du cours d'eau principal effective à la fin du premier millénaire n'est pas un fait propre à la Touraine. En Allemagne, le monastère de Fulda disposait à cette période de sept moulins sur la rivière du même nom et ses affluents et de cinq moulins sur la Werra (HOFFMANN 1996 : 101). En dehors de l'Indre, l'équipement des ruisseaux les plus importants de la vallée de l'Indre comme le Nantilly et l'Echandon semble postérieur au 11e siècle. Les mentions d'équipement en moulins de ces cours d'eau n'apparaissent pas avant la fin du Moyen Âge dans les sources écrites. L'équipement de ces vallées a pu être réalisé de manière concomitante à celui de l'Indre entre le 11e et le 13e siècle. Mais on peut aussi émettre l'hypothèse d'une deuxième translation topographique des moulins sur des affluents de l'Indre à partir du 13e siècle : un développement qui pourrait résulter de la saturation de l'Indre en équipement meunier, une saturation qui n'est pas propre à l'Indre mais que l'on suppose effective pour la majorité des cours d'eau du royaume de France après le 12e siècle (DEVROEY 2003 : 137).

Depuis le début de ce chapitre, nous avons pu constater l'importance des questionnements liés à l'usage de l'eau dans l'approche multi-scalaire des origines du monastère de Cormery au haut Moyen Âge. Une troisième thématique fonctionnelle du patrimoine fluvial peut être explorée à cette échelle d'analyse : les aménagements halieutiques liés à l'Indre et à l'abbaye.

3.3 Les aménagements halieutiques : pêche et pêcheries monastiques

La règle de Saint-Benoit interdisait normalement aux moines de consommer de la viande mais pas le poisson qui est traditionnellement considéré comme une ressource alimentaire fondamentale pour les monastères. A Saint-Martin de Tours, c'est le cellérier qui était chargé de distribuer le poisson au 9e siècle (NOIZET 2007 : 79). L'usage de la volaille était néanmoins largement répandu chez les bénédictins à l'époque carolingienne particulièrement pour les jours de fêtes comme le montre l'exemple de Saint-Germain des-Prés en 872[261]. Les diverses restrictions des conciles cherchaient surtout à éviter que la consommation de volaille ne devienne trop générale (BOULC'H 1997 : 302-303). En écho à la partie précédente, il faut souligner l'importance de l'élevage à proximité des moulins dont les déchets permettaient d'engraisser les porcs et les volailles (LOHRMANN 1989 : 397)[262]. La place prépondérante des poissons dans l'alimentation était également importante chez les laïcs qui devaient respecter de nombreux jours de jeûne (presque une centaine) en plus du vendredi, du samedi et certains jours de fêtes liturgiques où la viande était interdite (MANE 1991 : 227). Pour le monastère de Cormery, on peut supposer que les ressources halieutiques de l'Indre furent exploitées dès le haut Moyen Âge même s'il est très délicat de caractériser l'ampleur de cette activité du fait de l'absence de sources d'information.

3.3.1 Un cas de pêche active concernant Cormery ?

L'acte le plus ancien en lien avec l'abbaye de Cormery et la pêche ne concerne pas l'Indre mais la Loire : c'est le diplôme de Charles le Chauve daté de 851 qui a déjà été évoqué précédemment[263]. Charles y confirme des donations faites par Saint-Martin de Tours au monastère de Cormery concernant plusieurs biens dans la v*illa Reste*[264] de Candes-Saint-Martin[265], utilisés pour favoriser la navigation et la pêche[266]. La mention dans le texte d'un

[261] « c'est lui (l'abbé) qui fournira aussi pendant trois jours, au temps de Noël et à Pâques, volailles et poules grasses et des « charités » par deux fois aux fêtes susdites. Cependant, les autres jours du temps de Noël et Pâques, les volailles seront servies aux frères sur le produit des *villae* de la mense conventuelle... » (*Charles le Chauve*, n° 363).
[262] *Capitulare de villis* : chap. 18 et 62.
[263] *Charles le Chauve*, n° 136.
[264] La *villa* de Retz, près de Candes-Saint-Martin est considérée comme le port du monastère de Saint-Martin sur la Loire. Une confirmation de Charles le Chauve en 845 à ce propos est rapportée par Mabille (*Pancarte noire*, n° XLI).
[265] L'abbaye possédait des terres en ce lieu au 13e siècle. En 1231 l'archevêque de Tours renonce à un droit de gîte prétendument possédé dans plusieurs prieurés de l'abbaye en échange de possessions situés à Candes et incluant des terres et des bâtiments : « *apud Candatum, tam in vineis quam domibus, pratis et rebus aliis* » (*Cormery*, n° 84).

« *tractum sagene* » traduit une méthode de pêche active, probablement sur l'eau à l'aide d'un bateau et d'un filet tiré. Le filet en question pourrait être un filet de rivage, trainé d'une barque en eau peu profonde (SERNA *et al.* 2013 : 207) ou bien une senne qui implique une pêche depuis la terre où une extrémité du filet est attachée tandis que l'autre bout est rabattu jusqu'au rivage par un autre individu ou un bateau, venant ainsi enfermer les poissons pris au piège (VERDON 1980 : 94). Le psautier de Stuttgart, daté des années 820-830, contient une miniature illustrant l'utilisation de ce type de filet (Ill. 3.7) (MANE 2004 : 6). L'utilisation de filets complétait souvent l'activité principale de pêche des installations halieutiques fixes (BENOIT, MATTEONI 2004 : 5). Mais nous n'avons retrouvé aucune mention de pêcherie à la *Villa Reste* de Candes-Saint-Martin dans les diplômes carolingiens. La quasi-totalité des activités halieutiques de l'époque carolingienne nous échappe, mais on peut supposer que la pêche active tenait une part importante dans la capture des poissons. L'exemple du droit de pêche au *tractum sagene* de Cormery est un exemple rare de ce type d'activité dont l'importance ne peut pas être évaluée.

3.3.2 Caractéristiques des pêcheries fixes et apparition dans les textes

Les pêcheries des rivières étaient des structures fixes qui ne nécessitaient pas la présence du pêcheur et servaient à capturer principalement les poissons migrateurs. Une pêcherie fixe « correspond à un piégeage où le rôle de l'homme se limite à la préparation du terrain et à l'installation du dispositif » (SERNA *et al.* 2013 : 207). Les poissons migrateurs ciblés par ces pièges étaient généralement de grande qualité : anguilles, saumons, truites, esturgeons, lamproies (BENOIT, MATTEONI 2004 : 8). Les poissons de rivière sédentaires pouvaient également être pris dans le piège lors des transits effectués pendant des périodes de reproduction, pour des raisons alimentaires ou de protection (NOWACKI-BRECZEWSKI 1989 : 49). Nombre de ces structures étaient installées en amont des moulins dont la retenue d'eau artificielle était propice au développement de la faune aquatique, de même que les biefs dans lesquels de nombreuses herbes nourricières se développaient et qui pouvaient être exploités à bon escient (QUERRIEN 2003 : 412). Dans la Somme, la redevance de certains moulins était même réglée en milliers d'anguilles (CLOQUIER 2004). Mais à partir du 13^{e} siècle, la surpêche probable engendra la raréfaction de certaines espèces et l'apparition des premières réglementations concernant l'utilisation d'engins de pêche ou la taille des filets (BENOIT,

[266] « *mansiones quoque in Condate de villa Reste que dicuntur Ad Rupas, quas ad compendium navium solamenque piscium, unde et eis tractum sagene concessit in Ligere de memorata villa Reste...* » (*Cormery*, n° 18).

MATTEONI 2004 : 10). En parallèle, l'équipement des rivières en moulins fixes empêcha progressivement la circulation des poissons migrateurs comme le saumon qui a aujourd'hui complètement disparu des rivières françaises. Seule l'anguille a pu continuer à remonter les cours d'eau canalisés et les chutes des installations meunières grâce à ses capacités de reptation exceptionnelles (BENOIT, MATTEONI 2004 : 10). On en retrouve encore dans l'Indre en 1669, d'après un bail triennal portant sur les moulins de Cormery qui stipule que le fermier devra fournir « *au couvent douze douzaines d'anguilles* »[267]. En 1748, la proportion demandée est globalement la même, mais il semblerait que la capture soit plus incertaine : « *plus de fournir un Cent Danguille par an au cas quils en prennent aux dits Moulins…* »[268].

Les pêcheries ne font leur apparition dans les chartes qu'à partir du 10e siècle en Touraine, parmi les nombreuses concessions de droits sur les eaux octroyées aux religieux et dont la pêche faisait partie. La lecture des actes de Charles le Chauve montre cependant que ces structures n'étaient pas foncièrement rares parmi les donations et les échanges au 9e siècle ailleurs qu'en Touraine (Figure 9).

Date	Source	Monastère	Terme
848	*Charles le Chauve*, n° 107	Fosses	« *quandam piscationem cujusdam lacus super fluvium Maternae…* » (une pêcherie sur la Marne à Nogent)
849	*Charles le Chauve*, n° 116	Saint-Aubin	(la pêcherie qui s'étend de la porte de Chanzé à l'île de Gilettes)
861	*Charles le Chauve*, n° 230	Saint-Denis	« *adque molendinum cum piscatorio… »* (un moulin et une pêcherie située à Pont-Sainte-Maxence)
863	*Charles le Chauve*, n° 261	Saint-Germain d'Auxerre	« *cum duobus molendinis et piscacione…* » (deux moulins et une pêcherie à Egleny)
869	*Charles le Chauve*, n° 326	Saint-Bénigne	« *forestem piscium in aqua a ponto Divinionis castri usque ad Floriacum… »* (la réserve de la pêche depuis le pont du *castrum* jusqu'à Fleurey)
869	*Charles le Chauve*, n° 330	Saint-Evre de Toul	« *in villa quae dicitur Petra, ex piscaria episcopi unaquaque hebdomada duas noctes…* » (deux nuits par semaine, les moines jouiront de la pêcherie de l'évêque à Pierre)
877	*Charles le Chauve*, n° 430	Saint-Bertin	« *in monasterium piscationem sicut et anterius… »* (la pêcherie de Saint-Momelin)

Figure 9. Mentions de pêcheries dans les actes Charles le Chauve.

La plupart des actes concernent des monastères mais on constatera néanmoins que les bénéficiaires de pêcheries sont tous des religieux. On retrouve des pêcheries sur les grandes

[267] A.D.I.L., H 110, f° 521.
[268] A.D.I.L., H 85, f° 299.

rivières comme la Marne à Nogent pour l'abbaye de Fosses en 848 (*piscationem*), probablement sur la Maine pour Saint-Aubin d'Angers en 849 où la pêcherie s'étendait de la porte de Chanzé à l'île de Gilettes (*piscationem*) ou encore sur l'Oise en 861 pour l'abbaye de Saint-Denis (*adque molendinum cum piscatorio*). Mais également sur des petits cours d'eau comme le Thonon à Egleny en 863 dans l'Yonne (*piscacione*). L'usage d'une pêcherie était parfois concédé pour une durée précise comme pour le monastère Saint-Evre de Toul en 869 qui obtint l'autorisation d'utiliser la pêcherie de l'évêque à Pierre deux nuits par semaine (*ex piscaria episcopi*). Pour le monastère Saint-Bénigne de Dijon, une réserve de pêche fut concédée en plus de six moulins pour la réinstallation de moines bénédictins en 869[269].

3.3.3 Les premières pêcheries mentionnées en Touraine

En Touraine, la première pêcherie mentionnée par les textes était située en 900 sur ce qui était à l'époque l'île de Saint-Cosme, avant la construction des levées de la Loire pendant la période médiévale et le remblaiement du bras formé par la Loire (NOIZET 2002 : 222). Robert, comte et abbé de Saint-Martin, concéda la *villa* de Martigny en précaire mais conserva l'île de Saint-Cosme et sa pêcherie, qui était revendiquée par les frères, pour l'office du cellerier[270]. Hélène Noizet a pu souligner l'importance économique de cette structure pour le chapitre tourangeau et la probable complexité de l'installation, qu'elle a rapprochée du schéma classique des pêcheries, mis en exergue par Philippe Nowacki-Breczewski dans la moyenne Dordogne où ces structures étaient constituées de digues formant des « V » dans le courant au bout desquels un piège était fixé (NOWACKI-BRECZEWSKI 1989 : 46). La dénomination de Saint-Cosme (*tractum piscationis*) détone quelque peu par rapport aux dénominations de pêcheries relevées dans les actes de Charles le Chauve. L'expression *tractus* inclut une notion de mobilité qui pourrait renvoyer à une installation de pêche plus active qu'une installation classique avec des piquets de bois en forme de V (BENOIT, MATTEONI 2004 : 5). Il est probable que l'abbaye de Saint-Martin a eu recours à d'autres pratiques de pêche, du même type que celle évoquée précédemment pour Cormery, en complément des ressources de la pêcherie de Saint-Cosme. Cette perspective élargirait un peu plus le circuit de production et d'approvisionnement de la collégiale décrit par Hélène Noizet au haut Moyen Âge. Dans le petit corpus d'actes recensés dans le tableau (Figure 9), les pêcheries ne semblent pas associées à des moulins, contrairement au Moyen Âge classique où

[269] « *silvam ubi possunt saginari porci sexcenti, forestem piscium in aqua a ponto Divinionis castri usque ad Floriacum, farinarios sex…* » (*Charles le Chauve*, n° 326).
[270] *Robert I et Raoul*, n° 43.

cette association a souvent été remarquée. M. Rouzeau rappelait justement en 1998 que la pêche n'était pas la vocation première des moulins et qu'il fallait considérer les pêcheries des moulins comme des compléments de l'activité meunière permettant d'augmenter la rentabilité de l'installation (ROUZEAU 1988 : 6). La bulle du pape Jean XI en faveur de l'abbaye de Déols en 937 illustre bien cet usage secondaire : l'abbaye obtint le droit de pêche dans les biefs de ses cinq moulins[271].

Aux 9e et 10e siècles, les pêcheries semblent plutôt être installées à des emplacements topographiques naturels favorables à l'activité halieutique comme celle de l'île de Gilettes ou celle de Saint-Cosme ; ou des réserves de pêche artificielles comme celle du pont du *castrum* de Saint-Bénigne (Figure 9). Les autres mentions de pêcheries en Touraine ne remontent pas avant le 11e siècle. Avant cette date, on ne peut qu'évoquer la mention d'une concession de droits d'eau sur la rivière Veude, cédés à l'abbaye de Saint-Julien en 944 par le comte Foulques Le Bon qui était également abbé laïque de Cormery[272]. Pour la vallée de l'Indre, il faut attendre le 11e siècle avant qu'une charte du cartulaire de Cormery n'évoque ce sujet à travers plusieurs donations destinées à l'abbaye, par Goeffroy de l'Ile-Bouchard, à Azay-le-Rideau dont une écluse à trois bouches, à proximité du moulin de *Marenaco*[273]. L'acte n'est daté qu'entre 1026 et 1040, ce qui correspond aux dates de l'abbatiat de Robert, signataire du document. Cette chronologie est également valable pour d'autres structures halieutiques données à l'abbaye par un certain Gérard Borel et localisées sur l'Indre à Rivarenne. Une *Exclusa* à trois bouches est donnée avec sa réserve de pêche, le droit de pêcher avec deux filets (*duo retia*) est accordé sur le lieu appelé *Ferciola* et le droit de sennage (*cenaticus*) sur l'*Exclusa Huberti*[274]. Une autre écluse similaire est évoquée « *in Ligeri* » sans plus de précision. Le terme « *exclusa* » est parfois utilisé pour désigner les digues et les vannes des moulins (QUERRIEN 2003 : 419), mais les cas évoqués plus haut se rapportent sans trop de doutes à des pêcheries. La description des « *tres rivulos* » et des « *tres buccas* » désigne vraisemblablement des installations caractérisées par des couloirs de piquets de bois au bout desquels était positionné un filet. En fonction du sens du piège, il permettait de capturer les

[271] « *in aquaeductis autem qui ad vestros molendinos transmeant licentiam piscandi soli habeatis…* » (QUERRIEN 2004 : 3-4).
[272] *Fragments de chartes*, n° 37.
[273] « *Dedit etiam medietatem aquae et terram circum, a molendino de Marenaco usque ad aquam Girardi Borrelli ; sed et tres rivulos ad piscandum de sylva etiam similiter usque ad sylvam dicti Girardi…* » (Cormery, n° 37).
[274] « *Dedit et aquaticam silvam, usque ad vadum. Dedit et pratum et tres buccas, quas Exclusa vocant, ad piscandum.* […] *Concessit et ex sua mansione, quae Ferciola dicitur, duo retia ad piscandum omni tempore.* […] *Insuper et cenaticum ipsius Alcherii* […] *Similiter Albertum, et cenaticum ejus* […] *similiter dedit et cenaticum de Exclusa Huberti. Similiter de Exclusa quae est in Ligeri…* » (*Cormery*, n° 38).

poissons migrateurs à la montée ou à la descente (NOWACKI-BRECZEWSKI 1989 : 46). Mais le terme *exclusa* pouvait aussi désigner des barrages en piquets de bois ou en claies qui étaient équipés de filets au niveau des sorties d'eau pour attraper les poissons (QUERRIEN 2003 : 423). L'apparition de ces structures dans les sources laisse à penser que les pêcheries fixes étaient déjà bien installées dans les rivières de Touraine au 11e siècle. Marmoutier reçoit en 999 des écluses sur la Choisille et la Loire[275] et en 1032 un vivier et une écluse sur le Cher[276]. L'abbaye de Noyers reçoit également une pêcherie sur la Vienne au milieu du 11e siècle[277]. Sans les détailler, on évoquera également l'existence de plusieurs mentions de droits de pêche au 11e siècle en Touraine (AUDIN 2012 : 27).

3.4 Production, échanges et circulation

3.4.1 Quelles ressources en circulation ?

Cette question est étroitement liée à celle de la production des domaines de la vallée de l'Indre. Les actes qui nous renseignent sur le contenu des domaines témoignent de la variété de l'occupation des sols et de son exploitation : des forêts, des champs, des prés, des vignes, des pâturages, ou encore des terres cultivables et incultes. En ce qui concerne l'élevage cependant, les sources écrites sont beaucoup moins loquaces. On ne peut que supposer la production de volailles et d'œufs pour l'alimentation des moines au sein des domaines, comme c'était le cas pour les *villae* de Saint-Martin[278] ou d'autres abbayes bénédictines comme Saint-Denis (TANGE 1997 : 945), mais également l'élevage de porcs au sein des bois de la vallée de l'Indre[279]. Des ressources susceptibles d'être produites dans cette vallée secondaire de la Loire, nous en étudierons trois qui étaient privilégiées pour le transport par voie navigable du fait de leur poids : les grains, le vin et le bois (CHAPELOT et RIETH 1995 : 126).

[275] *Dom Housseau*, n° 297.
[276] *Dom Housseau*, n° 414.
[277] *Noyer*, n° 3.
[278] *Charles le Chauve*, n° 61.
[279] On connaît une mention tardive de la première moitié du 11e siècle concernant un lieu situé probablement dans la vallée de l'Indre car l'acte concerne Azay-le-Rideau : « *Lasnaticum etiam, atque suile porcorum de silva Rareiaco* » (*Cormery*, n° 37).

Les grains ou la farine

Les plateaux de Sainte-Maure et de Champeigne – séparés par la vallée de l'Indre – constituaient le réservoir céréalier de la cité turone durant l'Antiquité. A l'époque carolingienne, les domaines de Cormery et de Saint-Martin[280] situés dans cet espace étaient probablement en grande partie dédiés aux cultures céréalières, même si la part de ces cultures dans la couverture totale des sols est difficile à définir à partir des seuls actes qui nous sont parvenus. Dans sa thèse sur le Lochois, Elisabeth Lorans soulignait déjà la concentration dans la vallée de l'Indre des mentions d'exploitations de terres (LORANS 1996 : 158). L'analyse historique et archéologique menée dans le premier chapitre sur l'occupation du sol confirme le dynamisme de l'occupation rurale à proximité de Cormery (*c.f* 1.2). L'analyse carpologique menée par Bénédicte Pradat sur des silos des 5^{e}-7^{e} siècles lors de la fouille des Grandes Maisons à Truyes a démontré la présence de plusieurs céréales : orge vêtue, blé type froment, avoine, amidonnier et millet commun (JOLY 2009 : 110). On remarquera la présence de blé tendre et l'absence d'épeautre, alors que cette céréale prédominait au nord de la France – entre 50 et 80 % de la production – jusqu'au 10^{e} siècle où son usage déclina face aux progrès des grains nus qui ne nécessitaient pas un travail manuel ou l'usage de meules spécifiques pour séparer l'enveloppe de son fragile rachis (VERHULST 2002 : 65 ; VAN MOL 2002 : 161-167). Les références carpologiques du haut Moyen Âge pour la Touraine sont encore trop peu nombreuses pour que cette information puisse être exploitée correctement (PRADAT 2014). Mais l'importance du blé tendre parmi la production céréalière du Val de Loire est confirmée par des actes de comptabilité domaniale de Saint-Martin de Tours de l'époque mérovingienne[281]. Sur les vingt feuillets qui composent ces comptes indiquant la nature et la quantité de redevances dues par des colons, seulement cinq contiennent la mention d'épeautre (*spelta*) et les principales céréales sont presque toujours mentionnées dans le même ordre : froment (*triticum*), seigle, orge et avoine (GASNAULT 1970 : 89). Les deux premières espèces étaient destinées à la consommation des hommes tandis que les deux dernières servaient à nourrir les animaux et à confectionner la bière (NOIZET 2003, vol.1 : 204).

L'un des aspects sur lequel nous souhaiterions nous attarder ne concerne pas les grains mais la farine, où plutôt la transformation des grains en farine. Cette question est loin d'être anecdotique à l'époque carolingienne pour la collégiale Saint-Martin qui ne disposait *a priori* pas de moulin-terrier d'après l'étude d'Hélène Noizet. Elle émet donc l'hypothèse que

[280] Même après le transfert de la plupart de ses domaines à la celle de Cormery, la collégiale possédait toujours des terres dans la vallée de l'Indre avec le domaine de Courçay.
[281] *Documents Saint-Martin.*

« les chanoines se soient fait livrer directement en farine et aient fait moudre leurs grains ailleurs qu'à Tours, soit directement dans leur *villae*, soit dans des moulins non loin de Tours […] » (NOIZET 2007 : 59). Il n'y a qu'un petit pas à franchir pour exprimer l'idée que les moulins de la vallée de l'Indre que nous avons longuement analysés précédemment aient pu jouer ce rôle au 9e siècle. Cette logistique s'intégrerait parfaitement au circuit d'échange triangulaire établi entre Saint-Martin, Cormery et le port de Rest à Candes-Saint-Martin. Les *villae* de Saint-Martin situées sur la Loire et ses affluents pouvaient acheminer les grains jusqu'aux entrepôts de Rest avant qu'ils soient transférés dans la vallée de l'Indre pour y être moulus puis renvoyés vers la Loire sous forme de farine.

Le bois et la forêt

Le bois est étroitement lié à la civilisation médiévale par son omniprésence dans de nombreux domaines de la société et on retiendra tout particulièrement son usage pour le chauffage et la cuisson mais aussi pour la construction : le bois d'œuvre. A titre d'exemple, l'abbaye de Saint-Rémi de Reims tirait annuellement de ses domaines une centaine de charrées de bois de construction, environ 30.000 bardeaux et 12.000 voliges ainsi que des charrées de bois de feu, des torches, du bois pour les tonneaux et les vignes[282]. Mais toutes les abbayes n'avaient pas forcément accès à cette ressource sous la forme qui leur était nécessaire, si l'on en croit le cas du monastère de Ferrières et de son abbé Loup qui demande en 858 à l'abbé Berthold (non-identifié) de lui faire cadeau de vingt arbres pour construire un bateau[283] et obtient en 859 de la part d'Odon des bois des domaines de l'abbaye de Corbie[284]. Les études portant sur l'économie de la collégiale Saint-Martin de Tours au haut Moyen Âge n'ont jamais ciblé précisément son approvisionnement en bois et matériaux de constructions, mais il faut avouer que les mentions ne sont pas très nombreuses. L'étude des documents de l'époque mérovingienne a montré que les redevances des domaines à cette période pouvaient être en bois (*lignum*) sans plus de détails sur l'usage auquel il était destiné (GASNAULT 1970 : 90). Un diplôme de Charlemagne de 775 évoque les redevances d'un groupe de *villae* qui doivent fournir du bois, des blés et des volailles « comme d'habitude » (NOIZET 2003, vol.1 : 205). En 900, la *villa* de Martigny-sur-Loire mentionne des redevances en cercles – qui étaient peut-être en bois (ou en métal) – pour la fabrication des tonneaux comme à Saint-Rémi

[282] *Saint-Remi de Reims*, p. 56.
[283] « …je comptais vous prier […] de vouloir bien nous faire cadeau de vingt arbres, dans votre bois de Marnay… » (*Loup de Ferrières*, n° 105).
[284] « Envoyez-nous avant le début de septembre, selon nos conventions, si l'occasion ne se présente pas avant, les frères qui doivent nous assigner une partie de votre forêt » (*Loup de Ferrières*, n° 106).

de Reims (NOIZET 2003, vol.1 : 208). Ces quelques mentions ne nous sont pas d'une grande utilité pour comprendre l'approvisionnement en bois du réseau san-martinien. En inversant la problématique de recherche, on peut se demander quelle place avaient les espaces forestiers en Touraine à l'époque médiévale.

A cette question, on pourra répondre que la forêt de Bréchenay couvrait une superficie importante entre le Cher et l'Indre, en limite et au nord du monastère de Cormery (Ill. 3.8). La première mention de la forêt de Bréchenay ne remonte qu'à 1123 au sein d'un acte portant sur un différend territorial entre le comte d'Anjou et l'abbaye de Cormery[285] (LORANS 1996 : 15). Cette forêt fut exploitée jusqu'au 16e siècle où elle fut en grande partie défrichée pour un usage agro-pastoral ; elle a aujourd'hui quasiment disparu (JACQUET-CAVALLI 2005 : 112). L'image d'Épinal de la forêt médiévale en tant que métaphore du désert Egyptien et « glacis protecteur au sud de la Neustrie » fut employée par Annick Chupin pour illustrer le cadre d'implantation de Cormery à la fin du 8e siècle (CHUPIN 1993 : 221). Mais cette représentation du paysage semble à nuancer pour l'Antiquité tardive et le très haut Moyen Âge où le paysage était composé de champs cultivés, de prairies et de bois résiduels (YVARD 1995 : 554-555 ; JOLY 2014 : 1-2). La couverture des massifs boisés sur le site aurait évolué aux alentours des 9e-10e siècles, témoignant probablement de la mise en place au haut Moyen Âge de la forêt de Bréchenay (JACQUET-CAVALLI 2003 : 133-134). A cette période, une restructuration du territoire et du réseau d'habitat est également soupçonnée (CHOUQUER 1996 : 216 ; CHIMIER et FOUILLET 2012 : 105).

Le développement de la forêt de Bréchenay au cours des 9e-10e siècles doit-il être lié à une dynamique territoriale impulsée par les moines ? Il semble difficile de répondre à une telle question car on ne retrouve aucun indice d'une telle implantation parmi les actes de l'époque carolingienne. La superficie de la forêt de Bréchenay à l'époque médiévale paraît couvrir une zone beaucoup plus importante que l'emprise des domaines de Cormery (Ill. 3.8). Si cette forêt a bien été mise en place à l'époque carolingienne et constitue réellement une rupture dans l'usage des sols par rapport au haut Moyen Âge, ce n'est probablement pas le fait d'une politique d'aménagement instaurée uniquement par les moines de Cormery, mais le fruit d'une gestion rationnelle de cette ressource par de multiples acteurs– pour la plupart ecclésiastiques – dont la diversité se reflète à l'époque médiévale[286].

[285] *Cormery*, n° 55.
[286] La seigneurie de Montbazon, la collégiale Saint-Martin, l'archevêché de Tours, l'abbaye Saint-Julien de Tours… (JACQUET 2003 : 90-94).

La thèse de Gaëlle Jacquet sur la forêt tourangelle n'aborde pas la période carolingienne mais elle montre que l'usage de la ressource forestière par le monastère de Cormery fait l'objet de conflits dès le 12e siècle (JACQUET 2003 : 81-82). Au 13e siècle, c'est dans cette forêt que les prieurés de Veigné, Vontes, Forges et Truyes prélevaient le bois de construction et de chauffage[287] (LORANS 1996 : 15). A la fin du Moyen Âge, c'est également le bois de la forêt de Bréchenay qui fut utilisé pour restaurer l'église Notre-Dame de Fougeray à Cormery[288]. Sans plaquer un usage tardif des massifs forestiers de la vallée de l'Indre à l'époque carolingienne, on peut supposer que la couverture en bois des domaines de Cormery était suffisante pour subvenir aux besoins du monastère au 9e siècle et peut-être à ceux de la collégiale Saint-Martin à l'époque carolingienne.

Du vin à la viticulture

L'implantation géographique de la vigne à l'époque carolingienne était globalement similaire à celle de la période antique, allant du sud de la France jusqu'à la région parisienne. L'importance de la production viticole pour les abbayes carolingiennes est assez bien connue, comme celle de Prüm qui produisait d'énormes quantités sur ses domaines (environ 120.000 litres) qui étaient ensuite redistribuées dans les circuits commerciaux du monastère (VERHULST 2002 : 70). Au-delà d'un simple produit de consommation, le vin était également à considérer comme un « véritable produit d'échange » sur les marchés et les foires du haut Moyen Âge (DEVROEY et LAPEYRE 1984 : 583) dont l'importance est bien résumée par cette phrase de Michael McCormick : « From beginning to end, the luxury of French wine founded the fair's trade » (MCCORMICK 2001 : 651). En partance de la région parisienne, le vin était expédié sur tout le territoire franc par le réseau fluvial ainsi que dans la partie nord de l'Europe. L'étude de la manse abbatiale de Saint-Denis a mis en évidence des distinctions selon l'origine de cette denrée ; ainsi les vins produits par les domaines de l'abbaye parisienne étaient vraisemblablement de moyenne qualité et plutôt destinés à une consommation courante ; à l'inverse, des vins de la vallée de la Loire n'étaient servis que pour les occasions spéciales (TANGE 1997 : 951). Les abbés du bassin Parisien tenaient apparemment en meilleure estime le vin de Loire qui était un produit recherché (DEVROEY et LAPEYRE 1984 : 577-583). Mais les vins mentionnés dans cette étude – fondée sur le polyptique d'Irminon de

[287] *Cormery*, n° 95.

[288] « Un témoin se rappelle par ailleurs qu'environ 30 ans auparavant « à la requeste dedits relligieux de Cormery et du consentement dudit seigneur de Montbazon y fut abbatu une petite monstrée de boys dont fut édiffiée l'église Notre Dame de Fougeray audit lieu de Cormery » » (JACQUET 2003 : 85). Voir AN, Q, 1 388 : appel à témoin lancé à la demande du seigneur de Montbazon en 1434 pour déterminer les zones appartenant à l'abbaye et à lui-même.

Saint-Germain-des-Près – proviennent de l'Anjou, du Blésois, de l'Orléanais mais pas de Touraine. Lorsqu'il était abbé de Saint-Martin de Tours, Alcuin recevait du vin de la part de l'évêque Théodulf d'après une lettre de la fin du 8e siècle[289] : « du vin vieux d'Orléans, pris sur ses réserves » d'après Annick Chupin (CHUPIN 2004 : 105). Les vignes sont pourtant attestées en Touraine dans les vallées de la Loire, de la Vienne et de l'Indre dans les actes des 9e-12e siècles (LETURCQ 2014). Les mentions de cette culture sont présentes dans les domaines situés autour de Cormery au 9e siècle tandis que diverses traces archéologiques témoignent de l'existence de la vigne dans la vallée de l'Indre au haut Moyen Âge[290]. Le chapitre n° 17 de la *Vita Alcuini* décrit l'envoi de vin à Cormery par Alcuin ; c'est l'occasion d'un miracle à distance de ce dernier qui confond les transporteurs souhaitant profiter du chargement (VEYRARD-COSME 2017 : 287). Doit-on interpréter cet épisode comme le signe d'une production de vin insuffisante du fait de l'installation récente de la celle de Cormery[291] ? Ou cela doit-il être considéré comme un événement exceptionnel, le palliatif d'une mauvaise récolte ou bien le don d'un vin de meilleure qualité comme le faisait l'abbé de Saint-Denis à ses moines (TANGE 1997 : 951) ? La première proposition semble peu probable car la celle de Cormery – installée depuis plusieurs années lors de l'arrivée d'Alcuin à Saint-Martin – fut dotée dès sa fondation de vignes en état de produire. D'autant plus que la collégiale avait largement les moyens de subvenir aux besoins de sa filiale si l'on en croit les estimations d'Hélène Noizet qui évalue la production domaniale du monastère tourangeau à plusieurs milliers d'hectolitres de vin par an (NOIZET 2003, vol.1 : 208). Mais la production de vin en Touraine était probablement destinée à un marché local durant la période médiévale car il était apparemment peu apprécié sur les tables aristocratiques (LETURCQ 2014). Sa réputation ne s'améliora qu'à partir du 15e siècle[292], mais c'est surtout au 17e siècle que les vins de Touraine rejoindront les circuits commerciaux extra-régionaux avec la production de Vouvray (LETURCQ et LAMMOGLIA 2018 : 31-33).

[289] *Alcuin Epistolae*, n° 192.
[290] Des restes de raisin ont été identifiés parmi des noisettes, des noix et des pommes dans des silos d'une occupation datée entre le 5e et le 7e siècle à Truyes sur le site des Grandes Maisons (JOLY 2009 : 110). Des pépins carbonisés dans un trou de poteau du 9e siècle ont également été retrouvés près de Sorigny, au sud de l'Indre (PRADAT 2002).
[291] Annick Chupin s'est posée la question la première (CHUPIN 2004 : 105).
[292] Louis XI aurait envoyé en 1477 à l'église de Cantorbéry de l'« *optimum vinum* » de Touraine (DION 1959 : 225).

3.4.2 Les droits de marché et de foire

Les droits de marché hebdomadaires

A partir du milieu du 9e siècle, le monastère obtint de Charles le Chauve le droit de tenir un marché hebdomadaire à proximité du monastère ainsi qu'un droit de marché annuel le jour de la conversion de saint Paul (le 25 Janvier) sans cens des pouvoirs publics[293]. La celle monastique – pôle de gestion des ressources des domaines de la vallée de l'Indre – fut favorisée par une activité économique supplémentaire : celle de la gestion des échanges dans cette partie de la vallée de l'Indre. L'interprétation « locale » du marché du haut Moyen Âge portée par Henri Pirenne au début du 20e siècle a été très nuancée par le travail de Georges Despy sur le pays Mosan qui analyse le marché rural comme un « relais commercial entre les campagnes et les villes » qui pouvait être articulé à une abbaye (DESPY 1968 : 163-168, DEVROEY et ZOLLER 1991 : 223-260). Sans assimiler la Meuse au Val-de-Loire, on peut émettre l'hypothèse qu'une démarche similaire fut entreprise à Cormery pour y créer un noeud d'échanges, un pôle de liaison entre la vallée de l'Indre et la collégiale de Saint-Martin de Tours. Il est très probable que le rôle de Cormery dans la tenue d'un marché hebdomadaire ne se limitait pas à l'achat de marchandises et au recouvrement des taxes mais également à la vente de leur propre production comme le faisaient les moines de Saint-Denis au 8e siècle afin d'acheter en retour les produits dont ils avaient besoin (TANGE 1997 : 943-955). Nous n'avons pas connaissance de mentions ultérieures de ce marché mais une étude fine des actes postérieurs à la période carolingienne permettrait probablement de trouver quelques références. A la fin du 18e siècle, il se tenait toujours un marché hebdomadaire et une foire annuelle dans le bourg de Cormery (MAILLARD 1998 : 28).

Les droits de foire annuels

L'établissement d'une foire annuelle est également un élément significatif si l'on observe le phénomène à l'échelle du monde franc, comme a pu le faire Michael McCormick en cartographiant les péages, les marchands et les foires annuelles (Ill. 3.9). Saint-Maixent et Cormery représentent les deux seules mentions pour la moitié occidentale de la France actuelle si l'on excepte la région parisienne et Rouen plus au nord. L'acte n° 61 de Pépin II de 848 évoquant l'autorisation de tenir une foire annuelle à Saint-Maixent a été largement interpolé d'après l'étude effectuée par Léon Levillain, mais la concession d'un droit de

[293] *« Insuper etiam petiit majestatem pietatis nostrae ut in omni hebdomada absolute mercatum juxta idem monasterium possit haberi, et aliud mercatum annuale in festivitate Conversionis beati Pauli, octavo kalendas februarii…* » (*Cormery*, n° 16).

marché le jour de la fête annuelle de saint Jean et de saint Maixent ne serait pas à rejeter[294]. La proximité du lieu avec les mines argentifères de Melle – plus important centre de production de ce minerai au haut Moyen Âge – a peut-être dynamisé le développement des échanges du monastère (BAILLY-MAITRE, BENOIT 1997 : 21-24). La durée très courte accordée à Saint-Maixent et Cormery – une journée seulement – révèle vraisemblablement la petite taille de ces deux foires à leur début[295]. En comparaison, la foire de Saint-Denis durait plusieurs jours à la fin du 8e siècle et jusqu'à quatre semaines au début du 10e siècle[296] (MCCORMICK 2001 : 648).

La mise en place d'une foire annuelle pouvait également exprimer la volonté d'attirer des marchands possédant des produits rares mais nécessaires à un monastère pour la cuisine, la médecine ou les activités du *scriptorium*. Poudre d'or, encens, myrrhe et poivre étaient ainsi achetés à Cambrai par les moines de l'abbaye de Corbie, probablement aux foires de Saint-Gély (DEVROEY 2003 : 133). D'autres produits indispensables à la vie monastique pouvaient y être échangés comme l'huile en provenance de Méditerranée qui fit notamment l'objet d'exemptions de tonlieux pour l'abbaye de Saint-Denis durant tout le haut Moyen Âge (TANGE 1997 : 950). A ce propos, la mention furtive d' « *oleae* » à proximité de Cormery – au niveau d'Avon – pour localiser des terres dans un acte de 844[297] est surprenante car on imagine mal des oliviers (si le terme désigne bien cette espèce d'arbre fruitier) produire aussi loin dans le nord de la Gaule. Usage du monde antique, l'huile de drume était utilisée pour la cuisine ou comme combustible d'éclairage mais également pour la fabrication du saint chrême (PARIS 2012 : 35 ; CHARLOT 2012 : 16). L'huile était donc une ressource indispensable à la vie d'un monastère médiéval comme Cormery qui cultiva peut-être des oliviers dans la vallée de l'Indre. Quoi qu'il en soit, cette culture devait probablement être en place avant l'arrivée des moines, sur ce vieux domaine qui était également doté d'un moulin. Le caractère unique de cette mention ne permet pas de développer plus amplement notre propos.

---

[294] *Pépin Ier et Pépin II*, p. 248-268.

[295] « How many days a low-frequency periodic market lasted typically reflects the distances which merchants traveled to attend that market » (MCCORMICK 2001 : 648 faisant référence à DE LIGT 1993 : 15).

[296] Cette information est fondée sur le faux diplôme de Dagobert forgé au début du 10e siècle d'après LEVILLAIN 1930 : 14-37.

[297] « *in Avon autem mansiones VIII, et prata aripennos XV, farinarium I, et tres partes ex altero, et inter oleas et vineas et terram arabilem aripennos ccxx* » (Cormery, n° 15).

Quelles portées pour ces marchés ?

Mais dans le cas des marchés de Cormery, on peut surtout voir la volonté de créer un espace d'échanges à une échelle au moins régionale à laquelle les moines pourraient se procurer des denrées produites dans le bassin ligérien et également revendre les surplus issus de leurs propres productions. Parmi elles, il est très probable que les céréales mais aussi le vin tenaient une place de choix étant donné le rôle moteur de ces produits dans les échanges à cette période (DEVROEY et LAPEYRE 1984 : 583-584)[298]. Il est établi depuis longtemps que le vin français était vendu à une large échelle via les circuits d'échanges de Quentovic et de Dorestad (DOEHAERD 1947) mais aucune source écrite n'indique l'exportation de vin en provenance de l'Indre au-delà du bassin ligérien.

Cette analyse rejoint l'hypothèse du « territoire san-martinien », terme déjà utilisé et emprunté à Hélène Noizet pour désigner l'omniprésence spatiale de la collégiale tourangelle en Touraine (NOIZET 2001b : 14). Mais également l'échelle plus fermée de ses activités d'échanges, qui n'étaient probablement pas aussi développées que celles de Saint-Germain-des-Prés et de Saint-Denis (NOIZET 2007 : 53).

Il semblerait bien que la nature des échanges mis en place à Cormery soit également inscrite dans une dynamique territoriale restreinte sur laquelle s'est greffée la mise en place de marchés locaux et régionaux. Le réseau de transport du monastère n'était pas limité à la Touraine puisque ses bateaux – comme ceux de Saint-Martin – se fournissaient en sel du côté de Nantes, mais il semble centré sur l'espace ligérien et les sources livrent peu d'indices d'une éventuelle participation à la dynamique d'échange de l'espace Rhin-Seine, à l'exception des actes d'exemption de tonlieu dont celui de 844 qui mentionne pour la première fois la Seine[299]. Un deuxième élément pourrait nourrir l'hypothèse d'une légère ouverture du réseau commercial vers le nord à partir du milieu du 9^{e} siècle : le leg à Cormery par la collégiale Saint-Martin de Tours d'un « *hospitale* » en Champagne entre Provins et Troyes, offrant au monastère une base territoriale pour accéder à la Seine et à son réseau d'échanges. L'établissement d'accueil et des domaines situés à proximité avaient été réunis par Alcuin peu de temps après la fondation de Cormery, peut-être pour compenser la perte des possessions san-martiniennes léguées à la nouvelle celle comme le suggère Annick Chupin (CHUPIN 2004 : 110). Cet hôpital de Ponts-sur-Seine (appelé Douze-Ponts) fut concédé à

[298] Le vin produit par les moines Saint-Denis était probablement revendu afin de se procurer le numéraire nécessaire pour acheter du poisson et pour l'éclairage (TANGE 1997 : 953).
[299] *Cormery*, n° 16.

Cormery en 865 pour servir de refuge en cas d'attaque des scandinaves sous condition du rétablissement dans son état d'origine et de l'entretien de vingt pauvres[300]. Il n'est cependant pas fait mention des domaines mentionnés en 804 tout autour de Douze-Ponts qui sont probablement restés dans le giron de la collégiale[301]. Ainsi, Cormery disposait depuis sa fondation de quelques domaines excentrés, pour la plupart situés à l'ouest dans le Poitou, le Blésois, le Maine ou l'Anjou[302] mais aucun de ces biens n'était orienté vers le bassin parisien, à l'exception du domaine de Douze-Ponts qui permettait une éventuelle ouverture du réseau d'échanges[303],en plus de son rôle de refuge pour les moines de Cormery.

Conclusion

L'analyse menée dans ce chapitre s'est aventurée à une échelle d'analyse beaucoup plus importante que celle du monastère de Cormery. Elle a permis de dresser un portrait différent de ce qui était jusque-là admis à propos de l'économie et de l'usage de l'Indre au haut Moyen Âge, modifiant notablement certains aspects de l'abbaye carolingienne à cette période. L'étude des diplômes d'exemption de tonlieux a permis de réévaluer les mentions de cours d'eau des actes carolingiens, infirmant l'hypothèse d'une transposition cartographique reflétant la réalité fluviale du 9e siècle. La navigabilité de l'Indre à cette période n'a certes pas été prouvée par des faits matériels, mais il apparaît très probable que la rivière a fait partie du réseau de circulation ligérien. En lien avec cet usage de l'eau, les caractéristiques topographiques des moulins de la vallée de l'Indre au 9e siècle ont été réexaminées. Ces derniers étaient *a priori* situés sur le coteau de la vallée, à l'emplacement de résurgences qui permettaient la création d'une retenue d'eau pour faire tourner les roues. Le basculement topographique des moulins sur le lit de l'Indre n'est perceptible dans les textes qu'à partir de la fin du 10e siècle. Quant à l'existence de pêcheries fixes sur cette rivière, le fait n'est pas renseigné par les textes avant le 11e siècle. L'abbaye de Cormery disposait cependant au 9e siècle d'une installation dédiée à la pêche et au transport ainsi que d'entrepôts au niveau du port de Rets, sur la Loire, à Candes-Saint-Martin. On peut donc émettre l'hypothèse qu'un circuit économique triangulaire existait, passant par la Loire et l'Indre entre Saint-Martin de Tours, Rets et Cormery. Ce dernier doit dès lors être considéré comme un nouvel axe économique du réseau martinien du haut Moyen Âge analysé par Hélène Noizet (NOIZET

[300] *Cormery*, n° 25.
[301] *Cormery*, n° 4.
[302] *Cormery*, n° 1.
[303] Cette caractéristique est souvent associée aux domaines excentrés (TANGE 1997 : 951 ; MORIMOTO 1994).

2007). Un de ces aspects concernerait peut-être la mouture des grains de la collégiale Saint-Martin, qui ne disposait vraisemblablement d'aucun moulin fixe à cette période.

Conclusion de la première partie

La fondation de Cormery dans la vallée de l'Indre marque une rupture dans le paysage monastique de la vallée de la Loire à proximité de Tours, jusque-là composé de trois principales entités : la basilique Saint-Martin, les monastères de Marmoutier et de Saint-Julien. L'installation d'une dépendance de Saint-Martin de Tours dans la vallée de l'Indre exprime la domination spatiale de la communauté martinienne en Touraine ainsi que le rôle polarisant de la rivière lors du choix de l'implantation, sur une terrasse alluviale. La répartition des lieux de culte et de pouvoir dans la vallée entre Esvres et Braye (Reignac) durant l'Antiquité et au haut Moyen Âge illustre l'attractivité des coteaux de l'Indre dans l'occupation du sol. La création de la *cella* de Cormery à la fin du 8e siècle répond très probablement à une logique de développement liée à l'approvisionnement de Saint-Martin de Tours. La jeune communauté est dotée de nombreux domaines fonctionnels dans la vallée dès sa fondation et devient le centre gestionnaire de ces multiples composantes de production et de transformation. Parmi les *villae* de Cormery se distinguent en effet les premiers moulins connus en Touraine pour lesquels des nouvelles propositions ont été faites. Il est difficile de déterminer si la mobilisation des ressources était organisée en « logique de flux »[304] comme au monastère de Bobbio et si les domaines de l'abbaye avaient une production spécifique en fonction de leur éloignement[305]. L'accroissement de la circulation et des échanges pressentis vers le milieu du 9e siècle et l'imbrication dans le réseau commercial de Saint-Martin témoignent probablement de l'existence d'une organisation rationnelle du système d'échanges axé sur le réseau hydrographique. La mise en place d'un marché hebdomadaire et d'une foire annuelle à Cormery contribue également à cette dynamique et à l'ouverture économique de la vallée soulignant le rôle moteur du monastère dans la mise en valeur de son territoire, comme d'autres établissements monastiques à la même période (LEBECQ 2000 : 129).

---

[304] « …avec pour finalité d'apporter aux moines tout ce qui leur est nécessaire. L'idée sous-jacente étant peut-être d'organiser au mieux ces apports pour « soulager » les moines de ces aspects pratiques et leur permettre de se consacrer à la prière » (LAURENT 2010 : 493).

[305] « Les plus essentielles, l'approvisionnement quotidien en vivres (*ad victum*), sont assurées sous la supervision des prévôts en flux tendu par les terres de la vallée de Bobbio, exploitées directement par les moines, et par des transports provenant de domaines bipartites situés dans un rayon de 30 à 80 km. Des besoins plus spécifiques, comme des fruits ou des produits d'épicerie sont couverts dans le cadre de l'économie domestique grâce à des localités situées dans un rayon de 90 à 140 km du monastère et par des établissements situés dans des places commerciales comme Gènes » (DEVROEY 2010 : 513).

La nature des échanges et des usages fluviaux de la vallée de l'Indre semble évoluer à la fin du haut Moyen Âge. Le transfert du droit des eaux des souverains carolingiens aux mains des seigneurs est difficile à saisir dans les textes (QUERRIEN 2003 : 410-411) mais il est bien amorcé pour l'Indre à l'aube du 11e siècle. Il n'était peut-être déjà plus possible à cette date de naviguer de manière continue sur la rivière, jalonnée par l'installation permanente sur son lit de moulins et de pêcheries. La fonction nautique des rivières semble disparaître en l'espace d'un siècle pour être remplacée par une exploitation énergétique et halieutique, matérialisée par des moulins et des pêcheries. Les dynamiques d'un tel changement sont difficiles à évaluer mais probablement liées au développement du système féodal qui modifie de manière importante les pratiques fluviales carolingiennes. La piste d'une perturbation du système par les invasions vikings a pu être évoquée par R-H. Bautier par le passé pour qui les raids avaient contribué à désarticuler tout le système économique hérité de l'Antiquité[306]. Pour Lucien Musset et Albert Haenens, ces raids n'ont au contraire pas eu d'impacts profonds sur l'économie carolingienne (MUSSET 1971, D'HAENENS 1970). Dans les faits, il reste difficile d'évaluer à quel point le réseau d'échanges de Saint-Martin de Tours et de Cormery fut perturbé. L'exemple de Saint-Germain des Prés et de la Seine a montré que tout son système de communication avait dû être réorganisé du fait de l'inaccessibilité des domaines (FELLER 2009 : 217). L'ancienneté et la rareté des travaux portant sur le fait viking dans l'aire géographique ligérienne laissent ces champs de la recherche ouverts à de nouvelles études.

Enfin, nous conclurons cette partie en rappelant que l'identité monastique de Cormery s'est construite sur la longue durée dans la première moitié du 9e siècle. La transformation de la celle dépendante de Saint-Martin de Tours en monastère bénédictin se fit de manière progressive avec la nomination d'un abbé élu à sa tête et la construction de bâtiments plus adaptés à l'observance de la règle de Saint-Benoît, d'après les sources écrites. Cette observation renvoie à la question de la construction de l'espace monastique de l'abbaye à partir du 9e siècle et à son évolution dans la longue durée. Le point central de la topographie monastique était matérialisé par le lieu de culte qui rythmait la vie monacale par la célébration des offices liturgiques. C'est donc naturellement cet espace que nous allons analyser d'un point de vue spatial et architectural dans le prochain chapitre.

[306] « On peut tenir en effet les fleuves pour les autoroutes de l'époque carolingienne, et les Normands possédaient les véhicules les plus appropriés pour en tirer parti […] On ne parvint à paralyser leur action qu'en fortifiant les rares ponts qui seuls étaient capables de faire obstacle à leur navigation » (BAUTIER 1989 : 18).

Deuxième partie
L'église abbatiale de Cormery : analyse architecturale entre le 8e et le 18e siècle

Chapitre 4 - L'église abbatiale à l'époque carolingienne (8e-10e siècles)

L'église abbatiale de Cormery a été en grande partie détruite à la fin du 18e siècle. L'ancien espace monastique fut découpé en de multiples parties afin d'être vendu à des particuliers (CHUPIN 1995). Une route goudronnée traverse aujourd'hui la nef de l'ancienne église et des habitations occupent les anciens collatéraux (Ill. 0.12). Des vestiges de l'édifice ecclésial – appartenant majoritairement à la période romane – sont encore en élévation à certains endroits : les murs gouttereaux en petit appareil, une baie et des colonnes engagées dans un bas-côté de la nef, les bras du transept ainsi que la chapelle nord du chevet. Le clocher-porche de l'église appelé la « tour Saint-Paul » constitue le bâtiment le plus important de cet ensemble architectural qui se rapporte majoritairement à la période romane ; toutefois, des parties plus anciennes sont conservées au niveau de la façade occidentale, à la jonction avec la tour-porche en étant intégrées au sein des maçonneries en élévation. Les études antérieures portant sur les questions architecturales en lien avec la tour-porche et l'église ont longtemps été centrées autour de la sculpture avant d'aborder les techniques de construction, à la fin du 20e siècle[307]. La chronologie de ces bâtiments est structurée par plusieurs événements mentionnés dans le cartulaire de Cormery, en particulier l'acte de dédicace de l'église en 1054 qui constitue un jalon chronologique important dans la datation des vestiges de l'église et de la tour, qui firent l'objet par le passé de débats intellectuels animés (LELONG 1966, VERGNOLLE 1985, LELONG 1996, POUYET 2019).

4.1. Les informations architecturales contenues dans les sources écrites

Sans rejeter complètement les informations liées aux constructions et aux rénovations du monastère dans les actes du cartulaire de Cormery, il convient de les aborder avec prudence en les contextualisant afin de ne pas leur donner un crédit exagéré. En se fondant sur les informations fournies par les sources écrites, quatre états architecturaux peuvent être déterminés entre le 8e et le 11e siècle (Figure 10).

[307] Le fait n'est pas propre à Cormery mais concerne l'histoire de l'art roman en général. Cette évolution est décryptée par Eliane Vergnolle dans un court-métrage documentaire réalisé sur l'abbaye de Cormery accessible en ligne (*Les pixels du passé - Archéologie de l'abbaye de Cormery*, 13 min).

Etats architecturaux	Date début	Date fin
Etat A	791	830
Etat B	831	859
Etat C	859	1054
Etat D	1054	1792

Figure 10. Les différents états architecturaux de l'église identifiés dans le cartulaire.

En revanche, à partir des vestiges en élévation, seuls deux états peuvent être identifiés : des vestiges antérieurs au 11e siècle qui regroupent les états A, B et C, et ceux de cette période qui équivaut au début de l'Etat D.

4.1.1 L'acte de dédicace de 791

L'existence d'une église au sein de la *cella* de Cormery est attestée dans le testament-acte de fondation d'Ithier dès l'année 791[308]. D'après Annick Chupin, le bâtiment était déjà en élévation lors de la création officielle de la *cella* : l'emploi de l'expression *ut potuimus* témoignerait en effet d'une action passée (CHUPIN 2004 : 107). Cet argument n'a pas beaucoup de poids au sein d'une étude archéologique, mais nous pouvons supposer – comme nous l'avons déjà fait dans le chapitre 2 (§ 2.2.3) – que le monastère et l'église étaient fonctionnels à la mort d'Ithier.

L'acte de 791 nous renseigne sur la dédicace de l'église – dédiée à la sainte Trinité – ainsi que sur le choeur qui comprenait trois autels. Selon Hans Rudolf Sennhauser, cette disposition – trois autels correspondant a priori à trois absides – était très courante dans les églises « notables » depuis le 6e siècle (SENNHAUSER 2013 : 541). L'autel principal aurait reçu des reliques de Saint-Paul tandis que les deux autres auraient reçu des reliques de saint Pierre et de saint Martin[309]. Un parallèle peut être fait avec la fondation de Marmoutier par saint Martin qui y construisit – d'après Grégoire de Tours – l'église Saint-Pierre et Saint-Paul (H, X, 31, III). A Cormery, l'importance de saint Paul dans l'identité du monastère est perceptible dès la fondation où le monastère est désigné en tant que « *cella sancti Pauli* ». Deux siècles et demi plus tard, il est révélateur que la nouvelle église abbatiale et son autel principal soient

[308] *« In quaa etiam, ut potuimus, ecclesiam aedificantes ad invocationem sancta Trinitaties, trina construximus altaria, ubi sanctorum posuimus Apostolorum reliquias, in seniore scilicet altario sancti egregii praedicatoris ac doctoris gentium Pauli ; alio quidem sancti Petri, Apostolorum principis ; tertio vero sancti Martini, patroni nostri…* » (*Cormery*, n° 1).

[309] Le dépôt de relique lors de la consécration d'un édifice ecclésial est attesté dans l'ancien diocèse de Tours depuis le milieu du 5e siècle (ZADORA-RIO 2008 : 44).

dédiés à ce saint. En 1054, la sainte Trinité est réservée à l'autel matutinal qui est également consacré à l'évêque Loup et à l'abbé Colomban. Saint Martin et saint Pierre sont alors évincés de cette nouvelle organisation liturgique[310]. Au 11e siècle, l'identité ecclésiologique de Cormery est fondamentalement structurée autour de saint Paul. Dans l'ancien diocèse de Tours, aucun lieu de culte n'est dédicacé à ce dernier de l'époque de Grégoire jusqu'au 18e siècle à la seule exception de l'église de Chambon qui fut reconstruite en 1427 et changea de vocable pour celui de saint Paul. A titre de comparaison, dans l'ancien diocèse de Tours, saint Pierre constituait le vocable de quarante-six édifices, saint Martin de quarante-deux et Marie de quarante-trois (ZADORA-RIO 2008 : 47). Le culte jumelé de saints Pierre-et-Paul constitue également un vocable rarissime connu uniquement pour l'église de Joué-lès-Tours[311] et une chapelle construite à Louans en 997 dans la paroisse de Tauxigny[312].

Elisabeth Zadora-Rio a remarqué que l'abbaye de Marmoutier ne dédicaçait pas les églises paroissiales qu'elle possédait à saint Martin, le patron du monastère (une seule église sur vingt), contrairement à la collégiale Saint-Martin de Tours (presque une vingtaine). Elle a également observé que les abbayes de Saint-Julien et de Cormery ne donnaient pas le nom de leur patron aux églises en leur possession à l'exception des chapelles de leurs prieurés. Elle concluait à ce propos que cette dichotomie illustrait peut-être l'engagement plus important des chanoines dans le siècle, contrairement aux moines qui réservaient « le culte de leur saint patron à l'usage de la communauté » (ZADORA-RIO 2008 : 54). A la lumière du paragraphe précédent concernant les dédicaces d'autels de l'église de Cormery, nous ne pouvons que corroborer cette proposition de « patronage hégémonique » de la part des communautés monastiques. L'importance prise par la titulature de saint Paul à Cormery entre le 9e et le 11e siècle est sans doute liée à la relation complexe du monastère avec la collégiale tourangelle. L'absence d'autel consacré à saint Martin dans la nouvelle église abbatiale du 11e siècle est-elle liée au besoin d'affirmer l'identité monastique de Cormery face à la collégiale

---

310 « *consecratum vel dedicatum est, summo opifice disponente, tam nobile templum in honore sancti Pauli apostoli* […] *Altare principale consecratum est in honore sancti Pauli apostoli. Altare matutinale consecratum est in honore sanctae et individuae Trinitatis, et in veneratione sanctorum confessorum Lupi episcopi, et Columbi, abbatis* » (*Cormery*, n° 35).

311 Voir ZADORA-RIO 2008 : 46 ; PAPIN *et al.* 2015. La première mention de l'église remonte au début du 11e siècle où les droits de l'*ecclesia Joci* sont transférés par l'archevêque de Tours aux chanoines de Saint-Martin (*Pancarte noire*, n° 123). En 1170, seule la titulature de saint Pierre est mentionnée : « *Gaudiacum cum ecclesia sancti Petri cum capella sancti Leodegarii* » (*Papsturkunden in Frankreich*, n° 138).

312 La dédicace principale de la chapelle concerne également Marie : « *ut supradiximus, sanctae Mariae genitris Dei ac sanctorum apostolorum Petri et Pauli…* » (*Cormery*, n° 30). La chapelle est construite à la demande de l'abbé de Cormery Theobaldus pour les habitants de la *villa quae vocatur Lupantia* située trop loin de l'église paroissiale de Tauxigny qui dépendait de l'abbaye de Cormery. L'édification de la chapelle fut autorisée par l'évêque Archembauld, il ne s'agit cependant pas de la création d'une nouvelle paroisse (LORANS 1996 : 64).

tournangelle ? Enfin on rappelera que l'abbaye de Cluny avait pour patron saint Pierre et saint Paul depuis sa fondation au début du 10e siècle. Vers 981, les restes des apôtres conservés au monastère de Saint-Paul-hors-les-Murs furent même transférés jusqu'à Cluny d'après une lettre (1120-1122) de Hugues de Gournay (BAUD et SAPIN 2013 : 497-498).

4.1.2 Une première phase de reconstruction (831-859)

La règle bénédictine fut introduite au monastère de Cormery sous l'abbatiat d'Alcuin mais il n'est nulle part fait mention de réaménagement de l'espace ou de construction en lien avec cette réforme jusqu'en 831 où un abbé propre à Cormery nommé Jacob est cité (voir § 2.3.1). L'acte évoque la reconstruction du monastère sous l'impulsion de Fridugise, abbé de Saint-Martin de Tours. Deux espaces fonctionnels sont concernés: les *habitaculum* des frères édifiés « *melius et honestius* » et l'église qui est reconstruite « *a novo* » et « *ad decorem et honestatem* »[313].

Fridugise est présenté dans le document comme le réformateur à l'initiative de ces réaménagements qui seraient donc liés à l'application de la réforme monastique - trente années après la venue de moines réformés par Benoît d'Aniane et plus de dix ans après les conciles de 816-817 qui rendirent obligatoire l'observance bénédictine. L'absence d'abbé propre à Cormery avant 831 montre bien que l'adoption de la règle bénédictine ne s'est pas faite de manière instantanée et sans difficultés. Il n'est pas assuré qu'avant cette date les moines de Cormery aient disposé d'un dortoir commun – comme le stipule la règle bénédictine [314]. Le nombre relativement important des moines – a priori une cinquantaine[315] – induisait l'existence d'un bâtiment suffisamment grand pour les loger. Un élan constructeur similaire peut être remarqué à la même période au monastère de Nouiallé-Maupertuis dans le Poitou, que nous avons déjà évoqué précédemment en raison des similitudes qu'il entretient avec Cormery. Une nouvelle abbatiale y aurait été consacrée en 830 pour accueillir les reliques de Saint-Junien (HEITZ 1992 : 866). Le deuxième quart du 9e siècle semble bien être une période dynamique pour les jeunes monastères bénédictins du Centre-Ouest.

---

[313] « […] *quoddam monasterium, cujus vocabulum est Cormaricus super Agnerem fluvium, a novo opere construxerit atque ibi monachos secundum norman sancti Benedicti vivere instituerit, ubi praesenti tempore Jacob abbas esse dinoscitur. Sed quia habitacula fratrum inibi degentium non secundum id quod regula sancti Benedicti exposcebat constructa habebantur, eadem habitacula idem ipse Fridugisus melius et honestius reformavit et at decorem et honestatem ejusdem monasterii ecclesiam a novo opere inibi construi fecit* » (*Cormery*, n° 9).

[314] « Si faire se peut, tous dormiront dans un même local. Si leur grand nombre ne le permet pas ils reposeront par dix ou par vingt avec leurs anciens qui veilleront sur eux » (*Règle de Saint-Benoit*, XXII).

[315] Le nombre de moines est limité à cinquante en 820 sous Louis le Pieux : « *Et placuit nobis certum numerum constituere, ut quinquagunta monachi sint […]* » (*Cormery*, n° VII).

4.1.3 La reconstruction de l'église en 856 ?

La question de la destruction du monastère et de sa reconstruction après 853 a été traitée dans le chapitre 2 (*cf.* 2.4.2). Nous en avions conclu que les mentions de réaménagement évoquées dans l'acte de 856 ne permettaient pas de caractériser les modifications apportées aux bâtiments du monastère[316] et que les destructions supposées des vikings étaient probablement à nuancer. Tout au plus, pourrait-on ajouter que seule l'église semble concernée par ces travaux pour lesquels les termes utilisés renverraient plutôt à des améliorations d'ordre architectural qu'à une réelle reconstruction du bâtiment. De 856 à 1054, aucune source écrite ne mentionne de nouveaux aménagements architecturaux dans les bâtiments du monastère, mais le nombre d'actes conservés dans le cartulaire de Cormery est beaucoup moins important que dans la première moitié du 9e siècle[317].

4.2 Les vestiges archéologiques d'un premier bâtiment

4.2.1 Un édifice en *opus spicatum* du haut Moyen Âge ?

En 2017, un sondage a été entrepris dans la galerie sud du cloître en secteur 1, le long du mur gouttereau nord du collatéral de l'église abbatiale (Ill. 0.12). Lors de cette opération, les fondations du contrefort du mur de l'église situé à l'est du sondage ont pu être mises au jour. Ces fondations ont été interprétées comme les vestiges d'une maçonnerie (M 102) antérieure au mur (M 103) de l'édifice ecclésial du 11e siècle et son contrefort (EA 1002) (Ill. 4.1). Cette affirmation doit cependant être appréhendée avec prudence du fait de la faible superficie de l'espace fouillé et devra être corroborée dans le futur par la poursuite des opérations archéologiques. Les deux assises restantes de la maçonnerie (M 102) ont permis d'identifier une maçonnerie composée de moellons articulés en *opus spicatum* : l'inclinaison des pierres est inversée d'une assise à l'autre de manière assez irrégulière (Ill. 4.7). Le mur est vraisemblablement constitué de deux parements avec du blocage à l'intérieur noyé dans du mortier. La partie sud n'a cependant pas pu être observée car elle était située sous le contrefort ainsi que sous une zone non-fouillée couverte d'un dallage de tomettes en surface (UC 10005, voir Ill. 4.1). Les pierres employées sont grossièrement taillées et liées par un mortier blanc visible sans discontinuité sur toute la partie supérieure de l'assise. Le parement nord repose

[316] *Cormery*, n° 20 : « *venerabili Amalrici ac in utilitatem sancti Pauli ecclesiae, et fratrum ibidem Deo servientium, amplificare, et emeliorare, et construere devotissime studerent* ».
[317] On dénombre vingt actes entre 791 et 856 contre seulement quatorze entre 856 et 1054.

probablement sur une couche de nivellement d'origine naturelle, constituée de sables jaune et blanc brassés lors de la construction du bâtiment.

Un niveau de construction constitué de deux couches de mortier rose (UC 10054) et blanc était en relation stratigraphique avec cette maçonnerie et postérieur à son édification (Ill. 4.7). Une importante couche d'incendie a pu être identifiée, intercalée entre le niveau de sol en mortier de tuileau et les maçonneries (M 102) identifiées sous le contrefort du mur gouttereau de l'église du 11^{e} siècle. La présence de nombreux charbons de bois au sein d'une matrice noire très organique permet de l'interpréter comme un niveau de destruction lié à un incendie (Ill. 4.9). L'analyse des données réalisée dans ce travail de thèse nous amène à reconsidérer les hypothèses proposées en 2017 où le sol de mortier rose avait été associé à l'occupation monastique du 11^{e} siècle (POUYET, MICLON et BEDECARRATS 2017 : 29). Ce sol de mortier n'a pas pu constituer le niveau de circulation de la galerie du cloître à l'époque romane, comme nous le pensions auparavant, car il est situé à une altitude beaucoup plus basse que la base du contrefort de l'église (Ill. 4.11). Ce niveau d'occupation a donc plus probablement fonctionné avec le bâtiment en *opus spicatum* (M 102) qui est antérieur à la construction de l'église romane.

4.2.2 La datation des structures

Les seuls marqueurs chronologiques utilisables pour affiner les datations sont le bâtiment en *opus spicatum* pour le *terminus ante quem* et la construction du contrefort pour le *terminus post quem*. La datation par ^{14}C de deux échantillons appartenant à la couche d'incendie (UC 10058) repérée en fouille dans la galerie sud du cloître a montré que ces charbons appartenaient à des arbres probablement coupés dans la seconde moitié du 7^{e} siècle (Figure 11, voir également Ill. 4.10).

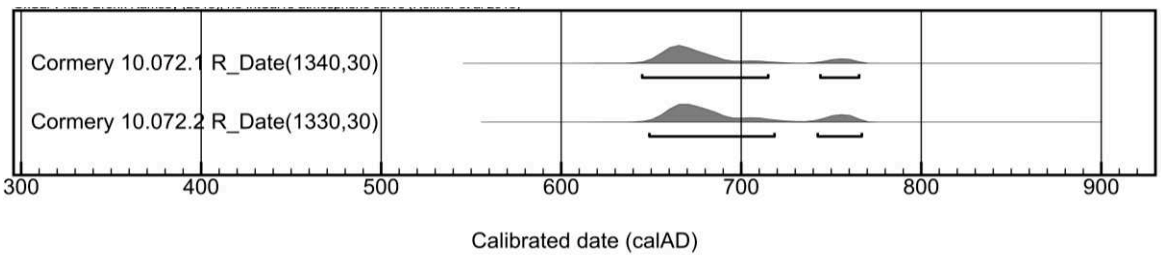

Figure 11. Datations calibrées de deux échantillons de la couche 10058.

Il convient d'interpréter ces éléments de datation avec prudence car les arbres utilisés en tant que matériaux de construction ont pu être abattus plusieurs dizaines d'années après la mort des cernes datée par ^{14}C. Si l'on prend l'exemple de la cathédrale de Bourges, l'âge

moyen des différents types d'arbres utilisés comme bois d'œuvre dans la charpente du 13e siècle oscille entre 60 ans pour les bois jeunes et 90 voire 125 ans pour les bois les plus vieux (EPAUD 2017 : 64). On peut ajouter à cette estimation un éventuel temps de séchage qui était de sept à quinze ans selon les pièces d'après les ouvrages de l'époque moderne (BERNARDI 2014 : 147). Pour la période médiévale, le bois pouvait cependant être employé dès son abatage d'après Frédéric Epaud[318]. Ces informations concernent des périodes plus récentes que la période carolingienne ainsi que des matériaux de construction en bois spécifiques (pour la charpente particulièrement) mais elles mettent cependant en évidence la nécessité d'intégrer une marge d'erreur dans l'interprétation de nos échantillons de ^{14}C. Cette marge d'incertitude, inhérente à la période médiévale, a été soulignée à plusieurs reprises par le passé (PRIGENT 2013 : 439). En prenant en compte les écarts, la fourchette d'utilisation de ce bois de construction semble être plutôt située entre la deuxième moitié du 7e et la première moitié du 8e siècle, sans que l'on puisse totalement exclure la deuxième moitié du 8e siècle qui constitue la période d'installation du monastère. La superposition directe de cette couche de charbon aux maçonneries en *opus spicatum* incite à l'interpréter comme la combustion d'éléments en bois qui seraient liés à l'occupation du bâtiment auquel appartenait le mur 102. Le niveau de sol en mortier rose a été construit au-dessus de cette couche et a constitué durant un temps le niveau de circulation du bâtiment en *opus spicatum*.

En conclusion, seules deux phases architecturales sont identifiables dans cet espace d'un point de vue archéologique. Lors de la construction de l'église romane, les maçonneries d'un bâtiment construit probablement avant la fin du 8e siècle - dont au moins les deux premiers rangs étaient construits en *opus spicatum* - furent réutilisées comme supports de fondations pour les maçonneries de l'église du 11e siècle[319]. Ce bâtiment en *opus spicatum* a été vraisemblablement fonctionnel entre le 8e et le début du 11e siècle où il a été arasé pour laisser place au mur gouttereau de l'église. Il est probable que cette destruction a eu lieu entre la fin du 10e et le début du 11e siècle étant donné l'absence de vestiges témoignant d'une occupation tierce entre les deux états archéologiquement identifiés. Une partie de cet édifice était construite en matériaux périssables[320], au moins la charpente qui a probablement brûlé entre le 8e et le 10e siècle. Après cet épisode, un sol de mortier de tuileau fut construit le long

[318] « Les bois utilisés dans les charpentes médiévales ne furent jamais séchés pendant des années avant d'être utilisés, mais taillés verts et mis en place peu après leur abattage » (EPAUD 2019).
[319] On retrouve le même phénomène à l'abbaye Saint-Pierre de Mozac où quelques assises de la nef pré-romane furent conservées afin de servir de fondation aux piles de la nouvelle église (HENAULT 2017 : 107).
[320] On retrouve des bâtiments conventuels en bois sur de nombreux sites comme à Romainmôtier ou île-Saint-Pierre dans le Jura aux 9e-10e siècles (BUJARD 2018 : 355-357).

de la maçonnerie en *opus spicatum* sans que nous puissions réellement caractériser cet espace. Il pourrait s'agir de l'intérieur d'un bâtiment ou d'un espace de circulation lié à l'accès aux bâtiments claustraux : une galerie de cloître primitive. L'usage du mortier de tuileau était souvent réservé aux constructions soumises à l'humidité du fait de son caractère hydrofuge mais il était employé pour toute sorte d'ouvrage avant le 12e siècle (BERNARDI 2014 : 212). En l'état actuel des connaissances et au regard de la localisation des vestiges, on peut émettre deux hypothèses : le bâtiment représenté par la maçonnerie 102 appartenait soit à un bâtiment monastique, soit à l'espace ecclésial de la période carolingienne. Concernant la seconde hypothèse, l'absence de vestiges antérieurs au 11e siècle dans la partie ouest du sondage tend à favoriser l'hypothèse d'un espace bâti débordant de la nef restituée de l'époque carolingienne qui serait donc le bras nord du transept.

4.2.3 La technique de construction : l'*opus spicatum*

Ce type d'appareillage d'origine antique est principalement en usage entre le 9e et le 11e siècle, mais on le retrouve fréquemment employé à des périodes ultérieures. Recouvert d'un enduit, il répond avant tout à des nécessités techniques : « stabilité ou chaînage de grandes surfaces, reprises d'appareil, premiers rangs de fondations » (PRIGENT et SAPIN 1999 : 111). En ce qui concerne la *aula* de Doué-la-Fontaine datée du début du 10e siècle et fouillée par Michel de Boüard dans les années 1970, l'*opus spicatum* y est utilisé sur de larges surfaces du parement sans pour autant présenter un caractère uniforme : les pierres plates sont positionnées de manière oblique mais la disposition de celles-ci en arête de poisson dépasse rarement deux rangs (BOÜARD 1973 : 24-29). Daniel Prigent soulignait récemment le caractère englobant du terme *opus spicatum,* qui est utilisé pour désigner des mises en œuvre passablement différentes, et la datation délicate de cette technique de construction (PRIGENT 2013 : 446-448).

En Val de Loire, son usage est assez peu répandu parmi les quelques édifices connus antérieurs à l'époque romane comme l'église de Cravant qui présente des parements exclusivement constitués en petit appareil régulier ou Saint-Mexme de Chinon (LORANS 2006 : 35). A proximité de cette collégiale, l'église de Rivière expose sur sa face sud quelques assises où des modules sont disposés en hauteur sans que l'on puisse réellement parler d'*opus spicatum*. On retrouve un agencement des assises similaire dans la façade de l'église carolingienne de Cormery – qui sera analysée plus en détail dans le chapitre suivant – où quelques assises de pierres obliques sont disposées parmi le petit appareil sans que l'on puisse réellement parler d'appareillage en arête de poisson. A quelques kilomètres de

Cormery, la tour maîtresse de Montbazon présente un exemple plus probant d'*opus spicatum* sur certaines assises des deux premiers états de construction qui sont datés entre la fin du 10e siècle et le début du 11e siècle (DALAYEUN 2014). Mais tous ces cas de figure n'atteignent jamais le *modus operandi* que l'on retrouve dans le Clunisois, à Saint-Maïeul notamment, où des asisses obliques et réglées concernent des pans de murs entiers. Dans cette région, l'usage de l'*opus spicatum* est cantonné entre le début du 8e et le 11e siècle où il est encore utilisé pour les fondations (BAUD et ROLLIER 2013).

A Cormery, les difficultés que nous rencontrons concernant l'interprétation de ces maçonneries sont en partie liées à nos connaissances très limitées des états architecturaux antérieurs au 11e siècle. La poursuite des opérations archéologiques engagées dans la galerie du cloître en 2017 permettra d'affiner de manière notable la compréhension de la partie orientale de l'espace ecclésial des 8e-10e siècles.

Des vestiges antérieurs à l'époque romane sont encore conservés en élévation dans la partie occidentale de l'église abbatiale, encastrés contre le mur oriental de la tour-clocher. Ils appartiennent de manière quasi certaine à la façade d'un bâtiment ecclésial antérieur à la construction de la tour-porche.

4.3 La façade carolingienne

Le témoignage architectural le plus important de cet état est le mur occidental de l'église auquel une tour-porche a été accolée à une date ultérieure. Un relevé architectural de la façade orientale et un enregistrement de bâti ont été effectués des deux côtés (Ill. 5.7, Ill. 5.9). Ce batiment s'élevait jusqu'à une hauteur d'au moins douze mètres. Cette limite est encore visible au niveau du deuxième ressaut de la façade (EA 2030) qui correspond du côté ouest à l'emplacement d'une corniche à billettes dont les vestiges sont encore conservés de l'autre côté du mur, à l'intérieur du premier étage de la tour-porche (EA 2104). A ce niveau de la tour, de multiples baies témoignant de divers états architecturaux sont présentes dans la façade de l'ancienne église observée depuis l'est. L'état le plus ancien, constitué de trois baies, concerne l'édifice antérieur à l'époque romane (EA 2021, 2022 et 2023). Au niveau du rez-de-chaussée, le portail central d'accès à l'église (EA 2039) n'est pas attesté avant le 12e-13e siècle, à partir du moment où l'arc doubleau oriental de la coupole du rez-de-chaussée fut repris en sous-œuvre et soutenu par la construction d'un second arc maçonné au sein d'un mur bahut. Le portail est resté fonctionnel jusqu'à la fin de l'époque moderne et fut remplacé dans son dernier état par un portail cintré constitué de pierres de taille dont certaines sont encore visibles sous l'enduit (EA 2031).

4.3.1 Le mur en moellons et petit appareil

Le mur occidental de l'église carolingienne (M 201) a été édifié avec un appareillage de moellons équarris ou bruts disposés en rangs plus ou moins assisés (Ill. 4.12). Les pierres sont exclusivement constituées de silex – abondant dans la région – et de calcaire dur de différentes couleurs (blanc, gris, noir) qui contiennent parfois des oxydes métalliques (jaune, orange, rouge). L'utilisation de ce type de pierres se retrouve au sein des parements de nombreux édifices anciens de la région, dans les châteaux d'Esvres ou de Montbazon par exemple. L'usage de moellons est avantageux car le coût d'extraction et de transport est bien moindre que pour la pierre de taille. Ce matériau était très souvent disponible à proximité du site de construction (PRIGENT 2012 : 191). Il est même possible que ces pierres aient été ramassées dans les champs et non pas extraites en carrière, comme pour l'église Saint-Pierre de Montmartre au 8e siècle (PRIGENT et SAPIN 1999 : 108). Une première phase de construction est discernable dans la partie inférieure du mur, à droite du portail (Ill. 5.7, UC 20020). Les moellons sont pour la plupart plats et parfois posés de manière oblique évoquant sur quelques assises une disposition en arêtes de poisson (Ill. 4.13) qui ne peut cependant être assimilée aux véritables et rares constructions en *opus spicatum* connues dans le Val-de-Loire comme la *aula* de Doué-la-Fontaine (PRIGENT 2012 : 194). Le mortier utilisé est de couleur gris-blanc avec un dégraissant assez grossier.

Une deuxième phase de construction est identifiable dans la partie supérieure – jusqu'au premier ressault (EA 2030) – où le terme de petit appareil pourrait presque être utilisé pour qualifier le parement (UC 20021). Certaines pierres présentent en effet des arêtes plus vives et se rapprochent d'une organisation en petit appareil avec des assises plus régulières. Ce type de mise en oeuvre peut se retrouver jusqu'au 11e siècle, voire au début du 12e siècle (PRIGENT et SAPIN 1999 : 108). La partie inférieure du mur a été reprise en sous-œuvre à une date ultérieure lors de travaux de réparation liés à la porte (UC 20022). Les trous de boulins visibles au-dessus du portail actuel (EA 2020) ne semblent pas liés à ces différents états ; leur distribution sur le mur laisse plutôt envisager un lien avec la construction dudit portail. Une photo ancienne montre que l'ensemble de la surface du mur était auparavant recouvert d'un enduit clair qui a en grande partie disparu au cours du 20e siècle (Ill. 4.14). A l'origine, il est possible que seules les têtes de moellon aient dépassé de l'enduit sur le parement en petit appareil du mur (UC 20021), comme pour l'église carolingienne de Saint-Symphorien d'Andard dans le Maine-et-Loire (PRIGENT 2013 : 454). Il est probable en revanche que la partie en *opus spicatum* fut entièrement couverte du fait de ses assises aux gabarits irréguliers.

Le parement en moellons et petit appareil équarri n'a pas fait l'objet d'un calcul précis mais la densité de pierres semble tourner autour de soixante éléments par mètre carré. Ce nombre assez important serait un indice d'ancienneté d'après Daniel Prigent, à l'inverse du petit appareil roman où les densités sont moins importantes (PRIGENT 2012 : 190). Enfin, il faut souligner la présence d'un contrefort plat (EA 2055) situé en façade de l'église, et joignant l'angle sud-est de la tour Saint-Paul (Ill. 4.15). Ce dernier n'a pas pu être relevé durant l'étude, ce qui limite son analyse architecturale. Ce contrefort est placé au droit du départ des grandes arcades, mais il a probablement eu pour fonction de raidir la paroi extérieure de l'édifice pré-roman. L'usage exclusif de matériaux en tuffeau jaune est un indice d'antériorité au 11e siècle à Cormery où le tuf karstique domine. A l'inverse, pour la période carolingienne, le tuffeau est utilisé pour constituer les claveaux des baies. Enfin, le caractère peu saillant du contrefort est également un élément d'ancienneté à prendre en compte. On peut sérieusement supposer qu'il est antérieur à la construction de l'église romane. Les maçonneries de la tour Saint-Paul ont donc bien été plaquées contre la face nord des pierres du contrefort, comme l'avait déjà remarqué J.C. Yvard par le passé (YVARD 1997 : 50).

4.3.2 Le portail d'entrée primitif de l'église

L'entrée primitive de l'église carolingienne n'est pas connue. Les aménagements postérieurs effectués au rez-de-chaussée de la tour ont fait disparaître les traces matérielles de son existence potentielle. Des travaux de décapage des enduits menés par l'association de valorisation du patrimoine de Cormery en mars 2018 ont mis en évidence l'existence d'un arc de décharge supportant la retombée de l'arc doubleau orienté est-ouest au rez-de-chaussée de la tour (Ill. 5.18). Cet arc de décharge était jusqu'à présent interprété comme un vestige du portail carolingien lui-même mais il constitue en réalité un aménagement postérieur à l'édification de la tour-porche visant à maintenir l'accès central à l'église fonctionnel. Un mur fut édifié contre le mur oriental de la tour-porche afin d'asseoir la retombée du doubleau dont les claveaux sont bien chaînés au sein des maçonneries (M 203). Ce mur recouvre l'ensemble du mur oriental de la tour-porche jusqu'à la hauteur des chapiteaux d'angle qui furent cachés sous les maçonneries. Avant cet aménagement, il n'était pas possible d'établir ou de conserver un accès à cause de la retombée du doubleau oriental qui aurait été situé au milieu du passage. Le portail central d'accès à l'église par la tour-porche a donc été édifié plus tard, probablement au cours des 12e-13e siècles (EA 2039). Au 11e siècle, deux baies latérales en parties conservées dans la façade orientale de la tour permettaient peut-être d'accèder à l'intérieur de la nef (EA 2013 et EA 2040) mais la présence du mur occidental de l'église

carolingienne rend cette hypothèse peu probable et pose en définitive la question de la fonction de ces baies.

La présence d'un éventuel portail carolingien à l'aplomb de la baie centrale du premier étage ne peut être prouvée. Deux hypothèses peuvent être envisagées : soit il n'y avait pas d'accès central au niveau de la façade de l'église à la période carolingienne, soit ce passage a été condamné lors de la construction de la tour au 11e siècle avant d'être réouvert plus tard aux 12e-13e siècles.

4.3.3 Les trois baies du second niveau de la tour

Un premier ressaut délimitait le niveau inférieur de ce bâtiment (EA 2029). Au-dessus, la façade était animée par trois baies dont les pieds-droits s'arrêtent au niveau du ressaut (Ill. 5.7). Ces trois baies ont une hauteur de 2 m et une largeur d'ouverture d'environ 1,6 m (EA 2021, 2022 et 2023) mais seule la baie centrale est encore en place dans sa quasi-totalité (Ill. 4.16). Pour la baie sud (EA 2023), il ne reste qu'un seul piedroit et la moitié des claveaux gauches formant l'arc de couvrement tandis qu'il ne reste que quelques claveaux sur la partie droite de l'arc de couvrement de la baie nord (EA 2022) et quelques pierres du pied-droit gauche. Les pierres utilisées sont d'un gabarit assez petit – 12 cm de hauteur – tandis que leur largeur varie en fonction de la position dans la baie. La plupart des piedroits ont été retaillés lors des aménagements ultérieurs, mais la partie gauche de la baie centrale donne une idée de ce que l'alternance de pierres longues (30-40 cm) et courtes (10-15 cm) devait donner. Le matériel utilisé est du tuffeau blanc.

Au niveau du rez-de-chaussée de l'édifice, les parties nord et sud du mur 201 (EA 2035 et 2036) ont été reprises à une époque ultérieure pour l'aménagement des grandes arcades dont les traces d'arrachage sont toujours visibles. La largeur de l'édifice peut cependant être restituée par l'observation de l'espace occupé par les trois baies du premier niveau. L'extrémité sud du premier ressaut (EA 2029) indique probablement la limite sud de ce bâtiment, à environ 1,50 m de la baie (EA 2023). Des pierres de taille en tuffeau situées dans le même alignement dans l'angle sud de l'étage font probablement partie de l'ancien chaînage d'angle de cette façade (UC 20023). Les pierres en moyen appareil de calcaire tendre furent utilisées – antérieurement au 11e siècle – en tant qu'éléments structurants dans les parements en moellons et petit appareil (PRIGENT et SAPIN 1999 : 108). A l'angle opposé, quelques pierres pourraient également faire partie du chaînage d'angle nord de la façade (UC 20024). La partie inférieure de la baie (EA 2022) a été bûchée lors de l'installation de l'arcade (EA 2037) mais la limite nord du bâtiment peut être restituée. En l'état actuel des

connaissances, la largeur de cet édifice peut être estimée à environ 11,5 m. La hauteur peut également être restituée grâce à la conservation d'une ancienne corniche de pignon (EA 2038) à l'intérieur du premier étage de la tour qui correspond à l'emplacement du second ressaut (EA 2030) à l'extérieur. A partir du sol actuel, la hauteur restituée s'élève à environ 12 m mais celle-ci doit probablement être revue à la hausse car le niveau de sol de l'église pour les états antérieurs au 11e siècle n'est matériellement pas connu et devait être situé plus bas.

4.3.4 La corniche de façade

Cette corniche est encore visible au premier étage de la tour dans la partie nord du mur est, (Ill. 4.5, Ill. 5.10). Elle a été identifiée dès le début du 20e siècle par Octave Bobeau comme un vestige appartenant à un état carolingien de l'édifice ecclésial (BOBEAU 1908 : 352). L'analyse livrée par l'érudit sur l'église et la tour-porche de Cormery est de grande qualité pour l'époque, mais il plaça de nombreux éléments du 11e siècle à l'époque carolingienne. Le Dr Lesueur et l'abbé Plat corroborèrent l'existence d'une église carolingienne représentée par cette corniche. L'abbé Plat ne place pas sa construction à la fondation de l'église à la fin du 8e siècle mais au 10e siècle, à la suite des invasions normandes (PLAT 1939 : 167). En revanche, May Vieillard-Troiekouroff – qui donna une description très détaillée de cette corniche[321] – réfuta en bloc une datation carolingienne ; ramenant l'édification de l'ensemble des vestiges au 11e siècle (VIEILLARD-TROIEKOUROFF 1967). Elle concéda néanmoins un caractère antiquisant à cette structure tout en rapprochant sa morphologie des corniches des églises de Cravant et de Saint-Mexme de Chinon afin de justifier ses datations. Frédéric Lesueur avait pour sa part remarqué les similitudes que cette corniche présentait avec celle du baptistère de Saint-Jean de Poitiers (LESUEUR 1949 : 90). La corniche à modillons du baptistère est présente sur les façades sud et nord où elle introduit les élèvations supérieures constituées de frontons (BOISSAVIT-CAMUS *et al.* 2014 : 209). Les modillons de cette corniche sont à bec mais l'ensemble présente une morphologie proche de celle de Cormery. La récente étude archéologique menée sur le baptistère sous la direction de Brigitte Boissavit-Camus a montré que cet élément appartenait à un état du 7e siècle qui relevait « d'un programme architectural ambitieux » (BOISSAVIT-CAMUS *et al.* 2014 : 226).

[321] « Elle est supportée par des modillons composés de deux petites tablettes, l'une plus étroite que l'autre, elle-même supportée par une billette en quart de cercle. Ils alternent avec de petites pyramides terminées en tête de diamant, rappelant l'épannelage des soffites antiques » (VIEILLARD-TROIEKOUROFF 1967 : 46).

4.3.5 Une maçonnerie dans l'emprise de la nef : les vestiges d'un narthex ?

Dans le cadre d'une surveillance de travaux pour la réfection de réseaux entrepris en 2016, une maçonnerie (M 202) fut observée dans la partie occidentale de la nef de l'église abbatiale (Ill. 4.2). Cette maçonnerie avait été en partie détruite lors du creusement d'une tranchée précédente afin de faire passer un tuyau d'évacuation. Il est difficile de caractériser précisément cette structure qui n'a pas pu être fouillée, mais qui semble alignée sur un axe nord-sud (Ill. 4.17). Le parement est du mur est constitué de deux assises dans sa partie visible ; à l'ouest seul le blocage du mur était visible. Une couche noire organique comprenant des morceaux de TCA, d'os et de charbon était située au-dessus, en contact du mur (Ill. 4.17.b). L'absence de fouille et d'une véritable analyse archéologique ne permet pas de caractériser la mise en œuvre de cette maçonnerie, ni de la relier de manière certaine à un état de l'abbatiale. Mais sa localisation à cet emplacement de la nef et l'identification d'une probable couche de destruction postérieure à l'édification du mur incite à penser que ce dernier appartient à un état antérieur au 11^{e} siècle. Aucun élément architectural n'est représenté à cet emplacement sur les plans de l'abbatiale dessinés à l'époque Moderne (Ill. 0.5). L'orientation de ce mur suggère qu'il devait appartenir à un dispositif architectural lié au massif occidental de l'église carolingienne qui fut supprimé lors de l'aménagement de la nef romane. Le premier ressaut visible sur la façade de l'église pré-romane pourrait avoir délimité un niveau de circulation dont le plancher aurait reposé sur une maçonnerie élevée quelques mètres à l'ouest et dont il ne resterait que le mur observé (M 202). La nef de l'église abbatiale aurait ainsi été précédée d'un narthex disposant peut-être d'un étage-tribune.

4.4 Morphologie du premier édifice ecclésial

A partir des élèments présentés précédemment, l'organisation de l'espace ecclésial entre le 8^{e} et le 10^{e} siècle peut être appréhendée (Ill. 4.4). L'absence de vision globale sur le site qui n'a bénéficié que d'observations archéologiques très ponctuelles incite à la plus grande prudence. De nombreuses hypothèses concernant l'église carolingienne seront probablement modifiées lors de la poursuite des opérations archéologiques.

4.4.1 L'église abbatiale primitive ?

Un premier état correspondant à l'édifice auquel la maçonnerie en *opus spicatum* appartient (M 102) pourrait être assimilé au bâtiment ecclésial primitif du monastère édifié ou transformé au cours du 8^{e} siècle si l'on tient compte des datations par ^{14}C des couches associées à ces maçonneries. A l'abbaye de Marmoutier (Indre-et-Loire), les fouilles menées

par Charles Lelong ont mis au jour des niveaux de sols en mortier durant tout le haut Moyen Âge et un emploi similaire de mortier de tuileau sur un lit de mortier blanc a pu être identifié au sein de l'église antérieure au 11e siècle[322].

La présence d'une église à Cormery n'est attestée par les sources textuelles qu'à la fin du 8e siècle par un acte de fondation (Etat A) ; toutefois, cette occupation est vraisemblablement antérieure à l'arrivée des moines. En l'état actuel des connaissances archéologiques, il semble plus probable que le bâtiment en *opus spicatum* et son sol de mortier aient appartenu à des bâtiments réutilisés par les moines et non pas à l'édifice de culte.

4.4.2 Le massif occidental et la nef

Un second état archéologique peut être associé aux vestiges présents dans la façade de l'église pré-romane située le long de la façade est de la tour-porche. La limite occidentale de cet espace est matérialisée par l'ancienne façade de l'église : le mur en moellons avec *opus spicatum* et petit appareil (M 201). La corniche de façade et les trois baies du premier étage appartiennent également à cet état. La maçonnerie (M 202) observée à quelques mètres de l'entrée dans la nef appartient peut-être à cette phase et pourrait accréditer la présence d'un narthex agrémenté d'une tribune. Il n'y a aucun indice qui accrédite la présence d'arcades ou de collatéraux, que ce soit sur l'ensemble du parement pré-roman ou au niveau du sol. La composition d'une nef à trois vaisseaux séparés par deux lignes de pilier – comme à Marmoutier, Saint-Philibert de Grandlieu ou encore Saint-Pierre de Jumièges – semble peu probable dans l'état actuel des connaissances. A Cormery, il faudrait donc restituer un édifice constitué d'une nef unique dont la morphologie serait similaire à celle de l'abbatiale pré-romane de Saint-Pierre de Mozac (HENAULT 2017 : 108). La mise en place des grandes arcades divisant la nef en trois vaisseaux semble n'avoir été effective qu'à partir du 11e siècle lors de la reconstruction de l'église abbatiale qui n'entraîna pas la destruction du clocher-porche mais son intégration dans le nouvel espace ecclésial[323]. La largeur de la nef a pu être estimée à environ 11,5 m grâce à la largeur des trois fenêtres du premier étage de la tour et à l'identification de pierres en tuffeau blanc pouvant correspondre aux chaînages d'angles du bâtiment (Ill. 4.16). Les murs gouttereaux de cette nef n'ont jamais été observés mais ils

[322] « Dans l'église de 980 […] on a souvent préféré un mortier à la poudre de brique coulé sur un hérisson de pierres sèches ou sur un lit de mortier gris » (LELONG 1992 : 39). La datation est en cours de réévalutation par les archéologues de l'université de Tours qui étudient l'abbaye de Marmoutier. L'église dite de l'an mil serait plutôt carolingienne.

[323] A Mozac – un exemple parmi d'autres – le passage d'une nef unique à un édifice ecclésial à trois vaisseaux n'a pas entraîné la destruction du clocher-porche (HENAULT 2017 : 168-169).

peuvent être restitués de manière approximative. Une datation carolingienne avait été proposée par Octabe Bobeau pour les murs en petit appareil en élévation à l'emplacement des murs gouttereaux sud et nord de la nef (BOBEAU 1908). Cette interprétation avait été rejetée par May Vieillard-Troïekouroff du fait de la présence de colonnes à dosseret supportant des chapiteaux dans le mur sud (VIEILLARD-TROIEKOUROFF 1967 : 44). Ces éléments architecturaux seront traités dans le chapitre suivant car leur appartenance à un état pré-roman de l'église semble à rejeter. Dans l'état actuel des connaissances, seules les maçonneries du massif occidental peuvent être associées à l'édifice de culte du monastère à la période carolingienne.

4.4.3 Le transept et le chevet

La mention de trois autels dans l'acte de fondation de Cormery a pu amener certains érudits comme l'abbé Bourassé à restituer un bâtiment ecclésial en forme de croix avec deux absides latérales sur le transept de chaque côté (BOURASSE 1861). Le plan en croix latine est largement diffusé au nord de l'Italie entre le 5e et le 10e siècle (MCCLENDON 2005 : 13) tandis que le chœur en forme de croix représenterait le principal leg architectural de la période carolingienne aux églises postérieures (SENNHAUSER 2013 : 599). Les éléments matériels connus à Cormery ne permettent pas de restituer ce type de plan. La présence de trois absides abritant les autels reste probable car c'était la disposition courante pour les églises importantes depuis le 6e siècle ; les autels ne commencèrent à être placés en dehors des absides qu'à partir du 8e siècle (SENNHAUSER 2013 : 541). Lors de la découverte de la maçonnerie en *opus spicatum* (M 102) en 2017, nous avions supposé que celle-ci pouvait appartenir à un transept débordant de l'église carolingienne. Ce dernier ne serait cependant pas en « T » à la manière de Saint-Pierre de Rome ou de Fulda mais un transept bas comme à Steinbach (STALLEY 1999 : 40-45). La poursuite des opérations archéologiques permettra probablement de clarifier le lien de cette maçonnerie avec le bâtiment ecclésial.

Quant au chevet, l'existence de plusieurs absides semi-circulaires cloisonnant l'espace oriental apparaît comme l'option la plus plausible. La morphologie de celui-ci pourrait être proche de celle de l'abbatiale dite de l'an mil à Marmoutier en Touraine (CREISSEN et LORANS 2014 : 535) et encore plus de l'église à nef unique de Saint-Pierre-des-Cuisines à Toulouse dans son état restitué du 10e siècle (CAZES, CATALO et CABAU 1988)[324].

[324] C'est également le plan de l'église abbatiale romane de Villeloin – filiale de Cormery – qui pourrait refléter une morphologie carolingienne étant donné son envergure peu developpée (PALACIOS 1995). Les travaux

Mais la multiplicité des solutions connues à cette période ne permet d'exclure aucune hypothèse. Le chevet pouvait être composé de trois absides et d'une travée de chœur (SENNHAUSER 2013) ou bien d'une seule grande abside comme pour les églises carolingiennes de Saint-Denis et Centula-Saint Riquier (HEITZ 1980). Même un chevet plat ne peut être exclu étant donné sa popularité parmi les églises rurales à nef unique de la période carolingienne (BAUD et ROLLIER 2013 : 468). On retrouve notamment des exemples de chœurs quadrangulaires dans certains monastères du Jura à Saint-Pierre de Saint-Ursanne, Notre-Dame de Môtiers et île-Saint-Pierre (BUJARD 2018). Ce type de dispositif semble néanmoins peu répandu parmi les édifices de culte monastique antérieurs à l'époque romane du Centre-Ouest qui sont plutôt dotés d'absides semi-circulaires à l'époque carolingienne : Ligugé (BOISSAVIT-CAMUS 2010), Marmoutier (CREISSEN et LORANS 2014 : 535), Saint-Philibert-de-Grandlieu pour la seconde phase carolingienne (HEBER-SUFFRIN, PRIGENT et SAPIN 2015 : 133-135) pour ne citer que ceux-là. En Touraine, les études archéologiques des chevets des abbatiales carolingiennes de Saint-Julien de Tours, Cormery et Villeloin restent à mener pour que des comparaisons puissent être faites avec l'espace ecclésial de Marmoutier qui a pu bénéficier de fouilles extensives sur la longue durée.

4.4.4 L'architecture de la réforme ?

Le plan de l'édifice ecclésial carolingien de Cormery ne peut être restitué dans l'état actuel des connaissances mais l'évaluation des vestiges en élévation est aujourd'hui mieux appréhendée et la datation de ces derniers pourra probablement être affinée dans le futur.

Il est dangereusement tentant de relier ces aménagements aux informations fournies par les sources textuelles qui évoquent une importante phase de reconstruction de l'église et des bâtiments monastiques aux alentours de 830, probablement en lien avec l'application de la réforme monastique portée par Benoit d'Aniane - qui envoya des moines à Cormery à la fin du 8e siècle - et développée lors des conciles de 816-817. Les indices d'une transformation de l'espace monastique sont en effet présents dans les textes : apparition d'un abbé propre à la communauté de Cormery, reconstruction de l'église et des habitations des moines vers 830 (*cf.* 4.1.1). L'hypothèse d'une datation de l'église strictement carolingienne - dans le deuxième quart du 9e siècle - ne pourra être validée ou réfutée qu'après la mise en place d'une campagne de prélèvements de charbons de bois au sein du bâti et d'analyses physico-

universitaires menés sur cet édifice, il y a plus de vingt-cinq ans, sont restés très superficiels dans l'étude architecturale des vestiges et inexistants d'un point de vue archéologique.

chimiques à défaut d'une fouille extensive, ce qui permettrait ainsi de resserrer le cadre chronologique de ce bâtiment.

La question des conséquences de la réforme monastique carolingienne sur l'architecture monastique anime passionnément les médiévistes depuis plusieurs décennies et a abouti à la production d'une bibliographie phénoménale qui est en grande partie fondée sur un document exceptionnel : le plan dit de Saint-Gall. Daté entre 825 et 830, il fut longtemps interprété comme la copie d'un plan-type universel produit lors des synodes d'Inden-Aix-le-Chapelle (816-817) qui traduirait dans l'espace la pensée réformatrice de Benoit d'Aniane (HORN et BORN 1979, Heitz 1980). Depuis peu, le plan est plutôt appréhendé comme un modèle élaboré à La Reichenau qui synthétiserait plusieurs influences monastiques dont la pensée de Benoît d'Aniane mais aussi celle de grands monastères de Neustrie : Jumièges, Saint-Wandrille, Centula/Saint-Riquier, Corbie… (HEITZ 2000). Pour Werner Jacobsen, le plan de Saint-Gall illustre le retour à « l'architecture de représentation » antérieure à la réforme (JACOBSEN 2000). Dans les années 2000, un programme collectif dirigé par Patrick J. Geary a porté sur le plan interprété comme un « instrument de méditation » de la topographie monastique constituée « d'éléments d'ensembles sacralisés » [325] (LAUWERS 2013 : 324). Il serait donc à opposer aux édifices de culte modestes d'Aniane dans la lignée de l'église de Kornelimünster qui est considérée comme l'archétype architecturale de ce mouvement. Cet édifice était de taille modeste, usant du module quadrangulaire et doté d'un chevet quadrangulaire à trois hémicycles et d'une abside centrale greffée sur une travée droite (HEITZ 2000) (Ill. 4.6). Ce plan d'église se retrouve de manière très proche sur plusieurs sites monastiques du Centre-Ouest (Touraine, Anjou, Poitou) ayant fait l'objet de fouilles extensives pour la période carolingienne. Un des états de l'édifice ecclésial de Ligugé a été daté du 9^{e} siècle par Carol Heitz et associé au modèle de Kornelimünster (HEITZ 1992). Brigitte Boissavit-Camus a cependant repris le travail de Dom Coquet dans une dense synthèse et repoussé la datation de cet état entre le 10^{e} et le 11^{e} siècle tout en rappelant qu'une réelle étude architecturale de l'édifice est toujours à faire (BOISSAVIT-CAMUS 2010 : 230). A Marmoutier, la morphologie de l'église dite de l'an mil a également pu être associée à l'église de Kornelimünster, d'autant plus que l'étude archéologique de l'édifice, dont la publication est en cours, tend à vieillir cet état de l'édifice de culte à la période carolingienne. En réétudiant l'abbatiale de Saint-Philibert-de-Grandlieu, François Heber-Suffrin, Daniel Prigent et Christian Sapin n'hésitent pas à rapprocher sa morphologie de l'église de Corvey-sur-

[325] http://www.stgallplan.org

Weser et à associer le plan aux « exigences de simplicité de la réforme de Benoît d'Aniane » (HEBER-SUFFRIN, PRIGENT et SAPIN 2015 : 133). La restitution de l'église Sainte-Marie au monastère d'Aniane (Aniane 1) à partir des vestiges du mur sud propose un chevet quadrangulaire flanqué de deux absidioles (SCHNEIDER 2016 : § 38). A Marmoutier en Alsace, la morphologie de l'église est souvent associée au séjour d'Aniane au monastère. Enfin, les abbatiales de Steinbach et de Seligenstadt construites aux alentours de 820-830 seraient directement associées à l'architecture postconciliaire (HEITZ 1980 : 135-137).

Les problématiques liées à l'existence d'un modèle monastique conciliaire souffrent de plusieurs difficultés. Hans Rudolf Sennhauser mettait récemment en avant l'absence de consensus concernant la forme architecturale de cette réforme. Il associe cette considération à la nature du mouvement qui concernait « la vie monastique en elle-même et ne portait pas sur l'aménagement des églises monastiques et des bâtiments conventuels » (SENNHAUSER 2013 : 531). Un autre problème rencontré lorsque l'on cherche à comparer les abbatiales des monastères carolingiens est celui de la datation et du phasage des vestiges archéologiques pour lesquels les méthodes ont beaucoup évolué ces trente dernières années. Le travail de Carol Heitz par exemple, remarquable pour l'époque, souffre aujourd'hui d'une carence importante puisque de nombreux édifices connus par les seules sources textuelles sont analysés au même niveau que les édifices étudiés par l'archéologie. Enfin, si l'on se restreint au cadre de l'ancien diocèse de Tours, il est difficile d'effectuer une étude comparative sur l'état carolingien des abbatiales qui est très mal connu – à l'exception de Marmoutier – du fait de l'absence de fouilles archéologiques récentes.

C'est notamment le cas de Saint-Julien de Tours qui pourrait offrir des éléments de comparaisons à la même période mais il faudrait effectuer sur le site un travail d'étude du bâti similaire à celui entrepris sur Cormery. Au sein du monastère tourangeau, les maçonneries en petit appareil présentes dans la salle capitulaire et le croisillon nord ne peuvent êtres datées de manière catégorique postérieurement au second quart du 11^{e} siècle – au moment où les textes mentionnent une reconstruction complète du monastère – comme l'affirmait Charles Lelong (LELONG 1974a). L'église actuelle à trois nefs a été reconstruite au cours du 13^{e} siècle mais elle dispose d'une travée quadrangulaire de transept qui permettait d'accéder aux bâtiments claustraux. La morphologie originale de son chevet plat dépourvu d'abside est probablement liée à un chantier revu à la baisse mais le plan de l'édifice a également été conditionné par la présence d'éléments architecturaux datant au moins du 11^{e} siècle au niveau du transept et par l'existence des bâtiments claustraux au nord (SALET 1970).

Sans parler d'un modèle ecclésial calqué sur Kornelimünster, on pourra remarquer quelques traits communs qui sont généralement associés à l'architecture inspirée de la réforme. La taille relativement modeste des églises abbatiales de Touraine au 9e siècle semble être l'élément le plus révélateur de l'influence de la réforme sur la morphologie ecclésiale. Les abbatiales de Marmoutier et de Cormery semblent en effet plus proches de l'esprit des petites églises conciliaires comme Saint-Philibert de Grandlieu que de celui des édifices de culte monumentaux des grands centres carolingiens comme Corbie, Centula/Saint-Riquier, Fulda (HEITZ 1980 : 7) et plus tard La Reichenau ou Saint-Gall (JACOBSEN 2000). Il est cependant difficile de comparer un petit monastère comme Cormery aux grands centres monastiques de Neustrie. La réforme monastique pouvait s'introduire de manière beaucoup plus simple dans les petites communautés que dans les monastères anciens et ancrés, comme le montre bien le cas de Saint-Martin de Tours dans le premier quart du 9e siècle. La morphologie adoptée pour ces églises monastiques semble être un choix assez heureux pour perdurer jusqu'au 11e siècle où des églises abbatiales plus imposantes les remplacèrent, comme quasiment partout en Europe.

La présence d'un chevet quadrangulaire pourrait également être un autre élément commun mais seul Marmoutier peut offrir quelques éléments de comparaison matériels sur la forme de ces vestiges à l'époque carolingienne. A Villeloin, la filiale monastique de Cormery fondée au milieu du 9e siècle sur l'Indrois, c'est ce type de chevet qui est représenté sur les plans du monastère réalisés à l'époque moderne (Ill. 7.5). Cette caractéristique ainsi que la relative petite taille de l'église reconstruite aux 11e-12e siècles pourrait être un héritage morphologique de l'époque carolingienne, contrairement à Cormery où l'édifice de culte fut repris à une échelle plus importante. La forme de l'église de Villeloin reproduit le plan Kornelimünster et de Marmoutier mais avec une nef unique, comme à Cormery, et une abside centrale arrondie.

Conclusion

L'analyse architecturale menée sur la façade orientale de la tour Saint-Paul a permis de mieux caractériser les vestiges antérieurs au 11e siècle qui sont intégrés au sein du bâti actuel : trois baies en tuffeau au second niveau de la tour, quelques éléments d'une corniche de façade visible à l'intérieur de la tour ou encore le parement interne de la façade de l'église qui était construit en petit appareil de moellons équarris. En revanche, les différentes phases constructives établies à partir des informations du cartulaire ne peuvent pas trouver d'équivalence matérielle. En l'état actuel des connaissances, ces vestiges peuvent donc être datés entre le 8e et le 10e siècle, sans plus de précisions. Quant au plan de ce premier édifice de culte, la restitution d'une nef unique est plus probable que celle d'une nef à trois vaisseaux comme on retrouve à Marmoutier. Cette réflexion ne repose que sur des éléments matériels situés du côté occidental du bâtiment : la morphologie de la nef, de l'éventuel transept et du chevet est totalement inconnue. Seul le développement des opérations archéologiques au sein de l'emprise supposée de ce bâtiment permettra de faire avancer sa connaissance.

Chapitre 5 - La tour Saint-Paul

La tour Saint-Paul constitue le pivot de l'étude architecturale menée sur Cormery en raison de la qualité de ses vestiges qui remontent en grande partie à l'époque romane. Cette tour-clocher constituait le massif occidental de l'église abbatiale mais elle n'a pas été détruite à la fin du 18e siècle à la différence de l'édifice de culte (Ill. 5.16). Le dernier étage de la tour s'est effondré en 1891 mais certaines photos et relevés architecturaux permettent de restituer la morphologie de la flèche. Une horloge couronna durant un temps le haut de l'édifice amputé mais, son poids menaçant la survie du bâtiment, elle fut supprimée (Ill. 5.17). Le passage au rez-de-chaussée de la tour a probablement été réaménagé au cours du 19e siècle afin de constituer un espace de circulation car la partie nord de la tour avait été transformée en espace privé avec la création d'un mur de refend est-ouest. L'édifice a été classé Monument Historique le 26 avril 1908 et appartient aujourd'hui à la commune de Cormery (Inventaire IA37000001).

L'étude architecturale de cette construction a été entreprise par de nombreux érudits et archéologues au cours du 20e siècle à la suite de l'étude pionnière d'Octave Bobeau en 1908[326]. Pour la plupart de ces chercheurs, la construction de la tour était forcément contemporaine ou postérieure à la dédicace de l'église en 1054 car les éléments sculptés (chapiteaux, frises, cordon) pouvaient difficilement exister dans un bâtiment plus ancien. La thèse d'Eliane Vergnolle - centrée sur les chapiteaux de Saint-Benoit-sur-Loire - apporta un éclairage fondamental à la compréhension de la sculpture romane en Val de Loire, remettant en cause la datation basse défendue par Charles Lelong à Cormery (VERGNOLLE 1985 : 170). En réaction, ce dernier publia dans un dernier article un phasage architectural excluant toute datation antérieure à 1054 (LELONG 1996).

[326] Gabriel Plat évoqua à plusieurs reprises la tour Saint-Paul de Cormery dans son ouvrage général édité en 1939 *L'art de bâtir en France des romains à l'an 1100*. Frédéric Lesueur publia une synthèse consacrée à l'ensemble des vestiges architecturaux de l'abbatiale de Cormery lors du congrés archéologique de Tours en 1949 (LESUEUR 1949). En 1967, May Vieillard-Troïekouroff présenta une communication à une séance de la Société Nationale des Antiquaires de France sur « les vestiges de l'église de l'abbaye de Cormery consacrée en 1054 » (VIEILLARD-TROIEKOUROFF 1967). Quasiment au même moment, Charles Lelong publia dans le *Bulletin Monumental* une courte synthèse sur les vestiges romans de Cormery (LELONG 1966).

5.1 Analyse architecturale de la tour : les niveaux et les façades

Dans une optique de recherche prospective, l'ensemble des relevés architecturaux de la tour ont été réalisés à l'aide de technologies dites « 3D » utilisées depuis plusieurs années pour l'étude et la protection du patrimoine bâti. Le protocole d'étude mis en place fut présenté lors d'un colloque organisé par l'International Society for Photogrammetry and Remote Sensing et l'International Comittee of Architectural Photogrammetry (CIPA) à Nauplie en 2017, puis publié en ligne dans les archives de l'institution (POUYET 2017b). La quasi-totalité des vestiges en élévation du site monastique de Cormery a fait l'objet d'une campagne de numérisation par lasergrammétrie en 2015. Des relevés photogrammétriques supplémentaires furent réalisés à partir du sol à l'aide de capteurs APS-C pour tenter d'améliorer la précision des images obtenues par laser. La collaboration entreprise avec Jean-Philippe Corbellini de la MSH Val de Loire en 2016 permit l'acquisition de prises de vue aériennes par drône et la production de nuages de points via l'utilisation de logiciels de photogrammétrie. Les supports d'analyse traditionnels utilisés pour les études de bâti ont par la suite été extraits en 2D de ces empreintes numériques : plans, coupes et ortho-photos des façades.

Après l'analyse architecturale développée dans le chapitre 4, il est possible d'affirmer avec certitude que la tour-porche a été édifiée contre la façade occidentale de l'église carolingienne de Cormery, contrairement à l'analyse proposée par Charles Lelong qui plaçait l'ensemble de ces vestiges au 11e siècle (LELONG 1966, LELONG 1996). A l'exception de la flèche et du troisième niveau qui abritait des cloches, la tour est parvenue jusqu'à nous dans son intégralité. Elle a cependant fait l'objet de plusieurs aménagements postérieurs à sa construction, en particulier au niveau du rez-de-chaussée.

5.1.1 Les trois niveaux de la tour

Le rez-de-chaussée de la tour a été modifié à de multiples reprises, tant et si bien que la fonction de porche – qui est habituellement associée à ce type d'édifice – est difficile à restituer pour la construction primitive[327]. Le plafond de cette salle était formé d'une voûte d'arête portée par des doubleaux médians qui furent aménagés à l'est pour permettre d'accèder à l'église (Ill. 5.20). Des colonnes supportant des chapiteaux étaient disposées dans les angles du bâtiment mais seule celle qui était située au nord-est a été conservée au sein des maçonneries aménagées contre le mur est de la tour lors de la construction des doubleaux (Ill. 5.18). Dans l'angle sud-ouest un culot sculpté a remplacé la configuration d'origine ; sa

[327] C'est le cas de nombreuses tour-porches et notamment celle de l'abbaye Saint-Julien de Tours (JUIN 1999 : 889).

facture est postérieure à la phase de construction de la tour (Ill. 5.24.d). Au niveau de la façade sud se situe l'entrée de l'escalier qui permettait d'accèder aux étages de la tour (EA 2106, Ill. 5.15). Construit hors-œuvre en vis de Saint-Gilles, il est chaîné aux maçonneries de la tour et vraisemblablement contemporain de son édification car ses assises sont alignées avec celles du parement méridional de la tour. Le noyau de la vis d'escalier est en tuffeau turonien et la plupart des marches sont en bois.

Au premier étage, un système de coupole à doubleau proche du couvrement du rez-de-chaussée a été adopté, ce qui permettait de conserver le même volume architectural (Ill. 5.21). Les doubleaux entrecroisés sont reçus par des colonnes engagées sur des dosserets peu saillants qui étaient surmontés de chapiteaux corinthiens (Ill. 5.22). Des colonnettes surmontées de chapiteaux corinthiens et de lions affrontés sont disposées aux quatre angles de la salle ; elles ont « perdu toute fonction » dans l'état actuel du bâtiment et pourraient avoir reçu « des arcs diagonaux réels ou simulés par la peinture » (VERGNOLLE 1985 : 172). Chaque façade était animée de deux grandes baies ébrasées qui étaient encadrées de colonnettes en délit à chapiteaux corinthiens au nord, à l'est et au sud. Des colonnettes en délit devaient exister à l'extérieur des baies de la façade orientale car les abaques sont encore en place au sein des maçonneries. A l'est, deux baies actuellement bouchées donnaient à l'intérieur de la nef ; elles furent aménagées dans la façade de l'église carolingienne en empiétant sur les trois ouvertures préexistantes (Ill. 4.16).

Le deuxième étage de la tour ne dispose plus de couvrement depuis l'effondrement du troisième étage et de sa flèche en 1891 (BOBEAU 1908 : 356). Il existe cependant des photographies et des gravures anciennes de cet étage qui était percé de quatre baies sur chaque face (Ill. 5.6). Cet espace élevé faisait office de beffroi et abritait au moins une partie des cloches du monastère. Chaque façade du deuxième étage est divisée en deux baies formées par des arcs à double rouleaux qui retombent sur des colonnettes engagées sous les baies ou sur des colonnettes en délit sur les façades externes et internes. La totalité des supports sont agrémentés de chapiteaux sculptés où le corinthien est remplacé par des motifs à palmettes, feuilles lisses et lions affrontés (VERGNOLLE 1985 : 174). Les colonnettes engagées sous les baies sont constituées de plusieurs fûts de taille similaire et liées au mortier tandis que les colonnettes qui accueillent les rouleaux supérieurs sont constituées de fûts allongés qui rappellent le caractère monolithique des colonnettes du premier étage. Le style de la flèche disparue se rapporterait plutôt à la première moitié du 12^{e} siècle d'après la morphologie des

galbes[328] ; une reconstruction post-médiévale est en tout cas à exclure. La morphologie des chapiteaux du troisième niveau se rapproche également du 12e siècle ; les corbeilles sont lisses et des crochets apparaissent dans les angles (Ill. 5.25.a).

5.1.2 Le mur oriental

Nous avons déjà évoqué à de nombreuses reprises la façade orientale de la tour Saint-Paul qui conserve les vestiges des églises carolingienne et romane. Vues de l'est, les maçonneries appartenant à la tour ne sont en réalité visibles qu'au dessus des traces de la toiture, à partir des contreforts en moyen appareil (EA 2033, 2034 et 2035) (Ill. 5.7). Les parements (UC 20029) situés entre les contreforts ont été remplis avec un mélange de mortier et de petits moellons similaire aux maçonneries situées en dessous (UC 20026), probablement dans le souci d'aplanir la surface murale sur laquelle la nef romane et la charpente étaient appuyées. Les transformations diverses des ouvertures du premier étage de la tour sont liées à l'adjonction de la tour devant la façade de l'église. Si les trois baies primitives qui appartenaient à la façade de l'église carolingienne (EA 2021, 2022 et 2023) avaient été laissées ouvertes, elles auraient été situées sous la retombée des contreforts d'angles nord (EA 2035) et sud (EA 2033) et du contrefort central (EA 2034) – interrompant l'assise verticale de ces derniers et causant ainsi des problèmes de stabilité. Des contreforts saillants sont situés de manière uniforme sur chaque façade de la tour dans les angles et au milieu.

A l'intérieur de la tour, la présence des colonnes d'angle et des dosserets fait écho à la disposition extérieure. Ce type d'ossature a déterminé la distribution des ouvertures sur l'ensemble de l'édifice, de part et d'autre du contrefort central de chaque façade. Les modifications apportées aux baies du premier étage sur la façade orientale ont été conditionnées par le parti architectural de la tour (Ill. 5.9). L'existence d'une troisième phase, intercalée entre les deux états déja identifiés, est représentée par l'existence de plusieurs claveaux (EA 2024). Il pourrait s'agir d'un état antérieur de la baie méridionale qui aurait été légèrement desaxée un peu plus tard, à l'époque romane (EA 2025). En observant les baies de l'intérieur de la tour, on s'aperçoit que celles-ci sont mal ajustées aux deux espaces ouverts formés par les arcs : les piedroits des deux baies au nord et sud disparaissent derrière les maçonneries voûtées qui supportent la coupole (EA 2025 et 2026). Charles Lelong a interprété cette configuration – non sans raison – comme la preuve que la tour avait été

[328] Information communiquée par Eliane Vergnolle et Daniel Prigent lors d'une visite réalisée sur le site de l'abbaye de Cormery en 2016.

accolée à une façade rénovée et non à celle de l'édifice de culte carolingien (LELONG 1996 : 788).

Le fait que l'axe central de la tour soit le même que celui de la baie centrale de l'église carolingienne semble révélateur de la chronologie des travaux. La tour a été plaquée sur la façade de l'église carolingienne en s'alignant de prime abord sur son axe central ; la baie centrale (EA 2021) ne pouvait pas rester fonctionnelle car elle était située devant la retombée du doubleau médian à l'intérieur du premier étage, elle fut donc bouchée. Deux baies en petits claveaux de travertin furent ensuite aménagées de part et d'autre de la baie carolingienne dans l'emprise de la tour, une au nord (EA 2026) et une au sud (EA 2025) dont il ne reste que quelques claveaux dans la partie supérieure. Les claveaux de cette baie méridionale sont légèrement plus larges que ceux des autres baies et son piedroit sud repose sur une maçonnerie en moyen appareil de tuffeau (UC 20023) tandis que le piedroit nord vient rogner les claveaux de la baie carolingienne centrale (EA 2021), ce qui veut dire que celle-ci était déjà bouchée par des pierres en tuffeau blanc lorsque ces modifications eurent lieu. Les claveaux d'une baie intermédiaire (EA 2024) constituent probablement une erreur des constructeurs plutôt qu'une phase architecturale à proprement parler car les deux ouvertures avaient exactement la même fonction.

Un phénomène de superposition similaire est observable au rez-de-chaussée avec la baie rebouchée sur la façade intérieure orientale de la tour (EA 2040). Les claveaux sud de cette baie sont légèrement recouverts par la retombée de la voûte d'arête, témoignant d'un aménagement ultérieur de celle-ci contre la paroi de la tour (Ill. 5.19). La retombée du pied-droit sud de cette baie est globalement alignée avec celle de la baie méridionale au niveau supérieur (EA 2024), ce qui pourrait constituer un indice de contemporanéité. Seule la partie supérieure de la baie a été conservée après le percement d'un passage au rez-de-chaussée (EA 2020). Cette baie est constituée de petits claveaux fins et allongés, séparés par des joints épais recouverts d'un enduit rose qui empêche l'observation directe de la pierre. Dans tous les cas cette entité était intégrée au mur oriental de la tour-porche qui est visible sur quelques mètres carrés à cet emplacement de la façade (UC 20028). Le parement de ce mur est également difficile à observer du fait de la présence de mortier et d'un enduit rose. Seules les deux assises inférieures sont réellement observables, constituées de gabarits tout à fait différents, mélangeant du gros appareil de forme carrée et du moyen appareil plutôt quadrangulaire (Ill. 5.9). Cet appareil est également visible sur la face orientale dans la partie nord, derrière le mur bahut construit pour supporter la retombée de l'arc doubleau orienté est-ouest et le chapiteau figuré qui supportait la retombée de la voûte (UC 20029). Une baie jumelle (EA 2103) à celle-

ci a pu être observée dans l'autre travée de la tour, après la destruction d'une partie du mur bahut de l'arc des 12e-13e siècles menée par les membres de l'association de valorisation du patrimoine de Cormery au cours de l'année 2019 (Ill. 5.18)[329]. Le retour d'angle de cette maçonnerie est également visible dans le mur nord de la tour où certaines pierres sont bien alignées sur les assises du mur oriental et chaînées avec lui. Les deux baies symétriques observées sur le mur nord de part et d'autre du mur de refend constituaient probablement deux accès à la nef de l'église.

Le rez-de-chaussée de la tour était structuré par des arcs doubleaux supportant sa voûte dès son premier état architectural. Le portail d'accès à l'église à l'est (EA 2039) n'était pas fonctionnel à ce moment-là. Dans les angles des colonnes avec chapiteaux – le dispositif est encore visible dans l'angle nord-est – accueuillaient les retombées d'une voûte d'arête. A une date ultérieure, un mur bahut (M 203) fut aménagé contre le mur oriental de la tour pour recevoir la retombée d'un arc en pierre qui supportait lui-même la retombée du doubleau oriental afin d'aménager un accès à l'église. Lors de cet aménagement, la colonne nord-est et son chapiteau à lions (EA 2041) furent intégrés à l'intérieur des maçonneries. Les deux colonnes situées à l'ouest furent probablement supprimées et remplacées par un culot sculpté[330] (Ill. 5.24.d) mais la colonne située au sud-est est peut-être encore prisonnière des maçonneries du mur-bahut. Une datation très générale – entre le 12e et le 13e siècle – peut être envisagée pour ces modifications.

5.1.3 Le mur nord

Le mur nord de la tour est probablement la partie de l'édifice qui a subi le plus de modifications architecturales du fait de sa connexion avec l'aile ouest de l'espace claustral. Au rez-de-chaussée, le parement primitif de la tour a presque entièrement disparu sous les arcs des deux grandes baies (EA 2045 et 2046) à l'exception des quelques pierres chaînées dans l'angle nord-est que nous venons d'évoquer. Les arcs en plein-cintre des deux baies sont formés de pierres taillées de petit calibre en calcaire vacuolé qui sont très similaires aux arcs doubles baies des étages supérieurs (Ill. 5.12). Les parements des maçonneries situées au-dessus de ces baies sont constitués de pierres de taille en gros appareil à joints rubanés (UC 20030). Les jambages de ces baies cependant ont été repris, probablement au moment de la

[329] La rédaction de ce chapitre étant achevée à cette date, aucun relevé supplémentaire n'a pu être mené sur cette nouvelle ouverture ni sur le parement auquel elle appartient mais son existence a été prise en compte dans l'analyse.

[330] Le culot situé au nord-ouest de la tour a probablement été enlevé à l'époque contemporaine ; des traces d'arrachement sont encore visibles.

reconstruction des arcs doubleaux de la voûte. Ces derniers ont en effet été modifiés en sous-oeuvre à une période ultérieure à l'édification des baies : le calcaire n'est pas le même et les assises des pierres sont plus homogènes (Ill. 5.13). La circulation entre l'aile ouest et la tour fut réaménagée au cours des 12e-13e siècles : les deux grandes baies furent bouchées et une porte (EA 2047) fut aménagée à l'ouest contre la retombée de l'arc doubleau (EA 2048). Le linteau de cette porte a disparu mais les pieds-droits en pierre de taille biseautés dans les angles sont encore en place. A l'est, les vestiges de deux piedroits en pierres allongées et l'empreinte d'un arc rebouché témoignent de la présence d'une ancienne ouverture qu'il est difficile de phaser (EA 2049). L'aménagement d'un placard (EA 2050) au sein de la maçonnerie est probablement une installation réalisée à l'époque contemporaine.

Au premier étage, la face intérieure du mur nord présente une disposition que nous avons présentée plus haut, en décrivant le mur oriental : un doubleau central est reçu par une colonne engagée sur dosseret surmontée d'un chapiteau corinthien (EA 2051). De part et d'autre de cette colonne sont disposées deux larges baies dont la voûte est constituée de petits claveaux allongés (EA 2052 et 2053) (Ill. 5.12). Des colonnettes en délit supportaient la retombée des arcs mais elles ont disparu ou ont été intégrées aux maçonneries ; seuls les tailloirs sont encore en place. Un des chapiteaux qui ornait la baie ouest est cependant encore visible (EA 2054). Le parement du mur est constitué de pierres de calcaire alévolé de moyen appareil disposées en assises assez régulières. Sur la partie gauche de mur, des assises de hauteurs différentes forment une besace et des irrégularités à la jonction avec le parement lié au dosseret ; cette anomalie pourrait témoigner d'une reprise (UC 20032). On peut remarquer une différence de hauteur mais également de forme entre la baie ouest (EA 2052) (arc segmentaire) et la baie est (EA 2053) (arc en plein-cintre). Cette différence est probablement liée à l'emprise de la coupole qui instaure un léger décalage entre les deux baies ; on retrouve un décalage similaire au niveau des baies de la façade sud ; l'ouverture occidentale est un peu plus large d'une trentaine de centimètres. A l'intérieur du premier étage de la tour, il faut préciser que la colonne engagée sur dosseret ainsi qu'une partie du parement situé à l'est (Ill. 5.22) – particulièrement la maçonnerie accolée à la façade de l'église (UC 20033) – ont fait l'objet d'une importante restauration au cours du 20e siècle où de nombreuses pierres ont été remplacées.

En observant cette façade du côté nord, on remarquera une différence notable au premier étage de l'édifice (Ill. 5.11). Les deux larges baies situées de part et d'autre de la colonne engagée présentent une élévation et une morphologie similaires avec des arcades composées de trois rouleaux décorés de damiers. Contrairement à ce que nous avons pu voir à

l'intérieur de la tour, la baie orientale (EA 2053) présente la même hauteur et la même largeur que sa voisine (EA 2052). Cette observation conforte l'existence d'une phase de reprise de la couverture à l'intérieur du premier étage et d'un ré-aménagement de la partie orientale de la tour en lien avec la nef. Les deux baies ont fait l'objet de plusieurs ajustements au niveau des ouvertures avant d'être finalement complètement bouchées. Un oculus (EA 2055) fut un temps aménagé au sein de la baie occidentale. Dans la partie supérieure de ce premier étage, la façade externe de la tour présente une particularité : la présence d'arcatures aveugles à deux baies de part et d'autre du contrefort central (Ill. 5.26), disposées au-dessous de la corniche à modillons (EA 2058). Les supports des arcatures sont formés de colonnettes à fût monolithique sur les côtés extérieurs ; d'un pilastre au centre de l'arcade est (EA 2056) et d'une colonnette en moyen appareil au centre de l'arcade ouest (EA 2057). Des chapiteaux corinthiens couronnent les six supports, mais le chapiteau central de l'arcade ouest présente une morphologie différente, que l'on rapprochera de celle des chapiteaux du deuxième étage de la tour. Les arcades sont composées de claveaux en calcaire dur et décorées de voussures en damiers sculptés dans du calcaire tendre dans leur partie supérieure. Le parement du mur situé derrière les arcades est de même structure que celui utilisé pour construire la tour : du moyen appareil de calcaire dur à joints épais. Une reprise du parement de la façade est nettement discernable au niveau des tailloirs des chapiteaux des arcatures, impliquant probablement un ré-aménagement important de l'espace interne de la tour car la démarcation observée dans les assises correspond au niveau de sol du deuxième étage de l'édifice (UC 20034). L'usage de l'arcature se retrouve tout au long du 11^{e} siècle, mais il est représentatif de l'architecture du « premier art roman » défini par Puig i Cadafalch (VERGNOLLE 2012 : 45). Dans la collégiale Saint-Martin de Tours, le même type d'arcature fut construit sur la face orientale de la tour de l'horloge ainsi que sur la face nord de la tour Charlemagne où des triples baies sont représentées (Ill. 5.27). La correspondance de l'arcature avec le niveau d'une voûte se retrouve également sur plusieurs tours-porches de la Loire moyenne (JUIN 2001 : 176).

Au deuxième étage, un enduit recouvre la surface du mur intérieur mais les colonnettes en délit internes et des claveaux des arcs à double rouleaux sont en partie visibles. Ces baies présentent une morphologie similaire à celles des autres façades de la tour au même étage (Ill. 5.24.a).

5.1.4 Le mur occidental

La façade ouest de la tour était située dans le prolongement du portail d'entrée du monastère qui est indiquée sur les plans de l'époque Moderne et dont on peut retrouver l'emplacement au sein du parcellaire actuel. C'est sur cette façade de la tour que se portait le premier regard du visiteur qui pénétrait dans le monastère. Cette exposition explique la part plus importante de la sculpture sur cette partie de la tour. Cette caractéristique est principalement représentée par deux bas-reliefs situés à dix-huit mètres du sol, juste en dessous de la corniche à modillons (Ill. 5.4). Les plaques sculptées sont hélas fortement érodées et difficilement lisibles aujourd'hui mais les gravures et photos des 19e et 20e siècles permettent d'en reconstituer l'aspect (Ill. 5.2). Au-dessous de ces frises, le parement primitif de la tour en moyen appareil a été remplacé par des assises de pierres de moindre hauteur et un appareil décoratif constitué de peltes, rosaces et nids d'abeilles à gauche du contrefort (UC 20035) et uniquement de peltes à droite de celui-ci (UC 20036) (Ill. 5.25.b et c). Les reprises du parement sont nettement visibles à jonction avec les contreforts où les assises du mur primitif sont bien alignées avec celles des contreforts, contrairement aux parements décoratifs. La sculpture est également présente sur la corniche du deuxième étage qui alterne des modillons à damiers et des modillons décorés d'un visage humain avec un nez proéminent (Ill. 5.25.e).

Le faciès externe des baies du premier étage est observable en dessous des parements que nous venons de décrire. La baie nord semble avoir fait l'objet d'une restauration complète au 20e siècle : tous les claveaux ont été remplacés par des pierres de taille en tuffeau blanc au niveau de l'arc intérieur (EA 2060), ce qui n'est pas le cas sur la baie sud, tandis que les claveaux de l'arc supérieur présentent un gabarit et une jointure beaucoup trop uniforme pour dater de l'époque romane (EA 2061). Un meneau a été construit avec des pierres réemployées pour séparer chaque fenêtre en deux à une période probablement très tardive. Il est probable que des colonnettes externes aujourd'hui disparues ont supporté les retombées des arcs à la jonction avec les contreforts. L'ensemble des maçonneries situées sous les deux fenêtres a été repris en sous-œuvre (UC 20037, 20038 et 20039). Les parements sont construits avec un appareillage différent : des hauteurs moindres, des assises plus régulières, des pierres plus allongées et constituées d'un calcaire dur différent de la pierre de travertin. Les maçonneries situées de part et d'autre du contrefort central sont caractérisées par une disposition dyssimétrique des ouvertures. Sur le côté gauche un appareil décoratif en nid d'abeille (UC 20040) est présent sur deux mètres en dessous de la fenêtre jusqu'à une retraite talutée à larmier formée de deux bandes horizontales (UC 20041). La reprise du contrefort central est

visible au niveau de la retraite. En dessous de celui-ci, la reprise du parement est régulière et les assises sont alignées sur l'ensemble de la façade, y compris le contrefort. Une fenêtre de 1,5 m de hauteur anime le côté gauche de la façade à environ 4 m du sol (EA 2062, Ill. 5.25.d). Cette baie en tiers-point est composée d'une archivolte ayant fonction de larmier et d'un corps de moulure en baguette dont les jambages se terminent par des bases à moulurations prismatiques morphologiquement très proches des fenêtres du logis de l'abbé, de celle du logis du prieur ou encore du portail du bas-côté nord de l'église (Ill. 6.10.c). La morphologie des baies en tiers-point et des bases prismatiques renvoie à la fin du Moyen Âge (14e-16e siècles). En revanche, les parements intérieurs du rez-de-chaussée de la tour sont probablement antérieurs à cette phase de reprise car les assises et les matériaux utilisés sont différents.

Sur le côté droit de la façade, le parement est structuré exactement de la même manière avec une retraite talutée surmontant une fenêtre construite mais l'ensemble est décalé d'environ 1,6 m vers le haut (EA 2063, Ill. 5.3). Ce décalage pourrait s'expliquer par la construction – à la même période que les baies – d'un portail d'accès à la tour situé en dessous de cette baie, au niveau du rez-de-chaussée (EA 2064). Cette hypothèse est difficilement vérifiable dans le bâti actuel car l'ensemble du parement a été buché au cours du 19e siècle pour faire place à une rue mais le fait que le passage ait été créé à cet endroit est un argument supplémentaire en faveur de l'hypothèse d'un portail antérieur : il n'y avait pas besoin de détruire un mur. On peut remarquer une ouverture à cet emplacement sur le plan mauriste n° 2 mais il est difficile de s'appuyer sur ce document qui décentre le passage entre la tour et l'église au sud alors que celui-ci est attesté par les vestiges au centre (Ill. 0.5). Le plan n° 1 indique également une ouverture de la tour vers l'ouest qui est cette fois-ci centrée, ce qui est également impossible du fait de la présence de la base du contrefort central qui remonte au 11e siècle (Ill. 0.3). En revanche, la litographie de Jean-Baptiste-Joseph Jorand semble confirmer l'existence d'un portail avec un arc brisé mouluré antérieur au 16e siècle (Ill. 5.1).

La porte-fenêtre actuelle située au nord au rez-de-chaussée est un aménagement relativement récent mais le percement de l'ouverture remonte probablement à une période plus ancienne (EA 2065, Ill. 5.3). Sur la litographie de Jorand, on distingue la présence d'une petite porte simple qui pourrait dater de la période médiévale ou moderne. La partie inférieure des maçonneries de ce mur présente un appareillage de blocs de calcaire en grand appareil différent des parements observés plus haut (UC 20043), qui pourrait être un peu plus tardif.

Enfin dans l'angle sud-ouest de la tour, le contrefort a été renforcé et étoffé vers le sud avec de nouvelles maçonneries qui sont elles aussi couronnées d'une retraite tallutée (UC 20044). Le type de parement et la régularité des assises sur l'ensemble de la façade permettent de placer cet aménagement dans la même phase de construction que les fenêtres construites (EA 2062 et 2063). Ce renforcement important de l'angle de l'édifice pourrait avoir eu lieu au cours du 15^{e} siècle quand l'édifice de culte fit l'objet de nombreux réaménagements architecturaux.

5.1.5 Le mur sud

La façade sud présente une organisation particulière, du fait de la présence de l'escalier à vis à droite du contrefort central sur lequel il est appuyé. Au niveau du rez-de-chaussée, on retrouve un aménagement en moyen appareil blanc similaire à celui que nous avons observé sur le mur ouest avec la présence d'une retraite talutée à environ 8 m du sol (UC 20045) et une fenêtre percée à environ 4 m du sol (EA 2067) (Ill. 5.14, Ill. 5.15). Cette configuration est similaire à celle de la moitié nord de la façade occidentale. La présence de cette fenêtre à cette hauteur conforte l'hypothèse de l'existence d'une porte d'entrée au rez-de-chaussée de la façade occidentale (EA 2064) où la baie fut construite à une plus grande hauteur.

Au premier étage de la façade sud, seule une baie anime la paroi sur le côté gauche (EA 2067). Les voussures de l'archivolte sont supportées par une colonnette à chapiteau prismatique sur la gauche (EA 2068) ; celle de droite a disparu mais sa trace est encore visible. La baie a été bouchée dans sa partie inférieure et une étroite fenêtre établie en hauteur y a été percée avant d'être bouchée (EA 2069). Le parement primitif situé au dessus de la baie a probablement été repris à une période ultérieure ; on retrouve en effet un appareillage décoratif en pelte ainsi qu'un enduit recouvrant vraisemblablement une surface en moellons (UC 20047). Les parements primitifs de la tour sont encore en place en bordure des contreforts et leurs assises respectives sont alignées (UC 20048). La partie du mur située en dessous de la corniche à modillons semble cependant avoir fait l'objet d'une reprise sur quatre ou cinq assises (UC 20049).

L'escalier qui dessert les étages est en vis et engagé dans le mur droit entre le contrefort central et le contrefort est ; au niveau de la corniche (EA 2052), il est coiffé d'une voûte qui vient s'appuyer au niveau de la baie est du deuxième étage. L'alignement des assises et les caractéristiques de sa mise en œuvre permettent d'affirmer la contemporanéité de la tour et de l'escalier. Comme pour la partie gauche, le parement de l'escalier semble

avoir été repris sur quelques assises dans sa partie supérieure (UC 20050). Au deuxième étage, une seconde corniche en modillons souligne la limite supérieure des baies à doubles rouleaux (EA 2051).

5.2 Analyse architecturale de la tour : sculpture, techniques de construction et datation

5.2.1 La sculpture

Dans le cadre de son travail doctoral sur la sculpture de Saint-Benoît-sur-Loire, Eliane Vergnolle a réalisé une étude comparative sur la sculpture qui constitue toujours l'analyse de référence pour Cormery (VERGNOLLE 1985 : 169-175). Nous ne ferons ici que synthétiser son propos afin de l'intégrer dans l'étude de bâti actuelle.

Les chapiteaux aux lions affrontés

La mise au jour d'un chapiteau soutenu par une colonne dans l'angle nord-est de la tour-porche lors de travaux menés par l'association de valorisation de patrimoine de Cormery constitue la principale nouveauté de cette étude sur les chapiteaux de Cormery. La conservation de cet élément au sein du mur bahut du doubleau oriental laisse entrevoir la possibilité d'un cas de figure similaire dans l'angle sud-est. Le chapiteau du rez-de-chaussée représente des lions affrontés sur leur face avec la tête tournée vers les angles (Ill. 5.28.a). La disposition symétrique de ces animaux souligne leur fonction d'atlantes dans les angles où ils supportent les axes verticaux (VERGNOLLE 2009 : 136). Les pattes des lions se rejoignent au centre de la corbeille tandis que les queues de ces animaux remontent jusqu'à l'entrée de leur gueule en formant une arête d'angle verticale. Les pattes antérieures externes des lions supportent au centre une tête à caractère anthropomorphique au niveau du menton tandis que les pattes antérieures internes encadrent la tête humaine au niveau du sommet du crâne. Le personnage, qui semble sourire, pourrait représenter un moine au vu de sa coiffure. On retrouve le même type de chapiteau dans l'angle sud-est du premier étage de la tour (Ill. 5.28.b). Un autre chapiteau similaire était situé dans l'angle nord-est – il est mentionné par Octave Bobeau en 1908 – mais il a disparu[331] (BOBEAU 1908 : 357). Ce chapiteau du premier étage est plus petit que celui du rez-de-chaussée et présente quelques différences mineures comme le positionnement des pattes antérieures des lions qui sont disposées plus haut sur le

[331] Un chapiteau similaire a été inventorié dans le lapidaire conservé à l'abbaye en 2017. Celui-ci est fortement érodé mais on retrouve les mêmes caractéristiques morphologiques. Il pourrait s'agir du chapiteau qui était situé à cet emplacement.

visage. Au deuxième étage, seulement deux chapiteaux à lions sont présents. Ils supportent les arcs de la baie sud sur la façade ouest et sont donc taillés en demi-corbeille : seul un lion est visible sur la face du chapiteau accolé à la maçonnerie (Ill. 5.28.c et d). Leur aspect très érodé complique leur description mais les photos anciennes permettent quelques observations. La morphologie de ces lions semble plus proche du chapiteau du rez-de-chaussée que de celui du premier étage pour certains détails, notamment le positionnement des pattes antérieures sur le visage ou encore la terminaison de la queue. La distinction la plus notable est le remplacement du visage présent sur la face ouest par un oiseau au bec élancé qui pourrait avoir été taillé par le maître des chapiteaux de Saint-Benoît-sur-Loire tant il ressemble à celui aux oiseaux (Ill. 5.28.e). Comparé au chapiteau à lions affrontés de Saint-Benoît, le chapiteau du rez-de-chaussée de la tour de Cormery apparaît plus sommairement sculpté : les gueules des lions sont notamment bien moins détaillées tandis que l'arrière-plan n'est pas décoré de motifs ornementaux. Les traits du visage humain et des yeux des lions – qui sont par ailleurs difficilement reconnaissables – rappellent fortement le traitement du chapiteau de la crypte de Saint-Aignan d'Orléans qui fut probablement édifié au tout début du 11^{e} siècle (MARTIN 2002) (Ill. 5.28.f).

La thématique des lions affrontés est extrêmement courante dans la sculpture romane, on en retrouve notamment sur les chapiteaux du cloître de Moissac, à Saint-Michel de Lescure ou Saint-Maffre de Bruniquel pour le Languedoc (DURLIAT 1962). Plus proche de notre sujet, les chapiteaux aux lions affrontés de Méobecq, de Beaulieu-lès-Loches et de Saint-Denis à Nogent-le-Rotrou offrent des comparaisons possibles avec ceux de Cormery (VERGNOLLE 1985 : 174). La représentation du lion doit ici être appréhendée comme une présence positive qui représenterait la figure du Christ (VERGNOLLE 2018 : 122).

Les chapiteaux corinthiens

Les chapiteaux corinthiens dominent la sculpture du premier étage, bien qu'on en retrouve également au deuxième étage. Leur taille et leurs proportions changent selon leur fonction architecturale. On peut dès lors les diviser en trois groupes : les plus volumineux accueillent la retombée des doubleaux au sommet des colonnes engagées (Ill. 5.29.a), les chapiteaux de taille moyenne ne supportent rien sur les colonnes des angles (Ill. 5.29.d) et les chapiteaux corinthiens les plus petits surmontent les colonnettes en délit des baies (Ill. 5.29.c). Eliane Vergnolle remarquait cependant que malgré la différence de volumes, ces chapiteaux avaient des caractéristiques communes : « une seule couronne, des hélices et des volutes dont

les gros enroulements compensent la faible articulation des volumes, un abaque peu ou pas échancré » (VERGNOLLE 1985 : 179).

La question du remplacement éventuel des chapiteaux lors des restaurations effectuées aux 19e et 20e siècles doit être posée. Les parements de la tour ont fait l'objet de plusieurs restaurations au cours du 20e siècle, documentées à la Médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine et clairement visibles au sein des maçonneries actuelles. Mais il n'est jamais fait mention du remplacement d'un chapiteau à notre connaissance. La présence de deux chapiteaux corinthiens (Ill. 5.29.b) déposés sur le sol du premier étage questionne : étaient-ils primitivement situés dans les élévations du premier étage de la tour ? Leur morphologie permet d'évaluer de manière certaine leur fonction architecturale – au sommet d'une colonne engagée – ce qui pourrait convenir aux chapiteaux des colonnes à dosseret du premier niveau. La hauteur des deux chapiteaux hors contexte semble cependant beaucoup trop importante pour correspondre à cet emplacement, d'autant plus que les moulurations semblent agencées différemment malgré leurs états dégradés. La première couronne du réseau d'acanthe est proportionnellement plus développée, de même que le bourgeon de l'abaque. Ces deux chapiteaux n'appartiennent vraisemblablement pas à l'état identifié au premier niveau de la tour-clocher et peuvent provenir de la nef de l'église abbatiale. En définitive, l'observation de chapiteaux corinthiens du premier étage ne permet pas d'établir de phases différentes de construction. L'ensemble de ces chapiteaux présente au contraire une uniformité morphologique bien identifiable en raison du caractère étroit des couronnes.

Au deuxième étage, deux chapiteaux de colonnettes en délit se rapprochent clairement du modèle corinthien et des chapiteaux du premier étage, à la différence que leurs corbeilles sont moins ramassées (Ill. 5.28.c). Les volutes sont développées dans les angles et de petites aspérités animent la surface de chaque nervure. Les caractères structurels et décoratifs de ces chapiteaux sont finalement plus proches des deux chapiteaux corinthiens déposés que des chapiteaux corinthiens en place au premier étage, malgré des dimensions différentes.

Les chapiteaux corinthisants

Ces chapiteaux à motifs végétaux sont disposés uniquement au deuxième étage de la tour où l'on retrouve également deux exemples de chapiteaux à lions affrontés et de chapiteaux corinthiens. La principale différence entre ces chapiteaux à motifs végétaux et les chapiteaux corinthiens du premier étage réside, selon Eliane Vergnolle, au niveau de l'épannelage qui modifie profondément l'organisation du chapiteau : « toute complexité a

disparu de la zone supérieure, occupée par deux grandes feuilles se terminant en volutes » (VERGNOLLE 1985 : 174). On peut cependant observer trois variations de motifs sur les corbeilles des chapiteaux : à palmettes, à feuilles lisses et à réseau d'acanthes entrelacés (Ill. 5.29.e). Ces ornementations sont parfois mélangées sur le même chapiteau, mais la thématique dominante reste suffisamment marquée pour être identifiée. La distribution de ces chapiteaux laisse entrevoir une éventuelle logique, au sens où un motif semble dominer un côté. La façade sud est animée par quatre chapiteaux à acanthes (Ill. 5.14). Le mur nord est recouvert d'un enduit qui ne permet pas l'observation des maçonneries à l'intérieur du deuxième étage mais il semblerait que les deux éléments situés aux extrémités est et ouest soient des chapiteaux à palmettes d'après les photos prises au drône (Ill. 5.11). Quatre chapiteaux à feuilles lisses sont situés sur la façade orientale ; un cinquième chapiteau de petit volume est observable au centre du mur, supportant la retombée de l'arc supérieur. Cette disposition n'est visible que sur ce côté du mur car les autres supports ont fait l'objet de réfections qui supprimèrent les chapiteaux et les colonnettes. Les constructeurs semblent avoir opté pour un parti-pris quelque peu original sur la façade ouest en combinant deux chapiteaux à lions sur la baie sud et deux chapiteaux à palmette sur la baie nord. Il n'est pas exclu que cette particularité soit symboliquement similaire à celle des frises situées en dessous, en lien avec la fonction d'entrée de la tour-porche, d'autant plus que la présence nouvelle d'oiseaux parmi les lions raccroche ces chapiteaux à la thématique dominant cet étage : le végétal luxuriant.

A l'exception des chapiteaux à lions, les chapiteaux corinthisants du deuxième étage de la tour Saint-Paul présentent des caractéristiques structurelles homogènes et une distribution organisée des différents motifs au niveau de la retombée des arcs. L'élévation de la tour a nécessairement induit une distinction temporelle entre la construction du premier et du deuxième étage mais les différences établies entre les chapiteaux du deuxième étage et ceux des autres niveaux permettent d'envisager avec précaution un écart supérieur à celui normalement créé par la marche du chantier, de l'ordre de quelques années à quelques décennies. L'absence de chapiteaux corinthiens similaires à ceux du second niveau, l'absence de chapiteaux historiés et l'existence de deux chapiteaux corinthiens déposés appartenant très probablement à la nef romane est sûrement significative. Ces deux individus apparaissent en effet morphologiquement plus proches des canons antiques et des modèles sculptés par Unbertus (Ill. 5.29.f) au monastère de Saint-Benoît-sur-Loire qui servit de cadre à la renaissance du modèle corinthien au début du 11^{e} siècle (VERGNOLLE 2009 : 129-132). Inversement, des motifs corinthisants rappelant les modèles de l'époque carolingienne

semblent avoir été préférés au deuxième étage de la tour. L'omniprésence des motifs végétaux reste néanmoins en phase avec les thématiques de la sculpture des étages inférieurs qui évoquent la Jérusalem céleste.

5.2.2 Les plaques sculptées de la façade occidentale

La frise de gauche

Les plaques sculptées qui forment le bas-relief de la façade occidentale de la tour-porche sont aujourd'hui très dégradées. Elles sont situées en dessous de la corniche qui sépare le premier et le deuxième étage, à une hauteur similaire aux arcatures de la façade nord (Ill. 5.4). Une lithographie de la façade réalisée au 19^{e} siècle permet de restituer les parties dégradées, mais il semblerait, après comparaison, que le dessinateur ait pris un certain nombre de libertés avec le modèle original (Ill. 5.2). La thématique du bas-relief a néanmoins pu être identifiée par Eliane Vergnolle qui a reconnu l'entrée du Christ à Jérusalem (VERGNOLLE 1985 : 175). Le modèle semble très proche de l'entrée à Jérusalem des peintures romanes de l'église de Saint-Martin de Vic, en Berry. La frise gauche de Cormery est organisée en quatre panneaux verticaux plus ou moins entiers (Ill. 5.30.a). Sur le premier panneau, le Christ est représenté sur un âne avec un bras levé ; il est accompagné en arrière-plan par un ou deux apôtres. Trois personnages font face au Christ sur le deuxième panneau : deux individus sont identifiables par leur paire de jambes au premier plan, ils étendent des vêtements symbolisés par des traits sous les pattes de l'âne dont celle de gauche est levée. Un troisième individu peut être discerné au-dessus par son visage ; il brandit probablement un rameau devant lui comme sur la fresque de Saint Martin de Vic (Ill. 5.30.d). Sur le troisième panneau, un seul personnage est visible ; il brandit dans sa main un objet – probablement une branche – qui est surmonté d'une banderole avec deux rangs d'écriture. Les lettres ne sont malheuresement pas lisibles sur les photos prises au téléobjectif (f. 300 mm). La présence des palmes renvoie aux petites branches que la population disposa aux pieds de Jésus lors de son arrivée à Jérusalem. Seule la partie supérieure du quatrième panneau est en place ; on peut y distinguer un bâtiment composé de deux grandes baies surmontées de trois fenêtres qui représentent la Jérusalem Céleste. La sculpture devait couvrir l'ensemble du parement dans son état primitif mais certaines parties ont été remplacées par des pierres de taille sur le côté droit.

La frise de droite

Les plaques qui composent la frise située à droite du contrefort sont en place, mais elles sont malheureusement plus dégradées que leur voisine de gauche (Ill. 5.31). Cette frise représenterait « trois Apôtres nimbés, vêtus de longues robes, s'avançant vers un groupe d'enfants en tuniques courtes et portant des palmes » (VERGNOLLE 1985 : 175). Sur la plaque de gauche, seules la tête et l'auréole du premier personnage sont distinctement visibles aujourd'hui mais les photos anciennes permettent de restituer certains détails. Le drapé du vêtement est bien visible sur l'épaule gauche du personnage ; on distingue également bien la partie inférieure du tissu qui s'arrête juste au-dessus des pieds qui sont tournés vers la droite et pointés vers le bas, ce qui donne une impression de mouvement. Les deux autres personnages sur le deuxième panneau sont moins bien conservés mais les deux paires de pieds sont bien visibles et similaires à la première figure. Les troisième et quatrième panneaux sont actuellement les moins bien conservés de tous, on peut seulement affirmer que la scène du bas-relief occupait la partie basse de la quatrième plaque. Sur la lithographie du 19^{e} siècle, le dessinateur a représenté un personnage vraisemblablement assis – car le buste est centré par rapport aux autres individus de la frise – mais la partie inférieure du corps n'est pas visible (Ill. 5.31.c). L'analyse d'une photo antérieure à la chute de la flèche ne permet pas de valider cette proposition. Deux personnages semblent identifiables sur le quatrième panneau : de manière hypothétique une tête et le buste auquel elle appartient dans la partie supérieure gauche semblent tournés vers les trois personnages ; de manière certaine la moitié inférieure d'un personnage dans la partie droite en bas. L'échelle du vêtement et du pied ne suggère pas la représentation d'un adulte. En bas à gauche, une structure en relief et le détail d'un drapé sont bien visibles. Sur le dernier panneau, quatre personnages non couronnés sont représentés sur la partie supérieure ; un cinquième individu qui semble porter une sorte de coiffe est visible au premier plan. Les drapés des vêtements s'arrêtent au niveau des genoux et non des pieds contrairement aux autres personnages de la frise. Cette plaque exprime une impression de multitude, mais il paraît difficile d'identifier des enfants portant des palmes.

Après description de cette frise, il apparaît probable qu'elle représente une scène biblique souvent figurée dans le Christianisme : la visite des femmes aux tombeaux. Les trois personnages représentés ne seraient donc pas des apôtres mais les trois Saintes Femmes qui se rendent au tombeau pour embaumer le corps de Jésus. Les bras du premier personnage de la frise semblent repliés vers le buste sous les plis du vêtement comme si celui-ci portait un objet. Cet objet pourrait être le récipient qui contenait les aromates pour l'embaumement ; ce dernier est en effet représenté sur d'autres sculptures de l'époque romane traitant de cette

thématique comme un chapiteau de l'abbatiale de Mozac en Auvergne (Ill. 5.31.e) (HENAULT 2017 : 151). Concernant la quatrième plaque, on ne peut que supposer la matérialisation du tombeau vide et peut-être du suaire dans la partie inférieure entouré d'un ou deux anges annonçant la résurrection du Christ aux trois femmes. La figure de l'ange est présente sur de nombreuses représentations sculptées de la scène comme sur le chapiteau de Mozac ou sur une peinture murale de la basilique Saint-Sernin de Toulouse. Enfin, le dernier panneau ne représenterait pas un groupe d'enfants portant des palmes mais les soldats qui gardaient le tombeau du Christ. En termes de comparaison, on pourra citer une dernière fois le chapiteau de Mozac mais également la frise des Saintes Femmes de l'abbatiale Saint-Gilles du Gard où des soldats endormis sont représentés à droite de l'ange (Ill. 5.31.d).

Cette nouvelle proposition ne remet pas en question la notion de « programme de façade » en lien avec la fonction de tour-porche où se terminaient généralement les processions du dimanche des Rameaux qui célèbre l'entrée du Christ à Jérusalem (VERGNOLLE 1985 : 175). Les plaques sculptées de Cormery ne constituent pas des panneaux traités de manière individuelle, comme on peut en retrouver ailleurs dans la vallée de la Loire (VERGNOLLE 1992) ; elles offrent au contraire une continuité thématique qui symbolise dans la pierre le début et la fin du rituel Pascal.

5.2.3 Les techniques de construction

Les colonnes d'angles du premier étage : un état antérieur à la coupole préservée ?

La présence de colonnes à chapiteaux corinthiens ne supportant rien dans les angles de la salle du premier étage pose la question de leur utilité (Ill. 5.22, Ill. 5.23). Eliane Vergnolle avait souligné en 1985 une probable référence à des solutions architecturales de l'Antiquité « où les arêtes des voûtes retombent sur les colonnes d'angle » et citait d'autres édifices disposant de caractéristiques proches : la tour-porche de Saint-Pierre de Chartres, celles de Saint-Rambert et de Saint-Hilaire de Poitiers ou encore la croisée de Saint-Martin d'Angers (VERGNOLLE 1985 : 172). Les colonnes de Cormery ont-elles eu pour fonction d'accueillir la retombée de voûtes ? L'étude architecturale du rez-de-chaussée montre que cette hypothèse doit être prise en considération. Cette solution semble en effet avoir été choisie au rez-de-chaussée : la voûte d'arête primitive était supportée par des colonnes d'angles si l'on en croit l'exemple du chapiteau au lion au nord-est (Ill. 5.18). Une solution similaire a peut-être été mise en œuvre au premier étage de la tour-porche avant l'aménagement de la coupole. En dehors du couvrement, les parements, les arcs doubleaux,

les colonnes d'angles et les chapiteaux corinthiens semblent bien appartenir à la même phase de construction. Les colonnes à dosseret semblent indissociables des parements qui l'entourent car les assises de pierres sont très homogènes de part et d'autre du support. C'est également le cas des colonnes engagées de la crypte de Saint-Aignan d'Orléans qui sont pleinement intégrées au sein des murs (VERGNOLLE 2009 : 74). Dans les angles, les parements situés au-dessus des colonnes présentent également des assises continues d'une façade à une autre. Il semble certain que le couvrement primitif de cet étage a été modifié pour y construire la coupole actuelle. Les colonnes d'angles supportaient, de manière certes rudimentaire, les angles du couvrement. Les tailloirs des chapiteaux furent intégrés au sein des maçonneries afin de supporter l'arrondissement de l'angle du bâtiment qui forme une sorte de pendentif permettant de passer d'un plan carré à un plan arrondi.

En première hypothèse, on peut supposer qu'une voûte d'arête similaire à celle du rez-de-chaussée fut préalablement construite, aves des arcs retombant sur les colonnes d'angles et au centre de chaque façade sur les colonnes à dosseret. Comme au rez-de-chaussée, il faudrait probablement imaginer le départ des voûtes dans les angles surélevés par des maçonneries pour rattraper la hauteur des chapiteaux des dosserets centraux. Aucun indice de reprise des murs n'est visible sur le parement supérieur aux chapiteaux d'angles, ce qui veut dire que ces maçonneries n'étaient pas chaînées aux murs de l'église. En seconde hypothèse, on peut supposer qu'une coupole était déjà en place dans la construction primitive de la tour et qu'elle a été reprise lors du réhaussement des étages supérieurs.

La coupole à doubleaux du premier étage : un second état ?

La coupole à pans sur couchis qui surmonte cette salle du premier étage est soutenue par deux arcs doubleaux croisés qui reposent sur les colonnes centrales à dosseret (Ill. 5.21). A partir des tailloirs, le mur en moyen appareil laisse la place à un appareillage recouvert de mortier formant un polygone à seize côtés. La coupole est aujourd'hui entièrement recouverte d'enduits, mais les photos du début du siècle montrent des maçonneries en moellons. Les doubleaux sont formés de deux rangées de pierres en petit appareil noyées dans du mortier. Les assises inférieures des doubleaux sont constituées de tuf karstique ; ils sont probablement contemporains de l'élévation des maçonneries primitives de la tour. La partie supérieure des doubleaux croisée est cependant composée de tuffeau turonien et constitue probablement une phase de reprise ultérieure. Au rez-de-chaussée, les pierres des arcs doubleaux primitifs sont en travertin (Ill. 5.18).

Des coupoles similaires furent construites dans plusieurs édifices du Val de Loire : la tour de Saint-Ours de Loches, la tour des cloches de Marmoutier ou encore la tour Charlemagne à Saint-Martin de Tours qui présentent des caractéristiques architecturales très proches de celle de Cormery (Ill. 5.24.c). Ce procédé est utilisé tout au long du 11e siècle en Loire moyenne (VERGNOLLE 1985 : 170). La construction de la coupole de la tour Saint-Paul n'est chronologiquement pas très éloignée de l'état primitif de la tour, mais elle constitue probablement un second état du couvrement du premier étage.

5.2.4 La mise en œuvre des murs

Un édifice en travertin

La nature de la pierre principalement utilisée dans la construction de la tour a suscité des interrogations par le passé du fait de sa patine sombre et de son faciès vacuolé (Ill. 5.24.b). Le terme de « roche volcanique » a même pu être utilisé de manière erronée par Robert Ranjard pour la décrire. Il s'agit en réalité d'un tuf karstique, aussi appelé travertin, issu d'une formation géologique propre au substrat de la vallée de l'Indre d'après l'étude de Jean-Claude Yvard (YVARD 1997, YVARD 1998). A l'abbaye de Cormery, ce travertin ne semble avoir été utilisé qu'au cours du 11e siècle. On le retrouve dans les élévations de la tour-porche, les murs des bas-côtés de l'église ou encore dans les maçonneries du bras nord du transept. La couleur noire de la pierre est une patine ultérieure liée à la porosité de la pierre, marquée par l'érosion et la pollution. A l'origine, ces tufs karstiques avaient la « même coloration gris-jaunâtre des tuffeaux turoniens » (YVARD 1997 : 50), ce qui explique probablement pourquoi on le retrouve parfois combiné avec le calcaire turonien, notamment sur les claveaux des baies du deuxième étage. La totalité des éléments sculptés de la tour (chapiteaux, frises, voussures, appareillage décoratif, colonnettes…) ont été réalisés dans du tuffeau, calcaire tendre facilement taillable.

L'extension des gisements de tuf karstique est difficile à évaluer, car elle n'est réduite aujourd'hui qu'à quelques affleurements dans la vallée de l'Indre, notamment à Esvres[332]. Jean-Claude Yvard préleva des échantillons aux sources d'Esvres et de Nantilly pour confirmer la même nature des roches. L'usage de cette pierre pour la construction de quatre édifices de la vallée – tour de Montbazon, abbatiale et clocher de Cormery, églises paroissiales de Courçay et Truyes – prouve que des carrières furent exploitées par le passé.

[332] Information communiquée par le géologue J.- J. Macaire à Marie-Denise Dalayeun lors de la réalisation de sa maîtrise sur la tour-maîtresse de Montbazon (DALAYEUN 2003 : 17).

Selon Jean-Claude Yvard, les gisements les plus importants devaient être situés au centre de ce qu'il appelle la « cuvette tourangelle » entre Loches et Azay-le-Rideau, plus précisément au niveau de Courçay et du lieu-dit la Douée « en contrebas des calcaires lacustres les plus épais, et avec les volumes d'eau disponibles aux exsurgences de plus forts débits » (YVARD 1997 : 46). Cette localisation expliquerait l'usage du travertin dans les églises paroissiales de Courçay, qui est située à proximité du site d'extraction, et de Truyes, alors que l'usage de cette pierre semble réservé aux bâtiments les plus monumentaux de la basse vallée de l'Indre. Selon Marie-Denise Dalayeun, les travertins de la tour de Montbazon appartiennent bien à l'état primitif de l'édifice, mais la présence de modules divers s'expliquerait par le réemploi de ces éléments de construction (DALAYEUN 2003 : 70). L'usage limité du travertin dans l'architecture de la vallée au 11e siècle est probablement corrélé au faible volume des gisements, et non à la qualité plutôt médiocre de ce matériau[333]. Les maçonneries du bas-côté de l'abbatiale de Cormery ne sont pas exclusivement composées de tuf karstique, mais également de pierres en tuffeau jaune et en calcaire turonien ferrugineux (Ill. 6.9). A Montbazon, le travertin n'est plus utilisé à partir du deuxième niveau de la tour. Il semble donc bien possible, à l'instar de ce qu'affirmait Jean-Claude Yvard, de limiter l'utilisation de cette pierre de construction à « deux ou trois générations de maçons » (YVARD 1998 : 63). La chronologie de cet usage semble centrée autour de la première moitié du 11e siècle plutôt que de la seconde.

L'appareillage d'origine

Les maçonneries de la tour sont élevées de manière homogène en moyen appareil de tuf karstique avec des hauteurs variables (principalement entre 20 et 30 cm), des joints rubanés et rosâtres bien visibles à l'intérieur du premier niveau de la tour. Au rez-de-chaussée, les maçonneries primitives ont été reprises sur une grande partie des façades mais des parements en grand appareil sont visibles au nord, au sud et à l'est. La longueur importante des blocs qui caractérise les parements du rez-de-chaussée ne se retrouve pas aux étages de la tour. Les joints sont rubanés sur le côté nord mais pas au sud, où un enduit en mortier recouvre partiellement les maçonneries, ce qui rend difficile l'observation directe du mur d'origine (UC 20097, Ill. 5.15). Ce dernier semble néanmoins composé de blocs en grand appareil jusqu'à une hauteur de 5,5 m ; les modules sont ensuite beaucoup plus petits en hauteur et en largeur. Sur la façade nord, le parement du mur situé au-dessus des deux arcs

[333] Observation effectuée sur le terrain par Daniel Prigent concernant la pierre de construction de la tour-porche de Cormery en 2016.

répond aux mêmes caractéristiques : des hauteurs de pierres avoisinant les 30 cm et une longueur de blocs variant entre 30 et 60 cm. Sur la façade est, dans la partie nord, les maçonneries sont visibles depuis l'été 2019 sur plusieurs assises et présentent des caractéristiques similaires. Sur la même façade dans la partie sud, quelques assises du mur recouvert de mortier sont visibles. Ce parement associe des assises de grand appareil allant jusqu'à 60 cm de longueur et des assises de petit appareil allongé. La mauvaise lisibilité et l'absence de relevés pour les parements décapés au cours de l'été 2019 ne permettent pas d'exclure l'existence de plusieurs états architecturaux distincts. Les parements de la tour en moyen appareil de tuf karstique semblent malgré tout assez homogènes pour témoigner d'une unique phase de construction.

Les reprises ultérieures

Au rez-de-chaussée, les maçonneries des façades nord, sud et ouest ont fait l'objet d'importantes reprises liées au percement des fenêtres, à la construction en sous-oeuvre des arcs doubleaux et au renforcement de l'angle sud-ouest de la tour par des contreforts. Les hauteurs des modules sont plus régulières, entre 25 et 35 cm, de même que les longueurs qui varient entre 50 et 70 cm. La pierre utilisée n'est plus du travertin mais un calcaire de couleur gris bleu à grains fins avec des trous, qui pourrait être du calcaire lacustre de Touraine. Ce type de pierre fut utilisé pour la construction du réfectoire de l'abbaye au 13^{e} siècle. On le retrouve également employé dans la croix hosannière du cimetière et parmi les élévations de l'église paroissiale Notre-Dame de Fougeray (Ill. 8.19). En l'état actuel des connaissances, nous n'avons pas d'informations certifiées sur la provenance de cette pierre qui devrait être examinée par un géologue. Les calcaires lacustres présentent des faciès variés en Touraine mais celui-ci pourrait avoir été extrait à proximité du monastère. Une pierre de Truyes - dont les caractéristiques semblent assez proches - fut extraite dans cette commune limitrophe de Cormery pour la construction de ponts sur le Cher et la Loire à Tours et Montlouis à l'époque contemporaine (DESSANDIER 2004 : 110). Ces carrières ne sont cependant pas les seuls gisements de calcaire lacustre vacuolé en Touraine ; on évoquera par exemple ceux d'Athée-sur-Cher qui furent utilisés pour la construction du pont Wilson à Tours au 18^{e} siècle.

5.3 Le phasage de la tour-porche

L'hypothèse d'une tour-porche antérieure à celle actuellement en élévation a pu être un temps évoquée mais l'étude de bâti n'a pas montré d'éléments allant dans ce sens. Le problème soulevé avec justesse par Charles Lelong à propos des baies du premier étage ne constitue plus une difficulté d'interprétation majeure (Ill. 5.9)[334]. On peut remarquer que les jambages des deux grandes baies sont effectivement masqués par les murs qui supportent les arcs de la coupole mais qu'ils sont intégrés précisément entre les murs nord et sud de la tour et de ce fait, résolument liés à l'emprise de celle-ci. L'élévation d'une tour en avant de la façade de l'église a simplement nécessité un réalignement des ouvertures au sein de son volume. Les deux baies à petits claveaux du rez-de-chaussée de la tour sont également intégrées au sein des maçonneries en moyen appareil de la tour et ne constituent pas des éléments antérieurs à celle-ci.

5.3.1 Etat 1 : le rez-de-chaussée et le premier étage (2e quart du 11e siècle).

Le premier état de la tour constitue une phase architecturale homogène sur les deux niveaux d'élévation. Au rez-de-chaussée, il est caractérisé par le parement supérieur du mur nord en grand/moyen appareil de travertin à joints rubanés que l'on retrouve également dans l'angle nord-est du mur, derrière le chapiteau aux lions (Ill. 5.18). La mise en place de ce mur et du chapiteau semble chronologiquement proche car les caractéristiques des joints et leurs mises en œuvre sont similaires en tout point. Le dispositif de couvrement primitif du rez-de chaussée semble pouvoir être établi avec précision : une voûte d'arête retombant dans les angles sur des colonnes à chapiteaux et supportée au centre par des arcs doubleaux médians. L'analyse du bâti a montré que ces arcs doubleaux étaient contemporains de l'aménagement de cette voûte et qu'ils avaient été en partie repris en sous-œuvre à postériori.

Les parements de la façade ouest et sud n'ont quasiment plus aucun élément de maçonnerie appartenant à cet état. Sur la façade nord en revanche, les claveaux des deux baies et les maçonneries en moyen appareil de travertin et joints rubanés sont vraisemblablement contemporains des voûtes d'arêtes. Il est possible qu'à l'instar de la façade nord, les côtés ouest et sud aient été ouverts sur l'extérieur par de grandes baies mais les reprises postérieures

[334] « On a très souvent pensé qu'elles (les deux baies) avaient été établies pour donner jour de la salle haute de la tour vers la nef, ce qui ne résiste pas à l'examen. En effet non seulement elles ne sont pas dans l'axe des deux arcs de décharge qui portent la coupole, mais encore et surtout les murs de la tour viennent s'appuyer sur les jambages de ces baies jusqu'à les masquer » (LELONG 1996 : 788).

qui ont gommé cet état ne permettent que des suppositions[335]. Le rez-de-chaussée devait alors avoir une disposition similaire à celui de Saint-Julien de Tours ou dans une moindre mesure (une baie en moins) à celui de Saint-Benoît sur Loire. L'accès à la nef de l'église de Cormery ne se faisait probablement pas par un portail central au rez-de-chaussée - car la retombée du doubleau méridional ne permettait pas cette configuration - mais par deux baies latérales et symètriques dont les parties hautes sont encore visibles au sein du mur est (Ill. 5.18, Ill. 5.19).

Au premier étage, l'ensemble des éléments architecturaux appartient à cet état architectural à l'exception de la coupole, des parties restaurées à l'époque contemporaine et des modifications apportées aux ouvertures. Les maçonneries en moyen appareil de travertin sont homogènes sur l'ensemble des murs à quelques exceptions près et les assises sont régulières de part et d'autre des colonnes à dosseret surmontées de chapiteaux corinthiens. Les colonnes d'angles supportaient peut-être des voûtes d'arêtes qui furent en tout cas supprimées par la construction de la coupole. La comparaison des trois groupes de chapiteaux corinthiens a mis en évidence l'homogénéité de leurs caractères morphologiques et de leur mise en œuvre. C'est probablement durant cette phase de construction que les deux baies permettant la connexion avec la nef furent établies (EA 2025 et EA 2026). Le plaquage des supports de la coupole contre ces baies ne permet pas pour autant d'en déduire deux phases architecturales distinctes. Dans la marche du chantier, les constructeurs ont d'abord aménagé les ouvertures de la face orientale au rez-de-chaussée et au premier étage avant d'élever les supports des couvrements qui ont légèrement débordé sur l'emprise des baies. La nature du bouchage de ces baies composé de plusieurs blocs de moyen appareil en tuffeau blanc laisse penser que ces ouvertures restèrent fonctionnelles à la période romane (Ill. 4.16). Lors du bouchage, une très légère ouverture fut conservée dans la baie méridionale et une fenêtre un peu plus large fut construite au sein de la baie septentrionale.

A l'extérieur, la tour est ceinturée par trois contreforts sur chaque face et les assises sont alignées et homogènes sur l'ensemble des maçonneries jusqu'au niveau de la première corniche qui constitue la limite de cet état architectural. En dessous de cette corniche, la partie supérieure est animée d'une arcature sur la façade nord et d'une frise sur la façade ouest, à l'entrée de l'espace ecclésial. Cette façade, et dans une moindre mesure la façade sud qui n'a aucun autre élément de décoration, étaient également dotées d'un riche appareil décoratif assurément contemporain de l'élévation des murs de la tour (Ill. 5.25.b et c, Ill. 5.30, Ill.

[335] La plupart des tours-porches qui sont parvenues jusqu'à nous ont perdu leur fonction d'entrée à une époque ultérieure. Pour la Loire moyenne, Florence Juin avait établi que seul les tours de Germigny-l'Exempt, Mehun-sur-Yèvre, Saint-Solange et Saint-Benoît-sur-Loire formaient un véritable porche (JUIN 2001 : 173).

5.31). L'escalier de la vis qui permettait d'accéder aux étages présente un faciès homogène jusqu'à la corniche où il se termine. Cette mise en œuvre est similaire à celle de la tour de l'horloge de Saint-Martin de Tours (Ill. 5.27).

La question de la toiture est assez complexe car il est difficile d'associer les différentes traces des toits à des états architecturaux précis. On peut supposer que la trace de la toiture inférieure correspond à celle de l'église pré-romane car son emprise semble la plus adaptée à celle de cet état de la nef. Une autre trace de toiture est visible deux mètres plus haut sur le contrefort d'angle méridional de la façade orientale (Ill. 5.7) ; elle pourrait correspondre à la toiture de l'église romane.

La présence des arcatures, des voûtes d'arêtes et de la coupole, l'usage du moyen appareil[336] et la morphologie des chapiteaux corinthiens et à lions affrontés[337] permettent de placer la datation de cet état dans le premier quart du 11e siècle. Ce premier état architectural était probablement assez proche de l'état actuel de la tour porche de l'église abbatiale Saint-Père-en-Vallée à Chartres, aujourd'hui appelée Saint-Pierre, qui dispose également de contreforts sur les façades en plus des angles, de manière similaire à Cormery (Ill. 5.32). La partie supérieure de la tour de Chartres n'était pas surmontée d'une flèche mais d'un simple toit qui est toujours visible aujourd'hui ainsi que sur les gravures de l'époque moderne.

5.3.3 Etat 2 : la construction du troisième niveau de la tour et la reprise du premier étage (mi-11e siècle)

Dans le déroulement du chantier de construction de la tour, l'élévation du troisième niveau est postérieure, en toute logique, à celle du second. La principale question consiste à déterminer si l'étage a été édifié dans la foulée ou s'il est le fruit d'un aménagement plus éloigné dans le temps. Plusieurs éléments permettent de faire pencher la balance vers la seconde hypothèse. On peut déjà observer des phases de remaniement sur la surface du mur située en dessous de la corniche sur les trois façades de la tour, particulièrement au niveau du mur aveugle situé derrière les arcatures au nord (Ill. 5.11). Au sud, les deux assises situées en dessous de la corniche de part et d'autre du contrefort ont une mise en œuvre différente du reste des maçonneries avec des assises moins hautes. A l'ouest, les photos anciennes laissent

[336] Les datations par dendrochonologie menées sur le donjon de Loches à la fin des années 1990 ont permis de faire remonter l'usage du moyen appareil au début du 11e siècle (MESQUI 1998).

[337] Ces derniers sont en effet proches de ceux de Saint-Benoît-sur-Loire qui serait le « cadre de la renaissance de la sculpture figurée » (VERGNOLLE 2009). Christian Sapin rappelle néanmoins la prudence que l'on doit observer lorsque « l'on fait découler de la chronologie d'un site celle d'autres monuments » (SAPIN 2013a : 426). En l'absence de datation objective du bâti de Cormery, il est difficile de caractériser plus en détails la chronologie de construction du site.

entrevoir des trous entre les modillons qui ont été restaurés avec du tuffeau au cours du 20e siècle. Ces traces témoignent peut-être de l'existence antérieure d'une structure en bois qui pourrait être un toit ou un beffroi. Les plaques sculptées ont probablement été intégrées à la façade occidentale durant cette phase car le parement décoratif primitif de la tour (UC 20035, UC 20036) a été bûché à cette occasion.

Au troisième étage, les techniques de construction et de sculpture ne sont pas tout à fait identiques. Les contreforts qui prolongent en retrait ceux du niveau inférieur présentent parfois une mise en œuvre particulière au niveau du parement où certains blocs de pierres semblent posés de champs[338]. On constatera également que la corniche supérieure du deuxième niveau comporte des médaillons sculptés représentant des visages, ce qui n'était pas le cas au premier niveau (Ill. 5.25.e). Les chapiteaux à motifs végétaux sont caractérisés par des ornementations variées mais plus ou moins organisées par façade, à l'inverse du premier niveau qui ne comprend que des chapiteaux corinthiens morphologiquement très homogènes. Cette différence de traitement pourrait également témoigner de temporalités différentes. C'est problablement à cette occasion que la coupole sur couchis du premier étage fut édifiée. Lors de son aménagement, les constructeurs utilisèrent les colonnes à dosserets primitives pour reconstruire les arcs doubleaux en tuffeau et non en travertin.

En dehors de ces quelques remarques, les caractères architecturaux du second niveau de la tour sont similaires à ceux des niveaux inférieurs. Les deux phases de construction identifiées semblent donc très proches l'une de l'autre. Il semble en tout cas exclu d'y voir un aménagement très postérieur au chantier de construction de l'église dédicacée au milieu du 11e siècle. Il est possible que la construction des niveaux supérieurs de la tour soit liée à l'élévation de la nef de l'église romane. La trace supposée de sa toiture permet de restituer l'emprise du pignon qui débordait de deux mètres au-dessus de la corniche du premier niveau de la tour. La construction des niveaux supérieurs pourrait être liée à la fonction de beffroi de la tour et au besoin de surélever la salle des cloches. La gravure du *Monasticon Gallicanum* donne une idée de l'ouvrage de charpente qui supportait les cloches au troisième niveau (Ill. 0.8).

[338] Un phénomène similaire est observable sur le parement de la tour maîtresse de Montbazon où ces blocs sont interprétés comme du réemploi de modules non taillés (DALAYEUN 2003 : 70).

5.3.4 Etat 3 : les modifications liées à la construction du réfectoire (12e-15e siècles)

Au rez-de-chaussée, les deux grandes baies de la façade nord ont dû être rebouchées lors de la construction du réfectoire et de la porterie au 13e siècle et une petite porte aux angles chanfreinés (EA 2047) fut établie dans la zone ouest de la tour (Ill. 5.12, Ill. 5.13). L'escalier qui permet de l'emprunter dans la porterie est un aménagement récent de l'association des Amis d'Alcuin mais il remplace un aménagement attesté sur les plans anciens (Ill. 0.5). Au premier étage de la facade nord, un oculus fut peut-être un temps conservé sur la baie gauche tandis que la baie droite semble avoir été fermée à une date ultérieure du fait de la présence d'un bouchage hétéroclite composé de déchets de taille et de bois (Ill. 5.11). On peut donc supposer que ces ouvertures ont également été bouchées lors de la construction du réfectoire et de la porterie afin de clore les deux espaces.

La reconstruction des arcs doubleaux médians du rez-de-chaussée de la tour peut vraisemblablement être placée entre le 12e et le 13e siècle mais les critères de datation manquent pour que les deux derniers siècles de la période médiévale soient exlus. L'usage d'arcs doubleaux aussi tardivement durant la période médiévale peut paraître quelque peu anachronique ; il s'explique par la conservation des parties supérieures des arcs qui nécessitait de reconstruire ceux-ci de manière quasi-identique. A ce moment-là, le portail central qui permettait d'accèder à la nef de l'église fut établi à l'emplacement de la retombée du doubleau occidental qui fut repris en sous-œuvre et accolé au portail (Ill. 5.18). La construction d'un mur bahut contre la façade orientale de l'église induisit le bouchage des deux baies latérales primitives qui permettaient d'entrer dans l'église.

De manière générale, les aménagements architecturaux observés dans cette phase - durant laquelle les colonnes et chapiteaux d'angles sculptés du rez-de-chaussée ont probablement été recouverts - rappellent la simplicité et la rigueur de l'architecture cistercienne (BRAUNFELS 1972 : 74). Dans l'angle sud-est de la tour, un culot sculpté représentant peut-être un orant (ses mains sont liées) a pu être intégré dans l'angle intérieur du bâtiment durant cette période, mais son faciès assez particulier laisse planer le doute sur sa datation (Ill. 5.24.d). Sa morphologie rappelle celle de certains chapiteaux de l'église Notre-Dame de Fougeray qui datent du 12e siècle. Son style est en tout cas assez éloigné de celui des sculptures du réfectoire du 13e siècle.

Les parois inférieures de la tour ont été reprises sur une élévation de plusieurs mètres et dotées de fenêtres qui apportaient de la lumière à l'intérieur de la tour. La fenêtre méridionale de la façade occidentale est décalée vers le haut d'environ 1,5 m par rapport aux deux autres, ce qui permet de supposer l'aménagement durant cette phase d'un portail d'accès

à la tour à l'emplacement de l'ouverture actuelle. L'existence de ce passage semble confirmée par la gravure de Jorand de 1848 qui représente une porte couverte d'un arc brisé (Ill. 5.1) assez ressemblante à celle de la tour de Saint-Père-en-Vallée à Chartres (Ill. 5.32). Les techniques de construction de ces fenêtres rappellent les ouvertures du cellier dans l'aile nord du cloître (Ill. 7.50). En revanche, les faces extérieures de ces ouvertures et les parements auxquels elles sont liées seraient plutôt de la fin du Moyen Âge (Ill. 5.25.d) ; il s'agirait donc d'une reprise totale du parement extérieur du rez-de-chaussée qui aurait été plaqué sur des maçonneries plus anciennes.

Les modifications apportées au rez-de-chaussée de la tour sont particulièrement bien visibles sur les parements extérieurs à l'ouest et au sud. Les assises des parements extérieurs sont continues jusque dans l'angle sud-est de la tour où elles forment un contrefort massif (Ill. 5.4). Les faces externes des baies du premier niveau ont probablement été reprises et réduites à cette période, notamment les parties supérieures des fenêtres des façades ouest et nord qui furent rebouchées avec un appareillage en pierre de taille similaire[339].

Une phase de reprise du rez-de-chaussée incluant le renforcement des contreforts est également observable sur la façade nord (qui ouvrait sur l'extérieur) de la tour Charlemagne à Saint-Martin de Tours (Ill. 5.32.b). Charles Lelong datait ces aménagements du 12e siècle (LELONG 1986 : 45). A Cormery, il est tentant d'associer ces renforcements à la construction de la flèche, probablement au cours du 12e siècle, ou à l'élévation du réfectoire contre la façade nord de la tour au cours de la première moitié du 13e siècle.

Au cours du 15e siècle, des travaux furent entrepris sur la nef de l'église pour la rehausser, d'après Valérie Mauret-Cribellier qui ne mentionne pas sa source (MAURET-CRIBELLIER 1994 : 129). Ces derniers ne mentionnent pas la tour mais il est cependant tout à fait plausible que les aménagements observés sur cette dernière soient liés à cette grande phase de travaux où l'abbaye fut fortifiée en plusieurs points (*cf.* 8.2). On ne peut d'ailleurs exclure la possibilité de destructions occasionnées par la guerre de Cent ans au cours de laquelle l'abbaye fut occupée par une bande armée dirigée par Basquin du Poncet[340]. La taille étroite des fenêtres, l'étoffement massif des contreforts et l'épaisseur des maçonneries renvoient à une architecture à connotation plutôt défensive pour un édifice ecclésial. Ce

[339] L'existence des linteaux semble liée aux restaurations du 20e siècle où les pierres de taille qui bouchaient la partie supérieure des baies furent retirées. Leur présence est encore visible sur les photos les plus anciennes (Ill. 5.17.a).

[340] « *…contigisse quod quidam qui vocatur Basquinus de Ponceto* […] *Loci ejusdem occupata et in eodem monasterio vestro, et qumpluribus de prioratibus et locis ecclesia, villa et territoriis, eosdem quam plurima incendia…* » (*Cormery*, n° 125).

constat est d'autant plus important que la façade occidentale de la tour constituait l'interface de communication avec les bâtiments claustraux et l'église, une fois le portail d'entrée de l'enceinte monastique franchi.

5.3.6 Etats 4 et 5 : des modifications mineures dans les ouvertures (16e-20e siècles)

Etat 4 (16e-18e siècles) : des modifications mineures

Certains aménagements architecturaux peuvent être rattachés à l'époque moderne. Le portail de communication entre la tour et l'église a été entièrement repris à cette période. Aujourd'hui recouverte par des enduits de l'époque contemporaine, la face interne de ce portail est néanmoins visible sur une photo ancienne (Ill. 5.17.b). Ce dernier est composé de claveaux formant un arc surbaissé ; la morphologie se rapproche de l'architecture du 17e ou du 18e siècle. Il est très probable que certaines réfections de la façade nord remontent à cette période, notamment une grande porte bouchée dans la partie est (Ill. 5.11). L'hypothèse d'une ouverture de cette porte à l'époque contemporaine semble à exclure, les traces des poutres du plancher construit à cette période venant buter contre les claveaux supérieurs de l'arc de la porte. Il est probable que la petite porte chanfreinée située plus à l'ouest n'était plus fonctionnelle à ce moment-là. Les sources textuelles modernes indiquent de nombreux changements concernant les circulations au sein de ces espaces. Après l'introduction de l'abbaye dans la congrégation de Saint-Maur en 1662, une porte d'accès extérieure à la tourelle d'escalier du réfectoire fut percée pour permettre un accès indépendant de l'abbé au grenier qui appartenait à la mense abbatiale tandis que le reste du bâtiment appartenait aux religieux[341].

Etat 5 : la séparation du rez-de-chaussée (19e-20e siècles)

L'abandon de l'abbaye par les religieux à la fin du 18e siècle et la vente des bâtiments à des particuliers entraînèrent de nombreuses modifications au sein de la tour. Un mur de refend orienté est-ouest fut construit dans l'axe de l'arc doubleau au rez-de-chaussée de la tour, transformant la partie sud en espace de circulation et la partie nord en habitation. Le lieu hébergea même un temps la caserne de pompiers (Ill. 5.17.a).

[341] « Concordat pour l'introduction avec Mgr de Béthune le 28 Mars 1662 » (A.D.I.L., H 77 dans MAURET-CRIBELLIER 1994).

5.4 Les fonctions de la tour-porche : un espace dédié à la liturgie ?

La tour-porche de Cormery est représentative du dynamisme architectural de la première moitié du 11e siècle où des avant-nefs d'un genre nouveau furent élevées ; le rôle de ces édifices, appelés dans les textes *galilea* ou *turris,* dans la vie liturgique n'est cependant pas clairement identifié (VERGNOLLE 2009 : 88). Par le passé, ces tours ont été considérées comme un héritage direct des *Westwerke* carolingien du type de celui conservé à Corvey (HEITZ 1980). Les massifs occidentaux de cette période étaient caractérisés par la présence d'un « sanctuaire élevé au-dessus d'une salle basse donnant accès à la nef » (HENRIET 1992 : 124) ; une disposition que l'on retrouve effectivement dans les tours-porches de l'époque romane. Kristina Krüger a cependant montré que ces avant-nefs carolingiennes appartenaient à des édifices de culte bipolaires et abritaient des autels dédiés à la « liturgie monastique quotidienne ou festive » à la différence des édifices romans (KRÜGER 2002 : 414).

5.4.1 Les cérémonies liturgiques en lien avec la tour

La Regularis concordia

Aucun coutumier de Cormery n'est parvenu jusqu'à nous, ce qui ne permet pas de vérifier l'existence d'un autel ni de connaître sa dédicace[342]. La configuration actuelle du premier étage de la tour – assez proche de son état du milieu du 11e siècle – ne permet pas non plus d'identifier un espace réservé à un autel. La dédicace de l'église en 1054 mentionne bien cinq autels, mais ils étaient vraisemblablement tous localisés dans le chevet de l'église (*cf.* 6.3.2). En revanche leurs dédicaces, particulièrement celles de la sainte Croix, de la Vierge et de tous les saints, rappellent une coutume de la *Regularis concordia*[343]ou « après les laudes […] les antiphonaires en l'honneur de la sainte Croix, de la Vierge et la dédicace de l'église, l'ensemble des moines devait se retirer dans une chapelle, située hors du chœur, pour chanter les matines à tous les saints et les louanges aux défunts, avant de revenir dans le chœur pour prime, à l'aube » (FRANZE 2011 : 109). D'après Arnold W. Klukas, l'espace où les moines se retiraient devait être une chapelle assez grande pour les accueillir debout ; il pourrait être situé

[342] Les autels des avant-nefs romanes étaient souvent adressés à Saint-Michel, gardien de l'entrée de l'église (VALLERY-RADOT 1929), tandis que le vocable du Sauveur semble avoir été préféré à l'époque carolingienne. Mais l'autel n'est jamais mentionné dans les coutumiers du 11e siècle (VERGNOLLE 2018 : 127), les dédicaces sont identifiées à partir de sources plus tardives.

[343] C'est à partir du monastère de Fleury que se diffusèrent dans le nord les nouvelles règles et coutumes liturgiques : en Lorraine, en Allemagne et tout particulièrement en Angleterre où fut rédigée la *Regularis concordia*. « La *Regularis concordia* qui dresse un tableau complet des coutumes et pratiques liturgiques des abbayes réformées anglaises peut donc témoigner des pratiques liturgiques en usage à Fleury au milieu du Xe siècle » (FRANZE 2011 : 109).

à un étage supérieur, notamment dans l'entrée de l'église[344]. L'étude architecturale a montré qu'un premier état antérieur à la tour-porche actuelle avait pu exister et que la connection entre l'avant-nef et la nef était probablement passée de trois à deux baies dans le premier quart du 11e siècle. Malgré une certaine réduction de cette interface de communication liée à la construction des doubleaux, la connexion visuelle et sonore entre la chapelle haute de la tour et le chœur de l'église était effective. L'application de la coutume de la *Regularis concordia* était donc tout à fait envisageable dans la configuration de l'espace ecclésial de Cormery au 11e siècle. Cette piste liturgique devra être explorée pour déterminer les liens éventuels entre Cormery et la réforme monastique appliquée à Fleury par Odon de Cluny (ROSE 2008). Les liens entre les deux établissements ont pu être établis en ce qui concerne la sculpture voire la forme globale de la tour-porche que l'on peut considérer comme une « réduction de celle de Gauzlin », à l'exception de la troisième travée (VERGNOLLE 2018 : 163). La diffusion du drame liturgique du « *quem quaeritis* » se serait d'ailleurs propagée au cours du 10e siècle à partir de deux centres : Fleury et Saint-Martial de Limoges (HEITZ 1963 : 201).

La célébration des fêtes pascales

Le rôle des tours-porches romanes dans la célébration du rituel pascal est connu, notamment pour les processions du dimanche des Rameaux qui se terminaient devant le massif occidental de l'église[345]. A Cormery, cette fonction est même marquée de manière monumentale sur la façade d'entrée de la tour-porche par deux frises thématiques que nous avons longuement analysées précédemment : l'entrée du Christ à Jérusalem et probablement les femmes aux tombeaux. L'absence d'autres éléments sculptés à l'extérieur de la tour, à l'exception des parements décoratifs, met particulièrement en relief le programme sculpté des frises qui font référence au début et à la fin de la semaine sainte. A Cormery, un rituel du 15e siècle évoque le passage de la procession du dimanche des Rameaux devant l'église, ce qui reflète probablement des coutumes plus anciennes[346].

---

[344] "While no location is specified, it seems highly probable that the porticus mentioned in the *Regularis Concordia* was a chapel of some ample size at the west end of the church, and since an axial entrance at the west was traditional, this western chapel would more than likely have been at an upper level, over the entrance porch" (KLUKAS 1984 : 86).

[345] « Sans doute les constructions érigées à l'entrée des églises continuaient-elles à jouer, comme auparavant, un rôle essentiel lors des fêtes de Pâques et devenaient-elles pendant quelques jours le tombeau symbolique du Christ » (VERGNOLLE 2009 : 71). Les coutumes de Cluny de 1043 montrent le lien entre la galilée et les processions des fêtes de Rameaux et celle de la Purification de la Vierge (HENRIET 1992 : 124). Voir *Liber tramitis aevi Odolonis abbatis,* éd. P. Dinter, Siegburg, 1980, p. 42 et 69.

[346] *Ordre des offices pour l'abbaye de Cormery*, par Thomas le Breton, 1551, BnF, Ms Lat. 9487, f° 64.

La frise de Cormery rappelle par sa thématique la pratique liturgique de la *Visitatio sepulcri*[347] et le jeu du *quem quaeritis* qui « mime le dialogue de l'ange et des saintes femmes découvrant le tombeau vide du Christ » et se développe à partir du 10e siècle, peut-être à partir de l'abbaye de Gorze en Lorraine (FRANZE 2011 : 110). La rencontre entre les trois femmes et l'ange était mise en scène par les moines qui gagnaient un espace opposé au chœur, la partie ouest de l'église qui symbolisait le sépulcre (FRANZE 2011)[348]. La salle du premier étage de la tour-porche de Cormery pouvait tout à fait être assimilée à ce sépulcre car cet espace était visible de la nef par les deux fenêtres du premier étage. Ces deux baies ne pouvaient pas être plus larges du fait de la technique de couvrement choisie pour l'étage qui s'appuyait sur des doubleaux médians. Même au milieu du 11e siècle, l'architecture de l'espace ecclésial n'était donc pas inadaptée à la tenue de ce drame liturgique. Le positionnement de la tour à l'entrée de l'église renvoie d'ailleurs à la porte du paradis, à celle de la Jérusalem céleste (PALAZZO 2000). Cette évocation est affermie par le foisonnement de motifs végétalisant présents sur les éléments sculptés à tous les niveaux intérieurs de la tour. Des ornementations qui renforcent également les références au Saint-Sépulcre, donnant potentiellement « un cadre général, la scène du jeu pascal » (HEITZ 1963 : 263). Dans l'étude des tours-porches du domaine royal capétien, Cécile Coulangeon a montré que la sculpture de Saint-Benoît-sur-Loire était une exception et que seuls cet édifice et celui de Saint-Germain-des-Près pouvaient avoir été édifiés dans un but principalement liturgique (COULANGEON 2018). Au vue des deux remarques précédentes, la fonction première de la tour porche de Cormery apparait bien être la liturgie.

[347] « Le drame liturgique du *Quem quaeritis* voyait se dérouler le jour du vendredi saint la *depositio*, au cours de laquelle les hosties étaient déposées dans la salle haute du massif occidental. Dans la nuit du samedi au dimanche avait lieu l'*elevatio* : les hosties étaient alors remises sur l'autel majeur du chœur liturgique de l'église. Enfin, au moment de la messe de Pâques, la *visitatio* des trois saintes femmes au tombeau se déroulait parfois dans les tribunes occidentales » (COULANGEON 2018 : 114).

[348] Cette pratique liturgique est également intégrée à la *Regulas Concordia* : « Le chapitre cinquante et un de la règle stipule que, le jour de Pâques et après la lecture de la troisième leçon, quatre moines devaient se rendre à l'ouest. L'un d'entre eux, vêtu de l'aube et figurant l'ange, gagnait furtivement la place du sépulcre, suivi par trois autres moines, vêtus d'une chape et portant des encensoirs, jouant le rôle des saintes femmes venues pour oindre de parfum le corps du Christ. Commençait alors le jeu du *quem quaeritis*. Cet échange terminé, les « saintes femmes » retournaient dans le chœur en chantant : *alleluia. Resurrexit dominus*. L'ange rappelait alors les trois « femmes » en chantant le *Venite et videte locum* et montrait le voile qui entourait la croix, disparue. Après avoir déposé les encensoirs dans le sépulcre, elles faisaient voir le voile à l'ensemble du clergé et, voyant le Christ ressuscité, elles chantaient *Surrexit Dominus de sepulchro* » (FRANZE 2011 : 110).

5.4.2 Quelle réforme monastique ?

L'impact de la réforme monastique du 10e siècle à Cormery est peu renseigné par les sources écrites. L'absence de coutumier pour les monastères ligériens – à l'exception de Marmoutier[349] – rend délicate l'appréhension de l'adoption des observances clunisiennes. Le monastère de Cormery se serait auto-reformé autour de 965 avant d'adopter les coutumes clunisiennes sous l'abbatiat de l'abbé Thibaud qui était de la parentèle des comtes d'Anjou et un disciple de Maïeul de Cluny[350]. C'est d'ailleurs Maïeul qui se rendit à Marmoutier avec treize moines pour restaurer la vie monastique en 982 à la demande du comte de Blois Eudes Ier (FOULON 2008 : 76). Auparavant cette parentèle avait fait appel à Fleury pour réformer d'autres monastères sous son influence (Saint-Père de Chartres, Saint-Florent de Saumur), comme la maison d'Anjou qui avait fait adopter l'observance de Fleury à Saint-Aubin d'Angers et Bonneval. L'abbaye de Fleury conserva cependant des coutumes propres lors de l'adoption des observances clunisiennes, particulièrement en ce qui concernait la place du prieur dans la hiérarchie monastique, considéré comme le second de l'abbé. A Cormery, la présence d'un doyen à la place du prieur pourrait témoigner de la subsistance « d'éléments autochtones » d'après Hervé Foulon (FOULON 2008 : 77).

De nouvelles fonctions liturgiques

A Cormery, la construction des doubleaux au premier étage induisit un rétrécissement des ouvertures vers la nef, sans que l'on puisse pour autant y voir une volonté de complètement cloisonner cet espace de la nef au cours du 11e siècle. L'absence de tout autel et de toute mention de dédicace attribuable à cet espace rend l'hypothèse d'une chapelle incertaine. A Saint-Mexme de Chinon, les communications entre la tribune haute du narthex qui était dépourvu d'autel et la nef étaient également réduites et rendent incertaines les fonctionnalités liturgiques, notamment le déroulement de processions (LORANS 2006 : 67-68).

Certaines caractéristiques architecturales peuvent cependant interroger sur l'adoption de certaines coutumes liturgiques clunisiennes plus intimes. L'accès au premier niveau de la tour se faisait par un escalier à vis de Saint-Gilles hors d'œuvre très étroit qui ne permettait pas à deux personnes de se croiser, ce qui n'est pas le cas à Saint-Benoît-sur-Loire où l'étage est desservi par deux escaliers. A Cormery, la configuration des lieux excluait la tenue de processions avec des groupes importants de personnes mais appelait plutôt à des rituels plus

[349] Ce document fera l'objet d'une traduction et d'une étude détaillée dans le cadre de l'ANR Coenotur dirigée depuis 2019 par Elisabeth Lorans et Philip Depreux.
[350] Voir OURY 1975 : 54-58 ; voir (FOULON 2008).

individuels[351] comme ceux de la prière pour les défunts qui visaient à accompagner le transit de l'âme[352]. Les prêtres se succédaient à l'autel de la chapelle haute pour célébrer les messes de manière continue. Cette fonction était assumée par les galilées dans la Bourgogne clunisienne à partir du milieu du 11e siècle[353]. La construction d'édifices à deux niveaux en amont de l'église comme à Tournus aurait permis d'éloigner ces messes permanentes du chœur des moines où se déroulait la liturgie monastique journalière (KRÜGER 2002). Eliane Vergnolle estime qu'à Saint-Benoît-sur-Loire, le premier étage de la tour-porche a pu jouer ce rôle de galilée, notamment au regard du programme sculpté des chapiteaux qui montre des moines en prière et des martyrs. L'absence d'usage de ce terme dans les sources écrites serait simplement liée à l'antériorité de la construction ligérienne par rapport à celle de Cluny (VERGNOLLE 2016). Le même constat peut être effectué pour Cormery ; il n'y a aucune mention de *galilée* parmi les quelques textes du 11e siècle. Néanmoins l'usage du premier niveau de la tour de Cormery pour la prière aux morts n'est pas à exclure à partir du milieu du 11e siècle malgré l'absence de toute trace ou mention d'autel.

Conclusion

D'autres aspects liés à l'architecture de cette tour pourraient être évoqués, notamment la présence des cloches qui annonçaient les différents offices liturgiques organisant la vie monastique. Elles étaient généralement situées en hauteur et donnaient sur l'extérieur afin d'être largement audibles aux alentours. Il est probable qu'elles temporisaient également la vie des laïcs qui habitaient dans le bourg monastique et qu'elles jouaient un rôle essentiel dans la célébration de l'eucharistie à partir du milieu du 11e siècle (HEBER-SUFFRIN 1996 : 54). L'existence d'un beffroi sur la tour de Cormery semble assurée par l'édification de la flèche au cours du 12e siècle (*cf.* 5.2.4). Cette fonction était assurée au second niveau de l'édifice au milieu du 11e siècle. Il est même probable que la surélévation de la tour à cette période était liée à cette fonction de clocher et au besoin d'élargir la portée des

[351] La configuration de l'espace ne s'oppose cependant pas au déroulement du théâtre liturgique qui aurait évolué vers une version passive au cours du 10e siècle. « L'acteur d'antan devient spectateur, la représentation liturgique échoit à quelques-uns, plus spécialement préparés à cette tâche » (HEITZ 1963 : 175-176).

[352] « L'extension de la mémoire des morts sous Odilon, bien connue depuis longtemps, ne s'est pas limitée à l'instauration de la commémoration de tous les défunts le 2 novembre, mais consiste avant tout dans une multiplication des messes pour les morts. Pour chaque moine décédé à Cluny ou dans un autre établissement clunisien, trente messes sont dites dans les trentes jours qui suivent son décès. Chaque année, le jour de sa mort, une messe anniversaire est célébrée pour lui et un pauvre est entretenu à sa place » (KRÜGER 2002 : 422).

[353] Le premier édifice appelé ainsi dans les textes semble être l'avant-nef de Cluny II sous l'abbatiat d'Odilon (KRÜGER 2002 : 420).

cloches[354]. L'existence d'un beffroi au niveau de la toiture du premier étage durant le premier quart du 11e siècle ne peut également être rejetée du fait de la présence de trous sous la corniche du premier niveau sur la face ouest et de baies géminées sur la face nord qui n'était peut-être pas aveugle dans un état antérieur (*cf.* 5.1.3). Pour les tours-clochers du domaine capétien, les bais géminées des façades témoignent de cette fonction précoce de beffroi aux 10e-11e siècles avant la surélévation de ces tours (COULANGEON 2018 : 116). Certains éléments de la tour restent encore incompris, notamment la fonction des deux baies (EA 2013 et EA 2040) situées sur la façade orientale au premier niveau de la tour ; un rôle d'accès semble à exclure du fait de la présence du mur occidental de l'église que l'on suppose antérieur au 11e siècle.

En conclusion, la mise en œuvre de la tour-porche de Cormery peut également être associée à la diffusion des *turris* aristocratiques qui apparaissent notamment en Bourgogne à partir du milieu du 10e siècle. Ces édifices constituaient des marques de pouvoir monumentales des élites aristocratiques (SAPIN 2013a : 431). L'utilisation de techniques de construction similaires renvoie à une architecture ostentatoire où le moyen appareil et la pierre de taille sont employés à partir de l'an mil comme dans la tour maîtresse de Loches (MESQUI 1998). Le choix de la pierre de taille fut également favorisé par les souverains capétiens pour la cathédrale d'Orléans, la tour-porche de Saint-Germain-des-Prés (COULANGEON 2018 : 117) ou encore celle de Saint-Benoît-sur-Loire où le bâtiment peut être envisagé comme « l'expression d'une ambition toute princière » (VERGNOLLE 2018 : 94). Pour cet édifice, les pierres de construction furent acheminées de carrières du Nivernais (PRIGENT 2004) alors qu'à Cormery un matériau de construction de qualité moyenne, situé dans des carrières proches, a été préféré. L'usage de cette pierre en travertin se retrouve également dans la tour-maîtresse de Montbazon qui n'est pas entièrement composée de pierres de taille, à l'instar de celle de Langeais et contrairement à celle de Loches, mais renvoie néanmoins à l'expression monumentale de la puissance aristocratique.

Depuis le 10e siècle, l'abbaye de Cormery était probablement sous l'influence des Ingelgériens (GUILLOT 1972). En l'an 1007, une charte de Robert le Pieux confirme la possession du monastère à Foulques Nerra, comte d'Anjou[355], connu comme grand bâtisseur : Langeais, Loches, Montbazon, Montrichard, Chinon, Saint-Christophe ou encore le monastère

[354] « Aussi le son des cloches doit-il être porté le plus loin possible, ce qui nécessite des beffrois s'élevant haut au-dessus des toitures de l'église » (VERGNOLLE 2009 : 132).
[355] *Cormery*, n° XXXII.

de Beaulieu-lès-Loches pour ne citer que ceux-là (DEYRES 1974). Le rôle joué par le monastère de Cormery dans cette politique territoriale est finalement assez mal connu mais il semble possible d'associer la construction de la tour-porche de Cormery, au début du 11e siècle, à la pression des comtes d'Anjou sur le comté de Touraine. Pour autant, Foulques Nerra ne se fit pas inhumer à Cormery mais dans le monastère qu'il avait fondé à Beaulieu-lès-Loches, un peu plus en amont dans la vallée de l'Indre, en face du château de Loches dont il avait fait édifier la tour-maîtresse.

Chapitre 6 - L'église abbatiale du 11e au 18e siècle

Les chapitres 4 et 5 ont principalement concerné les parties occidentales de l'église abbatiale où les vestiges du haut Moyen Âge sont mêlés à la tour-porche bâtie au 11e siècle. Dans ce sixième chapitre, nous allons aborder l'édifice sur toute son emprise en commençant par la façade occidentale et la nef, puis le transept avant de terminer par le chevet (Ill. 6.1). Sur les plans du 17e siècle (Ill. 6.2 et Ill. 6.3), l'organisation de l'église est la suivante : une nef entourée de bas-côté sur une largeur de 23 m, un transept saillant d'une longueur de 41 m qui ouvrait sur un chevet doté de deux chapelles latérales et de trois chapelles échelonnées. Le bâtiment mesurait presque 70 m de long sans compter la tour Saint-Paul. Après la vente de l'abbaye au 19e siècle, une rue fut percée à travers l'ancienne nef et des habitations furent construites au sein des collatéraux. Les maçonneries du mur gouttereau nord de l'église sont encore bien visibles, mais celles du bas-côté sud sont en grande partie cachées par les habitations actuelles. La croisée du transept a disparu mais les extrémités nord et sud sont en partie conservées : au 19e siècle, le bras gauche fut transformé en halle aux moutons et recouvert d'une toiture et le bras droit fut transformé en habitation sur trois niveaux. De nombreux éléments architecturaux remontent au 11e siècle, ce qui n'est pas le cas des parties orientales de l'église qui ont été totalement détruites à l'exception de la chapelle septentrionale du chevet qui fut construite aux 13e-14e siècles. Le croisement des sources textuelles, planimétriques et iconographiques des périodes médiévale et moderne permettra de compléter l'analyse architecturale en soulevant notamment des problématiques spatiales liées aux aspects liturgiques et funéraires.

6.1 La façade occidentale et la nef

L'église abbatiale de Cormery n'a pas fait l'objet d'un intérêt scientifique aussi important que la tour Saint-Paul du fait de son faible état de conservation. La présence de vestiges de la façade occidentale du bâtiment contre la tour et la conservation des murs gouttereaux a néanmoins conduit certains érudits comme Octave Bobeau à proposer des restitutions de l'édifice ecclésial avec sa façade pour les périodes carolingiennes et romanes (BOBEAU 1908 : 351). Par la suite, Frédéric Lesueur en 1949, Charles Lelong en 1966 ou encore May Vieillard-Troiekouroff en 1967 ont publié des articles portant sur les vestiges de

l'abbatiale. Les éléments architecturaux préservés sont généralement associés à l'église mentionnée dans l'acte de dédicace de 1054 qui évoque la destruction et la reconstruction de l'édifice de culte[356]. La construction du bâtiment a été initiée par l'abbé Robert (1026-1041) ; il a été consacré par l'archevêque de Tours Barthélemy de Faye le 13 novembre 1054 sous l'abbatiat de Robert II (1047-1060) qui était le frère de l'écolâtre Bernard d'Angers (VIEILLARD-TROIEKOUROFF 1967). L'influence des comtes d'Anjou (et de Tours après 1044), que nous avons déjà évoquée précédemment pour la tour-porche, est également perceptible au sein de l'acte qui mentionne Geoffroy II Martel, fils de Foulques Nerra[357].

L'ampleur de la documentation archéologique ne nous permettra pas d'étudier les vestiges architecturaux en élévation à la même échelle d'analyse que la tour-porche. Mais ce chapitre permettra de dresser une synthèse des connaissances architecturales sur l'édifice, et de mener dans le futur des études de bâti plus fines sur certains éléments en élévation. Les vestiges de la façade occidentale et de la nef, que nous allons traiter dans une première partie, sont majoritairement de l'époque romane et caractérisés par des maçonneries en petit appareil ; le transept et le chœur ont en revanche fait l'objet d'importants réaménagements au cours des périodes médiévale et moderne.

6.1.1 La façade occidentale de l'église du 11e siècle

Les vestiges de la façade de l'église occidentale en lien avec la tour-porche ont déjà été évoqués à plusieurs reprises dans les chapitres précédents mais les maçonneries situées dans le prolongement de la façade, au nord et au sud, n'ont pas encore été présentées. Situées sur des parcelles privées, elles n'ont pas fait l'objet d'un relevé de bâti exhaustif durant la phase d'acquisition des données.

Les maçonneries de la façade occidentale en partie sud : l'oculus et le portail du bas-côté

Les maçonneries de la façade romane situées dans cette zone sont encore en élévation sur plusieurs mètres, entre le contrefort de la façade carolingienne en tuffeau blanc (EA 2055) et le contrefort en moyen appareil de travertin plus au sud (EA 2056) (Ill. 4.15). Le portail sculpté de l'entrée du bas-côté sud de l'église est encore en place (EA 2057) ; au

[356] « *Quam pro aliis causis, quas enumerare superfluum nobis videtur, pene ad solum usque dirutum est, atque a bonae memoriae Roberto abbate, successore Richardi, prudentissimi abbatis, reaedificatum et amplioribus spaciis, ut modo cernitur, dilatatum est* » (*Cormery*, n° 35).

[357] « *gubernante etiam sub ipso tempore Francorum monarchiam gloriose rege Henrico, Roberti regis filio, florente quoque in principatu tam in Andecava regione quam in Turonica, bellicosissimo comite Gauffredo, Fulconis comitis filio, illius videlicet Fulconis qui obiit peregre dum reverteretur a sepulcro domini* » (*Cormery*, n° 35).

dessus un *oculus* (EA 2032) bouché est visible de part et d'autre du mur. Les claveaux de cette ouverture alternent des pierres en tuffeau et en travertin. Le lien avec le parement en moyen appareil de travertin (UC 20027) en connexion avec la tour n'est pas établi du fait de la présence d'un appareil de moellons noyés dans du mortier (UC 20051) mais les caractéristiques de cette ouverture permettent de l'associer à un état du 11e siècle (Ill. 6.4.e). Au-dessous et au sud de cette ouverture, des maçonneries en petit appareil de moellons équarris aux assises régulières sont visibles (Ill. 4.15). Un relevé pierre-à-pierre serait nécessaire pour étudier précisément le parement car certaines assises constituées de pierres posées de champs pourraient être antérieures au 11e siècle. Les autres maçonneries en petit appareil de moellons en travertin et calcaire peuvent en revanche être attribuées courant du 11e siècle.

Le portail d'entrée sculpté du bas-côté sud de l'église (EA 2057) a toujours été interprété comme un aménagement postérieur à la phase de construction de l'église au 11e siècle d'après des critères morphologiques (Ill. 6.4.c et d). En 1908, Octave Bobeau a proposé une datation du 12e siècle car l'ornementation des voussures et des claveaux supérieurs serait similaire à certains éléments de l'église Notre-Dame-de-Fougeray à Cormery qui est datée du 12e siècle[358]. Cet argumentaire est répété de manière identique par Charles Lelong (LELONG 1966 : 383) puis Valérie Mauret-Cribellier qui considère le portail comme un remaniement du 12e siècle du fait de son décor (MAURET-CRIBELLIER 1994 : 125). Il apparaît aujourd'hui difficile de dater ce portail du 12e siècle uniquement d'après des critères morphologiques. La qualité de la sculpture romane des chapiteaux de la tour-porche a longtemps amené les chercheurs à rejeter des datations jugées trop hautes. La proximité stylistique établie avec l'église Notre-Dame-de-Fougeray, en ce qui concerne le décor de palmettes et de rinceaux, ne permet pas pour autant d'exclure une datation antérieure au 12e siècle. En revanche, il apparaît probable que le portail a été aménagé après la construction du mur en moyen appareil de travertin : sur la face externe un trait de sabre témoignant d'une réfection est en effet visible au sein des maçonneries de la partie supérieure du portail tandis que le parement en moyen appareil de travertin a été buché dans la partie droite pour intégrer l'archivolte du portail (Ill. 6.4.c). Sur le revers du portail sont conservés les claveaux en calcaire blanc qui forment l'arc supérieur du portail (Ill. 6.4.a et b). A certains endroits, les

[358] « Cette porte, englobée à l'heure actuelle dans une petite construction moderne, provient, croyons-nous, d'une restauration du XIIe siècle. Elle ne peut, en effet, malgré son aspect archaïque, être antérieure à cette période, en raison de ses joints étroits et de son ornementation dont certains motifs, comme les palmettes, se retrouvent, au XIIe siècle, dans l'église Notre-Dame-de-Fougeray, à Cormery » (BOBEAU 1908 : 350).

joints entre les pierres sont soulignés par un enduit rouge assez fin. Les traces d'outils sont bien visibles à la surface des pierres qui ont été taillées à l'aide d'un marteau taillant. L'effet d'éventail créé par les traces et l'irrégularité des layages diagonaux sont caractéristiques de la période romane. On retrouve ce type de finition sur les pierres de la tour-porche de Saint-Benoît-sur-Loire au début du 11e siècle (VERGNOLLE 2018 : 101).

L'édification de ce portail est vraisemblablement postérieure à l'aménagement de la portion méridionale de la façade de l'église. Au vu des éléments présentés plus haut, on peut supposer que celui-ci a été construit durant la seconde moitié du 11e siècle, sans pouvoir exclure totalement la première moitié du 12e siècle. La présence d'éléments architecturaux de l'époque carolingienne au sein de la façade nécessiterait la mise en place de relevés précis pour différencier les phases successives de réfection et affiner la datation du portail[359].

Les maçonneries de la façade occidentale en partie nord

Seule une campagne photographique et un relevé lasergrammétique de faible résolution ont été menés dans la zone méridionale de l'église abbatiale[360]. Dans cette partie, le mur primitif semble avoir été entièrement repris. Le départ des grandes arcades est encore en place au sein de la façade et chaîné avec un parement en moyen appareil (UC 20052) qui appartient au mur occidental (Ill. 6.5.a). Ces maçonneries sont vraisemblablement contemporaines car elles ont été construites avec le même type d'appareil et présentent des assises alignées. En revanche, le reste du mur est construit avec un appareillage mixte non assisé (UC 20053) principalement composé de matériaux de récupération : moellons en travertin, en calcaire, en silex ou en tuffeau. Son aménagement est probablement postérieur à la période médiévale, peut-être en lien avec l'aménagement de l'escalier qui desservait une cave à vin au cours du 19e siècle.

Les traces de la toiture de l'église sur la façade

L'empreinte de toiture la plus basse (EA 2036) a été associée à au bâtiment ecclésial de l'époque carolingienne dans les chapitres précédents. Une autre trace de toiture (EA 2037) située quelques mètres au-dessus appartient probablement à l'église romane (Ill. 5.7). Les traces de cette toiture sont assez bien visibles au niveau des contreforts 2033 et 2035, tout

[359] Le cas de figure rappelle sur de nombreux points celui du portail de l'église Notre-Dame-de-Sérignac en Aquitaine, daté par sa modénature entre la fin du 11e et le début du 12e siècle (GENSBEITEL et DUMAINE-LEVEQUE 2017 : 171).
[360] La commune de Cormery est en phase dacquisition de cette parcelle, ce qui permettra dans un futur proche d'y mener de nouvelles investigations archéologiques.

particulièrement celle du faîtage qui devait s'appuyer sur le contrefort situé entre les baies 2027 et 2028 du second étage de la tour. Un troisième état de la toiture a probablement existé à une hauteur légèrement supérieure (Ill. 6.5.b) ; on peut remarquer sa trace au nord au niveau du contrefort 2035, à la limite entre les deux niveaux de la tour (EA 2038). Ce rehaussement du couvrement est probablement lié à un important réaménagement de la charpente de la nef durant la période médiévale. Cet état de la toiture est en tout cas postérieur à la mise en œuvre de la flèche de la tour Saint-Paul, datable par la morphologie de ses galbes de la première moitié du 12e siècle. Les traces identifiées sur la tour correspondent au faîtage de la toiture représenté sur la vue de Gaignières (Ill. 6.5.c).

6.1.2 Les vestiges de la nef du 11e siècle

Les vestiges architecturaux en élévation de la nef de Cormery sont principalement localisés dans l'emprise des bas-côtés. Ils ont été intégrés aux habitations construites sur l'emprise de l'église au cours du 19e siècle, ce qui a permis leur conservation (Ill. 6.6). Ils ont été interprétés comme des maçonneries de l'église carolingienne par Octave Bobeau (BOBEAU 1908 : 354) jusqu'à ce que Frédéric Lesueur identifie les colonnes engagées du mur gouttereau sud comme des témoignages du 11e siècle (LESUEUR 1949 : 96).

Le bas-côté sud

Le mur gouttereau du collatéral est encore en place dans l'angle sud-ouest. Un cordon de damier caractéristique des 11e-12e siècles et des maçonneries en moyen appareil avaient été observés sur la partie extérieure de cette façade au début du siècle (BOBEAU 1908 : 351). Ce dernier faisait probablement référence à des vestiges situés au 14 rue de l'abbaye (Ill. 6.7.e et f). Le type de matériaux et d'appareillage ne permettent pas de certifier une datation de l'époque romane : il pourrait s'agir d'une réfection ultérieure. Quant au cordon de damier, il a probablement disparu car il n'a pas pu être identifié (LELONG 1966 : 383).

En revanche l'unique colonne engagée (EA 2058) rescapée de la nef peut toujours être observée au n° 10 rue de l'abbaye (Ill. 6.7.d). Les tambours et demi-tambours sont constitués de pierre de taille en calcaire dur et en tuffeau blanc ; ils ont fait l'objet d'une importante restauration qui a impliqué une reprise complète des joints. Les maçonneries du dosseret sont composées de matériaux similaires et les assises sont alignées avec celles de la colonne. A environ 1 m à l'ouest de celle-ci s'ouvrait une fenêtre (EA 2059) qui était accostée de colonnettes dont il ne reste qu'une base, de part et d'autre d'un mur de refend qui rend la restitution de cette structure très difficile (Ill. 6.7.a). Selon Charles Lelong, une fenêtre

similaire à celle que nous décrivons était visible à l'est de la colonne engagée dans les années 1960 (LELONG 1966 : 383). Les relevés lasergrammétriques permettent d'estimer le départ de la fenêtre à 2,5 m du sol actuel tandis que sa hauteur était supérieure à 2,2 m. La base de la colonnette orientale (EA 2060) est encore conservée au sein de l'habitation de la rue de l'abbaye ; elle est agrémentée d'un décor de griffes fleuronnées et de volutes enroulées qui rappelle fortement les motifs développés à l'abbaye de Flavigny au cours du 11e siècle (Ill. 6.7.c) (SAPIN 1999 : 110). L'emplacement de la colonnette occidentale est encore visible mais sa base, observée par Charles Lelong, n'a pas pu être retrouvée (Ill. 6.7.a)[361]. Les maçonneries qui encadrent les fenêtres sont constituées de blocs en moyen appareil de calcaire dur qui ne semble pas être du travertin. Le layage de ces pierres – des traces diagonales réalisées au marteau taillant – reste en adéquation avec la période romane.

Le chaînage en moyen appareil de l'angle sud-ouest de la nef est encore en place, mais une partie des maçonneries a été arrachée sur toute la hauteur du mur (Ill. 6.7.a) ; il pourrait s'agir de l'emplacement d'une colonne engagée aujourd'hui disparue (EA 2061). Le mur situé entre la fenêtre (EA 2059) et la maçonnerie arrachée (EA 2061) est recouvert d'un enduit blanc mais ce dernier est en partie effrité sur une hauteur d'un mètre, ce qui nous permet d'observer le parement intérieur (UC 20054). Celui-ci est constitué d'un petit appareil de moellons de travertin assisés de manière régulière au sein d'un mortier jaune orange composé d'éléments alluvionnaires assez grossiers. Les moellons taillés sont d'un gabarit plus important, exclusivement en travertin sur la partie observée et insérés au sein d'un abondant liant. Les hauteurs et les longueurs des pierres présentent des valeurs assez dispersées ; elles sont parfois posées à plat ou de champs. Cette technique de construction est courante pour la période romane, notamment dans la première moitié du 11e siècle où l'usage du moyen appareil n'était pas aussi développé qu'au 12e siècle. Cet appareillage est très différent du parement de la façade de l'église carolingienne (UC 20021 et 20020) et se distingue du petit appareil en moellons de tradition antique (Ill. 4.12). On peut le rapprocher du second type de moellons qui apparaît dans la première moitié du 11e siècle et qui présente une « hétérogénéité assez marquée des dimensions des éléments » et un assisage souvent désorganisé (PRIGENT 2012 : 199-201). Les assises ont cependant été conservées sur le parement observé à Cormery ; le cas est assez proche de celui de la nef de Saint-Savin-sur-

[361] « L'une se compose de deux tores de même calibre séparés par une rainure ; le tore inférieur, légèrement débordant, repose sur une plinthe chanfreinée aux angles abattus, dont le type se retrouve à la tour Saint-Paul » (LELONG 1966 : 384).

Gartempe construite dans le dernier quart du 11e siècle. L'emploi des deux techniques de construction – pierre de taille et petit appareil de moellons – au sein du même bâtiment, comme ici à Cormery, se retrouve aussi à l'église Saint-Martin d'Angers ou à la résidence des comtes d'Anjou à Tours.

Les chapiteaux déposés du bas-côté sud

Au début du 20e siècle, Octave Bobeau décrivit deux chapiteaux figurés encore en place au-dessus de deux colonnes engagées (BOBEAU 1908 : 351). Une de ces colonnes existe toujours, elle a été évoquée dans la sous-partie précédente (EA 2058) mais l'autre a aujourd'hui disparu. Le chapiteau en meilleur état, à colonnettes et candélabres (EA 2063), est probablement toujours conservé au sein des collections de la Société Archéologique de Touraine (Ill. 6.8.a et b). Le second, à quatre personnages (EA 2062), est porté disparu en l'état actuel des connaissances (Ill. 6.8.d)[362]. Les photos et descriptions de ces chapiteaux ont heureusement été publiées par Charles Lelong et May Vieillard-Troiekouroff dans les années soixante (LELONG 1966, VIEILLARD-TROIEKOUROFF 1967). La photo de ce chapiteau (EA 2062) et le relevé réalisé par Octave Bobeau ne permettent pas de proposer une analyse précise de la sculpture qui est assez dégradée (Ill. 6.8.c). Quatre personnages seraient présents d'après Charles Lelong. Le personnage de droite est le mieux visible, il est vêtu d'une courte tunique aux plis bien définis et porte des chaussures, ce qui en fait probablement un personnage laïc. Ce dernier tend les bras vers un personnage central qui a le dos tourné ; ses pieds sont en effet dirigés vers l'intérieur. D'après Charles Lelong, ce personnage central enlacerait un autre individu ; May Vieillard-Troïekouroff y voyait plutôt la dépouille d'un lion (VIEILLARD-TROIEKOUROFF 1967 : 49). Le quatrième personnage n'est pas visible sur les photos, il est décrit ainsi par Charles Lelong : « un autre paraît s'éloigner, qui semble complètement nu et porte la main sur le bas du ventre » (LELONG 1966 : 387). La thématique de ce chapiteau n'est pas encore identifiée, mais la morphologie des personnages rappelle celle de la sculpture de Saint-Benoît-sur-Loire ou encore le chapiteau du premier niveau de la tour Charlemagne de Saint-Martin de Tours.

L'autre chapiteau figuré, à colonnettes et candélabres (EA 2063), est beaucoup mieux conservé et mieux documenté. L'axe central est occupé par la tête d'un animal ou d'un monstre qui tient dans sa gueule deux grosses cordes ; deux colonnettes annelées sont situées sur les côtés et supportent les volutes qui sont affrontées dans les angles. Des candélabres

[362] Charles Lelong évoque en 1966 un dépôt prévu au sein du « Musée lapidaire de Cormery ». Il n'est en tout cas pas présent dans le dépôt lapidaire conservé au sein de l'abbaye même.

situés à côté des colonnettes accentuent l'effet de verticalité. Enfin, des tiges supportent les volutes dans les angles ; elles sont soutenues par un personnage en tunique courte à droite et un individu portant une robe (un religieux ou une femme) à gauche dont les mains et les bras sont disproportionnés. Sur la face droite du chapiteau, un visage humain est sculpté à la place du cartouche qui par son positionnement et sa morphologie rappelle clairement le visage du chapiteau du rez-de-chaussée de la tour-porche. Le caractère fonctionnel du chapiteau est mis en valeur par les personnages qui supportent dans les angles les axes verticaux. Le parallèle peut une nouvelle fois être effectué avec la sculpture de Saint-Benoît-sur-Loire qui aurait constitué l'espace de création d'une nouvelle dynamique stylistique. Cette remarque renvoie également aux questions de transmission des modèles et de circulation des sculpteurs entre les chantiers[363].

Le bas-côté nord

Le mur gouttereau du collatéral nord (M 229) est presque conservé dans son intégralité, il a cependant fait l'objet de multiples réfections au cours des siècles passés. L'inventaire du bâti mené en 2017 a permis d'identifier la portion ouest de ce mur au sein d'une parcelle privée (Ill. 6.6). Un relevé lasergrammétrique et des prises de vues photographiques ont pu y être menés durant une journée. La partie est du mur gouttereau est quant à elle accessible de la galerie nord du cloître qui a fait l'objet d'un sondage archéologique en 2017 (Ill. 4.1).

Les maçonneries du mur gouttereau situées dans la partie ouest sont très bien conservées ; elles étaient probablement recouvertes d'un enduit par le passé (Ill. 6.9). Le mur est constitué d'un petit appareil assisé qui alterne avec des zones en moyen appareil larges d'un mètre (UC 20056, 20057 et 20058). Ce moyen appareil en travertin n'est pas maçonné avec soin : les joints sont parfois presque secs ou inversement assez épais pour égaliser les hauteurs. Les lignes d'assises ne sont pas respectées et les gabarits de pierres assez variables. Mais ces trois unités de construction sont pleinement intégrées au sein du mur sur toute sa hauteur et sont clairement contemporaines du petit appareil assisé qui présente des différences avec celui observé dans le bas-côté sud (UC 20054, Ill. 6.7a). Les pierres sont principalement

[363] « […] la complexité tient en partie à la circulation des sculpteurs d'un chantier à l'autre, chacun d'entre eux arrivant avec son propre bagage culturel. En une génération, il en est résulté un *melting pot* dans lequel les tenants et les aboutissants sont d'autant plus difficiles à discerner que ce mélange s'opéra dans un milieu culturellement homogène. Deux données nous font particulièrement défaut : la connaissance d'ensemble ayant servi de creuset – Saint-Martin de Tours est un bon candidat à ce rôle – et, surtout, celle des intermédiaires graphiques qui ont certainement existé et permis aux modèles de passer de chantier en chantier » (VERGNOLLE 2018 : 168).

constituées de travertin, mais on retrouve également du calcaire orange dur et du tuffeau (UC 20059 et 20060). Les modules de pierres varient et il y a probablement du réemploi mais les assises sont très bien respectées. La plupart des moellons sont taillés de manière cubique ou allongée ; ils sont posés à plat ou disposés de champs. La mise en œuvre est sensiblement similaire aux parties les plus anciennes de la tour maîtresse de Langeais qui est datée du début du 11e siècle (IMPEY et LORANS 1998 : 31-32).

A Cormery, le maintien des assises plaide également pour une date de construction précoce au cours du 11e siècle en adéquation avec l'hypothèse d'un édifice achevé lors de la dédicace de 1054. Une datation du 10e siècle ne peut pas être complètement exclue sur une partie du mur gouttereau nord (UC 20060) car les assises sont mieux définies que sur la partie ouest du mur nord (UC 20059) ou sur le parement du mur du collatéral sud (UC 20054). Les gabarits des pierres sont moins importants voire similaires à celui du petit appareil de moellons à l'antique dans la partie inférieure (UC 20063, Ill. 6.9). Les constructeurs du 11e siècle se seraient-ils appuyés sur une maçonnerie de l'édifice de culte antérieur ? L'étude fine de cette maçonnerie et la mise en place de sondages archéologiques au sein de cet espace – prévues en 2020 – permettront probablement d'apporter des éléments de réponse un peu moins vagues.

L'absence de colonnes engagées similaires à celles que nous avons pu observer sur le collatéral sud interroge ; ont-elles disparu ou doit-on douter de leur existence ? Des traces d'arrachement de maçonnerie sont observables à environ 4,5 m de la façade de l'église (UC 20061), mais il faudrait effectuer une étude des élévations plus précise pour affiner cette analyse : le parement en moyen appareil situé à droite (UC 20057) de la porte a peut-être été remonté à une date ultérieure au 11e siècle. Le rôle de ces maçonneries en moyen appareil semble en tout cas comparable à celui de contreforts internes qui jouaient le rôle de raidisseurs dans les édifices de petit appareil de moellons (PRIGENT et SAPIN 1999 : 108). Au même niveau que l'UC 20057, le parement externe (du côté du cloître) est accolé d'un contrefort (EA 2064) qui est encore en élévation (Ill. 6.10). Il vient épauler le mur du collatéral dont les parements sont constitués de petit appareil de travertin (UC 20093, 20094 et 20095). Le contrefort est constitué de pierres de taille allongées en moyen appareil de tuffeau dont la mise en œuvre est liée à une reprise postérieure au 11e siècle. Le même phénomène est observable sur les trois autres contreforts du mur gouttereau conservé dans la galerie sud du cloître (EA 1002, 1003 et 1020). Sur chacun des éléments, la phase de reprise est clairement visible au niveau de l'appui de la charpente de la galerie (Ill. 6.12.a).

Les maçonneries situées au-dessus de cette limite sont en moyen appareil de travertin dont les hauteurs ne sont pas totalement homogènes (UC 10100, 10101 et 10102). Les parties inférieures des contreforts sont composées de pierres de matériaux divers (travertin, tuffeau blanc, calcaire dur) qui témoignent d'une reprise architecturale postérieure à la construction du mur ; les dimensions initiales des contreforts furent cependant conservées. On peut par ailleurs remarquer leur faible épaisseur, assez caractéristique des techniques de construction de la première moitié du 11e siècle où le moyen appareil fut utilisé en tant qu'élément structurant au sein du mur[364].

Les maçonneries du mur gouttereau situées entre les contreforts, auxquels ils sont chaînés, peuvent être observées à de nombreux endroits du parement où l'enduit s'est détaché. La mise en œuvre est en tout point similaire à l'appareil précédemment observé sur la portion occidentale du mur (Ill. 6.10) : de petits modules bien assisés en tuffeau et travertin. On peut observer ces derniers jusqu'à la limite supérieure du mur, à environ sept mètres de haut. La partie du mur en *opus incertum* située la plus à l'est a probablement fait l'objet d'une reprise de son parement à une époque ultérieure. Les fondations de ce mur gouttereau n'ont pas pu être observées directement lors du sondage réalisé en 2017 ; en revanche une maçonnerie d'un bâtiment du haut Moyen Âge fut utilisée pour la construction du contrefort 1002 (Ill. 4.7). Le sol en mortier de tuileau rose (UC 10054) découvert au sein du sondage a un temps été identifié comme le niveau de sol de la galerie du cloître de l'époque romane, mais son appartenance à des phases carolingiennes a finalement été établie (*cf.* 4.2).

Cette réévaluation chronologique nous amène également à interpréter différement le niveau de sol en carreaux de tomettes (UC 10005) retrouvé dans le sondage de la galerie (Ill. 6.12.a). Celui-ci avait été associé à un aménagement de l'époque moderne pour deux raisons : la découverte des carreaux à quelques centimètres sous le niveau de sol actuel et la durée d'usage très large de ces carreaux de terre cuite que l'on retrouve en fouille dès le 11e siècle. La réflexion engagée à l'échelle du bâtiment ecclésial nous amène à revoir cette proposition : ce niveau de sol en carreaux de terre cuite est plus vraisemblablement contemporain ou légèrement postérieur à la construction de l'église au cours du 11e siècle. L'absence de couche d'occupation identifiée entre ce sol de tomettes (UC 10005) et le sol en mortier rose (UC 10069) de l'époque carolingienne abonde en ce sens. La banquette de pierre (EA 1000)

[364] « Cette utilisation du moyen appareil pour d'importantes parties de la construction […] révèle une nouvelle conception de la structure murale, selon laquelle certaines parties de la maçonnerie particulièrement importantes dans l'ossature du monument (supports, contreforts, baies) sont renforcées tandis que le plein des murs est appareillé de manière plus médiocre » (VERGNOLLE 2009 : 75).

accolée contre le mur gouttereau de l'église (M 103) doit également être replacée au sein de cette phase chronologique (Ill. 6.12.b). Il n'est bien sûr pas exclu que les carreaux de tomettes aient été remplacés entre le 11e et le 18e siècle, mais il semble établi que le niveau de circulation de l'époque romane a été conservé au sein de la galerie du cloître durant toute cette période. A Marmoutier, des dallages en terre cuite rouge ont également été retrouvés au sein de l'abbatiale du 11e siècle (LELONG 1992 : 39). Les dimensions des carreaux étaient cependant assez différentes : environ 10 cm de côté sur 4 cm d'épaisseur à Cormery pour environ 25 cm de côté et 3,8 cm d'épaisseur dans la nef de Marmoutier.

Un édifice à nef charpentée de la première moitié du 11e siècle ?

Les traces du départ des grandes arcades sont visibles de part et d'autre de la tour (EA 2037 et 2038) séparant le vaisseau central des bas-côtés. Les murs nord et sud de ces collatéraux sont encore en élévation (M 228 et 229), ce qui permet de délimiter l'emprise exacte du bâtiment ecclésial. L'organisation interne de la nef est connue grâce aux deux plans de l'époque moderne qui représentent un espace de six travées flanquées d'étroits bas-côtés. Ce plan était-il structurellement similaire à celui du 11e siècle ? Pas tout à fait si l'on en croit les travaux de Charles Lelong qui a déterminé l'existence de cinq travées pour la nef du 11e siècle à partir de la position des colonnes engagées observées dans le collatéral sud dans les années 1970 (LELONG 1996 : 790). Nous n'avons pas pu vérifier l'emplacement de la seconde colonne sur le terrain mais le plan des vestiges de l'abbatiale réalisé par l'Inventaire des Monuments Historiques dans les années 1990 montre bien le décalage des travées du bas-côté nord qui sont délimitées par l'emplacement des contreforts extérieurs au nord et les deux travées du bas-côté sud qui sont délimitées par les colonnes engagées (Ill. 0.11). Ce décalage apparaît sur le plan n° 2 des Archives nationales : les colonnes engagées du collatéral nord ne sont en réalité pas disposées dans la continuité des contreforts extérieurs (Ill. 0.5). Cette information doit être prise avec précaution étant donné l'ancienneté et la nature de ce plan mais elle montre qu'on ne peut utiliser la position des contreforts du mur gouttereau nord pour délimiter les travées intérieures de la nef. L'absence de vestiges identifiés pour les colonnes engagées du bas-côté nord ne permet pas de corroborer l'hypothèse de cinq travées au 11e siècle. En revanche, il est clair que la première travée de la nef devait être sensiblement moins large que les autres, contrairement à la sixième travée qui était un peu plus grande.

L'absence d'articulation entre les colonnes engagées et les contreforts renvoie clairement à la pensée architecturale du début du 11e siècle. Les contreforts peu saillants du mur gouttereau nord n'avaient probablement pas pour fonction de renforcer les voûtes à

l'intérieur du bâtiment mais de raidir le haut mur du bas-côté : une organisation qui rappelle l'architecture à nef unique charpentée (VERGNOLLE 2009 : 98). La présence de grandes arcades et de colonnes engagées ne permet cependant pas de proposer ce type d'architecture à Cormery. En revanche, la proposition d'un vaisseau central charpenté articulé par des piles composées constitue la restitution architecturale la plus probable. Aucune pile de la nef n'a été conservée, à l'exception d'une base dans la zone méridionale qui pourrait être en place (Ill. 6.7.g)[365]. L'usage de la pile articulée dans l'architecture romane n'est pas directement lié au voûtement mais « aux possibilités plastiques offertes par ce type de support » que l'on retrouve employé sous des formes diverses dans la cathédrale d'Orléans ou au sein des tours-porches de Saint-Benoît-sur-Loire et de Saint-Hilaire de Poitiers pour ne citer que ces exemples proches (VERGNOLLE 2009 : 105-106). La pile composée permettait de définir, rythmer et coordonner les différents espaces des nefs sans pour autant respecter une symétrie et une logique draconienne pour les retombées, ce qui semble bien être le cas à Cormery. L'abbatiale à nef charpentée de ce monastère pourrait constituer l'un des premiers édifices de ce genre avec celles de Saint-Germain des Prés, Landévennec, Bernay ou encore Marmoutier d'après Eliane Vergnolle[366]. La nef romane de Bernay est encore élévation et n'a pas fait l'objet de réaménagements drastiques ; elle permet de restituer de manière hypothétique la morphologie générale de la nef de Cormery au milieu du 11^{e} siècle (Ill. 6.13.a).

6.1.3 Les modifications apportées à la nef de l'église à la fin de la période médiévale

Une voûte charpentée au 15^{e} siècle ?

Les documents rédigés par les historiens Mauristes à l'époque moderne ont été étudiés par Annick Chupin qui en a transcrit certaines parties sans les publier[367]. Dom Girard évoque en 1424 le rehaussement de la vieille nef et l'élargissement des fenêtres sous l'abbatiat de Guillaume de Hotot (1412-1434) afin de la mettre au même niveau que le chœur et les deux bras du transept[368]. Les travaux auraient été prolongés sous son successeur Pierre Berthelot (1434-1476) et durant cette période, la nef et les bas-côtés auraient été recouverts d'une nouvelle voûte en charpente[369] (CHUPIN 2000 : 261). La question de l'absence de voûte

[365] C'est en tout cas ce qu'affirmait l'Inventaire du patrimoine en 1991 (MAURET-CRIBELLIER 1991).
[366] Entretien réalisé en juin 2016 dans le cadre de la réalisation du court-métrage documentaire sur Cormery entrepris dans le cadre de la thèse et terminé en 2018.
[367] Les archives d'Annick Chupin sont conservées à l'abbaye de Cormery et gérées par l'association des Amis d'Alcuin. L'inventaire de cette documentation reste à effectuer.
[368] « *et vetustam navem ecclesiae refici et exaltari fenestras que ejus in quarum ejus effisies et armorum ejus insifinia a que fenestras apertiones fieri curavit…* » (BnF Ms. Lat. 12665, f° 262).
[369] BnF Ms. Lat. 12665, f° 282.

en pierre avait été soulevée lors de l'étude réalisée par l'Inventaire du Patrimoine en 1992. Les chercheurs avaient observé une couche d'ardoises – qu'ils estimaient provenir de la démolition de la toiture – « reposant directement sur le sol de chaux conservant les empreintes du carrelage, sans trace de voûte effondrée » (MAURET-CRIBELLIER 1994 : 126). Ces arguments ne sont cependant pas suffisants pour prouver la persistance d'une voûte uniquement charpentée jusqu'à la fin du 15e siècle, ni sa reconstruction après cette date mais cette éventualité ne peut être totalement écartée car les cas de figure existent[370]. Celui de l'église Saint-Genest de Lavardin montre que toutes les charpentes des édifices romans n'ont pas forcément été cachées par des voûtes en pierre. Dans le Val d'Oise, l'église de Deuil-la-Barre conserve des éléments de la charpente romane qui couvrait la nef de six travées et ses collatéraux (Ill. 6.13.b) (EPAUD et BERNARD 2008 : § 6). En l'absence de voûte maçonnée, un plafond planchéié avec des solives pouvait dissimuler la charpente à la période romane, mais également à la fin du Moyen Âge où la voûte lambrissée n'était pas une obligation comme le montre le cas de l'église de Saint-Pierre-aux-Liens de Brignancourt (EPAUD et BERNARD 2008 : § 73).

D'autres aménagements de la fin de la période médiévale ?

Plusieurs éléments architecturaux identifiés en fouille ou lors de l'inventaire du bâti pourraient être liés à cette phase de travaux au 15e siècle. Les traces du troisième état (EA 2038) de la toiture identifiée sur la façade orientale de la tour pourraient ainsi être liées au rehaussement de la nef évoqué précédemment (*cf.* 6.1.1).

L'aménagement d'un portail (EA 2065) de communication avec l'église à l'angle sud-ouest de l'espace claustral appartient très certainement à cette phase (Ill. 6.10.c). La morphologie de ce portail rappelle clairement le 15e siècle : les pieds-droits sont chanfreinés, l'arc supérieur est formé de quatre blocs et orné d'un corps de moulure en tore semi-circulaire encadrant l'ensemble de la porte et décoré d'une moulure prismatique au départ de l'arc. Un escalier construit probablement au cours du 19e siècle permet aujourd'hui d'accéder à l'ancienne nef située deux mètres plus haut ; il a probablement remplacé un escalier plus ancien. A l'ouest du portail, un arc de soutènement à double rouleaux (EA 2105) a été aménagé contre le mur de la porterie mais cet aménagement est probablement lié à la porte

[370] On remarquera également que le plan Mauriste n° 1 de Cormery représente les travées du vaisseau central et des collatéraux avec des traits croisés qui symbolisent des voûtes. Mais il semble difficile de s'appuyer uniquement sur ce document pour justifier l'existence de voûtes en pierre.

d'accès au cloître (EA 2106) (depuis la porterie) dont l'édification est plus ancienne (Ill. 6.10.e).

En 2017 la réfection des réseaux dans l'emprise de l'abbatiale a permis de mettre au jour le dallage de l'église (EA 2113), à environ 60 cm du sol actuel (POUYET 2017a : 8-9). Ce dallage avait été en partie conservé lors du creusement du réseau primitif au cours du 20e siècle ; il a pu être observé sur plusieurs mètres au sein de la tranchée (Ill. 6.14). Les dalles de calcaire sont des quadrilatères d'environ 50 cm de côté dont la face posée sur le sol n'est pas taillée. Des dalles similaires ont été observées en fouille à la même altitude (62.3 m NGF) dans le bras nord du transept. Ce dallage de la nef pourrait être lié à son réaménagement à la fin de la période médiévale ou au début de l'époque moderne afin d'établir un niveau de circulation homogène au sein de l'édifice de culte.

6.2 Le transept

Le transept de l'église abbatiale de Cormery présente des vestiges relativement bien conservés au regard de ceux de la nef et du chevet. La croisée du transept a été détruite mais les bras nord et sud ont été conservés et réoccupés au cours des 19e et 20e siècles. Le mur méridional du croisillon sud a été réutilisé pour édifier des habitations dès le début du 19e siècle. La partie nord fut probablement conservée en tant qu'espace communal au début du 19e siècle : sur le cadastre napoléonien la parcelle est liée à l'ancienne chapelle de l'église en élévation qui avait été transformée en école (Ill. 0.1). En 1870 le lieu servait d'abri pour les moutons de la foire de Cormery ; un projet de réaménagement de l'espace fut entrepris durant cette période et donna lieu à l'élaboration de plusieurs devis[371] (Ill. 6.15).

Les maçonneries les plus anciennes en élévation identifiées au sein du transept remontent à la période romane. A la fin du 13e siècle, la reconstruction partielle de cet espace après son effondrement est évoquée sous l'abbatiat de Thibaud de Chalon (1296-1310) qui fut enterré au sein de la nouvelle église abbatiale. Les sources matérielles tendent à conforter l'existence de cette importante phase de réaménagement : la majorité du bâti en élévation et des éléments architecturaux observés en fouille se rapportent à cette période. Une troisième

[371] « Devis des travaux à faire pour l'établissement d'un abri pour le marché aux moutons. […] La construction projetée, située sur un terrain communal, serait adossée aux murs de l'ancienne abbaye. Elle serait limitée au nord et à l'est par les dits murs, à l'ouest par l'école des filles et au midi par la rue St-Paul. Ce hangar, de 13 mètres de longueur sur 7,60 de largeur serait construit sur poteaux en bois et couvert en appentis » (A.D.I.L., 2O083/10).

phase de reconstruction est mentionnée par les sources écrites au cours du 15e siècle, où l'imposante tour Saint-Jean fut édifiée contre la façade sud du transept. Enfin, des travaux furent probablement effectués dans le bras nord du transept après l'entrée de l'abbaye au sein de la congrégation de Saint-Maur : la reconstruction d'une partie de l'aile orientale qui abritait les dortoirs et donnait sur l'église fut notamment entreprise à cette période.

6.2.1 Les vestiges du transept du 11e siècle

Les vestiges du transept de l'église romane avaient été identifiés par Octave Bobeau en 1908 où ils devaient être mieux visibles qu'aujourd'hui. L'érudit les avait associés avec raison aux murs en élévation de la nef du fait de leur mise en œuvre mais il pensait qu'ils appartenaient à un état architectural antérieur au 11e siècle. Cette datation fut par la suite réévaluée à la période romane par May Vieillard-Troiekouroff du fait de la présence des colonnes à dosseret dans les bas-côtés de la nef[372]. Dépourvu d'éléments sculptés et difficile d'accès, le transept ne fut jamais réellement intégré aux études architecturales menées à Cormery. Les difficultés liées à l'accès aux vestiges demeurent effectives aujourd'hui en ce qui concerne le bâtiment du croisillon sud qui sert de dépôt municipal et dont le plancher qui sépare les deux étages est très dégradé.

Le bras gauche

Le parement du mur ouest (M 230) du croisillon nord est l'unique élément en élévation de cet espace qui peut être rattaché au 11e siècle (Ill. 6.16). Il est visible au départ de l'actuel rue Alexis Meunier qui occupe l'emplacement de la galerie est du cloître (Ill. 6.17). Un premier relevé photogrammétrique de ce mur a été établi en 2016 mais la partie la plus haute n'a pas pu être photographiée du fait de son importante hauteur (Ill. 6.17.b). Le pilier (EA 2074) de la croisée en élévation sur la droite est un aménagement postérieur à la construction romane ; en revanche des éléments de ce qui pouvait constituer l'angle du transept ou une ancienne pile sont visibles à gauche de celui-ci (EA 2067). Ils sont constitués de blocs en moyen appareil de travertin qui sont en place sur presque toute la hauteur du mur. Pour chaque assise, seules une ou deux pierres peuvent être observées ; le reste est recouvert d'un enduit qui a probablement été appliqué lors de la destruction de la partie ouest de la pile et du mur gouttereau de la nef pour l'établissement de la rue Alexis Meunier. Le plan du projet d'aménagement de l'abri aux moutons montre que cette partie était encore en élévation

[372] « Bobeau a donné un plan des églises antérieures à l'église gothique qui est trompeur, car on n'y voit pas les dosserets et les colonnes engagées dans le mur sud, ce qui contribue, il est vrai, à le faire passer pour carolingien » (VIEILLARD-TROIEKOUROFF 1967 : 45).

en 1874 et que le percement de la rue dans l'axe nord-sud était prévu dans la partie est du transept (Ill. 6.15). Les assises de la pile romane sont chaînées avec le parement dans la partie supérieure du mur ouest qui présente une homogénéité dans sa mise en œuvre (UC 20062). Le mur est construit avec un petit appareil aux modules allongés ou carrés en travertin avec des assises bien définies et des joints épais. Des pierres en tuffeau blanc retaillées sur le même module sont également insérées au sein du parement. Bien que la mise en œuvre soit très similaire à celle du mur gouttereau nord de la nef, une différence notable est à souligner quant au module des pierres qui est beaucoup plus allongé que le petit appareil de tradition antique. Ce phénomène d'allongement des gabarits des pierres peut être associé aux nouvelles pratiques de construction en moellons où des modules de hauteur furent adoptés pour la taille des pierres au cours du 11e siècle[373]. L'usage de la pierre de travertin et d'une technique de construction similaire – les maçonneries de petit appareil sont encadrées et structurées par du moyen appareil – ne permettent pas d'établir une importante différence chronologique entre les maçonneries du mur gouttereau nord de la nef et celles du transept nord. Tout au plus peut-on supposer que le chantier de l'église débuta de manière assez logique par l'espace occidental de l'édifice.

La partie inférieure du mur ouest du croisillon nord (M 230, UC 20064) présente un faciès différent avec un parement en *opus incertum* constitué de moellons de calcaire et de travertin qui a probablement été remonté à postériori. Sur la gauche, un trait de sabre délimite le remontage de la maçonnerie qui semble s'être limité en hauteur aux deux premiers mètres (UC 20065). La limite septentrionale de la nef romane ne devait probablement pas s'étendre bien plus loin que cette maçonnerie. Au milieu du mur 230, la ligne de démarcation horizontale avec le parement assisé de travertin (UC 20062) est assez bien visible dans la partie supérieure ; elle témoigne probablement des aménagements postérieurs à l'époque romane liés au couvrement de cet espace qui était la galerie de circulation orientale du cloître.

Le bras droit

Des vestiges de l'église romane sont visibles sur les deux faces du mur occidental de l'ancien croisillon sud (M 231, Ill. 6.16). A l'extérieur, dans l'angle du bâtiment construit au 19e siècle, un parement assisé en moellons de travertin et tuffeau (UC 20066) est visible sur

[373] « On suit ainsi une évolution qui, schématiquement, comporta tout d'abord le maintien de la régularité des assises mais avec une dispersion des valeurs en raison, notamment, de l'allongement des pierres en tuffeau. Plus tard, l'assisage lui-même disparut, les pierres étant ordinairement dissimulées sous un enduit couvrant » (PRIGENT 2012 : 203-204).

quelques mètres (Ill. 6.19.c, Ill. 6.20). Il semble associé à partir d'une certaine hauteur à des blocs de travertin et tuffeau en moyen appareil (UC 20067, EA 2068). L'ensemble est très proche des maçonneries romanes observées dans le croisillon nord et laisse peu d'incertitudes quant à leur appartenance à l'édifice du 11e siècle.

De l'autre côté du mur, au sein de ce qui est aujourd'hui un hangar, une colonne engagée sur dosseret (EA 2069) est encore en place, à l'emplacement probable de la pile sud-ouest de la croisée du transept (Ill. 6.18.b et c). Seule la moitié de la colonne étant visible, il est difficile de voir si elle est composée de tambours et de demi-tambours comme la colonne engagée de la nef (Ill. 6.7.d) mais les caractéristiques sont très proches au niveau du gabarit de pierre utilisé, des matériaux ou des hauteurs d'assises. Les pierres en tuffeau rosées de la colonne du transept sont probablement d'origine tandis que celles en tuffeau blanc et jaune dont la surface est marquée par des coups de pics sont des remplacements ultérieurs. Le dosseret a également fait l'objet de plusieurs reprises postérieures à l'époque romane ; la partie inférieure est même entièrement bûchée.

A environ six mètres à l'est de la colonne engagée, le parement du mur du transept est visible, il donnait sur l'extérieur dans son état primitif (Ill. 6.18.d). Seules les trois assises inférieures de la maçonnerie sont en place (UC 20068). Elles sont constituées de modules allongés en moyen appareil de calcaire et de moellons de travertin posés de champs. Les dimensions des pierres allongées sont clairement différentes de celles du mur du croisillon nord (M 230) mais l'assise en moellons peut remonter au 11e siècle. De l'autre côté de ce mur, sur le parement est, le même type d'appareillage peut être observé non sans difficultés sur quelques mètres carrés (Ill. 6.19.b) : des assises sont composées d'un petit appareil en travertin allongé ainsi que de moellons posés de champs (UC 20069).

Au deuxième étage de ce bâtiment, les combles abritent des vestiges qui appartiennent très probablement à l'église du 11e siècle : une baie, un pilier et des maçonneries qui leur sont associés (Ill. 6.19.a, Ill. 6.20). Les voussoirs qui forment l'arc de la baie (EA 2070) sont épais de plus de 20 cm ; la majorité des pierres sont en travertin mais on peut également observer deux blocs en tuffeau blanc. Le parement situé au-dessus de la baie a été arraché mais il subsiste une assise en petit appareil de moellons de travertin (UC 20070). L'arc droit de la baie retombe contre le pilier (EA 2071) et non derrière : les pierres du piedroit (droit) ont été taillées pour s'adapter au faible espace disponible. Le pilier est constitué de onze assises de pierre en moyen appareil de travertin et en tuffeau ; il n'y a pas de hauteur ou de module de pierre défini. L'assise la plus basse est légèrement saillante sur les

côtés ; elle pourrait indiquer un niveau de circulation ou marquer simplement un rétrécissement du pilier lié à sa hauteur. La maçonnerie en moyen appareil de travertin et tuffeau (UC 20071) qui est située à droite du pilier appartient à la même phase de construction que celui-ci car les assises sont bien alignées entre elles. Les éléments bâtis de ce niveau présentent une bonne cohérence architecturale marquée par l'usage du travertin et du petit appareil. L'usage du moyen appareil au sein des parements est et ouest (UC 20081, Ill. 6.18.a) de ce mur n'avait pas encore été observé parmi les éléments bâtis de l'église - à l'exception de la tour-porche. Malgré ce constat, cet ensemble appartient très probablement au chantier de construction de l'église du 11e siècle. Une dernière remarque peut être effectuée à propos de la baie (EA 2070) qui constituait probablement une fenêtre rebouchée à postériori. On peut remarquer la présence d'un enduit peint sur la face externe de l'arc ainsi que dans l'embrasure interne de la baie (Ill. 6.19.a). Il faudrait effectuer un sondage au sein du mur pour vérifier qu'il s'agit bien d'une baie et non d'une niche car cela impliquerait une fonction différente. En l'état actuel des connaissances, cet enduit peint est le seul pouvant remonter à l'état roman de l'église abbatiale de Cormery.

A l'étage, du côté ouest (Ill. 6.18.a), deux anciennes fenêtres sont visibles à environ cinq mètres du sol actuel (EA 2107 et 2108). Ces ouvertures étaient très hautes (au moins deux mètres) mais n'étaient pas d'une grande largeur sur le parement extérieur. Les pieds-droits en pierre de taille sont en moyen appareil de calcaire blanc et gris qui rappelent les encadrements de fenêtres du mur sud de la nef romane (EA 2059, Ill. 6.5.a). Une de ces ouvertures correspond peut-être à la baie située au deuxième étage de l'autre côté du mur (EA 2070), mais il faudrait effectuer un relevé des structures plus précis pour confirmer cette supposition[374]. Les parements visibles entre les deux fenêtres semblent construits en moyen appareil ; c'est également le cas de quelques assises situées dans la partie septentrionale du mur (UC 20081) qui semblent assez proches des maçonneries du mur sud du transept (M 232, UC 20082) : les modules de calcaire blanc sont grossièrement taillés avec des joints épais et les assises sont respectées.

Sur le mur sud du croisillon (M 232), deux assises en petit appareil de travertin (UC 20072) situées à la base du parement nord remontent probablement au 11e siècle (Ill. 6.21.a). Au-dessus d'une reprise plus tardive, on peut également distinguer des assises en petit appareil à travers les enduits (UC 20078). Enfin au revers de cette façade, des maçonneries en petit appareil de travertin peuvent être observées à l'ouest de l'arc (UC 20096, Ill. 6.21.b). La

[374] Le plancher de l'étage du garage étant complètement vermoulu et difficile d'accès, le scanner 3D n'y a pas été monté et l'étude architecturale a été limitée à un relevé photographique.

limite méridionale du transept roman n'a vraisemblablement pas changé entre le 11e siècle et la construction de la tour Saint-Jean au cours du 15e siècle.

Le transept roman

L'emprise du transept de l'ancienne église abbatiale de Cormery est grande partie héritée de sa forme architecturale du 11e siècle. La conservation de certains éléments au sein des bras nord et sud permet de restituer un transept débordant d'une dizaine de mètres au nord et au sud. La conservation de l'emprise du transept au cours des périodes médiévale et moderne est probablement liée à la pérennité des fonctions de cet espace[375]. En revanche, l'absence de vestiges conservés de l'époque romane au sein des parties orientales ne permet pas d'établir précisément les limites du transept à l'est.

Les techniques de construction employées pour la construction du transept semblent très proches de celles de la nef ; les maçonneries sont édifiées en petit appareil et structurées par une armature en pierre de taille qui permettait de faire monter le mur très haut, à plus de huit mètres si l'on en croit la hauteur de la baie romane du mur occidental (EA 2070, Ill. 6.19). La présence de cette ouverture permet de restituer la présence d'hypothétiques fenêtres hautes. L'hypothèse d'un transept à collatéraux divisés par des piles comme à Jumièges, Sainte-Croix d'Orléans ou à Saint-Martin de Tours semble cependant difficile à restituer à Cormery car au début du 11e siècle ce type de plan est plutôt réservé aux grands « sanctuaires de pélerinnages » ; il est relativement rare dans l'espace ligérien et exceptionnel en Aquitaine (GENSBEITEL 2018 : 139-143 ; MARTIN 2018 : 170-171 ; MORGANSTERN 2006 : 80-81). Les plans mauristes ne restituent d'ailleurs aucune pile au sein des bras du transept. La question de l'existence de tribunes de transept, comme à Jumièges, Saint-Martin de Tours, Sainte-Croix ou Saint-Aignan d'Orléans peut également se poser mais les éléments matériels restent limités. Seule l'identification d'une potentielle fenêtre haute dans le bras droit du transept minimiserait cette possibilité.

La restitution de la croisée est encore plus complexe du fait de la disparation du chevet roman. Les sources iconographiques de l'époque moderne restituent une croisée rectangulaire d'environ dix mètres de largeur sur quatorze reposant sur des piliers à l'entrée de la nef et du choeur. Mais si l'on prend seulement en considération les deux piles intermédiaires du transept, le plan devient un carré de dix mètres de côté qui pourrait restituer

[375] « …la régularité des usages engendre habituellement une relative fixité des formes, à tout le moins une typologie formelle restreinte » (REVEYRON 2018 : 23).

la forme primitive de la croisée, avant l'adjonction des chapelles orientées (Ill. 6.2, Ill. 6.3). Cette solution architecturale était en tout cas très courante dans les églises romanes de l'espace ligérien (VERGNOLLE 1987 : 363)[376]. La construction d'une tour lanterne qui surmontait la croisée du transept fut souvent entreprise dans les édifices charpentés du début du 11e siècle (VERGNOLLE 2009 : 99). A Cormery, les sources iconographiques de l'époque moderne font état d'un clocheton dépassant du transept mais pas d'une tour proprement dite (Ill. 6.5.c), comme on pouvait en retrouver par exemple à Beaulieu-lès-Loches (CAMUS 2003 : 19).

6.2.2 Les reconstructions des 13e-15e siècles

A la toute fin du 13e siècle, les sources textuelles mentionnent la reconstruction de la partie orientale de l'église sous l'abbatiat de Thibaud de Chalon (1296-1310)[377]. C'est probablement à cette période que remonte la majorité des éléments architecturaux du bras nord du transept dans lequel un sondage a été entrepris en 2017. Plusieurs actes du cartulaire évoquent également des destructions liées au conflit de la guerre de Cent ans au cours du 14e siècle. L'abbaye et la ville de Cormery furent notamment envahies par les troupes de Basquin de Poncet vers 1358 mais les sources écrites ne décrivent pas précisément les dégâts portés aux bâtiments[378]. Vers 1411, des réparations sur les bâtiments de l'abbaye sont évoquées comme une nécessité mais elles semblent surtout concerner le cloître, la salle capitulaire et le dortoir[379]. En revanche, l'édification de la tour Saint-Jean contre le bras sud du transept a vraisemblablement été entreprise vers 1435-1436 sous l'abbatiat de Pierre Berthelot (1435-1476) et non pas après 1452 comme on l'affirmait avant (MAURET-CRIBELLIER 1994 : 264)[380].

---

[376] On la retrouve à Beaulieu-lès-Loches et probablement à Villeloin, Saint-Savin-sur-Gartempe (Vienne), Bernay (Eure) ou encore Saint-Martin d'Angers (Maine-et-Loire) pour ne citer que ces quelques exemples.

[377] « … *quae Chorum* […] *multo aliis magnificentiorem et excellentiorem cum concamerato opere et fornicibus praeclaram a fundamenis aedificari fecit Theobaldus de Cabilone abbas*… » (Bnf Ms lat. 12665, f° 254 v.).

[378] « …*contigisse quod quidam qui vocatur Basquinus de Ponceto* […] *Loci ejusdem occupata et in eodem monasterio vestro, et qumpluribus de prioratibus et locis ecclesia, villa et territoriis, eosdem quam plurima incendia…* » (*Cormery*, n° 125).

[379] « *Quia domus et aedificia et praesertim claustrum, dormitorium et capitulum dicti monasterii per hostes et inimicos regni olim adeo destructa fuerunt et desolata, quod religiosi claustrales, experientia docente, in ipsis habitare non valent…* » (*Cormery*, n° 127).

[380] « *Guillesmus Fleurio, prior claustri, vicarius Petri abbatis, et conventus, de turri magna aedificanda quae pinnaculum de membro Saint Joannis ruinosum amplectebatir et sustinebat composuerunt* » (*M.s Lat*. 12665, f° 262 v.). La construction de la tour Saint-Jean est associée à Pierre III Berthelot dont l'abbatiat aurait commencé en 1452 selon l'abbé Bourassé mais vers 1435 si l'on en croit Dom Gérard – il était auparavant prieur sous la direction de Guillaume de Hotot (1419-1434) – et la construction de la tour Saint-Jean aurait débuté un an après.

Les élévations dans le bras gauche aux 13e-14e siècles

Le bras nord du transept présente une architecture homogène dont le style s'apparente aux manières de bâtir des 13e-14e siècles. Le parement oriental du mur ouest (M 230) est constitué d'une arcade aveugle supportée par deux piliers engagés ; il est recouvert d'un enduit sur une grande partie de sa surface (Ill. 6.22.a). On distingue les maçonneries sur la partie basse du mur où elles sont constituées de moellons de calcaire et de silex non assisés sur la gauche (UC 20073) ; c'est probablement une reprise récente qui vient d'ailleurs boucher une baie surbaissée de l'époque moderne représentée par quatre claveaux en tuffeau blanc (EA 2072). Sur la droite, les pierres semblent assisées et constituées de modules en moyen appareil (UC 20074) que l'on retrouve également dans le transept sud. L'enduit qui recouvre le parement du mur est peint d'un décor représentant un faux appareil de traits rouges fins sur fond jaune (UC 20075, Ill. 6.22.c). Il recouvre un enduit peint plus ancien qui représente un faux appareil de traits blancs assez larges sur fond jaune-orange (UC 20076) ; un trait rouge soulignait la séparation avec l'arc dont les moulures étaient également peintes en jaune et soulignées par du rouge (Ill. 6.22.d)[381]. Ce décor en faux appareil de traits blancs et le soulignement des arcs en rouge se retrouve sur les voûtes du réfectoire de l'abbaye qui est daté du 13e siècle. Ce type de décor apparut en France au cours de cette période et se généralisa dans tous le royaume à partir de la fin de la période médiévale jusqu'au 16e siècle. Sa datation peut parfois être délicate « en raison de l'aspect invariable de sa composition » (HENAULT 2017 : 201). On retrouve ce type de motif dans d'autres églises monastiques comme celle de Saint-Pierre de Mozac en Auvergne où il décorait les piliers de la nef ou encore dans la collégiale de Saint-Martin de Montpezat-de-Quercy dans le Tarn-et-Garonne (MOUREAU 2018 : § 25). Au sein de l'abbatiale de Cormery, on peut probablement l'associer à la phase de réaménagement de la fin du 13e siècle. Le faux appareil rouge est un ajout plus tardif de la fin de la période médiévale ou du début de l'époque moderne.

Le pilier gauche (EA 2073) de l'arcade est constitué d'un faisceau de colonnettes engagées qui était chaîné au sein du mur (M 230). Il est surmonté d'un chapiteau à trois corps de moulures qui accueillait la retombée des arcs doubleaux, d'ogives et les formerets ; ce qui signifie que cette travée du transept était voûtée sur une assez grande largeur, probablement plus de six mètres sur huit si l'on se fie au plan mauriste de l'église (Ill. 6.3). Le mur ouest du

[381] Seules des peintures ornementales ont été recensés à Cormery. A la fin du Moyen Âge, celles-ci avaient principalement pour fonction de souligner l'architecture et non plus de mettre en valeur des représentaions figurées (CZERNIAK 2011 : 93).

transept venait buter sur une pile rectangulaire en grand appareil (EA 2074) qui constituait l'angle du transept et de la nef. Son édification est probablement antérieure ou contemporaine du pilier fasciculé gauche. Dans l'angle nord-ouest du transept était disposé un second pilier engagé fasciculé constitué de colonnettes plus fines et surmonté de trois chapiteaux décorés de feuillages stylisés qui se rejoignent (EA 2000, Ill. 6.22.e)[382]. Les feuilles étaient peintes en blanc et le fond en rouge, de même que les corps de moulures des trois arcs supérieurs qui alternaient les deux couleurs. Le sondage effectué dans l'angle du transept a mis au jour les bases de forme attique des colonnettes engagées qui n'ont pas de griffes d'angle[383]. La base de ce pilier est disposée sur un socle haut de quelques décimètres qui domine un cordon de moulure (Ill. 6.26). Ce développement en hauteur de la base se retrouve au 13e siècle mais il est plutôt caractéristique du 14e siècle (BORNECQUE 2013 : 71). Sur le mur nord du transept (M 233), un troisième pilier engagé est encore en élévation (EA 2002, Ill. 6.23). Sa morphologie très engagée évoque presque celle du pilastre et s'explique par le fait que son rôle porteur n'était pas très important. Les demi-fûts de sa colonne ne sont pas formés par un faisceau de colonnettes mais par des fûts cannelés qui rappellent l'architecture gréco-latine. Ce pilier recevait la retombée de l'arc moulurée (EA 2004) à la fonction de formeret en provenance de l'angle nord-ouest du transept situé à deux mètres cinquante. Un second arc mouluré (EA 2005) à la fonction de formeret s'étend vers l'est en formant une arcade murale aveugle qui rappelle notamment les arcs de l'ancienne tribune de la grotte du Repos de saint Martin construite sous l'abbatiat de Simon Le Maye (1330-1352) à Marmoutier (LELONG 1989 : 84). A Cormery, le pilier engagé qui l'accueillait a aujourd'hui disparu mais sa fonction et sa forme devaient être similaires au pilier engagé voisin (EA 2002). Les moulures de l'arc et une partie de la surface murale située en-dessous de celui-ci étaient enduites avec une peinture rouge et jaune similaire à celle que nous avons observée précédemment au sein du croisillon nord. Les parements des maçonneries de l'angle nord-est du transept sont difficilement observables, mais l'emplacement de ces murs semble reprendre celui de l'église sur les plans anciens.

Deux mètres au-dessus du pilier d'angle nord-ouest (EA 2000), un ouvrage de maçonnerie en forme de trompe a été aménagé pour supporter probablement un second niveau de voûte ; un fragment de pilier formé d'un faisceau de colonnettes engagées est encore

[382] On peut rapprocher la morphologie de ces chapiteaux des spécimens retrouvés à Saint-Germain-des-Près et datés de la seconde moitié du 13e siècle. Ils sont conservés au Musée Carnavalet (réf. fig : n° 207 Willem).
[383] L'absence de griffe est un indice de datation postérieur au 12e siècle (TIMBERT 2003 : 96-97). Là encore, ces bases rappellent un fragment de pile provenant de Saint-Germain-des-Près (WILLESME *et al.* 1979 : n° 147).

disposé en surplomb (EA 2109, Ill. 6.22.b). Il est difficile de restituer la morphologie des parties hautes du transept qui ont été reconstruites lors de l'aménagement de la halle aux moutons, mais il est probable que ce pilier épaulait les fenêtres hautes. Sur la gravure du *Monasticon Gallicanum*, on peut distinguer deux doubles baies divisées par des lancettes et surmontées de deux *oculi*, elles-mêmes surmontées par une rose qui est représentée avec des vitraux (Ill. 0.8).

Les vestiges matériels des vitraux

Le sondage archéologique mené dans le transept en 2017 a permis d'identifier plusieurs couches de remblais sur une épaisseur de plus d'un mètre ; elles témoignent du remblaiement rapide de ce secteur après la destruction de l'église au tout début du 19e siècle. De nombreux fragments de vestiges architecturaux ayant appartenu à l'église gothique ont été retrouvés au sein de ces couches : colonnettes, pilastres, fragments de fûts de colonnes (Ill. 6.24). Quatre-vingt-treize fragments de verre peints à la grisaille appartenant très probablement aux vitraux des fenêtres du mur nord du transept ont également été retrouvés dans les remblais. Malgré quelques traces d'oxydation, ces fragments parfois retaillés et d'épaisseurs variables (jusqu'à quatre millimètres) sont dans un remarquable état de conservation (Ill. 6.25). La plupart des verres ont une couleur bleue, bleu-vert ou vert pâle ; ils sont peints à la grisaille monochrome rouge. Certains motifs identifiés représentent des tiges de végétaux (IMG_0302 et IMG_283), des fleurs trilobées (IMG_0240) voire une fleur de lys (IMG_0238). Le remplissage des formes est réalisé avec des motifs de cages à mouches caractéristiques du 13e siècle (KURMANN-SCHWARZ et LAUTIER 2009 : 110). En Indre-et-Loire, des fragments de verre peints aux motifs similaires - cages à mouches et fleurs trilobées - ont été retrouvés lors de la fouille du château de Tours dans les années 1980 (MOTTEAU 1985) et de la chapelle de Montbazon en 2013 (DALAYEUN 2015). A Saint-Benoît-sur-Loire, des fouilles menées en 1959 dans les travées orientales de la nef ont livré une vingtaine de fragments de vitraux du 13e siècle peints à la grisaille (VERGNOLLE 2013 : 235). Ces types de motifs étaient généralement situés sur le côté du vitrail et encadraient des figures historiées ; aucun fragment appartenant à un personnage n'a pu cependant être identifié à Cormery. A l'exception de quelques morceaux de verre dépourvus de décors qui pourraient remonter au 15e siècle, le corpus de pièces présente une bonne homogénéité du point de vue des matériaux et des motifs pour lesquels une datation large du 13e siècle semble tout à fait pertinente. La découverte d'un ensemble aussi important de fragments de verre peints sur une surface de fouille relativement restreinte laisse présager un état de conservation similaire dans

les remblais non fouillés du transept. Il s'agit probablement d'une des plus importantes collections de vitraux médiévaux retrouvés en fouille dans le département d'Indre-et-Loire, collection qui ne fera que s'agrandir avec la poursuite des fouilles.

Deux niveaux de circulation potentiels ont été identifiés au sein du sondage du transept. Le premier niveau est constitué d'un dallage (UC 20003) similaire à celui retrouvé dans la nef et associé à la porte percée à l'époque moderne (EA 2001) (Ill. 6.26). Ce dallage couvrait au sol la largeur de la porte ; à l'est et à l'ouest il a disparu mais il était probablement constitué de tomettes. Celles-ci sont visibles dans la coupe Est-Ouest de la berme sud (UC 20010, Ill. 6.27.) tandis qu'un unique carreau de terre cuite (UC 20005) était encore en place entre le mur et la base du pilier d'angle (EA 2000). Un second niveau de circulation constitué de niveaux gris compacts et sableux (UC 20015 et 20016) a pu être atteint sous une imposante couche de mortier et de moellons. Les bases des piliers des 13^{e}-14^{e} siècles reposent sur ce niveau qui a pu constituer durant un temps un sol de circulation, mais l'absence de toute trace de pavements (mortiers ou carreaux) incite à penser que le niveau de sol a été rapidement surélevé de quelques décimètres et pavé de carreaux de tomettes.

Les aménagements postérieurs dans le bras nord aux 17^{e}-18^{e} siècles

La mise en place du sol en grandes dalles de calcaire (UC 2003) est associée à l'aménagement d'une porte à linteau (EA 2001) au sein du mur nord du transept (Ill. 6.26). La morphologie des bases des piedroits et de la plate-bande de cette ouverture permet de placer sa construction entre le 16^{e} et le 17^{e} siècle. Son édification est probablement liée à l'aménagement de cet espace par la congrégation de Saint-Maur après 1662[384] mais les caractères architecturaux de cette porte ne permettent pas d'exclure une édification antérieure à cette date. Cette ouverture permettait d'accéder à une salle rectangulaire qui avait la fonction de sacristie sur les deux plans de l'époque moderne (Ill. 6.2, Ill. 6.3). Sur ces plans, aucune porte permettant d'accéder directement à la salle capitulaire n'est dessinée. Il faut probablement en conclure que les moines utilisaient la galerie est du cloître pour se rendre de l'église à la salle du chapitre. La description d'un serment de l'abbé rapporté par Dom Gérard vers 1680 illustre la connexion entre le chœur de l'église et le chapitre, sans pour autant évoquer les espaces traversés[385]. Une porte localisée dans l'angle nord-ouest du transept permettait d'accéder à la galerie du cloître : sur le plan n° 1, elle est située au niveau du

[384] A.D.I.L, H 77 dans MAURET-CRIBELLIER 1994.

[385] « *Juramentum abbatum* à l'église avant prendre possession […] l'abbe montoit baiser l'autel chantoit verset et oraison de st paul et etant arrivé a sa chaire on entonnoit *te deum* puis entroit au chapitre (*si uoluerit*) *et singuli promittunt ei obediennamut abbati* » (BnF Ms. Lat. 12665*)*.

transept tandis que le plan n° 2 la représente dans le mur de la nef. Les vestiges de quelques claveaux d'une baie (EA 2072, Ill. 6.22.a) identifiée au sein du mur ouest du transept permettent de supposer que l'accès se faisait par un passage situé de ce côté (comme sur le plan n° 1) à partir de la fin du 17e siècle.

Les deux plans représentent un escalier qui permettait d'accéder directement au dortoir situé dans l'aile orientale du cloître au-dessus de la salle capitulaire. La reconstruction de ce dortoir fut entreprise par les mauristes entre 1686 et 1712[386]. Les plans divergent également sur ce point : le plan n° 2 représente un escalier à deux rampes dans l'angle nord-ouest du transept avec un repos permettant de tourner à 45° et d'accéder à l'étage par une porte située au centre du mur ; le plan n° 1 représente un escalier à deux rampes et double accès au niveau de la chapelle orientale du transept et dans l'angle nord-est. Il est très difficile de restituer la morphologie exacte de cet espace étant donné la disparition des parties hautes. L'existence de cet escalier reste néanmoins très probable car il est aussi mentionné sur le plan des Archives départementales du 18e siècle (Ill. 0.3). Les données archéologiques du sondage et l'existence de la porte de la sacristie ne permettent pas de restituer la présence d'un escalier dans l'angle nord-ouest ; on peut donc supposer qu'il se développait légèrement plus à l'est. La présence d'une grande baie (EA 2076) rectangulaire construite en pierre de taille sous l'arcade centrale (EA 2005) et à environ 4 m du dernier niveau de sol identifié (UC 20003) pourrait être liée à cet escalier implanté au centre du mur (Ill. 6.23.b). Ce type de disposition – accès au dortoir de l'église par un escalier – était commun dans les monastères bénédictins ; on le retrouve à Saint-Benoît-sur-Loire (VERGNOLLE 2018 : 39) ou à Noyers dans l'Indre-et-Loire (Ill. 7.6). C'était très probablement le cas à Saint-Julien de Tours (MALOCHET 2000 : 40) et à Villeloin où l'aile claustrale n'était cependant pas alignée dans l'axe du transept (Ill. 7.5).

Le bras droit : les aménagements des 13e-14e siècles

Dans le bras sud du transept, de nombreux éléments de bâti conservés renvoient à l'architecture gothique, mais l'état de dégradation des vestiges complexifie l'identification éventuelle de différentes phases.

Au sein du mur sud (M 232), un grand arc de décharge (EA 2077) large de cinq mètres en pierre de tuffeau est encore visible au sein des maçonneries (Ill. 6.21.b et Ill.

[386] A.D.I.L., H 81. Pour construire le dortoir les moines empruntent 2300 livres en 1686 (f° 8) et 5000 livres en 1691 (f° 28-29). En 1712, 4000 livres empruntées aux Chartreux du Liget pour le dortoir ont été remboursées.

6.29.d). L'arc démarre au sein du mur à environ deux mètres du sol actuel et s'élève sur une hauteur de six mètres. Les pierres des parties les plus hautes ont été arrachées mais on peut néanmoins affirmer en restituant le tracé que l'arc présentait une forme segmentaire qui exclut une édification au 11e siècle. Cette hypothèse avait un temps été envisagée en raison de la présence de maçonneries en petit appareil en-dessous de cet arc (UC 20072 et 20078) et de l'usage répandu de l'arcature aveugle à cette période. Des traces d'enduit rouge et jaune similaires à celles observées dans le croisillon sud sont conservées dans la partie supérieure. La largeur de cet arc conditionne vraisemblablement la largeur du transept ; à l'est les traces d'arrachage d'une maçonnerie sont visibles sur près de 1,5 m d'épaisseur (UC 20079, Ill. 6.29.c). Ces traces ne sont visibles qu'à partir de six mètres du sol actuel ; on peut en conclure qu'il s'agissait d'une structure architecturale liée au couvrement de cet espace.

L'absence d'éléments saillants et décoratifs sur l'arcature murale, la morphologie allongée des fenêtres percées et le faciès archaïque du moyen appareil (joints épais, équarrissement imprécis) renvoient plutôt aux techniques de construction de la période romane qu'aux 13e-14e siècles mais l'absence de pierre en travertin et l'usage de l'arc en tiers-point plutôt que cintré excluent catégoriquement le 11e siècle. En l'état actuel des connaissances, l'hypothèse la plus probable reste d'associer cette structure aux aménagements des 13e-14e siècles.

Sur la façade sud du transept, le revers d'une porte à linteau (EA 2088, Ill. 6.21.a) à moitié enterrée par rapport au niveau de sol actuel est encore en place dans le mur. L'absence de modénature ne permet pas de préciser sa datation mais sa morphologie pourrait rappeler l'architecture du 12e au 15e siècle[387]. Deux hypothèses peuvent être retenues : soit il s'agit d'une porte percée vers les 13e-14e siècles qui permettait de sortir de l'église, soit cette porte a été aménagée pour accéder à la tour Saint-Jean construite au cours du 15e siècle.

A l'extérieur du transept au sud, un ancien contrefort intégré au sein des maçonneries de la tour Saint-Jean est encore bien visible (EA 2078, Ill. 6.30.a). Les parties hautes de ce contrefort ont été bûchées lors de la construction de la tour, ce qui prouve son antériorité. La pierre utilisée n'est pas du travertin mais un calcaire blanc très dur et légèrement vacuolé ; les hauteurs des assises sont très inégales, mélangeant le moyen et le grand appareil. Sur toute sa hauteur on ne distingue aucun ressaut, seul un corps de moulure à la fonction de larmier est visible sur la partie haute. Dans l'angle sud-est du transept, l'empâtement et quelques assises

[387] Le portail nord de l'église de Saint-Pierre-le-Moutier pourrait constituer un bon élément comparatif en termes de dimensions et de forme.

d'un contrefort d'angle très saillant appartiennent très probablement à la même phase architecturale (EA 2079, Ill. 6.30.b) : le même type de pierre est utilisé et la morphologie des larmiers est similaire. Au-dessus de la sixième assise, les maçonneries du contrefort ont été reprises à une date postérieure. La morphologie de ces contreforts renvoie à l'architecture gothique sans plus de précisions ; ce type de contrefort se retrouve dans des bâtiments tardifs comme l'église de Saint-Père à Saint-Pierre-des-Trépas dans la Nièvre construite vers le 15e-16e siècle (PEROUSE DE MONTCLOS 2011 : 266). A Cormery, la relation d'antériorité avec la tour Saint-Jean conduit plutôt à placer sa construction vers le 13e-14e siècle, sans que l'on puisse totalement exclure la fin du 12e siècle[388]. La partie supérieure d'un ancien contrefort dans l'angle sud-ouest du transept appartient également à cet état architectural (EA 2082, Ill. 6.30.d).

La chapelle orientale du bras sud du transept est représentée sur les plans mauristes délimitée par une petite cloison, elle remonte vraisemblablement à la même période de construction que les contreforts (EA 2078 et 2079). L'autel de la chapelle visible sur les plans était probablement dédicacé à saint Jean-Baptiste et saint Jean l'Evangéliste car c'était la titulature de l'autel du bras sud dans l'église du 11e siècle (Ill. 6.3). Le mur sud (M 235) de la chapelle était recouvert d'un grand réseau aveugle composé de plusieurs trilobes enduits de peinture blanche et datables des 13e-14e siècles (EA 2083, Ill. 6.29.c). Une seconde baie était disposée immédiatement à l'est du réseau ; une fine colonnette subsiste sur le côté ainsi qu'une partie du réseau trilobé (EA 2085, Ill. 6.29.b). Sur le mur oriental de la chapelle, une ancienne baie à remplage était construite dans la façade (M 236, EA 2084). De l'extérieur, on peut encore distinguer le corps de moulure vertical de l'arc de couvrement du réseau qui devait probablement descendre jusqu'au niveau des larmiers des contreforts (Ill. 6.30). De l'intérieur, on peut encore distinguer la partie supérieure de cette baie dont le réseau primitif a probablement été rétréci. De l'extérieur, la fenêtre semble avoir été percée au sein du parement en moyen appareil du mur oriental de la chapelle (UC 20083). Ce parement est lui-même une reprise postérieure à l'édification du contrefort d'angle (EA 2079). La construction de cette fenêtre semble contemporaine des autres baies gothiques de la chapelle mais une reprise du parement extérieur durant laquelle la fenêtre fut réduite peut être envisagée au cours des 15e-16e siècles. L'édification de cette chapelle pourrait remonter à la phase de

[388] Un acte de 1189 évoque la *collatio* de la chapelle de Saint-Jean-Baptiste en des termes qui suggèrent la construction d'un bâtiment annexe à l'église : « *capellaniam quamdam quam in nostro fundaverat seu construxerat monasterio, prout in litteris praesentibus, iis annexis continetur plenius, contulisset…* » (*Cormery*, n° 66). On ne peut donc exclure que les contreforts 2078 et 2079 aient été édifiés à cette période.

reconstruction architecturale menée par Thibault de Châlon au début du 14e siècle (1296-1310). A cette occasion, l'aumônier de Cormery nommé Martin fonda la chapellenie de Saint-Jean Baptiste qui fut probablement réaménagée[389].

Enfin il faut évoquer l'existence d'une grande baie (EA 2086) à meneaux et lancettes (au moins quatre) sur la façade sud du transept à environ 12 m du sol actuel (Ill. 6.29.a). Les lancettes sont aujourd'hui murées avec des pierres en grand appareil de calcaire blanc. L'ensemble était probablement doté de vitraux, comme le suggérait Valérie Mauret-Cribellier (MAURET-CRIBELLIER 1994 : 128). La morphologie générale de cette fenêtre et la forme attique des bases des meneaux se rapportent également aux 13e-14e siècles. Une datation postérieure au 14e siècle ne semble pas envisageable du fait de la construction de la tour Saint-Jean au cours du 15e siècle. Les éléments de remplage de cette fenêtre semblent porter des traces de rubéfaction comme celles qui sont présentes dans la tour-porche de Saint-Benoît-sur-Loire où elles témoignent d'un incendie (VERGNOLLE 2018 : 89-92). Est-ce également le cas à Cormery ? Rien n'interdit de le penser, d'autant plus que Dom Gérard mentionne qu'un moine nommé J. Baurus fut emprisonné pour avoir déclenché un important incendie dans l'abbaye vers 1334[390].

6.2.3 Architecture, liturgie et circulation

Les problématiques fonctionnelles du transept : liturgie et circulation

La représentation cartographique du transept de l'église sur les plans mauristes restitue *grosso modo* l'espace ecclésial à partir des 13e-14e siècles. On peut dès lors remarquer le faible volume réservé aux pratiques liturgiques au sein de cet espace : il n'y a qu'une seule chapelle avec autel dans l'espace oriental de chaque croisillon. C'était déjà le cas dans l'église du 11e siècle si l'on en croit la dédicace de 1054 qui mentionne un seul autel dans le bras nord du transept consacré à la Vierge et un seul autel dans le bras sud dédié à saint Jean-Baptiste et saint Jean l'Evangéliste[391]. Or à partir du début du 11e siècle, le développement des messes individuelles privées et des messes-anniversaires pour les défunts se traduisit dans l'architecture ecclésiale par la construction de nombreuses absidioles au sein du transept

[389] "*frater Martinus noster Cormeriacenus eleemosynarius […] ad opus unius capellaniae in nostro praedicto monasterio, in honore sancti Joannis Baptistae fundandae, seu etiam construendae, in qua quidem capellania ter in qualibet hebdomada, pro ipsius Martini, nostrorumque fratrum omnium defunctorum animabus missa celebrabitur post obitum Martini superius nominai*" (*Cormery*, n° 65).
[390] BnF Ms Lat. 12665, f° 261.
[391] « *Altare de sinistro membro consecratum est in honore sanctae Dei Genitricis Mariae, perpetuae virginis […] Altare de dextro membro sacratum est in honore sancti Johannis Baptistae, et sancti Johannis Evangelistae* » (*Cormery*, n° 35).

(DAVRIL et PALAZZO 2000 : 136). L'ampleur de ces aménagements est généralement liée à l'importance de la communauté monastique ; on dénombre par exemple sept chapelles à Saint-Michel de Cuxa, six absidioles à Sainte-Marie de Ripoll ou encore une dizaine de chapelles au sein de la troisième abbatiale de Cluny (REVEYRON 2018 : 29). Ce phénomène ne semble pas avoir marqué l'architecture du transept de Cormery outre-mesure, si l'on en croit la morphologie restituée de cet espace. Cette remarque et l'absence supposée de tribunes de transept posent la question de la place de la tour-porche occidentale dans la pratique des cérémonies liturgiques. Nous avons déjà évoqué dans le chapitre précédent le rôle de ce bâtiment dans les processions pascales ainsi que sa place éventuelle dans la célébration des messes funéraires (*cf.* 5.4).

L'organisation interne du transept médiéval de Cormery traduit probablement l'importance d'une autre fonctionnalité élémentaire du transept monastique : la circulation[392]. A l'époque moderne, le bras nord du transept hébergeait une chapelle dédiée à Marie et la sacristie dans son extrémité mais il constituait également un espace d'échange avec le dortoir à l'étage et la galerie est du cloître qui permettait de relier les autres bâtiments monastiques comme la salle capitulaire ou le réfectoire. La configuration de l'aile orientale du cloître alignée sur le transept reprend le modèle monastique classique des monastères des 11^{e}-12^{e} siècles. A titre de comparaison, le transept du prieuré clunisien de Nantua constitue un exemple complexe du lien entre architecture et circulation monastique (REVEYRON 2013).

Dans le bras sud du transept, c'est la question du lien avec l'extérieur qui peut se poser. La présence d'une ancienne porte à linteau (EA 2088, Ill. 6.21.a) mal datée (12^{e}-15^{e}) au centre de la façade sud interroge : y avait-il un portail d'accès à l'église à cet emplacement destiné plus précisément aux laïcs ? Cette question ne concerne que la période médiévale car il est clair que la construction de la tour Saint-Jean au 15^{e} siècle et la présence de la cour abbatiale au sud n'autorisaient pas de communication avec l'espace ecclésial à partir de cette date. Les aménagements architecturaux liés à l'ouverture aux laïcs étaient généralement plus marqués dans l'organisation des couvents mendiants mais on en retrouve dans les abbayes dès l'époque romane comme chez les cisterciennes de Santa Maria de Vallbona en Catalogne où un portail fut aménagé dans la partie nord du transept, à l'opposé du cloître (LIANO

[392] « …il faut établir une distinction entre quatre types : les circulations triviales, effectuées pour le service du bâtiment et dépourvues d'apparat monumental ; les déplacements paraliturgiques ; l'entrée des fidèles venant assister à la messe ou participer à des pratiques populaires comme la récitation des litanies ; enfin des pèlerinages… » (REVEYRON 2018 : 30).

MARTINEZ 2017). A Saint-Benoît-sur-Loire, un portail sculpté fut édifié à destination des laïcs sur le flanc nord de l'église qui donnait sur le bourg au cours du 12e siècle (VERGNOLLE 2018 : 252-262). A Cormery, l'acte de dédicace de 1054 mentionne l'existence d'une porte à proximité de l'autel de saint Nicolas, lui-même situé à droite de l'autel du Crucifix consacré à la sainte Croix[393]. Cet autel de saint Nicolas serait donc situé à gauche pour ceux qui entrent par cette porte[394]. Ces deux autels étaient probablement situés dans l'entrée du transept à l'époque romane, au niveau du jubé sur les plans de l'époque moderne (Ill. 6.38). La porte mentionnée en 1054 pourrait désigner une communication avec l'extérieur au niveau de la nef mais elle désigne plus probablement la porte centrale du jubé qui permettait d'accéder au chœur. L'absence de coutumier, la disparation du chevet et les modifications apportées au sud du transept au 15e siècle laissent peu de marge d'analyse à Cormery, mais le parallèle avec les pratiques liturgiques à destination des laïcs dans d'autres abbayes comme à Saint-Benoît-sur-Loire ouvre des pistes de réflexion sur la place donnée à ces derniers au sein de l'espace ecclésial[395], particulièrement à partir du 12e siècle où les monastères ouvrent plus largement les portes de leur église (VERGNOLLE 2018 : 76). A Cluny, les reliques apostoliques « contribuent à faire de Cluny un lieu de pèlerinage » dès la seconde moitié du 11e siècle (IOGNA-PRAT 2003 : 85). L'abbaye de Cormery ne disposait cependant pas de reliques importantes à offrir à la vénération des fidèles, comme les bénédictins de Saint-Benoît-sur-Loire ou les chanoines de Saint-Martin de Tours. Les moines cherchèrent probablement à compenser cette carence de deux manières : en acquérant de nouvelles reliques en provenance des premières terres du christianisme et en favorisant l'apparition d'un saint homme (Léothéric) à proximité du monastère, à Vontes.

L'acquisition de reliques au 12e siècle

Dans son ouvrage sur Cormery, l'abbé Bourassé décrit l'aventure du moine Guillaume Louis des Roches qui serait passé par Constantinople, Nicomédie et Jérusalem – en étant élu au passage évêque de Salpia dans les Pouilles – avant de revenir à Cormery les bras chargés de trésors précieux et de (très) nombreuses reliques destinées au sanctuaire de

[393] Le coutumier de l'abbaye de saint-Benoit-sur Loire mentionne d'ailleurs au 13e siècle la célébration de messes pour les laïcs sur l'autel de la Croix : « Lors des principales fêtes de l'année liturgique, ces derniers pouvaient ainsi suivre une messe célébrée à leur intention sur l'autel de la Croix, accolé au jubé et surmonté d'un grand crucixfix » (VERGNOLLE 2018 : 76).

[394] « *Altare quidem ad dexteram Crucifixi, quod est etiam ad laevam intrantibus per portam, consecratum est in honore sancti Nicholai archiepiscopi mirabilium operum patratoris* » (*Cormery*, n° 35).

[395] Le contexte est certes très particulier mais révélateur de la multiplicité des usages de la nef : le sacriste de Cormery aurait loué des espaces dans les bas-côtés de la nef pour que les laïcs s'y réfugient durant la guerre de Cent ans d'après Dom Gérard (BnF, Ms. Lat. 12665, f° 262 et Chupin 2000 : 261).

l'abbatiale[396]. L'abbé Bourassé ne mentionne pas sa source qu'on doit probablement pouvoir retrouver parmi les documents des historiens mauristes.

L'histoire du bienheureux Léothéric est mieux documentée ; elle est renseignée par Yves Gaigneron dans son *Historia Cormaricensis* (BnF, Ms Lat. 13901) rédigée en 1666 ainsi que dans un tome des *Acta Sanctorum* édité en 1668[397]. Né en Touraine, le jeune aristocrate Léothéric se serait rendu en pèlerinage à Rome mais aurait échoué dans sa tentative de rejoindre Jérusalem. Il revint en Touraine et s'arrêta à Cormery où l'hospitalité lui fut accordée. L'abbé Guy reconnut le fils d'un bienfaiteur du monastère, Maynard, et l'encouragea à entrer au monastère. Peu de temps après, Léothéric s'installa en ermite à Anché au bord de la Vienne avant de venir se fixer à Vontes à la demande de l'abbé de Cormery. La sainteté de Léothéric aurait attiré les foules et de nombreux miracles auraient eu lieu jusqu'à sa mort en 1099. Sa dépouille fut ensevelie dans la chapelle Saint-Nicolas à l'intérieur de l'église abbatiale[398] et le culte de ses reliques aurait occasionné des processions populaires au sein l'église abbatiale[399].

La construction de ce discours hagiographique est clairement influencée par la fascination exercée par la vocation érémitique, qui aboutit au développement des nouvelles expériences monastiques différentes du modèle clunisien : cisterciens, prémontrés, cartusiens, templiers, hospitaliers…[400] A la différence ici que c'est l'abbé de Cormery qui initia le développement de la sainteté de Léothéric : la reconnaissance du saint en devenir, le développement progressif de sa vocation dans un domaine de Cormery (Anché) puis l'arrivée dans le tout jeune prieuré de Vontes – toujours sous l'initiative de l'abbé – d'un Léothéric à la sainteté éprouvée. Le monastère était ainsi suffisamment proche pour bénéficier des avantages

[396] Selon l'abbé Bourassé : « …plusieurs fragments de la croix sur laquelle le Sauveur répandit son sang ; une pierre du Saint-Sépulcre ; une autre pierre de la grotte de Bethléem, où naquit Jésus-Christ ; une pierre de la grotte creusée dans la montagne où Jésus-Christ jeûna quarante jours et quarante nuits ; un morceau de la colonne de la flagellation ; un fragment du rocher du Calvaire ; un autre fragment de pierre du tombeau de la sainte Vierge, à Géthsémani, et du sépulcre de Lazare, à Béthanie ; un morceau de la verge d'Aaron, qui était autrefois dans l'arche d'Alliance ; des cheveux de l'apôtre saint Paul ; la tête du glorieux martyr saint Adrien, mis à mort pour la foi, sous l'empereur Maximien, près de Nicomédie d'Asie ; le corps de saint Jacques le Persan, tué par ordre de Chosroès ; des reliques de saint Blaise, martyr ; de saint Théodore, martyr, de saint Cyprien, martyr d'Antioche, et de sainte Justine, vierge, etc (BOURASSE 1861 : LXVII-LXVIII).

[397] *Acta Sanctorum*, saec VI-2 : 872-873.

[398] Du temps de Gaigneron, les reliques de Léothéric étaient apparement déjà perdues à la suite de travaux menés dans la nef (BOURASSE 1861 : LXI-LXV).

[399] « *Ceterum Leothericus nullo publico cultu celebratur, frequentatur tamen a populis circumstantibus vetus tumba ejus lapidea, quae in navi ecclesiae Cormaricensis paene exesa etiamnunc visitur (Acta Sanctorum*, saec VI-2 : 872*).*

[400] « Il est vrai que ces expériences présentent de nombreuses parentés. En premier lieu un même appétit d'évangile, une même fascination pour les expériences premières, celles des apôtres comme celles des premiers anachorètes » (MAZEL 2010 : 303).

liés à la présence de l'anachorète sans avoir à gérer les inconvénients logistiques d'un pèlerinage permanent. Il est difficile d'évaluer le succès qu'eut le culte de Léothéric après sa mort, mais sa postérité ne semble guère avoir perduré après la période médiévale. Yves Gaigneron mentionne que le bienheureux Léothéric fut enterré dans la chapelle Saint-Nicolas. Doit-on associer cet espace à l'autel *sancti Nicholai* décrit dans la dédicace de l'église de 1054 mentionné plus haut ? Probablement. Le tombeau de ce saint semblait en tout cas situé à proximité de la croisée et non dans l'extrémité du bras sud du transept[401].

6.3 Le chevet à chapelles échelonnées

Seules les maçonneries nord du chevet de l'abbatiale de Cormery dont fait partie la chapelle dite de l'abbé du Puy sont encore en élévation aujourd'hui. Les plans mauristes permettent néanmoins de restituer la morphologie de ce chevet qui était constitué de trois chapelles échelonnées (Ill. 6.2 et Ill. 6.3). Le chevet de la chapelle septentrionale est à trois pans coupés ; d'après le plan mauriste n° 2 celui de la chapelle centrale avait également cette disposition tandis que la chapelle méridionale était de plan carré. Le chœur architectural était constitué de trois vaisseaux qui prolongeaient ceux de la nef ; il était divisé en trois travées. Au nord de la première travée, un escalier en vis permettait probablement d'accéder aux combles ; la forme arrondie de celui-ci est encore visible à l'emplacement du mur actuellement en élévation. Dans la deuxième travée, deux chapelles latérales équipées d'autels secondaires étaient disposées en saillie. Le chœur liturgique était composé de quatre travées et occupait la totalité de la croisée du transept. Il débutait à l'entrée de la nef par un jubé qui était apparemment encore en place au début du 18e siècle mais qui n'est pas représenté sur les plans mauristes[402]. Deux autels étaient disposés dans la nef de part et d'autre de l'entrée du chœur et constituaient très probablement des autels de jubé[403]. Le chœur englobait à l'est le sanctuaire qui était encadré par quatre piliers et abritait le maître-autel. Des tombeaux représentés par des gisants sur le plan n° 2 encadraient le sanctuaire au nord et sud.

---

[401] « En 1666, époque à laquelle Yves Gaigneron écrivait sa *Chronique*, on ignorait où étaient les reliques du bienheureux Léothéric, déplacées par suite de divers travaux exécutés à la nef de l'église conventuelle » (BOURASSE 1861 : LXV).

[402] Une mention du livre des actes capitulaires évoque vers 1713 la présence de ce jubé : « Ordre de faire disparaître un vieux buffet d'orgue, très gênant par sa situation en face de la chaire et le jubé, ou tribune, existant devant la croisée septentrionale de l'église » (A.D.I.L., H 81, f° 109). La présence d'un jubé à une date aussi tardive n'est probablement pas une rareté pour une église monastique. A Cluny, un jubé de chœur en bois fut construit en 1665 avant d'être remplacé par des grilles au début du 18e siècle, au grand dam des moines qui protestèrent contre cette perte de privauté (STRATFORD 2018 : 53).

[403] « Les autels de jubé vont généralement par paire et sont situés de part et d'autre de la porte du jubé située au centre de celui-ci » (PERRIN 2001).

6.3.1 Les éléments architecturaux en élévation

Une base de pilier du sanctuaire (EA 2088)

A l'exception du bâti en élévation dans la partie septentrionale de l'église, seul un vestige archéologique du chœur architectural de l'église a pu être identifié dans le cadre d'une surveillance de réseau (POUYET 2017a). Il s'agit d'une base de pilier (EA 2088) de forme octogonale observée à environ 70 cm du sol actuel (Ill. 6.31). Sur la face ouest du pilier, des traces d'arrachement de maçonnerie et de mortier pourraient être liées à l'existence d'un tombeau qui est représenté à droite du sanctuaire sur le plan mauriste n° 2. Le layage des pierres correspond à des traces de marteau taillant avec un écartement assez large qui est un indice de datation relativement tardif pour la période médiévale (Ill. 6.31.c) et correspond à la période de reconstruction supposée de la partie orientale de l'église aux 13^{e}-14^{e} siècles.

La chapelle nord du chevet : état des 13^{e}-14^{e} siècles

La chapelle Saint-Symphorien fut l'œuvre de l'abbé Jean du Puy (1490-1517) en 1502 d'après dom Girard[404]. Il s'agit de l'agrandissement de la chapelle nord du chevet dont les vestiges de style gothique rayonnant remonteraient aux 13^{e}-14^{e} siècles (Ill. 6.32). La séparation entre les deux campagnes de construction est très nette, tant dans la mise en œuvre du mur que dans le décor. Le bâtiment a fait l'objet de relevés architecturaux par Julie Charrier en 2009 dans le cadre de son cursus à l'école de Chaillot (CHARRIER 2009). Les traces d'arrachement de la chapelle d'axe sont visibles sur le mur sud (M 238), les parements sont divisés par trois piliers fasciculés et couronnés de chapiteaux qui soutenaient les arcs des voûtes de la chapelle d'axe (EA 2089, 2090 et 2091, Ill. 6.33) ; seuls les arcs formerets sont encore en élévation. Le départ des arcs d'ogives est également visible sur le pilier ouest (EA 2089). Les chapiteaux décorés de feuillages et de crochets sont morphologiquement très proches de ceux observés dans le transept nord (EA 2000, Ill. 6.22 et Ill. 6.23). Un réseau trilobé est encore en partie visible dans la partie supérieure de la travée droite derrière un enduit qui recouvre l'ensemble des maçonneries (Ill. 6.34). Ces dernières sont cependant bien visibles sur le parement gauche où au moins trois phases différentes peuvent être observées. Les assises en moyen appareil de tuffeau (UC 20084) de forme carrée situées dans la partie haute sont plus récentes que les assises allongées en calcaire bleuté situées en dessous (UC 20085). Enfin, on retrouve dans la partie inférieure du mur des assises de différents gabarits

[404] Le moine mauriste évoque la mise en place d'une Vierge de Pitié et d'anges en bronze portant les symboles de la Passion dans le chœur de la chapelle (BnF, Ms Lat. 12665, f° 262 v ; transcription d'Annick Chupin dans *Notes sur le Ms. Lat 12665*, p. 8).

en moyen appareil de calcaire blanc vacuolé (EA 20086) similaires à la pierre employée au sein des contreforts extérieurs du transept sud (EA 2078 et 2079). A l'est de ce mur, on peut distinguer les traces d'arrachage d'une maçonnerie orientée vers le nord qui indique vraisemblablement l'ancien mur oriental de la chapelle avant son agrandissement (M 239, Ill. 6.34.c).

Sur le mur nord (M 245) de la chapelle, deux contreforts en moyen appareil venaient épauler les maçonneries (Ill. 6.36). Le contrefort le plus à l'est (EA 2092) avait un gabarit et une fonction porteuse moins importante (avec une hauteur de 8 m pour 40 cm de largeur) que le contrefort occidental (EA 2093) qui devait dépasser les 10 m pour 70 cm de largeur. Les deux contreforts sont construits sur un empattement et protégés par un larmier à 1,4 m du sol. Trois types de maçonneries identiques à celles du mur sud (M 238) peuvent être distingués au sein du parement : le moyen appareil en calcaire vacuolé (UC 20087), le moyen appareil en calcaire bleuté (UC 20088), que l'on retrouve également employé au sein des contreforts, et le calcaire en tuffeau blanc dans la partie haute du mur (UC 20089).

A l'intérieur de la chapelle, seule la première travée appartient à cette phase architecturale des 13^{e}-14^{e} siècles. Les arcs d'ogives surmontés de chapiteaux à crochets et feuillages retombent sur des colonnettes engagées à base attique (Ill. 6.37). La clef de voûte en forme de fleurs est le seul exemplaire connu de l'abbatiale (EA 2110) ; elle est morphologiquement très proche de celles du réfectoire. Les murs sont édifiés en moyen appareil de tuffeau et les voûtains en petit appareil de tuffeau à joints épais. Les arcs et les chapiteaux étaient peints de couleurs vives comme dans le bras gauche du transept ; les voutains et les murs étaient recouverts d'un enduit représentant un faux-appareil jaune et blanc. Dans le transept nord (UC 20076, Ill. 6.22), ce type d'enduit était le plus ancien ; il pourrait donc remonter à la période de construction de la chapelle entre la fin du 13^{e} et le début du 14^{e} siècle. Une peinture murale est présente sur le parement intérieur du mur nord ; elle est assez abîmée mais il est possible de distinguer un personnage au centre (EA 2112, Ill. 6.37.e). En dessous de cette peinture, on peut remarquer une ancienne niche bouchée (EA 2094) qui était surmontée d'un arc brisé strié de noir et de rouge. Il s'agit très

probablement d'un lavabo liturgique qui permettait d'évacuer les eaux ayant servi au lavement des mains durant les rituels religieux[405].

La chapelle Saint-Symphorien : l'agrandissement du début du 16e siècle

La chapelle aurait été agrandie sur deux travées sous l'abbé Jean du Puy entre 1490 et 1507. La partie orientale de l'édifice est divisée en cinq pans de murs (M 240, 241, 242, 243 et 244) qui sont épaulés par cinq contreforts (EA 2095, 2096, 2097, 2098 et 2099, Ill. 6.33). Ces derniers sont en moyen appareil de tuffeau blanc à joints fins, comme dans la mise en œuvre des murs, mais des blocs de pierre en calcaire blanc vacuolé ont été réemployés dans la partie basse des contreforts, en dessous du larmier des trois contreforts orientaux (EA 2095, 2096 et 2097, Ill. 6.35). Les trois pans coupés de l'abside sont percés de trois baies à remplage à réseaux flamboyants avec des nervures à mouchettes et soufflets. Sur le mur nord le parement en moyen appareil blanc (UC 20090) est homogène mais il s'appuie sur des maçonneries qui sont peut-être plus anciennes que cet état architectural daté de la fin du 15e siècle. Les deux contreforts méridionaux (EA 2098 et 2099) de ce parement sont en effet construits sur un empattement, contrairement aux deux autres, et les trois assises (UC 20091) qui sont liées à ces bases sont en moyen appareil de calcaire et non en tuffeau. Il s'agit plus probablement d'un aménagement contemporain à l'agrandissement de la chapelle lié au besoin de renforcer la partie méridionale du mur au niveau du coteau (Ill. 8.4.a).

A l'intérieur, le raccordement architectural avec la construction du 13e siècle est nettement visible au niveau de l'arc doubleau occidental (Ill. 6.37.d). Les voûtes d'ogives sexpartites de la deuxième travée retombent sur les chapiteaux à feuillage et à grappes de raisins qui surmontent des colonnettes engagées disposées sur des bases prismatiques. La troisième travée est surmontée d'une voûte d'ogives à sept quartiers rayonnants qui viennent clore l'édifice. Des liernes longitudinales raccordent les clefs décorées de fleurs des deux doubleaux aux deux clefs de voûtes principales qui sont figurées. La clef de la deuxième travée est décorée d'un écu orné des armoiries de l'abbé Jean du Puy : six merlettes et une bande qui étaient probablement de couleur sinople et or comme sur le tombeau de l'abbé (EA 2111). La clef de la première travée représente un personnage barbu portant une épée dans la main droite et un objet non identifié dans la main gauche (EA 2112, Ill. 6.37.a). Valérie Mauret-Cribellier associe ce personnage à la figure de saint Paul tenant l'épée de sa

[405] Le lavabo liturgique de l'église de Saint-Laurent de Laître-sous-Amance (Meurthe-et-Moselle) constitue un exemple à la morphologie proche de celui de Cormery.

décollation (MAURET-CRIBELLIER 1994 : 129). On ne peut cependant exclure qu'il s'agisse de saint Symphorien car la chapelle lui est dédiée et il est également mort décapité.

Cette chapelle a fait l'objet de travaux visant à la rendre accessible par l'association de valorisation du patrimoine de Cormery en 2013. A cette occasion, le sol de la chapelle a été en partie excavé et un niveau de sol constitué d'un dallage de carreaux bicolores estampés de lettres jaunes a été mis au jour (Ill. 6.37.f). D'autres carreaux à motifs géométriques ou floraux ont également été retrouvés dans la chapelle mais leur contexte stratigraphique n'est pas connu (Ill. 6.37.g). L'étude matérielle et iconographique de ces éléments reste à faire.

La chapelle Saint-Symphorien : les aménagements du 17e siècle

La chapelle a subi une dernière phase de modifications au cours du 17e siècle où une porte d'accès a été percée dans la partie orientale de l'édifice afin de relier directement le logis de l'abbé à cette chapelle par un passage couvert[406]. Cette modification est indiquée sur les plans mauristes ; le couloir d'accès est visible sur le plan n° 1 qui daterait de 1674 mais pas sur le plan n° 2 qui lui serait antérieur (1646) (Ill. 6.2). Le passage extérieur est également représenté sur la gravure du *Monasticon Gallicanum* (Ill. 0.7) ainsi que sur la vue de Gaignières qui fut réalisée vers 1699 (Ill. 0.8). La porte était située sur le mur sud-est de la chapelle (M 240) ; elle fut bouchée postérieurement et une autre porte fut percée au cours du 19e siècle dans le mur adjacent (M 241). La porte du 17e siècle à plate-bande (EA 2100) est morphologiquement proche de celle du transept nord (EA 2001). Elle est ornée au-dessus par un médaillon inscrit dans un cartouche circulaire et encadré de chutes de fruits (Ill. 6.37.b). La surface interne du médaillon est aujourd'hui recouverte d'un enduit blanc et dépourvue d'ornement. Le parement interne du mur nord-est de la chapelle a été complétement modifié durant cette phase de reprise : un pilastre (EA 2101) et une niche décorée d'une coquille Saint-Jacques (EA 2102) témoignent de cet état (Ill. 6.37.c).

6.3.2 Autels et chapelles du chœur architectural

Les autels du 11e siècle

La reconstruction du chevet de l'église abbatiale nous prive de toute information matérielle concernant sa morphologie au 11e siècle. Sur le plan mauriste, en plus des six

[406] Le fait n'est pas si rare. En 1515, la reine-mère avait fait percer une porte dans une chapelle du bras sud de la cathédrale Saint-Jean de Lyon afin d'y accéder plus facilement par le palais épiscopal, au grand dam des chanoines (REVEYRON 2018 : 31). Au 17e siècle, une porte fut également percée dans l'église abbatiale de Villeloin pour accéder aux chapelles (PALACIOS 1995 : fig. 70).

autels mentionnés au 11e siècle, on peut remarquer la création de quatre chapelles supplémentaires (Ill. 6.38). La description des autels de l'église dédicacée en 1054, déjà citée à plusieurs reprises, fournit cependant quelques éléments d'ordre topographique[407]. L'autel principal - c'est-à-dire le maître-autel qui était placé de manière isolée dans le sanctuaire - était consacré à l'apôtre saint Paul. L'autel matutinal était dédicacé à la sainte et individuelle Trinité, au confesseur et évêque Loup et à l'abbé Colomban. Cet autel était destiné à la célébration de la messe basse du matin ; c'était probablement un autel de retro[408] disposé derrière le sanctuaire. L'autel du crucifix[409] était dédié à la sainte Croix et à tous les saints ; il devait déjà être placé à la jonction de la nef et du chœur au 11e siècle. L'autel situé à sa droite, également devant l'entrée du chœur, était dédié à *sancti Nicholai archiepiscopi* qui ne peut désigner que saint Nicolas. Cette dernière titulature est un peu surprenante car la diffusion du culte de saint Nicolas en Occident est généralement associée à la translation de ses reliques de Myra à Bari à partir de 1087 (KONTOUMA-CONTICELLO 2010 : 238). La présence de reliques de ce saint en Occident est cependant attestée avant cette date, par exemple en Normandie à Rouen en 1037 (MUSSET 2017 : § 31). La diffusion du culte de ce saint, notamment de sa *vita*, pourrait être liée aux échanges culturels depuis l'Italie méridionale au cours des 9e-10e siècles (GRANIER 2001). Le parallèle avec les vocables de l'abbatiale de Cluny II construite sous Mayeul (954-994) et Odilon (994-1049) doit être souligné. Les titulatures de ces autels ne sont cependant pas renseignées par un acte de dédicace unique mais restituées grâce aux informations glanées dans les coutumiers. En plus de l'autel de la Sainte Croix, de Saint-Pierre et Saint-Paul on retrouve parmi les dédicaces des autels des chapelles absidiales des titulatures à la Vierge Marie et à Saint-Jean l'Evangéliste (STRATFORD 2018 : 49-50). L'exercice comparatif devra être étendu avec d'autres abbatiales bénédictines afin d'affiner cette analyse mais il est tentant d'y voir l'influence du modèle monastique clunisien.

---

[407] « *Altare principale consecratum est in honore sancti Pauli apostoli. Altare matutinale consecratum est in honore sanctae et individuae Trinitatis, et in veneratione sanctorum confessorum Lupi episcopi, et Columbi, abbatis. Altare de dextro membro sacratum est in honore sancti Johannis Baptistae, et sancti Johannis Evangelistae. Altare de sinistro membro consecratum est in honore sanctae Dei Genitricis Mariae, perpetuae virginis. Altare de Crucifixio sacratum est in honore sanctae Crucis, et in veneratione omnium Sanctoru. Altare quidem ad dexteram Crucifixi, quod est etiam ad laevam intrantibus per portam, consecratum est in honore sancti Nicholai archiepiscopi mirabilium operum patratoris* » (Cormery, n° 35).

[408] Le terme désigne un autel secondaire « placé au fond du chœur liturgique derrière un maître-autel isolé » (PERRIN 2001). L'autel matutinal pouvait aussi être un autel des féries qui était situé au revers du maître-autel ; ce n'était pas le cas à Cormery au 17e siècle.

[409] « Nom donné à l'autel au-dessus duquel s'élève un grand crucifix. A l'époque romane, cet autel était placé à l'extrémité orientale de la nef, à sa jonction avec le chœur » (PERRIN 2001). Neil Stratford qualifie la disposition de l'autel de la Sainte-Croix devant le chœur liturgique comme un « emplacement quasi-universel en Occident »

Les fondations de chapelle de la période médiévale

Certains actes du cartulaire de Cormery mentionnent la fondation de chapelles au sein de l'édifice au cours la période médiévale, ce qui permet d'affiner l'évolution de l'organisation de cet espace entre le 11e et le 17e siècle. Le cartulaire et le travail des historiens mauristes permettent de restituer l'apparition des nouvelles dédicaces de chapelles et parfois même l'élévation de celle-ci ; la fondation d'une chapellenie n'impliquait pas nécessairement la création d'un bâtiment ou d'un autel[410].

En 1299, un moine de Cormery nommé Guillaume du Puy est à l'origine de la fondation de la chapelle Sainte-Catherine et de la construction d'un autel situé entre ceux des saints Jean et Martin[411]. La reconstruction de la partie orientale de l'édifice de culte sous l'abbatiat de Thibaud de Châlon (1296-1332) était vraisemblablement l'occasion d'ajouter aisément une chapelle au chevet. On peut émettre l'hypothèse que la chapelle Saint-Catherine était la chapelle latérale méridionale[412] car celle-ci était située à proximité du bras droit du transept dédié à Saint-Jean, comme semble le décrire le texte. L'autel dédié à Saint-Martin n'étant pas mentionné par l'acte de 1054, il pourrait s'agir de la titulature de la chapelle méridionale du chevet de plan carré qui aurait été élevée entre le troisième quart du 11e siècle et la fin du 12e siècle. La fondation de la chapellenie en l'honneur de saint Martin en 1322 par le chevalier Pierre de la Charpraie et sa femme Philippe ne semble d'ailleurs pas impliquer de construction ou de réaménagement de l'espace[413]. En 1338, la fondation d'une chapelle dédiée à Marie par le moine de Cormery et prieur de Vontes Jacob induisit probablement des aménagements architecturaux mais l'autel qui lui était dévolu depuis le 11e siècle devait

[410] « Il ne faut pas entendre nécessairement par là la construction d'un bâtiment ni même l'érection d'un autel : généralement tout cela préexistait. La fondation consistait essentiellement à fixer un certain nombre de messes à célébrer à perpétuité par un prêtre spécial nommé chapelain, et à doter celui-ci de revenus suffisants. Ces messes, qui étaient au minimum hebdomadaires, étaient dites à un autel particulier – lequel donnait son nom à la chapellenie – et généralement pour le repos de l'âme du donateur, de ses parents et de ses amis » (PLATELLE 1964 : 2).

[411] « *dilectus commonachus noster, frater Guillelmus de Puteo, intuentes, ipsius pensata et considerata utilitate monasterii, dederimus et concesserimus eidem licentiam faciendi quamdam capellaniam, videlicet emendi quindecim libras annui redditus ad opus unius capellaniae in dicto monasterio, in honore sanctae Catharinae virginis, inter sanctorum Joannis et Martini altaria construendae… »* (*Cormery*, n° 114).

[412] A partir de la fin du 13e siècle, les chapelles latérales se généralisèrent dans l'architecture ecclésiale ; on en retrouve par exemple à Notre-Dame de Paris dès le second quart du 13e siècle (KRÜGER 2003 : § 28).

[413] « que comme feu Pierre de la Charpraie, jadis chevallier, et Phelippe sa femme aient jadis laissé por Deu et en almosne por las ames d'eux, et de leurs autres amys, à l'abbé et au convent de l'abbaye de Sainct Paul de Cormery, et à leurs successeurs, douze livres et trente deniers tournoys petits de annuel et perpetuel rente […] por fonder en ladicte abbaye une chappellanie en l'honneur de sainct Martin, de laquelle chappellanie l'intimation et la collation appartiendra a l'abbé dodit leu… » (*Cormery*, n° 117).

toujours se situer dans le bras gauche du transept[414]. La fondation par l'abbé Michel de la Roche (1333-1334), successeur de Thibauld de Châlon, de la chapelle de la Trinité et du saint Sauveur où était situé l'autel matutinal est évoquée par Dom Gérard sans plus de détails[415]. La mention de l'autel matutinal et la titulature à la Trinité renvoient sans trop de doutes à la chapelle axiale du chevet derrière le sanctuaire. La création de la chapelle Saint-André par un laïc est mentionnée dans la foulée par dom Gérard sans plus de détails : par élimination il ne peut s'agir que de la chapelle latérale méridionale du chœur. Cet emplacement est confirmé par la vue du *Monasticon Gallicanum* qui localise la *Sacellum S. Andreae* au nord. Les deux autels situés au niveau du jubé font l'objet d'une fondation de chapellenie en 1452[416] pour la chapelle du Crucifix et en 1492 pour celle de Saint-Nicolas[417]. Enfin la construction de la chapelle dédiée à Saint-Symphorien dans la partie méridionale du chevet fut l'œuvre de l'abbé Jean du Puy (1490-1517) en 1502 d'après dom Girard[418]. Dans la seconde moitié du 17e siècle, la chapelle fut attribuée à la confrérie du Rosaire et dédiée à la Vierge et ses biens furent reportés à l'autel de saint Benoît qui était jadis dédié une chapelle dans l'infirmerie[419].

Au terme de cette courte enquête, la quasi-totalité des autels représentés sur le plan mauriste n° 2 peut être associée à une dédicace (Ill. 6.38) ; on pourra d'ailleurs constater la pérennité des titulatures de l'époque romane au sein de l'espace ecclésial. Il n'est cependant pas certain que nos connaissances aient atteint l'exhaustivité concernant les autels de l'abbatiale de Cormery. Le plan réalisé à la Révolution française mentionne d'ailleurs

---

414 « *frater Jacobus Guidol, monachus noster, prior prioratus nostri de Vontis,* […] *in memoriam et honorem Dei omnipotentis et beatissimae ejus Genitricis Virginis Mariae* […] *quamdam capellaniam in nostro monasterio fundandam etiam construendam ordinavit, fundavit, et construxit, cum adjectionibus, modis et tenoribus quae sequuntur, videlicet : quod capellanus dictae capellaniae in ipsa instituendus per ipsum Jacobum in nostro monasterio…* » (*Cormery*, n° 122).

415 « *Capellam Sancti Trinitatis et Sancti salvatoris aut matutinal Michael abbas successor Theobaldi et Joann. Archiepiscopi Turonis* […] *capellam Sancti Andrea…* » (BnF, Ms Lat. 12665, f° 254 v.).

416 « *Guillelmus, miseratione divina, tituli Sancti Martini in Montibus sacrosanctae Romanae Ecclesiae presbyter cardinalis, de Estouttevilla vulgariter nuncupatus* […] *Dilecto nobis in Christo perpetuo capellano capellaniae ad altare Crucifixi in monasterio Sancti Pauli de Cormeriaco…* » (*Cormery*, n° 134).

417 « maistre Guillaume de Benseville, prêtre, recteur de l'esglise paroissiale de Massy, ou diocèse de Rouhan, meu de singulière et grande devotion qu'il a eu glorieux confesseur Monsieur sainct Nicolas, et pour ce désirant de toute sa volenté que au monastère et abbaye de Cormery, en l'honneur dudict glorieux confesseur, soict instituée, fondée […] une chappelle perpétuelle […] et après ce qu'elle sera érigée, la donnera ledict révérend père abbé pour ceste première foys audict messire Guillaume en tiltre de commende » (*Cormery*, n° 143).

418 Le moine mauriste évoque la mise en place d'une Vierge de Pitié et d'anges en bronze portant les symboles de la Passion dans le chœur de la chapelle (BnF, Ms Lat. 12665, f° 262 v ; transcription d'Annick Chupin dans *Notes sur le Ms. Lat 12665*, p. 8).

419 « *Elegantem capellam Beati Symphoriani Joannes de Puteo abbas 1502 anno aedificari fecit retro altare sancti Petri sive sanctorum Lupi et aefidici quae super amoto de consensu Domini archiepiscopi Turonis dicta capella propter commoditatem et concursum populi asportata etiam imagine beatae Mariae confraternitati de Rosario attributa est, propria ejus sancto Patri Benedicto derelicta, cui speciales capella in infirmaria olim consecrata fuit* » (BnF, Ms Lat. 12665, f° 254 v.)

l'existence de deux chapelles latérales supplémentaires non identifiées au niveau de la dernière travée de chœur qui ne sont pas indiquées sur les plans et gravures de la fin du 17e siècle (Ill. 0.3).

Le mouvement de création des chapellenies qui se développa en Occident à partir des 13e-14e siècles semble avoir fortement marqué l'abbaye de Cormery dans la première moitié du 14e siècle. La reconstruction des parties orientales de l'édifice de culte est associée à l'abbé Thibaud de Châlon (1296-1332) mais la construction ou l'aménagement des chapelles du chevet (Sainte-Catherine, Saint-Martin, Sainte-Vierge et Sainte-Trinité) sont à mettre sur le compte des officiers du monastère et des successeurs de l'abbé. Il est difficile d'évaluer l'impact de ces fondations de chapellenies sur l'architecture à partir des textes, mais il semblerait que ce mouvement ait profondément marqué la morphologie du chœur architectural et du chevet de l'abbatiale de Cormery. Peu d'études se sont hélas penchées sur le développement des chapellenies au sein des monastères, contrairement au monde séculier. A Saint-Amand (Nord), les fondations de chapellenies à partir du 14e siècle concernent avant tout l'église paroissiale Saint-Martin (sept fondations) et beaucoup moins l'abbaye (deux fondations) (PLATELLE 1964 : 2-3). A la même période, on ne dénombre pas moins de quarante-neuf chapellenies et trente-deux autels à la collégiale Sainte-Gudule de Bruxelles (MOREAU 1945 : 377). A la cathédrale de Laon, l'édifice de la fin du 12e siècle ne pouvait contenir que treize chapelles ; le chevet fut élargi pour en accueillir vingt-neuf (BERIOU 1971 : 231). Le développement des messes individuelles semble avoir fortement touché l'abbaye de Cormery, mais sans commune mesure avec les chiffres que l'on retrouve dans les grandes collégiales de la fin du Moyen Âge. Le phénomène semble d'ailleurs concerner uniquement des religieux de l'abbaye au début du mouvement, à la seule exception de la fondation du chevalier Pierre de la Charpraie en 1322. Il serait intéressant d'étendre l'exercice comparatif aux autres monastères bénédictins de Touraine pour voir si ce schéma se répète ou si le cas de Cormery est particulier.

Depuis le milieu du 13e siècle, le fondateur d'une chapelle ou d'un autel était généralement inhumé à son emplacement, même si des exceptions existent. A Cormery, les sources textuelles et iconographiques permettent de restituer la localisation de certains tombeaux situés dans l'église abbatiale.

6.3.3 Les tombeaux de la collection Gaignières

Les dessins des tombeaux et épitaphes de la collection Gaignières dont les originaux sont conservés à la Bodleian Library à Oxford constituent la principale source de renseignements. La sépulture la plus ancienne est celle de l'abbé Bernard (mort en 1270) qui était enterré au sein de la chapelle Saint-Jean dans le bras droit du transept[420]. Son emplacement était indiqué par une pierre tombale trapézoïdale représentant un abbé doté d'une crosse et croisant les mains sur sa poitrine (Ill. 6.39.a). Dans la chapelle Sainte-Catherine, une pierre tombale trapézoïdale représentait une épée sous un écu « chargé de trois lions léopardés naissants, à la bande en devise sur le tout ». Cette armoirie n'est pas identifiée ; la représentation de l'épée et de l'écu renvoie plutôt à un laïc qu'à un personnage religieux. Il n'est pas exclu que ce soit le fondateur de la chapelle Sainte-Catherine en 1299 malgré son statut de moine de Cormery : *Guillelmus de Puteo* pourrait être un ancien chevalier qui n'aurait rejoint la vocation monastique qu'à la fin de sa vie[421] (Ill. 6.39.b). Les autres fondations de chapellenies ou tombeaux de l'église de Cormery ne sont d'ailleurs jamais réalisées par des simples frères mais toujours par des officiers. On ne peut cependant exclure l'hypothèse que la chapelle Sainte-Catherine ait été construite avant 1299 par un laïc qui y fut ensuite enterré. Dom Gérard évoque également la pierre tombale de l'abbé Jean vers 1238[422] au sein de la chapelle de la Trinité, mais celle-ci n'est pas représentée dans les dessins de Gaignières. Il est possible qu'elle ait disparu à la suite de la fondation de la chapelle de la Trinité par l'abbé Michel de la Roche (1333-1334).

La mise en scène funéraire des abbés de la fin du Moyen Âge

Le tombeau de l'abbé Thibaut de Châlon, mort en 1331, marque une rupture spatiale et visuelle avec les sobres pierres tombales des précédents abbés[423] (Ill. 6.39.c). Son somptueux tombeau est localisé entre deux piliers de la clôture de chœur à gauche de l'autel majeur, à une place que l'on réserve généralement au fondateur, comme ne manque pas de le souligner dom Gérard[424]. L'abbé est représenté en habit de moine et les mains en prières, un

---

[420] *Gaignières*, 2626 : « Tombe de pierre au milieu de la chapelle de S. Jean a droite du chœur dans l'Eglise de l'abbaye de Cormery ».
[421] *Gaignières*, 2625 : « Tombe de pierre au milieu de la chapelle de Ste Catherine a droite du chœur dans l'Eglise de l'abbaye de Cormery ».
[422] BnF, Ms Lat. 12665, f° 260.
[423] *Gaignières*, 2694 : « Tombeau de marbre, du costé de l'Evangile proche le grand autel dans le chœur de l'Eglise de l'abbaye de Cormery ».
[424] « *Thebaldeus vero totum corpus ecclesiae quare mauzoleum lapideum istud quod est ad latus evangeli majoris altaris ex supradictis sicut fundatorem decet, constat esse Theobaldi hujus abbatis…* » (BnF, Ms Lat. 12665, f° 261).

bâton pastoral à ses côtés. Un lion est couché à ses pieds et un petit dais agrémenté d'un ange sur le côté couronnait la tête tonsurée du gisant. Un dais à l'architecture rayonnante surmontait le tombeau de l'abbé en formant un gable triangulaire percé de trilobes et quadrilobes au-dessus d'arcs en remplages ; il était encadré dans les angles par quatre pinacles à crochet et fleurons. La mise en scène architecturale de ce tombeau est la plus imposante de toute l'abbatiale et transforme cet espace en « écrin mémoriel » à l'abbé constructeur (TREFFORT 2011 : 15). Son tombeau est encore représenté sur le plan mauriste n° 2 à droite d'un autre gisant qui était vraisemblablement celui de Guillaume de Hotot, mort en 1434[425]. Le tombeau de cet abbé a également été représenté dans les vues de Gaignières, ainsi qu'une épitaphe qui lui est consacré (Ill. 6.39.d). La tombe n'est pas surmontée d'un grand ouvrage architectural à gâble comme pour l'abbé Thibaut mais le gisant surmonte également un tombeau de marbre noir. Guillaume de Hotot n'est pas représenté en abbé mais en évêque avec sa mitre et son bâton pastoral ; les mains gantées sont jointes en prière et l'anneau épiscopal est bien visible sur l'annulaire droit. Un lion est également couché à ses pieds et un petit dais où était gravée une inscription en français était situé au-dessus de sa tête (Ill. 6.39.e).

Les deux derniers tombeaux appartiennent à deux abbés apparentés et morts à quelques années d'intervalle : Jean du Puy (1517) et René du Puy (1520) (Ill. 6.39.f et g). Aucun gisant ne surmonte les tombeaux qui sont cependant décorés de nombreux corps de moulures et de motifs végétaux. Sur le panneau central, des couronnes entourent les crosses pastorales qui sont représentées sous le blason familial des Du Puy : « de sinople à la bande d'or accompagné de six merlettes, mises en orles ». Le tombeau de Jean du Puy était apparemment situé en dehors du chœur, dans le bras droit du transept si l'on en croit la représentation de la collection Gaignières[426]. Le tombeau de René du Puy était en tout point identique à l'exception de l'inscription centrale indiquant la date du décès et du dallage sur lequel il reposait qui semble uniforme alors qu'il y avait des motifs sur celui de Jean. La sépulture de René était située à gauche de l'autel majeur, entre deux piliers[427]. Un tombeau est représenté à cet emplacement sur le plan mauriste n° 2 mais il est surmonté d'un imposant

[425] *Gaignières*, 2617 : « Tombeau de marbre noir sur lequel est la figure en marbre d'un Evesque, Guillaume de Hotot Evesque de Senlis et abbé de Cormery, dans l'Eglise de labbaye de Cormery en Touraine, proche le Grand Autel du costé de l'Evangile entre deux pilliers de la closture du chœur ».
[426] *Gaignières*, 2627 : « Tombeau de pierre a droite du chœur en dehors dans l'aisle de l'Eglise de l'abbaye de Cormery. Il est de Jean du Puy abbé.
[427] *Gaignières*, 2628 : « Tombeau de pierre prés le grand autel du costé de l'Epistre dans le chœur de l'Eglise de l'abbaye de Cormery. Il est de René du Puy abbé ».

gisant ; il n'est donc pas certain qu'il s'agisse du tombeau de René du Puy qui est représenté sans gisant sur le dessin de Gaignières. Parmi les abbés importants des 14e-15e siècles qui furent à l'origine d'aménagements architecturaux, Michel de la Roche (mort en 1334) et Pierre III Berthelot (mort en 1476) pourraient être de bons candidats alternatifs. Les successeurs des abbés du Puy comme Denis Briçonnet (mort en 1535) ont probablement été enterrés dans le chœur de l'église.

Les tombeaux des autres abbatiales bénédictines de Touraine

Les dessins de la collection de Gaignières concernent également les établissements monastiques de Touraine mais un bref aperçu sur l'inventaire réalisé par Henri Bouchot montre une disparité très importante entre les abbayes bénédictines de Touraine (BOUCHOT 1891). Les monastères de Villeloin, de Preuilly et de Noyers n'ont apparemment pas fait l'objet de visites. D'autres comme Saint-Julien de Tours et Beaulieau-lès-Loches n'ont qu'un seul tombeau de dessiné. Il s'agit de la tombe de l'abbé Jean Robert, mort en 1540, pour l'abbaye tourangelle[428] et du tombeau du comte d'Anjou et fondateur Foulques Nerra[429] qui dispose également d'une épitaphe[430] à Beaulieu-lès-Loches (Ill. 6.40.a.d et e). A Marmoutier trois pierres tombales et un tombeau concernent des religieux de l'abbaye (abbé et prieur) et une pierre tombale concerne un prieur ainsi qu'une femme portant le même nom (Ill. 6.40.b)[431]. A Seuilly sur les trois tombeaux dessinés, on dénombre un abbé et deux chevaliers accompagnés de leur femme[432]. A Turpenay, deux sépultures concernent des abbés et sept autres des laïcs : quatre seigneurs ou chevaliers et trois femmes (Ill. 6.40.c et f)[433]. Pour compléter cette fenêtre d'étude sur la politique menée par les établissements bénédictins de l'ancien diocèse de Tours en matière d'inhumation, on pourra également évoquer le cas de l'abbaye de Preuilly qui accueillit les sépultures de plusieurs seigneurs laïcs : Gausbert II, Geoffroy IV, Eschivart III en 1265 ou encore Geoffroy V qui fut même enseveli dans le chœur en 1320 (EMBS 2011 : 136).

[428] *Gaignières*, 2608 : « Tombe de pierre au milieu de la Chapelle du St Benoist à droite du chœur de l'esglise de l'abbaye de St Julien de Tours ».
[429] *Gaignières*, 2700 : « Tombeau de pierre contre le mur de la croisée a droite proche la porte de la sacristie dans l'Eglise de l'abbaye de Beaulieu près Loches en Touraine. Il est de Foulques Nerra comte d'Anjou fondateur de cette abbaye en 1080 ». La date de fondation est erronée.
[430] *Gaignières*, 2699 : « Epitaphe sur cuivre restitué proche le tombeau de Foulques Nerra dans l'Eglise de l'abbaye de Beaulieu, dans la croisée à droite ».
[431] *Gaignières*, 2611-2614, 2711.
[432] *Gaignières*, 2631, 2632, 2740 et 3877.
[433] *Gaignières*, 2572-2574, 2621-2624, 2714.

La totalité des tombeaux des églises abbatiales de Touraine n'est probablement pas représentée parmi les dessins de Gaignières. A Cormery, on peut se demander si la tombe du bienheureux Léothéric mort au début du 13e siècle était toujours en place dans la chapelle Saint-Nicolas au 17e siècle. Quelques remarques peuvent néanmoins être formulées. La première concerne le statut des individus enterrés au sein de l'abbatiale de Cormery : il s'agit uniquement de religieux de l'abbaye et à l'exception d'une tombe inconnue ce sont tous des abbés. Ce constat rejoint celui effectué sur les fondations de chapellenies où la faible présence des laïcs, en particulier des femmes, était observée. Doit-on interpréter ce désamour par la faible notoriété de l'abbaye de Cormery dans le domaine funéraire ? A titre de comparaison, à l'abbaye cistercienne de Preuilly (Seine-et-Marne) dix-sept tombes ont été dessinées et plus d'une dizaine concernaient des laïcs parfois accompagnés de leur femme[434]. En Bourgogne, les bénédictins de Saint-Bénigne et les cisterciens de Cîteaux accueillaient plus du tiers de sépultures laïques entre le 13e et le 14e siècle et les abbayes de Fontenay et de la Bussière près des deux-tiers mais seuls y étaient inhumés des abbés et des membres de l'aristocratie d'après le travail doctoral de Guillaume Grillon (GRILLON 2011 : 551). Selon lui, l'apparition de nombreux monuments funéraires d'abbés au début du 14e siècle est un phénomène qui démontre également le succès funéraire de l'abbaye. La faible présence de laïcs dans l'abbatiale de Cormery n'est probablement pas à interpréter comme une faible attractivité funérairedu monastère[435]. L'espace funéraire du chœur architectural de l'abbatiale semble avoir été réservé aux dirigeants du monastère plutôt qu'à ses bienfaiteurs ; il pourrait donc s'agir d'une politique d'inhumation « délibérément restrictive » pour paraphraser l'analyse de Kristina Krüger sur la cathédrale d'Autun[436]. A Cluny (III), les vingt-sept sépultures connues au sein de l'espace oriental de l'église abbatiale ne concernaient que des religieux privilégiés : de grands prélats comme le pape Gélase II ou des abbés de Cluny ; aucune sépulture de laïcs n'est attestée avant le 16e siècle (STRATFORD 2018 : 56-57).

Le cas de Cormery semble différent de celui d'autres monastères de Touraine comme Turpenay qui servit de nécropole aux seigneurs de l'Isle-Bouchard et d'Ussé entre le 12e et le

---

434 *Gaignières*, 3652-3660, 4098, 4552-4556, 4713, 4714.

435 Il faudrait mener une étude prosopographique pour mieux appréhender l'origine familiale des officiers et des abbés de Cormery, mais il est probable que l'on retrouve des membres parentèles aristocratiques environnantes aux postes de direction du monastère.

436 « La politique menée par le chapitre d'Autun en matière d'inhumation est donc délibérément restrictive, comme elle l'est de manière générale dans sa gestion des fondations privées : cercle de fondateurs potentiels limité aux chanoines et à leurs proches, collation des chapellenies revenant au chapitre, construction tardive de chapelles latérales. Apparemment, les chanoines d'Autun n'avaient pas à craindre la concurrence » (KRÜGER 2003 : § 30).

14e siècle (EMBS 2011 : 136). A Cormery, l'église paroissiale Notre-Dame de Fougeray qui était située à trois-cent mètres du monastère a pu en revanche accueillir les sépultures et épitaphes de certains laïcs, hommes et femmes confondus. On connaît parmi les dessins de Gaignières une pierre tombale qui représentait une femme[437] du 13e siècle tandis qu'une épitaphe et deux dessins de retables rappellent les fondations pieuses de la famille Berhelot[438] : Jean échevin de Tours, sa femme Péronnelle ainsi que Pierre qui était abbé de Cormery (Ill. 6.41).

Conclusion

L'acte de dédicace de l'église du 11e siècle ne mentionne pas les autels des chapelles répertoriées à partir du 13e siècle et dédiées à Saint-André, Saint-Symphorien, Saint-Martin et Sainte-Catherine. C'est vraisemblablement lors de la reconstruction de la partie orientale de l'édifice de culte à la fin du 13e siècle que la plupart des chapelles furent édifiées. La morphologie du chevet des plans mauristes reflète globalement celle de l'église des 13e-14e siècles, à l'exception de la chapelle septentrionale Saint-Symphorien qui fut agrandie à la fin du 15e siècle. La nef à trois vaisseaux incite à restituer un chevet roman avec une chapelle centrale prolongeant le chœur encadré de deux chapelles comme le plan de l'église abbatiale de Villeloin aujourd'hui disparue (Ill. 6.42). Le chevet à chapelles échelonnées sans déambulatoire ni absidiole de Cormery est probablement à interpréter comme un héritage morphologique de l'église du 11e siècle. A partir du 12e siècle, le plan à chapelles échelonnées fut progressivement abandonné au profit du déambulatoire à chapelles rayonnantes, pour des raisons probablement liturgiques (ERLANDE-BRANDENBURG et MEREL-BRANDENBURG 2014 : 208-209). Lors de la reconstruction du chevet de l'abbatiale de Déols au 12e siècle, on remplaça le chevet à chapelles échelonnées par une abside en hémicycle dotée de chapelles rayonnantes (DURET 1987). Les abbatiales des monastères bénédictins de l'ancien diocèse de Tours fondées au cours du 11e siècle avaient déjà abandonné ce type de chevet pour le déambulatoire : Beaulieu-lès-Loches (Ill. 6.45), Preuilly-sur-Claize (Ill. 6.44) ou encore

[437] *Gaignières*, 2629 : « Pierre tombale sur laquelle est représentée une dame du 13e siècle dans un encadrement gothique. L'inscription est en français sur la bordure. Tiré de l'église de Fougeray. Calque. (Jacqueline, femme de Geoffroi Gaudichet, mort en 1298) ».

[438] *Gaignières*, 2630 : « […] Monument commémoratif des dons de Pierre Berthelot, abbé de Cormery, Jean Berthelot, conseiller des comptes de la reine Marie, échevin de Tours, mort en 1471, et de Péronelle, sa femme morte en 1470 ». Deux retables peints qui étaient situés dans l'église N-D. de Fougeray représentaient Jean Berthelot et sa femme Peronnelle Torel : *Gaignières* 742 et 743.

Noyers (Ill. 7.6). A la même période, les reconstructions d'édifices de culte d'établissements religieux plus anciens comme la basilique Saint-Martin de Tours (Ill. 6.49) ou l'abbatiale de Marmoutier (Ill. 6.48) adoptèrent également ce parti architectural. Les exceptions concernent l'abbatiale de Villeloin qui conserva une abside centrale donnant sur une unique travée de chœur et Saint-Julien de Tours où les travées de chœur furent closes d'un chevet plat doté de deux absidioles au cours du 13e siècle[439] (SALET 1970 : 142, Ill. 7.3).

L'organisation du chevet de Cormery rappelle en partie celle de Cluny II à la fin du 10e siècle où les espaces sont encore très cloisonnés « selon des modèles carolingiens encore en vigueur » (BAUD et SAPIN 2013 : 506-507, Ill. 6.46). Le type de chevet à chapelles échelonnées se retrouve en Normandie, en Bourgogne ou encore dans le Berry au cours du 11e siècle où il fut probablement adopté pour l'abbatiale de Déols lors de sa reconstruction à la toute fin du 10e siècle (HUBERT 1957). A l'abbaye de Méobecq (Indre), c'est un type de plan assez proche du modèle clunisien qui fut adopté dans la première moitié du 11e siècle qui révèle « une volonté de décloisonner les divers espaces intérieurs » (VERGNOLLE 2000 : 365) (Ill. 6.47). A Cormery, la conservation d'une forme de chevet ancienne reste néanmoins difficile à expliquer et semble peu compatible avec l'hypothèse d'une reconstruction totale des parties orientales de l'église au cours des 13e-14e siècles. La nécessité de conserver des éléments de l'ancien chœur au sein du nouveau chevet pourrait en partie expliquer cette solution architecturale. L'unique certitude concernant le chevet du 11e siècle, c'est qu'il n'est pour l'instant renseigné par aucun vestige matériel. Afin d'être poursuivie, cette question nécessitera la mise en place d'investigations archéologiques dans cette partie de l'église abbatiale. Il semble possible d'affirmer que le modèle ecclésial de Cormery au début du 11e siècle ne fut pas inspiré par la nouvelle basilique de Saint-Martin de Tours et son déambulatoire à chapelles échelonnées (MARTIN 2013, Ill. 6.48) mais bien par l'architecture monastique représentée par Cluny. Le développement des messes privées qui induisit la multiplication des autels à partir de la fin du 11e siècle semble également avoir influencé la morphologie de l'église de Cormery mais pas au point de nécessiter la reconstruction d'un nouveau chevet comme celui de Cluny III (STRATFORD 2018 : 57, Ill. 6.50).

[439] Ce grand mur plat qui vient clore le chevet apparaît tellement incongru à Robert et Michel Ranjard que ces derniers l'interprétèrent comme une solution nécessairement provisoire qui aurait duré (RANJARD et RANJARD 1940 : 333-334).

Conclusion de la seconde partie

Les éléments architecturaux du haut Moyen Âge permettent de restituer la façade occidentale de l'église carolingienne édifiée en petit appareil de moellons : trois baies surmontées d'une corniche à modillons ouvraient à l'étage sur une nef probablement unique. Au début du 11^{e} siècle, une tour en moyen appareil de travertin fut érigée contre l'extrémité occidentale de l'église, à cette occasion, le système à trois baies fut réduit à deux ouvertures axées dans l'emprise de la tour. La salle du rez-de-chaussée était couverte d'une voûte d'arête retombant dans les angles sur des colonnes à chapiteaux et supportée par des arcs doubleaux repris en sous-œuvre aux 12^{e}-13^{e} siècles pour ménager une entrée centrale vers l'église. Avant cette date, l'accès à l'édifice de culte pour les gens de l'extérieur devait s'effectuer par le bas-côté sud de l'église romane dont le portail est préservé. La datation de la tour est encore largement dépendante de la comparaison morphologique des chapiteaux avec ceux de Saint-Benoît-sur-Loire. L'identification des différentes phases architecturales grâce à la réalisation de relevés de bâti constitue la principale contribution de ce travail qui pourra être enrichi dans le futur par les résultats d'analyses ^{14}C, tout particulièrement sur les parties du haut Moyen Âge. L'étude des éléments sculptés de la tour a également permis de mieux caractériser les frises de la façade occidentale qui illustrent une des fonctions de la tour-porche : le rituel Pascal.

L'étude de bâti menée sur l'église abbatiale de Cormery dans cette deuxième partie a permis d'inventorier et d'analyser la quasi-totalité des vestiges en élévation situés dans l'emprise du bâtiment en apportant de nouveaux éléments de définition de ce grand ensemble aujourd'hui largement effacé du paysage. Les éléments observés permettent de restituer un vaisseau central charpenté séparé des collatéraux par des grandes arcades, les maçonneries de la nef et du transept étant élevées en petit appareil de travertin. La construction de cette église abbatiale est contemporaine ou légèrement postérieure à celle de la tour d'après la morphologie des chapiteaux déposés de la nef et peut être placée dans la première moitié du 11^{e} siècle. L'analyse architecturale menée sur les parties orientales de l'église a permis de rattacher plusieurs éléments du transept à cet état de l'église, notamment une baie aux claveaux de travertin située en partie haute. Au cours des 13^{e}-14^{e} siècles, le transept fut complètement réaménagé avec des arcatures aveugles et décoré par des enduits peints et des

vitraux. Le chevet à chapelles échelonnées de l'abbatiale – aujourd'hui détruit à l'exception de la chapelle nord – fut également reconstruit durant cette période. Deux phénomènes ont probablement marqué la morphologie de ce chevet : les fondations de chapellenies et l'usage funéraire du bâtiment avec la construction des tombeaux des abbés. Enfin, les vestiges en élévation de la chapelle nord (Saint-Symphorien) témoignent d'importantes reprises au début du 16^{e} siècle mais également au 17^{e} siècle lorsque la chapelle fut reliée au logis de l'abbé par un passage couvert.

Troisième partie
Organisation de l'espace monastique et de sa périphérie du 11e au 18e siècle

Chapitre 7 - L'espace claustral et ses abords immédiats

Le développement des bâtiments monastiques de l'abbaye au nord de l'édifice de culte caractérise l'organisation spatiale du monastère de Cormery dès la période carolingienne. Aucun vestige architectural en élévation au sein de cet espace n'est antérieur à l'époque romane. La disposition des bâtiments actuels du cloître remonte au moins au Moyen Âge central pour lequel trois grands espaces fonctionnels sont encore en élévation. L'aile septentrionale abrite l'ancien cellier construit vers le 12e siècle, l'aile orientale contient encore des vestiges de la salle capitulaire des 13e-14e siècles tandis que l'ancien réfectoire du 13e siècle occupe une grande partie de l'aile occidentale (Ill. 0.12). L'espace claustral fut découpé en de multiples parcelles lors de la vente progressive des bâtiments de l'abbaye à partir de la fin du 18e siècle. Depuis quelques années, les actions de la municipalité et de l'association de valorisation du patrimoine de l'abbaye ont permis de redonner une certaine cohérence à cet espace qui est maintenant en partie accessible au public. En 1992, l'étude des bâtiments monastiques fut entreprise par la DRAC du Centre ; dans la foulée la galerie sud fut restaurée et plusieurs campagnes de datations par ^{14}C furent réalisées sur les charpentes des galeries du cloître, du réfectoire et du logis Boyer qui occupe l'angle nord-ouest du cloître (MAURET-CRIBELLIER 1994).

7.1 L'orientation de l'espace claustral à l'époque médiévale

La constitution du système claustral, c'est-à-dire la concentration des bâtiments nécessaires à la vie monastique le long de l'église et autour d'un cloître, est un processus lié à l'adoption de la réforme bénédictine. Bien que difficile à cerner précisément, il se met en place de manière progressive entre le début du 9e siècle et la fin du 10e siècle avant d'être définitivement structuré au cours du siècle suivant (SAPIN 2013b : 520). Quelques rares exemples montrent que cette mise en place a pu être précoce comme à Landévennec en Bretagne dès le 9e siècle (BARDEL 1991 : 63). Les sondages menés à Cormery dans la galerie sud du cloître ont mis en évidence une occupation des 8e-9e siècles qui pourrait témoigner d'une fixation précoce de l'espace dédié à la vie conventuelle. A ce propos, la problématique

liée à l'orientation des cloîtres par rapport à l'église trouve un sujet intéréssant avec le cas de figure des monastères bénédictins de Touraine.

7.1.1 Les monastères bénédictins de l'ancien diocèse de Tours

Sur trois des quatres monastères les plus anciens du diocèse de Tours, le cloître est disposé au nord : Saint-Julien de Tours (Ill. 7.3), Cormery (Ill. 0.1) et Villeloin (Ill. 7.5). L'unique exception concerne le monastère de Marmoutier où le cloître – qui fut en grande partie reconstruit à l'époque moderne – était développé au sud de l'église abbatiale (CREISSEN et LORANS 2014). La topographie du site en fait un cas particulier : la présence du coteau au nord de l'église ainsi que d'une voie d'origine antique en usage jusqu'aux 13^{e}-14^{e} siècles (LORANS 2014a : 305) ont contraint le développement des bâtiments monastiques durant la période romane au sud de l'église (Ill. 7.17). L'emplacement de l'église abbatiale semblant continu depuis le 9^{e} siècle, il est presque certain que le système claustral s'est développé au sud dès sa formation. Cette zone n'a pas fait l'objet d'investigations archéologiques à Marmoutier car les recherches se sont concentrées sur l'église abbatiale et l'hôtellerie situées plus à l'ouest.

Pour l'ensemble des six fondations bénédictines des 11^{e}-12^{e} siècles, l'espace claustral est systématiquement situé au sud de l'édifice de culte : Preuilly fut fondée en 1001 (Ill. 7.1), Beaumont-lès-Tours en 1002 (Ill. 7.2), Beaulieu-lès-Loches établi vers 1007 (Ill. 7.14), Noyers en 1031 (Ill. 7.6), Seuilly en 1095 (Ill. 7.13) et Turpenay/Saint-Benoît-la-Forêt en 1127 (Ill. 7.8). Certaines de ces abbayes n'ont plus beaucoup d'éléments architecturaux en élévation, mais les vues cavalières et plans de l'époque moderne nous permettent de restituer cette organisation. On pourrait ajouter à ces six établissements bénédictins le prieuré de Saint-Cosme établi sur une île de la Loire par le trésorier de Saint-Martin de Tours Hervé de Buzançais. L'emplacement du cloître, orienté au nord, contraste avec les remarques faites précédemment.

Ce constat effectué, nous pouvons nous demander si les deux tendances que nous avons observées précèdemment illustrent une dynamique particulière. Force est de constater que l'archéologie a très peu abordé la question de la localisation du cloître en dehors de l'échelle du site même. Il est généralement admis que le contexte topographique propre à chaque implantation monastique est à l'origine de l'orientation des bâtiments monastiques par rapport à l'église. Néanmoins, le modèle classique retenu dans les manuels d'histoire pour représenter un monastère bénédictin montre le cloître au sud de l'église ; le réfectoire est généralement à l'opposé de l'église dans l'aile sud tandis que la salle capitulaire et le dortoir

au-dessus sont accollés à l'édifice de culte dans l'aile est. Cet archétype permet de fusionner les modèles bénédictin et cistercien où la distribution des ailes est liée à l'organisation des journées. Ce modèle bénédictin avec un système claustral méridionnal constitue également la disposition adoptée sur le plan de Saint-Gall ainsi que celle du plus grand monastère bénédictin de la chrétienté, fondé au 10e siècle : Cluny.

7.1.2 Les dynamiques spatiales liées à la disposition du cloître : un héritage du haut Moyen Âge ?

Si l'on examine rapidement l'orientation claustrale aux périondes médiévales et modernes des grands monastères fondés au haut Moyen Âge, c'est clairement la diversité qui prime entre les tenants des cloîtres septentrionaux[440] et méridionaux[441]. Il existe également des cas particuliers comme à Fulda où le cloître était disposé dans l'axe de l'édifice de culte. Cet exercice de comparaison devra être établi de manière méthodique pour chaque diocèse afin de pouvoir comparer les résultats avec ceux de l'ancien diocèse de Tours. Un des principaux problèmes rencontré par cette étude comparative concerne – une fois encore – les connaissances archéologiques limitées de ces espaces entre le 9e et le 11e siècle (SAPIN 2013a et b). L'orientation des cloitres médiévaux est très souvent déterminée à partir des gravures de l'époque moderne et non par l'observation archéologique des structures. Et cet état médiéval reflète bien souvent le 11e ou le 12e siècle mais pas nécessairement la période carolingienne et ne permet pas – en l'absence de fouilles archéologiques – d'identifier un éventuel réaménagement total du système claustral.

Pour Carol Heitz, la disposition du cloître au sud sur le plan de Saint-Gall est un héritage antérieur à la réforme monastique du début du 9e siècle (HEITZ 2000). Roger Stalley écrit que la reconstruction du cloître de Fulda en 822 s'est faite non au sud mais à l'ouest de l'église « in the Roman custom […], on the model of an Early Christian atrium » (STALLEY 1999 : 41). La disposition d'un cloître peut donc reflèter un parti-pris architectural particulier, une dynamique spatiale détachée du cadre topographique d'installation. L'orientation exclusivement mérioniale des fondations bénédictines de l'époque romane de l'ancien diocèse de Tours tend à corroborer cette hypothèse. Nous avons pu voir précèdemment que le développement du système claustral avait probablement atteint sa

[440] Au grè des recherches et sans aucune exhaustivité : Saint-Philibert de Grandlieu, Saint-Cybard d'Angoulême, Saint-Germain d'Auxerre, Saint-Savin-sur-Gartempe, Saint-Amand, Reichenau, Saint-Josse sur Mer, Saint-Wandrille de Fontenelle, Saint-Germain-des-Près, Saint-Pierre de Corbie, l'abbaye du Mont-Saint-Michel, etc.
[441] Au grè des recherches et sans aucune exhaustivité : Landevennec, Romainmotier, Saint-Riquier, Micy Saint-Mesmin les Orléans, Saint-Philibert de Tournus, Jumièges, Saint-Denis, Saint-Médard de Soissons, Luxeuil, Saint-Maurice d'Agaune, Bobbio, Saint-Benoît sur Loire, Flavigny, etc.

maturité à cette période. Il serait intéressant de comparer la disposition des monastères des ordres nouveaux aux 12e-13e siècles en Touraine pour voir si la même tendance est observable[442]. Parmi les dix-huit monastères cisterciens étudiés par Jean-Baptiste Vincent en Normandie, il y en a cinq dont les bâtiments claustraux sont situés au nord. D'après lui, cette orientation serait en partie liée à l'usage du relief naturel qui permettait l'assainissement du site (VINCENT 2014 vol.2 : 338).

La diversité des solutions choisies à la période carolingienne peut s'appréhender de diverses manières. Les caractéristiques topographiques des sites d'installation ont ainsi pu jouer un rôle comme à Marmoutier où le developpement du monastère vers le sud est contraint par l'existence du coteau au nord. A Cormery, les moines ont peut-être profité des contraintes du coteau pour installer le lieu de culte sur le point le plus élevé du monastère. La présence d'un cours d'eau a également pu influencer l'implantation des bâtiments monastiques : l'Indre pour Cormery, l'Indrois pour Villeloin et la Loire pour Saint-Julien. La restitution du trait de rive de la Loire au 9e siècle montre la grande proximité entre le monastère tourangeau et le fleuve à cette période (CARCAUD, GARCIN et BURNOUF 2007 : 395). L'abbé anglais Gasquet estimait au début du 20e siècle que l'orientation du cloître au sud était « the ordinary English position » adaptée au climat car la présence de l'église protégeait les bâtiments monastiques du vent du nord. La disposition inverse se retrouve cependant sur certains sites comme Cantorbéry et Chester où d'autres logiques primèrent ; mais également dans les pays au climat plus chaud afin de protéger le cloître de la chaleur du soleil (GASQUET 1904 : 14). Ici encore, une comparaison devrait être menée à l'échelle européenne pour voir si cette hypothèse est envisageable.

La présence d'une occupation antérieure à l'implantation monastique semble être l'argument le plus convaincant qui expliquerait la diversité topographique supputée dans le monachisme carolingien en Touraine. A Saint-Martin de Tours, Marmoutier et Saint-Julien la présence d'une occupation durant l'Antiquité tardive et le haut Moyen Âge a très probablement orienté et contraint le développement de l'espace monastique (*cf.* 2.1). A Cormery, la présence d'un bâtiment du 8e siècle très probablement antérieur à l'arrivée des moines a pu être mise en évidence lors d'un sondage tandis que certains élèments disseminés dans les sources écrites plaident pour une réappropriation du site. A Saint-Cosme, l'étude archéologique menée ces dernières années par le Service Départemental Archéologique

[442] Les abbayes cisterciennes : Fontaine-les-Blanches (1125), Baugerais (1173), Moncé (1209) et la Clarté-Dieu (1239) ainsi que les monastères de chanoines réguliers : Aigues-Vives (1147), Gastines (1137), Bois-Aubri (1139) (LORANS 2014b).

d'Indre-et-Loire tend à montrer qu'un domaine lié à la pêcherie de Saint-Martin de Tours existait à cet endroit avant l'installation du prieuré. A Romainmôtier – bien loin de la Touraine – le fait est même attesté par l'archéologie : les habitations du domaine antique sont réinvesties par les premiers moines conditionnant ainsi le développement du monastère jusqu'à sa réforme au 10e siècle (BULLY 2010 : § 3).

7.2 Le préau et les galeries du cloître

A Cormery l'espace claustral forme un rectangle de 45 m de long sur 29 m de large axé nord-sud qui était entouré d'une galerie de circulation dont la largeur variait entre trois et quatre mètres selon l'aile : environ 3,5 m pour la galerie orientale, 3 m pour les galeries occidentale et septentrionale et quasiment 4 m pour la galerie méridionale qui était accolée à l'église (Ill. 7.16). Des tronçons entiers de cette galerie sont conservés dans l'angle nord-est, l'angle sud-ouest, de manière partielle dans la galerie occidentale et quasiment en entier dans la partie sud où certains éléments ont été remontés lors des restaurations des années 1990 (Ill. 7.18). Chaque galerie ouvrait sur le préau par une claire-voie qui était composée d'un mur bahut constitué de pierres en grand appareil et de dalles ornées dans les angles d'un léger tore. Des colonnes jumelées soutenaient des arcs brisés moulurés qui supportaient quelques assises de moyen appareil destinées à soutenir la couverture charpentée en appentis. Dans les angles du cloître, les colonnes sont parfois comprises au sein des maçonneries élevées dans les claires-voies pour former des murs pleins après la vente des biens de l'abbaye à la fin du 18e siècle. Les arcades étaient épaulées par des contreforts qui étaient disposés de manière régulière contre les colonnes, toutes les trois ou quatre travées si l'on en croit les vestiges en élévation : trois contreforts au sud, trois à l'ouest et les traces d'arrachement de trois autres visibles dans l'angle nord-est. Le plan mauriste n° 2 est assez précis à ce propos (Ill. 0.5), il indique le nombre de colonnes situées entre les contreforts ainsi que leur disposition qui est variable contrairement au plan n° 1 (Ill. 0.4). Ce document montre également plusieurs passages aménagés au sein du mur bahut sur une ligne est-ouest au centre du cloître ainsi que devant l'entrée de la salle capitulaire qui était encadrée par deux contreforts plus massifs.

Les cloîtres des autres abbayes bénédictines de l'ancien diocèse de Tours ne sont pas aussi bien conservés, ils ont même pour la plupart entièrement disparu mais les plans anciens permettent parfois d'effectuer des comparaisons. Le monastère de Cormery se distingue notamment par la forme rectangulaire de son cloître et une longueur importante comparé aux cloîtres de Saint-Julien de Tours (environ 25 x 30 m), Villeloin (environ 17 m) ou encore Noyers (environ 30 m). Les murs bahuts des galeries de Villeloin et de Noyers semblent

également avoir été épaulés par des contreforts extérieurs et n'étaient vraisemblablement pas voûtés, comme à Saint-Julien et à Beaulieu-lès-Loches si l'on en croit la représentation de Gaignières (Ill. 7.14). A Villeloin, le plan du 17e siècle décrit même la galerie du cloître comme « lambrissée tout autour » (Ill. 7.5).

7.2.1 Topographie et analyse architecturale

Les vestiges des 11e-12e siècles

Le sondage mené dans la galerie sud du cloître en 2017 a permis d'identifier des vestiges remontant vraisemblablement au 11e siècle : un niveau de sol en carreaux de tomettes (UC 10005) associé à une banquette (EA 1000) accolée au mur gouttereau de l'église (*cf.* 6.1.2, Ill. 4.1, Ill. 6.12). La présence de cette banquette le long de l'édifice de culte se rapporte à une fonction du cloître qui est déjà représentée sur le plan de Saint-Gall à l'époque carolingienne : un espace de réunion pour la communauté monastique. Au monastère de La Reichenau, le cloître en bois fut remplacé au 9e siècle par des galeries à banquettes ; à Metz, les chanoines se réunissaient toujours en chapitre dans une galerie du cloître au 12e siècle (SAPIN 2015 : 25). Au monastère cistercien des Châtelliers de la Flotte-en-Ré fondé dans la seconde moitié du 12e siècle, deux banquettes étaient disposées de part et d'autre de la galerie sud du cloître (NIBODEAU et PRYSMICKI 2014 : 103).

Cet usage spécifique à l'époque romane pourrait expliquer les dimensions un peu plus importantes de la galerie sud comparée aux autres galeries de Cormery. L'emprise du sondage archéologique mené en 2017 n'allait pas jusqu'au mur bahut qui délimitait la galerie mais un sondage fut effectué à l'extérieur de celui-ci en 1993 sous le contrôle du Service régional de l'Archéologie (Ill. 7.19). Le rapport des Monuments Historiques décrit « un soubassement en pierre de réemploi et en moellons très irréguliers immédiatement au-dessous de la moulure basse actuellement visible » (SAINT-JOUAN 1993 : 23). L'évocation d'un « enduit rose » sur la coupe de la galerie sud en 1991 pourrait correspondre au sol en mortier de tuileau identifié dans le sondage réalisé en 2017 et daté de la période carolingienne. Seule la poursuite de l'investigation archéologique permettra de clarifier cette hypothèse ; les couches supérieures à cet « enduit rose » pourraient donc appartenir au cloître roman.

Les vestiges des 13-14e siècles

Des restaurations furent effectuées dans les années 1990 dans la galerie sud du cloître qui fut en partie remontée (SAINT-JOUAN et RAVIER 1993). Les éléments architecturaux de la

claire-voie dans les angles nord-est et sud-ouest n'ont pas fait l'objet de restauration ni de remontage depuis qu'ils ont été murés (Ill. 7.18.c). Trois supports de colonnes compris dans le mur-bahut sud pourraient se rapporter au 13e siècle car les bases attiques sont constituées de deux tores superposés posés sur un socle carré (EA 1022, EA 1023, EA 1024, Ill. 7.20, Ill. 7.21a et d). Les dalles en calcaire dur moulurées qui couronnent les murs bahuts sont vraisemblablement antérieures ou contemporaines de ces bases. Quant aux arcs brisés moulurés en tuffeau blanc qui retombent sur les supports, ils sont caractérisés par une grande uniformité morphologique et matérielle sur l'ensemble du cloître. Des arcs à l'architecture similaire peuvent être observés au sein du cloître de Saint-Marie d'Arles-sur-Tech ou encore dans celui de la collégiale de Saint-Emilion (Ill. 7.21.c). Dans l'état actuel des connaissances, une partie du bâti des galeries en élévation peut probablement être datée des 13e-14e siècles.

Les reprises du 15e siècle

En revanche, la totalité des colonnes jumelées des supports ont été mises en place à une date postérieure à l'exception probable des trois bases attiques dans l'angle sud-ouest. Les colonnes jumelées sont composées d'une base, d'un fût et d'un chapiteau qui sont reliés par du mortier et des chaînages métalliques. La pierre utilisée n'est pas du tuffeau mais un calcaire dur jaune à grain. Les bases des colonnes jumelées présentent un profil segmentaire et reposent sur un socle avec bec. Les supports qui étaient situés au niveau des contreforts et dans les angles du cloître disposaient de bases plus importantes si l'on en croit la disposition des éléments de la galerie nord (EA 1046 et EA 1050, Ill. 7.22a et b). Dans cette zone, certaines dalles du mur bahut oriental ont été taillées dans le même calcaire jaune à grain et pourraient avoir été posées à cette période. Les chapiteaux sont de formes pyramidales, à corbeilles nues et les tailloirs sont constitués de deux rangs de moulures à l'exception de trois chapiteaux dans l'angle sud-est qui sont caractérisés par plusieurs corps de moulures superposés (EA 1022, EA 1023 et EA 1026, Ill. 7.21a et b). Entre chaque support, de légères différences sont perceptibles au niveau de la modénature des bases ou des chapiteaux. Dans l'angle nord-est, un blason représentant deux clefs en sautoir est intégré sur la face d'un chapiteau qui donnait dans la galerie de circulation à la jonction avec l'aile orientale du cloître (Ill. 7.22.d). Ce blason ne correspond à aucune armoirie des abbés ou prieurs de Cormery des 13e-16e siècles décrite par M. Lambron de Lignim dans le cartulaire de Cormery (BOURASSE 1861 : CXI à CXLIII). Les deux clefs en sautoir représentent les clefs de saint Pierre quand elles constituent l'emblème de la papauté (WAILLY *et al.* 1838 : 77). Il est néanmoins difficile d'interpréter la présence de ce blason dans le cloître de Cormery. Un lien

peut éventuellement être fait avec un acte du cartulaire dans lequel les légats du pape autorisent en 1456 l'abbé de Cormery à se servir des enseignes épiscopales sous le pontificat de Calixte III (1455-1458)[443]. A cette période, la monarchie pontificale est sortie très affaiblie de la crise conciliaire qui s'est terminée par la mise au pouvoir de Nicolas V en 1450[444]. Il n'est donc pas impossible que la papauté ait joué un rôle, de manière directe ou indirecte, dans la reconstruction du cloître de Cormery.

La charpente du cloître est encore en place dans la galerie ouest, elle a été en partie remontée dans la galerie sud lors des restaurations des années 1990 à partir des éléments les plus anciens (SAINT-JOUAN et RAVIER 1993 : 24-25). Elle était à chevron-formant-fermes, probablement apparente et couverte d'ardoises (Ill. 7.22.c). Des corbeaux situés dans les murs des bâtiments claustraux recevaient les sablières de la charpente et les arbalétriers conservés étaient en arc brisé surbaissé (SAINT-JOUAN et RAVIER 1993 : 21-22). L'existence éventuelle de voûtes antérieures en pierre a pu être évoquée du fait de la présence de contreforts mais en réalité aucun indice matériel n'abonde en ce sens. Les angles des cloîtres étaient généralement constitués de piliers pour supporter ce type de couvrement or à Cormery les supports étaient simplement doublés dans les coins (Ill. 0.4). Certains contreforts ont probablement été remontés mais les deux situés dans l'angle sud-ouest semblent contemporains de l'élévation du cloître. La morphologie globale des claires-voies rappelle celle des cloîtres de la collégiale de Saint-Emilion (WAEYENBERGH 1993, Ill. 7.21.c) et du couvent des Cordeliers (également à Saint-Emilion) qui sont traditionnellement datés du 14e siècle.

Les profils des bases des colonnes jumelées rappellent l'architecture du 15e siècle ; on retrouve des formes similaires au premier niveau de la tour Saint-Paul (Ill. 5.25.d) ainsi que dans les encadrements de fenêtres des bâtiments des dignitaires des 15e-16e siècles : logis de l'abbé, du sacriste et de l'aumônier (Ill. 7.52, Ill. 7.53). Des analyses dendrochronologiques effectuées sur cette charpente par le Service de l'Inventaire ont également conclu à une reconstruction du 15e siècle[445]. La visite de chanoines de Saint-Martin de Tours en 1411 décrivait un cloître en ruine et impraticable pour les cérémonies

[443] « *Alanus, miseratione divina, tituli Sanctae Praxedis sacrosanctae Romanae Ecclesiae presbyter cardinalis* […] *Hinc est quod nos, tuis in hac parte supplicationibus inclinati, ut tu et successores tui, abbates dicti monasterii de Cormeriaco, qui pro tempore fuerint, mitra, annulo et pastorali baculo, tunica, dalmatica et aliis pontificalibus insigniis libere possitis uti* » (*Cormery*, n° 136).

[444] A propos de la papauté : « la réduction de son horizon d'action théorique et pratique la confine désormais dans l'espace italien » (BOVE 2010 : 407-408).

[445] Nous n'avons pas pu consulter les dossiers de l'analyse qui a été effectuée en 1993 par Archéolabs (Arc 93/R1515D). Il faut donc se reposer sur l'article de 1994 : « Après les désastres de la guerre de Cent ans, un nouveau cloître est projeté en 1411. Les analyses dendrochronologiques effectuées sur la charpente couvrant la galerie du cloître qui s'appuie au réfectoire confirment cette datation » (MAURET-CRIBELLIER 1994 : 130).

religieuses[446]. Les éléments matériels que nous venons de décrire semble donc confirmer une importante phase de reconstruction de l'espace claustral dans la première moitié du 15e siècle.

7.2.2 Circuler et inhumer

Un espace de circulation multi-fonctionnel

Les galeries du cloître assuraient une fonction primaire : celle de relier sous un espace couvert les différentes composantes du monastère et tout particulièrement la salle capitulaire, le dortoir, le réfectoire, le cellier et l'église. C'est un espace protégé, où le moine peut se retirer pour prier ou lire quand il n'est pas occupé par une tâche monastique, ainsi qu'un lieu où la communauté se réunit - comme en témoignent les banquettes à Cormery - pour prendre des décisions ou signer des documents (CAZES 2015a). Le préau est souvent agrémenté de jardins qui sont représentés de manière stylisée sur les gravures de l'époque moderne ; à Cormery, quatre parterres divisaient cet espace si l'on en croit le plan du 18e siècle (Ill. 0.3). Le préau abritait généralement une fontaine ou un puits pour le lavement quotidien des mains et du visage. A Cormery, un puits est figuré au centre du préau sur la vue du *Monasticon Gallicanum* mais il n'est cependant indiqué ni sur les plans mauristes ni sur le cadastre ancien. Inversement à Villelloin, un puits est représenté et légendé sur le plan du 17e siècle mais pas sur la gravure du *Monasticon Gallicanum* où le centre du préau prend une forme géométrique sans fonction définie (Ill. 7.9). Cet exemple montre une nouvelle fois que l'absence de représentation d'un élément n'est pas une preuve de son absence. D'autant plus que le préau du cloître est souvent dessiné de manière très stylisée sur les gravures du 17e siècle, comme le montre l'exemple de Noyers où une rosace indiquant le nord occupe l'espace central (Ill. 7.7). Aucune fontaine n'est représentée au sein du cloître parmi les représentations des abbayes de Touraine du *Monasticon Gallicanum*[447]. Seul un puits est localisé dans l'angle sud-est du cloître attenant à la galerie sur la vue de Saint-Julien de Tours (Ill. 7.10) et à Turpenay un puits est indiqué à l'extérieur du cloître. Dans la vallée de la Loire, un puits similaire à celui de Cormery est représenté sur la gravure du monastère de Saint-Pierre de Bourgueil ainsi que sur le plan de l'abbaye conservé aux Archives Nationales (Ill.

[446] « *Quia domus et aedificia et praesertim claustrum, dormitorium et capitulum dicti monasterii per hostes et inimicos regni olim adeo destructa fuerunt et desolata, quod religiosi claustrales, experientia docente, in ipsis habitare non valent ; etiam in festis solemnibus per dictum claustrum processiones solempnes fieri consueverant, sed propter illius claustri deformitatem et destructionem, nos processionaliter nunc incedere non valemus* » (*Cormery*, n° 77).

[447] En feuilletant les vues des monastères du *Monasticon Gallicanum*, on a l'impression que la fontaine est nettement plus souvent représentée parmi les jardins extérieurs qu'au sein du cloître. Celui de Cormery semble beaucoup plus végétalisé que la moyenne.

7.12). La question de l'accès à l'eau au sein du cloître à l'époque médiévale reste donc difficile à appréhender à partir des seuls documents iconographiques de l'époque moderne ; à Cormery cette question doit être abordée à l'échelle du monastère (*cf.* 8.1.1).

Le cloître, tout du moins ses galeries, est également un lieu liturgique à l'époque romane où se déroulent des processions ou des cérémonies comme celle du Mandat où l'abbé « lave les pieds de 12 pauvres, sans doute soigneusement sélectionnés, le jour du Jeudi Saint, en souvenir du Lavement des pieds des disciples par le Christ » (CAZES 2015a : 12-13). A l'abbaye Saint-Bénigne à Fruttuaria (Piémont), les *Consuetudines* du monastère, qui suivent celles de Cluny, évoquent une procession dominicale où les bâtiments monastiques qui donnaient sur le cloître étaient bénis (TOSCO 2015 : 74-75). La visite de Cormery par les chanoines de Saint-Martin en 1411, déjà mentionnée, montre que les processions liturgiques dans les galeries du cloître étaient habituelles au 14e siècle et que l'impraticabilité du cloître est spécifiquement gênante pour les cérémonies (Note 446) ; un autre document du milieu du 16e siècle décrit une procession passant par le dortoir et le cloître[448]. Le caractère sacré du cloître en fait également un espace monastique souvent privilégié pour une fonction funéraire ; « l'inhumation dans les galeries perpétue la communauté des frères » (CAZES 2015a : 13).

Les galeries du cloître : un espace funéraire à l'époque moderne

A Cormery, le sondage archéologique établi en 2017 dans la galerie sud du cloître a révélé l'existence de deux sépultures dont au moins une a pu être fouillée (F 1014 et F 1015, Ill. 4.1). La sépulture F 1014 est l'inhumation d'un individu en position primaire au sein d'un cercueil trapézoïdal (Ill. 7.23.b). Les empreintes ligneuses de ce contenant ont pu être observées dans leur totalité, ainsi que trois clous qui ont été prélevés. Ce nombre de clous est extrêmement faible comparé à la moyenne de vingt-huit qui a pu être observée au sein du cimetière paroissial de Rigny-Ussé (ZADORA-RIO *et al.* 1992 : 126) ou encore de vingt-neuf à l'abbaye de Fontevrault (HUNOT 1996 : 197). Aucun mobilier funéraire, aucune épingle de linceul n'ont pu être observés. Le sujet a pu être étudié en laboratoire par Valentin Miclon et Samuel Bédécarrats au Service Archéologique Départemental d'Indre-et-Loire (POUYET, MICLON et BEDECARRATS 2017 : 75-83). La diagnose sexuelle a permis de définir avec une probabilité de 95 % que le sujet était de sexe masculin et qu'il avait entre 20 et 24 ans au moment de sa mort. Le squelette montre de nombreuses atteintes (ostéolyse et périostose)

[448] « […] *faciat proces. p dormitorum et claustra st moris est* » (BnF, Ms Lat. 9487, f° 64). Ce livre est un rituel du milieu du 16e siècle qui recopie très probablement des coutumes médiévales plus anciennes.

causées par une maladie infectieuse qui pourrait être la syphilis[449]. Le non-prélèvement des tibias qui étaient situés en dehors du sondage limite le diagnostic car cette maladie se caractérise particulièrement sur ces os. L'utilisation d'un cercueil et l'absence de mobilier invitent à dater cette sépulture entre le 15e et le 18e siècle (LORANS 2007c). Un tesson de céramique retrouvé dans le comblement de la fosse (US 10038, Ill. 7.23.b) appartient à un type de contenant utilisé à partir du second quart du 17e siècle, fournissant ainsi un *terminus post quem* pour le creusement de la sépulture. On peut donc restreindre la datation de cette sépulture entre le milieu du 17e siècle et le début du 18e siècle. Le second individu (F 1015) n'a pu être observé que partiellement dans la partie nord-ouest du sondage par la présence d'un clou, de quelques restes osseux et des traces ligneuses d'un cercueil. Ces éléments permettent de dater approximativement cette sépulture de la même période que l'individu F 1014.

Ces deux individus ont donc été enterrés dans le cloître après l'entrée du monastère dans la congrégation de Saint-Maur. Doit-on pour autant en conclure que le cloître de Cormery n'était pas un espace à vocation funéraire avant le 17e siècle ? Il faut admettre qu'en secteur 1, les sépultures F 1014 et F 1015 n'ont pas pu être précédées d'inhumations antérieures car leur creusement a occasionné le percement du dallage roman en tomettes et du niveau de sol en mortier rose carolingien (Ill. 7.23.a, Ill. 7.24). C'est donc un sous-sol sensiblement préservé depuis le haut Moyen Âge que ces inhumations modestes ont perturbé. A l'abbaye de Caunes, deux individus en cercueil de l'époque mauriste ont également été retrouvés en fouille dans la galerie orientale du cloître qui venait d'être reconstruit (GINOUVEZ *et al.* 2010 : 53). D'après Carlo Tosco, l'usage funéraire des cloîtres augmenta entre le 12e et le 13e siècle pour devenir commun au bas Moyen Âge ; l'auteur cite même l'exemple de la collégiale S. Maria di Vezzolano où un cloître fut spécialement érigé pour un usage funéraire (TOSCO 2015 : 75). A Cormery, la quasi-absence de sépultures de laïcs identifiées au sein de l'abbatiale – qui semble avoir été réservée aux dirigeants de l'abbaye – suggère une gestion particulière de la question funéraire. Le cimetière des moines n'est pas formellement localisé à Cormery (*cf.* 8.3.1). Il faudrait poursuivre les sondages de la galerie sud mais également en ouvrir au sein du préau pour étayer cette question et déterminer si une politique spatiale funéraire particulière était appliquée au sein de l'abbaye. Quitterie Caze rappelait en

[449] On ne peut totalement exclure le fait que ces hommes ne soient pas des laïcs, notamment en raison de l'identification de la syphilis qui devait en théorie moins toucher la population monastique en raison du vœu de chasteté qu'ils devaient respecter.

conclusion des XLVI[es] Journées Romanes de Cuxa en Juillet 2014 que l'étude archéologique des inhumations monastiques restait un champ de recherche à explorer (CAZES 2015 b : 238).

7.3 Les espaces de vie commune

En dehors de l'édifice de culte où les offices étaient célébrés, un monastère comprenait des espaces fonctionnels nécessaires à la vie communautaire. La salle capitulaire, le réfectoire et le dortoir de Cormery faisaient partie de cette catégorie. Le dortoir qui était situé à l'étage de l'aile orientale fut reconstruit par les mauristes à la fin du 17[e] siècle mais il a aujourd'hui disparu. En revanche, quelques éléments sculptés de l'époque médiévale subsistent de la salle capitulaire qui était située du même côté (Ill. 7.16). Quant au réfectoire qui occupait l'aile ouest du cloître, il s'agit du bâtiment médiéval le mieux conservé et le plus richement décoré de Cormery. Les aménagements réalisés à l'intérieur au cours des 19[e]-20[e] siècles rendent cependant l'étude du bâtiment assez complexe.

7.3.1 La salle capitulaire dans l'aile orientale

Sur les plans du 17[e] siècle, la salle capitulaire est située immédiatement contre le bras nord du transept. Son mur sud était mitoyen avec la sacristie mais il fallait vraisemblablement passer par la galerie du cloître pour accéder d'un espace à l'autre (*cf.* 6.2.2). Sur les plans anciens, la salle est un quadrilatère de 13 m sur 14 m qui était entièrement voûtée d'ogives ; il y avait quatre piliers engagés sur chaque face et quatre piliers au centre de la salle (Ill. 6.2). Seule une partie du mur occidental aurait survécu à la destruction du bâtiment (M 256) ; on peut y observer au sein des maçonneries trois arcades de façade moulurées en tiers-point et surmontées de trilobes, qui semblent à première vue très restaurées (Ill. 7.25). L'arcade centrale est subdivisée en deux petites arcades qui reposent sur une colonnette centrale qui est elle-même surmontée d'un large oculus (EA 1062, Ill. 7.25.c). Les retombées gauche et droite de l'arcade centrale sont accueillies par des colonnettes fasciculées ornées de chapiteaux à feuillages, tout comme les supports des arcs extérieurs. Les supports les plus méridionaux ont leurs bases en hauteur, au niveau de la banquette (EA 1060, EA 1061, EA 1062 et une partie de l'EA 1063), à l'inverse des supports septentrionaux dont les bases ne sont pas visibles car intégrées au sein des maçonneries plus basses (EA 1064 et une partie de EA 1063, Ill. 7.25.b). Cette anomalie doit probablement être interprétée comme la trace d'un ancien passage vers la salle capitulaire ; l'écart entre les deux supports de cette arcade est d'ailleurs plus large de 40 cm que les autres. L'hypothèse d'une porte est confirmée

par les plans mauristes sur lesquels une entrée est représentée à cet emplacement du mur (EA 1065, Ill. 6.2).

Les colonnettes sont constituées de fûts monolithiques à l'exception du support méridional qui a vraisemblablement fait l'objet d'une restauration à l'époque contemporaine au vu de l'aspect de sa base (EA 1060). Les chapiteaux sont tous richement décorés de motifs floraux pour lesquels il est délicat d'identifier des espèces spécifiques : figuier, ancolie, persil, vigne ? (Ill. 7.26.a). A défaut d'un examen plus précis, le terme de « flore de convention » qu'utilisait Eugène Viollet-le-Duc semble pouvoir s'appliquer[450]. Un chapiteau déposé retrouvé dans un ancien bâtiment de l'abbaye pourrait appartenir à la salle capitulaire du fait de sa morphologie[451]. Les abaques sont toutes peu saillantes et divisées par un fin corps de moulure ; leur morphologie est très proche de celles des chapiteaux du réfectoire qui sont datés de la première moitié du 13e siècle. Seul le chapiteau du support septentrional présente un décor floral légèrement différent avec ses volutes dérivées du lointain corinthien (EA 1064, Ill. 7.26.c). La présence d'un crochet sur le contrefort central rattache cependant ce décor à la première moitié du 13e siècle. La moitié d'un chapiteau à crochets très similaire à ceux du réfectoire est d'ailleurs visible sur le côté méridional d'un support fasciculé (EA 1061). La tête d'un personnage est conservée dans l'angle opposé de ce chapiteau (Ill. 7.26.e) ; il ne s'agit a priori pas de protomes humains qui remplacent parfois l'extrémité des crochets - comme dans la cathédrale de Langres à la fin du 12e siècle ou l'église Saint-Gengoult de Betencourt-lès-Ménétriers (Haute-Saône) au 13e siècle (Ill. 7.26.f) - mais d'un protome fantastique dont la face anthropomorphisée rappelle celle d'une autre figure fantastique située en dessous de l'oculus central (EA 1062, Ill. 7.26.f). A cet emplacement, la créature représentée est très certainement un griffon car elle est dotée d'une queue, d'une aile avec de longues plumes et d'une patte avec des serres qui s'appuient sur la tête d'un homme dont seule la moitié supérieure du visage est visible. L'homme représenté est très certainement un moine ; la morphologie de ses cheveux bouclés et de ses yeux est extrêmement proche de la facture de certains culots sculptés du réfectoire, notamment celui du moine à la fiole et l'assiette (Ill. 7.35). Quant au griffon, on retrouve une figure ailée quasiment similaire sur un autre culot du réfectoire (Ill. 7.35.3). L'intégration de ces figures

[450] « qui ressemble à la flore naturelle et procède comme elle, mais à laquelle on ne pourrait donner un nom d'espèce » (VIOLLET LE DUC 1854 t. 2 : 524).

[451] Ce chapiteau est orné de motifs floraux représentant probablement des feuilles de vignes car des grappes de raisin sont visibles ; des traces de peinture rouges peuvent également être remarquées à la surface de la pierre. Ce chapiteau est sculpté sur l'ensemble de sa surface, il était donc disposé sur une unique colonne centrale et non engagée dans un mur (Ill. 7.26.b).

surnaturelles que l'on ne retrouve plus à Cormery à la fin du 13e siècle pourrait exprimer une sorte de « réticence à l'idée d'adopter totalement la nouveauté » de l'architecture gothique comme on le constate à cette période en Bourgogne[452]. Les sculptures de la salle capitulaire et du réfectoire de Cormery représentent un corpus morphologique très homogène et bien conservé qui n'a jamais fait l'objet d'une publication individuelle. Le rapide examen des vestiges subsistants de la salle capitulaire permet de rattacher la datation de cet ensemble à la première moitié du 13e siècle.

Une disposition similaire de la salle capitulaire, contre la sacristie située à l'extrémité du transept, peut être remarquée sur le plan de l'abbaye de Noyers (Ill. 7.6) ou sur la vue cavalière de Turpenay (Ill. 7.7). A Villeloin, la salle du chapitre est également située dans la galerie orientale qui était accolée à la nef, mais la salle était beaucoup plus petite : un carré de six mètres de côté (Ill. 7.5). L'exemple tourangeau le mieux conservé est celui de l'abbaye de Saint-Julien de Tours dont la salle capitulaire, toujours en élévation, constitue un ensemble architectural semblable à celui de Cormery : le plan du bâtiment et son emprise (environ 14 x 11 m) sont très proches. La salle était organisée en neuf travées voûtées d'ogives et fut construite vers le 14e siècle d'après l'étude du Service de l'Inventaire du Patrimoine (Mérimée IA00071348). La majorité du bâti en élévation remonte probablement à cette période, à l'exception du toit qui a été détruit lors de la seconde guerre mondiale ; mais l'étude architecturale de ce bâtiment n'a jamais réellement été menée. Le bâtiment a été fouillé par le baron Auvray avant la seconde guerre mondiale mais ses recherches n'ont pas été publiées (RANJARD 1947).

L'existence d'une salle capitulaire à Cormery est très probablement plus ancienne que l'état architectural en élévation car cet espace tenait un rôle central dans la vie d'une communauté monastique depuis le 11e siècle, voire avant. A Saint-Wandrille, un édifice à la fonction de salle capitulaire désigné sous le nom de *curia* fut construit à l'époque carolingienne au chevet de l'abbatiale (HEITZ 1987 : 166). A Saint-Julien de Tours, le chapitre fut édifié sur un terrain pour lequel les moines payèrent un cens à l'abbaye de Marmoutier

[452] « Des masques apparaissent également ornant des culots ou aux retombées des archivoltes des portails des édifices comtois. Ces créations, pour ainsi dire inconnues des édifices gothiques d'Île-de-France, semblent exprimer une certaine réticence à l'idée d'adopter totalement la nouveauté ; elles sont d'ailleurs symptomatiques, dans les années 1200, de l'interprétation de la sculpture gothique dans les régions à forte tradition romane » (JEUDY 2013 : § 16).

jusqu'en 1010[453] (MALOCHET 2000 vol. 1 : 40). A Jumièges, les vestiges de la salle capitulaire qui était attenante à l'église permettent de la dater de la fin du 11e siècle ou du début du 12e siècle (TIMBERT 2005a : 121). A Saint-Martin-de-Boscherville, la salle du chapitre fut reconstruite au 12e siècle sur une salle capitulaire plus ancienne (TIMBERT 2005b : 335). A Marmoutier, la première mention de la salle capitulaire est en 1224, au moment de l'inhumation de l'abbé Guillaume de Combourg (LORANS 2014a : 323). Les premiers actes évoquant l'existence de la salle du chapitre de Cormery ne sont pas antérieurs au 13e siècle[454] mais on peut supposer que cet espace fonctionnel était déjà en place au 11e siècle. Quant aux mentions de destruction du bâtiment au début du 15e siècle[455], elles semblent à nuancer au vu des vestiges en élévation et de la morphologie médiévale de cet espace sur les plans du 18e siècle.

7.3.2 Le réfectoire dans l'aile occidentale

Plan et élévation du bâtiment

Le réfectoire du monastère de Cormery occupait la quasi-totalité de l'aile occidentale du cloître sur une longueur de 34 m et une largeur de 13,5 m, soit des dimensions légèrement supérieures à celles de Saint-Julien de Tours sur les plans (30 x 11 m). Le bâtiment est composé de deux vaisseaux séparés par une file de cinq supports qui décomposent l'espace en six travées (Ill. 7.28). Le bâtiment correspondant à la porterie située contre la tour Saint-Paul au sud a pu lui être associé en tant que septième travée mais c'était un bâtiment distinct du réfectoire. Au nord, le bâtiment qui prolongeait l'aile du cloître était occupé par les cuisines sur les plans de l'époque moderne (Ill. 0.5). L'espace initial de l'ancien réfectoire a été transformé en habitat englobant les trois premières travées au cours du 20e siècle et un mur de refend fut élevé entre la cinquième et la sixième travée au sud (Ill. 7.27). Seule la quatrième et la cinquième travée sont donc entièrement visibles mais certains éléments architecturaux comme les colonnes et les culots peuvent encore s'observer, noyés au sein des maçonneries contemporaines. Les deux vaisseaux du réfectoire étaient voûtés de quatre quartiers d'ogives qui se rejoignaient au centre sur une clef de voûte en forme de fleur à plus de dix mètres de

[453] « *quod [ex] abbatia Sancti Audoeni, quam Buchardus, comes, dedit Sancto Martino, tenebat quidam suus vassalus, Odo nomine, unum arpennum et dimidium de terra, super quem fondamentum est capisterium monasterii Sancti Juliani* » (*Saint-Julien*, n° 7).
[454] En 1209 : « *Omnibus praesentes litteras inspecturis, Joannes, Dei permissu, Cormaricensis abbas, totumque ejusdem loci capitulum, salutem in Domino* » (*Cormery*, n° 76).
[455] « *Quia domus et aedificia et praesertim claustrum, dormitorium et capitulum dicti monasterii per hostes et inimicos regni olim adeo destructa fuerunt et desolata, quod religiosi claustrales, experientia docente, in ipsis habitare non valent…* » (*Cormery*, n° 127).

haut (Ill. 7.29.c). Sept contreforts rythmaient la façade du bâtiment à l'emplacement de la retombée des voûtes qui forment les travées. Ces contreforts à double ressauts ont été construits dans une pierre calcaire vacuolée de couleur gris-bleu qui pourrait être un calcaire lacustre d'un genre similaire à la pierre de Truyes (*cf.* 5.2.4). Cette pierre correspond aux maçonneries primitives du réfectoire mais les parements extérieurs des murs est et ouest du bâtiment ont fait l'objet d'une importante reconstruction en tuffeau à une date postérieure, probablement à la fin de l'époque médiévale. Les grandes baies à arc brisé qui sont situées sur la façade de chaque travée remontent à cette période de reconstruction. Ces ouvertures étaient constituées de deux lancettes surmontées d'un oculus sur la façade occidentale des cinquième et sixième travées ; les baies des quatre premières travées sont bouchées mais on peut supposer qu'elles avaient la même disposition (Ill. 7.29.b). Sur l'ensemble des travées de la façade orientale, seul un réseau de forme trilobée occupait la partie supérieure de la baie sans aucun autre élément de remplissage (Ill. 7.29.a). Cette dichotomie s'explique par la présence du toit en appentis de la galerie du cloître à l'est ; aucun élément de remplage ne fut ajouté aux demi-trilobes afin de laisser passer la lumière. Au-dessus de chacune de ces grandes baies, une fenêtre rectangulaire très ébrasée donnait jour sur les combles. Le profil de ces ouvertures, l'usage de la pierre de tuffeau dans les élévations et les datations dendrochronologiques effectuées sur les charpentes conduisent à dater cette rénovation de la fin de l'époque médiévale.

Sur la façade occidentale de la quatrième travée, une chaire de lecteur en saillie était disposée en hauteur et surplombait l'intérieur du réfectoire. L'étude architecturale de cette chaire a été menée par C. Ravier lors de l'étude préalable à la restauration du cloître (SAINT-JOUAN et RAVIER 1993 : 11-13). Les vestiges de cette structure sont encore en place au sein du bâti malgré l'effondrement de la chaire et ont fait l'objet d'une restitution graphique lors de l'étude de la C.R.M.H en 1994 (Ill. 7.30.a). Quelques marches de l'escalier à vis (dans l'œuvre) qui permettaient d'accéder à la chaire sont encore en place ainsi que la voûte d'ogive et ses multiples supports muraux qui forment une esthétique gothique complexe (Ill. 7.30.b et c). L'arc formeret oriental de cette voûte est constitué d'un trilobe et l'arc occidental d'un simple arc brisé, reproduisant en quelque sorte la disposition postérieure des baies du réfectoire (Ill. 7.30.d). Des morceaux de verre peint en grisaille datant probablement du 13^{e} siècle ont été retrouvés sur place. Il existe de nombreux édifices gothiques à deux vaisseaux similaires à celui de Cormery ; le réfectoire de Saint-Martin-des-Champs à Paris constitue probablement l'un des meilleurs exemples du début du 13^{e} siècle avec sa chaire de lecteur mais Frédéric Lesueur citait également la salle des hôtes du Mont-Saint-Michel, le

réfectoire de Saint-Jean-des-Vignes à Soissons ou encore le réfectoire de l'abbaye de Royaumont (LESUEUR 1949 : 98).

L'accès au réfectoire s'effectuait par le cloître au niveau de la première travée nord (Ill. 7.31.a). Une petite porte surmontée d'un linteau ébrasé probablement réemployé ouvre aujourd'hui sur une cave contemporaine. Seuls les pieds-droits chanfreinés de l'ancien portail sont encore en place à gauche et à droite de cette entrée. La base attique à large tore d'une colonnette est visible dans l'angle méridional ; à l'opposé un motif sculpté avec un oiseau apparaît en hauteur sur les maçonneries adjacentes à l'ancien portail (Ill. 7.31.b et c). La morphologie des éléments renvoie clairement au 13e siècle et permet de connaître le niveau de circulation du réfectoire à cette période qui est inférieur d'au moins 50 cm au niveau de circulation actuel du cloître qui a probablement été rehaussé aux 14e-15e siècles et aux 19e-20e siècles. Les altitudes variées des niveaux de circulation des différents espaces du monastère s'expliquent par l'installation des bâtiments sur une faible pente et la nécessité d'y aménager des terrasses pour les accueillir.

La disposition du réfectoire dans l'aile occidentale du carré claustral est assez originale comparée aux autres monastères bénédictins de Touraine. Dans les monastères où le cloître était au nord de l'église, le réfectoire était situé dans l'aile nord; c'était le cas à Saint-Julien (Ill. 7.3) et à Villeloin (Ill. 7.5). A Marmoutier où le cloître était au sud, le réfectoire médiéval, par les mauristes, était situé dans l'aile sud à l'opposé de l'édifice de culte (LORANS 2014a : 323). C'était également le cas à Noyers (Ill. 7.6) mais pas à Turpenay où ce dernier apparaît au bout de l'aile occidentale sur la gravure du *Monasticon Gallicanum* (Ill. 7.8) : probablement le fruit d'un réaménagement tardif.

La disposition du réfectoire dans l'aile du cloître opposée à l'église (le plus souvent au sud) constitue la disposition la plus commune chez les bénédictins ; on la retrouve formulée dès l'époque carolingienne dans le plan de Saint-Gall ou encore à Cluny dès le 11e siècle (STRATFORD et HENRIET 1992 : 24). A Cormery, la présence du grand cellier dans l'aile nord – qui était déjà en élévation au moment de la construction du réfectoire – a peut-être déterminé le positionnement original de ce bâtiment à l'ouest mais on ne peut exclure que cette disposition soit plus ancienne. Le réfectoire du monastère de Cormery est mentionné dans un acte du cartulaire de la première moitié du 11e siècle (1026-1047) qui évoque la présence d'un familier (*Marricus de Nucastro*) à la table des moines[456].

[456] « *Marricus de Nucastro habuit amicitiam et societam cum abbate Richardo et monachis Sancti Pauli multisque modis adauxit locum et honoravit ; unde nimia familiaritate poposcit a monachis, ut si quando in*

La sculpture des chapiteaux et des culots

Les colonnes centrales du réfectoire étaient constituées de bases octogonales qui étaient disposées sur des socles carrés et surmontées d'un tore (Ill. 7.32.c). Les chapiteaux de ces supports comportent deux rangs de crochets (Ill. 7.32.a et b). Sur les murs latéraux, les retombées des voûtes étaient accueillies par des colonnes engagées fasciculées qui étaient surmontées de chapiteaux à crochets ornés de bourgeons (Ill. 7.32.d). Ces derniers sont similaires à ceux des supports centraux mais de taille plus petite avec des abaques peu saillants qui sont ornés de fins corps de moulures. Ces colonnettes engagées étaient portées par des culots sculptés situés à environ deux mètres du sol. A la différence des chapiteaux, aucun des culots n'est identique et les représentations font appel à un corpus varié (Ill. 7.34). Sur les douze culots qui devaient orner le réfectoire, huit sont parvenus jusqu'à nous et deux qui avaient été revendus au début du 20e siècle, puis rachetés, sont de nouveau portés disparus. Un dossier d'archives conservé à la Médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine à Charenton contient de nombreux documents épistolaires qui relatent les efforts menés par le maire de Cormery et l'administration pour récupérer ces deux sculptures[457]. Un de ces culots représentait trois moines courbés en habit supportant les trois colonnes murales ; les mains serrées en poing sont particulièrement mises en avant (Ill. 7.35.10). L'autre culot représentait apparemment un roi couronné qui était situé dans un placard du logis Boyer d'après Frédéric Lesueur mais nous n'avons trouvé aucune représentation de cette sculpture.

Le culot survivant situé contre le mur sud du réfectoire comporte une tête de moine surmontée de crochets et de bourgeons (Ill. 7.35.1). Il est quasiment identique aux deux culots du mur occidental de la porterie (Ill. 7.35.17 et 20) qui ne comportent que des têtes uniques. Ce mimétisme morphologique est lié à la retombée des supports des voûtes qui sont moins nombreux dans l'angle du bâtiment que sur les culots des murs latéraux qui accueillaient trois colonnes. Pour ces derniers, la figure des trois moines domine (Ill. 7.35.4, 5, 6 et 10). Ce ne sont parfois que les visages de jeunes moines (Ill. 7.35.4 et 6) qui sont représentés ; sur un autre culot, l'ensemble du corps du moine courbé au milieu est visible (Ill. 7.35.10). Un culot représentant trois têtes d'hommes dans la force de l'âge aux cheveux couronnés de feuillage et dont le personnage central porte une barbe (Ill. 7.35.5) représente probablement des

festivitate sancti Pauli in refectorio manducare vellet consentirent. Quod et fecerunt ; et ipse propter hunc honorem eo die dabat illis unum sturionem » (*Cormery*, n° 36).

[457] « Le 9 Novembre 1929, du Préfet du Département d'Indre-et-Loire à Monsieur le Sous-Secrétaire d'Etat de l'Enseignement techniques et des Beaux-Arts : […] j'ai été avisé récemment que l'un de ces propriétaires aurait fait disparaître, de la partie qui lui appartient (travée côté sud), plusieurs sculptures intéressantes ornant l'extrémité intérieure du dit réfectoire » (MAP, 0081/037/0040).

individus plus importants que des simples moines. Annick Chupin pensait qu'il pouvait représenter les rois mages mais cette interprétation est probablement exagérée car aucun des autres culots ne représentent de personnages de l'Ancien ou du Nouveau testament. Les motifs sculptés rappellent ceux de la salle capitulaire de Cormery et expriment une assez grande liberté thématique. Un des culots tient dans ses mains une fiole et une assiette (Ill. 7.35.8) qui évoquent probablement le pain et le vin et rappellent la fonction de cette salle où les moines prenaient un ou deux repas quotidiens (DAVRIL et PALAZZO 2000 : 62). Deux culots représentent un animal fantastique ailé qui devront être examinés de plus près pour déterminer s'il s'agit de chimère ou de griffon (Ill. 7.35.3 et 11). Enfin un dernier culot représente des motifs floraux, probablement des feuilles d'acanthe (Ill. 7.35.7).

Les clés d'ogives des voûtes du réfectoire étaient formées d'une fleur qui était peinte. Les traces de peintures rouge et noire sont visibles à plusieurs endroits du couvrement où elles représentent des figures géométriques (Ill. 7.33). Les voûtains étaient peints avec un faux appareillage jaune sur fond blanc similaire à celui du bras nord du transept (*cf.* 6.2.2) et que l'on retrouve également sur le parement interne du mur oriental ; il est probablement contemporain de la construction du réfectoire (Ill. 7.29.c et Ill. 7.32.a).

La charpente et les combles aménagés

Les combles du bâtiment étaient utilisés comme un espace de stockage entièrement recouvert d'un sol en tomettes encore en place (Ill. 7.28). Une tourelle d'escalier hors œuvre permettait d'accéder à cet espace en passant par la porterie. La charpente à chevrons formant fermes du réfectoire est un ouvrage de bois assemblé exceptionnellement bien conservé sur les quatre premières travées et sur plus de douze mètres de haut. Sur le reste du bâtiment, une couverture peu esthétique en forme d'entonnoir a remplacé la charpente primitive à la suite de son effondrement, ce qui nous prive de données fondamentales sur la liaison architecturale entre la porterie et le réfectoire. La structure de la charpente voûtée à chevrons formant fermes en élévation à Cormery est constituée de fermes principales à entraits qui étaient réparties toutes les six ou sept fermes secondaires et qui étaient, pour leur part, dépourvues d'entraits (Ill. 7.36.a et b) Certaines fermes principales semblent avoir été ajoutées entre deux fermes secondaires dans un espace très restreint. Des jambes de force situées au niveau des sablières renforçaient les chevrons qui n'étaient pas contreventés. Ces derniers sont raidis par des faux entraits et des entraits retroussés dans la partie supérieure.

Ce type de charpente se retrouve dès le 12e siècle dans le nord de la France. Parmi les plus anciennes connues, celle du dortoir des convers de l'abbaye cistercienne de Royaumont présente des caractéristiques techniques très similaires. Les éléments de cette charpente datée des années 1230-1235 sont cependant réemployés au sein d'un couvrement plus récent mais la restitution réalisée par Frédéric Epaud permet d'effectuer cette comparaison (Ill. 7.36.c). Les aisseliers courbes étaient un peu plus courts à Cormery mais ils formaient avec le premier faux-entrait un plein cintre surbaissé similaire à celui de Royaumont. Les chevrons de ce dortoir étaient reliés par des liernes longitudinales[458] tandis qu'il n'y avait aucun contreventement entre les chevrons à Cormery. Aucune trace de rainures indiquant l'insertion de lambris n'a pour l'instant été remarquée sur les aisseliers. A Royaumont, les entraits et poinçons étaient dépourvus de tout élément de décor à l'exception d'un chanfrein, ce qui renvoie probablement à « l'austérité ornementale de l'architecture cistercienne » (EPAUD et BERNARD 2008 : 50). A Cormery en contexte bénédictin, les entraits et les poinçons étaient ornés de corps de moulures le plus souvent tripartites et octogonaux (qui renvoient à la morphologie des bases des colonnes) en dessous et d'engoulants assez sobres aux extrémités des entraits (Ill. 7.37.a, b et c). Ce choix d'ordre esthétique se retrouve dans de nombreuses charpentes du 13e siècle comme celles du palais épiscopal d'Auxerre où les chapiteaux de poinçons sont similaires à ceux de Cormery (Ill. 7.37.d). L'usage des combles de Cormery comme espace de stockage explique la présence d'éléments sculptés et d'un carrelage en tomettes. Les analyses dendrochronologiques menées par l'Inventaire du Patrimoine confirment les datations induites par la morphologie de la sculpture en pierre et les caractéristiques de la charpente : le second quart du 13e siècle (1232). Une phase plus tardive a également pu être identifiée aux environs de 1450 ; elle témoigne d'une reprise en sous-œuvre de l'ouvrage de charpente (MAURET-CRIBELLIER 1994 : 134). Cette charpente voûtée à chevrons formant fermes constitue un remarquable témoignage de ce type d'ouvrage qui devint rare après le 13e siècle, supplanté par les charpentes à pannes et à fermes en raison de leur consommation moins importante en bois et de leur assemblage plus rapide (EPAUD et BERNARD 2008 : § 48).

[458] Ces liernes longitudinales sont souvent agrémentées de liens qui se développent dans les charpentes voûtées à partir du milieu du 13e siècles (EPAUD et BERNARD 2008 : § 51).

7.3.3 Le dortoir dans l'aile orientale

Le dortoir monastique a aujourd'hui disparu ; il était situé à l'étage de l'aile orientale au-dessus de la salle capitulaire, à l'époque moderne[459]. La localisation à l'étage explique l'absence de mention de ce bâtiment sur les plans mauristes. Une lithographie de 1824 fournit une vision romantique des ruines de cette aile (Ill. 7.38.a) que l'on peut également observer sur la vue de Gaignières (Ill. 0.8). Ce document confirme la configuration indiquée par le plan de 1674 (Ill. 0.4) : la partie nord de l'aile orientale a été édifiée contre la salle capitulaire à la fin du 17e siècle. La reconstruction du dortoir fut entreprise assez tardivement par les mauristes entre 1686 et 1712[460]. Les descriptions produites lors de la vente des biens nationaux à la Révolution permettent de restituer l'organisation de ces espaces. En 1799, le bâtiment qui abritait les dortoirs mesurait soixante-treize mètres de long sur neuf mètres et demi de large ; le premier niveau était constitué d'un seul vaisseau voûté d'arêtes et supporté par neuf colonnes ; une cage d'escalier en pierre permettait d'accéder au corridor du second niveau qui desservait treize chambres tandis qu'un grand grenier recouvrait le troisième niveau[461]. Des chambres existaient également au premier niveau du bâtiment d'après un autre document de 1791[462]. Il n'y avait donc que deux étages dans ce bâtiment du début du 18 siècle et non trois comme le représente la vue de Gaignières. La nouvelle construction modifia profondément la morphologie de l'espace claustral en débordant de plus de trente mètres vers le nord, reliant ainsi la nouvelle aile au bâtiment qui abritait les latrines au bord de l'Indre. A cette occasion, l'accès au « grand jardin » (G) et au « jardin » (E) par la « gallerie pour aller au jardin » (H) fut supprimé du côté du levant (Ill. 0.5). Quant aux fonctions des diverses salles du rez-de-chaussée de la nouvelle aile qui abritait auparavant les « chambres d'hostes » (L) et le « fagottier » (M) en 1646 (Ill. 0.5), elles sont variables selon les plans. Trois espaces distincts sont désignés comme « *Torcular* » (pressoir), « *celula maior* » (salon ou grande salle) et « *Mallunium* » (lavabos ou lavoir ?) en 1674 (Ill. 0.4). Sur le plan de 1716,

[459] « Le dortoir est sur le chapitre et hostelleries les greniers sur le refectoire » (Ill. 0.5).
[460] A.D.I.L., H 81. Pour construire le dortoir les moines empruntent 2300 livres en 1686 (f° 8) et 5000 livres en 1691 (f° 28-29). En 1712, 4000 livres empruntées aux Chartreux du Liget pour le dortoir ont été remboursées.
[461] « Le principal corps de batiment ayant sa facade au Levant sur le jardin de soixante treize mettres cent quarante huit mille mettre de longueur, sur neuf mettre sept mille quatre cent vingt millemettres de profondeur, composé au rez-de-chaussée d'un grand vaisseau vouté sur voute darrête soutenue par neuf colonne *R*eignant dans toute la longueur du Bâtiment, une cage d'escalier en pierre rampant et dont la rampe en fer a été enterré au premier étage d'un grand corridor communiquant a treize chambres, dont la plus grande partie est sans porte, et quelque unes sans chassis ni vitres, grand grenier reignant dans la longueur du Batiment… » (A.D.I.L., 1Q 472).
[462] « La maison Conventuelle de la ci devant abbaye de Cormery et dependances consitant dans un grand corps de logis servant ci devant a loger les religieux, composé de plusieurs chambres hautes et basses a cheminée et sans cheminée, grenier dessus… » (A.D.I.L., 1Q 305).

le pressoir n'est plus mentionné mais la légende indique un chartrier : un espace de conservation des documents anciens.

Les bâtiments situés dans l'emprise de l'ancien dortoir contiennent encore de nombreux vestiges de l'édifice mauriste, notamment d'anciennes baies à claveaux surbaissées le long du mur de la rue André Varin (Ill. 7.38.b.c et d). Les caractéristiques de ces ouvertures sont assez proches de celles de la façade remaniée de l'église pour lesquelles une datation de la fin du 17e ou du début du 18e siècle peut être retenue (Ill. 4.14). Les maçonneries semblent combiner des parements non assisés en moellons divers et des maçonneries en moyen appareil pour les portes, les fenêtres et d'autres éléments structurants. Aucun vestige matériel de l'époque médiévale n'a pu être identifié en élévation. A cette période, le bâtiment devait abriter un dortoir commun et non pas des cellules individuelles comme du temps des mauristes (BUGNER 1984).

A Cormery, le dortoir est mentionné dans l'espace claustral dans les sources textuelles de la fin du Moyen Âge mais sa localisation n'est pas précisée (*cf.* note 455). Au milieu du 16e siècle, des processions liturgiques traversent le dotoir et le cloître[463]. A Marmoutier, les sources textuelles du 11e siècle permettent de localiser le dortoir dans l'aile orientale et l'on suppose que la salle capitulaire était située au rez-de-chaussée de cette même aile (LORANS 2014a : 323). C'était également le cas à Cluny où la salle capitulaire dans l'aile était surmontée d'un dortoir à fenêtres hautes d'après le *Liber Tramitis* (STRATFORD et HENRIET 1992 : 24). A Saint-Julien de Tours, le dortoir était également situé dans l'aile orientale du cloître au-dessus de la salle capitulaire aux 17e-18e siècles. Cette disposition était probablement la même au 12e siècle si l'on en croit un texte de 1114 qui mentionne une grande place entre la Loire et l'infirmerie, à proximité du dortoir (MALOCHET 2000 : 40). Cette place était un lieu de divertissement fréquenté par des hommes et des femmes, notamment les jours de fêtes, ce qui troublait le repos des malades et des bien-portants[464]. A Villeloin, Valérie Palacios identifie le dortoir dans l'aile est du cloître et évoque plusieurs aménagements mentionnés par les sources écrites dont la mise en place de cellules individuelles au cours de l'époque moderne (PALACIOS 1995 vol. 1 : 84-85). Sur la gravure du *Monasticon Gallicanum*, le dortoir est pourtant représenté au dernier étage de l'aile septentrionale du cloître (F) qui déborde largement du carré claustral vers l'ouest (Ill. 7.9). Le

[463] « *faciat proces. p. dormitorium et claustra…* » (BnF, Ms Lat. 9487, f° 64).
[464] « *Erat enim platea inter Ligerim et domum infirmorum, videlicet juxta conventus dormitorium […] quam, hieme et aestate, feriatis diebus maxime, in tantum frequentabant et viri et feminae, ut nec infirmiri in propria domo, nec sani quiescere possent in dormitorio* » (*Saint-Julien*, n° 60).

plan conservé aux Archives Nationales contient une description des pièces qui corrobore l'ancienne présence du dortoir au-dessus du chapitre, dans l'aile orientale[465]. La localisation du dortoir dans l'aile nord est donc le fait d'un aménagement du 17e siècle qu'il faut probablement attribuer aux mauristes. Enfin au 17e siècle dans le monastère de Noyers, le dortoir se trouvait une fois encore dans l'aile orientale du cloître et au-dessus du réfectoire[466]. A Cormery, on peut supposer que le dortoir médiéval était déjà situé dans la l'aile orientale du cloître et au-dessus de la salle capitulaire car cette solution était la plus souvent retenue au sein des monastères bénédictins.

7.4 Les espaces d'accueil

7.4.1 La Porterie

Le corps de bâtiment qui était situé entre la tour Saint-Paul et le réfectoire est indiqué comme la porterie ou parloir sur l'ensemble des plans de l'époque moderne. Ce bâtiment proche de l'entrée principale du monastère et de l'église jouait en quelque sorte le rôle d'espace-tampon entre le cloître et l'espace périphérique situé derrière l'enclos monastique. La porterie n'est pas un bâtiment construit ex-nihilo mais le fruit d'aménagements multiples qui aboutirent à son état final au cours du 13e siècle. Le mur sud de la porterie est en réalité le mur septentrional de la tour Saint-Paul (M 218) et le mur nord de la porterie est constitué par le mur méridional du réfectoire (M 131), sur lequel s'appuie la dernière travée (Ill. 7.27). Le mur latéral oriental (M 123) contient des éléments antérieurs à l'aménagement de cette pièce mais le mur occidental qui est accolé à la tourelle d'escalier est clairement contemporain de l'édification du bâtiment.

Contrairement au réfectoire, il n'y avait qu'une seule source de lumière qui était située au sein du mur occidental (EA 1086, Ill. 7.39.b). Cette ouverture était constituée d'une haute baie en arc brisé qui était légèrement décentrée au nord du fait de la présence de la tourelle d'escalier qui permettait d'accéder aux combles du réfectoire (Ill. 7.40.a). Cet espace de 11 m sur 6 m était un peu plus grand qu'une travée du réfectoire ; il comportait deux voûtes quadriparties qui retombaient sur des supports fasciculés intégrés aux murs dans les angles du bâtiment et au centre des murs nord et sud (Ill. 7.40.c). Les voûtains et les murs de la porterie étaient recouverts d'un enduit jaune et blanc imitant un parement en moyen

[465] « autrefois escalier du dortoir » (Ill. 7.5).
[466] « le chapitre qui a 13 pieds […] au dessus il y a un dortoir ou il y a quelques chambres mal accomode mais la charpente y est for bonne » (Ill. 7.6, légende D).

appareil ; arcs et clés de voûtes étaient également peints. Les chapiteaux à deux rangs de crochets et bourgeons des supports sont identiques à ceux du réfectoire. Des culots sculptés recevaient également les supports engagés au sein des murs mais la thématique de la sculpture y est cependant moins diversifiée (Ill. 7.34). Les deux culots du mur oriental étaient sculptés de têtes de moines identiques à certains culots du réfectoire (Ill. 7.41.17 et 20). Le culot central du mur de la tour-porche représentait une tête de moine portant un animal sur son épaule, probablement un lion (Ill. 7.41.16). De l'autre côté, le culot est à moitié détruit mais il était a priori décoré de simples motifs floraux. Dans l'angle sud-est, la sculpture représente une tête de moine (Ill. 7.41.15) à la forme originale tandis que dans l'angle nord-est, le culot a disparu et les maçonneries ont fait l'objet d'une reprise. A cet emplacement, on peut remarquer une grande porte à claveaux à arc brisé (EA 2106) qui est située dans le mur oriental (M 123) et qui est antérieure à la construction de la porterie car le mur nord de ce bâtiment (M 131) vient recouvrir le pied-droit méridional de cette baie (Ill. 7.39.a et b). Cette porte permettait d'accéder à la galerie occidentale du cloître et à l'église ; de l'autre côté du mur, on peut d'ailleurs observer que le mur septentrional de l'église venait buter au-dessus de cette porte en formant un arc de soutènement à plusieurs rouleaux. En termes de chronologie relative, cet aménagement est postérieur à la construction de la porte de la porterie (EA 2106) mais son édification était nécessaire pour créer un passage et rendre cette porte fonctionnelle : on peut donc en conclure qu'il a été aménagé peu après la porte (Ill. 6.10.e). Cette ouverture est morphologiquement similaire à la porte du cellier qui remonte très probablement au 12^{e} siècle (Ill. 7.50).

Une tourelle d'escalier polygonale permettait d'accéder aux combles situés au-dessus de l'aile occidentale du cloître à partir de la porterie. Cette tourelle est vraisemblablement contemporaine de l'édification de la porterie et du réfectoire : le même type de pierre en calcaire dur vacuolé fut utilisé, la fenêtre supérieure chanfreinée (EA 1087) de la tourelle est similaire à celles des combles du réfectoire tandis que la baie brisée (EA 1086) décentrée du mur occidental prouve que l'espace de l'escalier était initialement prévu. Enfin la morphologie de la porte de la tourelle à chambranle chanfreiné et lobé rappelle l'architecture du 13^{e} siècle (Ill. 7.40.b). Une porte fut à postériori aménagée à l'extérieur de la tourelle pour permettre un accès indépendant à la porterie (Ill. 7.40.a). Valérie Mauret-Cribellier propose de dater cet aménagement du 15^{e} siècle (MAURET-CRIBELLIER 1994 : 134). Le linteau et les jambages chanfreinés de cette porte pourraient en effet remonter à cette période mais la fonction spécifique de cette ouverture semble cependant clairement attestée par le concordat

d'introduction de l'abbaye dans la Congrégation de Saint-Maur en 1662 qui stipule que l'abbé aura la jouissance exclusive du grenier mais pas des bâtiments claustraux[467]. A cette date, le besoin d'un accès indépendant au grenier par l'extérieur a pu nécessiter le percement de cette porte qui est tout cas postérieure à l'état primitif de la porterie.

Un petit bâtiment représenté sur les plans anciens de l'abbaye était accolé à la porterie au niveau de la tourelle d'escalier à l'ouest. Au 17e siècle, il abritait vraisemblablement la chambre du portier ainsi que la chambre d'un autre officier (procureur) (Ill. 0.5) mais cet espace n'est plus indiqué que comme « office » sur le plan du 18e siècle (Ill. 0.3). A Villeloin, aucune pièce du monastère n'est indiquée comme porterie mais le bâtiment situé devant la nef de l'église a pu jouer cette fonction car il joignait un petit bâtiment qui abritait la chambre du « portier des Religieux » et celle du « procureur ». A l'entrée du monastère, un bâtiment abritait le « logis du portier de l'abbaye » ; c'était également le cas à Cormery (Ill. 0.5). Il semble donc qu'au 17e siècle, il existait une distinction entre le poste de portier de l'abbaye et celui de portier du cloître monastique[468]. A Saint-Julien de Tours, la pièce du parloir est située dans l'aile occidentale du cloître, à côté du cellier, mais sa fonction semble différente de celle de la porterie (Ill. 7.3). A l'abbaye de la Trinité de Vendôme, Gaël Simon a pu démontrer que la salle du parloir - qui est située entre le chapitre et l'église - jouait un rôle d'interface entre l'espace strictement monastique et le monde extérieur dès le 11e siècle[469].

7.4.2 L'Aumônerie

La charge de l'aumônier est documentée par les sources écrites au début du 12e siècle : en 1123 un acte de l'abbaye est signé par « *Maynerio eleemosynario* » (*Cormery*, n° 57). Cette localisation à l'entrée du monastère concorde avec la fonction de l'aumônier qui

[467] « Tous les lieux réguliers, scavoir le cloistre, chapître, dortoir, réfectoire, infirmerie, celliers et greniers seront délaissés et appartiendront audits pères en l'estat qu'ils se trouveront lors de leur établissement, à la réserve toutefois du grenier qui est sur le grand réfectoire lequel appartiendra au dit seigneur abbé et ses successeurs, en sorte néanmoins que le dit grenier n'aura point d'entrée ny de veüe sur le dit cloistre que comme il en a présentement… » (A.D.I.L, H 77 dans MAURET-CRIBELLIER 1994 : 142).

[468] La réalité devait être encore plus complexe car il y avait également un troisième portier à Villelloin, un « portier au service de l'abbé » qui est indiqué sur le plan (Ill. 7.5).

[469] « […] une autre notice localise un acte « in locutorio, quod est juxta prescriptorum capitulum monacurum », parloir dans lequel étaient reçus des laïcs qui venaient effectuer des dons et plus particulièrement les donatrices qui n'avaient qu'à de rares exceptions le droit de pénétrer dans l'espace du chapitre : en témoigne un texte de 1080 qui précise que le donateur est entré dans la chapitre et que sa femme est restée dans le parloir » (SIMON 2015 vol. 1 : 300-302).

était responsable dans un monastère de l'époque médiévale de l'accueil des pèlerins à pied[470], de la distribution d'aumônes aux voyageurs pauvres ainsi qu'aux pauvres du bourg monastique qu'il devait visiter chaque semaine (DAVRIL et PALAZZO 2000 : 57-58). La distinction des structures d'accueil dédiées aux pauvres et aux hôtes reste difficile à appréhender. Mathile Gardeux a pu déterminer deux hypothèses à partir de son travail sur les espaces d'accueil de Normandie : un même bâtiment pouvait héberger sous son toit les deux statuts répartis sur des niveaux différents, soit les pauvres étaient hébergés à la porterie ou dans des structures extérieures (GARDEUX 2018). A l'abbaye Saint-Georges de Boscherville, le fonctionnement de l'aumônerie est confirmé au 13e siècle et quatre siècles plus tard, un logis de l'aumônier est encore représenté sur la gravure du *Monasticon Gallicanum* (GARDEUX 2015 : § 25 et 26). On peut également rappeler qu'à l'époque carolingienne, le monastère de Cormery accueillait vraisemblablement déjà les pèlerins en route pour Saint-Martin de Tours (*cf*. 2.2.3). Sur le plan de Saint-Gall, plusieurs bâtiments sont d'ailleurs déjà destinés à accueillir les riches et des pauvres.

Les bâtiments de l'aumônerie (« *Eleemosinarï domus* ») étaient situés à proximité de l'entrée principale de l'abbaye à l'ouest d'après le plan mauriste n° 1 (Ill. 0.4). Sur ce plan de la fin du 17e siècle, le bâtiment à la tourelle d'escalier octogonale hors oeuvre qui est encore en élévation aujourd'hui fait partie de la maison de l'Aumônerie et constituait très probablement le logis de l'officier (Ill. 7.53.d). Sur la gravure du *Monasticon Gallicanum*, le bâtiment est représenté assez fidèlement et légendé comme « *Domus elemosinary* » (n° 18, Ill. 0.7). Il est constitué de fenêtres à meneaux et d'une porte à linteau moulurée qui peut être datée du 15e siècle (Ill. 7.53.c). Au sud du logis, actuellement au numéro quatre de la rue Alcuin, les vestiges d'un mur en moellons et d'un support d'angle d'une tourelle à encorbellement ont probablement appartenu à d'anciens bâtiments de l'Aumônerie (Ill. 8.11.b). Sur le plan de 1730, la parcelle de l'Aumônerie allait jusqu'à la rue du Parc, actuellement rue Alcuin (Ill. 0.3). Un panneau patrimonial de la commune de Cormery identifie cependant ce bâtiment comme le logis du prieur mais nous n'avons retrouvé aucune source qui évoquerait cette fonction au cours des 15e-16e siècles. La source cartographique la plus ancienne – du milieu du 17e siècle – mentionne déjà le « logis de l'aumonier » à cet emplacement (Ill. 0.5). En 1482, l'abbé et les religieux font don à l'aumônier Jean Bodin

[470] « Mais à l'entrée du monastère se trouve aussi, conformément à la Règle, un hospice pour les pauvres où il y a toujours la literie nécessaire et du feu pour chauffer l'eau avec laquelle on lave les pieds et pour réconforter les malheureux transis de froid » (*Coutumier de Fleury*, § 14).

d'une place de maison ou d'une maison située près de l'enclos du sacristain. Cette maison est cédée aux religieux réformés par l'aumônier Berthelot en 1669, quelques années après l'entrée de Cormery dans la congrégation de Saint-Maur[471]. Il est donc fort probable que le bâtiment à tourelle d'escalier ait appartenu à l'aumônier depuis le 15e siècle, époque de sa construction. Cette hypothèse est corroborée par un document faisant état des titres de l'abbaye en 1714 qui contient une copie d'un acte de 1482 : il y est question du bail à l'aumônier d'un bâtiment contigu à celui du sacriste[472].

Les sources de l'époque moderne confirment une forme de pérennité de cette fonction : au 16e siècle l'aumônier devait veiller à ce que l'abbé puisse distribuer des pains aux pauvres de Cormery, le vendredi, de la Toussaint jusqu'à la Saint-Jean[473]. La distribution de pains aux pauvres au sein du monastère est également attestée dans le Rituel de 1551[474]. Les devoirs de l'aumônier de Cormery s'étendaient probablement au-delà de l'enclos du monastère. En 1443, une concession de droits favorisant la tenue des foires de Cormery évoque la présence d'une maison-Dieu et d'une maladrerie[475]. Si ces deux bâtiments ont bel et bien existé, ils devaient probablement dépendre de la seigneurie monastique mais n'étaient pas nécessairement situés au sein du bourg. Sur le cadastre ancien, un bâtiment situé au lieu-dit « la Sanitas » à l'ouest de la ville, à la sortie du faubourg du Crotet, pourrait correspondre à l'emplacement de l'ancienne maladrerie. La chapelle Saint-Blaise située au nord, en haut du coteau, à la sortie du faubourg de Truyes, pourrait également avoir eu une fonction liée à l'accueil des pèlerins à l'époque médiévale.

---

471 A.D.I.L, H 88, Aumônier.

472 « Le jour de la feste St Pierre et St Paul l'an 1482. Le chapitre general tenant il fut accordé par bon tiltre sur Velin signé […] *fratri Joanny Bodinno monacho Eleémozinaris in perpetuam empithozim et suis successoribus Eleémozinarïs videlicet unam plateam domus continentem duodecim tezias longitudinis et latitudinis quatuor tezias cum omidia panio plus vel paulo minus contingentem ex uno latore et ex uno buco muris len clausura dicty nostri monastery, et ex altero buco clausura sacristaria, et ex parte anteriori vico per quem itur or hanua dicti monastery in burgum de Cormeriaco* » (A.D.I.L, H 110, f° 105).

473 « (1678) Les charges de l'aumonier sont ecrites dans le grand cartulaire de Joachim Perion fol. 184 et consistent a recevoir mettre au moulin, four et boulanger cinquante huit septiers mouture mesure de Cormery que Monsieur l abbé est obligé de lui fournir pour etre distribués par lui en aumônier aux pauvres depuis la toussaint jusqua la St Jean… » (A.D.I.L, H. 88, Aumônier).

474 « *Quiquidem panes ab eleemosinario distribuendi sunt pauperib…* » (BnF, Ms Lat. 9487, fol. 66 r/v).

475 « Charles, par le grace de Dieu, roy de France, scavoir faisons à tous présens et advenir, nous avoir oye l'humble supplication de noz biens amés les religieulx, abbé et couvent de Sainct Poul de Cormery, membre deppendant de l'esglise de monseigneur sainct Martin de Tours, estant de fundation real, contenant que de la fondation de ladicte abbaye ilz sont seigneurs temporelz de la ville, terre dudict Cormery, où ilz ont tout droict de chastellenie, comme haulte justice moyenne et basse, sceaulx à contractz, peaiges, foires et marchés, maison-Dieu, maladrerie et autres plusieurs beaulx droictz, prérogatives et préhéminances… » (*Cormery*, n° 132). Il faudrait rechercher dans les sources écrites des mentions supplémentaires de ces bâtiments pour voir si les éléments cités dans cette liste correspondent bel et bien à une réalité.

A l'échelle des monastères bénédictins de Touraine, l'aumônerie est généralement localisée à l'entrée des monastères mais la distinction avec l'hôtellerie est parfois difficile à établir. A Marmoutier, l'abbé Geoffroy de Conam fut enterré au 13e siècle près de la porte de l'aumônerie mais il n'est pas certain qu'il s'agisse d'un bâtiment distinct de l'hôtellerie située près de l'entrée occidentale (LORANS 2014a : 327). A Noyers et Turpenay aucune aumônerie n'est indiquée en légende des gravures du *Monasticon Gallicanum* ; seules des salles destinées aux hôtes sont mentionnées, sans qu'aucune distinction entre riches et pauvres ne soit précisée (Ill. 7.7, Ill. 7.8). A Villeloin, l'aumônerie et le logis associé à cette charge étaient situés au sud-est de l'espace claustral, à proximité de l'entrée principale du monastère d'après le plan du 17e siècle (Ill. 7.9). La légende de la gravure du *Monasticon Gallicanum* décrit cependant ce bâtiment comme la salle de repos des hôtes, il s'agit donc d'un unique espace d'accueil à la fin du 17e siècle comme à Turpenay et Noyers et non d'une aumônerie destinée aux pauvres (Ill. 7.9, O). A Saint-Julien de Tours, l'espace important dédié à l'aumônerie (logis, cours, jardin) se démarque des cas de figure observés jusqu'à maintenant. L'aumônerie était située au sud-est de l'espace claustral et ouvrait sur une place située Grande Rue (actuelle rue Colbert) sur le plan de 1670 ; il y avait donc un accès direct sur l'extérieur à travers les maisons de particuliers qui étaient accolées à l'enceinte du monastère (Ill. 7.4). Les sources textuelles permettent de faire remonter cette localisation au 15e siècle[476].

7.4.3 L'Hôtellerie

L'hôtellerie aux 17e-18e siècles

Sur le plan de Cormery du milieu du 17e siècle, l'espace réservé à l'accueil des hôtes comprenait deux salles appelées « chambres d'hostes » (L) situées dans l'angle nord-est du cloître (Ill. 0.5). Après le réaménagement de l'espace claustral par les moines mauristes, cet espace est délocalisé dans la partie occidentale de l'aile nord du cloître : le plan de 1674 mentionne la « *cella hospitum* » (G) ainsi que les latrines destinées aux hôtes et aux malades de l'infirmerie situées à proximité (H) (Ill. 0.4). La gravure du *Monasticon Gallicanum* permet de préciser un peu mieux l'aménagement de cet espace : la salle à manger des hôtes (« *canaculum hospitum* », N) était située au premier niveau à côté du réfectoire des domestiques (O). Les chambres des visiteurs étaient en revanche disposées à l'étage (« *cella hospitum* », P) et elles étaient contiguës à l'est à la nouvelle infirmerie mauriste. Les

[476] « Dès le XVe siècle, il apparaît que le logis se trouve près de la Grande Rue. Il est mentionné lors de la location de terrains mitoyens le 7 mai 1445 et le 2 mars 1450 (H 506, p. 38) » (MALOCHET 2000 : 76).

bâtiments situés à l'extrémité occidentale de l'aile nord du cloître sont encore en élévation aujourd'hui au sein d'un édifice distinct du cloître appelé le Logis Boyer qui est actuellement la propriété du Conseil départemental d'Indre-et-Loire (*cf.* 7.4.1). Au sein des autres établissements monastiques de Touraine réformés par les mauristes, l'hôtellerie a bien souvent fait l'objet de multiples transformations à l'époque Moderne. A Saint-Julien de Tours, le plan de 1670 localise une « chambre d'hostes » dans l'aile nord-est du cloître (Ill. 7.4). Sur la gravure du *Monasticon Gallicanum*, la salle des hôtes est cependant située à l'étage dans la partie ouest de l'aile nord et à proximité de l'infirmerie ; cette disposition reflète les changements effectués par les mauristes à la fin du 17e siècle (Ill. 7.10, légende Q). Au début du 18e siècle, les bâtiments de l'hôtellerie sont reconstruits à proximité du cloître à l'ouest (MALOCHET 2000 : 74). A Villeloin, la « salle des hostes » est mentionnée à l'extrémité nord de l'aile occidentale sur le plan du 17e siècle (Ill. 7.5). Il s'agit d'une grande salle voûtée qui ouvre sur la galerie du cloître et la cuisine de la communauté. La localisation de ce réfectoire à destination des hôtes est confirmée par la gravure du *Monasticon Gallicanum* ; en revanche le logis des visiteurs (« *sedas hospitum* ») n'est pas situé à l'étage comme à Cormery mais dans un bâtiment proche, à l'extérieur du cloître (Ill. 7.5, O). L'ancienne aumônerie semble avoir été intégrée au sein d'un unique espace d'accueil dans ce monastère (*cf.* 7.3.2). Au monastère Notre-Dame de Noyers, la salle des hôtes (« *cella harpitum* », E) était située dans l'angle sud-est du cloître, joignant l'infirmerie au second niveau (Ill. 7.7). Les cuisines des moines étaient situées au premier niveau d'après le plan du 17e siècle et devaient également servir à alimenter les hôtes. Cette disposition à l'étage à proximité de l'infirmerie semble en tout cas clairement imputable au réaménagement des mauristes (Ill. 7.6). A Turpenay, l' « *hospitium* » (L) est localisé sur deux niveaux dans l'angle sud-ouest de l'espace claustral et à proximité d'une salle commune (« *cella communis* », I), sur la gravure du *Monasticon Gallicanum* (Ill. 7.8). Enfin à Marmoutier, les mauristes transférèrent l'hôtellerie dans l'aile ouest du cloître (LORANS 2014a : 291). En définitive, sur la totalité des cas observés, la disposition de l'hôtellerie à l'époque moderne a été modifiée par les mauristes qui ont relocalisé cette fonction au sein de l'espace claustral.

L'hôtellerie médiévale

A l'époque médiévale, l'hôtellerie monastique était destinée à l'accueil des voyageurs à cheval dont l'origine sociale était plus élevée que les simples pèlerins à pied (DAVRIL et PALAZZO 2000 : 57). Le coutumier de Fleury décrit l'hôtellerie comme un espace

dédié aux hôtes riches et puissants[477]. A Marmoutier, la chronique des Abbés évoque ainsi la construction au 12e siècle d'un édifice destiné à accueillir les visiteurs de marques : évêques, abbés et hommes nobles (LORANS 2014a : 325). Les vestiges de ce bâtiment du début du 13e siècle ont fait l'objet d'une étude de bâti et d'une fouille archéologique entre 2008 et 2018 sous la direction d'Elisabeth Lorans et Thomas Creissen. Le bâtiment est constitué de deux niveaux, un rez-de-chaussée en partie voûté qui servait de lieu de stockage et un étage sous charpente à fonction résidentielle (LORANS, MAROT et SIMON 2015 : § 28). Cet édifice était situé immédiatement près de la porte nord-ouest du monastère afin que les visiteurs ne troublent pas outre-mesure la vie monastique (Ill. 7.17)[478]. Dans l'aile ouest du cloître de Saint-Georges de Boscherville, des bâtiments ont probablement servi d'espaces de réception au cours du 12e siècle et ont pu servir d'hôtellerie pour les hôtes de marque (GARDEUX 2015 : 28) mais au cours du 13e siècle, un espace d'accueil spécialement dédié à la famille de Tancarville, qui était étroitement lié à l'abbaye, fut construit dans l'angle nord-est du monastère contre le mur de clôture (LE MAHO et WASYLYSZYN 2008).

A Cormery, on peut supposer que l'accueil des hôtes s'effectuait dans l'angle nord-ouest du cloître à l'époque moderne, en accord avec les informations indiquées sur le plan de 1646 (Ill. 0.5.L). En revanche, aucun élément ne permet de certifier que cet espace avait déjà cette fonction à l'époque médiévale. Plusieurs hypothèses de localisation peuvent être formulées concernant l'hôtellerie antérieure à l'époque moderne. Dans de nombreux monastères bénédictins de la période médiévale, un espace réservé aux hôtes était situé dans une aile du cloître, bien souvent contigüe aux cuisines isolées dans un angle à proximité du réfectoire (ANDRAULT-SCHMITT 2005 : 72-74). A l'abbaye de Jumièges, une salle du 12e siècle située dans l'aile ouest du cloître anciennement identifiée comme cellier a été réinterprétée comme un espace d'accueil pour les hôtes de marque par Nathalie Manoury (MANOURY 1993). A Cormery, le Logis Boyer occupe l'angle nord-ouest du cloître qui est contigu aux cuisines et au cellier. Cet espace pu servir à accueillir les hôtes de marque à l'époque médiévale. Les plans de Cormery des 17e-18e siècles représentent un bâtiment débordant de plusieurs mètres vers l'ouest mais cette disposition a été modifiée à postériori car la façade occidentale du logis Boyer est aujourd'hui alignée sur celle du réfectoire. Sur le

[477] « On nomme ensuite dans le monastère un hôtelier des grands, c'est-à-dire des hôtes et riches et puissants. […] Il gère par l'intermédiaire de ses agents les bâtiments royaux et les salles où les hôtes sont reçus. (*Coutumier de Fleury*, § 13).

[478] Certains visiteurs pouvaient cependant visiter le monastère en compagnie de l'hôtellier lorsque les frères célèbraient la messe dans l'église (DAVRIL et PALAZZO 2000 : 57).

plan le plus ancien de Cormery, cet espace est constitué de nombreuses petites salles aux fonctionnalités diverses (Ill. 0.5) : lavanderie (O), chambre des serviteurs (P), pressoir (R), écurie (S), cour (T) et logis du forestier (U). Cet espace fut par la suite transformé par les mauristes en bâtiment d'accueil pour les hôtes avec logis et réfectoire ; les témoignages matériels de cette occupation (cheminées, planchers…) sont encore en élévation aujourd'hui.

Certains éléments architecturaux permettent de faire remonter à la période médiévale la construction de ce bâtiment aujourd'hui très transformé. Deux contreforts situés contre le mur nord du logis Boyer pourraient remonter au 12e siècle (EA 1096 et EA 1097, Ill. 7.42). La largeur importante de ces structures et leur aspect très massif les rapprochent davantage des exemples du cellier que du réfectoire. On peut donc supposer qu'un corps de bâtiment prolongeant celui du cellier fut édifié à cet emplacement au 12e siècle. La charpente de ce logis est encore en partie en place et des analyses dendrochronologiques effectuées en 1993 par les Monuments Historiques sur des entraits ont livré les dates de 1336-1337[479] (MAURET-CRIBELLIER 1994 : 137). Cette charpente n'a pas fait l'objet d'une étude de bâti, mais les relevés effectués en lasergrammétrie permettent d'établir que les fermes sont formées par les chevrons qui portent la couverture et qu'il n'y a pas de pannes (Ill. 7.43). On peut également remarquer la présence de contreventements qui renvoient plutôt à l'architecture de la fin du Moyen Âge : des croix de Saint-André entre deux pannes sous-faîtière (BERNARDI 2014 : 239). Pour conclure ce paragraphe sur les éléments médiévaux du Logis Boyer, on remarquera au centre de celui-ci une anomalie morphologique circulaire qui correspond probablement à un ancienne tourelle d'escalier (EA 1098, Ill. 7.42.b). On peut émettre l'hypothèse que le bâtiment situé dans l'angle du cloître a fait l'objet d'un important réaménagement au cours des 14e-15e siècles durant lesquels la couverture du bâtiment fut établie en englobant le passage longitudinal situé entre les cuisines et le cellier (Ill. 0.4).

Une seconde hypothèse consisterait à restituer des espaces d'accueil pour les hôtes de marque en dehors du cloître à l'ouest, entre l'entrée nord du monastère qui donnait sur la route de Tours et l'entrée sud où l'aumônerie était peut-être située à l'époque médiévale. A Cluny, les espaces d'accueil étaient situés à l'ouest du cloître dès le 11e siècle d'après le Coutumier de Farfa[480]. A Cormery, la proximité entre l'hôtellerie et l'aumônerie qu'implique cette hypothèse n'est pas rédhibitoire. A l'abbaye de Jumièges, les deux bâtiments étaient très

[479] Archéolabs, réf. : Arc 93/R1515D.
[480] « […] enfin d'autres constructions étaient prévues à l'ouest : étables, ateliers, bâtiment des hôtes de diverses catégories selon le sexe et le rang social de ceux-ci, bâtiments dotés de pièces où l'on pouvait prendre des repas et de latrines » (STRATFORD et HENRIET 1992 : 389).

proches, voire accolés si l'on en croit une mention d'un ordinaire du 14e siècle (MANOURY 1993 : 83). Entre les deux portes du monastère de Cormery, la gravure du *Monasticon Gallicanum* représente un bâtiment servant d'écurie le long de l'enceinte à l'ouest (Ill. 0.7) ainsi qu'un autre bâtiment à deux niveaux non légendé mais décrit comme le cellier-marc en 1730 (Ill. 0.3) et comme un « *Fabri lignarii office* » (atelier de fabrication du bois) sur le plan de 1674 (Ill. 0.4). Cette vocation artisanale n'était probablement pas la première fonction de ce bâtiment formé d'un rez-de-chaussée aveugle avec cheminée qui abritait au 18e siècle deux écuries[481], d'un étage percé de plusieurs fenêtres et de combles aménagés. Cet édifice doit correspondre au bâtiment situé au 6 rue du Moulin qui n'a pas pu faire l'objet d'une visite ; le pignon de la façade est recouvert de lierre mais sa forme n'exclut pas une datation de l'époque médiévale. La localisation de cet édifice – qui était probablement un logis – à proximité de l'entrée nord du monastère en fait vraisemblablement un espace d'accueil. Au milieu du 16e siècle, le cellier-marc était en tout cas un espace de stockage dédié aux céréales : des blés, des pois, des fannes et d'autres provisions[482].

7.4.4 Infirmerie

Au 17e siècle, l'infirmerie était située dans l'aile nord du cloître, au-dessus des celliers, d'après le *Monasticon Gallicanum* et le plan de 1674 (Ill. 0.4).Ce bâtiment a été édifié à l'époque médiévale mais rien ne nous permet d'affirmer que l'infirmerie était déjà située à l'étage des celliers à cette période. Dans les sources écrites, l'évocation la plus ancienne de l'infirmerie remonte au 14e siècle, au sein d'un acte de 1338 où le nom et la fonction de l'infirmier sont indiqués en signature[483]. Une chapelle dédiée à Saint-Benoît était située dans l'infirmerie avant le 17e siècle d'après les historiens mauristes qui en parlent au passé, ce qui pose la question d'un éventuel déplacement de l'infirmerie au cours de l'époque moderne[484]. Cette chapelle constitue l'unique édifice de culte distinct de l'abbatiale à Cormery. Sa présence au sein de l'infirmerie s'explique par le fait qu'à l'époque médiévale, la charge d'infirmier était détenue par un prêtre qui devait assurer les offices pour les malades, leur servir les repas et assurer la lecture dans un espace distinct du réfectoire de la

[481] A.D.I.L, 1Q 472, f° 3.
[482] « Le celier marc est declaré etre aux Religieux pour […] les bleds, les poits, les fannes et autres provisions du couvent dans la transaction faite Mgr le Cardinal de […] abbé en l'an 1550 […] qui l'ont toujours eu depuis ce temps » (A.D.I.L, H 110, f° 106).
[483] « *Reginaldus, infirmarius* […] » (*Cormery*, n° 123).
[484] « *…et concursum populi asportata etiam imagine beatae Mariae confraternitati de Rosario attributa est, propria ejus sancto Patri Benedicto derelicta, cui speciales capella in infirmaria olim consecrata fuit* » (BnF, Ms Lat. 12665, f° 254 v.)

communauté et surtout s'occuper des mourants et des morts (DAVRIL et PALAZZO 2000 : 62-64). La titulature de Saint-Benoît a souvent été associée à l'édifice de culte de l'infirmerie dans les monastères de l'espace ligérien. On retrouve ce cas de figure à La Trinité de Vendôme (PRIGENT 2004 : 272-273), à Fontevraud (ISNARD 2007 : 61) ou encore à Marmoutier où une chapelle des malades fut consacrée en 1096 avant d'être remplacée par un nouvel édifice dédié à Saint-Vincent martyr et Saint-Benoît en 1162[485] (LORANS 2014a : 328-329). La chapelle des malades n'était pas seulement dédiée à saint Benoît dans les monastères des 11e-12e siècles. A Saint-Julien de Tours, une chapelle dédiée à Saint-Nicolas aurait été fondée à proximité de l'infirmerie en 1098 d'après les érudits du 19e siècle qui ne citent pas leur source (BOURASSE et MANCEAU 1845 : 16 ; ROLLAND [s.d.] : 16). Cette infirmerie était localisée dans la partie nord de l'espace claustral au 12e siècle, à proximité de la Loire et du dortoir de l'abbaye mais dans un bâtiment distinct des autres (MALOCHET 2000 : 67)[486]. A Cluny, l'infirmerie était implantée à l'est du cloître et constituée de six cellules au milieu du 11e siècle d'après le Coutumier de Farfa (STRATFORD et HENRIET 1992 : 389). L'infirmerie fait partie des lieux réguliers qui sont notamment bénis lors des processions dominicales d'après le Coutumier d'Ulrich qui est daté de la fin du 11e siècle[487]. Dans les monastères clunisiens, comme Cluny même ou Souvigny, c'est l'église mariale, située à proximité de l'église abbatiale, qui avait également la fonction de lieu de culte de l'infirmerie (CHEVALIER, MAQUET et FIOCCHI 2013 : § 33). La fonction funéraire de la chapelle de l'infirmerie se traduit de diverses manières : à Marmoutier, les moines agonisants étaient déposés sur le sol de la chapelle pour y mourir entourés par les membres de la communauté (FARMER 1991 : 141) ; à Souvigny on y célèbre dès le 11e siècle la messe anniversaire de la comtesse Ermengarde (CHEVALIER, MAQUET et FIOCCHI 2013 : § 33).

Lors de l'arrivée des mauristes à Cormery, l'infirmerie semble avoir déjà changé d'emplacement par rapport à l'époque médiévale. A Saint-Julien de Tours, les plans du 17e siècle de l'époque mauriste permettent d'appréhender cette évolution. Sur le plan de 1670, un corps de bâtiment développé en longueur et situé dans l'angle nord-est du monastère est indiqué comme l'ancienne infirmerie, à l'ouest duquel s'étend le jardin de l'infirmerie (Ill.

---

485 « […] *ab infirmorum capella pridie a Brunone Signiensi episcopi, jussu papae, dedicata, reliquias sanctorum quae inibi pernoctaverant…* » (*Chroniques de Touraine*, cit. n. 13, p. 340).

486 « *Erat enim platea inter Ligerim et domum infirmorum, videlicet juxta conventus dormitorium […] ut nec infirmiri in propria domo, nec sani quiescere possent in dormitorio* » (*Saint-Julien*, n° 60).

487 « Ainsi, chaque dimanche à Cluny (entre l'office de tierce et la messe solennelle), le célébrant de la grande messe asperge d'eau bénite le pavement autour de l'autel majeur, les autels voisins de l'église et enfin les frères. Puis, accompagné de deux convers, portant l'un l'eau bénite et l'autre la croix, il se rend en procession autour du cloître pour bénir les lieux réguliers : l'infirmerie, le dortoir, le réfectoire, la cuisine et le cellier » (BAUD et ROLLIER 2010 : 30-31).

7.4). Sur le plan de 1651, le jardin de l'infirmerie est indiqué mais le bâtiment de l'infirmerie n'est pas identifié comme tel ; il est divisé en quatre espaces à vocation artisanale (« angar », « bucher », « grange a foin », « ecurie ») (Ill. 7.3). Sur un autre plan non daté mais postérieur à ces changements, l'espace de l'infirmerie a été déplacé à l'emplacement de l'ancienne « chambrerie » sur le plan de 1670, à l'extérieur du cloître et dans l'angle nord-est de l'enclos abbatial. Les malades y disposaient d'une cour, d'une chambre et d'un réfectoire propre (A.D.I.L, H 551). A Villeloin, le logis de l'infirmier était situé en dehors du cloître au nord-est mais il est mentionné comme « a abatre » sur le plan du 17^{e} siècle (Ill. 7.5). A Noyers, l'infirmerie était située à l'étage de l'aile occidentale du cloître, entre la salle des hôtes et la « *officiariorum cella* » : un état qui reflète très probablement l'organisation monastique de l'époque moderne. A Turpenay, l'infirmerie (N) est localisée dans un bâtiment situé à l'écart au sud-est du monastère, mais également à l'étage de l'aile occidentale de celui-ci. Il s'agit peut-être d'une erreur mais on peut également supposer que l'infirmerie située à l'étage est le fruit du réaménagement mauriste et le bâtiment isolé, l'ancienne infirmerie. La tourelle d'escalier et les fenêtres à meneaux représentées sur la gravure du *Monasticon Gallicanum* permettent de dater cet édifice des 15^{e}-16^{e} siècles (Ill. 7.8, N). Cette disposition originale par rapport au cas évoqué jusqu'à présent pourrait refléter une disposition plus ancienne dédiée à l'accueil des voyageurs, à l'écart de la route qui longeait l'abbaye au nord. En ce qui concerne les établissements monastiques de l'ancien diocèse de Tours, on peut constater que la localisation de l'infirmerie au sein du cloître est le résultat d'un processus relativement récent et imputable dans la majorité des cas à la réorganisation de l'espace claustral par les mauristes. Cette analyse est confirmée par le travail de Monique Bugner à l'échelle de la congrégation de Saint-Maur ; l'infirmerie, l'hôtellerie et le logis abbatial furent souvent intégrés au sein du nouvel espace claustral (BUGNER 1984), contrairement au dispositif médiéval qui préconisait l'existence de bâtiments séparés.

A Cormery, on peut supposer que l'infirmerie de l'époque médiévale était située dans la partie nord-est de l'espace claustral, au sein d'un ensemble architectural probablement distinct du cellier. Le catalogue des titres de l'abbaye mentionne un grand logis dépendant de l'office de l'infirmier en 1691 mais ne précise pas sa localisation[488]. Au sein de nombreux établissements monastiques, l'infirmerie, sa chapelle et parfois un cloître secondaire

[488] « Dans une requete que l'infirmier presenta au clergé detours appointée le 2 janvier 1691 pour avoir diminution de ses taxes dans le denombrement qu'il y fait de tous ses biens, il raporte tenir un grand logis dependant de son office dont l'entretien est de 8 livres ou 10 livres par an » (A.D.I.L, H 110, f° 103).

formaient un espace distinct du carré claustral, à l'est comme à Saint-Julien de Tours et à Marmoutier : une configuration qui peut d'ailleurs déjà être observée sur le plan de Saint-Gall (LORANS 2014a : 328). Aucun bâtiment n'a, à ce jour, été identifié au sein des espaces situés à l'est de l'aile orientale du cloître à Cormery mais des prospections par géoradar y seront prochainement menées pour établir si des vestiges bâtis sont présents dans le sous-sol. Sur le plan de 1646, les jardins situés à l'est du cloître étaient desservis par un couloir maçonné (« gallerie pour aller au jardin ») et un petit bâtiment (« chambre d'un religieu ancien ») était situé à quelques mètres de l'église, ce qui montre que cet espace n'a pas toujours été occupé par des jardins (Ill. 0.5, légende f et h). Un passage percé sur la façade latérale de l'église, à proximité du petit bâtiment, est d'ailleurs probablement lié à un usage antérieur.

Les hypothèses concernant la localisation de l'infirmerie ouvrent en parallèle de nouvelles pistes de réflexion sur l'espace ecclésial médiéval avant les aménagements du chevet au cours des 13e-14e siècles. La disposition particulière de la chapelle Saint-Symphorien – légèrement excentrée vers l'est – pourrait être liée à la présence d'un édifice antérieur qui aurait été plus tard englobé au sein de l'abbatiale lors de son agrandissement. Une telle disposition pourrait même être antérieure à la construction de l'église romane ; à Cluny l'église de l'infirmerie – dédiée à la Vierge – fut édifiée au cours du 10e siècle et reconstruite au 11e siècle du fait de l'agrandissement de la communauté (BAUD, FLAMMIN et BORREL 2018 : § 2).

7.5 Alimentation et stockage

7.5.1 Les cuisines

Les cuisines des moines étaient localisées à l'extrémité nord de l'aile occidentale sur le plan de 1646, en contact direct avec le réfectoire (Ill. 0.5, Q). Sur le plan de 1674, cette pièce n'est pas légendée mais une structure arrondie correspondant probablement à un puits y est représentée. La gravure du *Monasticon Gallicanum* et le plan de 1730 décrivent également cette pièce comme la cuisine (Ill. 0.3 et Ill. 0.7). Le bâtiment est aujourd'hui divisé en quatre niveaux si l'on prend en considération les caves et les combles (Ill. 7.44.a). Au niveau des caves, les vestiges d'un ancien support de colonne (EA 1089) sont intégrés à un mur de refend établi lors de la transformation de cet espace en cave au 18e siècle (Ill. 7.45a). Une base octogonale morphologiquement similaire à celles du réfectoire a probablement appartenu à un état médiéval. Cette salle d'environ 13 m sur 10 m était probablement voûtée d'ogives comme le réfectoire au vu de la présence du pilier. La disposition de la pièce sur le plan de 1674

permet de restituer l'organisation de la cuisine (Ill. 7.44.b). Il y avait une grande cheminée sur le mur nord et un passage à sa droite permettait d'accéder aux celliers. Un puits ou un lavabo alimenté en eau courante était accolé au centre du mur occidental, à sa droite, un passage permettait d'accéder à l'extérieur (EA 1092) et à sa gauche une niche pourrait correspondre à une seconde cheminée (EA 1093). Dans l'angle sud-est, un espace quadrangulaire maçonné peut probablement être identifié comme un four ou un foyer couvert d'une hotte. Au sud, deux espaces percés dans le mur du réfectoire pourraient correspondre à des passe-plats.

Au deuxième niveau (actuel rez-de-chaussée surélevé), une grande salle voûtée d'arêtes plates reposant sur un pilier central (EA 1090) a été aménagée par les mauristes à la fin du 17e siècle (Ill. 7.45.b). Le dernier état de cette salle surélevée et dotée de deux cheminées en marbre (19e-20e siècles) permet plutôt d'interpréter cette pièce comme un salon. Au troisième niveau, l'espace était divisé en deux pièces et le sol était pavé de carreaux en tomettes. Contre le mur oriental, on peut observer une cheminée en pierre et une structure maçonnée qui était très probablement un potager (Ill. 7.45.c)[489]. La petite taille de ce potager à foyer unique suggère qu'il ne servait pas à cuisiner mais plutôt à réchauffer les repas. On peut donc supposer que les deux salles de cet étage avaient pour fonction celle de l'accueil. Les caractéristiques architecturales observées jusqu'à maintenant confirment une attribution à la fin du 17e siècle ou au début du 18e siècle pour ces réaménagements. La division des deux premiers niveaux (caves et étage voûtés) qui est associée aux mauristes (MAURET-CRIBELLIER 1994 : 137) est plus difficile à dater car la surélévation du rez-de-chaussée semble condamner la fonction de cuisine au rez-de-chaussée. En réalité, seules les descriptions des plans anciens permettent de restituer un tel usage pour cet espace à la fin du 17e siècle. Les caractéristiques architecturales observées orientent plutôt vers une fonction de logis pour les hôtes ou éventuellement les serviteurs. Une étude architecturale plus poussée du bâti de la fin de l'époque moderne et des sources écrites relatives à cette période serait nécessaire pour mieux appréhender les questions liées à cet espace à la fin de l'époque moderne.

Au niveau des combles, on peut remarquer les traces de l'ancien pignon sur la façade sud avant la réfection de la couverture et de la charpente après le 18e siècle (Ill. 7.44.a). Le pignon reposait sur le mur en moyen appareil de tuffeau qui formait le mur pignon du réfectoire (M 121). Une porte bouchée à chambranle chanfreinée et lobée (EA 1091) est encore visible dans les combles ; elle communiquait auparavant avec les greniers du réfectoire

[489] « Le potager est un massif en maçonnerie à hauteur d'appui, sorte de fourneau rudimentaire présentant plusieurs petits foyers où l'on dépose des braises » voir Cuisine dans PEROUSE DE MONTCLOS 2011.

où le revers de cette ouverture est également visible. D'après la morphologie de cette porte et l'appareillage en moyen appareil de tuffeau, on peut probablement dater ces vestiges autour du 15e siècle. Les maçonneries en tuffeau du pignon nord actuel du réfectoire ne reflètent pas l'état primitif du bâti entre le 13e et le 15e siècle, qui était construit dans un autre type de pierre (*cf.* 7.2.2). Il n'est pas impossible que la charpente à chevrons formant fermes du réfectoire ait englobé l'espace actuel des cuisines durant cette période, de manière quelque peu similaire à la porterie au sud. Les deux travées formées par cet état potentiel seraient cependant plus étroites que celles du réfectoire : environ 4 m contre 5,5 m. Les vestiges d'un ancien support remontant peut-être à cette période dans les caves de ce bâtiment et aligné sur les piliers du réfectoire confortent en tout cas l'hypothèse d'un espace fonctionnel en lien avec le bâtiment du 13e siècle (Ill. 7.45.a).

Les cuisines des monastères bénédictins aux 12e-13e siècles étaient la plupart du temps situées à proximité de l'espace claustral, sur un seul niveau et dotés d'un couvrement cylindrique qui servait à évacuer les fumées[490]. Dans l'espace ligérien, l'exemple le plus connu est probablement celui de Fontevraud où les cuisines circulaires du 12e siècle étaient proches du réfectoire ; elles formaient une vaste hotte centrale entourée de huit foyers secondaires (MELOT 1970). On retrouve également cette configuration dans d'autres abbayes[491] de l'espace ligérien comme Marmoutier où les cuisines circulaires étaient également situées dans le prolongement du réfectoire qui était au sud (Ill. 7.17). A Cormery, la localisation de la cuisine dans l'aile du réfectoire révèle probablement un choix pratique mais également une certaine rupture avec la disposition architecturale habituelle de cette pièce chez les bénédictins au début du 13e siècle ; l'intégration de la cuisine dans l'aile du réfectoire se retrouve en effet plutôt chez les cisterciens (EPAUD et VINCENT 2011). La présence potentielle d'un grand foyer dans l'angle sud-est de la cuisine à Cormery rappelle également la configuration des cuisines cisterciennes où un seul grand foyer était accolé au mur ou disposé au centre la pièce. A Cormery, la présence d'un support au centre de la pièce ne permettait pas la localisation centrée du foyer. La configuration à foyers périphériques caractéristique des cuisines bénédictines romanes semble en tout cas à écarter (GARRIGOU-GRANDCHAMP 2014). En revanche, les plans réalisés aux 17e-18e siècles de certaines abbayes

[490] « Les plans d'époque moderne ainsi que ceux du *Monasticon Gallicanum* révèlent, pour des grandes abbayes bénédictines, l'existence d'une cuisine isolée, à l'angle du réfectoire et de l'aile des hôtes, présentant un plan carré, circulaire ou polygonal, coiffée d'une toiture maçonnée de forme conique ou pyramidale, avec une cheminée centrale et une couronne périphérique de cheminées secondaires » (EPAUD et VINCENT 2011 : 111).
[491] Saint-Florent de Saumur, Saint-Père de Chartres, la Trinité de Vendôme, Pontlevoy, Saint-Pierre de Bourgueil, Thiron, Saint-Aubin d'Angers… (EPAUD et VINCENT 2011 : 111).

bénédictines de l'ancien diocèse de Tours indique une organisation proche de celle de Cormery ; c'est notamment le cas de Saint-Julien de Tours où la cuisine est située au sein de l'aile du réfectoire sur le plan de 1651 puis à l'opposé à l'ouest de l'aile sur le plan de 1670 (Ill. 7.3 et Ill. 7.4). A Notre-Dame de Noyers, la cuisine est également située dans le prolongement du réfectoire dans l'aile sud, à proximité de la salle des hôtes et de l'infirmerie mauriste (Ill. 7.7, D). A Villeloin, les cuisines sont aussi intégrées à l'espace claustral dans l'angle nord-est et attenantes au réfectoire (Ill. 7.5) ; quant à Turpenay, elles ne sont pas indiquées sur la gravure du *Monasticon Gallicanum*. On peut supposer que ces dispositions reflètent des états postérieurs au 12e siècle.

L'étude succincte menée sur l'ancien bâtiment des cuisines a permis de montrer que cet espace avait probablement subi une profonde mutation au cours du 15e siècle et plusieurs aménagements à partir de la fin du 17e siècle. L'usage de ce bâtiment en tant que cuisine semble tout à fait plausible pour la période médiévale et des fouilles archéologiques permettront peut-être de vérifier l'organisation spatiale indiquée par les plans modernes. Les caractéristiques architecturales non-ostentatoires de cette cuisine la rapprochent plus des modèles cisterciens que des complexes culinaires seigneuriaux monumentaux comme celui de Château-Thierry (BLARY 2009).

7.5.2 Les Celliers

Situés à l'extrémité orientale de l'aile nord, ils sont traditionnellement datés du 12e siècle (SAINT-JOUAN et RAVIER 1993 : 14). Ils sont aujourd'hui divisés en deux espaces distincts par un mur de refend construit à l'époque contemporaine qui sépare une travée en deux (Ill. 7.46). A l'origine, l'édifice partiellement enterré mesurait près de 28 m de long sur 12 m de large. Il était constitué de quatre travées, ce qui est confirmé par les plans mauristes. La quatrième travée située à l'est ne dispose cependant plus de couvrement et a été transformée en terrasse pavée. La totalité de l'étage du bâtiment du cellier a brûlé au cours du 20e siècle. Les parements primitifs des élévations sont difficilement visibles sous les enduits, le lierre et les reprises ultérieures. Sur le parement sud qui donnait sur le cloître, on peut observer l'usage d'un moyen appareil de calcaire blanc légèrement vacuolé pour les éléments structurants et l'encadrement des baies et des parements élevés en moellons non assisés. Quatre contreforts en moyen appareil de calcaire assez épais (1,30 m x 50 cm) étayaient les murs gouttereaux nord et sud en contrebalançant la poussée des voûtes au niveau de la retombée de massifs arcs doubleaux (Ill. 7.47). Ces derniers sont constitués de pierre de taille

en tuffeau blanc, sans aucune ornementation et ne sont pas supportés par des piliers à la différence de certains arcs d'ogives et formerets. Les bases de ces supports ne sont pas visibles, ce qui ne permet pas de vérifier la présence d'éventuelles griffes comme à Saint-Julien de Tours (DESHOULIERES 1938 : 99). Les caractéristiques morphologiques de ces voûtes rappellent celles de la croisée du transept de l'église Sainte-Sabine qui est datée du milieu du 12e siècle (Mérimée IA0019981, Côte-d'Or, Ill. 7.49.c). Les arcs d'ogives sont encadrés par deux tores et soutenus à mi-hauteur par des piliers dotés de chapiteaux à la corbeille peu saillante, décorés seulement sur la face principale (Ill. 7.48). Dans l'angle nord-ouest de la première travée, on peut remarquer un motif de plusieurs feuilles de palmes (EA 1099) ; à l'est de celle-ci et dans l'angle sud-ouest, ce sont simplement deux corps de moulure (EA 1100 et EA 1104) et au sud-est de la travée, une bande horizontale composée de plusieurs motifs floraux (EA 1101). La morphologie des supports à décors végétaux et des voûtes d'ogives à section rectangulaire rappelle les caractéristiques architecturales des celliers de l'abbaye de Saint-Julien de Tours qui furent en grande partie détruits (AUVRAY 1936 : 175, Ill. 7.49.a et b). Chaque travée était éclairée par des baies aux ouvertures très étroites en façade mais profondément ébrasées à l'intérieur. La morphologie de ces baies clavées à arcs cintrés et à fentes d'éclairage rappelle l'architecture des baies des espaces de stockage et des caves de la fin du 12e siècle (SERAPHIN 2002 : 155). Deux portes clavées en arc brisé et constituées de pierres en calcaire dur étaient percées dans le mur occidental du bâtiment (Ill. 7.50). La plus méridionale (EA 1102) ouvrait à l'époque moderne sur un couloir qui permettait d'accéder aux cuisines ainsi qu'à l'extérieur tandis que la porte nord (EA 1103) permettait d'accéder à l'actuel Logis Boyer qui prolongeait l'aile nord dans l'angle du cloître et dont certains vestiges pourraient remonter au 12e siècle (*cf.* 7.3.4). La morphologie des celliers de Cormery à quatre travées uniques diffère des modèles de salles basses à colonnades et doubles travées que l'on retrouve notamment en Normandie et tout particulièrement à Jumièges aux 13e-14e siècles (DESHAYES 2008).

La superficie du cellier de Cormery est assez proche de celle du cellier de l'abbaye Saint-Julien de Tours (22 m x 10 m) qui fut construit à peu près à la même période dans l'aile occidentale du cloître. Le plan de ce cellier constitué de deux vaisseaux séparés par une série de colonnes le rapproche plus du modèle architectural représenté par Jumièges. A Villeloin, les celliers qui étaient également situés dans l'aile occidentale sont divisés en trois ensembles distincts sur le plan mauriste ; un escalier permettait d'accéder à la pièce centrale par la galerie du cloître (Ill. 7.5). La division de cet espace de stockage en plusieurs pièces est

probablement liée à des transformations tardives de l'époque moderne (PALACIOS 1995 vol.1 : 87). A Notre-Dame de Noyers, le cellier était situé à l'extrémité orientale de l'aile méridionale sur le plan mauriste, séparé des cuisines par le réfectoire (Ill. 7.6, L). A Turpenay, les celliers ne sont pas mentionnés dans la légende ; ils étaient peut-être à proximité du réfectoire dans l'aile orientale qui concentrait la plupart des espaces fonctionnels du monastère à l'époque moderne : réfectoire, salle capitulaire, dortoir, bibliothèque (Ill. 7.8). A Marmoutier, la localisation des celliers n'est pas connue mais on suppose qu'ils étaient situés dans l'aile occidentale du cloître (LORANS 2014a : 323-324), étant donné la fréquence de cet emplacement dans les monastères bénédictins dont Cluny (STRATFORD et HENRIET 1992 : 401).

A la suite de cette remarque, est-il possible de déterminer la raison pour laquelle les celliers sont situés au nord et non dans l'aile occidentale ? On peut supposer que c'est l'aspect fonctionnel des celliers qui a déterminé cette distribution. A l'époque médiévale, le cellier était géré par le cellérier[492] et renfermait « tout ce qui concerne le boire et le manger de la communauté » (DAVRIL et PALAZZO 2000 : 53-54). La disposition de cet espace au nord pourrait s'expliquer par la proximité de la rivière Indre, que l'on peut supposer navigable et utilisable pour le transport des biens, au moins jusqu'aux 11e-12e siècles (*cf.* 3.1). La présence de la route qui longeait le monastère à l'ouest ne semble pas avoir eu un impact important sur le positionnement du cellier, qui aurait été plus proche de cet axe de communication dans l'aile occidentale, à la place du réfectoire. En revanche, il est possible que la présence des jardins et surtout du clos de vignes à l'ouest aient influencé sa localisation, voire son élévation.

La période d'aménagement de cet espace viticole sur le coteau n'a pas encore fait l'objet d'une étude historique mais le parallèle peut probablement être effectué avec l'abbaye de Cîteaux et la constitution progressive de son domaine viticole à partir de la fin du 12e siècle : le clos de Vougeot. A partir de cette date, la polyculture qui était encore très présente sur le coteau fut progressivement remplacée par une vigne délimitée par une clôture murale (FOUCHER et GARCIA 2013 : 27-28). La construction d'un cellier à Vougeot – datée par dendrochonologie de la fin du 12e siècle – illustrerait les débuts d'une viticulture orientée

[492] « Il doit fournir au responsable du réfectoire (réfectorier) le pain et le vin, procurer aux cuisiniers les fèves, légumes, poissons et fromages qui font la base de l'alimentation monastique, et veiller avec soin sur le sel, denrée rare et coûteuse car il faut le faire venir des côtes de l'Atlantique ou de la Méditerranée » (DAVRIL et PALAZZO 2000 : 54).

vers une « échelle ouvertement commerciale » (CHAUVIN et PERRAULT 2007 : § 54). La présence de vignes autour de l'abbaye de Cormery est attestée dès la période carolingienne pour laquelle les actes contiennent de nombreuses mentions de cette culture (*cf.* 3.4.2). La construction du cellier dans l'espace nord du cloître de Comery à la fin du 12e siècle pourrait être liée au développement de la viticulture sur les coteaux de l'abbaye et tout particulièrement des clos situés au nord, à l'est et au sud de l'église Notre-Dame de Fougeray qui sont dénués de toute autre occupation sur le plan de l'abbaye en 1716 (Ill. 0.2). La présence d'un pressoir dans l'angle nord-est du cloître, à proximité du cellier, est attestée par le plan de 1646 (Ill. 0.5, R) ; son usage peut remonter à l'époque médiévale. La porte septentrionale du cellier (EA 1103) située dans l'alignement du pressoir pourrait ainsi avoir spécifiquement servi aux déplacements et à la manutention qu'impliquait la fabrication du vin. Cette organisation fut modifiée par les mauristes mais ces modifications ne sont pas très claires ; sur le plan de 1674 le pressoir est localisé dans la nouvelle aile orientale en prolongation du cellier (Ill. 0.4, Y) mais pas sur le plan de 1716 qui décrit cependant un « cellier-marc » au sein d'un grand bâtiment situé dans l'entrée nord du monastère, lieu potentiel de l'ancienne hôtellerie (*cf.* 7.3.4). A la fin du 18e siècle, la vignification s'effectuait dans un bâtiment situé en dehors du cloître, dans un bâtiment proche du cellier-marc qui est décrit dans la vente des domaines nationaux comme abritant des pressoirs à rouer et une fouloire en 1799[493].

En conclusion, il est possible que la conservation du vin ait pris une part plus importante à Cormery que dans d'autres monastères du fait de l'exploitation des vignes à proximité immédiate du monastère, contrairement à de nombreux établissements où cette exploitation était effectuée dans des domaines spécifiques comme à Cîteaux ou Jumièges. Dans cette grande abbaye normande, la grange viticole était située à quelques kilomètres du monastère, à Mesnil-sous-Jumièges, avant d'être transformée en hôtellerie au 14e siècle (DESHAYES 2008 : § 20).

[493] « 11. Au couchant de la cour un grand corp de batiment ayant trente trois metre cent vingt deux millemettre sur cinquantte huit cent quarante cinq millimettres de profondeur et formant equerre avec la maison appellée le Sellier marc et consistant en deux écuries, une halle dans laquelle sont deux pressoirs a rouer avec ustancilles et une fouloire construite en maconnerie grenier sur le tout charpente en appenty couverte en ardoise » (A.D.I.L, 1Q 472, n° 100, f° 3).

7.6 Les espaces des dignitaires

La localisation des espaces des dignitaires à Cormery pour la période médiévale est une information difficile à restituer en raison des changements de régime qui affectèrent l'organisation du monastère à partir du 15e siècle : le développement de la commande qui entraîna la construction de maisons individuelles ou encore l'entrée du monastère dans la congrégation de Saint-Maur vers 1662 qui engendra la création d'une nouvelle mense conventuelle au profit des nouveaux religieux. Le plan de 1646 permet d'appréhender l'éparpillement du logis des différents dignitaires avant la réforme, notamment des logis de l'armoirier, du chantre et du sous-sacriste qui étaient situés au nord et à l'est et dont les bâtiments ont aujourd'hui disparu (Ill. 7.51).

7.6.1 L'enclos et les possessions abbatiales

Sur le plan de 1674, l'abbé disposait d'un logis (M), d'une cour (N) et d'un jardin (O) situés à l'est et au sud de l'église (Ill. 0.4). On peut ajouter à ces éléments la zone située au sud-est du logis de l'abbé qui abritait la fuie, une grange (parfois appelée dimière) des écuries à l'est et des jardins ; l'ensemble est représenté sur le plan de 1716 (Ill. 0.3) et l'appartenance à l'abbé est confirmée par de nombreux actes[494]. Une partie des bâtiments situés au sein de cet espace appartenait déjà à l'abbé avant le concordat de 1662 si l'on en croit le plan de 1646, sur lequel l'espace situé au sud et à l'est de l'église abbatiale est indiquée comme « logis de Monsieur l'abbé » (Ill. 0.5). C'est notamment le cas du logis abbatial qui était situé à l'extrémité orientale de l'église et qui a peut-être été construit par l'abbé Jean Dupuy (1490-1517) à la fin du 15e siècle[495]. Ce bâtiment est construit contre le mur d'enceinte et surplombe dans l'angle de grands fossés orientés nord-sud. En réalité, deux bâtiments distincts semblent constituer le logis d'après le plan de 1674. Une tourelle d'escalier hors œuvre située au nord-est permettait d'accéder aux étages du bâtiment et, par une porte bouchée, à un chemin de ronde qui longeait la façade septentrionale du bâtiment. A l'est, cette coursive formait un encorbellement en pan de bois sur laquelle la charpente du toit s'appuyait. De nombreuses fenêtres sont moulurées par des linteaux en accolades, notamment sur la tourelle d'escalier, tandis que des fenêtres à meneaux moulurées de bases prismatiques éclairaient la façade sud du bâtiment (Ill. 7.52.a et b). A l'ouest, le parement supérieur de la

[494] « Par le partage de 1673 il est resté à l'abbé, par l'article 1er, le logis abbatial et le parc, le tout renfermé de hautes murailles, y compris la tour, située derrière l'autel de Saint-Benoît, appelée de Saint-Jean ; la cour externe avec les granges, écuries, pressoir, la fuie, le grand jardin, situé le long du canal, contenant un arpent » (A.D.I.L, H 110). Voir également H 110 f° 109.
[495] Notes BnF, Ms Lat. 12665, p. 8 ; BnF, Ms Lat. 12665, f° 262 r/v.

façade du logis est élevé avec une armature de pan de bois en grille et un hourdis en brique qui ont fait l'objet d'une restauration dans les années 1990. Des accolades ornaient les sablières hautes et basses du mur et des figures de personnages et d'animaux décoraient la partie haute des poteaux de remplissage (Ill. 7.52.c). A Orléans, le pan de bois en grille fut en usage dès la fin du 15e siècle et surtout dans la première moitié du 16e siècle (ALIX 2013 : 235-236). En l'attente d'une étude de bâti plus poussée, on peut proposer une phase primitive de construction au 15e siècle.

L'espace abbatial à l'époque médiévale

En 1662, le texte du concordat d'entrée dans la Congrégation de Saint-Maur distingue « l'ancien logis abbatial » qui est apparemment localisé dans l'enclos des lieux réguliers et abandonné par l'abbé aux religieux et « le logis abbatial réservé par le dit seigneur »[496]. On peut donc supposer que « l'ancien logis abbatial » désigne un bâtiment distinct du logis isolé à l'est de l'église que nous venons d'évoquer. Cette hypothèse est confirmée par des documents de la fin du 17e siècle qui localisent le logis en ruine à grande proximité des dortoirs puisqu'il en gênerait la vue depuis les chambres[497]. Ce bâtiment était donc mitoyen de l'aile orientale du monastère vers le nord et distinct du dortoir. Il s'agit probablement du logis utilisé par l'abbé à l'époque médiévale, situé à côté du dortoir des moines et non loin de la salle capitulaire. Au cours 15e siècle, l'abbé Pierre Berthelot fut à l'origine de réparations sur le dortoir, le chapitre, le logis abbatial et l'infirmerie, ce qui pourrait indiquer une certaine proximité topographique[498]. A l'abbaye de Tournus, la résidence de l'abbé fut probablement aménagée dès la fin du 12e siècle au sein d'une tour annexe au dortoir à l'est avant d'être transferée en dehors de l'espace claustral au cours du 15e siècle (SAINT-JEAN-VITUS 2006 vol. 1 : 396-404). Elisabeth Lorans l'analyse comme « une première étape dans la séparation progressive du lieu de vie du principal dignitaire » (LORANS 2014a : 304). L'exemple de Cormery semble poursuivre ce schéma de séparation en deux temps avec l'aménagement d'un premier bâtiment près des dortoirs au Moyen Âge central et la construction du logis abbatial hors du cloître probablement à la fin du 15e siècle.

---

[496] "Et d'autant que le logis communément appelé l'ancien logis abbatial est dans l'enclos des lieux réguliers et qu'il serait difficile aux religieux de la dite Congrégation de pouvoir conserver l'observance régulière sans avoir la disposition et jouissance d'ycelluy" (A.D.I.L, H 77, dans MAURET-CRIBELLIER 1994 : 142).

[497] « …en 1670 le 18 avril pour les lieux reguliers, il faut commencer par la demolition du logis qui est deja beaucoup en ruisne, la situation de celui-ci empesche la veüe des chambres du dortoir et les rend même assez malsainnes faute d'air…la permission […] un vieux batisment en ruïne appellé le vieil logis abbatial » (A.D.I.L, H 110, f° 102).

[498] (entre 1435 et 1476) "*dormitorium etiam Petrus abbas* […] *capitulum domus abbatiale infirmatarium…* » BnF, Ms Lat. 12665, f° 262.

A Marmoutier, le transfert de l'abbé au manoir de Rougemont qui était situé sur le coteau au-dessus de l'abbaye fut vraisemblablement acté de manière plus précoce, dès le début du 14e siècle. A Saint-Julien de Tours, un logis propre à l'abbé est mentionné dès le 14e siècle et il est situé contre le mur de la ville au nord au 15e siècle (MALOCHET 2000 vol. 1 : 78-79) ; sur le plan de 1651, l'espace abbatial (chambre, salon, cuisine, cour…) est situé dans la partie nord-est du monastère (Ill. 7.3). Les exemples abondent concernant les monastères bénédictins : à l'abbaye de Nouaillé-Maupertuis (Vienne) au 15e siècle, l'abbé Raoul du Fou fit aménager en logis abbatial un ancien bâtiment situé en dehors du cloître, près de l'enceinte du monastère (CROZET 1939 : 269 ; MANDON 2008). A l'abbaye d'Ambronay (Ain), le logis abbatial était également situé au nord de l'église, à l'extérieur de l'espace claustral au 15e siècle (DOUARD-BOREL 2010 : 95).

Les logis des abbés à l'extérieur du monastère

Dès le 14e siècle, les abbés de Cormery disposaient de logements situés en dehors de l'abbaye. D'après Annick Chupin, l'abbé Thibault de Châlon (1296-1310) aurait fait construire un « *manerium* » sur les terres de Montchenin durant son abbatiat mais elle ne cite pas sa source (CHUPIN 2000 : 264). Ce domaine fut en tout cas acquis par le monastère de Cormery en 1276[499] et transformé en grange monastique d'après l'état des revenus de l'abbaye de 1338 où le terme de « *manerium* » est également employé[500]. Un acte de 1411 évoque également l'existence d'un logement ruiné appartenant vraisemblablement à l'abbé de Cormery et situé au sein du cloître de Saint-Martin de Tours[501]. Le terme de « *turris* » renvoie sans doute aux maisons-tours de l'époque médiévale situées dans l'enceinte de Châteauneuf qui ont été étudiées par Emeline Marot (MAROT 2013). Un troisième lieu d'habitation serait également lié à l'abbatiat de Cormery : le château des étangs à Bossée qui aurait été construit par l'abbé Jean du Puy (1490-1517) d'après Dom Gérard[502] et qui fut démoli au début du 18e siècle par les religieux de Cormery.

[499] « […] *vendunt et concedunt religiosis viris, abbati et conventui de Cormeriaco* […] *in paroecia de Evria, ad locum qui dicitur Montchenin…* » (*Cormery*, n° 104).
[500] « *Item de grangia nostra de Monte Canino duos modios et sex sestaria frumenti*…[…] *quam apud Montem Caninum, manerium nostrum…*» (*Cormery*, n° 123).
[501] « *Insuper quod turris seu domus nunc incedere non valemus. Insuper quod turris seu domus abbatialis, in claustro ecclesiae beatissimi Martini Turonensis existens, nunc etiam magnam minatur ruinam, sicque magnis in promptu indiget reparationibus* » (*Cormery*, n° 127).
[502] « […] *Joannus abbas Stagnorum domus quae aedificavit* […] » (BnF, Ms Lat. 12665, fol° 262).

7.6.2 Les logis des autres dignitaires

Le plan de Cormery de 1646 localise les différents logis de certains dignitaires du monastère qui occupaient des bâtiments situés en dehors de l'espace claustral mais à l'intérieur de l'enclos monastique (Ill. 0.5)[503]. Certains logis d'officiers importants comme le prieur, le sous-prieur ou le cellérier ne sont pas indiqués. D'après ce plan, les logis du chantre et de l'armoirier étaient situés au nord du cloître de Cormery ; ces bâtiments ne sont pas représentés sur les gravures de l'abbaye et il ne reste d'eux aucun élément en élévation. Cette redistribution spatiale à caractère individuel est généralement associée à la mise en commende des abbayes à partir du 15e siècle, comme à Ambronay (Ain) où des « maisons de ville avec jardin » furent construites au sein de l'enclos monastique (DOUARD-BOREL 2010 : 95).

Le logis du sous-sacriste

Le logis du sous-sacriste faisait apparemment partie d'un ensemble de plusieurs bâtiments (celliers, écuries, dortoir) qui était localisé contre l'enceinte orientale de l'abbaye qui surplombait des douves[504]. La mention d'une tour attenante au logis du sous-sacriste renvoie très probablement à l'édifice isolé à l'est, qui est visible sur la gravure du *Monasticon Gallicanum* (Ill. 0.7). Un autre édifice longitudinal est également visible contre l'enceinte plus au sud et attenant au logis abbatial ; il s'agit probablement d'un bâtiment dépendant de l'office du sacristain qui fut réuni à la mense abbatiale d'après le concordat d'introduction dans la Congrégation de Saint-Maur du 28 Mars 1662[505]. Le sous-sacriste obtint en échange un logis situé à côté de la maison du sacriste et de l'église abbatiale.

---

[503] Un inventaire des archives du monastère réalisé en 1716 évoque l'existence de nombreuses obédiences au sein de la communauté monastique dans le passé : « prieur claustral, les chantre, sous-sacristain, armoirier, infirmier, le curé du Crucifix, le précepteur des novices, le moinelai ou frère oblat, les officiers séculiers du couvent, le barbier, le portier, le frocquier, le bouteiller, le cuisinier, le notaire du chapitre, le sonneur au grand clocher, le bâtonnier ou bedeau, le geôlier de la prison, le prédicateur de Cormery. » (A.D.I.L, H 110, f° 397). Il y avait donc de nombreuses fonctions secondaires à Cormery, en supplément des principales obédiences généralement observées au sein des communautés monastiques : abbé, prieur, sous-prieur, chantre, cellérier, sacristain, hôtelier, camérier, réfectorier et infirmier (DAVRIL et PALAZZO 2000 : 65-66).

[504] « […] ay consenti que les R. peres desmolissent certain cellier dont je joüissois aussi, qui etait sous le petit dortoir et encore une escurie, et en echange me contente de jouir de la tour qui joint mon logis de la sousacristie et de la cave qui est sous ladite tour, ce petit dortoir etoit vers la cave. » (A.D.I.L, H 110, f° 103).

[505] « Le dit seigneur abbé […] quitte et délaisse tant pour luy que pour ses successeurs à condition qu'arrivant la réunion de l'office de sacristain au profit de la manse conventuelle, le logis dépendant dud. office de sacristain qui joint le parc et le logis abbatial réservé par le dit seigneur luy sera acquis et appartiendra à perpétuité et à ses successeurs pour cause d'eschange de l'ancien logis abbatial délaissé ausd. religieux » (A.D.I.L, H 77 dans MAURET-CRIBELLIER 1994 : 142).

Le logis du sacriste

En dehors des logis de l'abbé et de l'aumônier que nous avons déjà évoqués brièvement dans ce chapitre, seul le logis du sacriste présente aujourd'hui des vestiges en élévation (Ill. 7.53.a et b). Il est représenté sur la gravure du *Monasticon Gallicanum* par deux corps de logis qui joignent d'un côté le mur pignon oriental du logis de l'aumônier et de l'autre le collatéral sud de l'abbatiale qu'il dominait (Ill. 0.7). Sur le plan de 1674, le logement du sacriste (P) est divisé en trois ou quatre pièces qui sont équipées de cheminées (« *domus sacrista* », Ill. 0.4). C'est très probablement ce bâtiment qui fut détruit en 1715 à cause de son état délabré et des menaces que sa ruine faisait peser sur l'intégrité du collatéral[506].

Conclusion

L'analyse diachronique menée sur l'espace claustral de Cormery a permis de restituer de nombreuses étapes d'aménagement du monastère. Les sondages archéologiques ont permis d'identifier des vestiges du haut Moyen Âge dans la galerie sud du cloître et de faire remonter l'aménagement du préau claustral au 11e siècle. Dans la galerie septentrionale, l'édification des celliers à la fin du 12e siècle est sans doute liée au développement de la production viticole du monastère. L'aile occidentale du cloître constituée du réfectoire, des cuisines et de la porterie fut entièrement réaménagée au cours du 13e siècle. On doit probablement rattacher à cette même phase chronologique les vestiges de la salle capitulaire dans l'aile orientale et le préau du cloître qui présentent des caractéristiques architecturales similaires. En revanche, les galeries du cloître furent partiellement remontées au 15e siècle. On peut supposer l'existence d'un espace d'accueil dédié aux pauvres (aumônerie) à l'entrée sud-est du monastère à l'époque médiévale mais la localisation de l'hôtellerie à proximité de la route à l'ouest est beaucoup plus incertaine. Le grand espace clos situé entre l'aile orientale du cloître et la limite formée par l'enceinte et les douves à l'est est décrit comme le jardin des moines (L) en 1674 (« *Hortus monachorum* », Ill. 0.4). L'étude menée dans ce chapitre tend à prouver que ce n'était pas le cas aux siècles antérieurs et que plusieurs bâtiments monastiques comme le logis de l'abbé et peut-être l'infirmerie y étaient établis, même si leur localisation n'est pas précisément connue. Au cours du 15e siècle, les officiers du monastère firent

[506] « […] que cette maison etant contigue a l'eglise et exhaussée au dessus du collateral elle en va causer la ruine par sa chute : que son terrain – eleveé de cinq a six pied au dessus du pavé de l'église la rend humide et en a pourri les murs : que sa situation est si desagreable que quand même cette maison seroit logeable a peine pourroit-on trouver quelqu'un qui voulut l'habiter » (A.D.I.L, H 81, fol° 116).

construire de nombreux logements individuels à l'extérieur du cloître. Seuls, les logis de l'abbé à l'est de l'église et de l'aumônier au sud-est sont encore en élévation pour témoigner de cet éloignement. L'entrée de Cormery dans la congrégation de Saint-Maur à la fin du 17e siècle aboutit au contraire au recentrage des espaces fonctionnels au sein du cloître et à la suppression d'éléments bâtis plus anciens.

Chapitre 8 - Aux marges du monastère

Les bâtiments monastiques de Cormery étaient entourés d'une imposante enceinte fortifiée dont certains tronçons sont encore en élévation au sud de l'église et de l'ancien parc abbatial. En bordure orientale du monastère, une partie de l'enceinte et des douves est toujours aménagée ; une tour aujourd'hui disparue complétait ce dispositif. A l'ouest, il faut s'appuyer sur les sources iconographiques et écrites pour restituer un pont-levis et des douves à l'entrée principale de l'abbaye, devant l'église ; plus au nord s'élevait une grande tour carrée à proximité de l'entrée du pont de Cormery. Plusieurs aires fonctionnelles liées au monastère sont identifiables en périphérie. Au nord, le passage de l'Indre a permis l'installation d'une pêcherie et l'aménagement d'une île abritant des moulins et des tanneries à proximité du pont qui rejoignait la route de Tours à Loches. A l'est de l'abbaye s'étendaient des vergers, des jardins et des prairies aux abord de l'Indre ainsi qu'un clos de vignes sur le coteau. Au sommet du coteau s'élevait l'église paroissiale Notre-Dame de Fougeray dont la construction remonte au 12^{e} siècle. Au sud de cette église s'étendait le cimetière paroissial qui accueillait déjà des sépultures au 10^{e} siècle ; une croix hosannière du 12^{e} siècle est en élévation au sud dans l'emprise du cimetière actuel. Le bourg monastique s'étendait au sud et à l'est du monastère derrière les murs d'une enceinte fortifiée de plusieurs tours édifiés à la fin de la période médiévale.

8.1 En périphérie : transformation et production

Les activités de production et de transformation étaient localisées de part et d'autre de l'enceinte monastique, cette situation dépendait en partie de l'usage de ces structures qui pouvaient être utilisées par d'autres individus que les moines comme les moulins ou les fours banaux. D'autres ressources étaient en revanche situées à l'intérieur de l'enclos monastique, c'était le cas de la réserve piscicole et des jardins potagers mais également celui de l'eau potable.

8.1.1 L'eau dans le monastère : accès, dérivation et évacuation

L'accès aux ressources aquatiques est un élément primordial pour toute forme d'habitat mais il intègre une dimension supplémentaire pour une communauté monastique dont la vie quotidienne était structurée par une règle limitant les déplacements en dehors de la

clôture. Cet enjeu est bien identifié dans la règle de Saint-Benoît qui prescrit que chaque monastère soit « disposé de telle sorte que l'on y trouve tout le nécessaire : de l'eau, un moulin, un jardin et des ateliers pour qu'on puisse pratiquer les divers métiers à l'intérieur de la clôture. De la sorte, les moines n'auront pas besoin de se disperser au dehors, ce qui n'est pas du tout avantageux pour leurs âmes »[507]. Au 4e siècle déjà, Saint-Martin aurait creusé au sein du monastère de Marmoutier un puits dont l'eau aurait eu des vertus miraculeuses (LORANS 2014a : 314). Dans les règles antérieures, comme celle dite « du Maître », datée du début du 6e siècle, on retrouve également ces préoccupations liées au bon déroulement de la vie autarcique[508]. Les fondations monastiques sur des terrasses alluviales en surplomb d'un cours d'eau comme à Cormery nécessitaient généralement une arrivée d'eau en amont (HOFFMANN 1996 : 101). L'Indre constituait la limite nord du monastère à quelques dizaines de mètres du cloître. Les latrines du monastère étaient situées au-dessus de la rivière, à l'extrémité de l'aile est du cloître sur les gravures de la fin du 17e siècle. Le bâtiment est représenté en surplomb de l'Indre, porté par des sortes de pilotis sur la vue de Gaignières (Ill. 0.8).

L'aménagement de l'Indre et du canal des moines

La topographie actuelle du site de Cormery en bordure de l'Indre a fait l'objet d'un aménagement massif car le lit originel de la rivière était situé plus au nord de l'implantation du monastère. Son cours a été modifié par l'installation d'un barrage en amont, à environ 300 m du pont actuel, qui a permis de réorienter artificiellement le cours d'eau au sud vers le monastère en formant un virage. L'emplacement primitif du lit principal de la rivière est même restitué sur le cadastre ancien de Truyes qui légende un bras secondaire au nord comme l'« *ancienne Rivière D'indre* » (Ill. 8.1). Lors de l'implantation du monastère à la fin du 8e siècle, la topographie du site devait être sensiblement différente. Si l'on restitue le cours de l'Indre à l'emplacement du bras nord à cette période, on remarque que la distance entre l'eau et l'établissement monastique est plus importante ; cet éloignement relatif était peut-être destiné à protéger l'établissement des crues. Le détournement de la rivière vers le sud eut lieu dans un second temps dans le but de ramener l'eau à proximité du monastère pour favoriser l'exploitation de l'Indre. Des travaux d'aménagement monastique similaires sont connus dès la période carolingienne ; on citera à titre comparatif le creusement du canal du Croult sur plus de 7 km par les moines de l'abbaye de Saint-Denis (WYSS 1996 : 80) ou encore le

[507] *Règle de Saint-Benoît*, LXVI.
[508] *Règle du Maitre.*

détournement de la rivière La Boulogne en 819 par l'abbé de Saint-Philibert pour l'établissement de la celle de *Deas*[509]. Des dérivations destinées à alimenter les moulins directement dans les abbayes furent entreprises à Fulda à la fin du 8e siècle ou encore à Corbie, Saint-Bertin ou Lobbes au 9e siècle (DEVROEY 2003 : 90).

Un canal d'alimentation, appelé « canal des moines » sur les documents de l'époque moderne, venait alimenter le bras sud de l'Indre quelques mètres en amont du moulin. Ce canal séparait, à l'est de Cormery, les prés des « Grands d'Elais » au nord des « Petits d'Elais » au sud, dans une zone appelée encore aujourd'hui « l'Enclos de l'abbaye » (Ill. 8.2). Ce canal correspond au détournement d'un petit cours d'eau temporaire appelé « Les Riaux », qui prend en partie sa source au sommet du coteau au niveau du lieu-dit « la Croix d'Avon » et plus au sud au niveau du lieu « le Petit Rouvre », et vient ensuite se jeter dans l'Indre à l'est de Cormery. Le ruisseau est détourné à environ 70 m de l'Indre sur approximativement 1 km avant de rejoindre la rivière. La fonction de ce canal était probablement multiple : il a pu servir à augmenter le volume d'eau arrivant au moulin de l'abbaye ; il devait également être utilisé pour alimenter en eau les vergers et les jardins à l'est. Dans tous les cas, les aménagements de l'Indre et du canal n'ont concerné que la partie nord du monastère et n'ont pas eu vocation à directement alimenter en eau l'espace claustral.

Accès à l'eau au sein du monastère

Le lien entre l'eau et l'abbaye a été abordé à plusieurs reprises dans ce travail, mais cette problématique n'a pas encore été analysée à l'échelle du monastère intra-muros. La topographie hydraulique représentait un aspect fondamental de l'organisation de l'espace monastique à l'époque romane. Le *Waterworks Drawing*[510] du Psautier d'Utrecht réalisé dans le *scriptorium* de Cantorbéry à la fin du 12e siècle décrit l'installation d'un nouveau système d'alimentation en eau sous pression avec un code de couleur indiquant la nature des conduites ; il illustre l'intérêt que portaient les moines à leur réseau hydraulique (MCNEILL 2015 : 37). En dépit de nos connaissances réduites du sous-sol de Cormery, une telle organisation ne semble pas avoir caractérisé le site monastique car aucune trace matérielle signalant ce type d'aménagement n'a pu être observée. La captation d'une résurgence sur le coteau pour alimenter le monastère ne peut néanmoins être exclue. Le sous-sol géologique du site est composé de calcaire lacustre avec des zones poreuses et des fissures qui permettent à l'eau de bien s'infiltrer jusqu'à un niveau argileux retenant celle-ci en formant une grande

[509] *Dom Bouquet*, VI, n° LXXXV.
[510] *Eadwine Psalter*: Cambridge, Trinity College MS R.17, f° 284v et 285r.

nappe souterraine. Dans les zones encaissées de la vallée de l'Indre comme à Cormery, l'eau réapparait sous la forme de résurgences permanentes de différents débits comme à Truyes ou à Avon où ces sources furent équipées de moulins (*cf.* 3.2.4). Pierre George évoque l'existence de « la source de Cormery » dans un article ancien sur la Champeigne tourangelle, mais sa localisation est inconnue (GEORGE 1943 : 59).

La présence de nombreux puits au sein du cloître et en périphérie est en revanche plus certaine. Les caractéristiques géologiques évoquées plus haut sur le calcaire lacustre ont certainement favorisé l'aménagement de ces points d'accès à l'eau. Ces puits ont été inventoriés sur le site ou restitués à partir des documents cartographiques (Ill. 8.3, Figure 12).

ID	Localisation	Inventaire	Source
P1	Centre du cloître	Présent	*Monasticon Gallicanum*
P2	Ancienne cuisine	Absent	Plan ancien (n° 1)
P3	12 rue de l'abbaye dans l'ancien collatéral	Présent	Inventaire du bâti
P4	Place du champ de Foire	Présent	Surveillance
P5	Jardin des moines	Présent	Inventaire du bâti
P6	Entrée du monastère	Présent	Inventaire du bâti
P7	Jardin du réfectoire	Présent	Inventaire du bâti
P8	Cour de l'abbé	Présent	Inventaire du bâti
P9	Place du marché	Absent	Cadastre ancien
P10	8 rue de Montrésor	Absent	Cadastre ancien
P11	Place du mail	Absent	Cadastre ancien
P12	Cave du 6 rue de l'abbaye	Présent	Inventaire du bâti
P13	Angle sud-est du cloître	Présent	Inventaire du bâti
P14	Cave 12 rue des moulins	Présent	Inventaire du bâti

Figure 12. Tableau des puits inventoriés sur site et sur les documents planimétriques anciens (Ill. 8.3).

Plusieurs points d'eau sont localisés à l'intérieur de la clôture du monastère ; les autres puits identifiés sur le cadastre ancien étaient situés dans l'emprise du bourg. Le puits représenté au centre du cloître sur la gravure du *Monasticon Gallicanum* peut être crédité d'une réelle existence (Ill. 0.7) ; un aménagement contemporain en béton est situé à cet emplacement (P1). Un second puits de l'époque contemporaine était situé dans l'angle sud-est du cloître ; il a été rebouché à la fin du 20^{e} siècle (P13). Sa localisation interroge sur la date de son creusement car les galeries des préaux monastiques intégraient souvent une fontaine ou un puits pour les ablutions des moines. Un puits est représenté sur le plan de 1674 dans l'angle nord-ouest du monastère, à l'intérieur des anciennes cuisines (P2). Le point d'accès à l'eau, nécessaire à l'activité de préparation des repas, fut aménagé directement au premier niveau de l'édifice et non à proximité. En revanche, un puits maçonné à margelle est situé à l'ouest du réfectoire, à quelques mètres du mur (P7). Un autre puits maçonné à margelle est toujours en

élévation à l'est de l'église devant le logis de l'abbé (P8) ; un troisième puits à margelle est encore en place dans l'espace vide et clos qui abritait le jardin des moines au 18e siècle (P5, Ill. 8.4.a). En 2016, un puits a été découvert sur la Place du Champ de Foire (P4), l'ancien parc abbatial à l'époque moderne, lors de travaux de réfection des réseaux d'eau potable (POUYET 2017a : 3). Ce puits est construit en moellons de meulières ; aucun liant n'est visible entre les assises et quelques pierres de taille en tuffeau ont été réutilisées en réemploi (Ill. 8.4.b et c). Cette zone de l'abbaye a été réaménagée à la fin du 15e siècle avec la construction de la tour Saint-Jean contre le mur sud du transept de l'église abbatiale en utilisant les mêmes techniques de construction. A Cormery, cette pierre issue du substrat local fut utilisée en construction du haut Moyen Âge à l'époque contemporaine ; mais ce type d'appareillage semble plus représentatif de la fin du Moyen Âge. Un puits présentant les mêmes caractéristiques architecturales – assises en moellons de meulière – a été repéré dans une cave située à l'emplacement du bas-côté sud de l'église (P3), or l'aménagement de cette cave ne peut être que postérieur à l'activité de l'édifice de culte. Deux autres puits contemporains ont été répertoriés au sein de l'abbaye : dans une cave au niveau de la porte ouest de l'abbaye au 12 rue des Moulins (P14) et dans la cave de l'ancien logis de l'aumônier au 6 rue de l'Abbaye (P12). Quatre puits sont également répertoriés en périphérie du monastère sur le cadastre ancien (P6, P9, P10, P11). Malgré une observation partielle du phénomène, la densité de puits apparaît importante à Cormery où la nature géologique du sous-sol a favorisé l'aménagement de points d'accès à l'eau à des époques différentes. La plupart des aires fonctionnelles du monastère étaient équipées d'un puits, limitant ainsi la nécessité de réaliser d'importants travaux de dérivation. Les plans anciens des abbayes ne localisent pas toujours les points d'accès à l'eau mais celui de Villeloin témoigne d'une distribution spatiale similaire à celle de Cormery : quatre puits sont représentés au centre du cloître, à l'entrée de l'église et dans les jardins de l'abbé et de l'aumônier à l'est (Ill. 7.5).

Système d'évacuation de l'eau

Si les puits ont pu suffire à alimenter en eau le site monastique, le carré claustral devait être en revanche doté d'un système d'évacuation de l'eau sale et de l'eau de pluie jusqu'à la rivière. Les réseaux primaires des complexes monastiques sont très souvent difficiles à identifier sur le terrain (VINCENT 2014 : 251) ; à Cormery, seuls quelques aménagements mineurs ont été reconnus. L'ancien propriétaire du réfectoire a ainsi signalé avoir retrouvé un drain à l'intérieur du bâtiment qu'il aurait ensuite rebouché (SAINT-JOUAN et RAVIER 1993 : 12). Dans l'angle nord-est du cloître, un canal d'évacuation se dirigeant vers

la rivière fut aménagé à l'intérieur du bâtiment annexe au cellier, drainant sûrement l'eau usagée des cuisines proches (Ill. 8.4.d). A l'emplacement supposé des anciennes latrines, un aménagement appartenant peut-être aux égouts a été identifié (Ill. 8.5). Ce bâtiment était situé à l'extrémité nord de la galerie orientale du cloître, légèrement décalé à l'ouest d'après le plan de 1674 (Ill. 0.4), voire complètement indépendant du nouveau dortoir d'après la vue de Gaignières (Ill. 0.8). Les murs du bâtiment qui a été transformé en habitation laisse entrevoir des parements de pierre en moyen appareil à certains endroits. Deux maçonneries longitudinales forment une avancée saillante au sein du mur au premier et au second niveau de la maison. Ces structures peuvent être interprétées comme deux anciens contreforts de la façade nord des latrines, dont la partie inférieure devait baigner dans l'Indre (Ill. 8.6.a). A l'est de ces contreforts, les vestiges d'un couloir étroit et d'une porte sont conservés sur quelques mètres. Les piedroits de cette porte sont composés de trois claveaux de pierre à large chanfrein et à lobes qui supportent un linteau également chanfreiné (Ill. 8.6.b). La morphologie de cette ouverture est similaire à celle de la tourelle d'escalier de la porterie qui fut construite au 13^{e} siècle (*cf*. 7.3.1). Le niveau de circulation de cette porte était plus bas que le sol bétonné actuel. La localisation de cette ouverture et son altitude, beaucoup plus basse que la rue, n'incite pas à l'interpréter comme un accès aux latrines d'après la configuration de ce bâtiment sur la vue de Gaignières. Il s'agissait plus probablement d'un accès de maintenance à l'Indre ou d'un élément souterrain du réseau d'évacuation du monastère.

La localisation des latrines près du cours d'eau en dehors du cloître montre le souci d'hygiène des moines qui utilisèrent la rivière comme système d'évacuation. Bernard de Cluny recommandait de veiller à ce que « la conduite d'eau qui alimente les latrines ait toujours, y compris en été, un courant assez fort pour tout nettoyer » (PALAZZO, DAVRIL 2000 : 112). En revanche, les modalités d'évacuation des déchets et des eaux usées à l'intérieur du cloître ne sont pas connues. De nombreuses abbayes cisterciennes utilisèrent une résurgence pour alimenter leur réseau d'assainissement : c'était le cas de Maubuisson, Clairfontaine ou encore Villers-Brabant en Normandie (VINCENT 2014 : 252). Aucun aménagement de ce type n'est connu à Cormery.

8.1.2 Pêcherie et réserve halieutique

Le travail de Maelle Cailliau sur les équipements de la rivière Indre dans la commune d'Esvres-sur-Indre, limitrophe de Cormery à l'ouest, a permis d'identifier deux pêcheries probables sur le territoire de la commune à partir du cadastre napoléonien : la pêcherie du bas-l'Hommais représentée par un canal où le poisson qui remontait la rivière

s'engouffrait jusqu'à une grande fosse où il restait bloqué et la pêcherie des Poulineries qui était un simple couloir d'eau probablement équipé d'un piège passif à son extrémité (CAILLIAU 2016 vol. 1 : 155-159). Une troisième pêcherie est connue par les textes au niveau du moulin de Vontes au milieu du 15e siècle[511]. La structure halieutique décrite est différente des deux autres pêcheries ; il s'agit d'un dispositif associé aux aménagements du moulin et non d'une installation exclusivement destinée à la capture des poissons. Un aménagement similaire équipait le moulin de Cormery d'après les sources écrites de l'époque moderne qui mentionnent plus spécifiquement des droits de pêches que des structures favorisant la pêche.

Les pêcheries de Cormery

Dans le *Catalogue des titres de l'abbaye* de Cormery de 1716, un bail du moulin de Cormery mentionne en 1672 le « *droit de peché excepté* 8 *iours avant les 5 festes annuelles que ce droit appartient au couvent…* »[512]. En 1678, le terme désignant spécifiquement le droit de pêche dans le bail du moulin évolue en « *susditte peche* » et en 1681 en « *la pesche* ». Il s'agit donc du droit de pêcher dans les plans d'eau et canaux qui alimentent le moulin et non d'une pêcherie. La plus ancienne mention du droit de pêche de l'abbaye est recopiée dans le catalogue de 1716 ; elle remonte à l'année 1460 durant laquelle une confirmation de droit fut rédigée par le « *lieutenant des eaux et forest de touraine* »[513]. Vingt-cinq années plus tard, une nouvelle enquête fut diligentée par le Maître des eaux et forêts de Touraine pour déterminer les droits du monastère sur la rivière Indre à Cormery. Ce document décrit les limites topographiques du droit du monastère sur l'eau de l'Indre qui allait des moulins près du pont jusqu'au lieu-dit de Fercé en amont près de Truyes[514]. Il nous renseigne également sur les méthodes de pêche utilisées sur l'Indre en citant un filet (« tramailz ») porté par un chaland, un bateau à fond plat adapté aux rivières. L'abbaye disposait de ce droit de pêche à la fin du 17e siècle sur un bras de la rivière identifié « *au eaux qui decend du costé de Truis* », dans une

[511] « … *les moulins a blé dudit lieu de vontes ainsi qulz se poursuivent et comportent avec tous les moulants et pecheries des dits moulins* » (A.D.I.L, H 747). Voir CAILLIAU 2015 : 97.
[512] A.D.I.L, H 110, f ° 521.
[513] « Sentence en parchemin du 3 iar 1460 de la maitrise de des eaux et forest signée Sandillau pativau qui maintient l'abbé et religieux in leur droit de peche sur la riviere d'indre... » (A.D.I.L., H 110, f° 539).
[514] « […] par lesquelz nous est deuement apparu lesdicte vénérables avoir en la riviere d'Aindre desfais et rivière deffensable, despuis et joignant leurs moulins qui sont près le pontz de Cormery, en tirant contre mont, jusques aux eaux communes, qui sont près le lieu de Fercé […] et leur permectons en joyr et empescher autres que eulx d'y povoir pescher ou passer, sans leur licence, et d'abondant que tramailz ou aultres engius, fors pour eulx ou par ceulx que d'eulx auroyent cogins d'y passer, n'y pourront estre portés ou conduitz qu'ilz ne soyent liés à la courbe du chalan ou en une pouctre […] ledict dessais sera marqué et bourné, si mestier est, et les armes du roy apposées, ad ce que pour l'advenir n'en puissent lesdicts vénérables estre inquiétés…» (*Cormery*, n° 141).

zone allant de l'île de la *Freschai* jusqu'à en dessous des ponts de Cormery[515]. Une copie de l'état du temporel de l'abbaye liée au concordat d'entrée dans la congrégation de Saint-Maur de 1662 et éditée par l'abbé Bourassé mentionne également « les defès et pêches de Cormery avec les îles de Fresay, 40 livres » (BOURASSE 1861 : XCVII). Le bourg de Cormery disposait également de droits de pêche sur l'Indre, peut-être en aval des moulins des moines ou en amont du lieu-dit de Fercé ; en tout cas un procès contre les moines est perdu par le « *fermier de la pesche des eaux communes de la ville de Cormeri* » en 1685[516]. La mention unique de droits (et non de pêcherie) dans les textes n'est pas incompatible avec l'existence de structures halieutiques favorisant l'exercice de la pêche. Sur le cadastre ancien, plusieurs formes dessinées en bordure d'Indre au niveau de Cormery sont susceptibles de représenter des petites pêcheries.

La réserve piscicole du monastère

Sur la gravure du *Monasticon Gallicanum*, on peut remarquer au premier plan la présence d'un bassin au niveau de l'Indre dans lequel nagent de gros poissons ; à côté, des filets sont étendus sur un mur et la légende (n° 20) indique « *Sechusorium piscium* » (Ill. 0.7). S'agit-il d'une figuration du droit de pêche de l'abbaye évoqué précédemment ou d'une représentation matérielle réaliste ? Le plan de Cormery du début du 18e siècle semble corroborer l'existence de cet aménagement : un espace rectangulaire est représenté à la place de ce bassin qui est désigné comme « canal muré » (Ill. 0.3). A droite de cette structure, on distingue une petite ouverture qui devait permettre d'évacuer l'eau dans la rivière, en amont des latrines représentées sur le plan. Ce bassin n'était pas alimenté par l'eau de l'Indre, mais par le canal des moines qui est légendé sur le plan comme le « canal qui divise les Grands d'Elais davec les Petits » (Ill. 0.2). C'est ce canal qui est alimenté par le petit cours d'eau appelé « les Riaux » qui est détourné de l'Indre à environ 1 km du monastère à l'est (*cf.* 8.1.1, Ill. 8.2). Le bassin et le canal ne sont cependant pas représentés sur la vue de Gaignères de 1699, mais le point de vue et l'échelle de travail adoptés par le dessinateur sont probablement à l'origine de cette omission (Ill. 0.8). Aucune mention textuelle relative au bassin antérieur à l'époque moderne n'a été encore identifiée dans le fonds d'archives de Cormery, mais on peut probablement faire remonter ces aménagements à l'époque médiévale. Les bassins-viviers de ce type, construits en bord de rivière et alimentés par des canaux, devinrent très communs à

[515] *Ibid*, « sentence du iuge de Cormeri du neuf janvier 1685 par laquelle la pesche du bras de la riviere au eaux qui decend du costé de Truis est conservée a l'abbaye a commencé depuis avant vers l'isle de freschai au-dessus de gatacier jusqu'au parc de la quintaine au-dessous des pons ».
[516] A.D.I.L., H 110, f° 539.

partir des 12e-13e siècles (MANE 1991 : 233). Sur la fouille du site de la Grosse Tour de Bourges, seuls des poissons de rivières ont été retrouvés dans des couches allant de la fin du 12e siècle au début du 14e siècle[517]. La question de l'élevage de carpes – en expansion dans les sources textuelles à partir du 15e siècle – peut également être soulevée. Aucun aménagement destiné à stocker ces poissons d'étang ne peut être remarqué autour du monastère[518]. A proximité de Cormery, le bassin du moulin de Truyes contient de nos jours de nombreuses carpes, témoignant peut-être d'un usage plus ancien. Les vues figurées des abbayes bénédictines de l'ancien diocèse de Tours révèlent la diversité des aménagements halieutiques. Villeloin avait adopté un dispositif similaire à celui de Cormery : une réserve piscicole accolée à l'Indrois au nord-ouest (Ill. 7.9, n° 3). A Beaulieu-lès-Loches, un bassin rectangulaire est situé au sud du cloître à l'intérieur de l'enceinte monastique, déconnecté de l'Indre qui coule à l'ouest (Ill. 7.14). Sa forme très allongée et sa situation en bordure d'un mur en font plutôt une réserve piscicole qu'un bassin d'agrément. A Turpenay, dont l'environnement immédiat était dépourvu de cours d'eau, c'est un étang qui est légendé à l'est de l'abbaye sur la vue du Gaignières (Ill. 7.15). Dans l'ensemble des cas, le vivier de poissons est situé à l'intérieur de l'enceinte monastique ou en bordure comme à Turpenay ; la distance avec un cours d'eau devait donc être un facteur déterminant le type d'aménagement halieutique. L'absence de viviers sur les représentations des autres monastères bénédictins de Touraine (Saint-Julien de Tours, Marmoutier, Noyers) montre que ce n'était pas le seul.

8.1.3 Le moulin, les tanneries et les fours

A l'entrée nord-est du monastère du Cormery, en bordure de l'Indre et à l'extérieur de l'enceinte, étaient localisées des activités artisanales (Ill. 8.5). Des fours étaient situés sur la grande place qui joignait le pont au monastère ; un passage permettait d'accéder aux moulins de l'abbaye sur un bras de l'Indre puis à l'île des Tanneries où ce type d'activité devait être effectué (Ill. 0.3). La topographie du site à la fin de l'époque moderne, constitué de nombreuses îles, est le résultat d'un vaste réaménagement ayant pour but de rapprocher le cours d'eau du site monastique. Actuellement, une grande usine désaffectée se dresse à l'emplacement des moulins et les îles sont devenues des propriétés privées.

---

[517] « Les poissons d'eau douce sont surtout représentés par les anguilles et les cyprinidés, dont des gardons, goujons, tanches, ablettes, barbeaux, chevaines, rotengle, meuniers. Il y a peu de brochets, perches, truites et saumons. La carpe est absente. » (QUERRIEN 2004 : 11-12).

[518] Aucun étang n'a été identifié à proximité de Cormery à l'exception d'un seul situé à l'est de l'église paroissiale mais il n'est représenté sur aucun plan antérieur à 1840 et constitue sûrement un aménagement récent.

Le moulin monastique de Cormery

En conclusion de l'étude menée dans le chapitre trois sur les moulins carolingiens de la vallée de l'Indre, nous avons émis l'hypothèse que l'équipement de cette rivière n'avait été réellement amorcé qu'à partir du 10e siècle et que la saturation du cours d'eau en moulins avait dû être atteinte à partir du 12e siècle (*cf.* 3.2.5). La localisation du moulin monastique sur l'Indre au niveau de Cormery doit remonter à cette période ; en revanche, la première mention de ce moulin à farine ne date que de 1338[519]. La gravure du *Monasticon Gallicanum* représente au moins deux bâtiments meuniers, auxquels sont associées trois roues, simplement qualifiés de « *Molendina* » (n° 22) que l'on peut interpréter comme des moulins à farine (Ill. 0.7). Un troisième bâtiment isolé en amont sur l'île de la Binôche est mentionné comme « *Molendini faenile* » (n° 23) dont le qualificatif renvoie au foin : il s'agit probablement d'un moulin à foulon. Ce bâtiment n'est pas mentionné dans la description de l'adjudication des biens nationaux de 1791 mais le document confirme l'existence de trois roues sur deux bâtiments[520]. Ces moulins banaux rapportèrent des sommes non négligeables à l'abbaye : 700 livres de rentes en 1662 (BOURASSE 1861 : XCVIII), 800 livres en 1680 et 1000 livres en 1699[521].

A Marmoutier, les moulins du monastère peuvent être localisés près de l'entrée sud-ouest du monastère au début du 12e siècle, près d'une île de la Loire et à côté de l'église Saint-Nicolas qui fut démolie au début du 18e siècle (LORANS 2014a : 334-335). A Beaulieu-lès-Loches, le moulin était situé sur un bras aménagé de l'Indre à quelques dizaines de mètres de l'abbaye d'après la vue de Gaignières. A Villeloin, aucun moulin n'est représenté sur la gravure du *Monasticon Gallicanum* ou le plan du 17e siècle ; un moulin (dit Charreau) reconstruit au début du 19e siècle était en revanche situé à une centaine de mètres en amont du monastère (Ill. 8.7.a). A Preuilly, un grand moulin à deux roues et son bassin sont représentés sur le cadastre ancien à proximité du monastère au sud (Ill. 8.7.b). Aucun moulin n'est visible sur les plans ou les gravures modernes de Saint-Julien de Tours, Notre-Dame de Noyers, Seuilly ou Turpenay, ce qui ne veut pas dire qu'il n'y avait pas d'états plus anciens. Au 12e siècle, ces abbayes disposaient de moulins, liés à des dépendances, sur des cours d'eau éloignés du monastère : la Veude pour Noyers et Turpenay, la Loire à Cinq-Mars la Pile pour

[519] « *Item habemus et percipimus, communibus annis, de molendinis nostris, quorum in manu nostra levantur exitus de frumento primo, de molendinis nostris de Cormeriaco duodecim modios frumenti* » (*Cormery*, n° 123).
[520] « Plus les moulins ci devant bannaux situés près les grandes portes dudit monastere, consistant dans deux corps de Bâtiment donnant au midi des ponts, dans lesquels sont les moulins composés de trois roues sur la rivière d'indre ayant leur ustenciles necessaires, une chambre basse a cheminée servait de logement pour le meunier Chambre au dessus. » (A.D.I.L, 1Q 305, f° 3).
[521] A.D.I.L, H 81, f° 22 et f° 60.

Saint-Julien de Tours ou encore le Cher pour Marmoutier et Turpenay pour ne citer que ces exemples (GUICHANE 2002 vol. 1 : 185). La présence d'un moulin à proximité du monastère est étroitement liée à la nature du cours d'eau circulant à côté. Les cinq moulins monastiques de la vallée de l'Indre, de l'Indrois et de la Claise sont d'ailleurs localisés sur un bras de la rivière qui est aménagée sur toute sa largeur, ce qui n'était pas envisageable sur la Loire ou la Vienne.

Les tanneries et le moulin à tan et foulon

L'existence ancienne de tanneries, qu'indique le nom de l'île, est également renseignée par un document de la manse conventuelle de Cormery du 10 mars 1743[522]. La première étape de la fabrication du cuir nécessitait de travailler directement dans l'eau, en bordure de la rivière, avant de tanner les peaux dans des cuves qui étaient protégées de la pluie (LEGUILLOUX 2004 : 43). Les dernières traces d'activités des tanneries de Cormery remontent au début du 17e siècle ; des copies d'actes réalisés par les moines évoquent d'ailleurs des conflits entre les « meusniers a tan a foulon » et « le meunier des moulins de Cormery »[523]. Cette activité de travail du cuir peut remonter au 11e siècle ; à la Trinité-de-Vendôme, des tanneurs furent donnés à l'abbaye à cette période (SIMON 2015 : 474). L'existence d'un moulin à tan et à foulon est confirmée par la mention citée précédemment (Note [523]). En 1716, ces moulins étaient toujours en place d'après un acte capitulaire qui mentionne « l'isle et jardin appartenant aux moulins a foulon et tan »[524]. Les moulins à foulons utilisaient la force de l'eau pour battre les tissus et enchevêtrer les brins à la surface de la cuve ; les premières attestations de cette machine remontent au 11e siècle (CONTAMINE *et al.* 1993 : 183-184). Aucune des gravures des abbayes de l'ancien diocèse de Tours ne représente de moulin à tan et foulon ; doit-on en conclure que cet équipement était rare au sein des monastères bénédictins tourangeaux disposant de moulins hydrauliques ? A proximité des monastères, c'est indéniable ; seule l'abbaye de Beaulieu-lès-Loches disposait d'un moulin à tan non loin, sur le canal de l'Indre (DALAYEUN et SCHEFFER 2014). Cette analyse devrait être menée à l'échelle des possessions de chaque abbaye pour être pertinente.

---

[522] « un petit jardin ou atrefois il y avait une tannerie, faisant aujourd'hui parti des deppendances des moullins banneaux de cette ville, appartenant aussy au seigneurs religieux de Cormery… » (A.D.I.L, H 79, Quittance d'amortissement de rente…, f° 2).

[523] « Contrat d'acapt d'une tanerie sitüée en la meme isle du 4 mars 1629 qui exprime la rente de 10 l düe a l'abbé et de 10 düe au couvent. Procedures et actes entre les meusniers a tan a foulon de cette isle avec le meuniers des moulins de Cormeri au sujet de l'usage de l'eau et des reparations des battées lesquels nous ont obligé pour paix a acquerir toutes les isles et moulins sur les battées, et taneries pour que aucun n'eust droit de passer les portes et au travers des moulins a blé » (A.D.I.L, H 110, f° 4).

[524] A.D.I.L, H 81, f° 122.

Les fours et la boulangerie

A proximité du moulin, à l'entrée de l'abbaye, étaient situés les fours banaux qui sont représentés par deux bâtiments sur le plan mauriste de 1674 avec la légende de « *furni domus* » (S, Ill. 0.4). De nombreuses mentions du catalogue des titres de l'abbaye localisent ces fours à cet emplacement[525]. Près de ces fours, un bâtiment est indiqué comme la tour carrée (T, « *Turris quadrata* », Ill. 0.4) ; le *Monasticon Gallicanum* le décrit comme une boulangerie (3, « *Pistrinum* », Ill. 0.7).

8.1.4 Les jardins, les vergers et les vignes

A l'intérieur du monastère de Cormery et à l'extérieur de l'enceinte monastique à l'est s'étendaient des jardins, des vergers et des vignes qui sont représentés sur les plans et vues cavalières de l'époque moderne (Ill. 8.8). Dans cette analyse, ce sont les espaces de production de nourriture, à « fonction purement économique » (BECK 2000 : 380), qui nous intéressent et dans une moindre mesure les jardins d'agrément. L'absence de sources iconographiques pour l'époque médiévale nous contraint à traiter le sujet à travers la documentation du 17e siècle.

Les jardins et les vergers

Sur le plan mauriste n° 2, un grand jardin est indiqué au sein d'un enclos attenant au réfectoire à l'ouest (Y, Ill. 0.5) qui est désigné comme le jardin de la cuisine sur la gravure du *Monasticon Gallicanum* (Z, « *Hortus Coquina* », Ill. 0.7). La construction ou reconstruction de cet enclos serait advenue en 1663 d'après le catalogue des titres de l'abbaye[526]. Le jardin de l'infirmerie, destiné à la culture des plantes médicinales, est représenté uniquement sur la gravure du *Monasticon Gallicanum* au nord du monastère en bordure de l'Indre (4, « *Hortus Infirmorum* », Ill. 0.7). Dans la partie sud de l'abbaye s'étendaient les grands jardins de l'abbé qui comprenaient des jardins potagers organisés en bandes au milieu et des parties ornementales sur les bords (15, « *hortus abbatis* », Ill. 0.7). Enfin, tout l'espace situé à l'est entre le cloître et le mur d'enceinte était dévolu au jardin des moines à la fin du 17e siècle (L, « *hortus monachorum* », Ill. 0.4). L'organisation de cette parcelle close d'un mur d'enceinte

[525] « Ce titre prouve qu'entre le refectoire et le four il y avoit rüe garnie de maisons par laquelle on alloit de la premiere place du monastere audit four, les vestiges des murailles paroit il y a 60 ans et il y en reste encore quelque peu » (A.D.I.L, H 110, f° 104)

[526] « Dans le livret des choses notables, on […] la page 17 qu'environ l'an 1663 on fit clore de murailles le jardin […] la cuisine sitüé a costé du refectoir » (A.D.I.L, H 110, f° 104). Il est quelque peu étrange que ce mur soit représenté sur le plan n° 2 dit de 1646 alors que sa construction n'est mentionnée qu'en 1663 et qu'il n'est pas représenté sur le plan n° 1 daté de 1674. Le plan dit de 1646 intègre probablement des projets.

devait être sensiblement différente aux siècles précédents car des bâtiments monastiques s'y élevaient. La présence de ce jardin est cependant bien antérieure à la réorganisation mauriste car il est déjà mentionné en 1538 dans le catalogue des titres de l'abbaye[527]. La vocation potagère de ce jardin est confirmée par un bail de 1693 qui mentionne la production de choux, de poireaux, de « vinettes » (arbuste épine-vinette ou oseille), de « ioutes » (blettes), de légumes et d'herbes pour le potage[528]. A l'est de ce grand jardin en dehors de l'enclos, il y avait des vergers qui s'étendaient de l'Indre jusqu'au chemin qui allait à Notre-Dame de Fougeray en longeant le mur de clôture (8, « *Pomarium* », Ill. 0.7).

Sur les représentations des autres monastères bénédictins de Touraine, la distinction des différents jardins à l'intérieur de l'enceinte monastique se résume parfois simplement à différencier ceux de l'abbé et des moines, comme c'est le cas à Notre-Dame de Noyers où Saint-Julien de Tours. Dans le monastère tourangeau, un jardin appelé « jardin de l'infirmerie » (et non de l'infirmier) est néanmoins représenté sur le plan de la fin du 17e siècle au nord-est du cloître (Ill. 7.4). A l'abbaye de Villeloin, on retrouve une organisation similaire à celle de Cormery avec de grands parterres de jardins pour les moines (2), un jardin pour l'abbé et le prieur (8) et un autre pour l'infirmerie (Y) ; on remarquera l'absence de jardin lié à la cuisine à la différence de Cormery (Ill. 7.9). Dans l'angle du jardin des moines et en dessous du grenier (Q, « *Horrea Monastery* »), on peut distinguer quatre structures de forme ovale et grillagées qui seraient des ruches d'après Valérie Palacios (PALACIOS 1995 : 119-121). La morphologie verticale de ces structures en vannerie clayonnée pourrait les apparenter à un groupe typologique qui apparaît à la fin du 17e siècle et qui permettait de récolter le miel par le bas (MOUSINHO et MARINVAL 2004 : 3-4). La gravure de l'abbaye de Turpenay offre des informations supplémentaires sur l'organisation des vergers et des jardins. Au nord-est, un clos renfermait un verger (R, « *Pomarium* ») et un jardin à légumineuses (S, « *Horti leguminum* »). A côté de ce jardin s'étendait un grand verger légendé comme « *Olerarium* » (T) ; il devait contenir les légumes du potager. Au sud de l'abbaye et en dehors de l'enceinte monastique s'étendait un quatrième jardin, qui regroupait des légumes et des fruits (Z, « *Hortus olerum et fructum* ») ; il devait appartenir à l'abbé car il joignait son logis. Cette brève analyse des jardins monastiques destinés à l'alimentation – principalement fondée

[527] « et aussi dans le titre du 25 janvier 1538 qui lui confirme la possession de son jardin puisque ce tiltre dit qu'il confronte au grand jardin du *monastere magno vividario dicti monaterii* » (A.D.I.L, H 110, f° 111).
[528] « Le 22 mars 1693 par acte capitulaire […] les religieux affermerent […] les grands jardins dudit couvent dont iouissoit auparavant Sr […] Le Goust prieur, pour 9 ans a condition de le bien entretenir faire reparer les murailles et fournir au couvent choux, poireaux, vinettes, ioutes etc. Legumes et herbes au potage pendant ledit bail, et par an une pipe de Verjus… » (A.D.I.L, H 110, f° 110).

sur les vues du *Monasticon Gallicanum* – élude l'importante dimension esthétique et symbolique qu'ils pouvaient prendre. On peut en revanche souligner la diversité des situations observées : le triptyque classique des jardins monastiques (potager, verger et jardin des simples) est loin d'être identifiable partout. Cormey, Villeloin et Noyer disposaient encore de capacités de productions importantes et diversifiées à l'intérieur du monastère et sur ses marges au 17e siècle, ce qui n'était pas le cas de tous les monastères bénédictins de l'ancien diocèse de Tours.

Les vignes

Dans le chapitre précédent, nous avons pu mettre en relation la construction des celliers dans l'aile nord du cloître au 12e siècle avec le développement de la viticulture à proximité du monastère (*cf.* 7.4.2). L'accroissement de la viticulture dans la vallée de la Loire à cette période est associé au « progrès des échanges » en lien avec les voies d'eau (CONTAMINE *et al.* 1993 : 177). Le vin de Touraine est rarement mentionné par les sources médiévales et semble peu exporté contrairement aux vins des régions voisines comme le Poitou ou l'Anjou, à tel point que Samuel Leturcq et Adrien Lammoglia parlent à ce propos « d'une extrême discrétion des vins tourangeaux dans les échanges commerciaux de la moitié septentrionale de la France avant les XVIIe-XVIIIe s. » (LETURCQ et LAMMOGLIA 2018 : 4-6).

A l'est du monastère, autour de l'église paroissiale Notre-Dame de Fougeray, s'étendaient plusieurs clos de vignes appartenant à l'abbaye dont l'emprise est figurée sur un plan géométral de 1736 (II et III, Ill. 0.6). Le clos de la Mioterie s'étendait entre le logis de l'abbé et l'église sur un arpent et 75 perches ; le Grand clos de vignes entourait l'église et le cimetière au nord et à l'est sur neuf arpents et 95 perches (Ill. 8.8). Si nos calculs sont exacts, ces clos de vignes recouvraient une surface de 5,8 ha[529], ce qui devait représenter une production de 58 à 88 hl si l'on se fonde sur les rendements moyens de 10 à15 hl/ha du département d'Indre-et-Loire dans la première moitié du 19e siècle[530]. Ces vignes étaient déjà bien installées sur le coteau à l'époque médiévale : lors de la fondation de la chapelle Saint-Martin dans l'église abbatiale de Cormery par l'ancien chevalier Pierre de la Charpraie en 1322, des rentes furent assignées perpétuellement à la fondation, incluant de nombreuses

[529] Ces chiffres sont calculés à la mesure de 22 pieds, on peut estimer qu'à cette date, la mesure du pied était de 0,325 m. Les onze arpents et demi de vignes devaient approximativement recouvrir 5,86 hectares de vignes si l'on fait la transposition (un arpent = 10 x 10 perches = 220 x 220 pieds = 71,5 x 71,5 m = 5100 m^2 = 0,51 ha).
[530] Nous reprenons ces données de l'article de Samuel Leturcq et Adrien Lammoglia qui utilisent ces données du 19e siècle pour évaluer le rendement d'une vigne médiévale et l'équivalence en hectare du nombre de 1417 pipes de vin produites à proximité de Tours à la fin du 15e siècle (LETURCQ et LAMMOGLIA 2018 : 5).

vignes situées notamment près du cimetière[531]. La culture de la vigne était pratiquée au sein de parcelles particulières qui étaient généralement entourées d'une clôture à l'époque médiévale pour protéger les ceps. En Bourgogne, dans le domaine viticole cistercien de Vougeot, Marion Foucher a montré que le clos ne représentait pas qu'une barrière matérielle mais qu'il symbolisait également la clôture monastique pour les frères convers, reproduisant même les infrastructures nécessaires à la vie monastique[532]. Le contexte de Cormery est différent car l'organisation monastique bénédictine n'incluait pas de convers ; mais les vignes étaient pleinement intégrées dans l'exploitation monastique par leur localisation sur le coteau nord, autour de l'église et du cimetière. Un chemin situé au nord des possessions de l'abbé permettait d'accéder à ces vignes en longeant un mur qui allait jusqu'à l'église paroissiale ; au nord de ce mur, le coteau était constitué de prairies qui appartenaient au monastère et descendaient jusqu'à l'Indre (Ill. 8.8). Le mur qui longeait le chemin formait une limite physique avec le monde extérieur au sud en marquant dans le paysage une seconde clôture monastique qui joignait l'église paroissiale et les vignes. La présence d'une importante culture viticole au sein du site monastique de Cormery n'est pas représentative des autres monastères bénédictins de Touraine, pour lesquels une étude du modèle viticole devrait être individuellement menée. La présence de vignes sur les gravures du *Monasticon Gallicanum* est mentionnée seulement à Villeloin à l'entrée du monastère (15, « *Prata et vinea dicta vulgo le peron* » Ill. 7.10) et à Marmoutier sur le coteau autour des bâtiments appartenant à l'abbé (17, « *Vineta* », Ill. 7.11).

8.2 L'enceinte monastique

La restitution des fortifications de l'abbaye ne peut le plus souvent s'appuyer que sur les sources planimétriques et iconographiques en raison de leur progressive destruction à partir du 18e siècle. Toutefois, plusieurs portions de murs appartenant à cette enceinte ont été conservées à la limite avec le bourg au sud, ce qui permet de mieux restituer le tracé des tronçons disparus (Ill. 8.9). Au moins trois niveaux d'enceintes ont été identifiés qui formaient une superficie enclose de 2 ha.

---

[531] « […] Item Thomas Deradon sept solz sex deniers et ung chappon et demy sur la vigne do cimitière que fust à la femme Gueignart. Regnau Babin bochier cinq solz et ung chappon de sa vigne, séant audict leu. Jehan Camuseau bouchier tres solz cinq deniers et maille sur sa vigne séant audict leu, une ruete entre deux. Macé Guibert le genre tres solz cinq derniers et maille de sa vigne séant audic leu. Phelippin de Rudebor dix solz, deux chappons, sur les vignes de celluy leu et dou Bruillaz, près des vignes au sacretain… » (*Cormery*, n° 117).

[532] « La clôture matérialise à nouveau l'aire d'application d'us spécifiques, en même temps qu'elle extrait ses occupants des coutumes du monde extérieur » (FOUCHER 2018 : 69).

8.2.1 L'enceinte occidentale et les portes d'entrée

Aujourd'hui la partie nord-ouest de l'enceinte monastique a entièrement disparu et des maisons particulières occupent son tracé. Les sources iconographiques permettent de restituer la présence d'une enceinte qui est représentée par des murs crénelés au nord sur la vue du *Monasticon Gallicanum* et par deux tours rondes à créneaux et gouttières saillantes, le long de la voie à l'est (Ill. 0.7). Cette portion de l'enceinte occidentale était déjà en élévation à la fin du 15e siècle et partiellement détruite au 17e siècle d'après une mention tardive du catalogue des titres de l'abbaye[533]. Sur la vue de Gaignières, une imposante tour carrée à mâchicoulis sous couronnement est visible à l'entrée du monastère, cette *turris quadrata* était encore en élévation à la fin du 17e siècle où elle abritait la boulangerie (S, Ill. 0.4). Une mention des actes capitulaires de 1690 la décrit même comme la tour de la chanterie ; par le passé elle devait donc appartenir à cet officier du monastère[534]. La morphologie de cette tour rappelle celle de la Tour du Moulin à Cluny qui est datée de la fin du 13e siècle et à laquelle on associe une fonction militaire (STRATFORD et HENRIET 1992 : 400). La localisation de la tour carrée de Cormery à l'entrée nord du monastère permet également de proposer une fonction défensive à cet édifice disparu.

Plus au sud se trouvait une seconde place qui ouvrait sur une autre entrée du monastère qui est représentée par trois portes sur le plan de 1674 (A, Ill. 0.4) ; l'emplacement de cette porte est encore bien visible dans le bâti actuel (Ill. 8.11.a). Cette organisation tripartie est confirmée par un acte capitulaire de 1721 qui évoque la « démolition d'une des trois arcades formant l'entrée du monastère »[535]. Un pont-levis est mentionné en amont de cette porte en 1670 en même temps qu'un petit pont permettant d'accéder au logis de l'aumônier[536]. La présence d'un pont-levis supposait l'existence d'un fossé, ce qui est confirmé par le plan de l'abbaye du début du 18e siècle : un long rectangle situé entre les écuries et la voie y est légendé comme « Douve », et deux petites tours ou échauguettes sont

[533] « Le 27 Juin 1493. L'abbé donna en bon titre sur vélin, signé dicelle M.re au Chantre partem domus site in vico de Villeneuve fra fortificatem dicty monastery, tangenti partem dicta domus et tangenti orto site retro refectorium dicty monastery […] les vestiges des murailles paroit il y a 60 ans et il y en reste encore quelque peu » (A.D.I.L, H 110, f° 104).

[534] « […] laquelle somme seroit employé pour aider a achever lapenti comencé a construire proche des murailes des fours banneaux de cette ville et de la tour de la chanterie et autres […] » (A.D.I.L, H 81, f° 22).

[535] « […] pour faire démolir la porte ou arcade de pierre de taille la plus prochaine interieure des trois qui font l'entrée du monastere et de l'eglise laquelle porte est depuis longtemps inutile, tombe en ruine et empeche la vue et commodité de l'entrée de ladite eglise, pour les materiaux d'icelle porte etre emploies pour le bien, commodité et decoration de notre monastere et notamment à faire un portail d'entrée de la grande basse cour de chez Mre l'abbé… » (A.D.I.L, H 81, f° 138, 139).

[536] « […] d'autre bout au jardin dependant de l'aumônerie que les dits venerables Reformés ont fait renfermé le chemin entre-deux tendant du pont levis de ladite abbaye au petit pont d'icelle » (A.D.I.L, H 110, f° 105).

représentées à ses extrémités (Ill. 0.3). Ces douves étaient probablement irriguées ; la présence d'une ancienne fontaine au niveau de l'entrée de l'abbaye abonde en tout cas en ce sens (Ill. 8.3, P6). Un petit bâtiment identifié comme une prison était attenant à la porte de l'abbaye au sud ; l'existence de cette prison est confirmée au début du 16e siècle par une description du catalogue des titres de l'abbaye[537]. Une partie du mur d'enceinte qui joignait les portes de l'abbaye au sud est encore en élévation sur plusieurs mètres. Il est construit en moellons de pierres non assisés, à l'exception de l'angle du mur qui est en moyen appareil et supportait une échauguette circulaire sur angle aujourd'hui disparue dont l'encorbellement à quatre assises en quart de rond est toujours bien visible (EA 3001, Ill. 8.11.b). La petite taille de cette échauguette et l'absence de bretèche renvoient plutôt à une architecture de représentation qu'à une réelle fonction militaire. Le retour d'angle de ce mur d'enceinte est visible sur sa partie sud où il est conservé sur quelques mètres de longueur (M 300, Ill. 8.10).

8.2.2 Les enceintes méridionales et la tour Saint-Jean

On ne peut guère qualifier de mur d'enceinte les différentes maçonneries qui se succèdent sur une ligne est-ouest, en partant de l'échauguette située dans l'angle sud-ouest jusqu'à la tour Saint-Jean. Le mur gouttereau sud de l'ancien logis du sacriste est situé sur cette emprise mais la façade a été reconstruite à postériori. L'angle sud-est de ce bâtiment supportait un corbeau et une console à encorbellement à trois ressauts (EA 3002) présentant les mêmes caractéristiques architecturales que le support de l'échauguette évoquée précédemment. Une console similaire, également visible dans l'angle sud-ouest du transept (EA 3003), supportait un arc de charge en pierre qui s'appuyait sur la tour Saint-Jean (Ill. 8.12.b). Les supports à encorbellements et l'échauguette peuvent être rattachés à la même phase de construction que la tour Saint-Jean au 15e siècle. Nous avons déjà évoqué cette tour à plusieurs reprises dans ce travail ; elle était située contre le bras sud du transept de l'église abbatiale. Au cours du 20e siècle, une salle des fêtes fut construite contre son flanc occidental en dépit des règles de protection patrimoniale. Une photo du début du 20e siècle donne un aperçu de l'état des lieux avant la construction du bâtiment ; on remarquera l'existence d'un mur attenant à la tour à l'ouest, qui est également représenté sur le cadastre ancien, et qui a pu appartenir à l'enceinte (Ill. 8.12.a).

[537] « Le 23 juin 1511 Sr Paul Didon prêtre religieux et chantre de Cormery achepter de Jean Thibault boulanger pour lui et ses successeurs chantres une maison avec un grenier et ses autres appartenances seante a Cormeri en la priprimee du cellier marc joignant la maison de Simon Planche, d'autre part aux prisons de Cormery d'autre part aux murs de l'abbaye dudit Cormeri et a la rue conduit au four » (A.D.I.L, H 110, f° 104).

La tour Saint-Jean

La construction de la tour Saint-Jean serait à l'initiative de l'abbé Pierre Berthelot (1435/1452-1476) d'après plusieurs sources écrites ; en revanche la première année de son abbatiat fait débat. L'abbé Bourassé le place en 1452 (BOURASSE 1861 : CXIV), ce qui est répété par Valérie Mauret-Cribellier dans l'article de 1994 (MAURET-CRIBELLIER 1994 : 264). D'après Dom Gérard, la construction de cette tour par le prieur claustral Guillaume aurait eu lieu sous l'abbatiat de Pierre Berthelot vers 1436[538]. Cette date d'entrée impliquerait un abbatiat de près de quarante ans, ce qui est très long au vu de la durée de vie moyenne de l'époque mais pas impossible pour un individu au mode de vie privilégié. A Cormery, d'autres abbés eurent de longs abbatiats comme celui de Pierre II d'Azay (1377-1411) qui dura 34 ans et celui de Thibault III de Chalon (1296-1332) qui dura 36 ans. En conclusion, on peut établir que la construction de la tour eut lieu entre 1435 et 1470 d'après les sources textuelles.

La topographie assez particulière de cette tour, accolée au transept de l'église, serait due au besoin de supporter les maçonneries du mur sud du transept qui menaçaient de s'effondrer (Note 538). L'édifice ne doit pas pour autant être interprété comme un prolongement de l'édifice de culte mais bien comme un bâtiment distinct qui n'est d'ailleurs pas représenté sur les plans mauristes de l'abbaye (Ill. 0.4, Ill. 0.5). La vocation défensive de cette tour est clairement identifiable : forme de fer à cheval, base talutée, murs épais de près d'1,70 m en moellons allongés et présence de trois archères-canonnières à niches (Ill. 8.12.b). Celle qui est située à l'ouest (EA 3004) a été transformée en porte à une époque postérieure ; les deux autres archères-canonnières (EA 3005 et EA 3006) n'ont pas été modifiées (Ill. 8.13). En revanche, le niveau de sol actuel ne correspond pas à l'état primitif du bâtiment dont le sol de circulation devait être plus bas de presque un mètre. L'intérieur de la tour était en réalité divisé en deux niveaux et non pas un seul surélevé comme aujourd'hui ; le fait est confirmé par la présence d'une ancienne cheminée en hauteur dans le mur (EA 3007) et par les encoches dans le mur des solives de l'ancien plancher (Ill. 8.14.b). Une canonnière à niche (EA 3008) et une canonnière carrée (EA 3009) étaient aménagées à ce niveau de la tour (Ill. 8.14.c et d). Ces ouvertures semblent adapter à des armes à feu de petits calibres (veuglaires ou couleuvrines) ce qui ne permet pas de classer ce bâtiment parmi les tours à canons qui

[538] « *Anno 1436 Guillesmus Fleurio, prior claustri, vicarius Petri abbatis, et conventus, de turri magna aedificanda quae pinnaculum de membro Saint Joannis ruinosum amplectebatir et sustinebat composuerunt* » (BnF, Ms Lat. 12665, f° 262 v.).

apparaissent à partir du milieu du 15e siècle (MESQUI 1991 : 85-88). La fonction primitive de la terrasse n'est pas connue mais il est difficile d'imaginer une plate-forme à canon à ce niveau en l'absence de courtine ; dans son dernier état, elle était équipée d'un système d'évacuation des eaux pluviales (MAURET-CRIBELLIER 1994 : 121). Dans son dernier état connu, l'accès à la tour se faisait de l'extérieur à l'est par un petit escalier qui amenait à une porte à linteau chanfreiné et lobé (EA 2087, Ill. 8.13.d), datée par sa morphologie du 13e siècle par C. Ravier qui datait par extension la construction de la tour à cette époque (SAINT-JOUAN et RAVIER 1993 : 8). En dépit de son aspect médiéval, cette porte doit s'interpréter comme un ouvrage du 20e siècle : ni l'escalier ni cette ouverture ne sont visibles sur la photo ancienne de la tour Saint-Jean. En plus de ce qui semble être une évidence, le niveau de sol actuel à l'intérieur de la tour est au même niveau que celui de la porte ; ce sont donc des aménagements très contemporains. Dans l'état actuel du bâti, le seul accès identifié à cette tour est la porte bouchée à arc surbaissé située dans le mur sud du transept (EA 3010, Ill. 8.13.c). Les piedroits et claveaux en pierre de taille de cette porte sont chaînés à un appareil de moellons allongés similaire à celui de la tour Saint-Jean. Nous devons en conclure que l'accès à cette tour de défense s'effectuait depuis l'intérieur de l'église.

Les deuxième et troisième enceintes au sud

Un mur de clôture aujourd'hui disparu reliait l'angle sud-est de la tour Saint-Jean à la deuxième enceinte de l'abbaye qui enveloppait la partie sud (Ill. 8.10). Un second mur situé au niveau de l'entrée de l'église abbatiale fermait l'espace à l'ouest en rejoignant les murs de la seconde enceinte en créant une basse-cour (O, Ill. 0.4). L'éloignement entre la deuxième enceinte et la tour Saint-Jean permettait de préserver un espace vide aux abords immédiats de celle-ci (une basse-cour) pour en faciliter la défense : un dispositif qui se retrouve dans de nombreux ouvrages défensifs du 15e siècle (ERLANDE-BRANDENBURG et MEREL-BRANDENBURG 2014 : 417). Les deux tours méridionales représentées sur le plan de 1674 ne sont pas visibles au sein du parcellaire actuel (Ill. 0.4). Leur existence n'est pas certaine car aucun des vestiges en élévation à leur emplacement présumé n'abonde en ce sens et elles ne sont pas représentées sur la gravure du *Monasticon Gallicanum* (Ill. 0.7).

La comparaison des sources iconographiques avec les vestiges en élévation et les sources planimétriques contemporaines établit de nombreuses différences sur le tracé des enceintes que nous avons cartographié en fonction de l'état des tronçons : en élévation ou

restitué de manière hypothètique à partir des sources cartographiques[539]. Les tronçons les mieux conservés constituaient l'enceinte sud de la basse-cour abbatiale. Ces murs en moellons non-assisés s'élevaient à plus de neuf mètres de haut (M 303) ; ils étaient pourvus à leur sommet d'un chemin de ronde et plusieurs fenêtres verticales ou carrées étaient percées au sommet du mur (Ill. 8.15). En dépit des réaménagements et restaurations postérieurs, les attributs défensifs de cette enceinte sont assez faibles. Elle n'était pas destinée à assurer une défense active mais devait avant tout jouer le rôle de barrière et de poste d'observation. Le mur d'enceinte qui joignait le portail de la cour abbatiale au sud (M 304) n'est d'ailleurs équipé d'un chemin de ronde que sur une longueur de 25 m.

D'autres portions de mur ont pu être répertoriées au sud et à l'ouest ; elles formaient probablement une troisième enceinte qui ouvrait sur le bourg. Sa présence rend l'existence de fossés aux pieds des enceintes peu probable ; un chemin pavé longeant l'extérieur de la seconde enceinte (M 303) est d'ailleurs encore conservé dans un jardin particulier (Ill. 8.15.d). Un autre chemin pavé similaire mais axé nord-sud est également visible le long du mur d'enceinte (M 314). L'enceinte méridionale jouait le rôle d'interface entre le monastère et le bourg monastique, ce qui pouvait amener à des situations complexes : au début du 16e siècle, l'abbé René du Puy a dû racheter des maisons construites par les laïcs au sein de l'enclos de l'abbaye durant la guerre[540].

8.2.3 L'enceinte orientale

Au sud-est, l'enceinte délimitait un espace qui appartenait à l'abbé avec une grange et une fuie. La limite orientale de cet enclos peut être restituée à partir du plan de recollement de Collet de 1863 (Ill. 0.10) ; les maçonneries de la porte qui ouvrait vers le bourg au sud sont d'ailleurs conservées au sein du parcellaire. Une partie de l'enclos abbatial aujourd'hui disparu avait été élevée après l'entrée de l'abbaye dans la congrégation de Saint-Maur et la séparation des biens avec l'abbé[541]. A l'est de cet enclos s'étendait un clos de vigne qui joignait l'église Notre-Dame de Fougeray et appartenait à l'abbé (Clos de la Minoterie, Ill.

---

[539] Notamment le plan de recollement réalisé par Collet en 1863 qui est conservé à la mairie de Cormery (Plan de Cormery du 18e siècle. Vue détaillée (A.D.I.L., C 188).

Ill. 0.10).

[540] « *Secularium domos intra saepta monasterii tempore belli constructas partim redemit et postea D. Briconetus abbas absoluit* […] » (BnF, Ms Lat. 12665, f° 262).

[541] « Les pierres de la petite muraille de ce jardin de l'abbé ont été employées du consentement de l'abbé a bâtir la grande muraille aux depent des religieux, qui renferme la basse Cour de l'abbé proche de la fuye, en laquelle muraille est le grand portail » (A.D.I.L, H 110, f° 112).

8.8). Le logis de l'abbé était intégré au sein du système défensif du monastère sur son côté oriental. Le bâtiment surplombait de larges douves qui flanquaient le mur d'enceinte monastique à l'ouest ; l'ensemble est toujours en place aujourd'hui. Ce fossé n'ayant plus de fonction défensive au 17e siècle, il est arrenté pour la première fois par les religieux en 1676 qui le décrivent planté de saules et irrigué par une source[542]. Une portion du mur d'enceinte (M 311) qui joignait le logis au nord est encore en élévation sur plusieurs mètres (Ill. 8.10). Cette enceinte était surmontée d'un chemin de ronde qui communiquait par une porte à l'intérieur de la tourelle d'escalier du logis. Un peu plus loin, un poste d'observation était constitué d'une banquette en pierre surmontée d'une fenêtre carrée (Ill. 8.16.a). Un ouvrage maçonné situé au niveau de ce mur a été interprété par le Service de l'Inventaire comme une porte piétonnière (MAURET-CRIBELLIER 1994 : 121) ; à la suite de cette interprétation, un pont-levis symbolique fut reconstitué à l'emplacement de cette porte (Ill. 8.16.b). La restitution d'une porte piétonne destinée à l'abbé et d'un pont-levis qui enjamberait le grand fossé occidental pour rejoindre les prés en contrebas semble assez peu crédible, d'autant plus qu'elle repose sur de faibles arguments matériels. Un bâtiment est représenté à l'emplacement de cette enceinte sur la gravure du *Monasticon Gallicanum* et sur le plan de 1674 ; il a appartenu au sous-sacriste avant de passer parmi les biens de l'abbé lors de l'entrée du monastère dans la congrégation de Saint-Maur. Sur une portion plus septentrionale de cette enceinte, l'existence d'une tour équipée d'un pont-levis enjambant le fossé est en revanche beaucoup plus probable ; une mention remontant à 1657 pourrait l'évoquer mais une incertitude entoure la localisation de ce pont-levis dans la description[543]. La tour est représentée sur le plan de 1674 (Ill. 0.4), la gravure du *Monasticon Gallicanum* (Ill. 0.7) ou encore la vue de Gaignières (Ill. 0.8). Le mur de l'enceinte orientale est toujours en élévation sur l'axe nord-sud bien que fortement réduit ; en revanche, le bâtiment qui occupait le passage du pont a disparu (Ill. 8.16.c). La restitution de son emplacement sur le parcellaire actuel est possible car ce grand enclos n'a jamais fait l'objet de réaménagement après l'abandon de l'abbaye.

---

[542] « Le 16 Janvier 1676, les p. reformés afferment […] la possession que nous avons eüe jusqu'à ce jour du fossé qui regne depuis le petit pont jusqu'au logis abbatial avec les saules qui y sont plantés auxdits Religieux Reformés… » (A.D.I.L, H 110, f° 103).

[543] Il s'agit peut-être du pont-levis situé près de l'entrée nord-est de l'abbaye car le texte évoque le logis du chantre. D'un autre côté, il est fait mention de la « grille de fer du jardin » qui semble renvoyer au jardin des moines. « […] Notez que ce petit pont etoit presque au milieu des petits delais un peu en deça du coin du grand clos de vignes. Le chemin a ce pont […] se divisoit en deux chemins on voicy la figurer Celuicy conduisoit au grand pont levis ou est la grille de fer du jardin et au grand portail joignant le pavillon quart du chantre » (A.D.I.L, H 110, f° 110).

La construction des enceintes du monastère de Cormery fut probablement progressive mais un réaménagement important fut réalisé au cours du 15e siècle comme en témoigne la construction de la tour Saint-Jean, des échauguettes de la première enceinte méridionale ou de l'enceinte orientale qui joignait le logis abbatial. Ces aménagements furent probablement réalisés en réaction aux dégradations qu'a subies l'abbaye durant la guerre de Cent Ans. Dans une lettre adressée au pape au milieu de 1358 concernant les exactions de Basquin du Poncet, l'abbé de Cormery évoque la faiblesse de l'équipement militaire du monastère[544]. Les grands murs d'enceinte au sud sont plus difficiles à dater mais une attribution primitive antérieure au 15e siècle semblerait plus logique. Les sources textuelles évoquent la construction de maisons de laïcs à l'intérieur de l'enceinte monastique durant la guerre de Cent ans. A Marmoutier, la première mention de la construction d'une haute muraille autour du monastère remonte au tout début du 12e siècle et les vestiges actuels de l'enceinte présentent des caractéristiques architecturales du 14e siècle de manière homogène (LORANS 2014a : 297-300). A l'abbaye de Nouaillé, des datations au ^{14}C réalisées sur l'enceinte ont permis de dater les premiers états de sa construction entre la fin du 11e et le début du 12e siècle (MANDON 2010).

8.3 Espaces funéraires et processions liturgiques

A Cormery, l'approche spatiale du phénomène funéraire à l'intérieur de l'enceinte monastique s'est pour l'instant bornée à l'emprise de l'église abbatiale (*cf.* 6.3) et aux sépultures modernes de la galerie du cloître qui ne reflètent pas les pratiques plus anciennes (*cf.* 7.1.2). Une crosse abbatiale aurait été découverte dans la cave de la maison qui occupait l'ancienne salle capitulaire au cours du 20e siècle[545]. L'inhumation dans les salles capitulaires était généralement réservée aux abbés[546]. A Villeloin, les fouilles menées par la Société Archéologique de Touraine dans la salle capitulaire au début du 20e siècle ont révélé la présence de nombreuses sépultures en coffrage maçonné datées entre le 11e et le 15e siècle ainsi que deux crosses abbatiales en ivoire (12e-13e) et en cuivre (13e) (PALACIOS 1995 vol. 1 : 90 - 96). Le préau claustral pouvait également constituer un espace funéraire privilégié aux périodes médiévale et moderne ; c'était notamment le cas du cloître et de l'église de l'abbaye

[544] « […] *monasterium vestrum praedictum in nullo pro guerris et facto eorumdem imparatum seu alias praeparatum hostiliter et cum potentia et vi armorum, et armatorum per modum guerrae* […] » (*Cormery*, n° 125).
[545] Information provenant d'un habitant de Cormery à qui on aurait répété cette histoire…
[546] « L'inhumation dans les galeries perpétue la communauté des frères, de la même façon que les plaques tombales recouvrant la sépulture des dignitaires dans le sol de la salle capitulaire constituent progressivement l'arbre généalogique de la famille spirituelle des moines » (CAZES 2015a : 13).

de Beaumont-lès-Tours d'après les données du diagnostic archéologique réalisé en 2018 (FOUILLET 2018 : 137-143).

8.3.1 Le cimetière des moines

Les indices concernant la localisation du cimetière médiéval des moines de Cormery sont quasiment inexistants ; seul un acte de 1358 lié aux déprédations de la guerre de Cent Ans évoque sans précision le cimetière du monastère[547]. Cette absence d'informations est loin d'être un cas unique ; le cimetière n'est jamais localisé sur les vues cavalières et les plans de l'époque moderne[548]. A Cluny, le cimetière des moines de l'époque médiévale est mal identifié alors que le site a été fouillé pendant des décennies[549]. A Cormery, le seul indice topographique sur la présence d'un cimetière à l'intérieur de l'enceinte monastique provient d'un rituel du milieu du 16e siècle qui décrit une procession évoluant à proximité de l'aumônerie Saint-Pierre en bordure du cimetière[550]. La présence de sépultures à proximité de cette zone située à l'ouest de l'église abbatiale est confirmée par la découverte fortuite de sépultures dans le jardin du logis du sacriste lors du creusement d'une fontaine[551]. Le caractère funéraire de l'espace situé immédiatement au sud et à l'ouest de l'église abbatiale est donc confirmé mais il est impossible de savoir s'il s'agit du cimetière réservé aux moines, d'autant plus qu'il est situé à proximité de l'ancienne aumônerie et que cette structure d'accueil pouvait être dotée de son propre cimetière (Ill. 8.17)[552]. Une formulation d'un acte du cartulaire du début du 11e siècle suggère l'existence d'un espace funéraire spécifique pour les moines : en échange d'un don, le seigneur Marric souhaita être enterré à l'abbaye « *et a*

---

547 « […] *propter praemissa auctoritate vestra et apostolica et sacrorum canonum excommunicatorum in monasterio ipso, et ecclesia, et cimiterio ejusdem, et in ecclesia paroeciali praedicta, et cimeterio ejusdem, et aliis ecclesiis temeritatibus propriis sepelierunt et fecerunt, et mandarunt sepeliri, et ex praemissis extitit* […] » (*Cormery*, n° 125).

548 C'est le cas de l'ensemble des monastères bénédictins de l'ancien diocèse de Tours : Marmoutier, Saint-Julien de Tours, Cormery, Villeloin, Beaulieu-lès-Loches, Seuilly, Preuilly, Beaumont-lès-Tours, Notre-Dame de Noyers et Turpenay.

549 « Nous ne savons rien, à ce jour, des cimetières des moines et des laïcs établis à l'intérieur des murs du monastère » (STRATFORD 2018 : 56). Sur un plan de Cluny du début du 17e siècle, le cimetière des moines est cependant localisé au sud-est, entre le chevet de l'église abbatiale et l'église mariale (STRATFORD et HENRIET 1992 : 401).

550 « *Itur ad proces. per oppidum recta via ad domum errorum, que eleemosynaria s.petri v, quo tendendum est ad cimeterui catendo* […] " (BnF, Ms Lat. 9487, f° 64). Je remercie Jean-François Goudesenne pour m'avoir communiqué cette information.

551 Cette information m'a été communiquée par la propriétaire de l'actuel logis du sacriste. Le jardin où a été fait cette découverte – devant le portail d'entrée du bas-côté sud de l'abbatiale – est le résultat de la destruction au 18e siècle d'un bâtiment appartenant au logis du 15e siècle. La sépulture retrouvée doit donc être antérieure au 15e siècle.

552 A Marmoutier, la fouille de l'hôtellerie médiévale a ainsi mis au jour un cimetière de laïcs des 11e-13e siècles (LORANS 2014a : 349).

monachis honorabiliter sepulto »[553]. L'existence d'un cimetière dédié aux membres de la communauté monastique est une pratique attestée depuis l'époque carolingienne (TREFFORT 1996 : 154). A défaut de données supplémentaires, on remarquera que l'espace entourant le chevet de l'église a souvent été affecté à cet usage au sein des communautés monastiques, notamment en raison du « contact direct avec la communauté des moines qui assurent la prière pour leurs confrères défunts » (CANTINO WATAGHIN et DESTEFANIS 2014 : 514). Les fouilles archéologiques montrent cependant des réalités plus complexes avec des espaces funéraires multiples ; c'est notamment le cas au prieuré de Saint-Cosme à La Riche près de Tours où deux cimetières ont été fouillés : au contact du chevet au nord mais également au sud de la nef (DUFAY 2014). A Marmoutier, le cimetière des moines est mentionné sans être localisé dans le récit de consécration de l'abbatiale par le pape Urbain II en 1096 ; plusieurs éléments permettent néanmoins de le situer à l'est du cloître (LORANS 2014a : 346).

8.3.2 L'église Notre-Dame de Fougeray

L'église paroissiale Notre-Dame de Fougeray est située à 300 m du monastère à l'est (Ill. 8.18). Elle était entourée de vignes au nord et à l'est tandis que le cimetière paroissial s'étendait au sud. La mention de l'église la plus ancienne remonte à 1139 ; elle est énumérée sous la titulature de Marie dans une confirmation pontificale accordée à l'abbaye par le pape Innocent II[554]. L'ajout du terme Fougeray est une dénomination postérieure au 14e siècle, en 1358, l'église est toujours appelée Sainte-Marie[555]. Aujourd'hui, un chemin permet d'accéder à l'église au nord-est en longeant le coteau sans passer par le bourg paroissial ni sortir du clos de l'abbaye qui s'étendait au-delà de l'église à l'est ; le tracé de ce chemin est déjà représenté sur le cadastre ancien (Ill. 0.1) mais n'apparaît pas sur le plan du 18e siècle, sur lequel un chemin semble couper le domaine abbatial composé de la fuie, des bâtiments agricoles et des vignes (Ill. 0.9). La comparaison avec le cadastre ancien permet en réalité d'identifier d'importantes erreurs de topologie sur ce plan : la topographie du site entre l'église paroissiale et l'abbaye est très mal représentée.

[553] « *Sicque hunc locum dilexit, ut se ibi sepeliendum omnesque suos haeredes pacto statuerit. Illo autem defuncto, et a monachis honorabiliter sepulto, Marrannus filius ejus, sicut in honore patris successit, ita incoeptum amorem erga locum Sancti Pauli* […] » (*Cormery*, n° XXXVI).
[554] « […] *videlicet ecclesia Cormaricensis Sanctae Mariae* […] » (*Cormery*, n° 60).
[555] « *et ecclesiam parrochialem Beatae Mariae dictae villae de Cormericao* […] » (*Cormery*, n° 125).

L'édifice de culte du 12e siècle et les processions monastiques

C'est un édifice à grande nef unique de 50 m de long sur 30 m de large au niveau du transept (Ill. 8.19). La nef voutée en berceau n'est pas contrebutée par des contreforts car l'épaisseur des murs (1,70 m) suffit à maintenir la masse du bâtiment (LELONG 1977 : 159-160). Le transept carré est surmonté d'une coupole sur pendentif ; il ouvre sur un chevet quadrangulaire qui est prolongé d'une abside centrale arrondie et flanquée de deux absidioles sur le côté sans déambulatoire à chapelles rayonnantes (Ill. 6.42). Des statues en ronde-bosse du milieu du 12e siècle sont disposées dans des niches au-dessus de l'abside ; elles représentent probablement les quatre évangélistes (Ill. 8.19.d)[556]. Les murs de la nef étaient entièrement décorés de peintures murales qui sont aujourd'hui recouvertes d'un enduit, à l'exception d'une Vierge à l'Enfant entourée d'anges du début du 13e siècle (TERRIER-FOURMY 2002 : 56) (Ill. 8.19.e). La façade nord de l'église était dépourvue d'ouvertures, ce qui pourrait s'expliquer par le besoin de préserver ce côté de l'église des vents dominants comme dans l'église de Quarante dans l'Hérault (VERGNOLLE 2009 : 96). On peut également interpréter ce mur aveugle comme une barrière entre le domaine monastique au nord et le monde des laïcs au sud. Les caractéristiques architecturales de cet édifice apparaissent en tout cas exceptionnelles au regard d'une simple fonction paroissiale et en comparaison des autres églises environnantes qui sont généralement dépourvues de transept : Truyes, Courcay, Esvres, Tauxigny et Saint-Branchs.

Cette originalité est sans nul doute due à la proximité du monastère et à l'inclusion de l'église Sainte-Marie dans les circuits liturgiques des moines. Nous n'avons pas trouvé de mention décrivant précisément une procession circulant jusqu'à l'église paroissiale mais le dépouillement des sources liturgiques médiévales et modernes est loin d'avoir été exhaustif. Le rituel du milieu du 16e siècle décrit cependant des processions à l'extérieur du monastère : pour les jours des Rogations, une procession allait jusqu'à l'église de Saint-Martin de Truyes ou encore la chapelle Saint-Blaise qui était située au sommet du coteau à l'entrée du faubourg de Truyes au nord du bourg de Cormery[557]. A Cluny, les quatre églises du bourg (Saint-Maïeul, saint-Odilon, Saint-Odon et Sainte-Marie) furent incluses dans les circuits des processions monastiques entre le 11e et le 12e siècle : un fait qui perdura jusqu'au 17e siècle (MEHU 2001 : 228).

---

[556] Informations tirées de la communication réalisée par Mme Vergnolle à l'église Notre-Dame de Fougeray à Cormery lors d'une journée de la Société Française d'Archéologie le dimanche 4 octobre 2015.

[557] « *Cum fuerint prope sacellum S. Blasi*… […] *Itur ad s. martinum de truis, cantanda itereudum aplissiem patet in processionalis*… (BnF, Ms Lat. 9487, f° 86v et f° 87).

La localisation de l'église à l'écart du bourg : un témoignage d'ancienneté ?

La localisation de l'église paroissiale à 300 m du bourg peut paraître étonnante au premier abord car les pôles ecclésiaux étaient habituellement disposés au centre du dispositif social durant le Moyen Âge central ; mais cela n'aboutissait pas toujours à la création d'un habitat autour de l'église[558]. A Marmoutier, l'église Saint-Nicolas et son cimetière (consacré par le pape Urbain II en 1096) situés en bord de Loire pourraient constituer une fondation avortée car cette église n'atteignit jamais le statut paroissial et resta sous la dépendance du monastère jusqu'à sa destruction au début du 18e siècle (LORANS 2014a : 334-336). A Cormery, la polarisation de l'habitat s'est développée au sud et à l'est de l'abbaye mais pas au nord-ouest car l'espace habitable en limite du coteau était intégré à l'abbaye. A Villeloin, l'église paroissiale était également éloignée d'environ 200 m de l'entrée monastère vers l'est alors qu'à Beaulieu-lès-Loches – fondée au 11e siècle par Foulques Nerra – l'église paroissiale Saint-Laurent fut édifiée à quelques mètres de l'église abbatiale mais le cas est particulier car deux autres églises paroissiales existaient dans l'enceinte. Elisabeth Lorans a montré qu'il y avait souvent une certaine distance entre l'église et l'habitat dans le Lochois et que la disposition de l'église en périphérie était souvent associée à des habitats dépourvus d'un enclos ecclésial (LORANS 1996 : 206).

A Cormery, l'existence d'un édifice de culte antérieur au bâtiment actuel du 12e siècle n'est pas matériellement attestée mais l'absence d'église paroissiale paraît inconcevable au 11e siècle, à une période où l'on construit et reconstruit largement les églises (LAUWERS 2013 : 322), et même avant. Reste à déterminer si Notre-Dame de Fougeray a bien été reconstruite à l'emplacement d'un édifice plus ancien.

8.3.3 Le cimetière paroissial et la croix hosannière

Le cimetière paroissial

Sur le plan de Cormery du 18e siècle, l'enclos ecclésial est bien visible et s'étend de l'église jusqu'à l'ancien chemin de Courcay au sud en englobant la croix hosannière (Ill. 0.9). Sur le cadastre ancien, cet enclos est divisé en deux parties : la parcelle nord appelée le « Grand Cimetière » est dépourvue de croix et ne fait donc plus partie du cimetière, cantonné au sud (Ill. 0.1). Plus tard, une route fut aménagée au sud de l'église et le cimetière fut élargi jusqu'à la route vers 1872 ; l'emprise de ce cimetière n'a pas évolué au nord et au sud depuis

[558] « Si le rapprochement des lieux de culte, des sépultures et du domicile des fidèles n'a pas nécessairement entraîné la formation d'un habitat autour des églises, ni l'abandon systématique des sites éloignés des ensembles cultuels et funéraires, ces derniers n'en ont pas moins « polarisé » la vie sociale » (LAUWERS 2013 : 321).

ce temps. Une mention du 19e siècle évoque un « vieux cimetière » qui pourrait témoigner d'une aire funéraire différente, plus proche du bourg et distincte du Grand Cimetière, mais il faudrait trouver d'autres mentions pour vérifier qu'il ne s'agit pas du même cimetière[559].

En 2010, un sauvetage urgent a été mené par des archéologues de l'Inrap dans une parcelle adjacente au cimetière actuel, au sud-est, qui n'avait pas de vocation funéraire au 18e siècle (Ill. 8.18). Durant cette opération, trente-six sépultures orientées ont été identifiées dont au moins 18 adultes et 7 adolescents. La diagnose sexuelle n'a permis d'identifier qu'un seul sujet de sexe masculin. La découverte d'un vase à encens du 13e siècle constitue l'élément de datation le plus précis. Un tesson découvert dans le comblement d'une sépulture et l'identification de loges céphaliques renvoient, eux, à des dations du 10e-11e siècle. Le faible nombre de recoupements suggère une période d'inhumation assez courte, de l'ordre de quelques siècles (DETANTE et BLANCHARD 2010). L'hypothèse d'une grande aire funéraire qui se serait rétractée au nord à partir du 13e siècle a été suggérée par Philippe Blanchard dans ce rapport ; en l'état actuel des connaissances, il s'agit du scénario le plus probable. A Rigny-Ussé, deux phases de rétraction de l'espace funéraire ont pu être observées : la première au 10e-11e siècle où les inhumations furent regroupées autour de l'église ; la seconde au 11e-13e siècle où des bâtiments furent construits dans une zone désaffectée du cimetière (ZADORA-RIO *et al.* 2001 : 233-235). Mais ce n'est qu'à partir du 16e siècle que la clôture séparant l'habitat et l'aire funéraire fut fermement établie (ZADORA-RIO 2000 : 213), ce qui pourrait également être le cas de Cormery.

La croix hosannière du cimetière

La croix hosannière du cimetière de Cormery a été interprétée par le passé comme une lanterne des morts puisque c'est ainsi qu'elle fut classée comme monument historique en 1920 ; en réalité, rien ne permet d'associer la structure de Cormery aux lanternes des cimetières du Limousin et de Poitou-Charentes[560]. A la suite de l'analyse développée sur le cimetière paroissial, nous devons conclure que la croix hosannière de Cormery était située au centre du cimetière qui se développait plus au sud à l'époque médiévale. Cet édicule funéraire est constitué d'un tertre circulaire en gradins au centre duquel est disposée une colonne à fûts qui est tronquée mais mesure encore plus de 7 m de haut (Ill. 8.20). Une croix devait

[559] « La foire aux chevaux et aux ânes auront lieu comme d'usage ; savoir celle aux chevaux sur le vieu cimetiere et celle aux anes […] derriere le cellier du Sr Etienne Brethon cordonnier » (A.D.I.L, 2O 083, 11 Champs de Foire, art. 6).

[560] Aucune structure ne permet d'accéder en haut de la colonne et aucun système d'éclairage n'existe (TREFFORT 2001).

surmonter cette colonne comme le montre le plan de Cormery du début du 18e siècle (Ill. 0.2). Une plaque de pierre supportée d'un côté par une double colonnette pourrait constituer un autel ou une pierre d'attente des morts. Les griffes sculptées dans les angles des bases de cette colonnette sont représentatives du 12e siècle (TIMBERT 2003 : 96-97), une datation qui est traditionnellement associée à ce monument. L'existence de cette croix pourrait être liée aux fêtes des morts (Rameaux et Toussaint) durant lesquelles des gerbes étaient accrochées à ces croix au 19e siècle. L'édification de l'église paroissiale Notre-Dame de Fougeray et de la croix hosannière témoignent d'une monumentalisation de l'espace ecclésial et funéraire au cours du 12e siècle.

8.4 Le bourg monastique

Au 19e siècle, le bourg de Cormery s'étendait à l'ouest, au sud et au sud-est du monastère, en majeure partie à l'intérieur de l'ancienne enceinte (Ill. 0.1). A l'ouest, se dressaient quelques bâtiments qui formaient le faubourg du Crotet dont la route rejoignait un lieu-dit appelé « le Sanitas ». Cet indice toponymique pourrait indiquer la présence d'une ancienne maladrerie. Au sud, le faubourg Saint-Pierre était plus important ; il s'étendait le long du chemin vers le nord, parallèlement à la route Tours-Loches. Au sud-ouest, la place du mail s'étendait le long de la grande rue jusqu'au cimetière et à l'église. Cette allée plantée d'arbres constituait le lieu de promenade de Cormery dont la pratique est largement répandue dans les villes de province depuis le 18e siècle (DAUTRESME 2001 : § 2). Au nord de l'abbaye s'étendait le faubourg de Truyes qui occupait une partie des îles sur l'Indre après le pont.

8.4.1 Le bourg monastique dans les sources écrites

La mention la plus ancienne d'un bourg à proximité de l'abbaye remonte au début du 12e siècle. Un acte du cartulaire de Cormery de 1123 décrit un conflit entre l'abbaye dirigée par Mainard et le chevalier Gédeon à propos de coutumes à payer aux moines (un cens et du vin) sur des maisons qu'il possédait devant le monastère[561]. Dans ce document, le bourg est mentionné à plusieurs reprises et localisé à proximité du monastère[562]. Au début du 12e siècle, il était donc bien développé autour de l'abbaye, probablement au sud, et faisait l'objet d'un cens monastique. Par la suite, le bourg est mentionné à plusieurs reprises, notamment en 1180

[561] « *Notum sit omnibus sancti Pauli apostoli fidelibus, tam futuris quam etiam praesentibus ; quod temporibus domini Maynardi abbatis Cormaricensis, fuit non parva contentio inter ipsum abbatem et monachos ejus, et inter quemdam militem Gedeonem nomine, et filios ejus, pro quibusdam satis notis consuetudinibus domorum Burgi, quas exigebant monachi a domibus etiam Gedeonis illius, secundum morem suum, quas contendebat ipse miles minime exsolvere, praeter consuetudinem vini et censum* » (*Cormery*, n° 57).
[562] « *Erant autem ipsae domus duae, ante monasterium scilicet sitae* » (*Cormery*, n° 57).

dans une bulle d'Alexandre III confirmant les possessions du monastère[563]. En 1238, Philippe Gion est décrit comme un bourgeois de Cormery[564] et trois années plus tard, un autre acte mentionne les bourgeois de Cormery au pluriel, ce qui signifie que les habitants formaient bien une communauté propre à cette époque[565]. Nous n'avons pas retrouvé de mention d'un maire dirigeant la communauté parmi les actes du cartulaire de Cormery mais le bourg voisin de Veigné en avait un à sa tête au début du 13e siècle[566]. En Touraine, la création de bourgs à côté des monastères remonte au 11e siècle, à l'exception de Saint-Martin de Tours qui polarisa un habitat proche dès le haut Moyen Âge. Un bourg existait à côté de l'abbaye de Beaulieu-lès-Loches – fondée par Foulques Nerra au début du 11e siècle – avant 1040 (OTTAWAY 1990 : 45). A Marmoutier, les bourgs de Sainte-Radegonde et Saint-Symphorien étaient alignés au pied du coteau à l'est de l'abbaye, ils sont tous les deux mentionnés vers le milieu du 11e siècle[567]. Le bourg de Saint-Julien de Tours est attesté en 1080 mais il apparut probablement au milieu du siècle (LORANS 1980 : 66). A la fin du 11e siècle, c'est une donation de seigneurs de Nouâtre qui permit de fonder un bourg à proximité de l'abbaye (LORANS 1990 : 443). Quant à Villeloin, le bourg monastique n'est évoqué qu'en 1156 dans une confirmation de biens mais les sources antérieures au 13e siècle sont très mal conservées pour cette abbaye (LORANS 1990 : 452).

En 844, les droits de foire et de marché accordés à l'abbaye de Cormery ne mentionnent pas l'existence d'un habitat à proximité de l'abbaye[568]. Au début du 12e siècle, le bourg monastique et les coutumes qui y sont associées semblent déjà bien établis. On peut supposer que la polarisation de l'habitat autour de l'abbaye est antérieure à cette date et que le premier développement du bourg aurait eu lieu au cours du 11e siècle, ce qui semble plus en accord avec le rythme de fondation des autres bourgs monastiques de Touraine.

---

563 « […] *locum ipsum, in quo praesatum monasterium situm est, cum adjacenti burgo, et omnibus aliis pertinentiis suis ; ecclesiam Sanctae Mariae, cum omnibus decimis et aliis pertinentiis suis* […] » (*Cormery*, n° 68).

564 « *Noverint universi quod constituti in praesentia nostra : Philippus Gion, burgensis Cormaricensis, et Plesentia uxor sua, recognoverunt se tertiam partem terrarum et vinearum suarum…* » (*Cormery*, n° 78).

565 « *Noverint universi quod cum quaestio verteretur inter religiosos viros Gaufredum abbatem, et conventum Cormeriacenum ex una parte, et burgenses de Cormeriaco, et jure debito pro minagio ; tandem dicti abbas et conventus, et dicti burgenses compromiserunt in viros religiosos* […] » (*Cormery*, n° 90).

566 (An. 1296 et 1334) « *Noveritis quod cum frater Gauffredus, tunc temporis, nostri de Veigneyo prioratus prior, sexaginta libras turonenses precio a Johanne, majore de Veigneyo, majoriam de Veigneyo cum omnibus pertinentiis et rebus quas idem Johannes perceperat tempore retroacto* […] » (*Cormery*, n° 120).

567 Le bourg de Sainte-Radegonde est mentionné pour la première fois entre 1032 et 1064 et celui de Saint-Symphorien en 1064 (ZADORA-RIO et GAUTHIEZ 2003 : 303).

568 « *Insuper etiam petiit majestatem pietatis nostrae ut in omni hebdomada absolute mercatum juxta idem monasterium possit haberi, et aliud mercatum annuale in festivitate Conversionis beati Pauli* […] » (*Cormery*, n° 16).

8.4.2 L'enceinte du bourg

L'enceinte de Cormery marquait encore fortement la topographie du bourg au 19e siècle durant lequel le développement de l'habitat s'est focalisé sur les propriétés de l'ancienne abbaye dans le cloître et dans l'ancien enclos abbatial vers l'est (Ill. 8.21). De nombreux tronçons de cette enceinte sont encore visibles aujourd'hui ainsi qu'au moins trois des quatre tours représentées sur le cadastre ancien, après vérification sur le terrain. L'enceinte s'étirait sur une longueur de près de 500 m autour de l'agglomération et se développait à l'ouest et au sud en prenant appui sur l'enceinte monastique. Il ne reste plus rien du tronçon septentrional qui devait occuper une étroite bande de 50 m le long de la rive de l'Indre jusqu'à l'entrée du pont qui apparaît munie d'une porte fortifiée sur la vue de Gaignière (Ill. 0.8). La construction du nouveau pont de Cormery à la fin du 18e siècle engendra probablement le réaménagement des berges. Seule la tour située dans l'angle nord-ouest est encore en élévation aujourd'hui (Ill. 8.22.a et b) ; le bâtiment qui la jouxte à l'est a été construit à postériori. Deux techniques furent utilisées pour la construction de la tour, témoignant surement de l'existence de phases de chantier espacées dans le temps : on distingue un appareillage en moellons sur près de trois mètres de hauteur puis quatre assises de moyen appareil en calcaire vacuolé et de nouveau un appareillage en moellons sur la partie supérieure. Une ouverture en fente est visible sur le côté nord du sommet de la tour dont la hauteur a été réduite. Au sud le mur gouttereau en moellons d'une habitation joignant la tour constitue bien un tronçon de la courtine d'après le chainage des maçonneries en partie haute. Le mur oriental de cette enceinte se développait vers le sud sur 150 m jusqu'à la porte disparue du faubourg du Crotet qu'il rejoignait en formant un crochet et jusqu'à la tour fortifiée située un peu plus loin. Contrairement à l'autre tour, ce bâtiment massif est entièrement construit avec un appareillage en moellons, principalement en calcaire et en meulière (Ill. 8.22.c et e). Une ancienne fenêtre constituée de trois pierres formant une fente (une embrasure de tir ?) est encore en place au sud-est, au-dessus d'un passage percé a posteriori au sein des maçonneries (Ill. 8.22.d). A partir de là, l'enceinte bifurque au sud-est en direction du faubourg Saint-Pierre jusqu'à atteindre une troisième tour aux caractéristiques architecturales identiques qui est encore élévation dans le jardin d'un particulier. L'état de conservation de l'enceinte méridionale est difficile à évaluer mais l'orientation des maisons des 19e et 20e siècles étant majoritairement identique au tracé de la fortification, on peut en déduire que les constructions se sont appuyées sur ses murs (Ill. 8.22.f).

Le tracé du mur d'enceinte continuait ensuite vers le nord sur plus de 120 m pour rejoindre l'enceinte monastique et l'ancienne porte de la basse-cour abbatiale. Une quatrième tour équipait cette partie de l'enceinte, au sud de l'entrée orientale du bourg dont le piedroit septentrional du portail est conservé au sein du bâti. Cette tour qui est située au cœur d'un îlot rempli de végétation n'est pas visible depuis les rues adjacentes les plus proches et l'observation des photographies aériennes ne permet pas de déterminer si l'édifice est conservé. La totalité des maçonneries observées a été édifiée avec la même technique de construction, des moellons non assisés en calcaire et meulière, témoignant d'une période de construction assez proche. La reconnaissance des vestiges menée sur le terrain a permis de mettre en exergue la relative bonne conservation de cet ensemble au sein du parcellaire. La fonction défensive de ces courtines et de ces tours apparaît relativement faible, comme la plupart des enceintes villageoises de Touraine (SALAMAGNE 2014).

La datation de cette enceinte est associée à un document de 1443 du cartulaire de Cormery dans lequel la ville demande l'autorisation à Charles VII d'édifier des fortifications, ce qui fut accepté par le souverain en échange de coutumes de surveillance à effectuer au château de Loches[569]. L'année précédente, le roi avait également autorisé la ville d'Azay-le-Rideau à construire des fortifications autour du bourg avec l'obligation d'effectuer en contrepartie « comme au château, guet et garde » (SALAMAGNE 2014). Vingt années plus tard, ces fortifications n'étaient pas encore achevées et c'est l'abbé de Cormery qui fut obligé d'emprunter 115 écus d'or pour terminer leur construction[570].

L'existence d'un mur d'enceinte antérieur au 15e siècle est attestée par un acte de 1271 relatif à un conflit réglé par Philippe le Bel entre les moines de Cormery et le bailli de Tours à propos de maisons construites contre les murs de la ville qu'il voulait faire détruire (LORANS 1996 : 188). Dans ce document, c'est bien du mur du village « *ad muros dictae*

[569] Charles, par la grace de Dieu, roy de France, sçavoir faisons à toutz présens et advenir, nous avoir oyes l'humble supplication des bourgeois, manans et habitans de la ville de Cormery […] lesquelz supplians pour obvier à plusieurs dommaiges et inconvenients de ce que le dict lieu de Cormery n'est pas cloz ne fortifié […] attendu que l'abbé dudict lieu de Cormery, qui est seigneur de ladicte ville, est d'accord que icelle ville soict cloze pour le bien profit desdicts habitans […] donnons et octroyons par ces présentes licence de clorre et faire clorre et fortifier ladicte ville et pont de Cormery de murs, tours, foussés, portes, etc […] et que, nonobstant ladicte fortification, lesdits supplians seront faire, et feront le guet en nostre chastel de Loches, ou ailleurs, ainsi qu'ils ont acoustumé d'ancienneté (*Cormery*, n° 133).

[570] « A toux ceulx qui ces présentes lettres verront, nous Pierre, humble abbé de Cormery […] et receuz en cent vieulx escuz d'or apreciés à icelle somme, pour icelle somme estre par nous convertie et employée en la closture et fortification de nostre ville de Cormery. Pourquoy nous voyans le bien, utilité et profict évident de nostre abbaye en ladicte closture, et le dommaige que icelle abbaye pourroit avoir quant la closture encommencée demeurroit et ne seroict parachevee […] (*Cormery*, n° 138).

villae » qu'il est question et non d'un simple fossé[571]. Toutefois, les vestiges en élévation de l'enceinte villageoise décrite plus haute ne témoignent que d'une seule phase de construction, à l'exception de la tour nord-ouest. Autrement dit, le tracé de cette enceinte du 15e siècle ne semble pas reprendre le tracé d'une enceinte antérieure. A Beaulieu-lès-Loches, l'enceinte en pierre qui subsiste largement remonte au 14e siècle (DALAYEUN et SCHEFFER 2014) ou au 15e siècle (MONTOUX 1960) et reprend peut-être en partie le tracé de fortifications plus anciennes.

L'enceinte villageoise de Cormery entourait les habitations sur une surface de 3 ha, 5 ha en comptant l'emprise du monastère. Cette surface est relativement faible au regard des superficies des enceintes des dix-neuf localités de Touraine qui étaient équipées de fortifications d'après l'inventaire réalisé par Isabelle Audinet dans le cadre de sa thèse (AUDINET 1996) (Figure 13).

Localité	Sup. enceinte1	Sup. enceinte 2	Sup. enceinte 3	Château
CHINON	33,1	9,2		X
SAINTE-MAURE	23,1	2,7		X
PREUILLY-SUR-CLAISE	16,1			X
ILE-BOUCHARD	11,1			*(X)*
BEAULIEU-LES-LOCHES	10,9	1,5		
LIGUEIL	10,2			
LOCHES	9,9	5,6	4,1	X
SONZAY	9,2 ?			
AMBOISE	8,7	6,8		X
CHÂTEAU-RENAULT	8			X
CORMERY	5,4			
MONTBAZON	5,1	3,3		X
AZAY-LE-RIDEAU	5,0	1		X
LANGEAIS	4,4			X
BLÉRÉ	3,9			
SAINT-ÉPAIN	3,8			
MANTHELAN	3 ?			
SAVIGNÉ-SUR-LATHAN	3			
MONTRÉSOR	3			X

Figure 13. Enceintes fortifiées identifiées par l'analyse morphologique, triées par ordre de superficie (en ha). Extrait de ZADORA-RIO, GAUTHIEZ et AUDINET 2003 : 434, figure 1.

Dans un article paru en 2003, elle remarquait avec Elisabeth Zadora-Rio et Bernard Gauthiez que l'ensemble des sites qui présentaient plus d'un tracé d'enceinte étaient dotés d'un château, à l'exception de Beaulieu-lès-Loches (ZADORA-RIO, GAUTHIEZ et AUDINET 2003 : 434). La distinction entre l'enceinte monastique et l'enceinte du bourg réalisée dans ce chapitre nous permet d'ajouter le cas de Cormery à ces exceptions, en dépit de la moindre superficie de son enceinte (celle de Beaulieu-lès-Loches atteint presque 11 ha)

[571] « *Item quod volebat facere dirui domos appodiatas ad muros dictae villae, vel recipere census domorum ipsarum* » (*Cormery*, n° 99).

et de l'absence de traces de planifications urbaines qui ne sont attestées en Touraine qu'à Beaulieu-lès-Loches. Le développement des bourgs monastiques de l'ancien diocèse de Tours n'apparaît en rien comparable à celui d'autres abbayes comme celles de Lagrasse ou de Caunes-Minervois dans l'Aude (BAUDREU et POUSTHOMIS-DALLE 2010, FOLTRAN 2016): une absence d'investissement qui reste difficile à expliquer (ZADORA-RIO, GAUTHIEZ et AUDINET 2003).

Conclusion

L'analyse du territoire de Cormery a permis d'identifier d'importants aménagements en lien avec le développement du monastère. L'Indre fut en partie détournée vers le sud pour alimenter plusieurs moulins et des activités de tanneries à l'entrée de l'abbaye mais également pour abriter une réserve à poissons ou encore évacuer les rejets des latrines qui étaient situées sur la rivière. En revanche, le système d'alimentation en eau de l'abbaye n'apparaît reposer que sur des puits qui parsèment le site en grand nombre. L'occupation monastique a polarisé un habitat à l'est et au sud du monastère au moins dès le 11^{e}-12^{e} siècle. Ce bourg monastique était clos de murs dès le 13^{e} siècle mais les vestiges de l'enceinte actuelle, formée par une courtine et quatre tours, remontent seulement au 15^{e} siècle. A la même période, le monastère réaménagea également ses fortifications et construisit une large tour contre le transept de l'église abbatiale, à distance de l'enceinte monastique.

Le pôle ecclésial du bourg était quant à lui situé en dehors de l'enceinte, à plus de 200 m à l'est, avec une aire funéraire qui se développait largement au sud à l'époque médiévale contrairement à son état actuel. La construction de l'église paroissiale Notre-Dame de Fougeray au 12^{e} siècle reste entourée de nombreuses questions : s'agit-il de la reconstruction d'un édifice de culte antérieur ? La mise en œuvre de fouilles archéologiques à proximité du bâtiment, dans un avenir proche ou lointain, amènera nécessairement des éléments de réponse. Les caractéristiques architecturales exceptionnelles du bâtiment suggèrent une multiplicité de fonctions pour cet édifice qui jouait probablement un rôle dans les parcours des processions monastiques, de même que la grande croix hosannière du cimetière qui fut construite à la même période.

Conclusion de la troisième partie

La troisième partie de ce travail de thèse s'est attachée à analyser les éléments constitutifs de l'espace monastique à partir des bâtiments claustraux organisés autour de l'église jusqu'aux éléments situés en périphérie de l'enceinte monastique. La morphologie du carré claustral apparaît fixée dès les 11e-12e siècles d'après les éléments matériels retrouvés en fouille dans la galerie sud et l'édification du bâtiment abritant les celliers dans l'aile nord. Les 13e-14e siècles furent des périodes de grands réaménagements concernant le réfectoire et les cuisines dans l'aile ouest et la salle capitulaire dans l'aile opposée : les éléments sculptés encore en élévation témoignent de l'ampleur et de la richesse de ces reconstructions. Au cours du 15e siècle, les galeries du cloître furent entièrement remontées probablement après les dommages causés par les conflits liés à la guerre de Cent Ans. A cette période, les dignitaires de l'abbaye firent construire des demeures à l'extérieur du cloître ; c'est notamment le cas du logis de l'abbé à l'est de l'église et des logis du sacriste et de l'aumônier à l'entrée sud-ouest du monastère, qui sont toujours en élévation. L'espace situé à l'est du cloître devait abriter plusieurs bâtiments monastiques dont l'infirmerie avant d'être progressivement transformé en jardin à l'époque moderne. La recherche d'éventuels espaces d'accueil destinés aux riches et aux pauvres à l'époque médiévale n'a permis d'établir aucune certitude ; l'existence d'une aumônerie est supposée en raison de la présence du logis du dignitaire à l'entrée du monastère mais aucun élément ne permet de localiser une hôtellerie à proximité de l'enceinte monastique.

La limite matérielle entre le monastère et le bourg est attestée dès le 12e siècle par une enceinte ; la construction des différents niveaux d'enceintes et de douves s'est probablement étalée dans le temps jusqu'au 15e siècle où fut élevée la tour Saint-Jean contre le transept de l'église. A la même époque, le bourg de Cormery fut doté de sa propre enceinte qui nécessita également la participation financière des moines. La présence d'un habitat à proximité du monastère a abouti au développement d'aires fonctionnelles partagées comme les moulins et les tanneries sur l'île du pont, les fours à l'entrée nord-ouest du monastère ou encore les droits de pêches de l'Indre devant l'abbaye qui firent l'objet de nombreux procès à l'époque moderne. La localisation de l'église Notre-Dame et du cimetière paroissial à l'écart du monastère et du bourg à l'est est attestée dès le 12e siècle par la datation du bâtiment

cultuel et de la croix hosannière mais cette disposition était sûrement beaucoup plus ancienne. On insistera en guise de conclusion sur l'importance de la vigne plantée autour de l'église au nord et à l'est, au sein d'un espace clos de plus de 5 ha qui appartenait déjà en partie à l'abbaye à l'époque médiévale et qui était accessible aux moines par un chemin séparé du bourg au niveau du coteau.

Conclusion générale

Lorsque nous avons engagé ce travail de thèse à l'automne 2014, la problématique de recherche concernait l'évolution sur la longue durée de l'organisation spatiale et de l'architecture des neufs abbayes bénédictines fondées en Touraine entre le 6e et le 12e siècle parmi lesquelles Cormery devait constituer l'élément principal de l'analyse. A l'heure du bilan, avons-nous scrupuleusement respecté le plan de départ ? La réponse à cette question est sans doute négative, tant la place prise par l'abbaye de Cormery dans ce travail est devenue prépondérante au fil du temps. Mais nous avons ainsi pu interroger des thématiques bien plus variées que celles qu'on attendrait d'une approche purement monographique, en alternant notamment les cadres d'étude spatio-temporels. En première partie, l'étude des dynamiques liées à la fondation du monastère de Cormery au haut Moyen Âge a exigé de multiplier les niveaux d'analyse, du site monastique même à l'échelle de la vallée de l'Indre ou de l'ancien diocèse de Tours. Le cadre de recherche de la deuxième partie s'est inversement cantonné à une emprise beaucoup plus réduite, celle de l'église abbatiale, mais cette étude architecturale a été axée sur le temps long, des 8e-10e siècles jusqu'à la destruction partielle de l'édifice à la fin du 18e siècle. Dans la dernière partie de ce travail, les différents éléments fonctionnels composant le monastère ou en lien avec lui ont été analysés de manière progressive à partir du cloître jusqu'aux espaces périphériques situés au-delà de l'enceinte monastique et, de manière systématique, une comparaison de cette organisation a été menée avec les autres monastères bénédictins de Touraine.

Certaines questions, comme le rôle de la rivière dans le processus de fondation monastique, ne devait concerner qu'une petite sous-partie et non un chapitre entier mais cette problématique s'est finalement révélée beaucoup plus dense que prévue. La navigabilité de l'Indre au haut Moyen Âge n'a pas été prouvée dans le cadre de ce travail mais les arguments qui excluaient cette possibilité ne semblent plus valables aujourd'hui. En parallèle, la localisation de moulins à Esvres, Avon et Truyes a permis d'identifier un type de moulin spécifique à la vallée de l'Indre – une retenue d'eau alimentée par une source karstique – dont la mise en place remonterait de manière hypothétique au haut Moyen Âge voire à l'Antiquité tardive. L'extension de ces problématiques consisterait à élargir l'emprise de l'étude à d'autres parties de la vallée de l'Indre en Touraine pour tenter d'identifier des moulins de

structure similaire. A propos à la navigabilité de la rivière Indre, il serait intéressant de sortir du cadre territorial de l'ancien diocèse de Tours et d'explorer ces problématiques en amont de Cormery à partir des cas de Buzançais ou de l'abbaye de Deols par exemple.

D'un point de vue topographique, la présence d'une rivière fut en tout cas un critère déterminant dans l'implantation des communautés monastiques bénédictines de Touraine qui restèrent circonscrites au sud de la Loire jusqu'au 12e siècle. L'analyse menée sur l'espace périphérique de l'abbaye dans le dernier chapitre a d'ailleurs montré l'importance de l'aménagement du milieu hydraulique environnant Cormery avec le détournement d'un bras de l'Indre en bordure du monastère au nord et le creusement d'un canal de dérivation à l'est.

Les abords du monastère étaient marqués par la présence d'un habitat développé au sud qui induisit la construction de plusieurs enceintes, monastique et villageoise, dès le 12e siècle et jusqu'au 15e siècle où d'importants aménagements d'ordre militaire furent entrepris. L'église paroissiale Notre-Dame construite au 12e siècle et le cimetière qui se développait au sud étaient situés à l'écart du pôle formé par l'abbaye et le bourg, un éloignement qui n'a pas encore trouvé d'explication satisfaisante. Des phénomènes antérieurs ou contemporains à l'installation des moines comme la présence d'une église funéraire ou d'une nécropole pourraient expliquer cette polarisation différenciée. Cette topographie spécifique était en tout cas mise à profit par les moines lors des processions monastiques qui devaient conduire jusqu'à la croix hosannière du 12e siècle dans le cimetière paroissial ou encore jusqu'à la chapelle Saint-Blaise au sommet du coteau du faubourg de Truyes. L'existence d'un grand clos de vigne appartenant à l'abbaye autour de l'église paroissiale témoigne du degré de mise en valeur de l'espace environnant par les moines tout comme la présence à proximité du pont de Cormery de moulins à farine et à foulon et d'aires de tanneries qui bénéficiaient également aux habitants du bourg.

Le développement d'un habitat à proximité de l'abbaye a probablement commencé au haut Moyen Âge à la suite de l'obtention par le monastère, dès le milieu du 9e siècle, du droit d'organiser un marché hebdomadaire ainsi qu'une foire annuelle qui existait toujours au 19e siècle. A l'époque carolingienne, Cormery fut rapidement intégré dans le réseau d'échanges de Saint-Martin de Tours avec l'obtention d'entrepôts de stockage près du port de Candes-Saint-Martin. Le monastère n'apparaît pas marqué de manière négative par les incursions vikings, c'est au contraire une phase où ses possessions foncières s'agrandirent de plusieurs domaines sous la domination de la parentèle de l'abbé Audacher et qui aboutit

notamment à la fondation d'une nouvelle celle monastique à Villeloin, en amont de Cormery, sur l'Indrois. La propre fondation du monastère de Cormery par Saint-Martin de Tours pourrait être en partie liée à une fonction d'accueil de l'établissement monastique qui était situé sur la voie du pèlerinage martinien et avait la charge d'un hôpital pour les pauvres au 9e siècle.

Les investigations archéologiques menées dans l'emprise du cloître ont révélé la présence d'une occupation antérieure à l'arrivée des moines à la fin du 8e siècle, mettant en exergue un phénomène de réoccupation également observable sur des sites fouillés comme Saint-Martin de Tours, Marmoutier ou Saint-Julien. C'est peut-être l'existence de structures antérieures qui a conditionné le développement des bâtiments monastiques au nord de l'église, des monastères de Saint-Julien de Tours (6e siècle), Cormery (791) et Villeloin (850) contrairement aux fondations bénédictines des 11e-12e siècles : Preuilly (1001), Beaumont-lès-Tours (1002), Beaulieu-lès-Loches (1007), Noyers (1031), Seuilly (1095) et Turpenay (1127). Il serait donc intéressant de travailler sur les contextes d'implantation de ces fondations aristocratiques qui sont très mal évalués. Contrairement aux monastères du haut Moyen Âge, les fondateurs des 11e-12e siècles ont peut-être préféré des espaces vides de toute occupation pour inscrire leur marque dans le paysage de manière monumentale. Dans un tel contexte, l'installation du microcosme monastique ne souffre d'aucune contrainte spatiale et peut librement développer un schéma institué. A l'inverse des fondations plus précoces pour lesquelles l'ordonnance des bâtiments monastiques s'est construite de manière plus progressive en incluant des éléments matériels ou des habitudes de vie plus anciennes.

L'étude de l'organisation monastique de Cormery a d'ailleurs révélé l'existence d'une topographie particulière des celliers qui étaient situés au 12e siècle dans l'aile nord du cloître, où l'on trouve habituellement le réfectoire ; cette disposition pourrait s'expliquer par la proximité avec la rivière au nord et l'importance de la production viticole au sein même du monastère en lien avec le grand clos de vignes qui était situé autour de l'église paroissiale. L'étude diachronique de l'organisation monastique a permis d'identifier la présence de plusieurs bâtiments disparus à l'est du cloître, au sein du jardin des moines du 17e siècle, incluant le logis de l'abbé et l'infirmerie médiévale ; en revanche, la localisation d'éventuels espaces d'accueil, en particulier d'une hôtellerie, reste plus délicate tout comme la définition d'un espace funéraire spécifiquement dédié aux moines intra-muros, à l'exception du préau du cloître qui reste mal évalué d'un point de vue funéraire. La reconstruction de certains bâtiments – qui incluaient de nombreux éléments sculptés et des enduits peints – comme le

réfectoire et la porterie, la salle capitulaire ou encore des parties orientales de l'église abbatiale au cours des 13e-14e siècles témoigne de la richesse de l'abbaye à cette période, avant les épisodes de la guerre de Cent Ans auxquels on doit apparemment imputer le réaménagement partiel des galeries du cloître.

Le chevet à trois chapelles échelonnées de l'église abbatiale fut probablement reconstruit vers la fin du 13e siècle, si l'on en croit les vestiges de la seule chapelle en élévation au nord, mais ce plan reflète probablement un héritage plus ancien, ce qui pourra être confirmé par la poursuite des investigations archéologiques aux abords et dans l'emprise de l'église. Notre compréhension de l'église du haut Moyen Âge ne pourra que s'améliorer avec le temps, étant donné que seuls des vestiges appartenant au massif occidental ont pu être identifiés. L'enjeu est prometteur car il pourrait apporter de nouveaux éléments de réflexion aux problématiques liées à la définition de l'architecture conciliaire représentée par le plan de Kornelimünster, d'autant plus que la celle de Cormery accueillit des moines réformés par Benoît d'Aniane dès la fin du 8e siècle et que la reconstruction de l'église est mentionnée vers 830, peu de temps après le concile de 816-817.

Enfin l'étude architecturale menée sur la tour Saint-Paul, qui s'appuie en grande partie sur les travaux d'Eliane Vergnolle et de Charles Lelong, a renforcé la définition d'une vocation liturgique attribuée à la tour-porche lors des fêtes de Pâques et des Rameaux et a permis d'identifier plusieurs phases de transformation liées à la circulation au premier niveau et aux accès à l'église. Les techniques de construction en moyen appareil de cette tour emblématique de Cormery renvoient à l'architecture ostentatoire de l'aristocratie mais son décor sculpté illustre avant toute chose la célébration monastique de la Jérusalem Céleste.

Sources

1. Sources manuscrites

Archives nationales

Titres domaniaux

Q/1/388

Bibliothèque nationale

Manuscrits latins

- 13901 : *Historia Cormaricensis*, Dom Y. Gaigneron, 1666.
- 12265 : *Historiae Incliti Monasterii Sancti Pauli Cormaricensis Compendiu*m destiné au *Monasticon Benedictinum*, Dom Gérard, *n.d.*
- 9487 : *Ordre des offices pour l'abbaye de Cormery*, par Thomas le Breton, 1551.

Médiathèque du Patrimoine

- 0081/037/0040

Archives départementales d'Indre-et-Loire

Série H

Abbaye de Cormery

- H 77 (1550-1747)
- H 79 (1702-1788)
- H 81 (1684-1733)
- H 85 (1745-1790)
- H 88 (1482-1748)

Abbaye de Saint-Julien de Tours

- H 506 (XVIII^{e} siècle)

Prieuré de Vontes

- H 747 (1454-1792).

Série 2O

- 2O 083

Série Q

- 1Q 174
- 1Q 305
- 1Q 472

Archives départementales du Maine-et-Loire

Série H

Saint-Florent de Saumur

- H 1838

Secrétariat des Amis d'Alcuin - Abbaye de Cormery

- *Notes sur le Manuscrit BnF Lat. 12665*, notes manuscrites d'Annick Chupin, non daté.

2. Sources imprimées

Sources narratives

- *Acta Sanctorum*, éd. Mabillon, Paris, 1668-1701, *saec.* VI-2.

- *Annales Mettenses Priores*, éd. Von Simson, M.G.H. S.R.M., Hanovre et Leipzig, 1905.

- *Benoit d'Aniane*
Vie de Benoit d'Aniane, éd. Vogüe (A.), Abbaye de Bellefontaine, 2001.

- *Continuation de Frédégaire*, éd. Krusch (B.), M.G.H. S.R.M., II, Hanovre, 1888.

- *Coutumier de Fleury*
L'abbaye de Fleury en l'an Mil, éd. R. H. Bautier et G. Labory, Paris, CNRS éditions, 2004.

- *Chroniques des comtes d'Anjou et des seigneurs d'Amboise*, éd. Halphen (L.) et Poupardin (R.), Paris, 1913.

- *Chroniques de Touraine*
Recueil des chroniques de Touraine, éd. Salmon (A.), Tours, 1854.

- *Gloriae Confessorum* (GC)
Grégoire de Tours*, Liber in gloria confessorum, in : Miracula et opera minora*, éd. B. Krusch, MGH, SRM, I, 2, 1885, rééd.1969.

- *Historia* (H)
Grégoire de Tours*, Historiarum libri decem,* éd. B. Krusch et W. Levison, M.G.H, S.R.M, I, 1, 1937-1951, Hanovre, rééd. 1962.

- *Papsturkunden in Frankreich, 5 Touraine, Anjou, Maine und Bretagne*, éd. Ramackers (J.), Göttingen, 1956.

- *Saint-Maixent*
La Chronique de Saint-Maixent 751-1140, éd. Verdon (J.), Paris, les Belles Lettres, 1979.

- *Sancta et metropolitana ecclesia turonensis*
Mann, (J.) *Sancta et metropolitana ecclesia turonensis*, Tours, 1667.

- *Vita Alcuini*, MGH SS ; XV-1, p. 182-197.

- *Vita Benedicti abbatis Anianensis et Indensis auctore Ardone*, MGH. SS ; XV-1, p. 198-220.

- *Vitae Patrum* (VP)
Grégoire de Tours*, Liber Vitae Patrum, in : Miracula et opera minora*, éd. B. Krusch, MGH, SRM, I, 2, 1885, rééd.1969.

- *Virtutibus sancti Juliani* (VSJ)
Grégoire de Tours*, Liber de passione et virtutibus sancti Juliani martyris, in : Miracula et opera minora*, éd. B. Krusch, MGH, SRM, I, 2, 1885, rééd.1969.

Sources diplomatiques et liturgiques

- *Alcuin. Epistolae*
Alcuini sive Albini Epistolae, Epistolae Karolini aevi (II), éd. E. Dummler, M.G.H., 1895.

- *Capitulare de villis vel curtis imperialibus*, éd. Pertz (G. H.), M.G.H., 1835.

- *Charles le Chauve*
Recueil des actes de Charles II le Chauve, éd. Tessier (G.) et Bautier (R.), Paris, 1943, 3 vol.

- *Concilia aevi Karolini*, éd. Albert Werminghoff, Hannover: Hahnsche Buchandlung, tome 2, 1979.

- *Concilium Turonense*, éd. A. Werminghoff, Conc. 2, 1, M.G.H., 1906.

- *Cormery*
Cartulaire de Cormery, précédé de l'histoire de l'abbaye et de la ville de Cormery, éd. Bourassé (J.-J), Tours, 1861 (Mémoires de la Société archéologique de Touraine, série in-8^{e}, 12).

- *Corpus consuetudinum monasticarum*, éd. Hallinger (K.), Siegburg, 1963, tome 1.

- *Diplomata Karolinorum, I, Diplômes de Pépin, Carloman et Charlemagne*, éd. Mühlbacher (E.), M.G.H, Berlin, 1906 (rééd. 1956).

- *Documents Saint-Martin*
Documents comptables de Saint-Martin de Tours à l'époque mérovingienne, éd. Gasnault (P.), Paris, 1975.

- *Dom Bouquet*
Recueil des historiens des Gaules et de la France, éd. Deslisle, t. 6, Poitiers, 1870.

- *Dom Housseau*
Catalogue analytique des diplômes, chartes et actes relatifs à l'histoire de Touraine contenus dans la collection de Dom Housseau, Mabill (E.), Mémoires de la Société archéologique de Touraine, 14, 1863.

- *Epistolae Carolo Magno*
Epistolae variorum Carolo Magno regnante scriptae, Epistolae Karolini aevi (II), éd. E. Dummler, M.G.H., 1895.

- *Fragments de chartes du X^e siècle provenant de l'abbaye de Saint-Julien de Tours*, éd. Grandmaison (C. de), Paris, 1886.

- *La Grasse*
Recueil des chartes de l'abbaye de La Grasse. Tome 1 : 779-1119, éd. Magnou-Nortier (E.), Paris, 1996.

- *Liber pontificalis*, éd. Abbé Duchesne, Paris, 1886.

- *Louis II le Bègue, Louis III et Carloman II*
Recueil des actes de Louis II le Bègue, Louis III et Carloman II, rois de France (877-844), éd. Grat (F.), Paris, 1978.

- *Louis IV*
Recueil des actes de Louis IV, roi de France (936-954), éd. Lauer (P.), Paris, 1914.

- *Loup de Ferrières – Correspondance*, éd. Levillain (E.), Paris, les Belles Lettres, 1964, 2 vol.

- *Lupi abbatis Ferrariens epistolae*, Epistolae Karolini aevi (IV), M.G.H., Berlin, 1925.

- *Notices sur les chartes originales relatives à la Touraine antérieures à l'an Mil*, Delaville Le Roulx (J.), Tours, 1879.

- *Notitia de servitio monasteriorum*, in *Corpus consuetudinum monasticarum*, éd. Hallinger (K.), Siegburg, 1963, tome 1 : 493-499.

- *Noyers*
Cartulaire de Noyers, éd. Chevalier (C.), Tours, 1872 (Mémoires de la Société archéologique de Touraine, série in-8°, 22).

- *Pancarte noire de Saint-Martin de Tours, brûlée en 1793 et restituée d'après les textes imprimés et manuscritsI, éd. Mabille (E.),* Mémoire de la Société archéologique de Touraine, 17, Tours, 1865 : 319-542.

- *Pépin I^er et Pépin II*
Recueil des actes de Pépin I^er et de Pépin II rois d'Aquitaine (814-848), éd. Levillain (L.), Paris, 1926.

- *Polyptichon von Montierender*
Das Polyptichon von Montierender: Kritische Edition und Analyse, (éd.) Droste (C.-D.), Verlag Trierer Historische Forschungen, Trier, 1988.

- *Pouillés de la Province de Tours*, éd. Longnon (A.), Paris, 1903.

- *Règle du Maitre*
La Règle du Maitre, introduction, texte, traduction et notes, (éd.) Vogüé (A. de), Sources chrétiennes, Editions du Cerf, Paris, 1964, 2 vol.

- *Règle de Saint-Benoît*
La règle de Saint-Benoît, éd. Vogüe (A.), Neufville (J.), Collection Sources chrétiennes n° 181-186, Paris, Editions du Cerf, 1971, 6 vol.

- *Saint-Cyprien*
Cartulaire de l'abbaye de Saint-Cyprien de Poitiers (931-1155), éd. Rédet (L. F. X.), Société des archives historiques du Poitou, Poitiers, 1874, 1 vol.

- *Saint-Hugues*
Cartulaire de l'église cathédrale de Grenoble dit Cartulaire de Saint-Hugues, éd. Marion (J.), Paris, 1869.

- *Saint-Julien*
Chartes de Saint-Julien de Tours du XI^e^ au XIV^e^ siècle, éd. Denis (L. J.), Société des archives historiques du Maine, 12, Le Mans, 1912-1913, 2 fasc.

- *Saint-Philibert*
Monuments de l'histoire des abbayes de Saint-Philibert (Noirmoutier, Grandlieu, Tournus), éd. Poupardin (R.), Paris, Alphonse Picard et fils, 1905.

- *Robert I^er^ et Raoul*
Recueil des actes de Robert I^er^ et de Raoul, rois de France (922-936), éd. Bautier (R.-H.) et Dufour (J.), Paris, 1978.

- *Saint-Benoît-sur-Loire*
Recueil des chartes de l'abbaye de Saint-Benoît-sur-Loire, éd. Prou (M.) et Vidier (T.), Paris, Picard, 1907.

- *Saint-Remi de Reims*
Le polyptique et les listes de cens de l'Abbaye de Saint-Remi de Reims (IX^e^-XI^e^ siècles). Edition critique, éd. Devroey (J.-P.), Académie Nationale de Reims, Reims, 1984.

- *Thesaurus anecd.*
Thesaurus novus anecdotorum…prodit…studio et opera…, éd. Martène (E.) et Durand (U.), Lutetiae Parisiorum, 1717, vol. I-V.

- *Unedirte Diplôme III*, éd. Mühlbacher (E.), M.G.H., vol. 7, 1886.

3. Sources iconographiques et planimétriques

Archives nationales

- AN/CP/III Indre-et-Loire 2/1-5 Plan de l'abbaye de Saint-Julien de Tours au 17e siècle.
- AN/CP/III Indre-et-Loire 6/1-2 Plan des bâtiments de l'abbaye et moanastère de Cormery en 1674.
- AN/CP/III Indre-et-Loire 9/1-5 Plan du monastère de Notre-Dame des Noyers au 17e siècle.
- AN/CP/III Indre-et-Loire 10/1 Plan de l'abbaye et monastère de Saint-Sauveur de Villeloin.

Bibliothèque nationale

- Litographie de Langlumé. L'abbaye de Cormery en cours de démolition vers 1824.

Collection numérique : Fonds régional : Centre-Val de Loire

- A 31662 Abbaye de Cormery, dessin de Jean-Baptiste-Joseph Jorand

Département des Estampes, Collection Roger de Gaignières

- Beaulieu-lès-Loches : 2699, 2700, 5337.
- Cormery : 742, 743, 2618, 2625, 2626, 2627, 2628, 2629, 2630, 2694, 3862, 5298.
- Marmoutier : 2711.
- Saint-Julien de Tours : 2608.
- Seuilly : 5327.
- Turpenay : 2572, 2714, 5310.

Monasticon Gallicanum (Ms Latin 11821)

- Abbaye Notre-Dame de Noyers pl. 163.
- Abbaye de Marmoutier pl. 162.
- Abbaye de Saint-Julien de Tours pl. 164.
- Abbaye Saint-Paul de Cormery pl. 162.
- Abbaye de Saint-Pierre de Bourgueil pl. 145.
- Abbaye de Turpenay pl. 165.
- Abbaye de Villeloin pl. 166.

Médiathèque du Patrimoine

- 0081/037/0040 : Photographies de monuments de l'Indre-et-Loire.
- 1996/025/0514 : Communes Indre-et-Loire.

Archives départementales d'Indre-et-Loire

Planches cadastrales

- Cormery : 3P2/083/003 ;
- Esvres : 3P2/104/012 ; 3P2/104/016.
- Courçay : 3P2/085/011.
- Preuilly : 3P2/189/004.
- Truyes : 3P2/263/012 ; 3P2/263/013.
- Villeloin : 3P2/277/007.

Série C

- C 188 Plan de Cormery au 18^{e} siècle.

Série H

Abbaye de Cormery

- H 110 (1716) Plan et enclos du monastère de Cormery.
- H 111 (1736-1769) Plan des bois, du grand pré et de tous les bâtiments de l'abbaye.

Abbaye de Saint-Julien de Tours

- H 550 (1670) Plan et figure de toute l'abbaye de Saint-Julien.

Abbaye de Beaumont-lès-Tours

- H 763 Plan de Beaumont-les-Tours, XVIII^{e} siècle.

Série 2O

- 2O 083 Commune de Cormery. Projet établi pour la foire aux moutons en 1874.

Mairie de Cormery

- Plan d'alignement dressé par Collet en 1863.

Collection particulière (Paris)

- Plate 94 The steeple of a ruined abbey church at Cormery Indre et Loire par R. J. J.
- Plate 95 North east view of the steeple of the ruined abbey church at Cormery par R. J. J.

Bibliographie

ALIX 2013
Alix C. - Les maisons en pan de bois d'Orléans du XIV^e^ au début du XVII^e^ siècle : bilan de treize années de recherche, *in* : Épaud F. (dir.), *La construction en pan de bois : Au Moyen Âge et à la Renaissance*, Renaissance, Presses universitaires François-Rabelais, Tours : 221-270.

AMOURIC 1997
Amouric H. - Moulins domestiques et moulins hydrauliques en Provence de l'Antiquité au XII^e^ siècle, *in* : *La vida medieval als dos vessants d'Andorra : quatrième cours d'archéologie d'Andorre* : 85-104.

ANDRAULT-SCHMITT 2005
Andrault-Schmitt C. - Formes et fonctions des cuisines monastiques médiévales, *in* : Normand E. et Treffort C. (dir.), *A la table des moines charentais. Archéologie de l'alimentation monastique en Charente et en Charente-Maritime au Moyen Âge*, Geste Editions, La Crèche : 72-74.

AUDIN 1983
Audin P. - Le réseau routier de la Touraine antique, *in* : *Caesarodunum, 18*, *Les voies anciennes en Gaule et dans le monde romain occidental*, (Paris, Ecole normale supérieure. 5-6 juin 1982) : 113-156.

AUDIN 2010
Audin P. - Les moulins à eau de Touraine au début du Moyen Âge (IX^e^-XII^e^ siècles), *Mémoire de la Société Archéologique de Touraine*, LXVII : 19-31.

AUDIN 2012
Audin P. - La Touraine autour de l'an mil (950-1050), *Mémoire de la Société Archéologique de Touraine*, LXIX : 151 p.

AUDINET 1996
Audinet I. - *Recherches sur la morphogénèse des agglomérations de Touraine (Antiquité - Moyen Âge)*, Thèse de doctorat, Université de Tours, Tours, 6 volumes.

AUDUBERT 1991
Audubert P. - *L'exploitation hydraulique du bassin de l'Indre d'Avoine à Bridoré à l'époque médiévale*, Mémoire de maîtrise, Université de Tours, 1 vol. dactyl.

AUVRAY 1936
Auvray H. - Communication sur le cellier de l'abbaye de Saint-Julien de Tours, *Bulletin de la Société Archéologique de Touraine*, XXVI : 174-181.

BAILLY-MAITRE, BENOIT 1997
Bailly-Maître M.-C., Benoit P. - Les mines d'argent de la France médiévale, *in* : *Actes des congrès de la Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public*, 28^e^ congrès, Clermont-Ferrand : 17-45.

BANGE 1984
Bange F. - L'*ager* et la *villa* : structures du paysage et du peuplement dans la région mâconnaise à la fin du haut Moyen Âge (IX^e^-XI^e^ siècles), *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, 39 (3) : 529-569.

BARBIER 2005
Barbier J. - Testaments et pratique testamentaire dans le royaume franc (VI^e-VIII^e siècle), *in* : Bougard F., La Rocca C. et Le Jan R. (dir.), *Sauver son âme et se perpétuer : Transmission du patrimoine et mémoire au haut Moyen-Âge*, Collection de l'École française de Rome, Publications de l'École française de Rome, Rome : 7-79.

BARDEL 1991
Bardel A. - L'Abbaye Saint-Gwénolé de Landévennec, *Archéologie médiévale*, 21, 1 : 51-101.

BAUD 2010
Baud A. (dir.) - *Espace ecclésial et liturgique au Moyen Âge, Actes du colloque international « Morphogenèse de l'espace ecclésial au Moyen âge » réuni en novembre 2006 à Nantua, Ain*, Travaux de la Maison de l'Orient méditerranéen n° 53, Lyon, Maison de l'Orient et de la Méditerranée Jean Pouilloux, 381 p.

BAUD 2014
Baud A. - L'abbaye de Cluny et l'évolution de l'architecture claustrale entre le 11e et le 18e siècle, *in* : Lauwers M. (dir.), *Monastères et espace social - Genèse et transformation d'un système de lieux dans l'Occident médiéval*, Collection d'études médiévales de Nice, Brepols Publishers : 387-399.

BAUD et ROLLIER 2010
Baud A. et Rollier G. - Liturgie et espace monastique à Cluny à la lecture du *Liber Tramitis*, « *Descriptione monasterii* » et données archéologiques, *in* : Baud A. (dir.), *Espace ecclésial et liturgie au Moyen Âge*, Travaux de la Maison de l'Orient et de la Méditerranée, 53, Lyon : 27-42.

BAUD et ROLLIER 2013
Baud A. et Rollier G. - Les modes de construction aux X^e et XI^e siècles dans le Clunisois. L'exemple de l'*opus spicatum*, *in* : Iogna-Prat D., Lauwers M., Mazel F. et Rosé I. (dir.), *Cluny : Les moines et la société au premier âge féodal*, Presses Universitaires de Rennes, Rennes : 459-470.

BAUD et SAPIN 2011
Baud A. et Sapin C. - L'abbaye Saint-Pierre Saint-Paul de Cluny (Saône-et-Loire), *Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre | BUCEMA*, 15 : 37-38.

BAUD et SAPIN 2013
Baud A. et Sapin C. - Les fouilles de Cluny : état des recherches récentes sur les débuts du monastère et ses églises, Cluny I et Cluny II, *in* : Iogna-Prat D., Lauwers M., Mazel F. et Rosé I. (dir.), *Cluny : Les moines et la société au premier âge féodal*, Presses Universitaires de Rennes, Rennes : 497-514.

BAUD, FLAMMIN et BORREL 2018
Baud A., Flammin A. et Borrel V. - La découverte du Trésor de Cluny. Premiers résultats et perspectives de recherche, *Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre | BUCEMA* [En ligne], 22.1, mis en ligne le 03 septembre 2018, consulté le 22 septembre 2019. URL : http://journals.openedition.org/cem/15268 ; DOI : 10.4000/cem.15268.

BAUDREU et POUSTHOMIS-DALLE 2010
Baudreu D. et Pousthomis-Dalle N. - Genèse du village abbatial de Caunes-Minervois, *Archéologie du Midi Médiéval*, 6, 1 : 129-142.

BAUDUIN 2009
Bauduin P. - *Le monde franc et les Vikings : VIII^e-X^e siècle*, Albin Michel, Paris, 455 p.

BAUTIER 1989
Bautier R.-H. - La circulation fluviale dans la France médiévale, *in* : *Actes du 112e Congrès national des Sociétés savantes (Lyon, 1987). Section d'histoire médiévale et de philologie. Recherches sur l'économie de la France médiévale. Les voies fluviales. La draperie*, Editions du comité des travaux historiques et scientifiques, Paris : 7-36.

BECK 2000
Beck B. - Jardin monastique, jardin mystique. Ordonnance et signification des jardins monastiques médiévaux, *Revue d'histoire de la pharmacie*, 88, 327 : 377-394.

BELLET *et al.* 1999
Bellet M.-E., Cribellier C., Ferdière A. et Krausz S. - *Agglomérations secondaires antiques en Région Centre (vol.1)*, Supplément à la RACF, 17, FERACF, Tours, 224 p.

BENOIT 1996
Benoît P. - Vers une chronologie de l'hydraulique monastique, *in* : Pressouyre L., Benoit P., Bonis A., Wabont M., Université Panthéon-Sorbonne, Val-d'Oise. Service départemental d'archéologie et Fondation Royaumont. (dir.) - *L'hydraulique monastique: milieux, réseaux, usages :* Créaphis, Paris, France : 475-486.

BENOIT, MATTEONI 2004
Benoît P., Mattéoni O. - Introduction, *in* : *Pêche et pisciculture en eau douce : la rivière et l'étang au Moyen Âge, Actes des 1res Rencontres internationales de Liessies, 27, 28 et 29 avril 1998*, Revue du Nord, 86, Lille : 4-5.

BENOIT 2013
Benoit P. - *Remarques sur les fouilles de moulins à eau médiévaux en Europe* [En ligne], 2013 <halshs-01026160>.

BERIOU 1971
Beriou N. - Les chapellenies dans la province ecclésiastique de Reims au XIVe siècle, *Revue d'histoire de l'Église de France*, 57, 159 : 227-240.

BERNARDI 2014
Bernardi P. - *Bâtir au Moyen Age : XIIIe-milieu XVIe siècle*, Biblis n° 92, CNRS, Paris, 349 p.

BILLAÇOIS 2013
Billaçois F. - Conclusion, *in* : Serna V. (dir.), *Le Cher : histoire et archéologie d'un cours d'eau*, FERACF, Tours : 281-282.

BLANCHET 1908
Blanchet A. - *Recherches sur les aqueducs et cloaques de la Gaule romaine.*, A. Picard, Paris, 200 p.

BLANCHARD 2000
Blanchard P. - *Esvres-sur-Indre (Indre-et-Loire). Abords de l'église*, *Document final de synthèse d'opération préventive de fouille*, Afan, SRA Centre.

BLANCHARD, CHIMIER 2006
Blanchard P. et Chimier J.-P. - *Esvres-sur-Indre (Indre-et-Loire). Abords de l'église, seconde intrevention*, *Rapport de fouille, surveillance de travaux*, (Tours). INRAP, SRA Centre, 38 p.

BLARY 2009
Blary F. - Découverte récente de carreaux de pavements à glaçures de la fin du Moyen Âge, *in* : Magnien A. (dir.), *Saint-Riquier - Une grande abbaye bénédictine*, Picard, Paris : 235-245.

BLOCH 1931
Bloch M. - *Les caractères originaux de l'histoire rurale française*, Les Belles lettres, Paris, France, XVII+261 p.

BLOCH 1935
Bloch M. - Avènement et conquête du moulin à eau, *Annales d'Histoire économique et sociale*, 7 : 538-563.

BOBEAU 1908
Bobeau O. - Les églises de Cormery (Indre et Loire), *Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques* : 345-363.

BOBEAU 1909
Bobeau O. - Fouilles d'un cimetière gallo-romain à Esvres (Indre-et-Loire), *Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques et scientifiques* : 216-230.

BOBEAU 1923
Bobeau O. - Sépultures carolingiennes au Breuil, commune de Courçay, *Bulletin de la Société Archéologique de Touraine*, 22 : 81-91.

BOISSAVIT-CAMUS 2010
Boissavit-Camus B. - Les édifices cultuels de l'abbaye de Saint-Martin de Ligugé (Vienne), *in* : Bourgeois L. (dir.), *Wisigoths et Francs autour de la bataille de Vouillé (507). Recherches récentes sur le haut Moyen Âge dans le Centre-Ouest de la France. Actes des XXVIII^e Journées internationales d'archéologie mérovingienne, Vouillé et Poitiers (Vienne, France) - 28-30 septembre 2007*, AFAM, Saint-Germain-en-Laye : 215-236.

BOISSAVIT-CAMUS *et al.* 2014
Boissavit-Camus B., Reynaud J.-F., Büttner S., Camus M.-T., Amelot J.-F. et Bonnet C. - *Le baptistère Saint-Jean de Poitiers : de l'édifice à l'histoire urbaine*, Bibliothèque de l'Antiquité tardive n° 26, Brepols, Turnhout, 520 p.

BOISSEUIL 1992
Boisseuil D. - *Le pont sur la Loire à la fin du Moyen Âge. Etude menée à l'aide des registres des comptes municipaux de la ville de Tours, 1385-1520*, Recherches sur Tours, 6, Suppl. RACF, 4, Tours, 91 p.

BORNECQUE 2013
Bornecque R. - *Initiation à l'architecture française : de l'époque gallo-romaine à l'Art Nouveau*, Presses universitaires de Grenoble, Grenoble, 250 p.

BOÜARD 1973
Boüard M. de. - De l'aula au donjon. Les fouilles de la motte de La Chapelle, à Doué-la-Fontaine (X^e-XI^e siècle), *Archéologie médiévale*, 3, 1 : 5-110.

BOUCHOT 1891
Bouchot H. - *Inventaire des dessins exécutés pour Roger de Gaignières et conservés aux Départements des estampes et des manuscrits*, E. Plon, Nourrit et Cie, Paris, 565 p.

BOULC'H 1997
Boulc'h S. - Le repas quotidien des moines occidentaux du haut Moyen Âge, *Revue belge de Philologie et d'Histoire*, 75, 2 : 287-328.

BOURASSE 1855
Bourassé J.-J. - *La Touraine. Histoire et Monuments*, Mame et Cie, Tours, 610 p.

BOURASSE 1866
Bourassé J.-J. - Séance du 28 Novembre 1866, *Bulletin de la Société Archéologique de Touraine*, 1 : 26 : 30.

BOURASSE, CHEVALIER, 1869
Chevalier C. et Bourassé J.-J. - *Recherches historiques et archéologiques sur les églises romanes en Touraine du VI^e^ au XI^e^ siècle*, impr. de Ladevèze, Tours, 136 p.

BOURASSE, MANCEAU 1845
Bourassé J.-J. et Manceau A. - *Notice historique et archéologique sur l'église abbatiale de Saint-Julien de Tours*, Tours, Imprimerie de Mame, 40 p.

BOURGEOIS 2014
Bourgeois L. - La mise en défense des établissements religieux à l'époque carolingienne : les exemples de Saint-Hilaire de Poitiers (Vienne) et de Saint-Maixent (Deux-Sèvres), *in* : Lauwers M. (dir.) *Monastères et espace social - Genèse et transformation d'un système de lieux dans l'Occident médiéval*, Collection d'études médiévales de Nice, Brepols Publishers : 473-502.

BOUSREZ 1899
Bousrez M.-L. - Etudes sur les aqueducs romains en Touraine, *Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques et scientifiques* : 426-428.

BOUSSARD 1948
Boussard J. - Étude sur la ville de Tours du I^er^ au IV^e^ siècle, *Revue des Études Anciennes*, 50, 3 : 313-329.

BOUSSARD 1960
Boussard J. - *Carte archéologique de la Gaule romaine, Indre-et-Loire*, C.N.R.S, Paris, 140 p.

BOUSSARD 1962
Boussard J. - L'origine des familles seigneuriales dans la région de la Loire moyenne, *Cahiers de Civilisation Médiévale*, 5, 19 : 303-322.

BOUSSARD 1973
Boussard J. - L'Ouest du royaume franc aux VII^e^ et VIII^e^ siècles, *Journal des Savants*, 1, 1 : 3-27.

BOVE 2010
Bove B. - *Le temps de la guerre de Cent Ans, 1328-1453*, Belin, Paris, France, 669 p.

BRAUNFELS 1972
Braunfels W. - *Monasteries of Western Europe: the architecture of the Orders*, Thames and Hudson, London, 263 p.

BRUAND 2008
Bruand O. - Pénétration et circulation du sel de l'Atlantique en France septentrionale (VIII^e^-XI^e^ siècles), *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, 115-3 : 7-32.

BRUNTERC'H 1989
Brunterc'h J.-P. - Le duché du Maine et la marche de Bretagne, *in* : *Colloque historique international*, *La Neustrie, les pays au nord de la Loire de 650 à 850*, Atsma, Sigmaringen, Rouen : 29-126.

BRUNTERC'H 1987
Brunterc'h J.-P. - Moines bénédictins et chanoines réformés au secours de Louis le Pieux (830-834), *Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France*, 1986, 1 : 70-85.

BRUN 2007
Brun J.-P. - Les moulins hydrauliques en Italie romaine, *in* : Fiches J.-L. (dir.), *Énergie hydraulique et machines élévatrices d'eau dans l'Antiquité*, Collection du Centre Jean Bérard, Publications du Centre Jean Bérard, Naples : 201-214.

BUGNER 1984
Bugner M. - *Cadre architectural et vie monastique des bénédictins de la congrégation de Saint-Maur*, Librairie des Arts et Métiers - Editions, Nogent-le-Roi, 260 p.

BUJARD 2018
Bujard J. - Les monastères du Jura suisse au haut Moyen Âge, *in* : Bully S., Dubreucq A. et Bully A. (dir.), *Construire l'Europe. Colomban et son héritage, actes du colloque de Luxeuil (16-20 septembre 2015)*, Art & Société, PUR, Rennes, p. 353-360.

BULLOUGH 2004
Bullough D. A. - *Alcuin: achievement and reputation being part of the Ford lectures delivered in Oxford in Hilary Term 1980*, Education and society in the Middle Ages and Renaissance n° 16, Brill, Leiden Boston, 566 p.

BULLY 2010
Bully S. - Rencontre autour de Romainmôtier. Les apports de l'archéologie, des Pères du Jura aux clunisiens. Saint-Claude, le 26 mars 2009, *Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre | BUCEMA*, 14 | 1 : 147-148.

BÜHRER-THIERRY *et al.* 2014
Bührer-Thierry G., Mériaux C., Biget J.-L., Cornette J. - *La France avant la France, 481-888*, Histoire de France n° 1, Belin, Paris, 687 p.

CARRE-DE-BUSSEROLLE 1878
Carré-de-Busserolle J.-X. - *Dictionnaire géographique, historique et biographique d'Indre-et-Loire et de l'ancienne province de Touraine*, Mémoire de la Société archéologique de Touraine, série in-8e, Tours, 6 vol.

CAILLIAU 2015
Cailliau M. - *L'eau et ses usages à Esvres-sur-Indre du Moyen Âge au XIXe siècle*, Mémoire de Master 1, Université François Rabelais, Tours, 155 p.

CAILLIAU 2016
Cailliau M. - *Les cours d'eau et leurs aménagements. Etude diachronique sur la commune d'Esvres*, Mémoire de master 2, sous la direction de S. Leturcq, Université François Rabelais, Tours, 2 volumes, 255 p.

CAMUS 2003
Camus M.-T. - L'abbatiale de Beaulieu-lès-Loches. Nouvelles propositions, *in* : *Congrès archéologique de France. 155e session, 1997, Touraine*, Société française d'archéologie, Paris : 13-29.

CANTINO WATAGHIN et DESTEFANIS 2014
Cantino Wataghin G. et Destefanis E. - Les espaces funéraires dans les ensembles monastiques du haut Moyen Âge, *in* : Lauwers M. (dir.) *Monastères et espace social - Genèse et transformation d'un système de lieux dans l'Occident médiéval*, Brepols Publishers, Turnhout, p. 503-553.

CARCAUD, GARCIN et BURNOUF 2007
Carcaud N., Garcin M. et Burnouf J. - L'interfluve entre Loire et Cher, petite échelle et longue durée, *in* : Galinie H. (dir.), *Tours antique et médiéval : lieux de vie, temps de la ville 40 ans d'archéologie urbaine*, 30e supplément à la Revue Archéologique du Centre de la France, numéro spécial de la collection Recherches sur Tours, Tours : 393-396.

CARTRON 2009
Cartron I. - *Les pérégrinations de Saint-Philibert : genèse d'un réseau monastique dans la société carolingienne*, Presses universitaires de Rennes, Rennes, 456 p.

GASSE-GRANDJEAN 2016
Gasse-Grandjean M.-J. - *Cellula* et *monasteriolum* dans les chartes de la Bourgogne médiévale, *Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre | BUCEMA* [En ligne], Hors-série n° 10, 2016, mis en ligne le 09 décembre 2016, consulté le 07 février 2019. URL : http://journals.openedition.org/cem/14499.

CATTEDDU 2009
Catteddu I. - *Archéologie médiévale en France : le premier Moyen Âge (V^e^-XI^e^ siècle)*, (Archéologies de la France), La Découverte, Paris, 177 p.

CAUCANAS et POUSTHOMIS 2013
Caucanas S. et Pousthomis N. (dir.) - *L'abbaye de Lagrasse. Art, archéologie et histoire. Actes des journées d'études des 14 et 15 septembre 2012*, Archives départementales de l'Aude, Carcassonne, 204 p.

CAZES 2015a
Cazes Q. - Le cloître à l'époque romane, monde rêvé, monde vécu, *in* : *Le cloître roman : actes des XLVI^es^ Journées romanes de Cuxa, 7-12 juillet 2014*, Association culturelle de Cuxa, DL 2015, Codalet, France : 9-20.

CAZES 2015b
Cazes Q. - Conclusions, *in* : *Le cloître roman : actes des XLVI^es^ Journées romanes de Cuxa, 7-12 juillet 2014*, Association culturelle de Cuxa, DL 2015, Codalet, France : 235-238.

CAZES, CATALO et CABAU 1988
Cazes Q., Catalo J. et Cabau P. - *L'ancienne église Saint-Pierre-des-Cuisines à Toulouse*, Mémoires de la Société d'archéologie du Midi de la France, Toulouse, France, 181 p.

CHALMEL 1818
Chalmel J.-L. - *Tablettes chronologiques de l'histoire civile et ecclésiastique de Touraine, suivies de mélanges historiques relatifs à la même province*, Letourmy, Tours, 534 p.

CHAMPION 1996
Champion É. - *Moulins et meuniers carolingiens dans les polyptyques entre Loire et Rhin*, AEDEH : Vulcain, Paris, France, 93 p.

CHAPELOT et RIETH 1995
Chapelot J. et Rieth É. - *Navigation et milieu fluvial au XI^e^ s. : l'épave d'Orlac, Charente-Maritime*, Documents d'archéologie française n° 48, Éd. de la Maison des sciences de l'homme, Paris, 165 p.

CHAPON, COUVIN et NEURY 2002
Chapon S., Couvin F. et Neury P. - *Truyes (Indre-et-Loire) « Veaugaudet »*, *Document Final de Synthèse*, Inrap, SRA Centre, 23 p.

CHARLOT 2012
Charlot C. - L'olivier dans l'histoire : symbole et religion, médecine et pharmacie, *in* : Breton C. et Bervillé A. (dir.), *Histoire de l'olivier*, Editions Quae, Versailles : 13-18.

CHAUVIN et PERRAULT 2007
Chauvin B. et Perrault C. - Le cellier et la cuverie du Clos de Vougeot (Côte-d'Or) : les apports de la dendrochronologie (XII^{e} – XVIII^{e} s.), *Revue archéologique de l'Est*, tome 55 : 257-278.

CHELINI 1991
Chélini J. - *Histoire religieuse de l'Occident médiéval*, Pluriel n° 8570, Hachette, Paris, 661 p.

CHEVALIER 1848
Chevalier C. - *De la Distribution des eaux en Touraine, au point de vue géologique, mémoire lu à la XV^{e} session du Congrès scientifique de France, tenu à Tours au mois de septembre 1847, par M. l'abbé Casimir Chevalier*, impr. de Lecesne et A. Laurent, Tours, 14 p.

CHEVALIER 1874
Chevalier C. - Le moulin à papier de Courçay depuis le XV^{e} siècle, *Bulletin de la Société Archéologique de Touraine*, 3 : 356-359.

CHEVALIER, MAQUET et FIOCCHI 2013
Chevalier P., Maquet A. et Fiocchi L. - La chapelle mariale du monastère de Souvigny : Notre-Dame de l'infirmerie ou des avents – entre chapitre et infirmerie, *Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre | BUCEMA*, Hors-série n° 6. URL : http://journals.openedition.org/cem/12849.

CHIMIER 2009
Chimier J.-P. - Les ensembles funéraires de la Haute-Cour à Esvres-sur-Indre (37) I^{er} s. av. notre ère - II^{e} s. après J.-C., *Bulletins de l'Association française pour l'étude de l'âge du Fer*, 27 : 99-108.

CHIMIER *et al.* 2007
Chimier J.-P., Georges P., Blanchard P. et Raux S. - L'Evaluation archéologique du Clos-Rougé à Vontes, commune d'Esvres-sur-Indre (Indre-et-Loire) : un établissement rural gallo-romain réoccupé durant le haut Moyen Âge, *Bulletin de la société archéologique de Touraine*, Tome 53 : 83-94.

CHIMIER *et al.* 2011
Chimier J.-P., Fouillet N., Couderc A., Di Napoli F., Lefèvre B., Pouyet T. et Trébuchet E. - *Evena, Evaluation archéologique d'une agglomération d'origine protohistorique*, *Rapport d'activité*, UMR 7324 Citeres-LAT, Inrap, 221 p.

CHIMIER *et al.* 2014
Chimier J.-P., Dubois J., Fouillet N. et Pouyet T. - Esvres-sur-Indre, de la Protohistoire récente au début du Moyen Âge, *in* : Zadora-Rio E. (dir.), *Atlas Archéologique de Touraine* [En ligne], 53^{e} Supplément à la *Revue archéologique du Centre de la France*, FERACF, Tours, http://a2t.univ-tours.fr/notice.php?id=65, 2010.

CHIMIER *et al.* 2016a
Chimier J.-P., Fouillet N., Bouillon J., Cherdo F., Chollet V., Di Napoli F., Gaultier M., Gardère P., Jaffrot E., Joly S., Kildéa F., Lauliac E., Linger-Riquier S., Morleghem D., Perrault C., Pichon I., Pouyet T., Simard M., Trébuchet E. et Yvernault F. - *Evena, rapport de projet collectif de recherche 2012-2014*, UMR 7324 Citeres-LAT, université de Tours, Inrap, SRA Centre, 816 p.

CHIMIER *et al.* 2016b
Chimier J.-P., Fouillet N., Simard M., Le Digol Y., Chollet V., Kildea F., Marlet O., Jaffrot E. et Yvernault F. - *Evena, Evaluation archéologique d'une agglomération d'origine protohistorique. Projet collectif de recherche, rapport d'activité 2016*, *Rapport de prospection-inventaire*, UMR 7324 Citeres-LAT, université de Tours, Inrap, SRA Centre, 188 p.

CHIMIER et COUVIN 2006
Chimier J.-P. et Couvin F. - Les Vignes de Saint-Blaise » et « La Tour Carrée » à Truyes (Indre-et-Loire), rapport préliminaire d'évaluation archéologique, *Bulletin de la Société archéologique de Touraine*, 52 : 95-105.

CHIMIER et DUBOIS 2016
Chimier J.-P. et Dubois J. - Esvres, *in* : *Agglomérations secondaires antiques en région Centre-Val de Loire, 106 notices archéologiques et synthèse, vol. 3*, Supplément à la Revue Archéologique du Centre de la France, FERACF, Tours, p. 274-276.

CHIMIER et FOUILLET 2012
Chimier J.-P. et Fouillet N. - Evena. Présentation du programme de recherche archéologique sur le village d'Esvres et son territoire communal et premiers résultats (2011-2012), *Bulletin de la Société archéologique de Touraine*, 58, 2012 : 101-108.

CHUPIN 1993
Chupin A. - Ithier, abbé de Saint-Martin, fondateur du monastère Saint-Paul de Cormery, *Les Amis du pays lochois*, 8 : 219-225.

CHUPIN 1995
Chupin A. - Cormery 1791-1820. Le dépeçage d'une abbaye millénaire, *Bulletin de la Société Archéologique de Touraine*, 44 : 537-553.

CHUPIN 1997
Chupin A. - Cormery, nom de personne et nom de lieu, *Bulletin de la Société Archéologique de Touraine*, 35 : 133-140.

CHUPIN 1999
Chupin A. - Cormery ou la formation d'une seigneurie, 791-1338, *Bulletin de l'Association des Amis d'Alcuin et de l'Abbaye de Cormery*, 10 : 7-17.

CHUPIN 2000
Chupin A. - Historiens de l'abbaye de Cormery au XVII^e^ siècle : Dom Yves Gaigneron et Dom Gilbert Gérard, mauristes, *Bulletin de la Société Archéologique de Touraine*, 46 : 253-257.

CHUPIN 2004
Chupin A. - Alcuin et Cormery, *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest. Anjou. Maine. Poitou-Charente. Touraine*, 111-3 : 103-112.

CHUPIN et OURY 2001
Chupin A. et Oury G.-M. - Saint Benoît d'Aniane et Cormery, *Bulletin de la Société Archéologique de Touraine*, 47 : 39-42.

CLOQUIER 2004
Cloquier C. - Pêches et pêcheries dans le cours de la Somme : l'approvisionnement en poisson de l'abbaye du Gard du XII^e^ au XVIII^e^ siècle, *in* : Benoit P., Loridant F. et Mattéoni O. (dir.), *Pêche et pisciculture en eau douce : la rivière et l'étang au Moyen âge*, *actes des 1ères rencontres internationales de Liessies*, Conseil Général du Nord, Lille, 8 p.

COLLEONI 2016
Colleoni F. - Stations routières en Gaule romaine : architecture, équipements et fonctions, *Gallia. Archéologie des Gaules*, 73-1 : 3-9.

CONTAMINE *et al.* 1993
Contamine P., Bompaire M., Lebecq S. et Sarrazin J.-L. - *L'économie médiévale*, A. Colin, Paris, France, 447 p.

COOLEN 1958
Coolen G. - Guntbert de Saint-Bertin, *Revue du Nord*, 158 : 213-224.

CORDIER 1973
Cordier G. - Précisions sur le cimetière mérovingien du Breuil, commune de Courçay, *Revue archéologique du Centre de la France*, 12 : 27-35.

COUDERC *et al.* 2009
Couderc A., Chimier J.-P., Couvin F., Di Napoli F., Irribarria R. et Liard M. - *Esvres-sur-Indre. « Vallée de Beaulieu » (2). Les jardins du Vallon*, *Rapport de fouille*, Inrap, SRA Centre.

COULANGEON 2018
Coulangeon C. - Formes et fonctions dans l'architecture religieuse médiévale : les tours-porches dans les églises du Domaine royal sous les premiers Capétiens (987-1108), *Transversalites*, n° 146, 3 : 107-130.

COURTOIS 2014
Courtois J. - Le franchissement des rivières à l'époque gallo-romaine, *in* : Zadora-Rio E. (dir.), *Atlas Archéologique de Touraine* [En ligne], 53e Supplément à la Revue archéologique du Centre de la France, FERACF, Tours, http://a2t.univ-tours.fr/notice.php?id=126.

CREISSEN, LORANS 2014
Creissen T. et Lorans E. - L'apport des dernières fouilles archéologiques à la connaissance des églises abbatiales de Marmoutier antérieures à la reconstruction gothique, *Hortus artium medievalium* 20/2 : 532-543.

CREISSEN, LORANS 2019
Creissen T. et Lorans E. - Le Repos de saint Martin à Marmoutier : la construction d'un lieu de mémoire, *in* : Judic B., Beck R., Bousquet-Labouérie C. et Lorans E. (dir.), *Un nouveau Martin. Essor et renouveaux de la figure de saint Martin (IV^e siècle – XX^e siècle)*, Presses universitaires François-Rabelais, Tours : 121-138.

CRIBELLIER 2016
Cribellier C. - Eléments de synthèse pour appréhender les agglomérations secondaires antiques en région Centre-Val de Loire : origine, évolution, caractéristiques et fonctions, *in* : Cribellier C. (dir.), *Agglomérations secondaires antiques en région Centre-Val de Loire : 106 notices archéologiques et synthèse (vol. 3),* Supplément à la Revue Archéologique du Centre de la France n° 63, Tours : 23-71.

CROZET 1939
Crozet R. - Nouaillé, *Bulletin Monumental*, 98, 3 : 265-297.

CZERNIAK 2011
Czerniak V. - *in* : Bru N. (dir.), *Archives de pierre. Les églises du Moyen Âge dans le Lot* : 87-103.

CZYSZ 2016
Czysz W. - Le moulin à eau du haut Moyen Âge (VIII[e] siècle) dans la vallée de la Paar près de Dasing (Bavière), *in* : Jaccottey L. et Rollier G. (dir.), *Archéologie des moulins hydrauliques, à traction animale et à vent des origines à l'époque médiévale et moderne en Europe et dans la monde méditerranéen*, Annales littéraires, 954 ; série « Environnement, sociétés et archéologie », 20, Presses universitaires de Franche-Comté, Besançon : 257-268.

DALAYEUN 2003
Dalayeun M.-D. - *Le site castral de Montbazon (Indre-et-Loire) : Etude archéologique de la tour maîtresse*, Mémoire de Maîtrise, Université de Tours, Tours.

DALAYEUN 2014
Dalayeun M.-D. - Montbazon, le château et la chapelle castrale, *in* : Zadora-Rio E. (dir.), *Atlas Archéologique de Touraine* [En ligne], 53[e] Supplément à la Revue archéologique du Centre de la France, FERACF, Tours http://a2t.univ-tours.fr/notice.php?id=206.

DALAYEUN 2015
Dalayeun M.-D. - *Le château de Montbazon (Indre-et-Loire) - Quatrième campagne de fouilles programmées à l'emplacement de la chapelle Saint-Georges*, *Rapport de fouille programmée*, SRA Centre.

DALAYEUN et SCHEFFER 2014
Dalayeun M.-D. et Scheffer M.-E. - Beaulieu-lès-Loches, le bâti médiéval, *in* : Zadora-Rio E. (dir.), *Atlas Archéologique de Touraine* [En ligne], 53[e] Supplément à la Revue archéologique du Centre de la France, FERACF, Tours, http://a2t.univ-tours.fr/notice.php?id=66, 2007.

DAUTRESME 2001
Dautresme O. - « La promenade, un loisir urbain universel ? L'exemple du Palais-Royal à Paris à la fin du XVIII[e] siècle », *Histoire urbaine*, n° 3, 1 : 83-102.

DAVRIL et PALAZZO 2000
Davril dom A. et Palazzo E. - *La vie des moines au temps des grandes abbayes (X[e]-XIII[e] siècles)*, Hachette, Paris, 340 p.

DESHAYES 2008
Deshayes G. - Topographie, architecture et utilisations des celliers gothiques de l'abbaye de Jumièges (XIII[e]-XVI[e] siècle), *in* : Lalou E., Roch J.-L. et Lepeuple B. (dir.), *Des châteaux et des sources : archéologie et histoire dans la Normandie médiévale. Mélanges en l'honneur d'Anne-Marie Flambard Héricher*, Publications des Universités de Rouen et du Havre, Rouen : 555-574.

DESHOULIERES 1938
Deshoulières F. - Le cellier de l'abbaye de Saint-Julien de Tours, *Bulletin Monumental*, 97, 1 : 99.

DESSANDIER 2004
Dessandier D. - *Panorama des pierres extraites en région Centre et mises en oeuvre dans le bâti régionnal*, *Document de synthèse, associé au « Système d'Information sur les pierres & monuments de la région Centre, PIERCENTRE », réalisé dans le cadre des opérations de Service public du BRGM 2002-RES-307*, BRGM, 151 p.

DEYRES 1974
Deyres M. - Les châteaux de Foulque Nerra, *Bulletin Monumental*, 132, 1 : 7-28.

D'HAENENS 1970
D'Haenens A. - *Les invasions normandes, une catastrophe ?*, Questions d'histoire n° 16, Flammarion, Paris, 128 p.

DE LIGT 1993
De Ligt L. - *Fairs and Markets in the Roman Empire. Economic and Social Aspects of Periodic Trade in a Preindustrial Society*, Amsterdam, Gieben, 315 p.

DEPRET, GAUTIER et HOOKE 2013
Dépret T., Gautier E. et Hooke J. - Evolution géomorphologique du Cher. Impact des usages et des aménagements sur le fonctionnement de son lit mineur (XVIII^{e}-XIX^{e} siècle), *in* : Serna V. (dir.), *Le Cher : histoire et archéologie d'un cours d'eau*, FERACF, Tours : 245-266.

DEPREUX 1997
Depreux P. - *Prosopographie de l'entourage de Louis le Pieux (781-840)*, Sigmaringen : J. Thorbecke, Stuttgart, 496 p.

DESPY 1968
Despy G. - Villes et campagnes aux IX^{e} et X^{e} siècles : l'exemple du pays mosan, *Revue du Nord*, 50, 197 : 145-168.

DETANTE et BLANCHARD 2010
Detante M. et Blanchard P. - *Cormery, Indre et Loire, « La Métairie Notre Dame » La nécropole*, *Sauvetage urgent*, INRAP Centre-Île-de-France, 104 p.

DEVROEY et LAPEYRE 1984
Devroey J.-P. et Lapeyre M.-C. - Un monastère dans l'économie d'échanges : les services de transport à l'abbaye Saint-Germain-des-Prés au IX^{e} siècle, *Annales*, 39, 3 : 570-589.

DESSI et LAUWERS 2009
Dessi R. M. et Lauwers M. - Désert, Eglise, île sainte, Lérins et la sanctification des îles monastiques de l'Antiquité à la fin du Moyen Âge, *in* : Codou Y. et Lauwers M. (dir.), *Lérins, une île sainte de l'Antiquité au Moyen Âge*, Collection d'études médiévales de Nice, Brepols Publishers , Turnhout : 231-279.

DEVROEY et ZOLLER 1991
Devroey J.-P. et Zoller C. - Villes, campagnes, croissance agraire avant l'an mil : vingt ans après..., *in* : Duvosquel J.-M. et Dierkens A. (dir.), *Villes et campagnes au Moyen Âge. Mélanges Georges Despy*, Editions du Perron, Liège : 223-260.

DEVROEY 2003
Devroey J.-P. - *Économie rurale et société dans l'Europe franque (VI^{e}-IX^{e} siècles)*, Belin, Paris, 380 p.

DEVROEY 2010
Devroey J.-P. - Conclusion. La richesse, entre réalités matérielles, pratiques sociales et représentations, *in* : Devroey J.-P., Feller L. et Le Jan R. (dir.), *Les élites et la richesse au Haut Moyen Âge*, Collection Haut Moyen Âge, 10, Brepols Publishers, Turnhout : 511-520.

DIERKENS 1989
Dierkens A. - La diffusion du monachisme dit colombanien ou iro-franc dans quelques monastères de la région parisienne au VII^{e} siècle et la politique religieuse de la reine Bathilde, *in* : Atsma H. (dir.), *La Neustrie : les pays au nord de la Loire de 650 à 850 colloque historique international*, Beihefte der Francia, J. Thorbecke, Sigmaringen : 371-394.

D'ARBOIS DE JUBAINVILLE 1890
D'Arbois de Jubainville H. - *Recherches sur l'origine de la propriété foncière et des noms de lieux, habités en France (Période celtique et période romaine)*, Thorin, Paris, 703 p.

DION 1934
Dion R. - *Le Val de Loire : étude de géographie régionale*, Arrault et Cie, imprimeurs-éditeurs, Tours, 752 p.

DION 1959
Dion R. - *Histoire de la vigne et du vin en France des origines au XIX^e siècle*, R. Dion, Paris, 768 p.

DOEHAERD 1947
Doehaerd R. – Au temps de Charlemagne et des Normands. Ce qu'on vendait et comment on le vendait dans le Bassin parisien, *Annales ESC*, 3 : 266-280.

DOUARD-BOREL 2010
Douard-Borel A.-F. - L'abbaye d'Ambronay, des Bénédictins aux Mauristes, transformation de l'espace monastique, *MOM Éditions*, 53, 1 : 91-102.

DRIARD 2014
Driard C. - L'aqueduc gallo-romain du Cher, *in* : Zadora-Rio E. (dir.), *Atlas Archéologique de Touraine* [En ligne], 53^e Supplément à la Revue archéologique du Centre de la France, FERACF, Tours, http://a2t.univ-tours.fr/notice.php?id=170.

DUBOIS 1976
Dubois J. - Archéologie aérienne : prospections 1976 en Touraine, *Bulletin de la Société archéologique de Touraine*, 38 : 99-111.

DUBOIS 1979
Dubois J. - Archéologie aérienne : prospections 1978 en Touraine, *Bulletin de la Société Archéologique de Touraine*, 39 : 63-74.

DUBOIS 1987
Dubois J. - Prospections 1985 et 1986 en Touraine, *Bulletin de la Société Archéologique de Touraine*, 41 : 621-643.

DUFAY 2014
Dufay B. - *La Riche, prieuré Saint-Cosme*, *Rapport de diagnostic archéologique dans le cadre de l'aménagement du nouveau jardin du prieuré Saint-Cosme*, Service archéologique départemental d'Indre-et-Loire, Tours, 266 p.

DUFAŸ et CAPRON 2012
Dufaÿ B. et Capron F. - *Forteresse de Chinon (37072). Opération(s) réseaux,* Service archéologique départemental d'Indre-et-Loire, Tours, 3 vol.

DURET 1987
Duret P. - Les campagnes de construction de l'abbatiale Notre-Dame de Déols au XII^e s., *Cahiers de Civilisation Médiévale*, 30, 120 : 347-356.

DURLIAT 1962
Durliat M. - Aux origines de la sculpture romane languedocienne. Les chapiteaux et le portail de Saint-Michel de Lescure, *Cahiers de Civilisation Médiévale*, 5, 20 : 411-418.

EMBS 2011
Embs A. - Nécropole dynastique, mémoire clanique : naissance et développement d'un phénomène, *Mémoire, tombeaux et sépultures à l'époque romane : actes des XLII^es Journées romanes de Cuxa*, XLII : 131-141.

EPAUD 2019
Epaud F. - *Charpente de Notre-Dame : stop aux idées reçues !* [En ligne], *CNRS Le Journal, Point de vue*, [En ligne],18 juin 2019, https://lejournal.cnrs.fr/billets/charpente-de-notre-dame-stop-aux-idees-recues.

EPAUD et BERNARD 2008
Epaud F. et Bernard V. - L'évolution des charpentes d'églises du Val d'Oise, du XI^e au XX^e siècle, *Revue archéologique du Centre de la France* [En ligne], Tome 47 | 2008, mis en ligne le 14 mars 2014, consulté le 22 septembre 2019. URL : http://journals.openedition.org/racf/1205.

EPAUD et VINCENT 2011
Epaud F. et Vincent J.-B. - La cuisine de l'abbaye cistercienne de Bonport (Pont-de-l'Arche, Eure), *Bulletin Monumental*, 169 : 99-113.

ERLANDE-BRANDENBURG et MEREL-BRANDENBURG 2014
Erlande-Brandenburg A. et Mérel-Brandenburg A.-B. - *Histoire de l'architecture française., Du Moyen Âge à la Renaissance : IV^e siècle-début XVI^e siècle*, Mengès, Éditions du Patrimoine, Paris, XVI-478 p.

EWIG 1961
Ewig E. - Le culte de saint Martin à l'époque franque, *Revue d'histoire de l'Église de France*, 47, 144 : 1-18.

FARMER 1991
Farmer S. - *Communities of Saint Martin, legend and ritual in medieval Tours*, Cornell University Press, London, 358 p.

FELLER 2009
Feller L. - *Église et société en Occident. VII^e-XI^e siècle*, Armand Colin, Paris, 288 p.

FELTEN 1980
Felten F. - *Äbte und Laienäbte im Frankenreich. Studie zum Verhältnis von Staat und Kirche im früheren Mittelalter, in: Monographien zur Geschichte des Mittelaters*, Monographien zur Geschichte des Mittelaters n° 20, Hiersemann, Stuttgart, 368 p.

FERDIERE 1988
Ferdière A. - *Les campagnes en Gaule romaine (52 av.J.-C.-486 ap. J.C.). Tome 1, Les hommes et l'environnement en Gaule rurale*, Éditions Errance, Paris, France, 301 p.

FERDIERE 2005
Ferdière A. - *Les Gaules, Provinces des Gaules et Germanies, Provinces Alpines : II^e siècle av.-Ve siècle ap. J.-C*, Collection U, Armand Colin, Paris, 446 p.

FERDIERE 2014a
Ferdière A. - L'habitat rural à la période romaine, *in* : Zadora-Rio E. (dir.), *Atlas Archéologique de Touraine* [En ligne], 53^e Supplément à la Revue archéologique du Centre de la France, FERACF, Tours, http://a2t.univ-tours.fr/notice.php?id=73.

FERDIERE 2014b
Ferdière A. - La Carte de Peutinger et la Touraine, *in* : Zadora-Rio E. (dir.), *Atlas Archéologique de Touraine* [En ligne], 53e Supplément à la Revue archéologique du Centre de la France, FERACF, Tours, http://a2t.univ-tours.fr/notice.php?id=33.

FERDIERE *et al.* 2014
Ferdière A., Lauzanne S., Seigne J. et Dubois J. - Les grandes *villae* gallo-romaines, *in* : Zadora-Rio E. (dir.), *Atlas Archéologique de Touraine* [En ligne], 53e Supplément à la Revue archéologique du Centre de la France, FERACF, Tours, http://a2t.univ-tours.fr/notice.php?id=77.

FLEURY 2009
Fleury G. - Abbatiale Saint-Pierre de Preuilly : analyse archéologique, histoire monumentale et synthèse générale, *Bulletin de la Société Archéologique de Touraine*, 55 : 79-100.

FOLTRAN 2016
Foltran J. - *Les monastères et l'espace urbain et périurbain médiéval en Pays d'Aude : Lagrasse, Alet et Caunes*, Thèse de doctorat en histoire, Université Toulouse le Mirail - Toulouse II, 3 vol.

FOUCHER 2018
Foucher M. - Un clos... ou des clos ? Quelques réflexions autour d'une pratique de démarcation en Côte de Nuits et Côte de Beaune, *Crescentis : Revue internationale d'histoire de la vigne et du vin*, 1 : 60-71.

FOUCHER et GARCIA 2013
Foucher M. et Garcia J.-P. - La double signification des clos monastiques sur la côte de Nuits (Bourgogne, France) : étude archéologique et historique du Clos de Vougeot et d'autres clos cisterciens, *in* : Panaitescu C. et Fosalau L. C. (dir.), *Colloque : Vigne, vin et ordres monastiques en Europe, une longue histoire, Oct 2011, Iasi, Roumanie, Chaire UNESCO Cultures et Traditions du Vin*, Lasi (Roumanie) : 25-41.

FOULON 2008
Foulon J.-H. - *Église et réforme au Moyen Âge. Papauté, milieux réformateurs et ecclésiologie dans les Pays de la Loire au tournant des XIe-XIIe siècles*, Bibliothèque du Moyen Âge, 27, De Boeck Université, Bruxelles, 698 p.

FOUILLET 2007
Fouillet. - L'établissement rural protohistorique et antique « Les Billettes » découvert à Esvres sur le tracé de l'autoroute A85 (37 179 026 AH), *Bulletin de la Société archéologique de Touraine*, 53 : 69-76.

FOUILLET 2018
Fouillet N. - *Tours, ZAC des Casernes Beaumont- Chauveau, rue François Richer, rue du Général Chanzy, rue du Capitaine Pougnon, rue Walvein et rue du Plat d'Etain (Tranches 1b et 2)*, INRAP Centre-Île-de-France, 400 p.

FOUILLET et MORTREAU 2009
Fouillet N. et Mortreau J. - *Esvres-sur-Indre (Indre-et-Loire). L'établissement rural protohistorique et antique de « Sur le Peu » (site 37 104 002 AH). Lotissement des « Allées du Peu »*, *Rapport Final d'Opération de fouille archéologique*, INRAP, SRA Centre.

FOURNEE 1979
Fournée J. - Abbayes, prieurés et couvents. Généralités sur les ordres religieux, *in* : *Les abbayes de Normandie, actes du 13e congrès des sociétés historiques et archéologiques de Normandie*, Lecerf, Rouen : 27-58.

FRANZE 2011
Franzé B. - *La pierre et l'image : l'église de Saint-Chef-en-Dauphiné*, Picard, Paris, France, 278 p.

GAILLARD et SAPIN 2018
Gaillard M. et Sapin C. - Le paysage monastique de la Gaule à l'arrivée de Colomban *in* : Bully S., Dubreucq A. et Bully A. (dir.), *Construire l'Europe. Colomban et son héritage, actes du colloque de Luxeuil (16-20 septembre 2015)*, Art & Société, PUR, Rennes : 51-65.

GAILLARD 2016
Gaillard M. - *Monasterium, cella, abbatia…* Enquête sur les différents termes désignant les communautés religieuses au haut Moyen Âge (V^e^-milieu IX^e^ siècle) et leur signification, *Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre | BUCEMA* [En ligne], Hors-série n° 10 | 2016, mis en ligne le 09 décembre 2016, consulté le 07 février 2019. URL : http://journals.openedition.org/cem/14474

GALINIE 2007a
Galinié H. - La formation du secteur martinien, *in* : Galinié H. (dir.), *Tours antique et médiéval : lieux de vie, temps de la ville 40 ans d'archéologie urbaine*, 30^e^ supplément à la Revue Archéologique du Centre de la France, numéro spécial de la collection Recherches sur Tours, FERACF, Tours : 364-367.

GALINIE 2007b
Galinié H. - La fouille du site de Saint-Martin, *in* : Galinié H. (dir.), *Tours antique et médiéval : lieux de vie, temps de la ville 40 ans d'archéologie urbaine*, 30^e^ supplément à la Revue Archéologique du Centre de la France, numéro spécial de la collection Recherches sur Tours, FERACF, Tours : 91-101.

GALINIE 2007c
Galinié H. - Téotolon doyen de Saint-Martin puis évêque, *in* : Galinié H. (dir.), *Tours antique et médiéval : lieux de vie, temps de la ville 40 ans d'archéologie urbaine*, 30^e^ supplément à la Revue Archéologique du Centre de la France, numéro spécial de la collection Recherches sur Tours, FERACF, Tours : 383-384.

GALINIE *et al.* 2007a
Galinié H., Lorans E., Macphail R., Seigne J., Fondrillon M., Laurent A. et Moreau A. - La fouille du square Prosper-Mérimée, *in* : Galinié H. (dir.), *Tours antique et médiéval : lieux de vie, temps de la ville 40 ans d'archéologie urbaine*, 30^e^ supplément à la Revue Archéologique du Centre de la France, numéro spécial de la collection Recherches sur Tours, FERACF, Tours : 171-180.

GALINIE *et al.* 2007b
Galinié H., Lorans E., Seigne J. et Jouquand A.-M. - La ville close, la Cité. L'espace urbain vers 400, *in* : Galinié H. (dir.), *Tours antique et médiéval : lieux de vie, temps de la ville 40 ans d'archéologie urbaine*, 30^e^ supplément à la Revue Archéologique du Centre de la France, numéro spécial de la collection Recherches sur Tours, FERACF, Tours : 355-356.

GALINIE, LORANS et ZADORA-RIO 2004
Galinie H., Lorans É. et Zadora-Rio É. - Tours et la Touraine au temps d'Alcuin : état des questions, *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest. Anjou. Maine. Poitou-Charente. Touraine*, 111-3 : 37-52.

GANDINI 2008
Gandini C. - *Des Campagnes gauloises aux campagnes de l'Antiquité tardive : la dynamique de l'habitat rural dans la cité des Bituriges Cubi (II^e^ s. av. J.-C.- VII^e^ s. apr. J.-C.)*, FERACF, Tours, 511 p.

GARDEUX 2015
Gardeux M. - Espace d'assistance, espace de pouvoir : les dispositifs d'accueil et d'hébergements dans quelques monastères bénédictins en Normandie aux XII[e] et XIII[e] siècles, *Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre | BUCEMA* [En ligne], Hors-série n° 8, mis en ligne le 16 novembre 2015, consulté le 22 septembre 2019. URL : http://journals.openedition.org/cem/13639 ; DOI : 10.4000/cem.13639.

GARDEUX 2018
Gardeux M. - *Les structures d'accueil dans l'espace monastique entre le XI[ème] siècle et le XIII[ème] siècle*, Université Lumière Lyon II, Lyon, 2 vol.

GARRIGOU-GRANDCHAMP 2014
Garrigou-Grandchamp P. – Compte rendu de Benjamin Saint-Jean Vitus (dir.), Pas de fumet sans feu : cuisine et vie quotidienne auprès des moines de Tournus (IX[e]-XVI[e] siècle), 2014, *Bulletin Monumental*, 172, 4 : 357-357.

GASNAULT 1961a
Gasnault P. - La « Narratio in reversione beati Martini a Burgundia » du pseudo-Eudes de Cluny, *Studia Anselmiana*, 46 : 159-174.

GASNAULT 1961b
Gasnault P. - Le tombeau de saint Martin et les invasions normandes dans l'histoire et dans la légende, *Revue d'histoire de l'Eglise de France*, 47, n° 144 : 51-66.

GASNAULT 1953
Gasnault P. - *Etude sur les chartes de Saint-Martin de Tours des origines au milieu du XII[e] siècle*, thèse manuscrite de l'Ecole des chartes.

GASNAULT 1954
Gasnault P. - Les actes privés de l'abbaye de Saint-Martin de Tours du VIII[e] au XII[e] siècle, *Bibliothèque de l'École des chartes*, 112, 1 : 24-66.

GASNAULT 1970
Gasnault P. - Documents financiers de Saint-Martin de Tours de l'époque mérovingienne, *Journal des Savants*, 2, 1 : 82-93.

GASQUET 1904
Gasquet. - *English Monastic Life*, Methuen & Co., London, 326 p.

GEARY 1985
Geary P. J. - *Aristocracy in Provence: the Rhône Basin at the dawn of the Carolingian age*, Monographien zur Geschichte des Mittelalters n° 31, Anton Hiersemann, Stuttgart, 176 p.

GENSBEITEL 2018
Gensbeitel C. - Les transepts dans l'Aquitaine romane : un tour d'horizon, *in* : Franzé B. et Le Luel N. (dir.), *Le transept et ses espaces élevés dans l'église du Moyen Âge (XI[e]-XVI[e] siècles) : pour une nouvelle approche fonctionnelle (architecture, décor, liturgie et son) : actes du Colloque de Lausanne (20-21 avril 2015)*, Zagreb, Croatie : 139-156.

GENSBEITEL et DUMAINE-LEVEQUE 2017
Gensbeitel C. et Dumaine-Levêque L. - Notre-Dame de Sérignac-sur-Garonne. Une église préromane en Agenais, *in* : Cocula A.-M. et Combet M. (dir.), *Jeunesses & châteaux : actes des Rencontres d'archéologie et d'histoire en Périgord les 23, 24 et 25 septembre 2016*, Ausonius Éditions, Bordeaux, France : 167-181.

GINOUVEZ *et al.* 2010
Ginouvez O., Caser J.-P., Sarret J.-P. et Gaillard A. - Interventions archéologiques dans les murs de l'abbaye bénédictine de Caunes-Minervois. Église et cloître méridional (1984-1991) : premier bilan, *Archéologie du Midi Médiéval*, 6, 1 : 37-55.

GEORGE 1943
George P. - Notes de Géographie physique sur la Champeigne tourangelle, *Bulletin de l'Association de Géographes Français*, 20, 153 : 54-64.

GIRY 1896
Giry A. - Etudes carolingiennes, *in* : *Etudes d'histoire du Moyen Age dédiées à Gabriel Monod*, Alcan, Paris : 107-139.

GRANIER 2001
Granier T. - Les échanges culturels dans l'Italie méridionale du haut Moyen Âge : Naples, Bénévent et le Mont-Cassin aux VIII[e]-XII[e] siècles, *Actes des congrès de la Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public*, 32, 1 : 89-105.

GRILLON 2011
Grillon G. - *L'ultime message : étude des monuments funéraires de la Bourgogne ducale XII[e] - XVI[e] siècles*, Thèse de doctorat, Université de Dijon.

GUICHANE 1998
Guichané R. - Les moulins hydrauliques en Touraine, *in* : Beck P. (dir.), *Actes du VIe Congrès international d'Archéologie Médiévale (1-5 octobre 1996, Dijon – Mont Beuvray – Chenôve – Le Creusot – Montbard)*, *Actes des congrès de la Société d'archéologie médiévale*, 6, ed. Errance, Caen : 73-76.

GUICHANE 2002
Guichané R. - *Le savoir des constructeurs de moulins hydrauliques et l'équipement des cours d'eau en Touraine du Moyen Âge à l'époque subcontemporaine*, Thèse de doctorat, Université de Tours, Tours, 5 volumes.

HAKAMIES 1951
Hakamies R. - *Etude sur l'origine et l'évolution du diminutif latin et sa survie dans les langues romanes*, Annales Academiae Scientiarum Fennicae n° Série B, T. 71, Edition Pekka Katara, Helsinki, 148 p.

HARTMANN 2004
Hartmann M. - Alcuin et la gestion matérielle de Saint-Martin de Tours, *in* : *Alcuin de York à Tours : écriture, pouvoir et réseau dans l'Europe du haut Moyen Âge, Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, n° 111-3, 3 : 91-102.

HARTMANN-VIRNICH et HANSEN 2013
Hartmann-Virnich A. et Hansen H. - Saint-Gilles-du-Gard. L'église abbatiale et les bâtiments monastiques. Nouvelles recherches archéologiques, *Bulletin Monumental*, 171, 4 : 293-338.

HAUTEFEUILLE 2006
Hautefeuille F. - La *villa* et les autres structures de peuplement dans les pays de moyenne Garonne au VII[e] siècle, *in* : *La* villa *et les autres structures de peuplement dans les pays de moyenne Garonne au VII[e] siècle*, *Nouveaux regards sur les* villae *d'Aquitaine : bâtiments de vie et d'exploitation, domaines et postérités médiévales. Actes de la Table-Ronde de Pau, 24-25 Novembre 2000*, Hors-série n° 2, Archéologie des Pyrénées occidentales et des Landes, Pau : 351-362.

HEBER-SUFFRIN, PRIGENT et SAPIN 2015
Heber-Suffrin F., Prigent D. et Sapin C. - *L'abbatiale carolingienne de Saint-Philbert-de-Grandlieu*, *Bulletin Monumental* n° 173–2, Société française d'archéologie, Paris : 99-144.

HEITZ 1963
Heitz C. - *Recherches sur les rapports entre architecture et liturgie à l'époque carolingienne*, SEVPEN, Paris, France, 286 p.

HEITZ 1980
Heitz C. - *L'architecture religieuse carolingienne : les formes et leurs fonctions*, Picard, 1980, Paris, France, 288 p.

HEITZ 1987
Heitz C. - *La France pré-romane : archéologie et architecture religieuse du haut Moyen Âge IV^e^ siècle-an mille*, Éd. Errance, Paris, 339 p.

HEITZ 1992
Heitz C. - Fouilles et datation de l'ancienne abbatiale Saint-Martin de Ligugé, *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 136, 4 : 857-868.

HEITZ 2000
Heitz C. - Introduction : nouvelles perspectives pour le Plan de Saint-Gall, *in* : Heitz C., Vogler W. et Heber-Suffrin F. (dir.), *Le rayonnement spirituel et culturel de l'Abbaye de Saint-Gall (colloque tenu au Centre culturel Suisse, Paris, 12 octobre 1993)*, Université de Paris X (Centre de recherches sur l'antiquité tardive et le haut Moyen Âge), Paris, p. 5-9.

HELIOT 1966
Héliot P. - Les abbatiales de Saint-Sever et de Preuilly-sur-Claise, les tribunes de transept et l'emplacement des choristes dans les églises romanes, *Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France*, 1965, 1 : 200-236.

HELVETIUS et MATZ 2014
Helvétius A.-M. et Matz J.-M. - *Église et société au Moyen Âge, V^e^-XV^e^ siècle*, Carré n° 68, Hachette supérieur, Paris, 2e édition, 302 p.

HENAULT 2017
Hénault D. - *L'abbaye Saint-Pierre de Mozac : architecture, décors et histoire d'un site monastique, VII^e^-XX^e^ siècle*, Presses universitaires de Rennes, Rennes, 452 p.

HENRIET 1992
Henriet J. - Saint-Philibert de Tournus. L'œuvre du second maître, la galilée et la nef, *Bulletin Monumental*, 150, 2 : 101-164.

HERVE 1999
Hervé C. - Liste des *vici, castra, castella*, cités par Grégoire de Tours en Région Centre, *in* : *Agglomérations secondaires antiques en Région Centre*, Supplément à la Revue archéologique du centre de la France, FERACF, Tours : 219-220.

HERVE 2012a
Hervé C. - Les agglomérations secondaires de la *Civitas turonorum*, *in* : Cribellier C. et Ferdière A. (dir.), *Agglomérations secondaires antiques en région Centre. Actes de la table-ronde d'Orléans*, Supplément à la Revue Archéologique du Centre de la France, FERACF, Tours : 27-48.

HERVE 2012b
Hervé C. - Les termes *vicus, castrum, castellum* dans l'oeuvre de Grégoire de Tours chez les Turons, les Carnutes et les Bituriges, *in* : Cribellier C. et Ferdière A. (dir.), *Agglomérations secondaires antiques en Région Centre. Actes de la table-ronde d'Orléans*, Supplément à la Revue archéologique du centre de la France, FERACF, Tours : 145-152.

HERVE 2014
Hervé C. - Les agglomérations secondaires gallo-romaines, *in* : Zadora-Rio E. (dir.), *Atlas archéologqiue de Touraine* [En ligne], Supplément à la Revue Archéologique du Centre de la France, FERACF, Tours, http://a2t.univ-tours.fr/notice.php?id=75.

HERVE, RIQUIER et TROUBADY 2012
Hervé C., Riquier S. et Troubady M. - Les limites orientales de la *civitas Turonorum*, *in* : Cribellier C. et Ferdière A. (dir.), *Agglomérations secondaires antiques en région Centre. Actes de la table-ronde d'Orléans*, Supplément à la Revue Archéologique du Centre de la France, FERACF, Tours : 59-84.

HEUCLIN 1989
Heuclin J. - Les abbés des monastères neustriens 650-850, *in* : *Colloque historique international*, *La Neustrie, les pays au nord de la Loire de 650 à 850*, Atsma, Sigmaringen, Rouen : 321-340.

HOFFMANN 1996
Hoffmann A. - L'hydrologie des sites bénédictins et cisterciens de l'Allemagne centrale, *in* : Pressouyre L. et Benoit P. (dir.), *L'hydraulique monastique : milieux, réseaux, usages. Actes du colloque, Royaumont, 18-20 juin 1992*, Créaphis, Paris, France : 99-109.

HORN, BORN 1979
Horn W. W. et Born E. - *The plan of St Gall: a study of the architecture and economy of, and life in a paradigmatic Carolingian monastery*, University of California Press, Berkeley, Etats-Unis d'Amérique, 3 vol.

HUBERT 1957
Hubert J. - L'abbaye de Déols et les constructions monastiques de la fin de l'époque carolingienne, *Cahiers archéologiques*, IX : 155-164.

HUNOT 1996
Hunot J.-Y. - Les cercueils de bois médiévaux et modernes en Anjou : Meubles précieux ou simples caisses ?, *Revue Archéologique de l'Ouest*, 13, 1 : 185-203.

IOGNA-PRAT 2003
Iogna-Prat D. - *Ordonner et exclure : Cluny et la société chrétienne face à l'hérésie, au judaïsme et à l'islam, 1000-1150*, Champs n° 553, GF Flammarion, Paris, 2e édition corrigée,508 p.

IOGNA-PRAT et al. 2013
Iogna-Prat D., Lauwers M., Mazel F. et Rosé I. (dir.) - *Cluny : Les moines et la société au premier âge féodal*, Presses Universitaires de Rennes, Rennes, 588 p.

IMPEY et LORANS 1998
Impey E. et Lorans E. - Le donjon de Langeais (Indre-et-Loire) et son environnement. Étude historique et archéologique, *Bulletin Monumental*, 156, 1 : 9-63.

ISNARD 2007
Isnard I. - *L'abbatiale de la Trinité de Vendôme*, Presses universitaires de Rennes, Rennes, 331 p.

JACOBSEN 2000
Jacobsen W. - Nouvelles recherches sur le Plan de Saint-Gall, *in* : Heitz C., Vogler W. et Heber-Suffrin F. (dir.), *Le rayonnement spirituel et culturel de l'Abbaye de Saint-Gall (colloque tenu au Centre culturel Suisse, Paris, 12 octobre 1993)*, Université de Paris X (Centre de recherches sur l'antiquité tardive et le haut Moyen Âge), Paris : 11-17.

JAROSSAY 1986
Jarossay E. - *Histoire d'une abbaye à travers les siècles : Ferrières-en-Gatinais : ordre de Saint-Benoît, (508-1790) : son influence religieuse, sociale et littéraire*, Association pour la Recherche et la Sauvegarde du Passé Historique de Ferrières, Ferrières, France, 513 p.

JACQUET 2003
Jacquet G. - *La Forêt en Val-de-Loire aux périodes préindustrielles, histoire, morphologie, archéologie, dendrologie : l'exemple de l'Indre-et-Loire (X^e^-XVI^e^ siècles)*, Thèse de doctorat. Université de Tours, Tours, 3 volumes.

JACQUET-CAVALLI 2005
Jacquet-Cavalli G. - L'exploitation de la forêt de Bréchenay au Moyen Âge, *Bulletin de la Société Archéologique de Touraine*, 51 : 101-110.

JEUDY 2013
Jeudy F. - À l'origine du gothique comtois : entre esthétique cistercienne et historicisme, *Livraisons de l'histoire de l'architecture*, 25 : 69-81.

JOBERT 1977
Jobert P. - *La notion de donation : convergences, 630-750*, les Belles lettres, Paris, 235 p.

JOLIVAT 1977
Jolivat N. - *Monachisme et aristocratie autour du monastère de Cormery (VIII^e^-XII^e^ siècles)*, Mémoire de Maîtrise, Université de Tours, Tours.

JOLY 2009
Joly S. - Notice du site de Truyes "Les Grandes Maisons", *in* : Jesset S. et Nissen Jaubert A. (dir.), *Rapport du PCR Habitat rural du Moyen Âge en Région Centre*, Tours : 106-116.

JOLY 2014
Joly S. - Truyes, « Les Grandes Maisons » : l'établissement du haut Moyen Âge, *in* : Zadora-Rio E. (dir.), *Atlas archéologique de Touraine* [En ligne], Supplément à la Revue archéologique du Centre de la France, FERACF, Tours, http://a2t.univ-tours.fr/notice.php?id=215&menu=Texte.

JUDIC 2008
Judic B. - Le pèlerinage à Saint-Martin de Tours du VII^e^ au X^e^ siècle, *in* : Chélini J. (dir.), *Les pèlerinages dans le monde à travers le temps et l'espace*, Picard, Paris : 55-72.

JUIN 2001
Juin F. - Les tours-porches occidentales des provinces de la Loire moyenne (XI^e^-XII^e^ siècles) et du Berry. Etat de la question, *Les Cahiers de Saint-Michel de Cuxa*, XXXII : 169-180.

KISCH 1978
Kisch Y. de. - Informations archéologiques. Circonscription du Centre, *Gallia*, 36, 2 : 261-293.

KLUKAS 1984
Klukas A. W. - Liturgy and Architecture: Deerhurst Priory as an Expression of the *Regularis Concordia*, *Viator*, 15: 81-106.

KONTOUMA-CONTICELLO 2010
Kontouma-Conticello V. – Compte rendu de Michele Bacci, San Nicola. Il grande taumaturgo (Storia e Società), *Revue des études byzantines*, 68, 1 : 237-238.

KRÜGER 2002
Krüger K. - Tournus et la fonction des galilées en Bourgogne, *in* : Sapin C. (dir.), *Avant-nefs & espaces d'accueil dans l'église entre le IV^e^ et le XII^e^ siècle, Actes du colloque international du CNRS, Auxerre, 17-20 Juin 1999*, Editions du CTHS, Paris : 414-423.

KRÜGER 2003
Krüger K. - Les fondations d'autels et de chapelles à la cathédrale d'Autun, *Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre | BUCEMA* [En ligne], 7, mis en ligne le 14 novembre 2007, consulté le 22 septembre 2019. URL : http://journals.openedition.org/cem/3082.

KURMANN-SCHWARZ et LAUTIER 2009
Kurmann-Schwarz B. et Lautier C. - Le vitrail médiéval en Europe : dix ans d'une recherche foisonnante, *Perspective. Actualité en histoire de l'art*, 1 : 99-130.

LAMY 2005
Lamy C. - Un aspect de la seigneurie châtelaine : le droit de *vicaria* de la seigneurie de Rochecorbon en Touraine au XI^e^ siècle, *in* : Barthélemy D. et Bruand O. (dir.), *Les pouvoirs locaux dans la France du centre et de l'Ouest (VIII^e^-XI^e^ siècles). Implantation et moyens d'action*, Presses Universitaires de Rennes, Rennes : 193-214.

LAFAURIE et MORRISSON 1987
Lafaurie J. et Morrisson C. - La pénétration des monnaies byzantines en Gaule mérovingienne et visigotique du VI^e^ au VIII^e^ siècle, *Revue Numismatique*, 6, 29 : 38-98.

LAURENT 2010
Laurent M.-A. - Organisation de l'espace et mobilisation des ressources autour de Bobbio, *in* : Le Jan R., Feller L. et Devroey J.-P. (dir.), *Les élites et la richesse au haut Moyen Âge*, Collection Haut Moyen Âge, 10, Brepols Publishers, Turnhout : 479-494.

LAULIAC 2013
Lauliac E. - *Eglise Saint-Médard, Esvres-sur-Indre (Indre-et-Loire)*, Mémoire de Master 2, sous la direction de Frédéric Epaud, Université François-Rabelais, Tours, 102 p.

LAUWERS 2013
Lauwers M. - De l'*incastellamento* à l'*inecclesiamento*. Monachisme et logiques spatiales du féodalisme, *in* : Iogna-Prat D., Lauwers M., Mazel F. et Rosé I. (dir.), *Cluny : Les moines et la société au premier âge féodal*, Presses Universitaires de Rennes, Rennes : 315-338.

LAUWERS 2014
Lauwers M. - *Monastères et espace social - Genèse et transformation d'un système de lieux dans l'Occident médiéval*, Collection d'études médiévales de Nice n° vol. 15, Brepols, Turnhout, 620 p.

LAWRENCE 2018
Lawrence C. H. - *Le monachisme médiéval : formes de vie religieuse en Europe occidentale au Moyen Âge*, les Belles Lettres, Paris, 430 p.

LE JAN 1995
Le Jan R. - *Famille et pouvoir dans le monde franc : VII^e^-X^e^ siècle essai d'anthropologie sociale*, Publications de la Sorbonne, Paris, 571 p.

LE JAN 2004
Le Jan R. - Emhilt de Milz et la charte de fondation de son monastère (784), *in* : *Retour aux sources. Textes, études et documents d'histoire médiévale offerts à Michel Parisse*, Picard, Paris : 525-536.

LE JAN 2010
Le Jan R. - Prendre, accumuler, détruire les richesses dans les sociétés du haut Moyen Âge, *in* : Le Jan R., Feller L. et Devroey J.-P. (dir.), *Les élites et la richesse au haut Moyen Âge*, Collection Haut Moyen Âge, 10, Brepols Publishers, Turnhout : 365-382.

LE MAHO 1994
Le Maho J. - Les fouilles de la cathédrale de Rouen de 1985 à 1993. Esquisse d'un premier bilan, *Archéologie Médiévale*, 24 : 1-49.

LE MAHO, WASYLYSZYN 2008
Le Maho J. et Wasylyszyn N. - *Saint-Georges de Boscherville, 2000 ans d'histoire*, GRAPC, Rouen, 64 p.

LEBECQ 1983
Lebecq S. - *Marchands et navigateurs frisons du haut moyen âge*, Presses universitaires de Lille, Lille, 375 p.

LEBECQ 1993
Lebecq S. - Quentovic : un état de la question, *in* : *Studien zur Sachsenforschung*, Verlag August Lax, Hildesheim : 73-82.

LEBECQ 1989
Lebecq S. - La Neustrie et la mer, *in* : *La Neustrie, les pays au nord de la Loire de 650 à 850, Colloque historique international*, Atsma, Sigmaringen, Rouen : 405-440.

LEBECQ 2000
Lebecq S. - The role of monasteries in the systems of production and exchange of the Frankish world between the seventh and the beginning of the ninth centuries, *in* : Hansen I. L. et Wickham C. (dir.), *The Long Eighth Century*, The Transformation of the Roman World, 11, Brill, La Haye : 121-148.

LEBECQ 2011
Lebecq S. - Entre Antiquité tardive et très haut Moyen Âge : permanence et mutations des systèmes de communication dans la Gaule et ses marges, *in* : Lebecq S. (dir.), *Hommes, mers et terres du Nord au début du Moyen Âge. Centres, communications, échanges*, Presses universitaires du Septentrion, Villeneuve d'Ascq, vol. 2 : 177-204.

LECOMPTE et PHILIPPON 2012
Lecompte J.-P. et Philippon S. - Candes-Saint-Martin, importante agglomération secondaire antique, *in* : Boucher T. et Michaux G. (dir.), *Les Gallo-Romain entre Loire & Vienne. 40 ans de découvertes archéologiques*, Ecomusé du Véron : 74-79.

LEGUILLOUX 2004
Leguilloux M. - *Le cuir et la pelleterie à l'époque romaine*, Editions Errance, France, 185 p.

LELONG 1966
Lelong C. - Vestiges romans de l'église abbatiale de Cormery, *Bulletin Monumental*, 124, 4 : 381-387.

LELONG 1974a
Lelong C. - Le clocher-porche de Saint-Julien de Tours et les vestiges romans de l'abbaye, *Cahiers de Civilisation Médiévale*, 17, 68 : 335-351.

LELONG 1974b
Lelong C. - Recherches sur l'ancienne église Saint-Ours de Loches, *Bulletin Monumental*, 132, 3 : 189-199.

LELONG 1977
Lelong C. - *Touraine romane*, La Nuit des temps n° 6, Zodiaque, Saint-Léger-Vauban, 3e éd., 360 p.

LELONG 1986
Lelong C. - *La basilique Saint-Martin de Tours*, C.L.D, Chambray-lès-Tours, 232 p.

LELONG 1989
Lelong C. - *L'abbaye de Marmoutier*, Editions C.L.D., Chambray-lès-Tours, 203 p.

LELONG 1992
Lelong C. - Bétons de sol et pavements de l'abbatiale de Marmoutier, *Bulletin Monumental*, 150, 1 : 39-47.

LELONG 1996
Lelong C. - Encore Cormery..., *Bulletin de la Société Archéologique de Touraine*, XLIV : 785-791.

LELONG 2001
Lelong C. - Les incursions normandes en Touraine et leurs conséquences, *Bulletin de la Société Archéologique de Touraine*, 47 : 43-51.

LEPETIT 2013
Lepetit L. - *Etude du prieuré Saint-Pierre de Vontes (Esvres-sur-Indre, Indre-et-Loire)*, Mémoire de Master 1, Université François Rabelais, Tours, Tours, 24 p.

LESNE 1920
Lesne É. - Les ordonnances monastiques de Louis le Pieux et la *Notitia de servitio monasteriorum*, *Revue d'histoire de l'Église de France*, 6, 31 : 161-175.

LEROY 1972
Leroy A. - *Histoire de l'abbaye de Saint-Josse sur Mer*, Berck, 111 p.

LESUEUR 1949
Lesueur F. - Cormery, *Congrès archéologique de Tours*, Société Française d'Archéologie, Paris : 82-110.

LETURCQ 2014
Leturcq S. - La viticulture médiévale et moderne, *in* : Zadora-Rio E. (dir.), *Atlas archéologique de Touraine* [En ligne], Supplément à la Revue archéologique du Centre de la France, FERACF, Tours, http://a2t.univ-tours.fr/notice.php?id=100.

LETURCQ et LAMMOGLIA 2018
Leturcq S. et Lammoglia A. - La viticulture en Touraine (Moyen Âge-XX^{e} siècle). Dynamiques spatiales et commerciales du vignoble, *Histoire et sociétés rurales*, 49 : 31-75.

LEVEAU, GROS et TREMENT 1999
Leveau P., Gros P. et Trément F. - La recherche sur les élites gallo-romaines et le problème de la *villa*, *in* : Antoine A. (dir.), *Campagnes de l'Ouest : Stratigraphie et relations sociales dans l'histoire*, Presses universitaires de Rennes, Rennes : 287-302.

LEVEAU 2002
Leveau P. - Introduction : les incertitudes du terme villa et la question du *vicus* en Gaule Narbonnaise, *Revue archéologique de Narbonnaise*, 35 : 5-26.

LEVEAU 2012
Leveau P. - *Vicus*, « agglomération secondaire ». Des mots différents pour une même entité ?, *in* : Cribellier C. et Ferdière A. (dir.), *Agglomérations secondaires antiques en Région Centre. Actes de la table-ronde d'Orléans*, Supplément à la Revue archéologique du centre de la France, FERACF, Tours : 165-176.

LEVILLAIN 1930
Levillain L. - Études sur l'abbaye de Saint-Denis à l'époque mérovingienne, *Bibliothèque de l'École des chartes*, 91, 1 : 264-300.

LIANO MARTINEZ 2017
Liano Martinez E. - El monasterio de Santa Maria de Vallbona, *in* : Alvergnat M., Demarthe S. et Mallet G. (dir.), *Moniales cisterciennes de Méditerranée occidentale (XII^{e}-XVI^{e} siècle) : histoire, histoire de l'art, archéologie, mise en perspective*, Editions Guilhem, Saint-Guilhem-le-Désert (Hérault), France : 213-241.

LOHRMANN 1989
Lohrmann D. - Le moulin à eau dans le cadre de l'économue rurale de la Neustrie (VII^{e}-IX^{e} siècles), *in* : *Colloque historique international*, *La Neustrie, les pays au nord de la Loire de 650 à 850*, Atsma, Sigmaringen, Rouen : 367-398.

LONGEPIERRE 2007
Longepierre S. - L'apport des meules dans la connaissance des moulins hydrauliques romains en Languedoc, *in* : Brun J.-P. et Fiches J.-L. (dir.), *Énergie hydraulique et machines élévatrices d'eau dans l'Antiquité. Actes du colloque international de Vers-Pont-du-Gard, 20-22 septembre 2006*, Collection du Centre Jean Bérard, Publications du Centre Jean Bérard, Naples : 167-183.

LORANS 1980
Lorans E. - *Le fief de Saint-Julien de Tours au Moyen Âge, recherches de topographie et d'histoire urbaines*, mémoire de maîtrise d'Histoire, Université de Tours.

LORANS 1990
Lorans E. - Bourgs, églises et châteaux en Touraine aux XI^{e} et XII^{e} siècles : une première approche, *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, 97-4 : 437-461.

LORANS 1995
Lorans E. - La *villa* de Courçay en Touraine : approche historique et archéologique, *in* : *Elisabeth Magnou-Nortier 1995 - Aux sources de la gestion publique, t. 2 - L'invasion des villae ou la villa comme enjeu de pouvoir*, Presses universitaires de Lille, Lille, p. 295-312.

LORANS 1996
Lorans E. - *Le Lochois du haut Moyen Âge au XIII^{e} siècle. Territoires, habitats et paysages*, Université de Tours, Tours, 289 p.

LORANS 2006
Lorans E. - *Saint-Mexme de Chinon 5^{e}-20^{e} siècle*, Comité des Travaux Historiques et Scientifiques, Paris, 597 p.

LORANS 2007a
Lorans E. - Les édifices chrétiens d'après Grégoire de Tours, *in* : Galinié H. (dir.), *Tours antique et médiéval. Lieux de vie, temps de la ville : 40 ans d'archéologie urbaine*, Supplément à la Revue archéologique du Centre de la France, 30, FERACF, Tours : 285-288.

LORANS 2007b
Lorans E. - Marmoutier, le premier monastère d'Occident aux portes de la ville, *in* : Galinié H. (dir.), *Tours antique et médiéval. Lieux de vie, temps de la ville : 40 ans d'archéologie urbaine*, Supplément à la Revue archéologique du Centre de la France, 30, FERACF, Tours : 362-364.

LORANS 2007c
Lorans E. - Le monde des morts de l'Antiquité tardive à l'époque moderne, *in* : Crubézy É., Masset C., Lorans É., Perrin F. et Tranoy L. (dir.), *L'archéologie funéraire*, Archéologiques, Éditions Errance, Arles, p. 177-229.

LORANS 2012
Lorans E. - Aux origines du monastère de Marmoutier : le témoignage de l'archéologie, *Les abbayes martiniennes. Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, 119-3 : 177-203.

LORANS 2014a
Lorans E. - Circulation et hiérarchie au sein des établissements monastiques : à propos de Marmoutier, *in* : Lauwers M. (dir.) *Monastères et espace social - Genèse et transformation d'un système de lieux dans l'Occident médiéval*, Brepols Publishers, Turnhout : 289-352.

LORANS 2014b
Lorans E. - Abbayes et couvents d'origine médiévale, *in* : Zadora-Rio E. (dir.), *E. Zadora-Rio (dir.) - Atlas Archéologique de Touraine* [En ligne], Supplément à la Revue Archéologique du Centre de la France, FERACF, Tours, http://a2t.univ-tours.fr/notice.php?id=187.

LORANS 2017
Lorans E. - Marmoutier (Tours), a Late Roman and Early Medieval Monastery in the Loire Valley (4th-11th centuries), *in*: Thomas G. et Knox A. (dir.), *Early Medieval Monasticism in the North Sea Zone. Proceedings of a conference held to celebrate the conclusion of the Lyminge excavations 2008-15*, *Anglo-Saxon Studies in Archaeology and History*, 20: 55-66.

LORANS et CREISSEN 2014
Lorans E. et Creissen T. (dir.) - *Marmoutier, un grand monastère ligérien (Antiquité - XIX^e siècle)*, Ministère de la Culture et de la Communication, Orléans, 40 p.

LORANS, MAROT et SIMON 2015
Lorans É., Marot É. et Simon G. - Marmoutier (Tours) : de l'hôtellerie médiévale à la maison du Grand Prieur, *Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre | BUCEMA* [En ligne], Hors-série n° 8, mis en ligne le 16 novembre 2015, consulté le 22 septembre 2019. URL : http://journals.openedition.org/cem/13659.

LORANS et SIMON 2018
Lorans E. et Simon G. - Autour de Marmoutier : les premiers siècles du monachisme en Touraine, *in* : Bully S., Dubreucq A. et Bully A. (dir.), *Construire l'Europe. Colomban et son héritage, actes du colloque de Luxeuil (16-20 septembre 2015)*, PUR, Rennes : 87-104.

LOT 1893
Lot F. - La *vicaria* et le *vicarius*, *Nouvelle revue historique de droit français et étranger*, 17e année : 281-301.

LOT 1915
Lot F. - La Loire, l'Aquitaine et la Seine de 862 à 866. Robert le Fort, *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 76-1 : 473-510.

MABILLE 1871
Mabille E. - Introduction, *in* : Marchegay P. et Salmon A. (dir.), *Chroniques des comtes d'Anjou*, Société de l'histoire de France, Paris, 116 p.

MAGNANI 2005
Magnani E. - Don aux églises et don d'églises dans le sud-est de la Gaule : Du testament d'Abbon (739) aux chartes du début du XI[e] siècle, *in* : Bougard F., La Rocca C. et Le Jan R. (dir.), *Sauver son âme et se perpétuer : Transmission du patrimoine et mémoire au haut Moyen-Âge*, Collection de l'École française de Rome, Publications de l'École française de Rome, Rome : 379-400.

MAGNOU-NORTIER 1981
Magnou-Nortier E. - La terre, la rente et le pouvoir dans les pays de Languedoc pendant le haut Moyen Âge, 1ère partie : la *villa*, une nouvelle problématique, *Francia*, 9 : 79-115.

MAILLARD 1998
Maillard B. - *Les campagnes de Touraine au XVIII[e] siècle : Structures agraires et économie rurale*, Presses universitaires de Rennes, Rennes, 508 p.

MAITRE 1899
Maître L. - Questions de géographie mérovingienne. Le *Fluvius Taunucus* et le *Portus Vetraria*, *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 60, 1 : 377-396.

MALBOS 2017
Malbos L. - *Les ports des mers nordiques à l'époque viking (VII[e]-X[e] siècle),* Collection Haut Moyen Âge, 27, Brepols Publishers, Turnhout, 453 p.

MALOCHET 2000
Malochet M. - *Evolution topographique de l'abbaye de Saint-Julien de Tours du XI[e] au XIX[e] siècle*, Mémoire de Maîtrise, Université de Tours, 2 vol.

MANDON 2008
Mandon F. - Nouaillé-Maupertuis – Logis abbatial, *ADLFI. Archéologie de la France – Informations* - [En ligne], Poitou-Charentes, mis en ligne le 01 mars 2008, consulté le 24 septembre 2019. URL : http://journals.openedition.org/adlfi/1231.

MANDON 2010
Mandon F. - Nouaillé-Maupertuis (Vienne). Abbaye, *Archéologie médiévale*, 40 : 227-228.

MANE 1991
Mane P. - Images médiévales de la pêche en eau douce, *Journal des Savants*, 3, 1 : 227-261.

MANE 2002
Mane P. - Les moulins à eau dans l'iconographie médiévale, *in* : Mousnier M. (dir.), *Moulins et meuniers dans les campagnes européennes (IXème-XVIIIème siècle). Actes des XXIèmes Journées Internationales d'Histoire de Flaran, septembre 1999*, Presses universitaires du Mirail, Toulouse : 193-216.

MANE 2004
Mane P. - Représentations figurées de la pêche en eau douce (IX^e-XV^e siècles), *in* : Benoit P., Loridant F. et Mattéoni O. (dir.), *Pêche et pisciculture en eau douce : la rivière et l'étang au Moyen âge*, *actes des 1ères rencontres internationales de Liessies*, Conseil Général du Nord, Lille, 25 p.

MANOURY 1993
Manoury N. - *Les bâtiments conventuels de l'abbaye de Jumièges (VII^e-XVIII^e siècle)*, Mémoire de maîtrise, Université de Rouen.

MANTELIER 1987
Mantelier P. - *Histoire de la communauté des marchands fréquentant la rivière de Loire et fleuves descendant en icelle*, D. Jeanson, Tours, nouv. éd. remaniée du texte de 1867-1869, 742 p.

MAROT 2013
Marot E. - *Architecture civile et formation du tissu urbain de Châteauneuf (Tours) du 10^e au 14^e siècle*, Thèse de doctorat, Université de Tours, 4 volumes.

MARTIN 2002
Martin P. - Loiret. Orléans. Opération d'archéologie du bâti à la crypte de Saint-Aignan, *Bulletin Monumental*, 160, 4 : 394-396.

MARTIN 2010
Martin P. - *Les premiers chevets à déambulatoire et chapelles rayonnantes de la Loire moyenne (X^e-XI^e siècles) : Saint-Aignan d'orléans, Saint-Martin de Tours, Notre Dame de Mehun-sur-Yèvre, la Madeleine de Châteaudun*, Thèse de doctorat, Université de Poitiers, 4 vol.

MARTIN 2013
Martin P. - Saint-Martin de Tours. Nouvelles propositions pour la datation du chevet du XI^e siècle, *Livraisons de l'histoire de l'architecture*, 25 : 83-96.

MARTIN 2018
Martin P. - Les transepts à collatéraux et tribunes des grandes églises ligériennes de l'an mil, *in* : Franzé B. et Le Luel N. (dir.), *Le transept et ses espaces élevés dans l'église du Moyen Âge (XI^e-XVI^e siècles) : pour une nouvelle approche fonctionnelle (architecture, décor, liturgie et son) : actes du Colloque de Lausanne (20-21 avril 2015)*, Zagreb, Croatie : 157-171.

MAURET-CRIBELLIER 1994
Mauret-Cribellier V. - L'abbaye bénédictine Saint-Paul de Cormery (Indre-et-Loire), *Bulletin de la Société Archéologique de Touraine*, 44 : 119-144.

MAURICE 1998
Maurice J. - *Histoire de la vallée verte : synthèse historique sur Cormery, Courçay, Esvres-sur-Indre et Truyes*, CLD, Chambray-lès-Tours, France, 154 p.

MAZEL 2010
Mazel F. - *Féodalités (888-1180)*, Histoire de France n° 2, Belin, Paris, 783 p.

MAZET-HARHOFF 2003
Mazet-Harhoff L. - Sur la trace des vikings en Haute-Normandie : problématique, *Cahiers du GRHIS*, 14 : 119-151.

MCCLENDON 2005
McClendon C. B. - *The origins of medieval architecture: building in Europe, A.D 600-900*, Yale University Press, London, 264 p.

MCCORMICK 2001
McCormick M. - *Origins of the European economy: communications and commerce, A.D. 300-900*, Cambridge University Press, Cambridge, 1101 p.

MCNEILL 2015
McNeill J. - The Romanesque Cloister in England, *Journal of the British Archaeological Association*, 168, 1: 34-76.

MEHU 2001
Mehu D. - *Paix et communautés autour de Cluny (XI^e^-XV^e^ siècle)*, Presses universitaires de Lyon, Lyon, 636 p.

MELOT 1970
Melot M. - Les cuisines circulaires de Fontevrault et des abbayes de la Loire, *in* : *Actes du 93^e^ Congrès national des sociétés savantes tenu à Tours en 1968, Bulletin philologique et historique du comité des travaux historiques et scientifiques*, Paris : 339-362.

MESQUI 1991
Mesqui J. - *Châteaux et enceintes de la France médiévale : de la défense à la résidence*, Picard, Paris, 376 p.

MESQUI 1998
Mesqui J. - La tour maîtresse du donjon de Loches, *Bulletin Monumental*, 156, 1 : 65-128.

MINVIELLE LAROUSSE 2016
Minvielle Larousse N. - Les moulins à vent en France, un état de la question, *in* : Jaccottey L. et Rollier G. (dir.), *Archéologie des moulins hydrauliques, à traction animale et à vent des origines à l'époque médiévale et moderne en Europe et dans le monde méditerranéen*, Annales littéraires, 954 ; série « Environnement, sociétés et archéologie », 20, Presses universitaires de Franche-Comté, Besançon : 675-690.

MONTEIL et TRANOY 2008
Monteil M. et Tranoy L. - *La France gallo-romaine*, Ed. La Découverte, Paris, 179 p.

MONTOUX 1960
Montoux A. - *L'enceinte fortifiée de Beaulieu-lès-Loches*, communication faite à la Société archéologique de Touraine le 28 avril 1960, Loches, tiré-à-part.

MORDANT 1998
Mordant D. - La barque monoxyle carolingienne de Noyen-sur-Seine (Seine-et-Marne), *Archaeonautica*, 14,-1 : 23-27.

MOREAU 1945
Moreau E. - *Histoire de l'Eglise de Belgique*, Bruxelles, L'édition Universelle, 745 p.

MOREAU et ZADORA-RIO 2012
Moreau A. et Zadora-Rio E. - Les trajectoires des agglomérations antiques de Touraine au Moyen Âge, *in* : Cribellier C. et Ferdière A. (dir.), *Agglomérations secondaires antiques en Région Centre. Actes de la table-ronde d'Orléans*, Supplément à la Revue archéologique du centre de la France, FERACF, Tours : 131-144.

MORGANSTERN 2006
Morganstern J. - Jumièges, église Notre-Dame, *in* : *Congrès Archéologique de France, Rouen et Pays de Caux, 2003*, Société française d'Archéologie, Paris : 79-96.

MORIMOTO 1994
Morimoto Y. - Autour du grand domaine carolingien : aperçu critique des recherches récentes sur l'histoire rurale du haut Moyen Âge (1987-1992), *in* : Verhulst A. et Morimoto Y. (dir.), *Economie rurale et économie urbaine au Moyen Âge*, centre belge d'histoire rurale, Kyushu University Press, Gand : 25-79.

MOTTEAU 1985
Motteau J. - Le verre dans la construction, *Recherches sur Tours 4*, 1985 : 39-49.

MOUREAU 2018
Moureau E. - L'omniprésence de la couleur à l'époque médiévale, l'exemple de la collégiale de Montpezat-de-Quercy, *Patrimoines du Sud*, [En ligne], 7 | 2018, mis en ligne le 01 mars 2018, consulté le 01 octobre 2019. URL : http://journals.openedition.org/pds/566.

MOUSINHO et MARINVAL 2004
Mousinho C. et Marinval M.-C. - Ruches, ruchers et récoltes de miel et de cire en France du Moyen-Âge à l'époque Moderne (XIII^{e}-XVIII^{e}), *in* : *4e Congrès International d'Archéologie Médiévale et Moderne, 3-8 septembre 2007, Paris « L'Europe en mouvement »* [en ligne], http://medieval-europe-paris-2007.univ-paris1.fr/C.Mousinho%20et%20al..pdf.

MUNOS *et al.* 2007
Munos M., Liard M., Troubady M. et Yvernault F. - *Esvres-sur-Indre (Indre-et-Loire), « Vaugrignon », Varidaine*, *Rapport de diagnostic*, Inrap, SRA Centre, 62 p.

MUSSET 1971
Musset L. - *Les invasions : le second assaut contre l'Europe chrétienne : VII^{e}-XI^{e} siècles*, Presses universitaires de France, Paris, 304 p.

MUSSET 2017
Musset L. - Les translations de reliques en Normandie (IX^{e}-XII^{e} siècles), *in* : Bouet P. et Neveux F. (dir.), *Les Saints dans la Normandie médiévale*, Colloques de Cerisy, Presses universitaires de Caen, Caen : 97-108.

NIBODEAU et PRYSMICKI 2014
Nibodeau J.-P. et Prysmicki L. - Une fondation cistercienne insulaire : l'abbaye des Châteliers sur l'île de Ré, *in* : Treffort C. et Brudy P. (dir.), *Monastères entre Loire et Charente*, Presses Universitaires de Rennes, Rennes : 95-113.

NISSEN JAUBERT 2001
Nissen Jaubert A. - Some aspects of viking research in France, *Acta Archaeologica*, 71 : 159-169.

NISSEN JAUBERT 2012
Nissen Jaubert A. - L'espace rural, *in* : Joëlle Burnouf, Danielle Arribet-Deroin, Bruno Desachy, Florence Journot et Anne Nissen Jaubert. (dir.), *Manuel d'archéologie médiévale et moderne*, Armand Colin, Paris : 129-190.

NOWACKI-BRECZEWSKI 1989
Nowacki-Breczewski P. - Apports de l'archéologie à l'étude des pêcheries fixes de la moyenne Dordogne, *in* : *Actes du 112^{e} Congrès national des Sociétés savantes (Lyon, 1987). Section d'histoire médiévale et de philologie. Recherches sur l'économie de la France médiévale. Les voies fluviales. La draperie*, Editions du comité des travaux historiques et scientifiques, Paris : 45-56.

NOIZET 1997
Noizet H. - *Les relations de Saint-Martin de Tours avec ses possessions à l'époque carolingienne,* mémoire de maîtrise, Université de Tours, 1 vol.

NOIZET 2001a
Noizet H. - Les basiliques martyriales au VI^e^ et au début du VII^e^ siècle, *Revue d'Histoire de l'Eglise de France*, 87 : 329-355.

NOIZET 2001b
Noizet H. - Le chapitre de Saint-Martin de Tours et la Loire, *in* : Carcaud N. (dir.), *Géoarchéologie de la Loire moyenne, Résultats 1996-1999*, SRA Région Centre : 47-64.

NOIZET 2002
Noizet H. - Le centre canonial de Saint-Martin de Tours et ses domaines périphériques en Val de Loire (IX^e^-X^e^ siècle), *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest. Anjou. Maine. Poitou-Charente. Touraine*, 109/2 : 9-33.

NOIZET 2003
Noizet H. - *Pratiques spatiales, représentations de la ville, et fabrique urbaine de Tours du IX^e^ au XIII^e^ siècle : chanoines, moines et laïcs à Saint-Martin et Saint-Julien*, Thèse de doctorat, Université de Tours, 3 volumes.

NOIZET 2005
Noizet H. - Les chanoines de Saint-Martin de Tours et les Vikings, *in* : Bauduin P. (dir.), *Les fondations scandinaves en Occident et les débuts du duché de Normandie, colloque de Cerisy-la-Salle (25-29 septembre 2002)*, Publications du CRAHM, Caen : 53-66.

NOIZET 2007
Noizet H. - *La fabrique de la ville. Espaces et sociétés à Tours (IX^e^-XIII^e^ siècle)*, Publications de la Sorbonne, Paris, 504 p.

OTTAWAY 1990
Ottaway J. - Liberté, ordre et révolte d'après la charte dite de fondation de l'abbaye de Beaulieu-lès-Loches, *in* : *Actes du 114e Congrès national des sociétés savantes (Paris, 1989)*, Paris : 19-46.

OURY 1963
Oury G.-M. - Recherches sur quelques monastères non identifiés de la Touraine septentrionale, *Revue Mabillon*, 53/212 : 41-58.

OURY 1975
Oury G.-M. - *Histoire religieuse de la Touraine*, CLD, Chambray-lès-Tours, 323 p.

QUERRIEN 2003
Querrien A. - Pêche et consommation du poisson en Berry au Moyen Âge, *Bibliothèque de l'École des chartes*, 161-2 : 409-435.

QUERRIEN 2004
Querrien A. - Pêche et consommation du poisson en Berry au Moyen Âge, *in* : Benoit P., Loridant F. et Mattéoni O. (dir.), *Pêche et pisciculture en eau douce : la rivière et l'étang au Moyen Âge*, *actes des 1ères rencontres internationales de Liessies*, Conseil Général du Nord, Lille, 25 p.

PALACIOS 1995
Palacios V. - *L'abbaye de Villeloin (Indre-et-Loire). Analyse architecturale et topographique*, Mémoire de maitrise d'histoire de l'art et d'archéologie, Université de Tours, 2 vol.

PALAZZO 2000
Palazzo É. - *Liturgie et société au Moyen Âge*, Aubier, Paris, 276 p.

PAPIN *et al.* 2015
Papin P., Livet J., Vanhove C. et Yvernault F. - Contribution à la connaissance de la topographie d'un centre paroissial en milieu rural : le cas de Joué-lès-Tours (Indre-et-Loire), *Revue archéologique du Centre de la France* [En ligne], tome 54 | 2015, mis en ligne le 01 décembre 2015, consulté le 24 septembre 2019. URL : http://journals.openedition.org/racf/2284.

PARIS 2012
Paris A. - Les tendances de l'oléiculture : l'olivier sociale, culturel et gastronomique, *in* : Breton C. et Bervillé A. (dir.), *Histoire de l'olivier*, Editions Quae, Versailles : 29-46.

PEROUSE DE MONTCLOS 2011
Pérouse de Montclos J.-M. – *Architecture : description et vocabulaire méthodiques*, Éditions du Patrimoine, Centre des monuments nationaux, Paris, France, 665 p.

PERRIN 2001
Perrin J. - L'autel : fonctions, formes et éléments, *In Situ* [En ligne], 1 | 2001, mis en ligne le 24 avril 2012, consulté le 19 avril 2019. URL : http://journals.openedition.org/insitu/1049.

PIETRI 1983a
Pietri L. - *La ville de Tours du IV^e^ au VI^e^ siècle : naissance d'une cité chrétienne*, École française de Rome, Rome, 853 p.

PIETRI 1983b
Pietri L. - Les abbés de basilique dans la Gaule du VI^e^ siècle, *Revue d'histoire de l'Église de France*, 69-182 : 5-28.

PLAT 1939
Plat G. - *L'art de bâtir en France des Romains à l'an 1100 : d'après les monuments anciens de la Touraine, de l'Anjou et du Vendômois*, les Éditions d'art et d'histoire, Paris, 228 p.

PLATELLE 1964
Platelle H. - Les fondations de messes à Saint-Amand à la fin du Moyen-Âge, *Revue Mabillon*, 215 : 1-14.

POUPARDIN 1905
Poupardin R. - Notes carolingiennes. I : Un nouveau manuscrit des Annales de Saint-Bertin, *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 66, 1 : 390-400.

POIRIER 2010
Poirier N. - *Un espace rural à la loupe. Paysage, peuplement et territoires en Berry de la préhistoire à nos jours*, Presses Universitaires François-Rabelais, Tours, 232 p.

POIRIER 2014a
Poirier N. - Géographie et géomorphologie régionales, *in* : Zadora-Rio E. (dir.), *Atlas archéologique de Touraine* [En ligne], Supplément à la Revue archéologique du Centre de la France, FERACF, Tours, http://a2t.univ-tours.fr/notice.php?id=3.

POIRIER 2014b
Poirier N. - Relief et réseau hydrographique, *in* : Zadora-Rio E. (dir.), *Atlas archéologique de Touraine* [En ligne], Supplément à la Revue archéologique du Centre de la France, FERACF, Tours, http://a2t.univ-tours.fr/notice.php?id=4.

POUYET 2017a
Pouyet T. - *Nef de l'église abbatiale de Cormery, Rapport de surveillance*, CITERES-LAT, 1 vol.

POUYET 2017b
Pouyet T. - Multiple 3D approaches for the architectural study of the medieval abbey of Cormery in the Loire Valley, *in*: Aguilera D., Georgopoulos A., Kersten T., Remondino F. et Stathopoulo E. (dir.), *International Archives of the Photogrammetry, Remote Sensing and Spatial Information Sciences* : 581-585.

POUYET 2019
Pouyet T. - De la tour Saint-Paul de Cormery à la tour Charlemagne à Saint-Martin de Tours : approche archéologique comparative, *in* : Judic B., Beck R., Bousquet-Labouérie C. et Lorans E. (dir.), *Un nouveau Martin. Essor et renouveaux de la figure de saint Martin (IV^e^ siècle – XX^e^ siècle)*, Presses universitaires François-Rabelais, Tours : 405-418.

POUYET, MICLON et BEDECARRATS 2017
Pouyet T., Miclon V. et Bédécarrats S. - *Le site de l'abbaye de Cormery, Rapport 2017*, CITERES-LAT, 1 vol. 84 p.

PRADAT 2002
Pradat B. - Analyse carpologique, *in* : Jesset S., Georges P., Diétrich A. et Hamon T. (dir.), *Sorigny (Indre-et-Loire), « Nétilly » échangeur A10, rapport de fouille de sauvetage*, Inrap, SRA Centre, Tours-Orléans.

PRADAT 2014
Pradat B. - La carpologie, *in* : Zadora-Rio E. (dir.), *Atlas archéologique de Touraine* [En ligne], Supplément à la Revue archéologique du Centre de la France, FERACF, Tours, http://a2t.univ-tours.fr/notice.php?id=45.

PRIGENT 2004
Prigent D. - La Loire et les matériaux de construction à l'époque médiévale et à la Renaissance, *in* : Mazzochi G. (dir.), *Approche archéologique de l'environnement et de l'aménagement du territoire ligérien : actes du colloque tenu au Muséum d'Orléans les 14, 15 et 16 novembre 2002*, Fédération archéologique du Loiret/ Les Études Ligériennes, Neuville-aux-Bois/Orléans : 235-241.

PRIGENT 2012
Prigent D. - Le petit appareil : méthodes d'analyse et premiers résultats, l'exemple du Val de Loire, *in* : Vergnolle Éliane B. S. (dir.), *Le "premier art roman" cent ans après : la construction entre Saône et Pô autour de l'an mil. Actes du colloque de Baume-les-Messieurs et Saint-Claude, 17-21 juin 2009* [En ligne], Presses universitaires de Franche-Comté, Besançon : 189-204.

PRIGENT 2013
Prigent D. - Techniques de construction et de mise en œuvre de la pierre du IX^e^ au XI^e^ siècle, nouvelles approches, *in* : Iogna-Prat D., Lauwers M., Mazel F. et Rosé I. (dir.), *Cluny : Les moines et la société au premier âge féodal*, Presses Universitaires de Rennes, Rennes : 439-458.

PRIGENT et SAPIN 1999
Prigent D. et Sapin C. - La construction en pierre au Moyen Âge, *in* : *La construction la pierre*, Collection "Archéologiques, Errance, Paris : 101-132.

PROU 1896
Prou M. - *Catalogue des monnaies françaises de la Bibliothèque nationale : les monnaies carolingiennes*, C. Rollin et Feuardent, Paris, LXXXIX-180 p.

PROVOST 1988
Provost M. - *L'Indre-et-Loire*, Carte archéologique de la Gaule n° 37, Académie des inscriptions et belles-lettres, Paris, 141 p.

PUEL 2013
Puel O. - *Saint-Martin de Savigny : archéologie d'un monastère lyonnais : Histoire monumentale et organisation spatiale des édifices cultuels et conventuels (IX^e^-XIII^e^ siècle)*, thèse de doctorat de l'université Lyon 2.

QUERRIEN 2004
Querrien A. - Pêche et consommation du poisson en Berry au Moyen Âge, *in* : Benoit P., Loridant F. et Mattéoni O. (dir.), *Pêche et pisciculture en eau douce : la rivière et l'étang au Moyen Âge*, *actes des 1ères rencontres internationales de Liessies*, Conseil Général du Nord, Lille, publication sur CD-ROM, 25 p.

RANJARD 1947
Ranjard R. - Le baron Henry Auvray, *Bulletin de la Société Archéologique de Touraine*, XXIX : 269-271.

RANJARD 1958
Ranjard R. - *La Touraine archéologique : guide du touriste en Indre-et-Loire*, Gibert-Clarey, Tours, 735 p.

RANJARD, RANJARD 1940
Ranjard R. et Ranjard M. - La reconstruction de l'église Saint-Julien de Tours au XIII^e^ siècle et ses différents aspects au cours de son achèvement, *Bulletin de la Société Archéologique de Touraine*, XXVII : 333-346.

RASPLUS, MACAIRE, ALCAYDE 1982
Rasplus L., Macaire J.-J. et Alcayde G. - *Carte géologique de la France à 1/50 000, Notice explicative de la feuille Bléré à 1/50 000*, Bureau de recherches géologiques et minières. Orléans, 27 p.

RENARD 2010
Renard E. - Domaine, village ou circonscription administrative ? La polysémie du mot *villa* aux VIII^e^ - X^e^ siècles et l'assise territoriale des paroisses rurales, *in* : Yante J.-M. et Bullot-Verleysen A.-M. (dir.), *Autour du « village ». Établissements humains, finages et communautés rurales entre Seine et Rhin (IV^e^-XIII^e^ siècles). Actes du colloque international de Louvain-la-Neuve, 16-17 mai 2003*, Publications de l'Institut d'Etudes Médiévales, Louvain-la-Neuve : Université catholique de Louvain : 153-177.

REVEYRON 2013
Reveyron N. - Le prieuré clunisien de Nantua : analyse morpho-spatiale et organisation de l'espace ecclésial, *in* : Reveyron N., Gaillard C. et Puel O. (dir.), *Architecture, décor, organisation de l'espace : les enjeux de l'archéologie médiévale. Mélanges d'archéologie et d'histoire de l'art offerts à Jean-François Reynaud*, Lyon : 203-213.

REVEYRON 2018
Reveyron N. - Le transept dans l'organisation de l'espace ecclésial, *in* : Franzé B. et Le Luel N. (dir.), *Le transept et ses espaces élevés dans l'église du Moyen Âge (XI^e^-XVI^e^ siècles) : pour une nouvelle approche fonctionnelle (architecture, décor, liturgie et son) : actes du Colloque de Lausanne (20-21 avril 2015)*, Zagreb, Croatie : 23-38.

REY 2000
Rey R. - La cartonnerie de Truyes : du moulin à papier à l'usine moderne, *Le Val de l'Indre*.

RIQUIER 2004
Riquier S. - La nécropole gauloise de " Vaugrignon " à Esvres-sur-Indre (Indre-et-Loire), *Revue archéologique du Centre de la France*, tome 43 : 21-113.

RIETH 1998
Rieth É. - *Des bateaux et des fleuves : archéologie de la batellerie du néolithique aux temps modernes en France*, (Collection des Hespérides). Éd. Errance, Paris, 159 p.

RIETH, CARRIERRE-DESBOIS et SERNA 2001
Rieth É., Carrierre-Desbois C. et Serna V. - *L'épave de Port Berteau II (Charente-Maritime) : un caboteur fluvio-maritime du haut Moyen Age et son contexte nautique*, Ed. de la Maison des sciences de l'Homme, Paris154 p.

RIQUIER 1999
Riquier S. - *Esvres-sur-Indre. Vaugrignon II*, *Document final de synthèse*, Afan, SRA Centre.

RIQUIER 2004
Riquier S. - La nécropole gauloise de " Vaugrignon " à Esvres-sur-Indre (Indre-et-Loire), *Revue archéologique du Centre de la France*, tome 43 : 21-113.

ROBREAU 2012
Robreau B. - Territoires et frontières des cités antiques de la Région Centre, *in* : Ferdière A. et Cribellier C. (dir.), *Agglomérations secondaires antiques en région Centre : actes de la Table ronde d'Orléans, 18-19 novembre 2004*, FERACF, Tours : 49-58.

ROLLAND [pas de date]
Rolland A. - *L'abbaye et l'église Saint-Julien de Tours*, Tours.

ROLLIER 2008
Rollier G. - Implantation monastique et aménagements de cours d'eau. Étude relancée par l'approche archéologique, *Archéopages*, 23 : 40-51.

ROLLIER 2010
Rollier G. - *Implantation et hydraulique monastiques : le cas de Cluny*, thèse de doctorat, Université de Lyon 2, 1 vol.

ROSE 2008
Rosé I. - Odon de Cluny, précurseur d'Abbon ? La réforme de Fleury et l'ecclésiologie monastique d'Odon de Cluny (942), *in* : Dufour A. et Labory G. (dir.), *Abbo, un abbé de l'an Mil*, Turnhout, Brepols : 241-272.

ROUILLARD 2013
Rouillard J. - *L'apport des sources écrites à l'archéologie du moulin à eau médiéval* [En ligne], https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01026156.

SAINT-JEAN-VITUS 2006
Saint-Jean-Vitus B. - *Tournus : le castrum, l'abbaye, la ville, XI^e^-XIV^e^ s. et prémices. Analyse archéologique d'un développement monastique et urbain*, Thèse de doctorat, Université de Lyon 2, 7 vol.

SAINT-JOUAN et RAVIER 1993
Saint-Jouan A. de et Ravier C. - *Cormery (Indre-et-Loire), ancienne abbaye. Etude historique. Etude préalable à la restauration de la galerie sud du cloître*, Monuments Historiques, 26 p.

SALAMAGNE 2014
Salamagne A. - Châteaux et enceintes urbaines à la fin du Moyen Âge, *in* : Zadora-Rio E. (dir.), *Atlas archéologqiue de Touraine* [En ligne], Supplément à la Revue Archéologique du Centre de la France, FERACF, Tours, http://a2t.univ-tours.fr/notice.php?id=202, 2012 (consulté le 24 septembre 2019).

SALET 1970
Salet F. - A propos de Saint-Julien de Tours (compte-rendu), *Bulletin Monumental*, 128-2 : 140-141.

SALMON 1845
Salmon A. - Notice historique sur l'abbaye de Saint-Loup près de Tours, *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 6-1 : 436-453.

SAPIN 2007
Sapin C. - La basilique et la collégiale de Saint-Martin. La basilique primitive du 5e au 10e siècle, *in* : Galinié H. (dir.), *Tours antique et médiéval : lieux de vie, temps de la ville 40 ans d'archéologie urbaine*, 30e supplément à la Revue Archéologique du Centre de la France, numéro spécial de la collection Recherches sur Tours, FERACF, Tours : 255-257.

SAPIN 2013a
Sapin C. - Introduction. Construire et réformer : nouvelles perspectives de recherche sur le bâti religieux au Xe siècle, *in* : Iogna-Prat D., Lauwers M., Mazel F. et Rosé I. (dir.), *Cluny : Les moines et la société au premier âge féodal*, Presses Universitaires de Rennes, Rennes : 421-438.

SAPIN 2013b
Sapin C. - Introduction. Archéologie et réformes monastiques, *in* : Iogna-Prat D., Lauwers M., Mazel F. et Rosé I. (dir.), *Cluny : Les moines et la société au premier âge féodal*, Presses Universitaires de Rennes, Rennes : 517-526.

SAPIN 2015
Sapin C. - De la cour au cloître carolingien, *Le cloître roman, Les cahiers de Saint-Michel de Cuxa*, XLVI : 21-34.

SCHNEIDER 1996
Schneider L. - *Monastères, villages et peuplement en Languedoc central : les exemples d'Aniane et de Gellone (VIIIe-XIIe siècle)*, Thèse de doctorat, Université de Provence, 3 vol.

SCHNEIDER 2007
Schneider L. - Structures du peuplement et formes de l'habitat dans les campagnes du Sud-Est de la France, de l'Antiquité au Moyen Âge (IVe-VIIIe s.). Essai de synthèse, *Gallia*, 64 : 11-56.

SCHNEIDER 2013
Schneider L. - *Établissements de hauteur,* castra, oppida *et politogenèse du premier Moyen Âge en France méditerranéenne*, Dossier d'HdR., Université de Tours, 4 vol.

SCHNEIDER 2014
Schneider L. - Les églises rurales de la Gaule (Ve-VIIIe s.). Les monuments, le lieu et l'habitat : des questions de topographie et d'espace, *in* : Gaillard M. (dir.), *L'empreinte chrétienne en Gaule du IVe au IXe siècle*, Brepols, Turnhout : 419-468.

SCHNEIDER 2016
Schneider L. - Une fondation multiple, un monastère pluriel. Les contextes topographiques de la genèse du monastère d'Aniane d'après l'archéologie et la Vie de saint Benoît (fin VIIIe-IXe siècle), *Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre | BUCEMA*, Hors-série n° 10. URL : http://journals.openedition.org.

SEIGNE et NEURY 2007
Seigne J. et Neury P. - Les ponts antiques sur la Loire, *in* : Galinié H. (dir.), *Tours antique et médiéval : lieux de vie, temps de la ville 40 ans d'archéologie urbaine*, 30e supplément à la Revue Archéologique du Centre de la France, numéro spécial de la collection Recherches sur Tours, FERACF, Tours : 232-238.

SEIGNE 2014
Seigne J. - Les voies de communication dans l'Antiquité, *in* : Zadora-Rio E. (dir.), *Atlas Archéologique de Touraine* [En ligne], 53e Supplément à la Revue archéologique du Centre de la France, FERACF, Tours, p. http://a2t.univ-tours.fr/notice.php?id=152.

SENNHAUSER 2013
Sennhauser H. R. - A propos de l'architecture monastique, entre Saint-Gall et Cluny II, *in* : Iogna-Prat D., Lauwers M., Mazel F. et Rosé I. (dir.), *Cluny : Les moines et la société au premier âge féodal*, Presses Universitaires de Rennes, Rennes : 527-547.

SERAPHIN 2002
Séraphin G. - Les fenêtres médiévales : état des lieux en Aquitaine et en Languedoc, *Mémoires de la Société Archéologique du Midi de la France*, Hors-série : 145-201.

SERNA 2013
Serna V. - Navigation et navigabilités : définitions et perspectives, *in* : Serna V. (dir.), *Le Cher : histoire et archéologie d'un cours d'eau*, FERACF, Tours : 25-35.

SERNA *et al.* 2013
Serna V., Billaçois F., Philippe M., Mauret-Cribellier V. et Schemmama V. - La rivière au travail, le travail en rivière, *in* : Serna V. (dir.), *Le Cher : histoire et archéologie d'un cours d'eau*, FERACF, Tours : 193-240.

SIMON 2015
Simon G. - *Espace et société à Vendôme du 11e au début du 19e s. : fonctionnement et fabrique d'une ville intermédiaire sur le temps long*, thèse de doctorat, Université François Rabelais, Tours, 5 vol.

STALLEY 1999
Stalley R. A. - *Early medieval architecture*, Oxford, Oxford University Press, 272 p.

STRATFORD 2018
Stratford N. - Cluny III : autels, chœur liturgique, sépultures, *Les grandes abbayes et l'art roman : actes des XLIXes Journées romanes de Cuxa, 10-15 juillet 2017*, XLIX : 49-58.

STRATFORD et HENRIET 1992
Stratford N. et Henriet J. - Les bâtiments de l'abbaye de Cluny à l'époque médiévale. État des questions, *Bulletin Monumental*, 150-4 : 383-411.

SURRAULT 1987
Surrault J.-P. - Au fil de l'eau entre Touraine et Berry : retour sur les quintaines du val de l'Indre et du Berry, *Mémoires de la Société Archéologique de Touraine - Mélanges offerts à Pierre Leveel*, LXVII : 151-156.

TANGE 1997
Tange S. - Production et circulation dans un domaine monastique à l'époque carolingienne : l'exemple de l'abbaye de Saint-Denis, *Revue belge de Philologie et d'Histoire*, 75- 4 : 943-955.

TARPIN 2002
Tarpin M. - Les « pagi » gallo-romains : héritiers des communautés celtiques ?, *in* : Garcia D. et Verdin F. (dir.), *Territoires celtiques. Espaces ethniques et territoires des agglomérations protohistoriques d'Europe occidentale, 24ème colloque de l'AFEAF, Martigues, 1-4.06.2000*, Paris : 199-204.

TERRIER-FOURMY 2002
Terrier-Fourmy B. - *Voir et croire : peintures murales médiévales en Touraine*, CLD, Tours, France, 126 p.

TESSIER 1962
Tessier G. - *Diplomatique royale française*, A. et J. Picard, Paris, 340 p.

TESSIER 1967
Tessier G. – *Charlemagne : textes de Charlemagne, Eginhard, Hincmar, Thégan, Alcuin, Notker, Théodulphe, et les Annales royales*, éd. A. Michel, Paris, 443 p.

THEIS 2016
Theis L. - *Nouvelle histoire de la France médiévale : de la mort de Charlemagne aux environs de l'an mil*, Points n° 202, Éditions Points, Paris, 280 p.

TIMBERT 2003
Timbert A. - Précisions sur l'évolution de la base attique durant le XII^e^ siècle en Ile-de-France et en Picardie, *Revue archéologique de Picardie*, 3, 1 : 91-101.

TIMBERT 2005a
Timbert A. - Jumièges, salle du chapitre : état de la question et nouvelles observations, *in* : *Congrès Archéologique de France, Rouen et Pays de Caux, 2003*, Société française d'Archéologie, Paris : 117-123.

TIMBERT 2005b
Timbert A. - Saint-Martin-de-Boscherville, salle du chapitre, *in* : *Congrès Archéologique de France, Rouen et Pays de Caux, 2003*, Société française d'Archéologie, Paris : 323-338.

TOSCO 2015
Tosco C. - L'architecture des cloîtres dans l'Italie du Nord (XI^e^-XII^e^ siècles), *in* : *Le cloître roman : actes des XLVIes Journées romanes de Cuxa, 7-12 juillet 2014*, Association culturelle de Cuxa, Codalet : 61-76.

TOUBERT 1990
Toubert P. - La part du grand domaine dans le décollage économique de l'Occident (VIII^e^-X^e^ siècles), *in* : *La croissance agricole du Haut Moyen Âge. Chronologie, modalités, géographie. Centre Culturel de l'abbaye de Flaran : dixièmes journées internationales d'histoire, 9, 10, 11 septembre 1988*, Auch : 53-86.

TREBUCHET 2007
Trébuchet E. - Un établissement rural protohistorique et antique au « Bois de la Duporterie », à Esvres-sur-Indre (Indre-et-Loire), *Bulletin de la Société archéologique de Touraine*, 53 : 77-81.

TREFFORT 1996
Treffort C. - *L'église carolingienne et la mort : christianisme, rites funéraires et pratiques commémoratives*, Presses universitaires de Lyon, Lyon, 216 p.

TREFFORT 2001
Treffort C. - Les lanternes des morts : une lumière protectrice ? À propos d'un passage du *De miraculis* de Pierre le Vénérable, *Cahiers de recherches médiévales et humanistes. Journal of medieval and humanistic studies*, 8 : 143-163.

TREFFORT 2011
Treffort C. – Introduction. Tombeaux et sépultures de l'époque romane : les monuments de l'indicible, *Mémoire, tombeaux et sépultures à l'époque romane : actes des XLII^es Journées romanes de Cuxa*, XLII : 7-15.

TREFFORT 2013
Treffort C. - Une histoire en pointillé : approche historiographique de la vie monastique en pays charentais du V^e au XII^e siècle, *in* : Treffort C. et Brudy P. (dir.), *Monastères entre Loire et Charente*, Presses Universitaires de Rennes, Rennes : 15-23.

TREFFORT 2018
Treffort C. - Introduction. Fonder, construire, bénir... La naissance d'une grande abbaye romane, *Les grandes abbayes et l'art roman : actes des XLIX^es Journées romanes de Cuxa, 10-15 juillet 2017*, XLIX : 7-22.

TUTLIES 2006
Tutlies P. - Eine karolingische Wassermühle in Rotbachtal, *in*: *Archäologie im Rheinland*, K. Theiss, Stuttgart :106-108.

VAN MOL 2002
Van Mol J.-J. - Aspects de la culture d'un vêtu, l'épeautre, *Civilisations. Revue internationale d'anthropologie et de sciences humaines*, 49 : 161-167.

VEYRARD-COSME 2002
Veyrard-Cosme C. - Alcuin, *in* : Gauvard C., Libera A. de et Zink M. (dir.), *Dictionnaire du Moyen Âge*, Quadrige, PUF, Paris : 33-34.

VEYRARD-COSME 2013
Veyrard-Cosme C. - *Tacitus nuntius: recherches sur l'écriture des Lettres d'Alcuin (730 ?-804)*, Institut d'Études Augustiniennes, Paris, 320 p.

VEYRARD-COSME 2017
Veyrard-Cosme C. - *La « Vita beati Alcuini », IX^e s. : les inflexions d'un discours de sainteté. Introduction, édition et traduction annotée du texte d'après Reims, BM 1395 (K 784)*, Institut d'études augustiniennes, Paris, 361 p.

VERHULST 2002
Verhulst A. - *The Carolingian economy*, Cambridge University Press, Cambridge, 160 p.

VERDON 1980
Verdon J. - *Les loisirs en France au Moyen Âge*, Tallandier, Paris, 332 p.

VERGNOLLE 1985
Vergnolle E. - *Saint-Benoît-sur-Loire et la sculpture du XI^e siècle*, Picard, Paris, 335 p.

VERGNOLLE 1992
Vergnolle E. - L'art des frises dans la vallée de la Loire, *in* : Kahn D. (dir.), *The Romanesque frieze and its spectator, Actes du colloque international de Lincoln*, Londres : 97-120.

VERGNOLLE 2000
Vergnolle E. - L'ancienne église abbatiale Saint-Pierre de Méobecq, *in* : *L'art monumental de la France romane : le XI^e siècle*, Pindar, London : 359-388.

VERGNOLLE 2009
Vergnolle E. - *L'art roman en France : architecture, sculpture, peinture*, Flammarion, Paris, 383 p.

VERGNOLLE 2012
Vergnolle E. - Le « premier art roman » de Josep Puig I Cadafalch à nos jours, *in* : Vergnolle E. et Bully S. (dir.), *Le « premier art roman ». Cent ans après. La construction entre Saône et Pô autour de l'an mil : études comparatives. Actes du colloque international de Beaume-les-Messieurs et Saint-Claude, 17-21 juin 2009*, Annales littéraires de l'Université de de Franche-Comté, 900, Presses Universitaires de Franche-Comté, Besançon : 17-63.

VERGNOLLE 2013
Vergnolle E. - Josep Puigi Cadafalch et la Lombardie. La construction historique du « premier art roman », *in* : *Architettura dell'XI secolo nell'Italia del Nord, Pavia 8-9-10 aprile 2010 Convegno Internazionale*, Edizioni ETS, Pisa : 3-8.

VERGNOLLE 2016
Vergnolle E. - L'âme des martyrs et la prière des moines : nouvelles remarques sur l'iconographie de la tour-porche de Saint-Benoît-sur-Loire, *in* : Charron P., Gil M. et Bruyne-Vilain A. de. (dir.), *La pensée du regard: études d'histoire de l'art du Moyen Âge offertes à Christian Heck*, Brepols, Turnhout, : 391-400.

VERGNOLLE 2018
Vergnolle E. - *Saint-Benoît-sur-Loire. L'abbatiale romane*, Bibliothèque de la Société Française d'Archéologie, Nouvelle Série n° 1, Société Française d'Archéologie, Paris, 270 p.

VIEILLARD-TROIEKOUROFF 1967
Vieillard-Troiekouroff M. - Les vestiges de l'église de l'abbaye de Cormery consacrée en 1054, *Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France*, 1966-1 : 41-51.

VINCENT 2014
Vincent J.-B. - *Les abbayes cisterciennes de Normandie (XII^e-XIV^e siècle) conception, organisation, évolution*, thèse de doctorat, Université de Rouen, 4 vol.

VIOLLET LE DUC 1854
Viollet Le Duc E. - *Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XI^e au XVI^e siècle*, Bance - Morel, Paris, 9 vol.

VIOLLET 2005
Viollet P.-L. - *Histoire de l'énergie hydraulique*, Presses de l'école nationale des Ponts et Chaussées, Paris, 232 p.

WAEYENBERGH 1993
Waeyenbergh P. van. - Saint-Émilion (Gironde). Cloître attenant à la collégiale, *Archéologie médiévale*, 23 : 394-394.

WAILLY, JACOBS et COLLAS 1838
Wailly N. de, Jacobs S. et Collas A. - *Éléments de paléographie*, Imprimerie royale, Paris, 2 vol.

WERNER 1958
Werner K. F. - Zuden Anfängen des Hauses Anjou, *Die Welt als geschichte*, XVIII: 264-279.

WILLESME *et al.* 1979
Willesme J.-P., Michot E., Pierrain P. et Rivière F. - *Sculptures médiévales : XII^e siècle-début du XVI^e siècle*, Musée Carnavalet, Paris, 299 p.

WYSS 1996
Wyss M. (dir.) - *Atlas historique de Saint-Denis : des origines au XVIII^e siècle*, Documents d'archéologie française n° 59, Editions de la Maison des Sciences de l'Homme, Paris, 444 p.

YVARD 1995
Yvard J. C. - Délimitation de la Champeigne tourangelle historique, *Norois*, 167, 1 : 549-556.

YVARD 1997
Yvard J.-C. - Sur l'emploi, au XI^e siècle, d'un tuf karstique dans trois monuments de la vallée de l'Indre : Courçay, Cormery et Montbazon (1ère partie), *Le Val de l'Indre*, 9 : 45-51.

YVARD 1998
Yvard J.-C. - Sur l'emploi, au XI^e siècle, d'un tuf karstique dans trois monuments de la vallée de l'Indre : Courçay, Cormery et Montbazon (2ème partie), *Le Val de l'Indre*, 9 : 55-64.

ZADORA-RIO 1992
Zadora-Rio E. - De la paroisse à la commune : espaces et pouvoirs, *in* : Zadora-Rio E., Thomas F. et Jouquand A.-M. (dir.), *Rigny-Ussé 1, L'état des lieux d'après les sources écrites*, Supplément à la Revue Archéologique du Centre de la France, FERACF, Tours : 13-38.

ZADORA-RIO 1995
Zadora-Rio E. - Le village des historiens et le village des archéologues, *in* : Mornet E. (dir.), *Campagnes médiévales : l'homme et son espace. Etudes offerts à Robert Fossier*, Publications de la Sorbonne, Paris : 145-153.

ZADORA-RIO 2000
Zadora-Rio E. - Lieux d'inhumation et espaces consacrés : le voyage d'Urbain II en France (août 1095-août 1096), *in* : Vauchez A. (dir.), *Lieux sacrés, lieux de culte, sanctuaires. Approches terminologiques, méthodologiques, historiques et monographiques*, Collection de l'Ecole française de Rome, 273, Ecole française de Rome, Rome : 197-213.

ZADORA-RIO 2001
Zadora-Rio E. - Archéologie et toponymie : le divorce, *Les petits cahiers d'Anatole*, 8 : 1-17.

ZADORA-RIO 2008
Zadora-Rio E. (dir.) - *Des paroisses de Touraine aux communes d'Indre-et-Loire : la formation des territoires*, FERACF, Tours, France, 303 p.

ZADORA-RIO 2014a
Zadora-Rio E. - Franchissement des rivières et contrôle de la circulation au Moyen Âge : les ponts, les ports et les péages, *in* : Zadora-Rio E. (dir.), *Atlas Archéologique de Touraine* [En ligne], 53e Supplément à la Revue archéologique du Centre de la France, FERACF, Tours, http://a2t.univ-tours.fr/notice.php?id=212.

ZADORA-RIO 2014b
Zadora-Rio E. - Les castra de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Age (400-900), *in* : Zadora-Rio E. (dir.), *Atlas Archéologique de Touraine* [En ligne], 53e Supplément à la Revue archéologique du Centre de la France, FERACF, Tours, http://a2t.univ-tours.fr/notice.php?id=85.

ZADORA-RIO *et al.* 1992
Zadora-Rio E., Galinié H., Baron M.-C., Husi P., Jouquand A.-M., Martineau M.-C., Mascla J.-M., Poirot A., Rodier X. et Theureau C. - Fouilles et prospections à Rigny-Ussé (Indre-et-Loire), rapport préliminaire 1986-1991, *Revue archéologique du Centre de la France*, 31, 1 : 75-166.

ZADORA-RIO *et al.* 2001
Zadora-Rio E., Galinié H., Husi P., Liard M., Rodier X. et Theureau C. - La fouille du site de Rigny, 7e-19e s. (commune de Rigny-Ussé, Indre-et-Loire) : l'habitat, les églises, le cimetière. Troisième et dernier rapport préliminaire (1995-1999), *Revue archéologique du Centre de la France*, 40, 1 : 167-242.

ZADORA-RIO et GAUTHIEZ 2003
Zadora-Rio E. et Gauthiez B. - Les fondations de bourgs de l'abbaye de Marmoutier en Anjou-Touraine : ressorts de juridiction ou espaces urbanisés ?, *in* : Gauthiez B., Zadora-Rio E. et Galinié H. (dir.), *Village et ville au Moyen Age : les dynamiques morphologiques*, Collection Perspectives « villes et territoires », 5, Presses Universitaires François-Rabelais, Tours : 299-348.

ZADORA-RIO, GAUTHIEZ et AUDINET 2003
Zadora-Rio E., Gauthiez B. et Audinet I. - Morphogenèse des agglomérations en Anjou-Touraine : la place du désordre, *in* : Gauthiez B., Zadora-Rio E. et Galinié H. (dir.), *Village et ville au Moyen Age : les dynamiques morphologiques*, Collection Perspectives « villes et territoires », 5, Presses Universitaires François-Rabelais, Tours : 433-438.

ZETTLER 1996
Zettler A. - L'économie hydraulique dans les abbayes du lac de Constance et sur le plan de Saint-Gall (Suisse), *in* : Pressouyre L., Benoit P., Bonis A. et Wabont M. (dir.), *L'hydraulique monastique : milieux, réseaux, usages*, Créaphis, Paris, : 65-75.

Table des matières

Introduction **11**

Première partie
L'abbaye de Cormery et son environnement au haut Moyen Âge

Chapitre 1 - Dynamiques et morphologies de l'occupation de la vallée de l'Indre à proximité de Cormery de l'Antiquité au haut Moyen Âge **17**

1.1 Occupation de la basse vallée de l'Indre durant l'Antiquité 17

1.1.1 Les agglomérations secondaires antiques de la vallée 18

1.1.2 Les voies antiques et les franchissements de rivières 19

1.1.3 Les données historiques sur la commune de Cormery et les communes limitrophes 22

1.1.4 Synthèse de l'occupation rurale à proximité de Cormery durant l'Antiquité 32

1.2 Occupation de la vallée durant le haut Moyen Âge 35

1.2.1 L'héritage des agglomérations secondaires antiques 35

1.2.2 *In pago, in condita/vicaria, in villa* 40

1.2.3 Les données de l'archéologie sur l'occupation du sol au haut Moyen Âge 47

1.2.4 Etat du peuplement à proximité de Cormery au haut Moyen Âge 50

Chapitre 2 - Une implantation monastique en Touraine au haut Moyen Âge : genèse du monastère de Cormery **55**

2.1 Les fondations monastiques du haut Moyen Âge en Touraine 55

2.1.1 Les fondations monastiques précoces 56

2.1.2 Les dynamiques de fondation : des pistes de réflexion 61

2.2 Aux origines de Cormery : une fondation martinienne 66

2.2.1 Du *locus* à la *cella* de Cormery 66

2.2.2 Les premiers temps de la fondation 70

2.2.3 Qu'est-ce qu'une *cella* ? 74

2.3 La construction d'une identité monastique au 9e siècle 81

2.3.1 De la celle monastique à l'abbaye carolingienne 81

2.3.2 La fondation de Villeloin : un acte émancipateur ? 87

2.4 L'impact des raids scandinaves au 9e siècle 91

2.4.1 Les perturbations dans la vallée de la Loire. 91

2.4.2 Le monastère de Cormery durant les raids scandinaves 95

Chapitre 3 - La rivière et le monastère : naviguer ou produire ?..... 101
3.1 Le transport fluvial et la navigabilité de l'Indre au 9e siècle..... 101
3.1.1 Les exemptions de taxes et la circulation fluviale..... 102
3.1.2 Les cours d'eaux exemptés : une cartographie fluviale ?..... 104
3.1.3 Des entrepôts de stockage à Candes-Saint-Martin..... 108
3.1.4 La batellerie fluviale du 9e siècle..... 109
3.2 La place des moulins sur l'Indre au haut Moyen Âge..... 111
3.2.1 Les moulins médiévaux de la vallée de l'Indre..... 113
3.2.2 Les domaines décrits dans le cartulaire de Cormery : des formules stéréotypées ?. 115
3.2.3 Les premiers moulins carolingiens connus en Touraine..... 119
3.2.4 Hypothèses de localisation des moulins carolingiens..... 122
3.2.5 Le déplacement des moulins sur les grands cours d'eau..... 125
3.3 Les aménagements halieutiques : pêche et pêcheries monastiques..... 127
3.3.1 Un cas de pêche active concernant Cormery ?..... 127
3.3.2 Caractéristiques des pêcheries fixes et apparition dans les textes..... 128
3.3.3 Les premières pêcheries mentionnées en Touraine..... 130
3.4 Production, échanges et circulation..... 132
3.4.1 Quelles ressources en circulation ?..... 132
3.4.2 Les droits de marché et de foire..... 138

Deuxième partie
L'église abbatiale de Cormery : analyse architecturale entre le 8e et le 18e siècle

Chapitre 4 - L'église abbatiale à l'époque carolingienne (8e-10e siècles)..... 147
4.1. Les informations architecturales contenues dans les sources écrites..... 147
4.1.1 L'acte de dédicace de 791..... 148
4.1.2 Une première phase de reconstruction (831-859)..... 150
4.1.3 La reconstruction de l'église en 856 ?..... 151
4.2 Les vestiges archéologiques d'un premier bâtiment..... 151
4.2.1 Un édifice en *opus spicatum* du haut Moyen Âge ?..... 151
4.2.2 La datation des structures..... 152
4.2.3 La technique de construction : l'*opus spicatum*..... 154
4.3 La façade carolingienne..... 155
4.3.1 Le mur en moellons et petit appareil..... 156

4.3.2 Le portail d'entrée primitif de l'église 157
4.3.3 Les trois baies du second niveau de la tour 158
4.3.4 La corniche de façade 159
4.3.5 Une maçonnerie dans l'emprise de la nef : les vestiges d'un narthex ? 160
4.4 Morphologie du premier édifice ecclésial 160
4.4.1 L'église abbatiale primitive ? 160
4.4.2 Le massif occidental et la nef 161
4.4.3 Le transept et le chevet 162
4.4.4 L'architecture de la réforme ? 163

Chapitre 5 - La tour Saint-Paul 169
5.1 Analyse architecturale de la tour : les niveaux et les façades 170
5.1.1 Les trois niveaux de la tour 170
5.1.2 Le mur oriental 172
5.1.3 Le mur nord 174
5.1.4 Le mur occidental 177
5.1.5 Le mur sud 179
5.2 Analyse architecturale de la tour : sculpture, techniques de construction et datation 180
5.2.1 La sculpture 180
5.2.2 Les plaques sculptées de la façade occidentale 184
5.2.3 Les techniques de construction 186
5.2.4 La mise en œuvre des murs 188
5.3 Le phasage de la tour-porche 191
5.3.1 Etat 1 : le rez-de-chaussée et le premier étage (2e quart du 11e siècle). 191
5.3.3 Etat 2 : la construction du troisième niveau de la tour et la reprise du premier étage (mi-11e siècle) 193
5.3.4 Etat 3 : les modifications liées à la construction du réfectoire (12e-15e siècles) ... 195
5.3.6 Etats 4 et 5 : des modifications mineures dans les ouvertures (16e-20e siècles) ... 197
5.4 Les fonctions de la tour-porche : un espace dédié à la liturgie ? 198
5.4.1 Les cérémonies liturgiques en lien avec la tour 198
5.4.2 Quelle réforme monastique ? 201

Chapitre 6 - L'église abbatiale du 11e au 18e siècle 205
6.1 La façade occidentale et la nef 205
6.1.1 La façade occidentale de l'église du 11e siècle 206
6.1.2 Les vestiges de la nef du 11e siècle 209
Un édifice à nef charpentée de la première moitié du 11e siècle ? 215
6.1.3 Les modifications apportées à la nef de l'église à la fin de la période médiévale 216
6.2 Le transept 218
6.2.1 Les vestiges du transept du 11e siècle 219
6.2.2 Les reconstructions des 13e-15e siècles 224
6.2.3 Architecture, liturgie et circulation 232
6.3 Le chevet à chapelles échelonnées 236
6.3.1 Les éléments architecturaux en élévation 237
6.3.2 Autels et chapelles du chœur architectural 240
6.3.3 Les tombeaux de la collection Gaignières 245

Troisième partie
Organisation de l'espace monastique et de sa périphérie du 11e au 18e siècle

Chapitre 7 - L'espace claustral et ses abords immédiats 255
7.1 L'orientation de l'espace claustral à l'époque médiévale 255
7.1.1 Les monastères bénédictins de l'ancien diocèse de Tours 256
7.1.2 Les dynamiques spatiales liées à la disposition du cloître : un héritage du haut Moyen Âge ? 257
7.2 Le préau et les galeries du cloître 259
7.2.1 Topographie et analyse architecturale 260
7.2.2 Circuler et inhumer 263
7.3 Les espaces de vie commune 266
7.3.1 La salle capitulaire dans l'aile orientale 266
7.3.2 Le réfectoire dans l'aile occidentale 269
7.3.3 Le dortoir dans l'aile orientale 275
7.4 Les espaces d'accueil 277
7.4.1 La Porterie 277
7.4.2 L'Aumônerie 279
7.4.3 L'Hôtellerie 282
7.4.4 Infirmerie 286

7.5 Alimentation et stockage 289
7.5.1 Les cuisines 289
7.5.2 Les Celliers 292
7.6 Les espaces des dignitaires 296
7.6.1 L'enclos et les possessions abbatiales 296
7.6.2 Les logis des autres dignitaires 299

Chapitre 8 - Aux marges du monastère 303
8.1 En périphérie : transformation et production 303
8.1.1 L'eau dans le monastère : accès, dérivation et évacuation 303
8.1.2 Pêcherie et réserve halieutique 308
8.1.3 Le moulin, les tanneries et les fours 311
8.1.4 Les jardins, les vergers et les vignes 314
8.2 L'enceinte monastique 317
8.2.1 L'enceinte occidentale et les portes d'entrée 318
8.2.2 Les enceintes méridionales et la tour Saint-Jean 319
8.2.3 L'enceinte orientale 322
8.3 Espaces funéraires et processions liturgiques 324
8.3.1 Le cimetière des moines 325
8.3.2 L'église Notre-Dame de Fougeray 326
8.3.3 Le cimetière paroissial et la croix hosannière 328
8.4 Le bourg monastique 330
8.4.1 Le bourg monastique dans les sources écrites 330
8.4.2 L'enceinte du bourg 332

Conclusion générale 339

Sources 343
1. Sources manuscrites 343
2. Sources imprimées 344
3. Sources iconographiques et planimétriques 347
Bibliographie 350

Thomas POUYET

Cormery et son territoire : origines et transformations d'un établissement monastique dans la longue durée (8e-18e siècles)

Résumé

L'objectif de cette recherche est de caractériser les aspects topographiques, fonctionnels et architecturaux de l'abbaye bénédictine de Cormery établie en Touraine, par la communauté de Saint-Martin de Tours, en 791 et restée en fonction jusqu'à la Révolution française. Cette approche multi-scalaire du monastère s'appuie sur les sources textuelles et les nombreux vestiges en élévation qui incluent les bâtiments claustraux. La première partie de ce travail s'attache à analyser le contexte de fondation du monastère dans la vallée de l'Indre et tout particulièrement le lien avec la rivière. Dans un deuxième temps, une étude archéologique a été menée sur les vestiges de l'église abbatiale et de la tour-clocher de l'époque romane à partir de relevés réalisés en lasergrammétrie et photogrammétrie. Enfin, l'analyse de l'organisation spatiale de l'établissement monastique et de sa périphérie où s'est formé un bourg conclut ce travail.

Mots-clés : Moyen Âge, Epoque moderne, topographie monastique, abbaye bénédictine, Touraine, architecture romane, Indre (rivière).

Abstract

The purpose of this research is to characterize the topographic, functional and architectural aspects of the benedictine abbey of Cormery, founded in Touraine by the community of St Martin in 791 and which was in use until the French Revolution. This multi-scalar approach of the monastery is based on written sources and standing architectural remains which include the monastic buildings. The first part of this work is dedicated to analyze the foundation process of the monastery in the Indre Valley, especially the link with the river. Secondly, the architectural study of the remains of the abbey church and the still-standing Romanesque western tower was carried out with photogrammetric and lasergrammetric recording. Finally, we conclude this work with the analysis of the spatial organization of the monastic settlement and its periphery where a medieval market town developed.

Keywords: Middle Ages, Modern times, monastic topography, Benedictine abbey, Touraine, Romanesque architecture, Indre (river).

UNIVERSITÉ DE TOURS

ÉCOLE DOCTORALE : Humanités & Langues – H&L

UMR 7324 CITERES – LABORATOIRE ARCHÉOLOGIE ET TERRITOIRES

THÈSE présentée par :

Thomas POUYET

soutenue le **6 décembre 2019**

pour obtenir le grade de : **Docteur de l'université de Tours**

Discipline/ Spécialité : Histoire, spécialité Archéologie

Cormery et son territoire : origines et transformations d'un établissement monastique dans la longue durée (8^{e}-18^{e} siècles)

Volume 2 : Corpus de preuves

THÈSE dirigée par :

Mme Élisabeth LORANS	Professeur, université de Tours et Institut Universitaire de France

RAPPORTEURS :

Mme Nelly POUSTHOMIS	Professeure, université de Toulouse Jean-Jaurès
Mme Cécile TREFFORT	Professeure, université de Poitiers

JURY :

Mme Anne BAUD	Maître de conférences HDR, université de Lyon 2
Mme Brigitte BOISSAVIT-CAMUS	Professeure, université de Paris-Nanterre
M. Jacques LE MAHO	Chargé de recherches honoraire au CNRS, CRAHAM université de Caen-CNRS
Mme Élisabeth LORANS	Professeur, université de Tours et Institut Universitaire de France
Mme Nelly POUSTHOMIS	Professeure, université de Toulouse Jean-Jaurès
Mme Cécile TREFFORT	Professeure, université de Poitiers

Liste des illustrations

Introduction

Illustration 0.1 – Cadastre ancien de la commune de Cormery, Section B de la ville. 12
Illustration 0.2 – Plan et enclos du monastère de Cormery vers 1716. Vue générale..... 13
Illustration 0.3 - Plan et enclos du monastère de Cormery vers 1716. Vue de détail 14
Illustration 0.4 – Plan des bâtiments de l'abbaye et du monastère de Cormery en 1674. 15
Illustration 0.5 - Plan des bâtiments de l'abbaye et du monastère de Cormery en 1646 16
Illustration 0.6 – « Plans des bois, du grand pré et de tous les bâtiments de l'abbaye, y compris l'église abbatiale et celle de Fougeray, l'île, les tanneries, les moulins banaux et les vignes (1736-1769) ». 17
Illustration 0.7 - Abbaye de Cormery, vue cavalière extraite du *Monasticon Gallicanum* 18
Illustration 0.8 – « Veüe de l'abbaye et de la ville de Cormery en 1699 ». 19
Illustration 0.9 – Plan de Cormery du 18e siècle. Vue de détail 20
Illustration 0.10 – Plan d'alignement dressé le 25 juin 1863 par Collet. Vue de détail..... 20
Illustration 0.11 – Plan d'ensemble de l'abbaye Saint-Paul de Cormery relevé par C. Malinverno . 21
Illustration 0.12 – Plan de localisation des anciens bâtiments abbatiaux de Cormery et des sondages archéologiques réalisés en 2017..... 22

Chapitre 1

Illustration 1.1 - Agglomérations secondaires antiques certaines ou supposés de la cité Turone 24
Illustration 1.2 - Réseau viaire antique identifié dans la vallée de l'Indre..... 25
Illustration 1.3 - Les communes de la zone d'étude 26
Illustration 1.4 - Les sites gallo-romains connus sur les communes de Cormery, Esvres, Truyes, Courçay, Tauxigny et Saint-Branchs 27
Illustration 1.5 - Moulin de la Douë à Courçay sur le cadastre ancien. 28
Illustration 1.6 - Localisation de l'aqueduc et du moulin de Truyes sur le cadastre ancien..... 28
Illustration 1.7 - Source de Truyes en amont du moulin. 29
Illustration 1.8 - Vues de l'aqueduc de Truyes et de ses maçonneries. 29
Illustration 1.9 - Les occupations gallo-romaines classées selon une typologie fonctionnelle..... 30
Illustration 1.10 - Eglise Saint-Médard à Esvres – Maçonneries connues et restituées d'un édifice ecclésial antérieur. 31

Illustration 1.11 - Modélisation de la morphologie du bourg d'Esvres 31
Illustration 1.12 - Vue du château de Reignac-sur-Indre 32
Illustration 1.13 - Eglise Saint-Etienne de Reignac-sur-Indre. 32
Illustration 1.14 - Vue détaillée de la face est du clocher de l'église de Reignac-sur-Indre. 33
Illustration 1.15 - Toponymes correspondant aux noms de *villae* connus entre le 8e et le 10e s. 33
Illustration 1.16 - Les édifices ecclésiaux répertoriés entre le 5e et le 13e siècle. 34
Illustration 1.17 - Les occupations recensées entre le 5e et le 10e siècle. 35
Illustration 1.18 - Carte de synthèse des occupations du secteur de Forges 36
Illustration 1.19 - Porche d'entrée du prieuré de Vontes à Esvres. 36
Illustration 1.20 - Chapelle du 13e siècle du prieuré de Vontes à Esvres. 37
Illustration 1.21 - Les occupations attestées à l'époque gallo-romaine et au haut Moyen Âge 37
Illustration 1.22 - Limites supposées entre l'Aquitaine et la Neustrie au 8e siècle 38
Illustration 1.23 - Tableau des occupations gallo-romaine recensées sur les communes de Cormery, d'Esvres, de Truyes, de Courçay, de Tauxigny et Saint-Branchs. 40

Chapitre 2

Illustration 2.1 - Localisation des monastères bénédictins de l'ancien diocèse de Tours 42
Illustration 2.2 - Les fondations monastiques de Touraine antérieures au 6e siècle. 43
Illustration 2.3 – Tours vers 600. 44
Illustration 2.4 - Les possessions de Saint-Martin en Loire moyenne aux 9e-10e siècles. 45
Illustration 2.5 - Localisation du monastère de Cormery sur la carte géologique. 45
Illustration 2.6 - Localisation des abbayes de Ferrières, Saint-Josse et Saint-Denis par rapport à Cormery. 46
Illustration 2.7 - Localisation supposée des domaines de Cormery dans la vallée de l'Indre au 9e s. 47
Illustration 2.8 – Phases chronologiques des raids vikings dans la vallée de la Loire 48
Illustration 2.9 - Les raids vikings dans la vallée de la Loire et les refuges monastiques. 49
Illustration 2.10 – Abbaye de Cormery, secteur 1. Couche charbonneuse du haut Moyen Âge (US 10058) et sol de mortier rose (UC 10054). 49
Illustration 2.11 – Abbaye de Cormery. Maçonnerie et couche de destruction observées en 2016 dans l'emprise de la nef lors de la surveillance de réseau. 50
Illustration 2.12 - Les possessions de Saint-Paul de Cormery au 9e siècle 50

Chapitre 3

Illustration 3.1 - Fleuves et rivières cités dans les actes carolingiens de Cormery 52
Illustration 3.2 - Le port de Rets, le monastère de Saint-Martin et de Cormery 53
Illustration 3.3 - Localisation potentielle des moulins de Cormery cités en 844 53
Illustration 3.4 - Moulin de Truyes sur le cadastre ancien. 54
Illustration 3.5 - Moulin d'Avon sur le cadastre ancien. 54
Illustration 3.6 - Moulin du Bourg (Esvres-sur-Indre) sur le cadastre ancien. 54
Illustration 3.7 - Représentation d'une pêche au filet dans le psautier de Stuttgart 55
Illustration 3.8 - Limite de la forêt de Bréchenay entre le 11e et le 16e siècle 55
Illustration 3.9 – Carte de localisation des péages, marchands et foires dans l'espace Franc 56

Chapitre 4

Illustration 4.1 – Abbaye de Cormery. Plan masse du secteur 1 en 2017. 58
Illustration 4.2 – Abbaye de Cormery. Localisation des vestiges observés lors de la réfection de réseaux en 2016. 59
Illustration 4.3 - Eglise à nef unique carolingienne de Saint-Pierre-des-Cuisines à Toulouse 59
Illustration 4.4 – Abbaye de Cormery. Plan des vestiges antérieurs au 11^{e} siècle dans l'emprise de l'ancienne église abbatiale. 60
Illustration 4.5 - Corniche située au premier niveau de la tour Saint-Paul et appartenant à la façade de l'église carolingienne (EA 2014). 60
Illustration 4.6 – Plan de l'abbatiale carolingienne d'Inden-Kornelimünster selon L. Hugot. 61
Illustration 4.7 – Secteur 1. Vue depuis le nord du mur 102 et du sol en mortier rose (UC 10054). 61
Illustration 4.8 – Secteur 1. Couche alluvionnaire observée sous la banquette du mur de l'église M 103 depuis le nord. 62
Illustration 4.9 – Sol de mortier rose (UC 10054) au-dessus d'une couche de destruction (UC 10058). 62
Illustration 4.10 – Résultats des calibrations ^{14}C sur les deux échantillons de la couche 10058. 63
Illustration 4.11 – Niveaux d'occupation situés devant le contrefort en secteur 1 (EA 1002). 63
Illustration 4.12 – Mur occidental de la façade de l'église carolingienne (M 201). 64
Illustration 4.13 – Mur occidental. Détails du parement en *opus spicatum* (M 201) 64
Illustration 4.14 – Vue depuis l'est de la porte de communication entre la tour et l'église. Photographie ancienne 65

Illustration 4.15 – Vues de l'ancienne façade du collatéral sud depuis l'ouest et détails du contrefort carolingien (EA 2055). Photographie ancienne. 65
Illustration 4.16 – Baies situées au premier niveau de la tour et appartenant aux différents états de la façade occidentale de l'église abbatiale. 66
Illustration 4.17 – Photos et coupe d'une maçonnerie observée dans l'ancienne nef de l'église abbatiale dans le cadre d'une surveillance archéologique de réseau (M 202). 67
Illustration 4.18 - Tour maîtresse du château de Montbazon, vue du nord..... 68

Chapitre 5

Illustration 5.1 – Abbaye de Cormery, dessin de Jean-Baptiste-Joseph Jorand, 1848. 70
Illustration 5.2 – Lithographie et coupe de la façade occidentale de la tour Saint-Paul par R. J. J. (Plate 94), fin du 19e siècle. Document communiqué par Eliane Vergnolle. 71
Illustration 5.3 – Relevé architectural de la façade occidentale extérieure de la tour..... 72
Illustration 5.4 – Ortho-image de la façade occidentale extérieure de la tour. 73
Illustration 5.5 – Ortho-image de la façade occidentale intérieure de la tour. 74
Illustration 5.6 – Lithographie de la tour Saint-Paul vue du nord-est par R. J. J. (Plate 95), fin du 19e siècle. Document communiqué par Eliane Vergnolle. 75
Illustration 5.7 – Relevé architectural de la face extérieure du mur oriental de la tour Saint-Paul. .. 76
Illustration 5.8 – Photographie de la face extérieure du mur oriental de la tour Saint-Paul. 77
Illustration 5.9 - Relevé architectural de la face intérieure du mur oriental de la tour Saint-Paul..... 78
Illustration 5.10 – Ortho-image de la face intérieure du mur oriental de la tour Saint-Paul..... 79
Illustration 5.11 – Ortho-image de la face extérieure du mur nord de la tour Saint-Paul qui est accolée au réfectoire..... 80
Illustration 5.12 – Ortho-image de la face intérieure du mur septentrional de la tour Saint-Paul. 81
Illustration 5.13 – Relevé architectural de la face intérieure du mur septentrional de la tour. 82
Illustration 5.14 – Ortho-image de la face extérieure du mur sud de la tour Saint-Paul..... 83
Illustration 5.15 – Ortho-image de la face intérieure du mur sud de la tour Saint-Paul. 84
Illustration 5.16 – Photographie de la tour Saint-Paul depuis le cloître et depuis l'ouest. 85
Illustration 5.17 – Photographie ancienne de la tour Saint-Paul vue de l'ouest et de l'est. 85
Illustration 5.18 – Vue du mur oriental à l'intérieur de la tour au rez-de-chaussée. Retombée de l'arc doubleau et porte d'accès à l'église (EA 2039). 86
Illustration 5.19 – Vue du mur oriental à l'intérieur de la tour au rez-de-chaussée. Retombée de la voûte d'arête et baie (EA 2040). 86

Illustration 5.20 – Vue de la voûte d'arête et des arcs doubleaux du rez-de-chaussée de la tour porche. 87
Illustration 5.21 – Vue de la coupole au premier niveau de la tour Saint-Paul. 87
Illustration 5.22 – Face intérieure orientale de la tour, vue d'une colonne engagée et d'une colonnette d'angle au premier étage. 88
Illustration 5.23 – Angle intérieur nord-ouest de la tour, vue d'une colonnette d'angle au premier étage. 88
Illustration 5.24 – Vues intérieures de la tour Saint-Paul de Cormery et de Saint-Martin de Tours. 89
Illustration 5.25 – Façade occidentale de la tour Saint-Paul de Cormery. Vues détaillées de l'extérieur. 90
Illustration 5.26 – Façade septentrionale de la tour. Vue détaillée des arcatures. 91
Illustration 5.27 – Tour de l'horloge anciennement située en façade de la basilique Saint-Martin de Tours. Vue détaillée des anciennes arcatures de la face orientale. 91
Illustration 5.28 – Chapiteaux aux lions affrontés de la tour Saint-Paul à Cormery et chapiteaux de Saint-Benoît-sur-Loire et Saint-Aignan d'Orléans pour comparaison. 92
Illustration 5.29 – Chapiteaux corinthiens et à motifs végétaux présents au premier et au second étage de la tour Saint-Paul (a, b, c, d) et chapiteau corinthien de Saint-Benoît sur Loire (f). ... 93
Illustration 5.30 – Plaques sculptées du côté gauche de la façade occidentale de la tour Saint-Paul représentant l'entrée du Christ à Jérusalem et peinture murale de Saint-Martin de Vic. 94
Illustration 5.31 - Plaques sculptées du côté droit de la façade occidentale de la tour Saint-Paul représentant peut-être la scène des Saintes Femmes au tombeau. Exemples comparatifs de Saint-Gilles du Gard et de Saint-Pierre de Mozac. 95
Illustration 5.32 – Photo ancienne de la tour porche de l'ancienne abbatiale Saint-Père-en-Vallée à Chartres et façade nord de la tour Charlemagne de Saint-Martin de Tours. 96

Chapitre 6

Illustration 6.1 – Plan des vestiges en élévation de l'église abbatiale de Cormery. 98
Illustration 6.2 – Vue de détail de l'église abbatiale de Cormery sur le plan n° 1 des Archives Nationales..... 99
Illustration 6.3 - Vue de détail de l'église abbatiale de Cormery sur le plan n° 2 des Archives Nationales..... 99
Illustration 6.4 – Partie méridionale de la façade de l'église. Oculus et portail du collatéral sud. .. 100
Illustration 6.5 – Partie septentrionale de la façade de l'église et détails de l'église sur la vue de Gaignières. 101

Illustration 6.6 – Plan de localisation des murs et entités archéologiques de la nef de l'église abbatiale et de la tour-porche. 102
Illustration 6.7 – Vestiges des maçonneries du collatéral sud. 103
Illustration 6.8 – Les deux chapiteaux déposés de l'abbatiale de Cormery (EA 2062 et 2063). 104
Illustration 6.9 – Vues du mur du collatéral nord de l'abbatiale prises du sud (M 229). Détails des parements. 105
Illustration 6.10 – Vues du mur du collatéral nord de l'abbatiale depuis le nord et des espaces de communication avec le cloître. 106
Illustration 6.11 – Relevé de bâti du mur du collatéral nord de l'église (M 103) réalisé en secteur 1 lors de la campagne de fouille 2017. 107
Illustration 6.12 – Ortho-image du mur du collatéral nord de l'église (M 103) et structures observées dans le sondage du secteur 1. 108
Illustration 6.13 – Exemples comparatifs. Les églises de Bernay et de Deuil-la-Barre. 108
Illustration 6.14 – Dalles de la nef de l'église observées lors de la surveillance de réseau en 2016. 109
Illustration 6.15 – Commune de Cormery. Projet établi pour la foire aux moutons en 1874 109
Illustration 6.16 – Plan de localisation des vestiges du transept. 110
Illustration 6.17 – Vestiges romans dans le bras gauche du transept. Parement extérieur du mur occidental (M 230). 111
Illustration 6.18 – Vestiges romans dans le bras droit du transept. Parement extérieur du mur occidental (M 231). 112
Illustration 6.19 – Vestiges romans dans le bras droit du transept. Parement intérieur du mur occidental (M 231). 113
Illustration 6.20 – Localisation des vestiges romans sur le parement intérieur du mur occidental du bras droit du transept (M 231). 114
Illustration 6.21 – Bras droit du transept. Parements intérieur et extérieur du mur méridional (M 232). 115
Illustration 6.22 – Bras gauche du transept. Parement intérieur du mur occidental (M 230). 116
Illustration 6.23 – Bras gauche du transept. Mur septentrional (M 233). 117
Illustration 6.24 - Fragments lapidaires retrouvés en secteur 2 lors de la fouille de 2017. 118
Illustration 6.25 – Fragments de vitraux retrouvés en secteur 2 lors de la fouille de 2017. 118
Illustration 6.26 – Sondage du secteur 2 à la fin de la fouille. Niveaux de sols et dallage (UC 20003). 119
Illustration 6.27 – Coupe est-ouest du sondage du secteur 2. 119

Illustration 6.28 – Localisation des vestiges sur le mur sud du bras droit du transept (M 232, M 235). 120
Illustration 6.29 – Bras droit du transept. Vestiges des 13e-14e siècles sur le parement sud (M 235 et 236). 121
Illustration 6.30 – Bras droit du transept. Vestiges des contreforts extérieurs des 13e-14e siècles. 122
Illustration 6.31 – Base de pilier du sanctuaire observée en surveillance de travaux en 2016 (EA 2088). 123
Illustration 6.32 – La chapelle Saint-Symphorien vue de l'est. 123
Illustration 6.33 – Plans de la chapelle Saint-Symphorien. 124
Illustration 6.34 – Face sud de la chapelle Saint-Symphorien. 125
Illustration 6.35 – Face est de la chapelle Saint-Symphorien. Intérieur et extérieur. 126
Illustration 6.36 – Face nord de la chapelle Saint-Symphorien. Parement extérieur. 127
Illustration 6.37 – Vues intérieures de la chapelle Saint-Symphorien. 128
Illustration 6.38 – Restitution des titulatures des chapelles du chevet aux 13e-18e siècles. 129
Illustration 6.39 – Tombeaux de l'abbatiale de Cormery. Collection Gaignières. 130
Illustration 6.40 – Tombeaux de plusieurs abbatiales de Touraine de la collection Gaignières (Saint-Julien, Marmoutier, Beaulieu-lès-Loches et Turpenay). 131
Illustration 6.41 – Tombe, épitaphe et retables de l'église paroissiale Notre-Dame de Fougeray à Cormery appartenant à la collection Gaignières. 132
Illustration 6.42 – Plan de l'église paroissiale Notre-Dame de Fougeray de Cormery. 133
Illustration 6.43 – Plan de l'église de Villeloin. 133
Illustration 6.44 – Plan de l'église abbatiale de Preuilly. 134
Illustration 6.45 – Plan de l'église abbatiale de Beaulieu-lès-Loches 134
Illustration 6.46 – Chevet restitué de l'abbatiale de Cluny II 135
Illustration 6.47 – Chevet de l'abbatiale de Méobecq. 135
Illustration 6.48 – Les différents états de l'église abbatiale de Marmoutier d'après les fouilles. 136
Illustration 6.49 – Plan de l'abbatiale Saint-Martin de Tours. 136
Illustration 6.50 – Plan de Cluny vers 1700, dit plan anonyme 137

Chapitre 7

Illustration 7.1 – Cadastre ancien de la commune de Preuilly section B1. Vue de détail de l'ancienne abbaye. 139
Illustration 7.2 – Plan de l'abbaye de Beaumont-lès-Tours au 18e siècle. Vue de détail. 139
Illustration 7.3 – Plan de l'abbaye de Saint-Julien de Tours en 1651. 140

Illustration 7.4 - Plan et figure de toute l'abbaye de Saint-Julien en 1670 141
Illustration 7.5 – Plan de l'abbaye de Villeloin du 17e siècle. 142
Illustration 7.6 – Plan de l'abbaye de Noyers en 1658. 143
Illustration 7.7 – Abbaye de Noyers, vue cavalière extraite du *Monasticon Gallicanum*. 144
Illustration 7.8 – Abbaye de Turpenay, vue cavalière extraite du *Monasticon Gallicanum*..... 145
Illustration 7.9 - Abbaye de Villeloin, vue cavalière extraite du *Monasticon Gallicanum* 146
Illustration 7.10 - Abbaye de Saint-Julien de Tours, vue cavalière extraite du *Monasticon Gallicanum*..... 147
Illustration 7.11 – Abbaye de Marmoutier, vue cavalière extraite du *Monasticon Gallicanum*..... 148
Illustration 7.12 – Abbaye de Saint-Pierre de Bourgueil, vue cavalière extraite du *Monasticon Gallicanum.*..... 149
Illustration 7.13 – Vue de l'abbaye de Notre Dame de Seuilly en 1699..... 150
Illustration 7.14 – Vue de l'abbaye de la Trinité de Beaulieu-lès-Loches en 1699. 151
Illustration 7.15 – Vue de l'abbaye de Notre-Dame de Turpenay en 1669 152
Illustration 7.16 – Plan des vestiges en élévation des bâtiments de l'espace claustral de Cormery. 153
Illustration 7.17 – Marmoutier, Plan général du monastère à la fin du XVIIIe siècle 154
Illustration 7.18 – Vues des galeries en élévation du cloître sud, nord et ouest. 155
Illustration 7.19 – Coupe transversale au 1/20 de la galerie sud du cloître réalisée en octobre 1991 par A. de Saint-Jouan 156
Illustration 7.20 – Plan du préau et des galeries du cloître avec enregistrement des entités architecturales. 157
Illustration 7.21 – Vues détaillées des murs-bahuts et des colonnes dans l'angle sud-ouest du préau claustral. 158
Illustration 7.22 – Vues diverses des galeries méridionales et septentrionales du cloître. 159
Illustration 7.23 – Sépulture et son creusement dans la galerie sud du cloître (F 1014 et F 1010). 160
Illustration 7.24 – Coupe nord-sud du secteur 1 dans la galerie sud du cloître en 2017. 160
Illustration 7.25 – Mur occidental de la salle capitulaire en élévation (M 256). 161
Illustration 7.26 – Vues de détail des chapiteaux de la salle capitulaire de Cormery. 162
Illustration 7.27 – Plan de l'aile occidentale du cloître de Cormery : la porterie, le réfectoire et les cuisines. 163
Illustration 7.28 – Coupe longitudinale à travers la tour Saint-Paul, la porterie, le réfectoire et le logis Boyer. Relevé par C. Malinverno, C.R.M.H. Centre 164
Illustration 7.29 – Vues des faces orientale et occidentale du réfectoire ainsi que des voûtes. 165

Illustration 7.30 – Restitution graphique et vues des vestiges de la chaire du lecteur dans le réfectoire. 166
Illustration 7.31 – Vues de l'ancienne entrée du réfectoire dans la première travée côté est. 167
Illustration 7.32 – Chapiteaux et bases des supports du réfectoire. 168
Illustration 7.33 – Vues des peintures géométriques des clés d'ogives des voûtes du réfectoire. 168
Illustration 7.34 – Localisation des culots en place dans le réfectoire et la porterie 169
Illustration 7.35 – Vue de détail des culots sculptés du réfectoire. 170
Illustration 7.36 – Coupes (ortho-images) d'une ferme principale et secondaire de la charpente de Cormery et restitution de la charpente de Royaumont. 171
Illustration 7.37 – Vues de détail de la charpente du réfectoire de Cormery. 172
Illustration 7.38 – Aile orientale du cloître : lithographie de Langlumé et vestiges des 17e-18e s. . 173
Illustration 7.39 – Vues de la porterie depuis l'intérieur. 174
Illustration 7.40 – Vues de la porterie depuis l'intérieur et l'extérieur. 175
Illustration 7.41 – Vues de détail des culots de la porterie. 176
Illustration 7.42 – Plan et vues du logis Boyer et de l'ancien cellier à Cormery. 177
Illustration 7.43 – Ortho-images de la charpente du logis Boyer à Cormery. 178
Illustration 7.44 – Coupe et plan des anciennes cuisines. Logis Boyer. 179
Illustration 7.45 – Vues des différents niveaux du logis Boyer. 180
Illustration 7.46 – Vue et plan du bâtiment des celliers dans l'aile nord. 181
Illustration 7.47 – Vues extérieures des contreforts et des baies des celliers. 182
Illustration 7.48 – Vues détaillées des supports et des baies des celliers. 183
Illustration 7.49 – Vues anciennes des celliers de Saint-Julien de Tours et de l'église Sainte-Sabine. 184
Illustration 7.50 – Portes des celliers au sein du mur ouest. 185
Illustration 7.51 – Localisation des bâtiments des dignitaires et vue du logis de l'abbé. 186
Illustration 7.52 – Vues du logis abbatial de Cormery. 187
Illustration 7.53 – Vues du logis de l'aumônier et du logis du sacriste. 188

Chapitre 8

Illustration 8.1 - Cadastre ancien du faubourg de Cormery. 190
Illustration 8.2 - L'enclos de l'abbaye et le canal des moines. 191
Illustration 8.3 - Localisation des points d'accès à l'eau dans le monastère et à proximité. 192
Illustration 8.4 – Vues des puits du jardin des moines, de la place du Champ de Foire et du canal d'évacuation dans les logis Boyer. 193

Illustration 8.5 – Plan de localisation des bâtiments monastiques en périphérie du monastère : les latrines, la réserve piscicole, les moulins, les tanneries et les fours. 194
Illustration 8.6 – Contrefort et porte identifiés dans le bâtiment des latrines. 194
Illustration 8.7 – Localisation des moulins dans les bourgs de Villeloin et Preuilly sur le cadastre ancien. 195
Illustration 8.8 – Plan localisant les jardins, verger et vignes du monastère de Cormery à l'époque moderne. 196
Illustration 8.9 – Plan de l'enceinte monastique de l'abbaye de Cormery. 197
Illustration 8.10 - Enceinte monastique. Localisation des structures et des murs enregistrés. 198
Illustration 8.11 – Vue de l'ancienne entrée et de l'enceinte au sud-ouest. 198
Illustration 8.12 – Photo ancienne et vue actuelle de la tour Saint-Jean. 199
Illustration 8.13 – Tour Saint-Jean. Localisation et vues des archères-canonnières et des accès. 200
Illustration 8.14 – Tour Saint-Jean. Vestiges situés au niveau de l'ancien étage du bâtiment. 201
Illustration 8.15 – Diverses vues de l'enceinte monastique méridionale. 202
Illustration 8.16 - Diverses vues de l'enceinte monastique orientale et des anciens jardins des moines. 203
Illustration 8.17 - Espaces funéraires attestés et supposés au sein du monastère de Cormery. 204
Illustration 8.18 – Plan de localisation de l'église Notre-Dame et du cimetière paroissial à l'est du bourg. 205
Illustration 8.19 – Vues intérieures et extérieures de l'église paroissiale Notre-Dame de Fougeray. 206
Illustration 8.20 – Ortho-images et vues de la croix hosannière du cimetière paroissial de Cormery. 207
Illustration 8.21 – L'enceinte du bourg monastique de Cormery et ses faubourgs. 208
Illustration 8.22 - Vues diverses des murs et des tours de l'enceinte du bourg de Cormery. 209

Introduction

Illustration 0.1 – Cadastre ancien de la commune de Cormery, Section B de la ville.

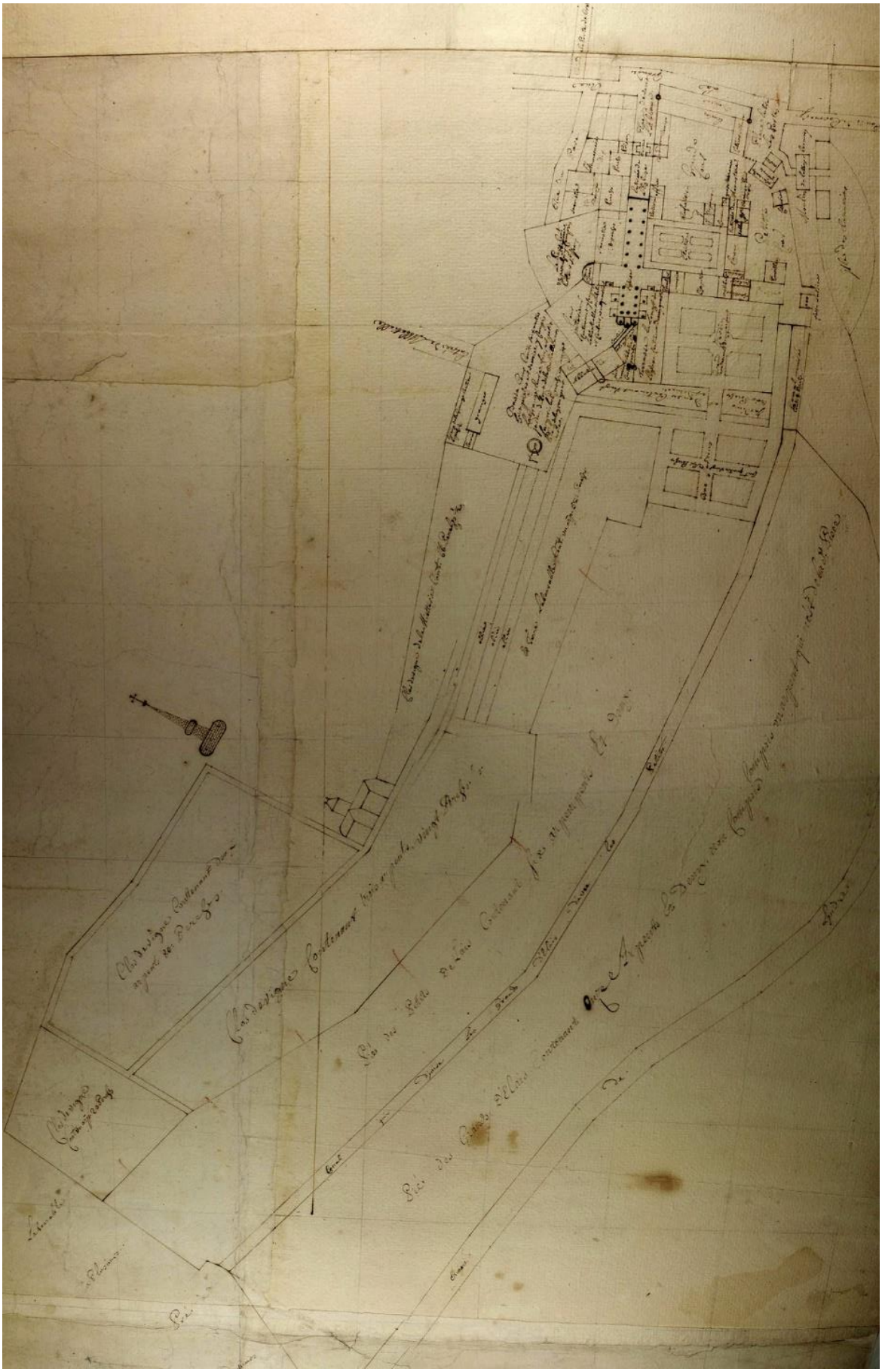

Illustration 0.2 – Plan et enclos du monastère de Cormery vers 1716. Vue générale (A.D.I.L., H 110).

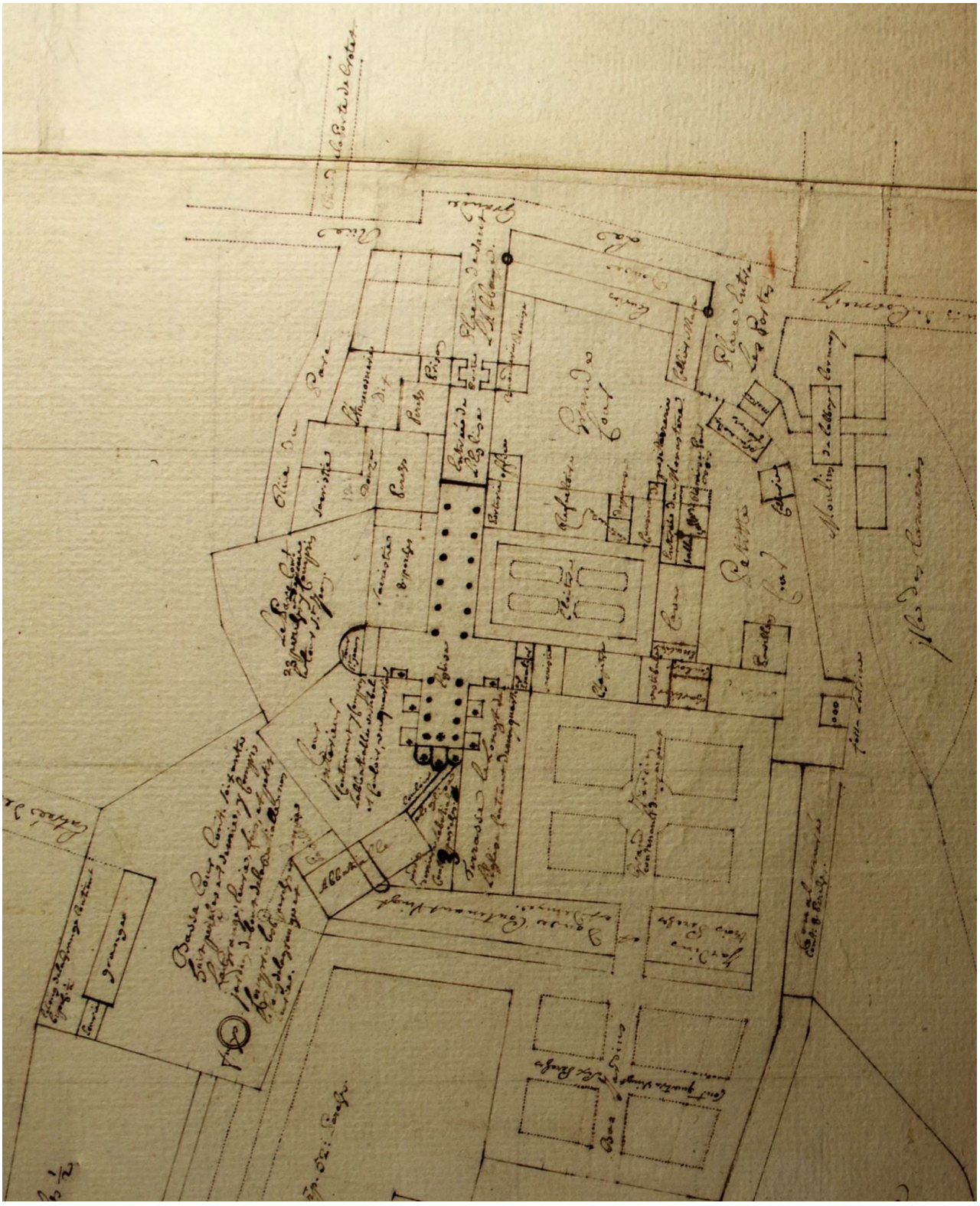

Illustration 0.3 - Plan et enclos du monastère de Cormery vers 1716. Vue de détail (A.D.I.L., H 110).

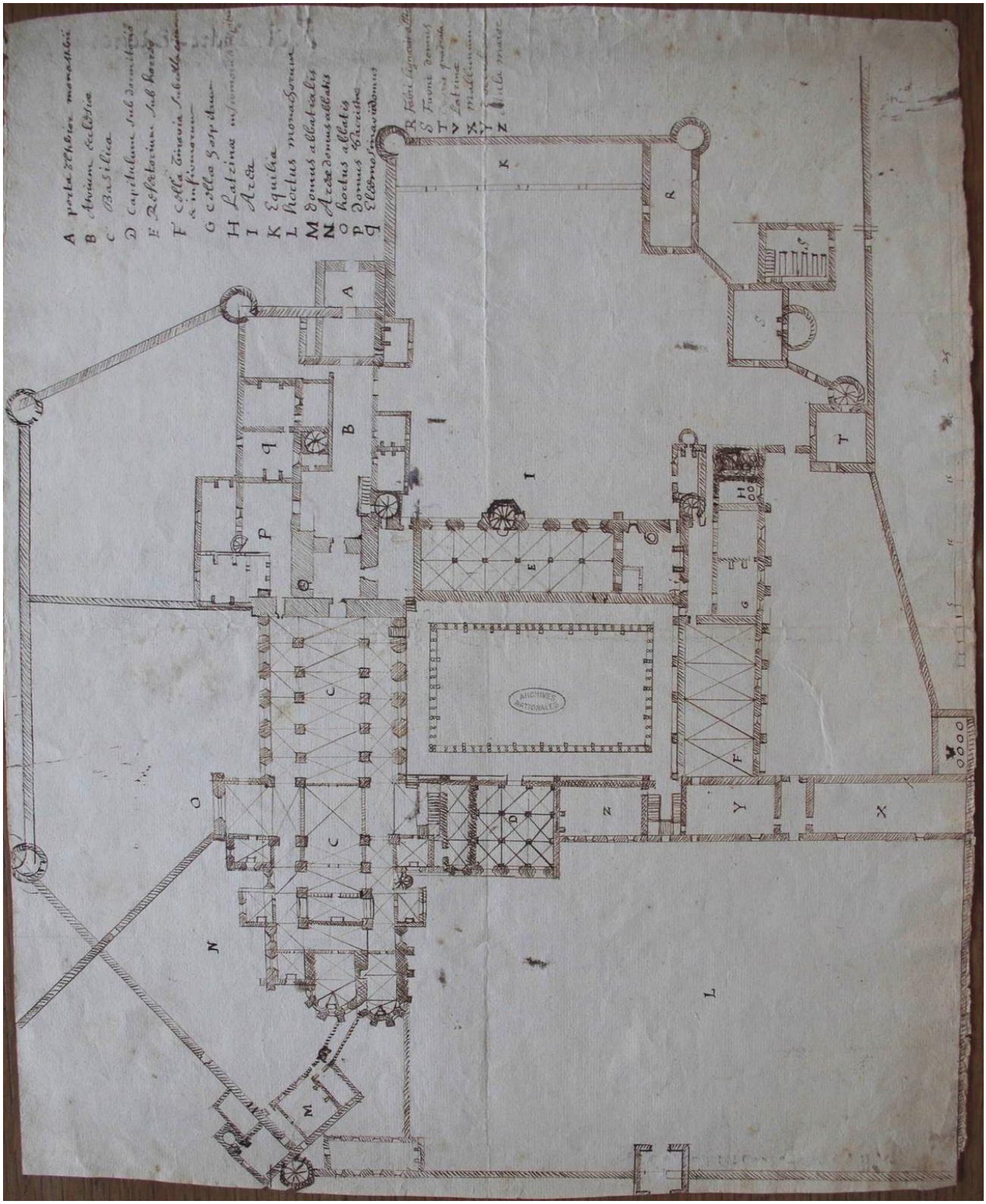

Illustration 0.4 – Plan des bâtiments de l'abbaye et du monastère de Cormery en 1674 (A.N., Cormery n° 1). Le nord est à droite.

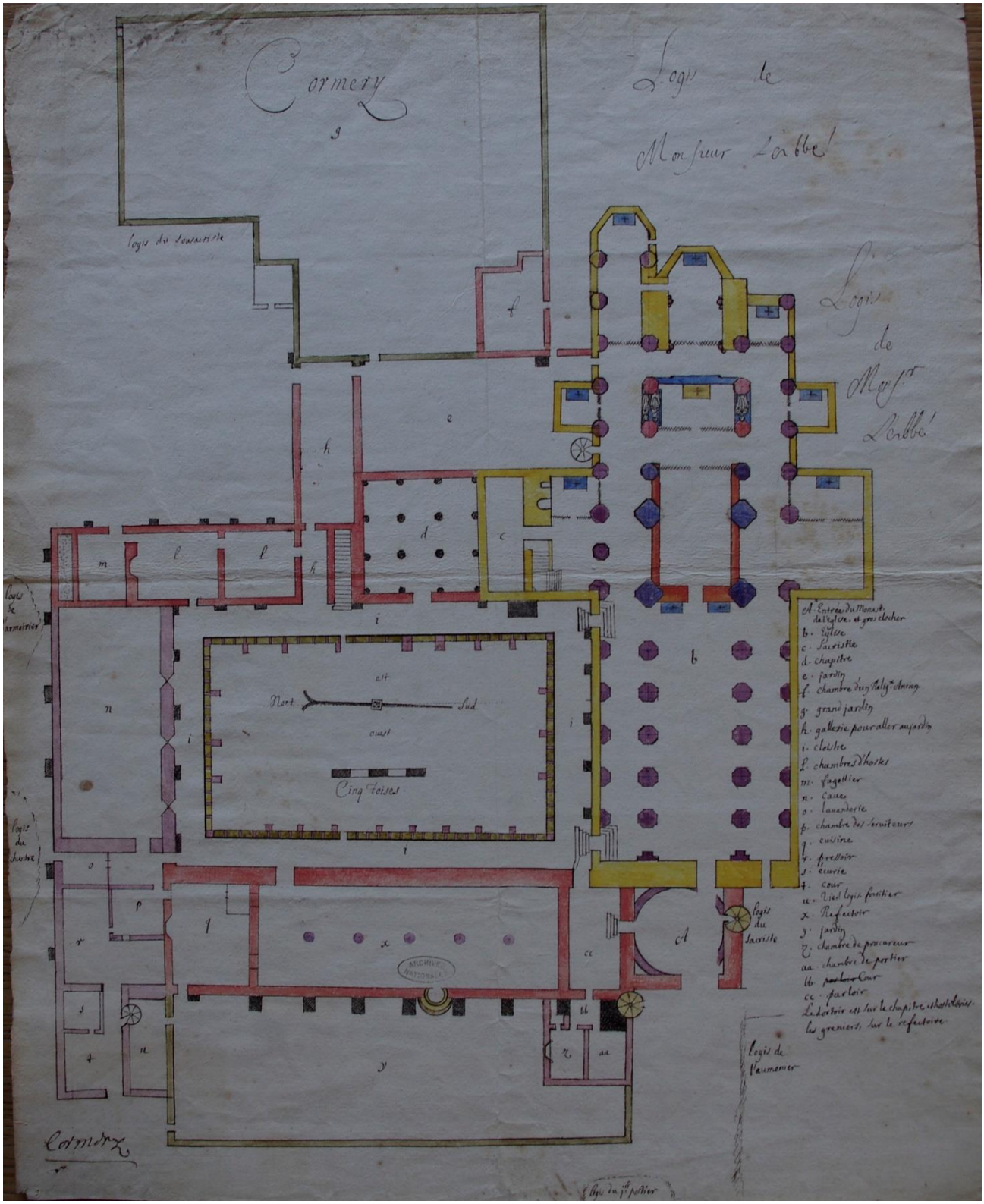

Illustration 0.5 - Plan des bâtiments de l'abbaye et du monastère de Cormery en 1646 (A.N., Cormery n° 2).

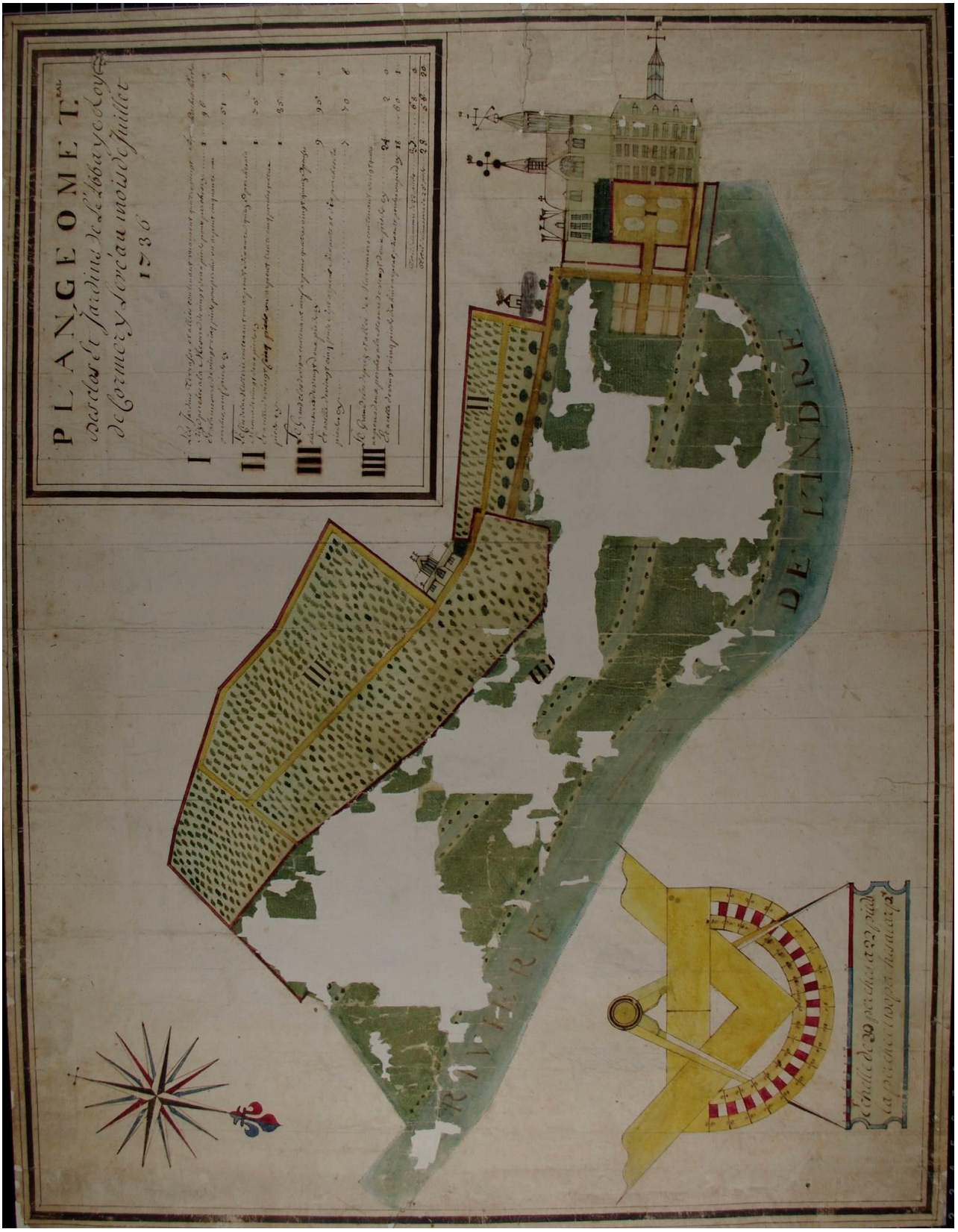

Illustration 0.6 – « Plans des bois, du grand pré et de tous les bâtiments de l'abbaye, y compris l'église abbatiale et celle de Fougeray, l'île, les tanneries, les moulins banaux et les vignes (1736-1769) » (A.D.I.L., H 111).

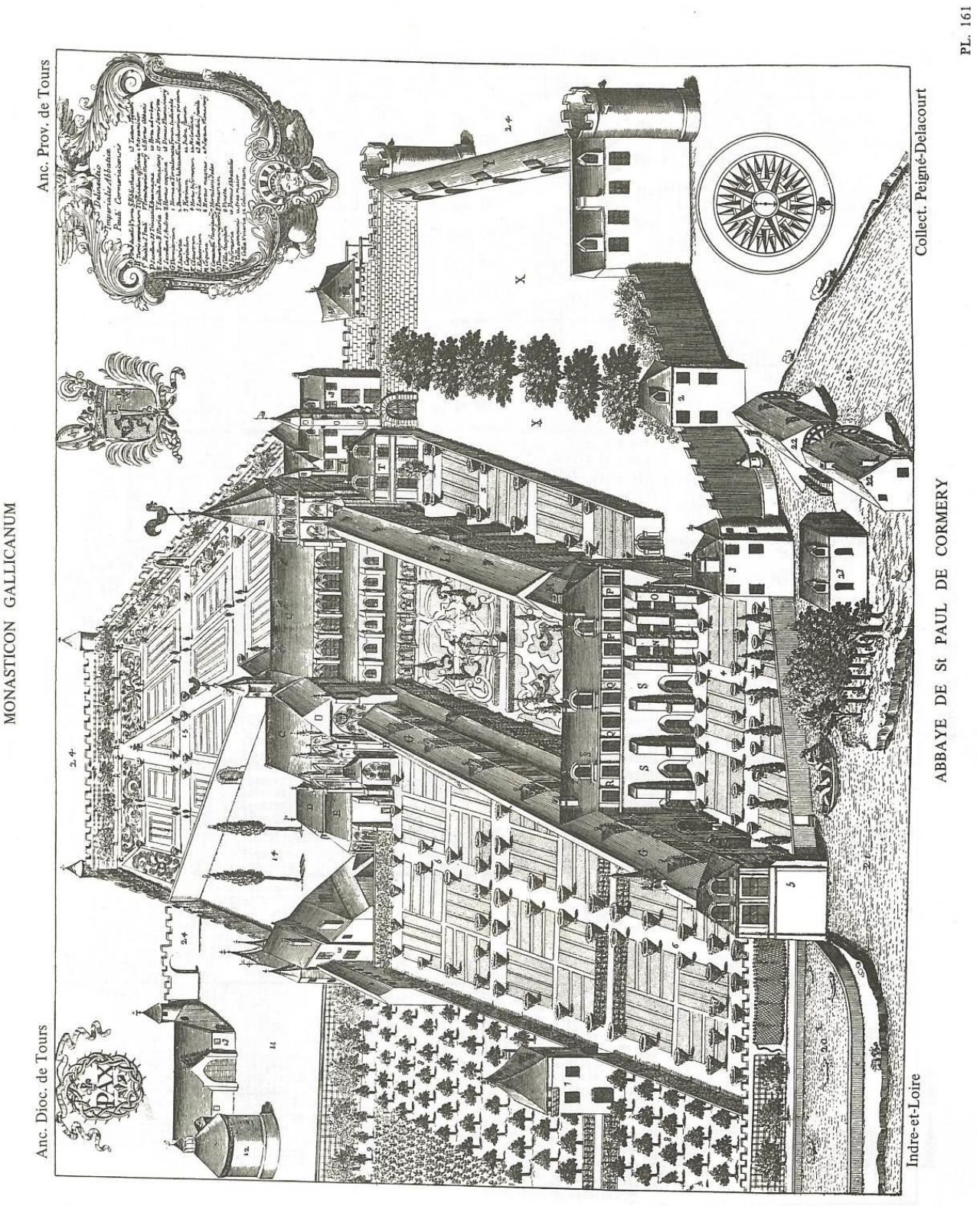

Illustration 0.7 - Abbaye Saint-Paul de Cormery, vue cavalière extraite du *Monasticon Gallicanum* (BnF, Ms Latin 11821, planche 162).

Illustration 0.8 – « Veüe de l'abbaye et de la ville de Cormery en 1699 […] » (BnF, coll. Gaignières, 5298).

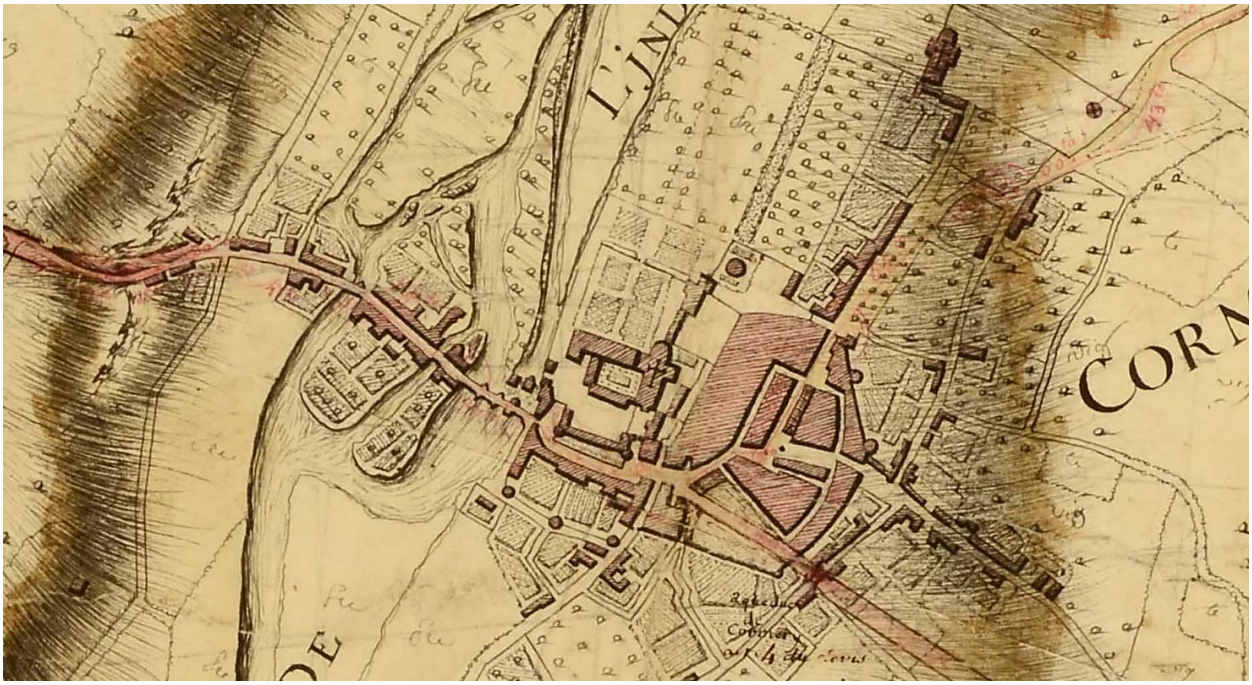

Illustration 0.9 – Plan de Cormery du 18e siècle. Vue de détail (A.D.I.L., C 188).

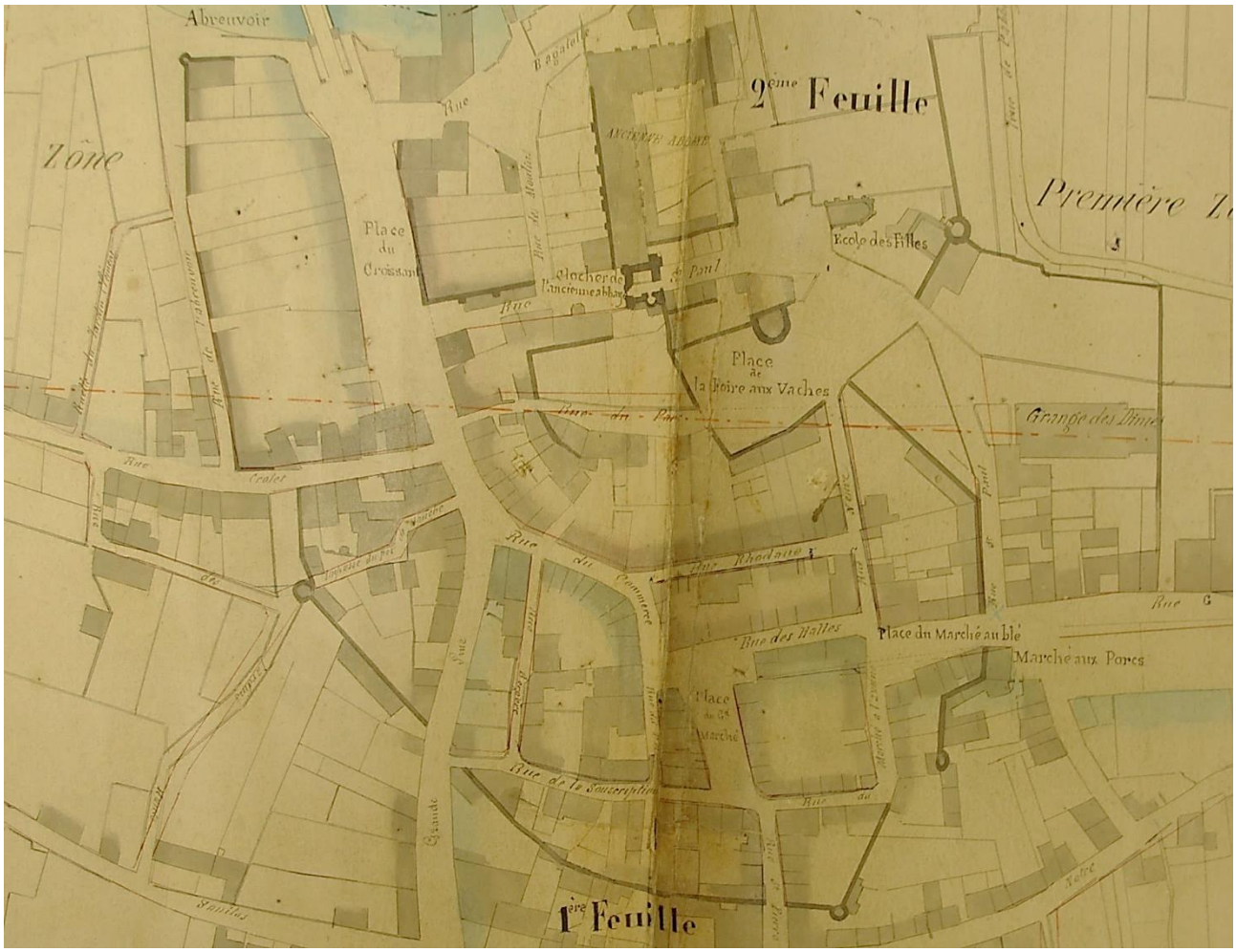

Illustration 0.10 – Plan d'alignement dressé le 25 juin 1863 par Collet. Vue de détail (Mairie de Cormery).

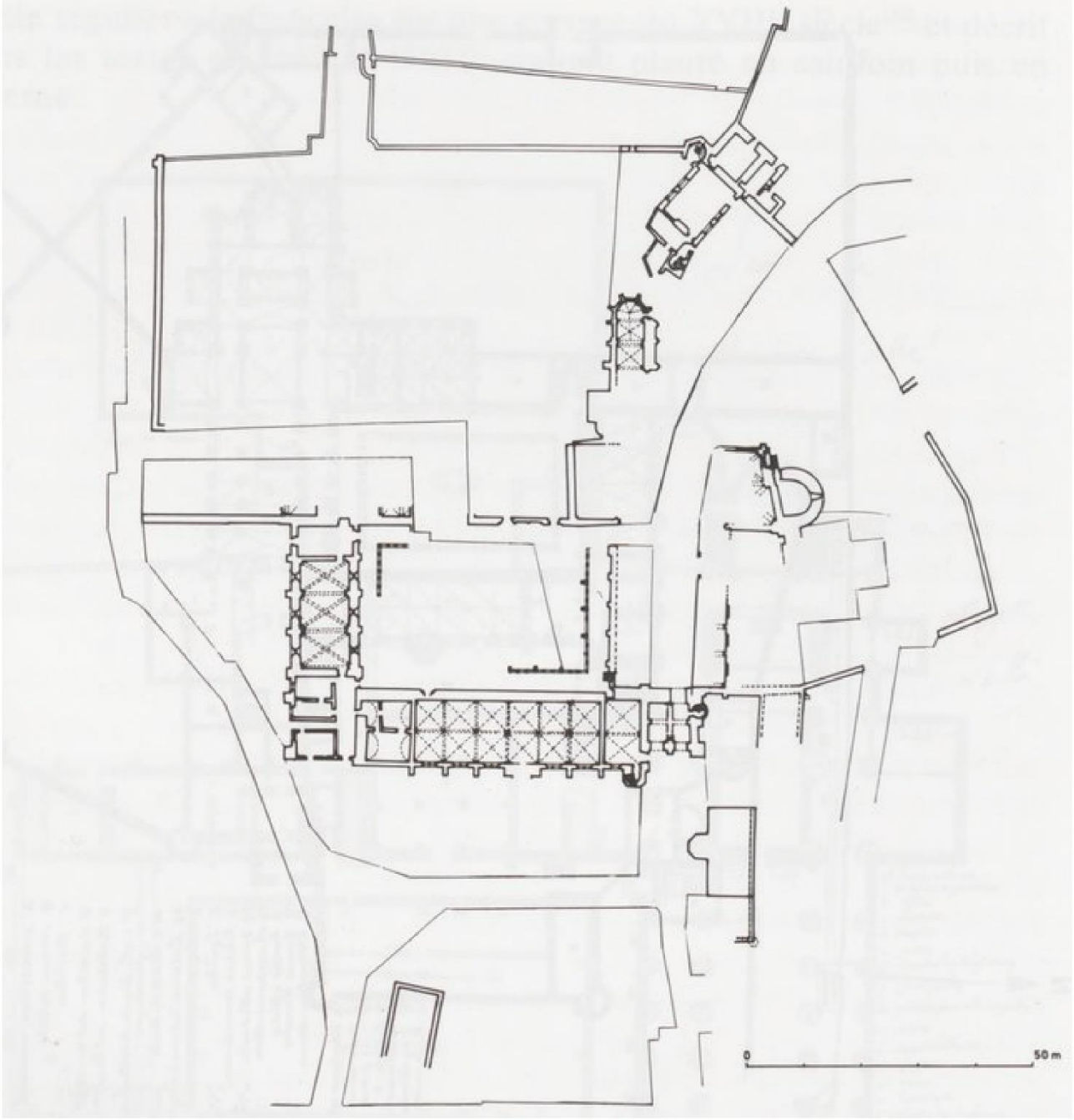

Illustration 0.11 – Plan d'ensemble de l'abbaye Saint-Paul de Cormery relevé par C. Malinverno (C.R.M.H Centre). Extrait de MAURET-CRIBELLIER 1994 : 124.

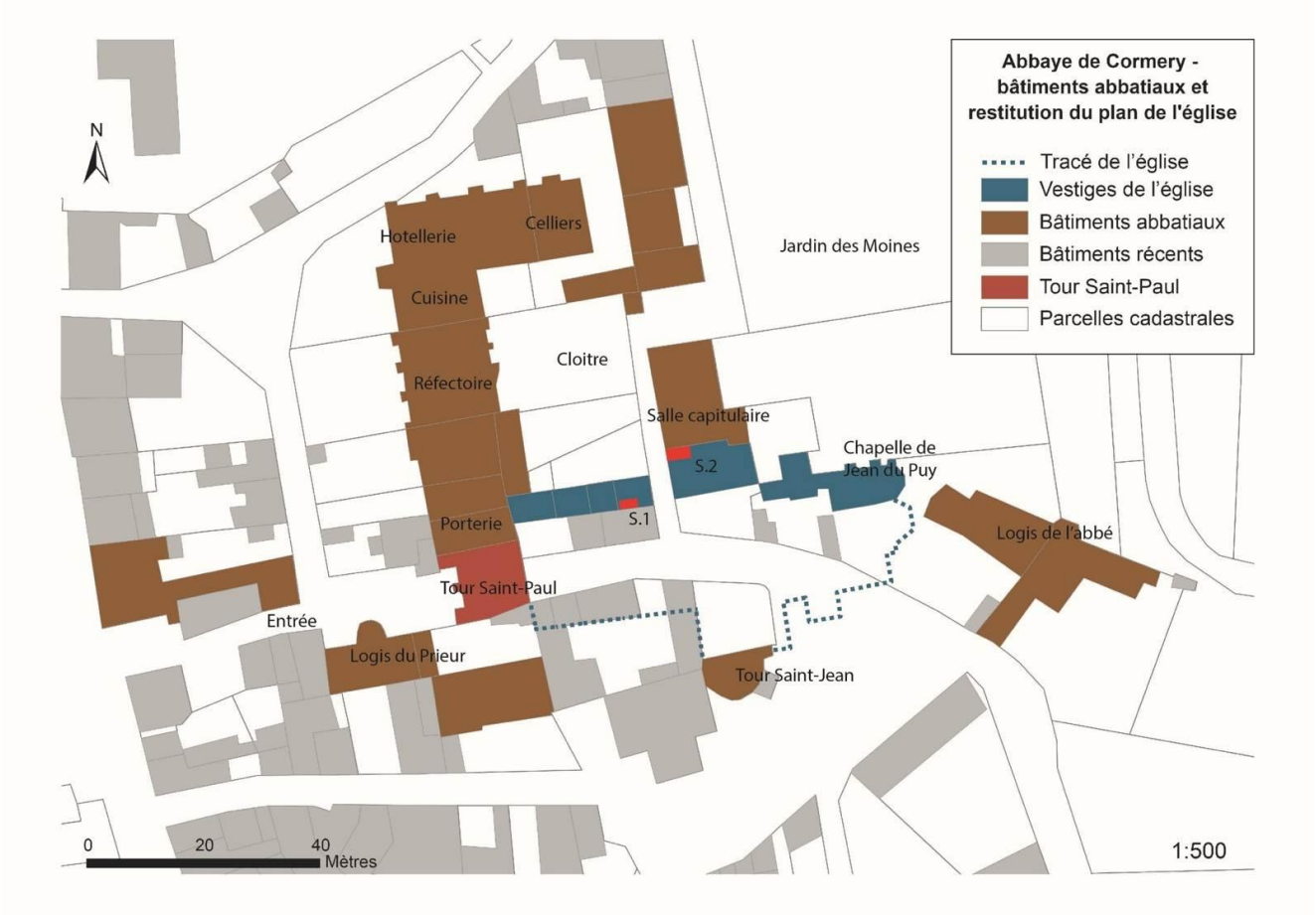

Illustration 0.12 – Plan de localisation des anciens bâtiments abbatiaux de Cormery et des sondages archéologiques réalisés en 2017.

Chapitre 1

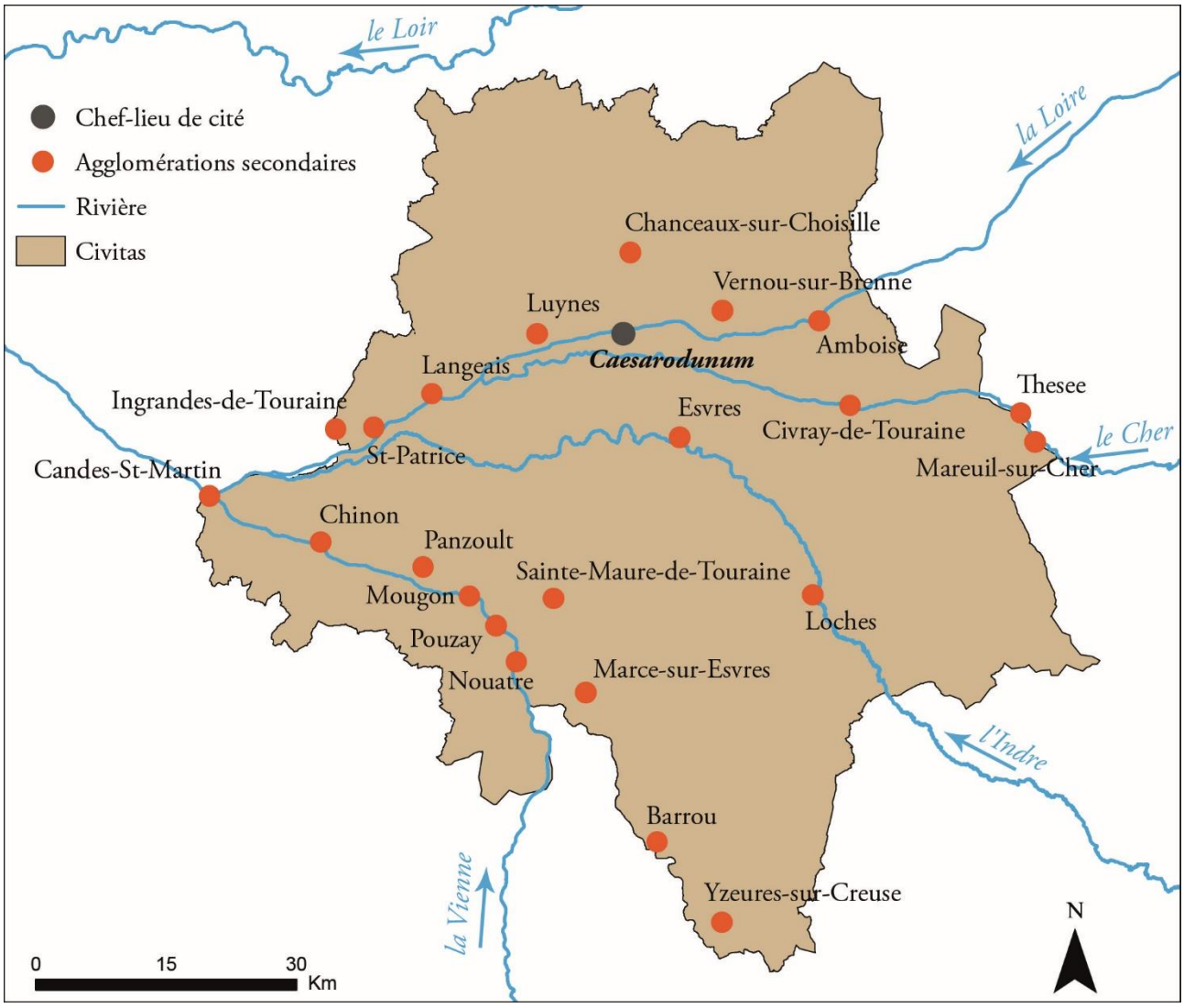

Illustration 1.1 - Agglomérations secondaires antiques certaines ou supposés de la cité Turone (DAO Th. Pouyet).

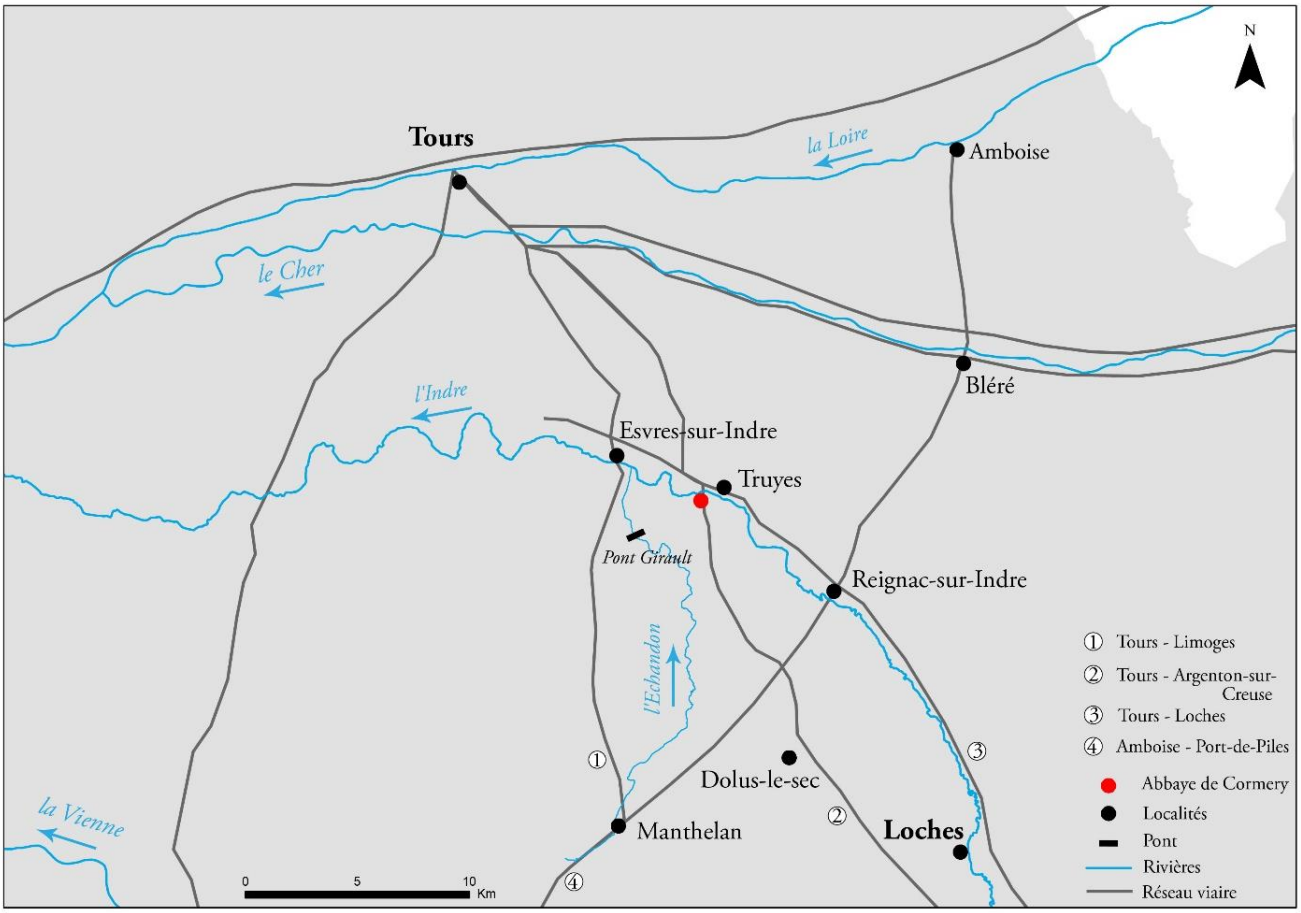

Illustration 1.2 - Réseau viaire antique identifié dans la vallée de l'Indre (DAO Th. Pouyet).

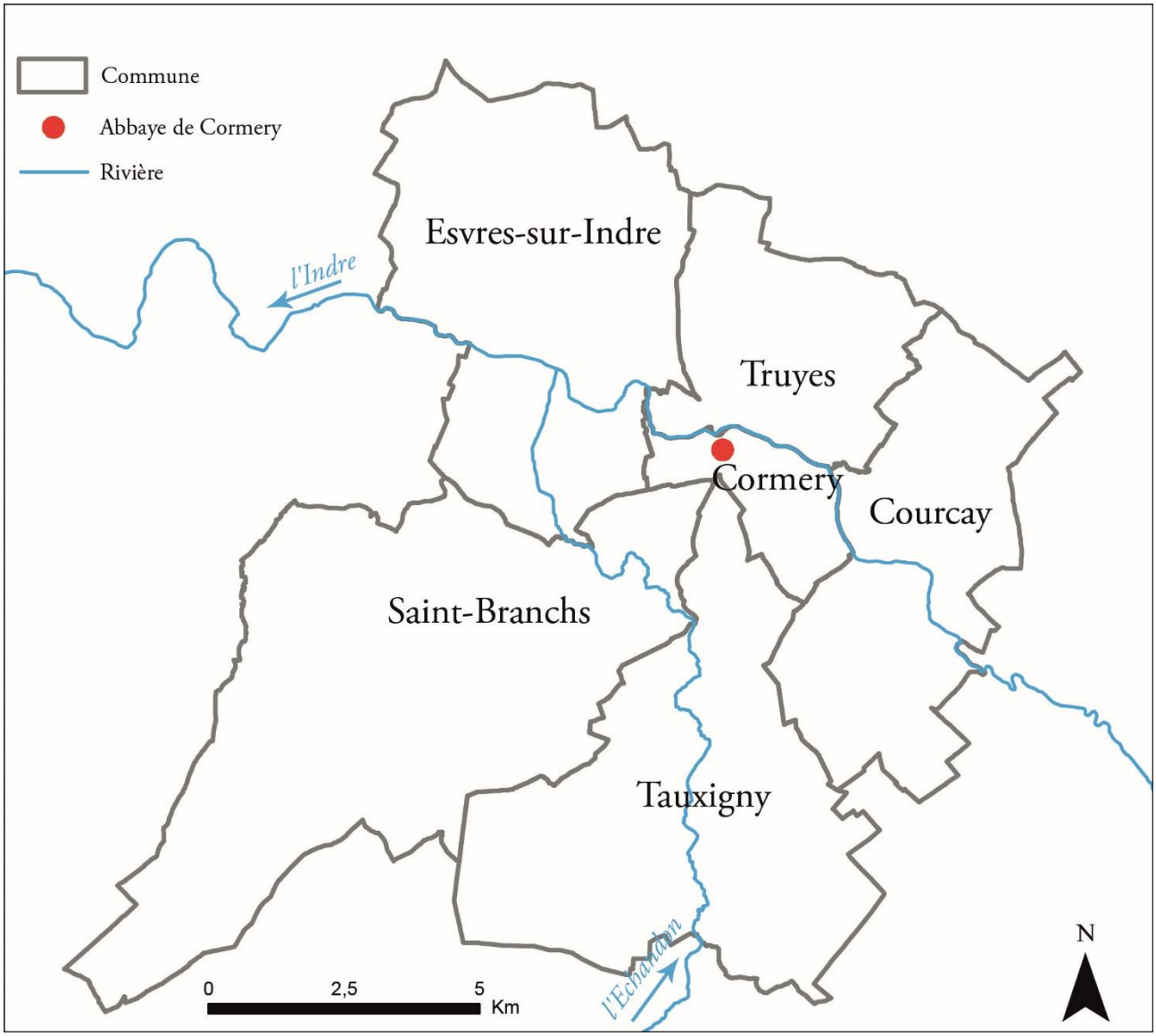

Illustration 1.3 - Les communes de la zone d'étude (DAO Th. Pouyet).

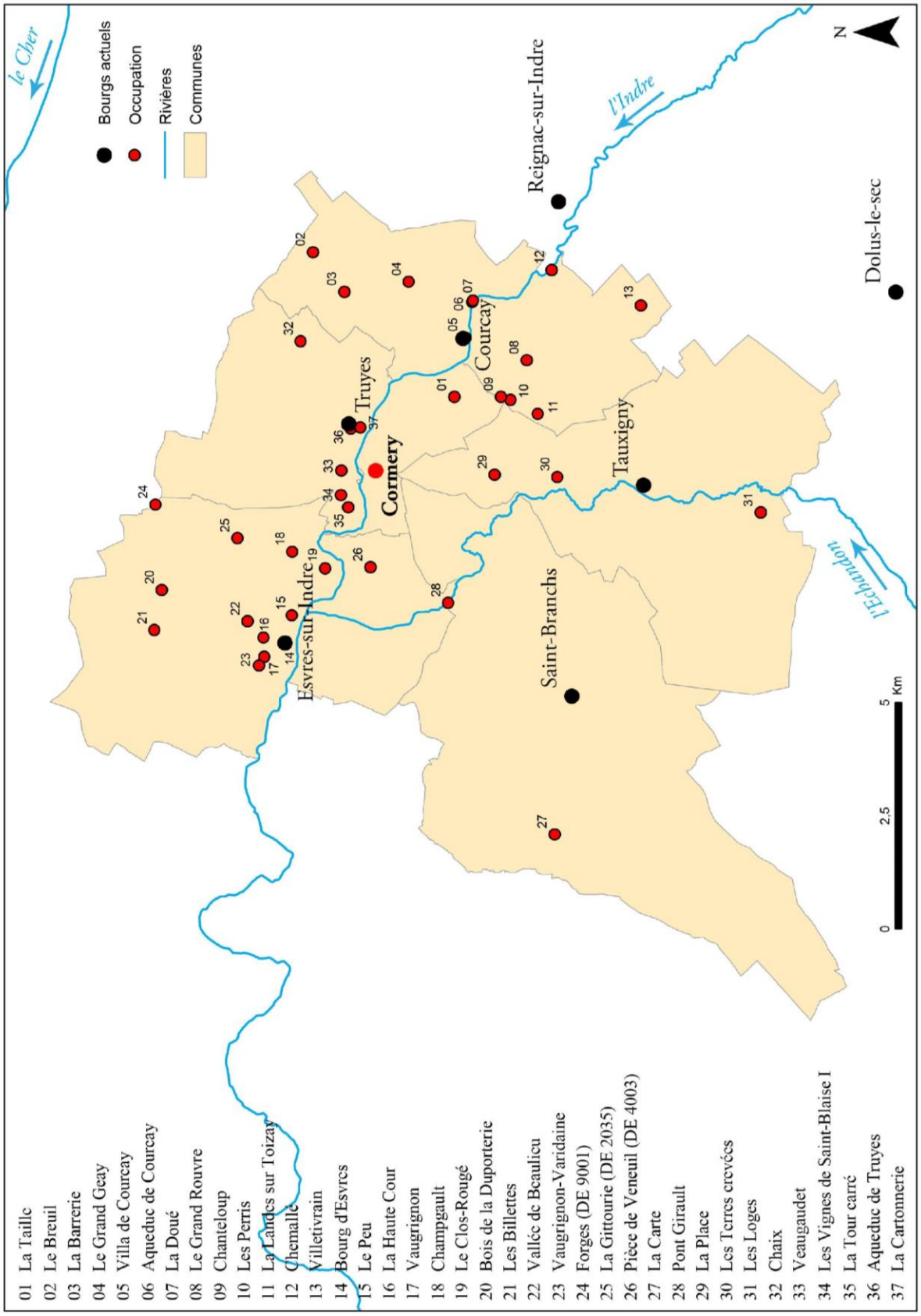

Illustration 1.4 - Les sites gallo-romains connus sur les communes de Cormery, Esvres, Truyes, Courçay, Tauxigny et Saint-Branchs (DAO Th. Pouyet).

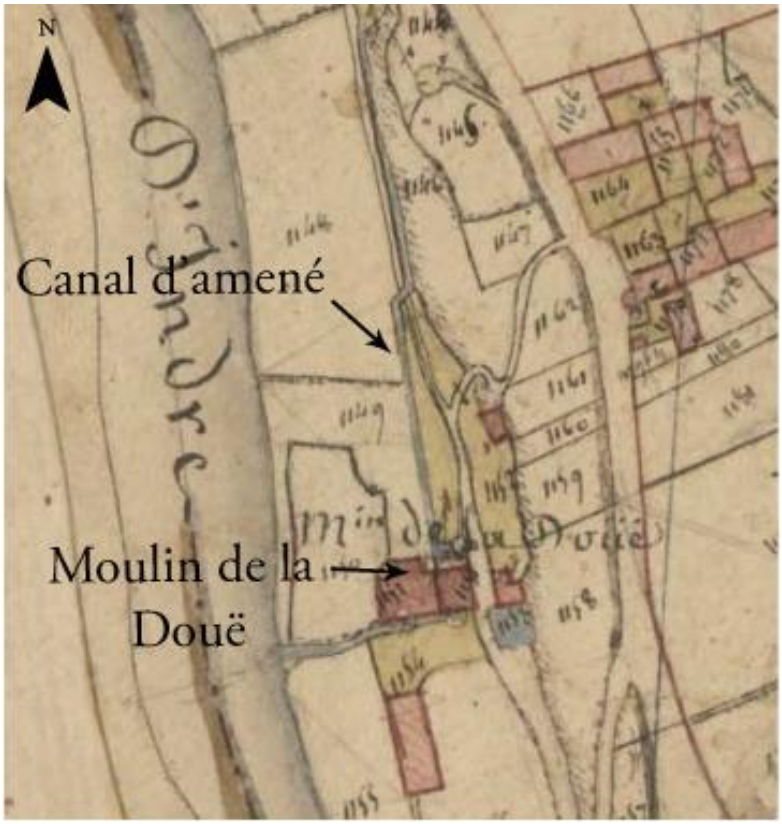

Illustration 1.5 - Moulin de la Douë à Courçay sur le cadastre ancien.

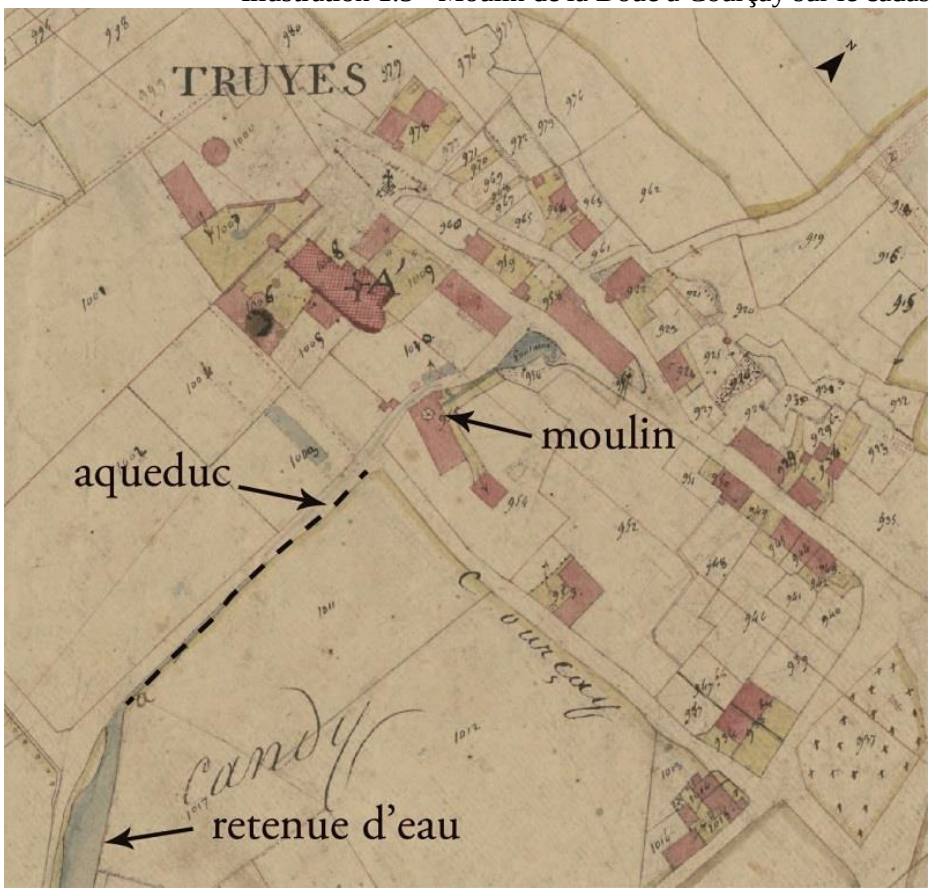

Illustration 1.6 - Localisation de l'aqueduc et du moulin de Truyes sur le cadastre ancien.

Illustration 1.7 - Source de Truyes en amont du moulin.

Illustration 1.8 - Vues de l'aqueduc de Truyes et de ses maçonneries.

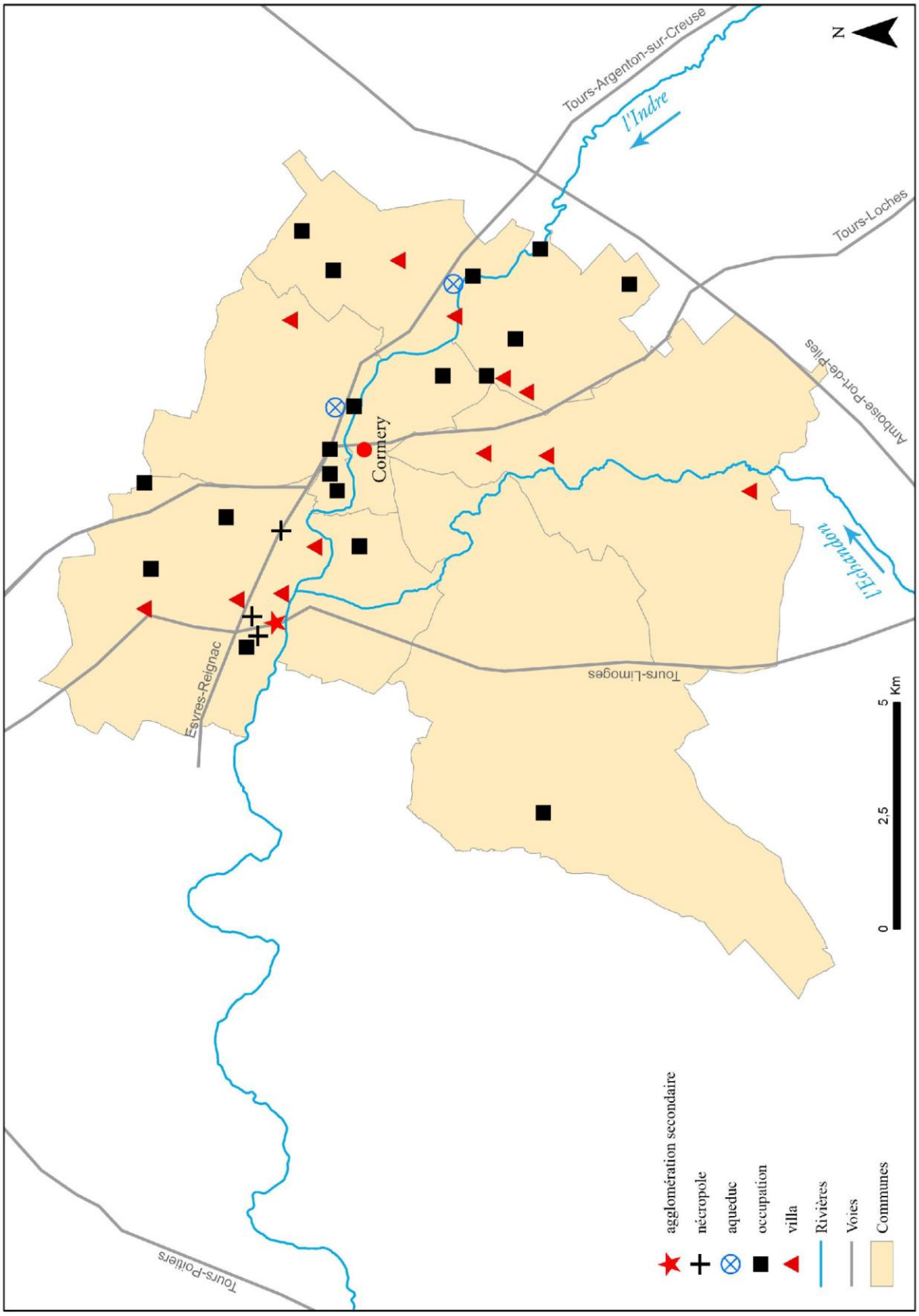

Illustration 1.9 - Les occupations gallo-romaines classées selon une typologie fonctionnelle (DAO Th. Pouyet).

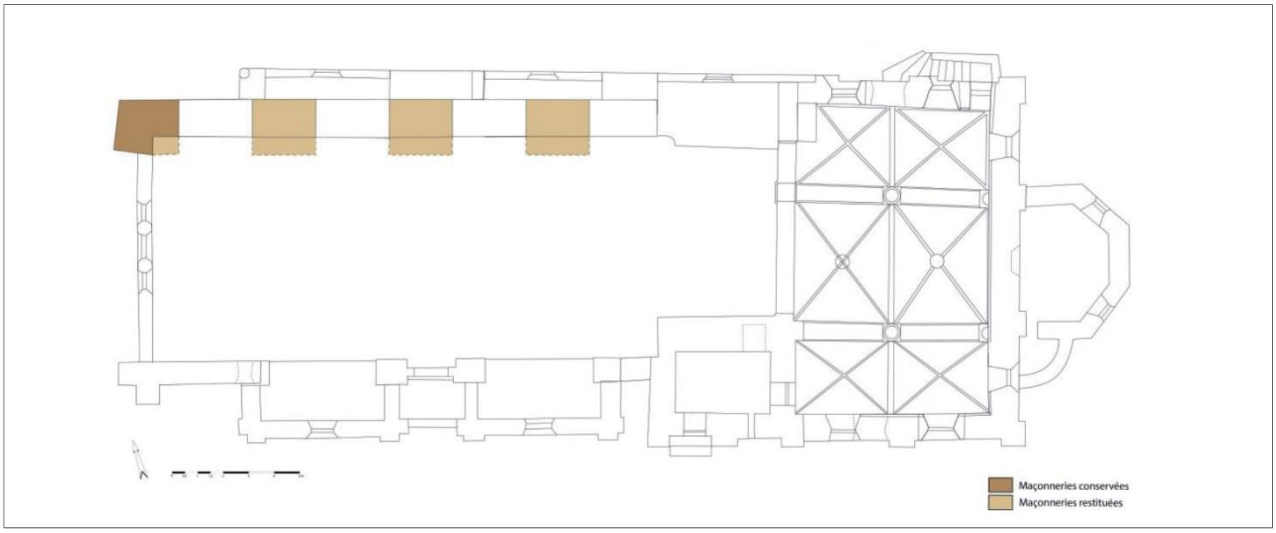

Illustration 1.10 - Eglise Saint-Médard à Esvres – Maçonneries connues et restituées d'un édifice ecclésial antérieur (LAULIAC 2013, fig. 71).

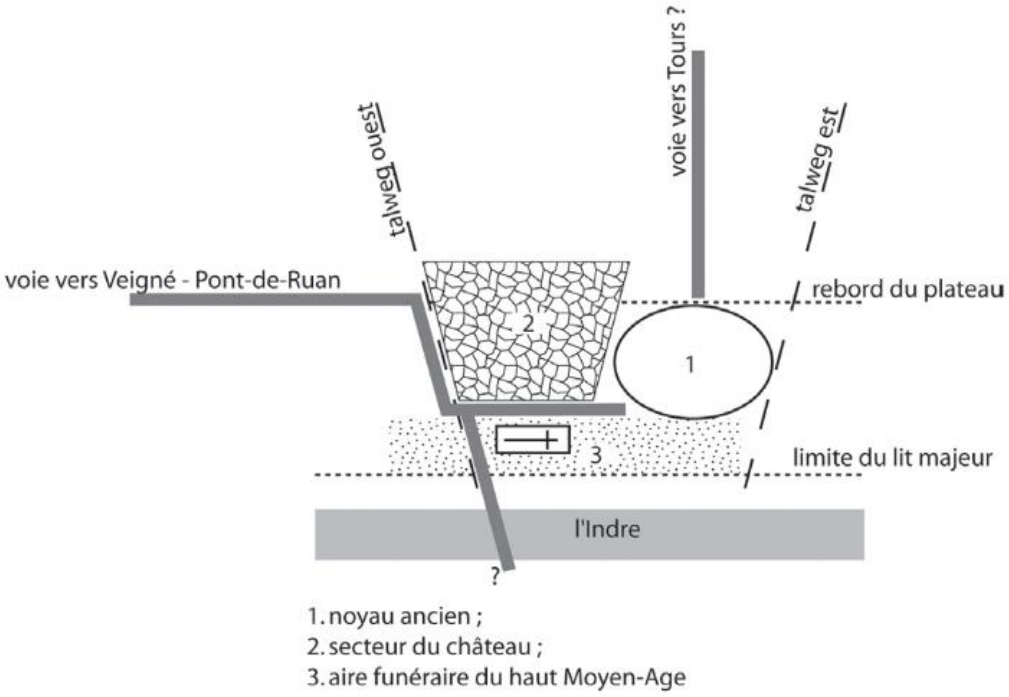

Illustration 1.11 - Modélisation de la morphologie du bourg d'Esvres (CHIMIER, FOUILLET 2016 : 62).

Illustration 1.12 - Vue du château de Reignac-sur-Indre (Photo Touraine Loire Valley).

Illustration 1.13 - Eglise Saint-Etienne de Reignac-sur-Indre.

Illustration 1.14 - Vue détaillée de la face est du clocher de l'église de Reignac-sur-Indre.

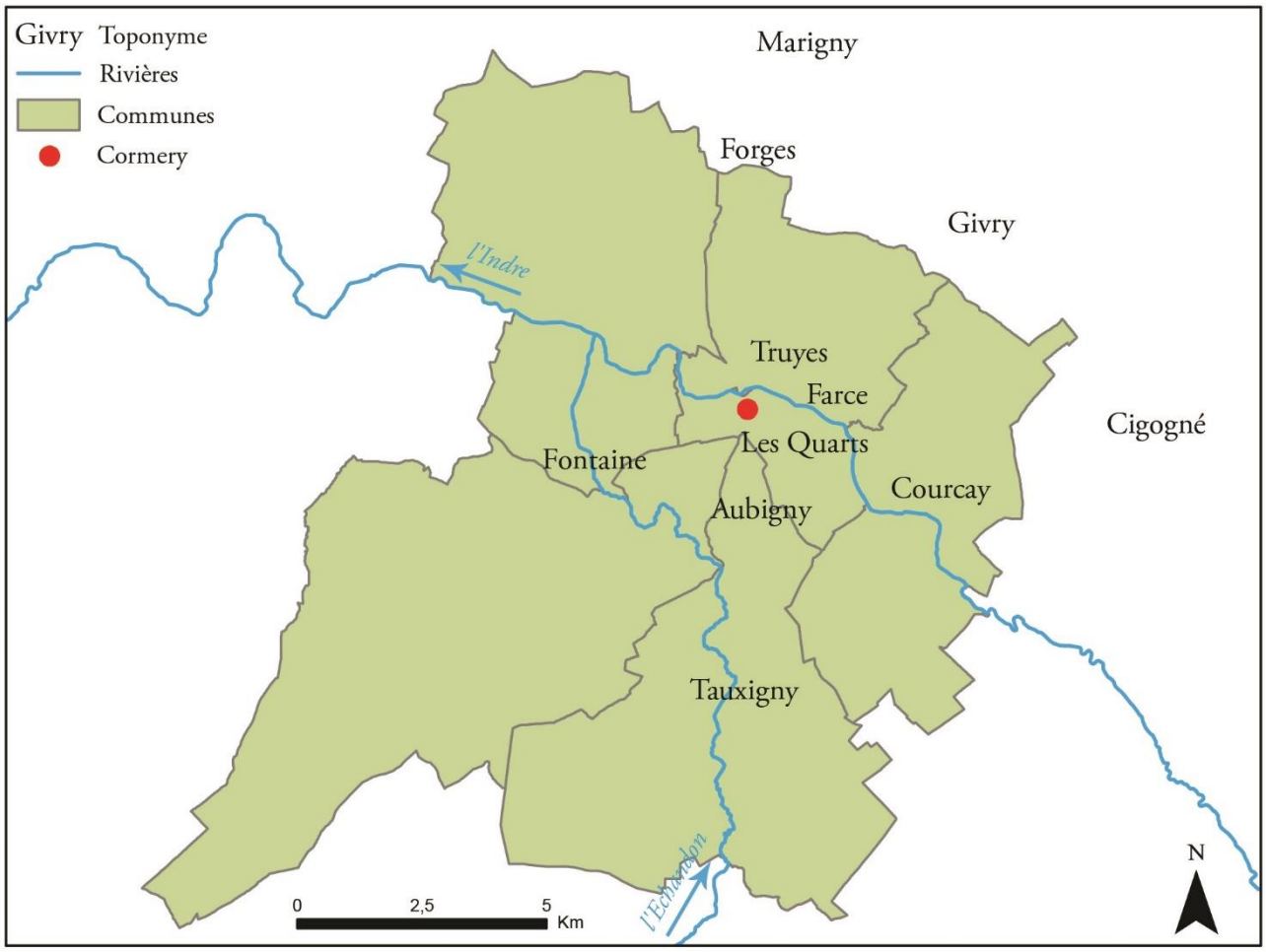

Illustration 1.15 - Toponymes correspondant aux noms de *villae* connus entre le 8e et le 10e siècle (DAO Th. Pouyet).

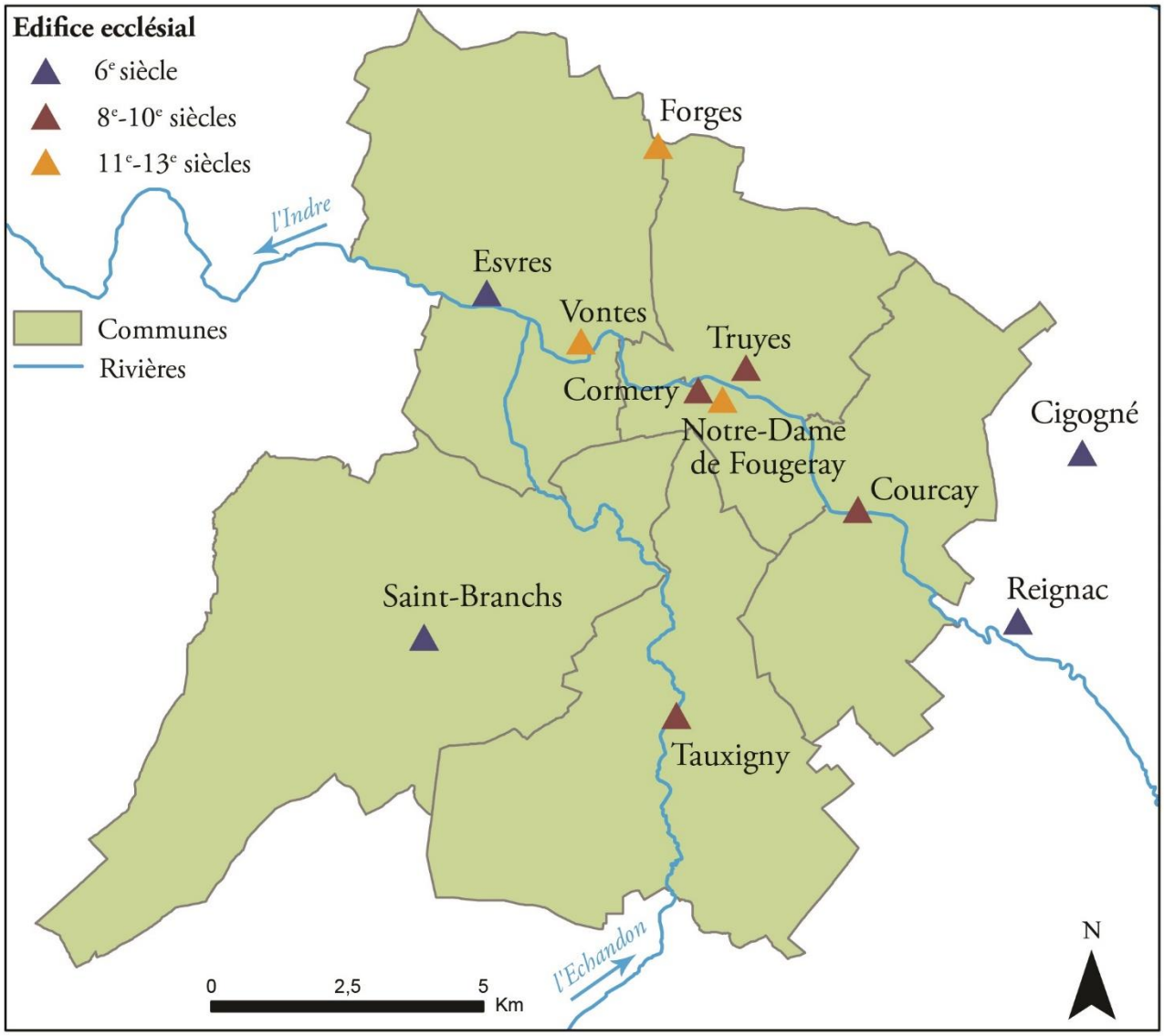

Illustration 1.16 - Les édifices ecclésiaux répertoriés entre le 5e et le 13e siècle (DAO Th. Pouyet).

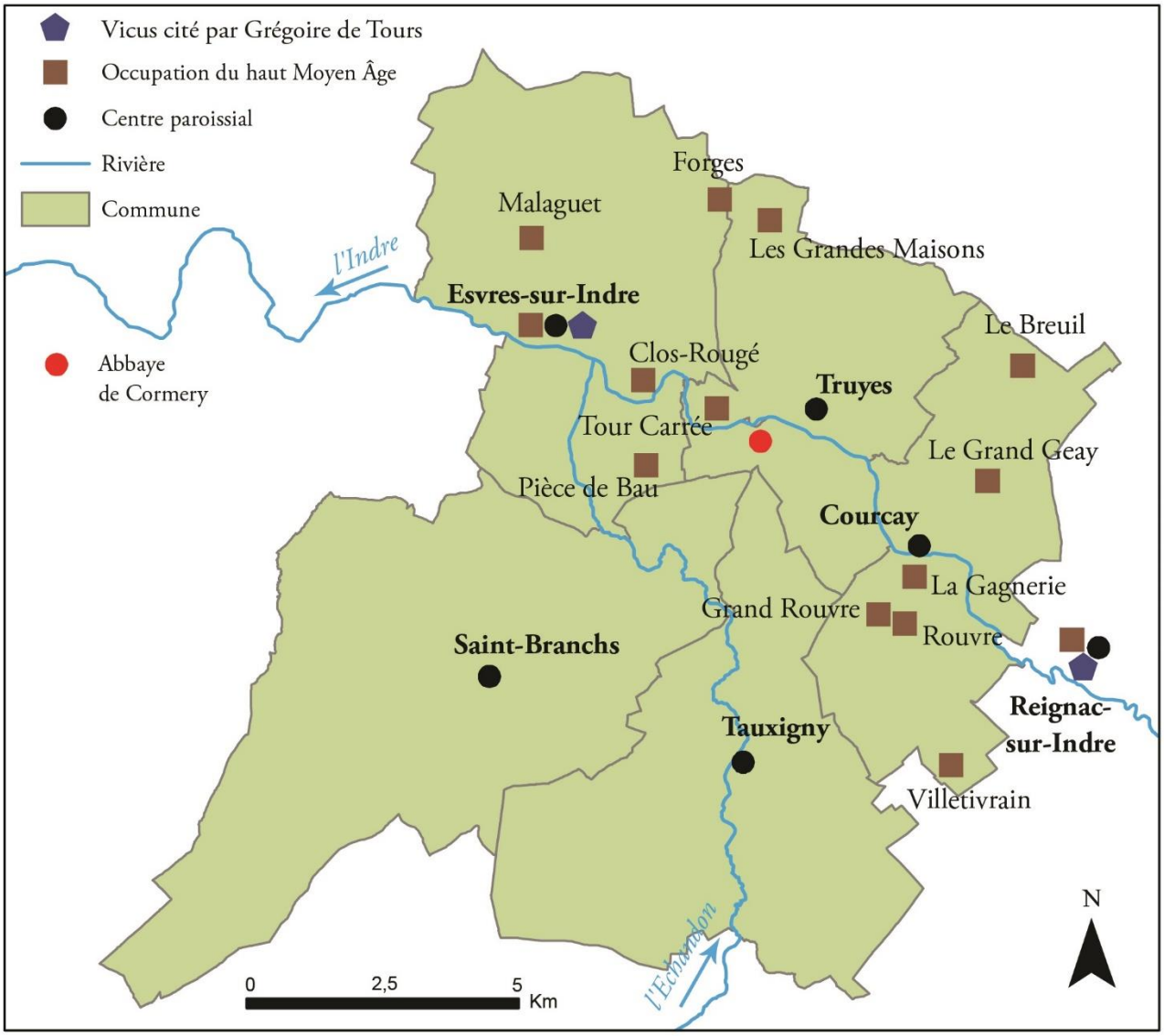

Illustration 1.17 - Les occupations recensées entre le 5e et le 10e siècle (DAO Th. Pouyet).

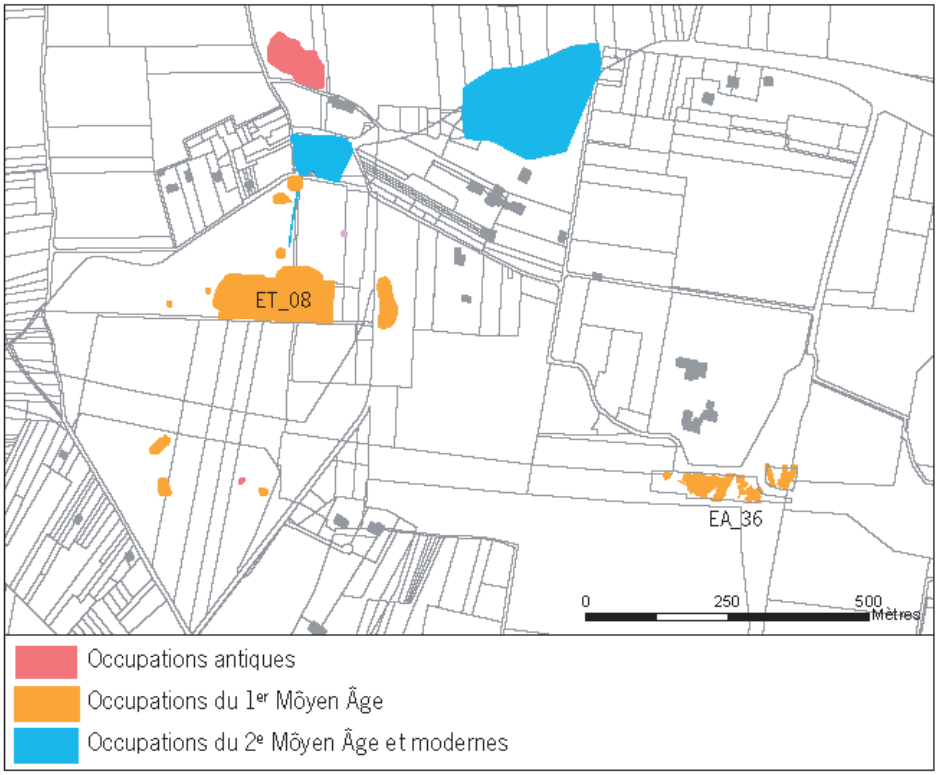

Illustration 1.18 - Carte de synthèse des occupations du secteur de Forges (CHIMIER 2016 : 694, fig. 20).

Illustration 1.19 - Porche d'entrée du prieuré de Vontes à Esvres.

Illustration 1.20 - Chapelle du 13e siècle du prieuré de Vontes à Esvres.

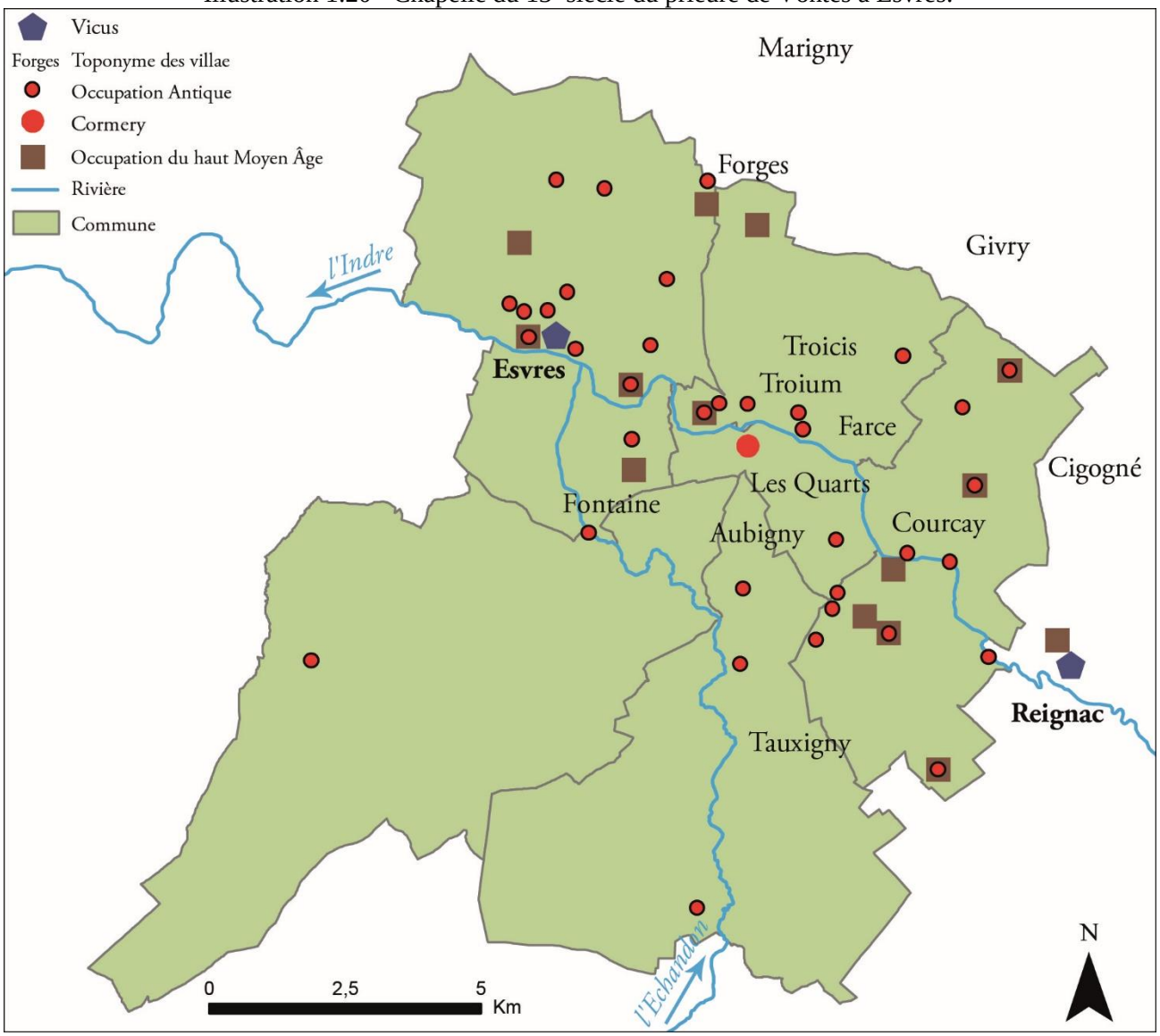

Illustration 1.21 - Les occupations attestées à l'époque gallo-romaine et au haut Moyen Âge (DAO Th. Pouyet).

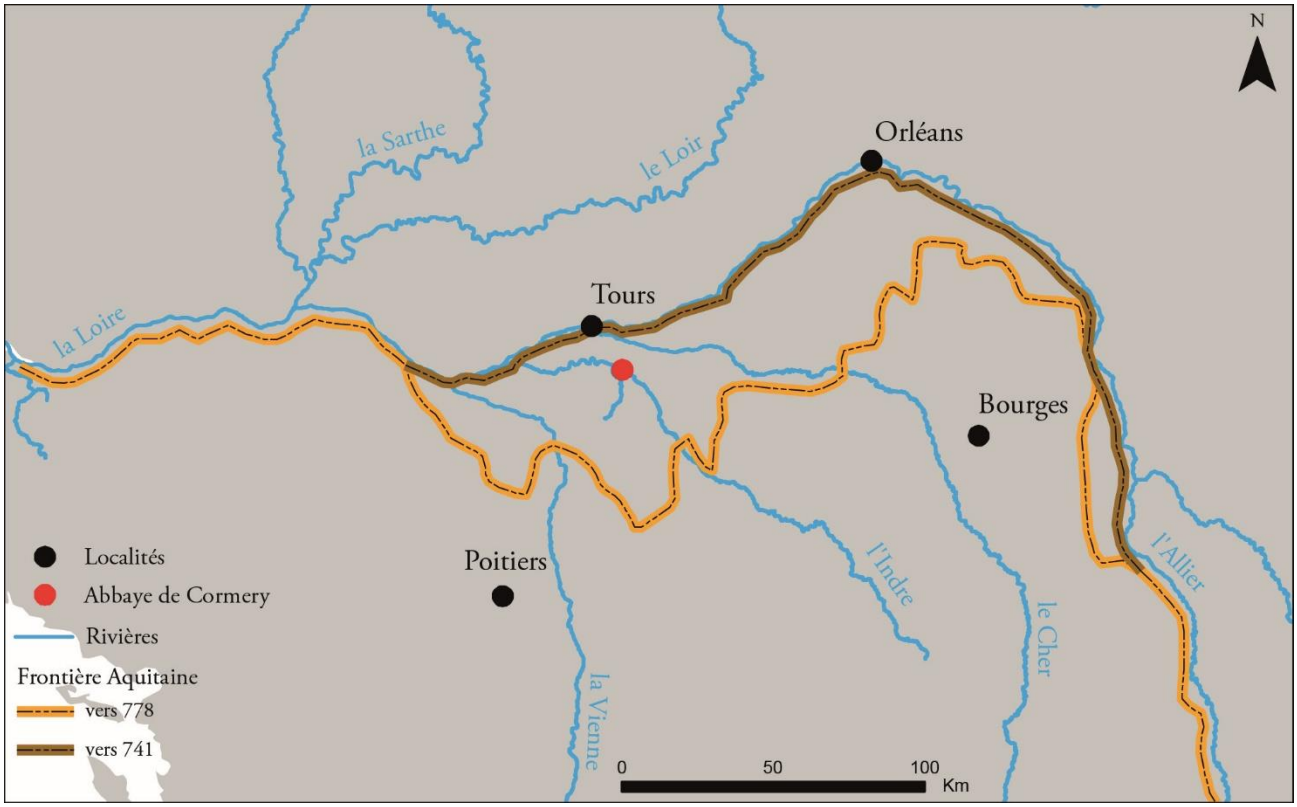

Illustration 1.22 - Limites supposées entre l'Aquitaine et la Neustrie au 8e siècle (DAO Th. Pouyet).

N° de site	*Commune*	*Nom*	*Fiabilité*	*Datation*	*Caractérisation*	*Découverte*	*Bibliographie*
1	Cormery	La Taille	moyen	gallo-romain	occupation	prospection aérienne	DUBOIS 1976
2	Courcay	Le Breuil	moyen	gallo-romain	occupation	fouille ancienne	CORDIER 1973
3	Courcay	La Barrerie	faible	gallo-romain	occupation	documentation ancienne	CORDIER 1973
4	Courcay	Le Grand Geay	élevé	gallo-romain	villa	prospection aérienne	DUBOIS 1987
5	Courcay	Villa de Courcay	faible	gallo-romain	villa	documentation ancienne	BOURASSE 1855
6	Courcay	Aqueduc de Courcay	moyen	gallo-romain	aqueduc	étude	BOUSREZ 1899
7	Courcay	La Doué	faible	gallo-romain	occupation	documentation ancienne	
8	Courcay	Le Grand Rouvre	élevé	gallo-romain	occupation	prospection pédestre	LORANS 1996
9	Courcay	Chanteloup	faible	gallo-romain	construction	prospection aérienne	DUBOIS 1976
10	Courcay	Les Perris	élevé	gallo-romain	villa	prospection aérienne	DUBOIS 1976
11	Courcay	La Landes sur Toizay	élevé	gallo-romain	villa	prospection aérienne	DUBOIS 1976
12	Courcay	Chemallé	faible	gallo-romain	occupation	inconnue	AAT 2013
13	Courcay	Villetivrain	faible	gallo-romain	occupation	prospection pédestre	LORANS 1995
14	Esvres	Bourg d'Esvres	moyen	gallo-romain	agglomération secondaire	fouille archéologique	CHIMIER et al. 2014
15	Esvres	Le Peu	élevé	gallo-romain	villa	fouille archéologique	FOUILLET et al 2009
16	Esvres	La Haute Cour	élevé	gallo-romain	nécropole	fouille archéologique	CHIMIER et al. 2014
17	Esvres	Vaugrignon	élevé	la Tène	nécropole	fouille archéologique	RIQUIER 2004
18	Esvres	Champgault	moyen	gallo-romain	nécropole	fouille archéologique	BOUSSARD 1960
19	Esvres	Le Clos-Rougé	élevé	gallo-romain	villa	fouille archéologique	CHIMIER, GEORGES 2007
20	Esvres	Bois de la Duporterie	élevé	gallo-romain	occupation	fouille archéologique	TREBUCHET 2007
21	Esvres	Les Billettes	élevé	gallo-romain	villa	fouille archéologique	FOUILLET 2007
22	Esvres	Vallée de Beaulieu	élevé	gallo-romain	villa	fouille archéologique	COUDERC et al. 2009
23	Esvres	Vaugrignon-Varidaine	élevé	gallo-romain	occupation	fouille archéologique	MUNOS *et al.* 2007
24	Esvres	Forges (DE 9001)	élevé	gallo-romain	occupation	prospection pédestre	CHIMIER 2014

25	Esvres	La Gittourie (DE 2035)	élevé	gallo-romain	occupation	prospection pédestre	CHIMIER 2014
26	Esvres	La Pièce de Veneuil (DE 4003)	élevé	gallo-romain	occupation	prospection pédestre	CHIMIER 2014
27	Saint-Branchs	La Carte	élevé	gallo-romain	occupation	prospection aérienne	DUBOIS 1979
28	Saint-Branchs	Pont Girault	élevé	médiéval	pont	en élévation	
29	Tauxigny	La Place	élevé	gallo-romain	villa	prospection aérienne	DUBOIS 1979
30	Tauxigny	Les Terres crevées	élevé	gallo-romain	villa	prospection aérienne	DUBOIS 1976
31	Tauxigny	Les Loges	élevé	gallo-romain	villa	prospection aérienne	DUBOIS 1976
32	Truyes	Chaix	élevé	gallo-romain	villa	prospection aérienne	KISCH Y. 1978
33	Truyes	Veaugaudet	élevé	gallo-romain	occupation	fouille archéologique	CHAPON et al. 2002
34	Truyes	Les Vignes de Saint-Blaise I	élevé	gallo-romain	occupation	fouille archéologique	CHIMIER, COUVIN 2006
35	Truyes	La Tour carré	faible	gallo-romain	occupation	fouille archéologique	CHIMIER, COUVIN 2006
36	Truyes	Aqueduc de Truyes	élevé	gallo-romain	aqueduc	en élévation	BOURASSE
37	Truyes	La Cartonnerie	faible	gallo-romain	occupation	étude	

Illustration 1.23 - Tableau des occupations gallo-romaine recensées sur les communes de Cormery, d'Esvres, de Truyes, de Courçay, de Tauxigny et Saint-Branchs.

Chapitre 2

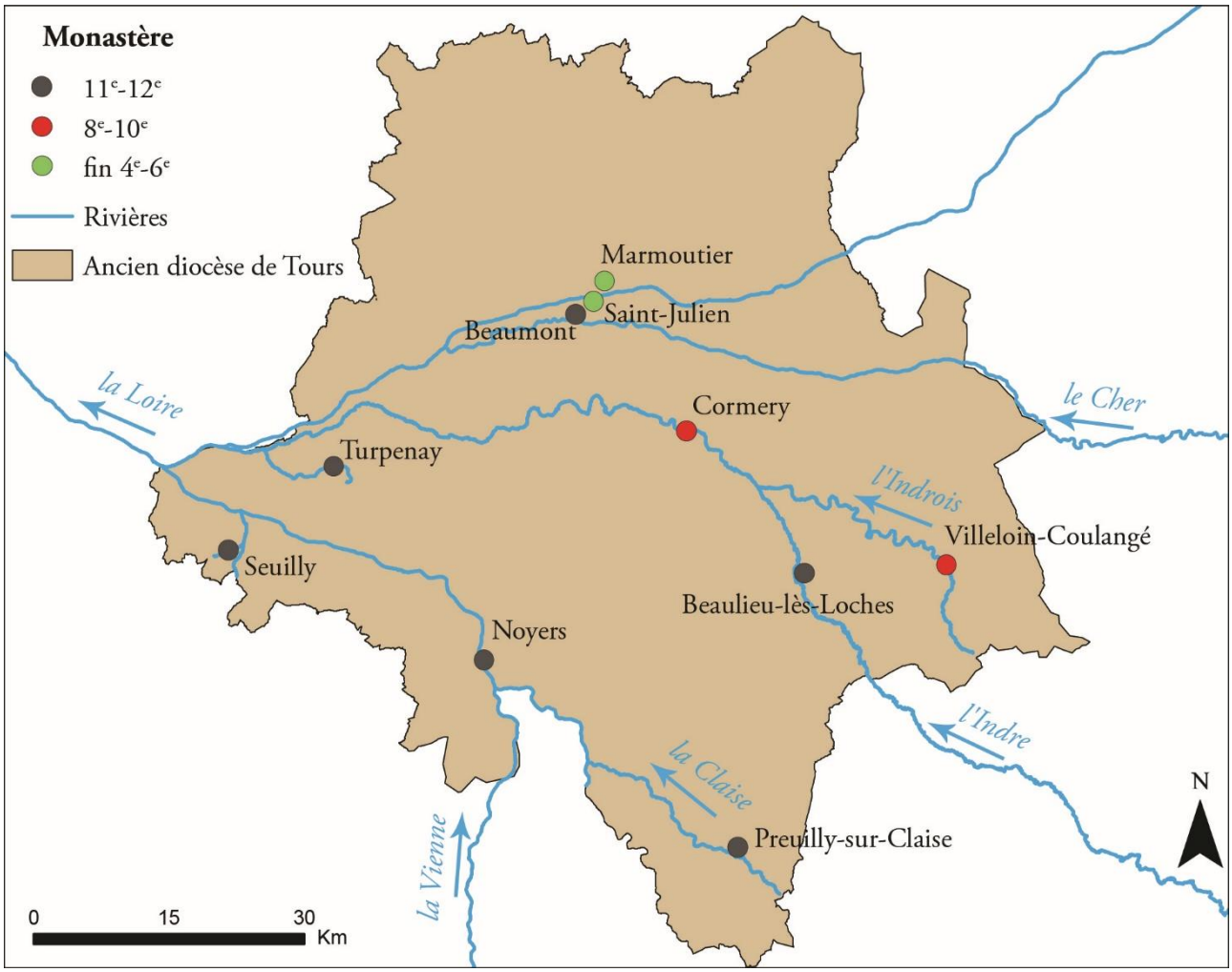

Illustration 2.1 - Localisation des monastères bénédictins de l'ancien diocèse de Tours (DAO Th. Pouyet).

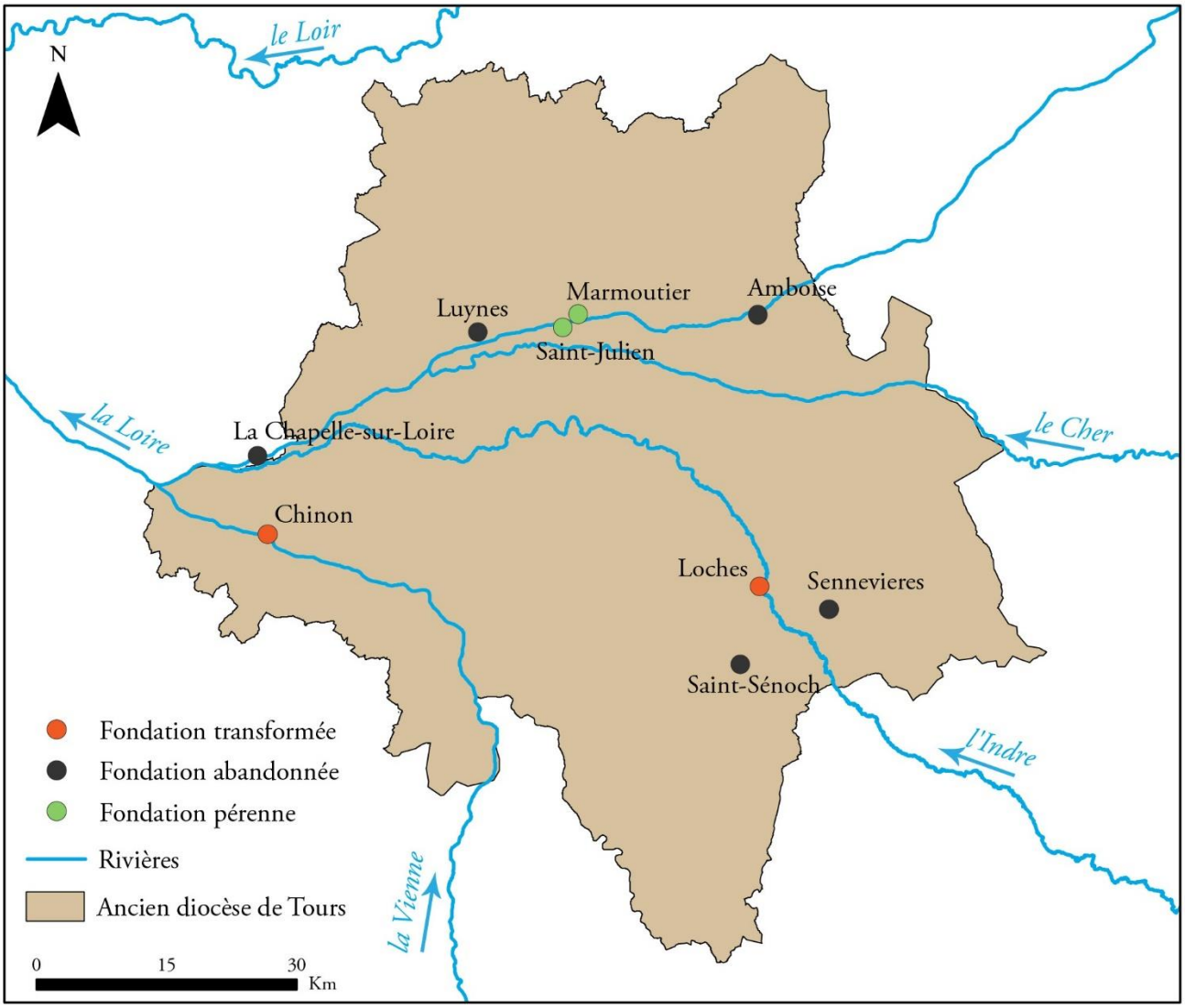

Illustration 2.2 - Les fondations monastiques de Touraine antérieures au 6e siècle (DAO Th. Pouyet).

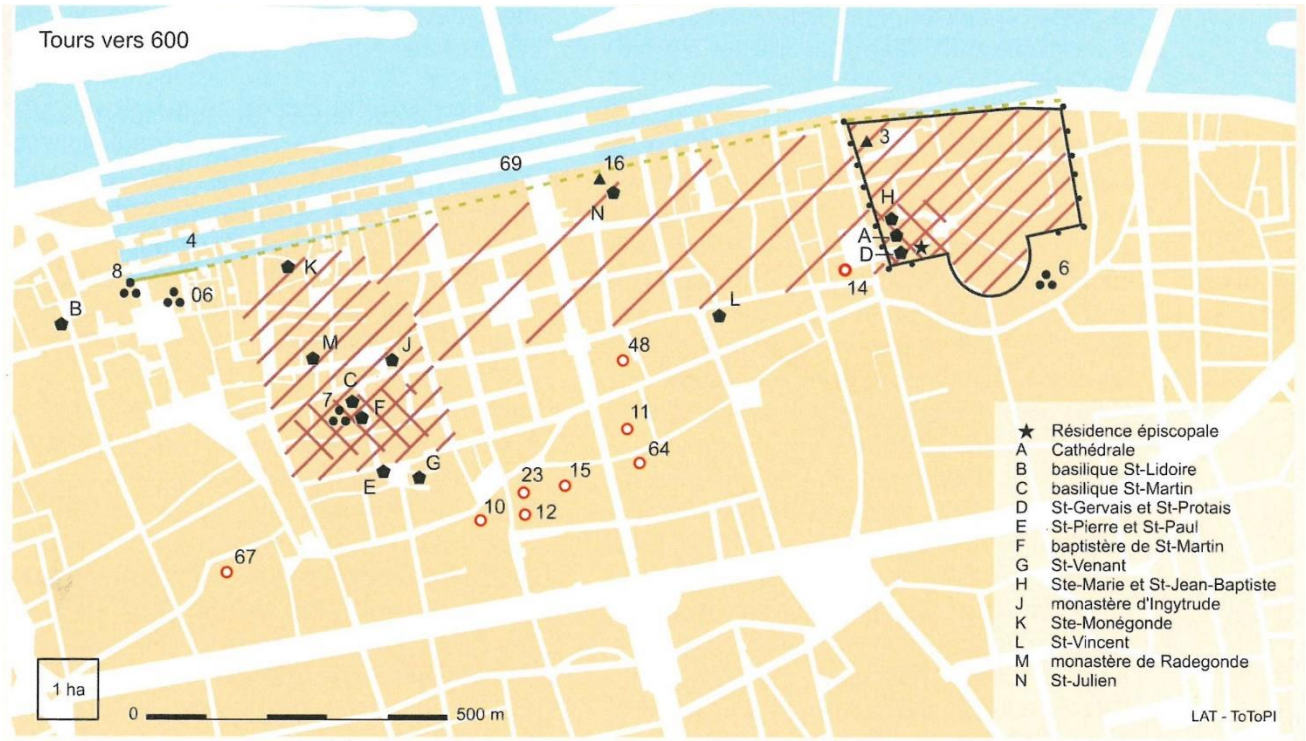

Fig. 47 : Tours vers 600
Mur d'enceinte de la Cité : sites 3, 6
Habitat privé : site 3
Occupation domestique : site 16
Lieux d'inhumation : sites 6, 8, 06, 7
Edifices chrétiens : site 7
Occupation indéterminée et mal datée, domestique/funéraire : sites 14, 48, 11, 64, 15, 10, 12, 23, 67
Activités agricoles : sites 16, 11, 64
Trait de rive : site 8
Grève de la Loire : site 8
Lit de la Loire : sites 69, 4

Edifices religieux d'après Grégoire de Tours :
Résidence épiscopale (*domus ecclesiae*)
Cathédrale, basilique Saint-Lidoire, basilique Saint-Martin, Saints-Gervais et Saint-Protais, Saint-Pierre et Saint-Paul, baptistère de Saint-Martin, Saint-Venant, Sainte-Marie et Saint-Jean-Baptiste, monastère d'Ingytrude, Sainte-Monégonde, Saint-Vincent, monastère de Radegonde, Saint-Julien

Illustration 2.3 – Tours vers 600. Extrait de GALINIE 2007a : Fig. 47, p. 365.

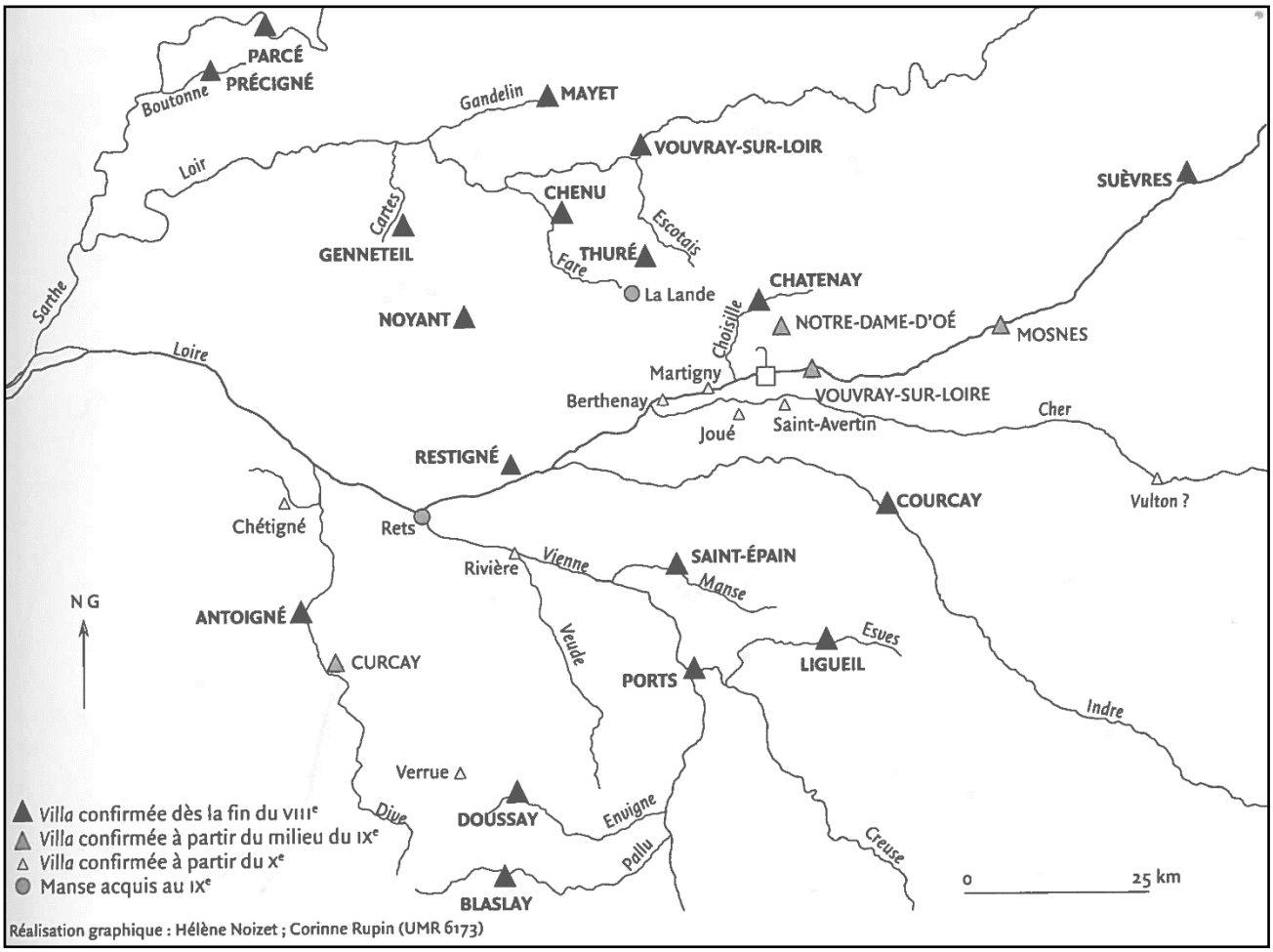

Illustration 2.4 - Les possessions de Saint-Martin en Loire moyenne aux 9e-10e siècles (NOIZET 2007 : 49, fig. 6).

Fw-x - Alluvions ancienne. 8 à 18 m au dessus de la rivière. Argiles, sables, graviers et galets altérés

Fy-z - Alluvions récentes et modernes Argiles, sables, graviers et galets

Fx - Alluvions anciennes. 4 à 10 m au dessus de la rivière. sables et graviers peu altérés

C-e7 - Colluvions de versant alimentées par les formations calcaires et marneuses éocènes

Illustration 2.5 - Localisation du monastère de Cormery sur la carte géologique.

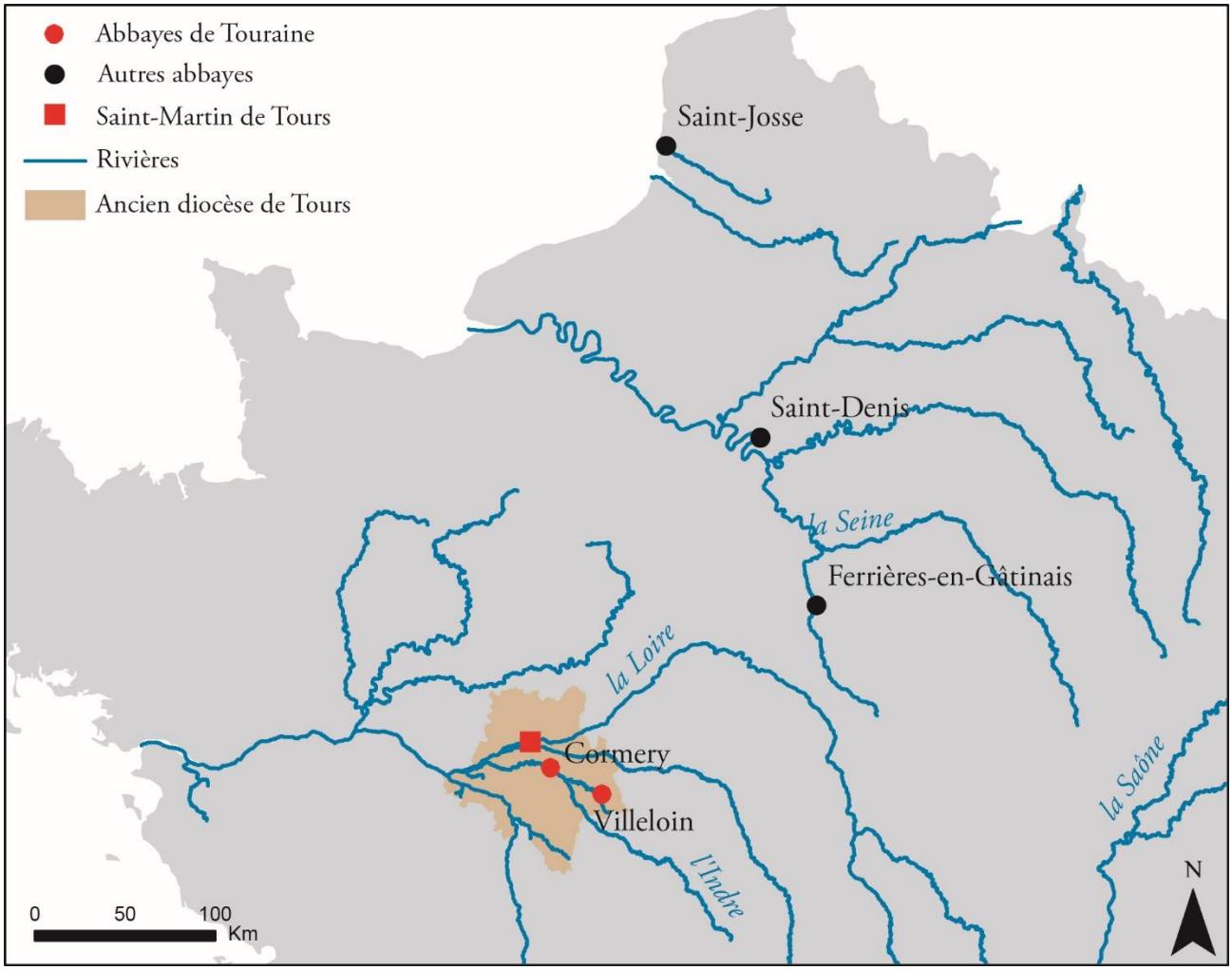

Illustration 2.6 - Localisation des abbayes de Ferrières, Saint-Josse et Saint-Denis par rapport à Cormery (DAO Th. Pouyet).

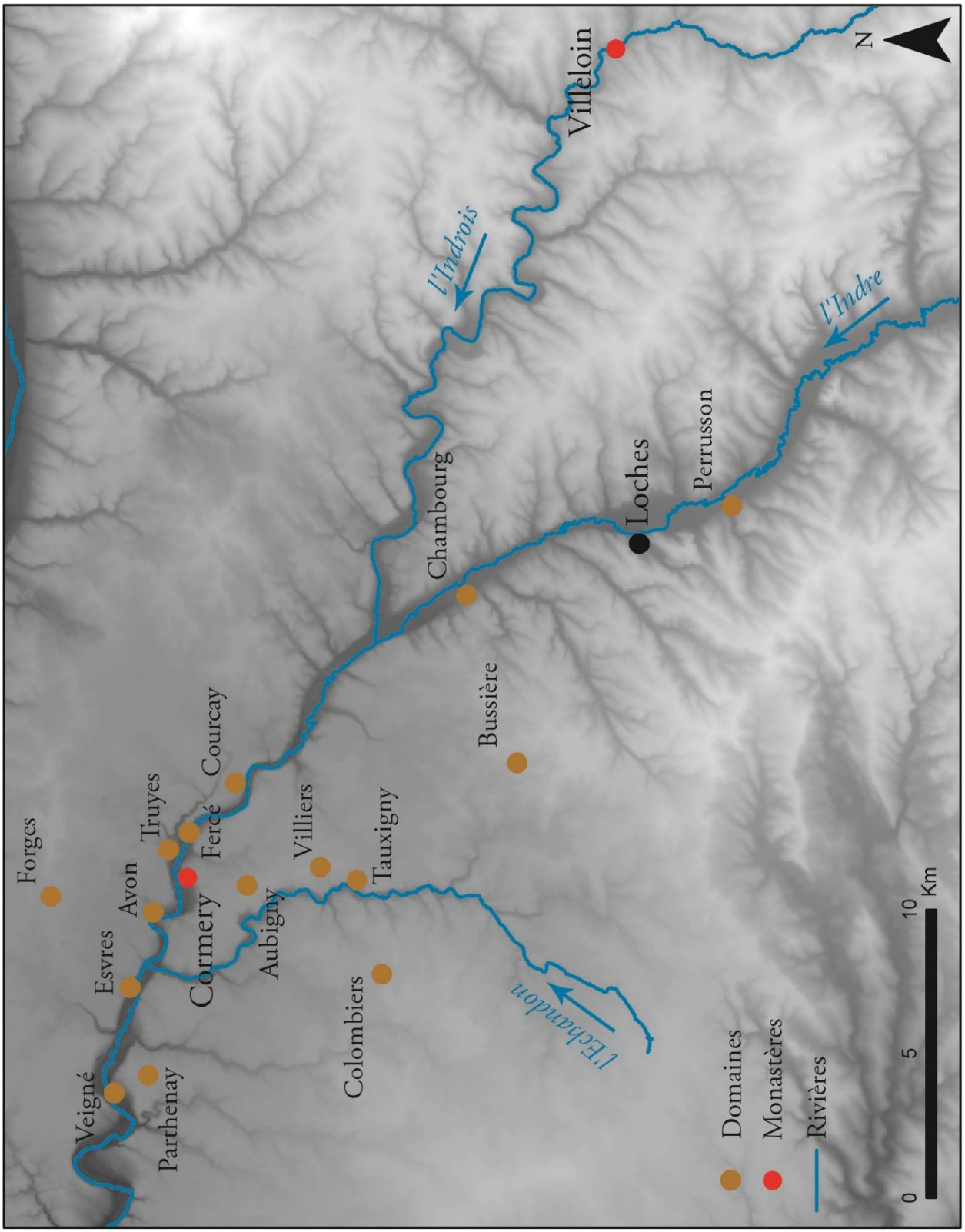

Illustration 2.7 - Localisation supposée des domaines de Cormery dans la vallée de l'Indre au 9e siècle (DAO Th. Pouyet).

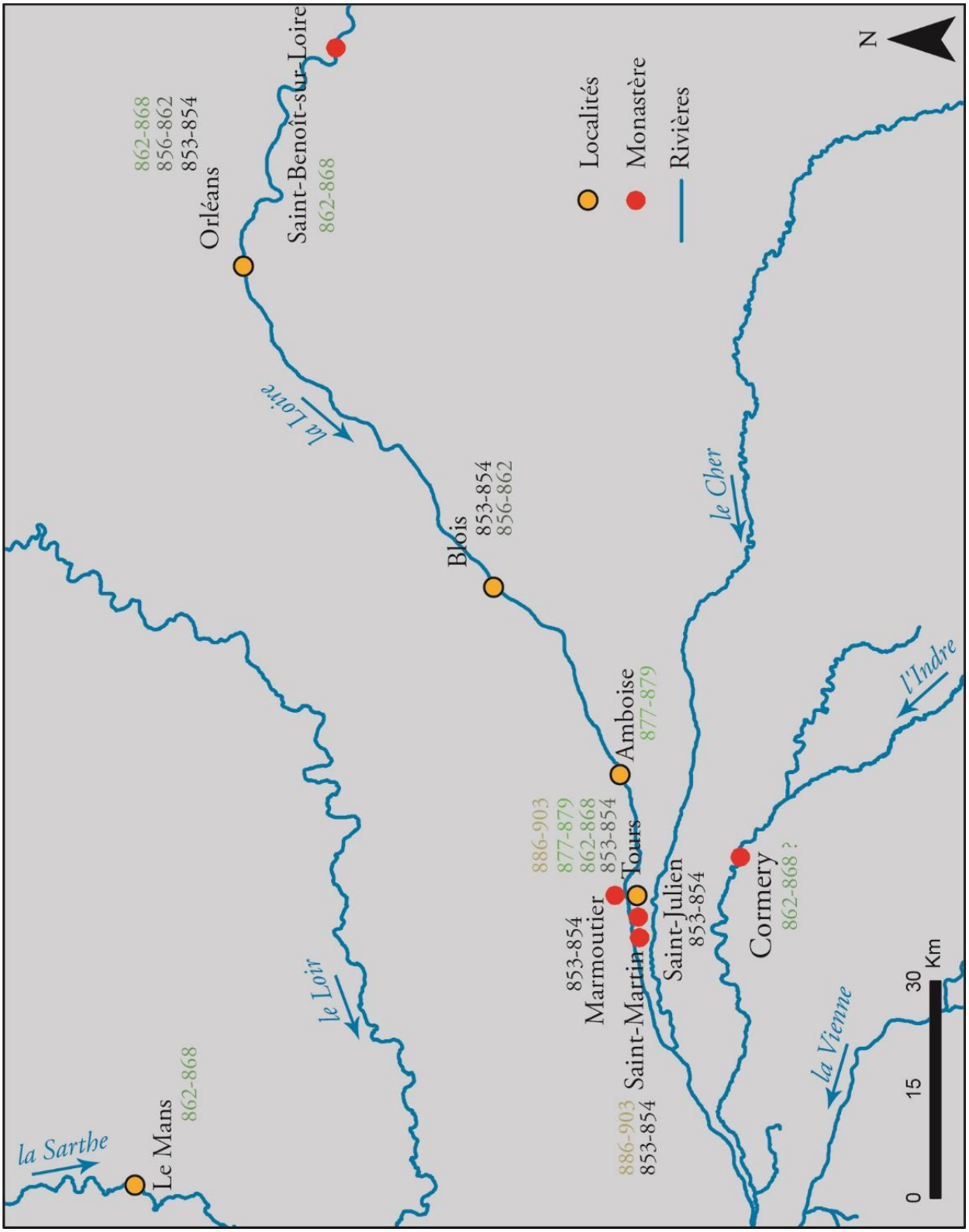

Illustration 2.8 – Phases chronologiques des raids vikings dans la vallée de la Loire. Carte réalisée à partir des informations de BÜHRER-THIERRY *et al.* 2014 (DAO Th. Pouyet).

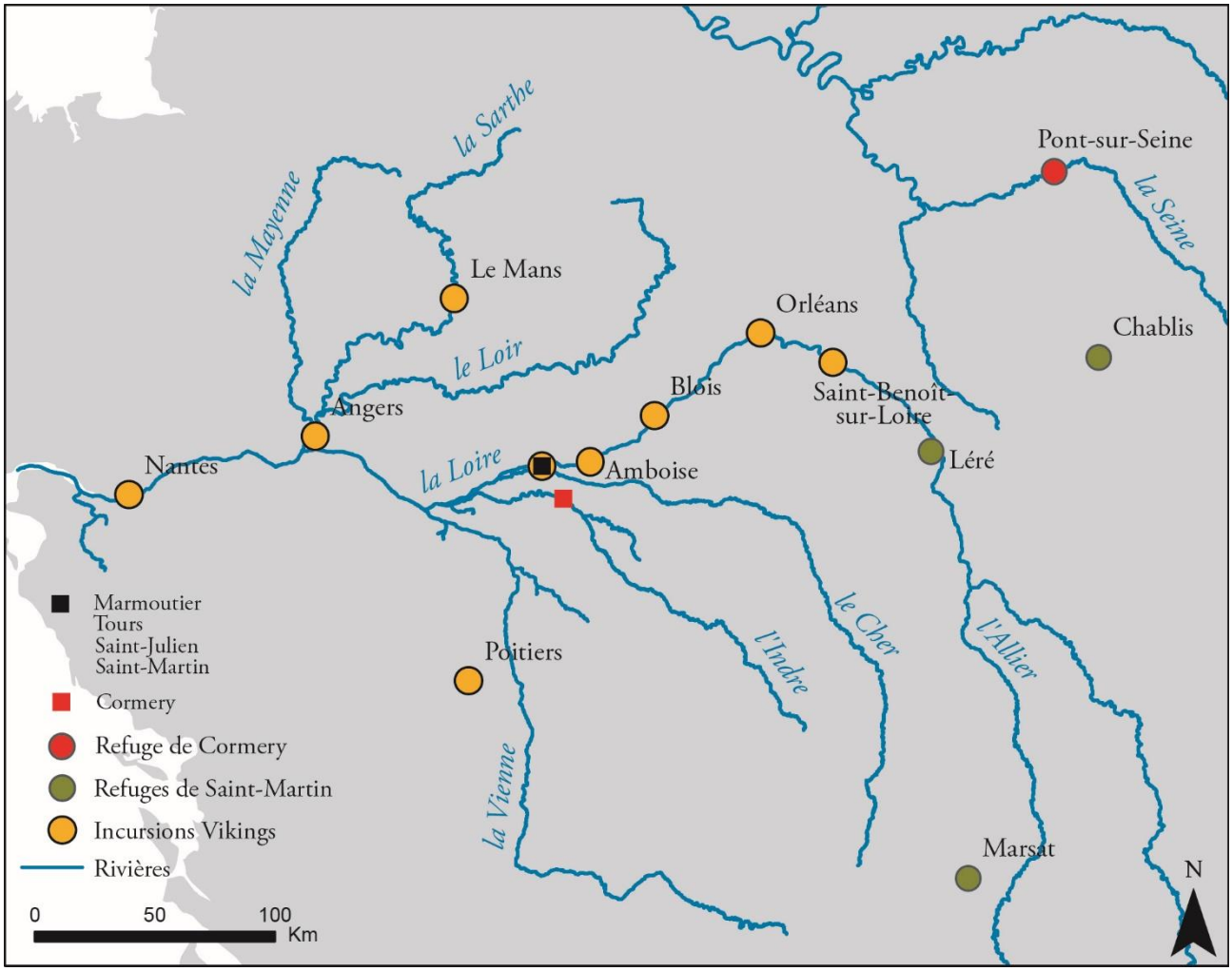

Illustration 2.9 - Les raids vikings dans la vallée de la Loire et les refuges monastiques (DAO Th. Pouyet).

Illustration 2.10 – Abbaye de Cormery, secteur 1. Couche charbonneuse du haut Moyen Âge (US 10058) et sol de mortier rose (UC 10054).

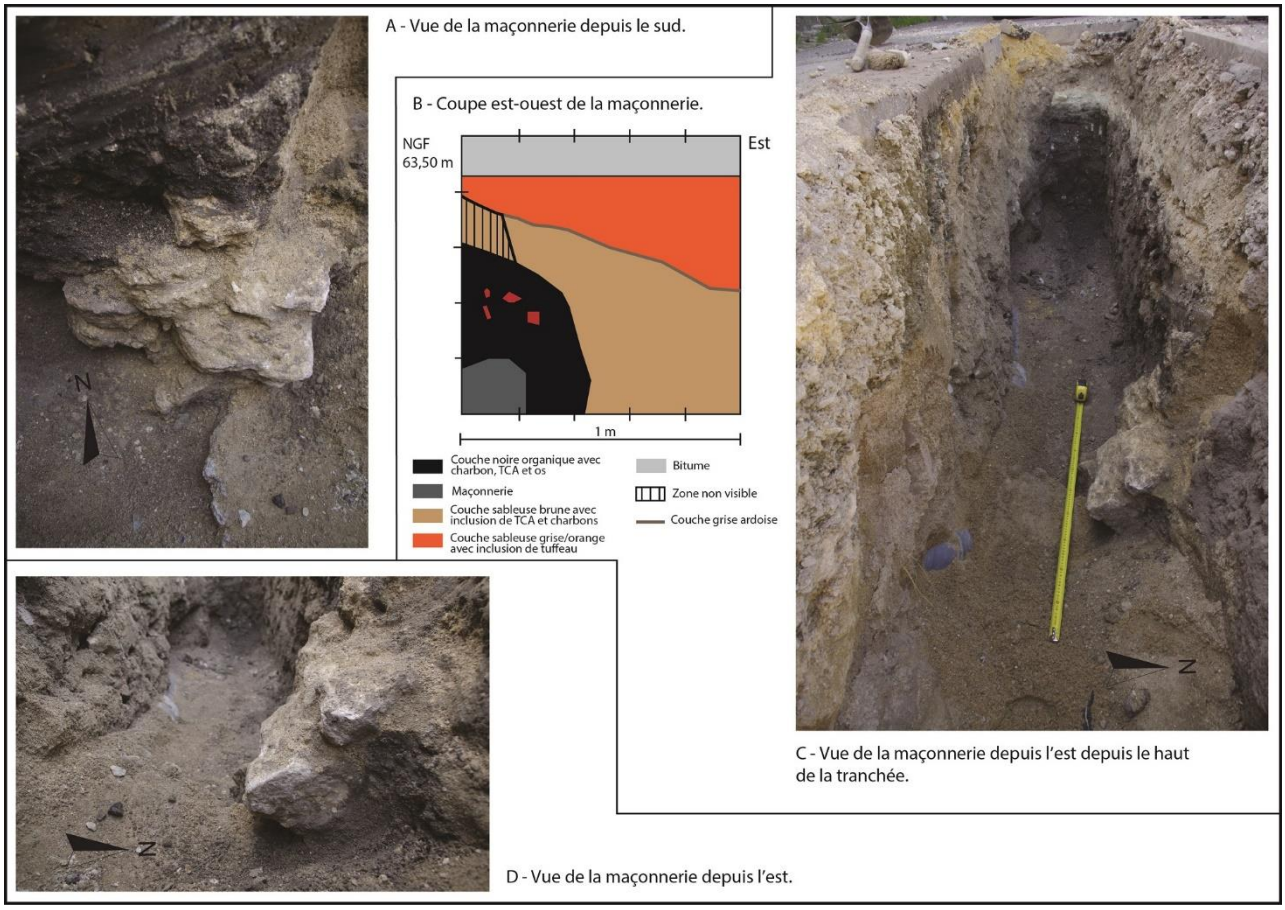

Illustration 2.11 – Abbaye de Cormery. Maçonnerie et couche de destruction observées en 2016 dans l'emprise de la nef lors de la surveillance de réseau.

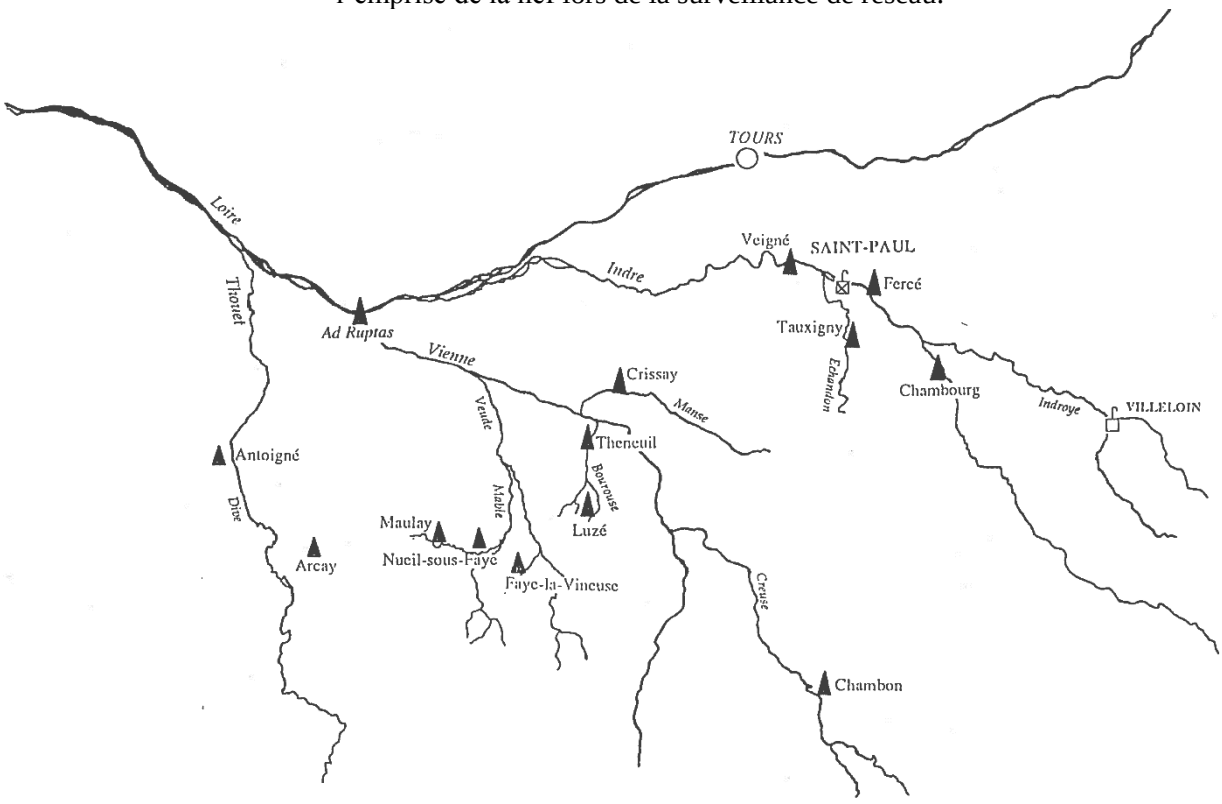

Illustration 2.12 - Les possessions de Saint-Paul de Cormery au 9e siècle (extrait de NOIZET 1997 : 200).

Chapitre 3

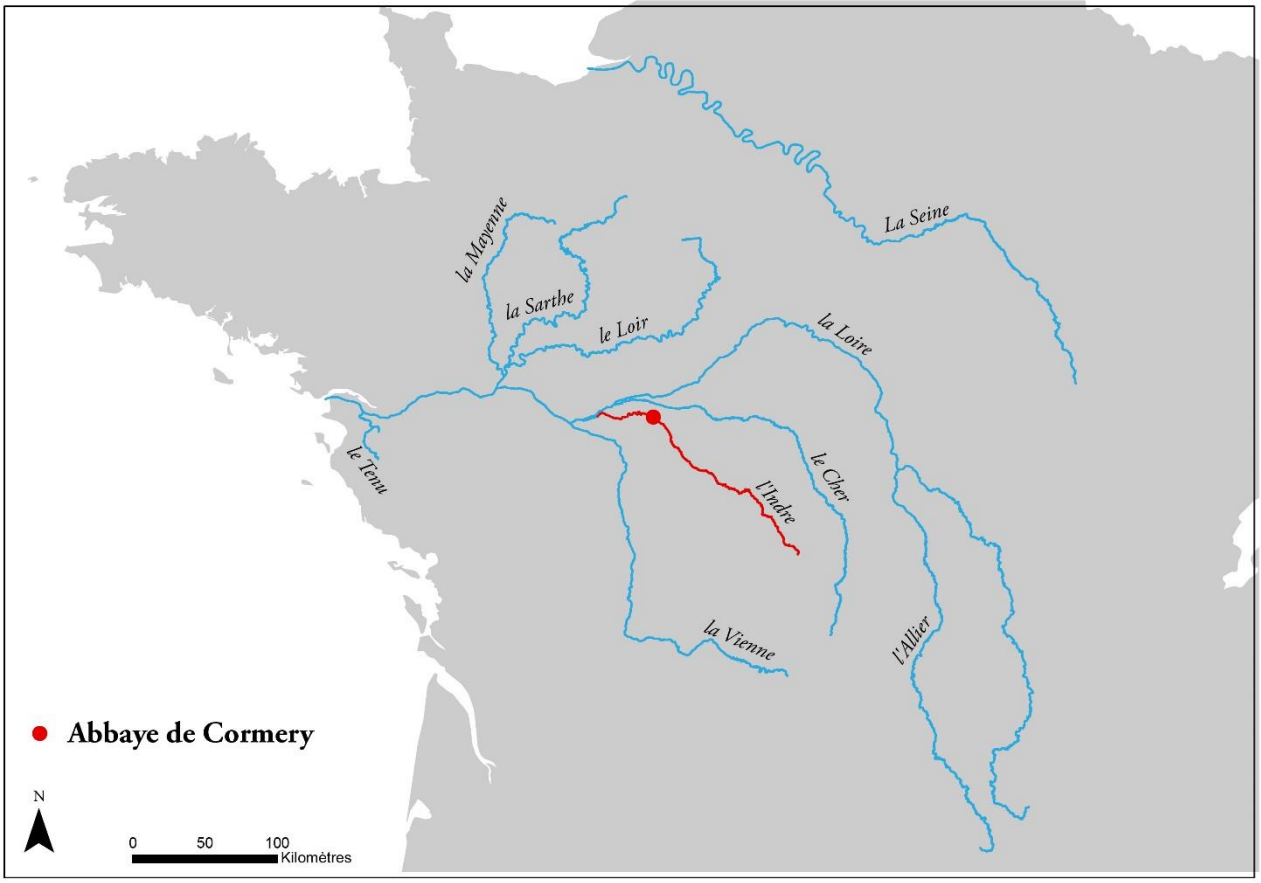

Illustration 3.1 - Fleuves et rivières cités dans les actes carolingiens de Cormery (DAO Th. Pouyet).

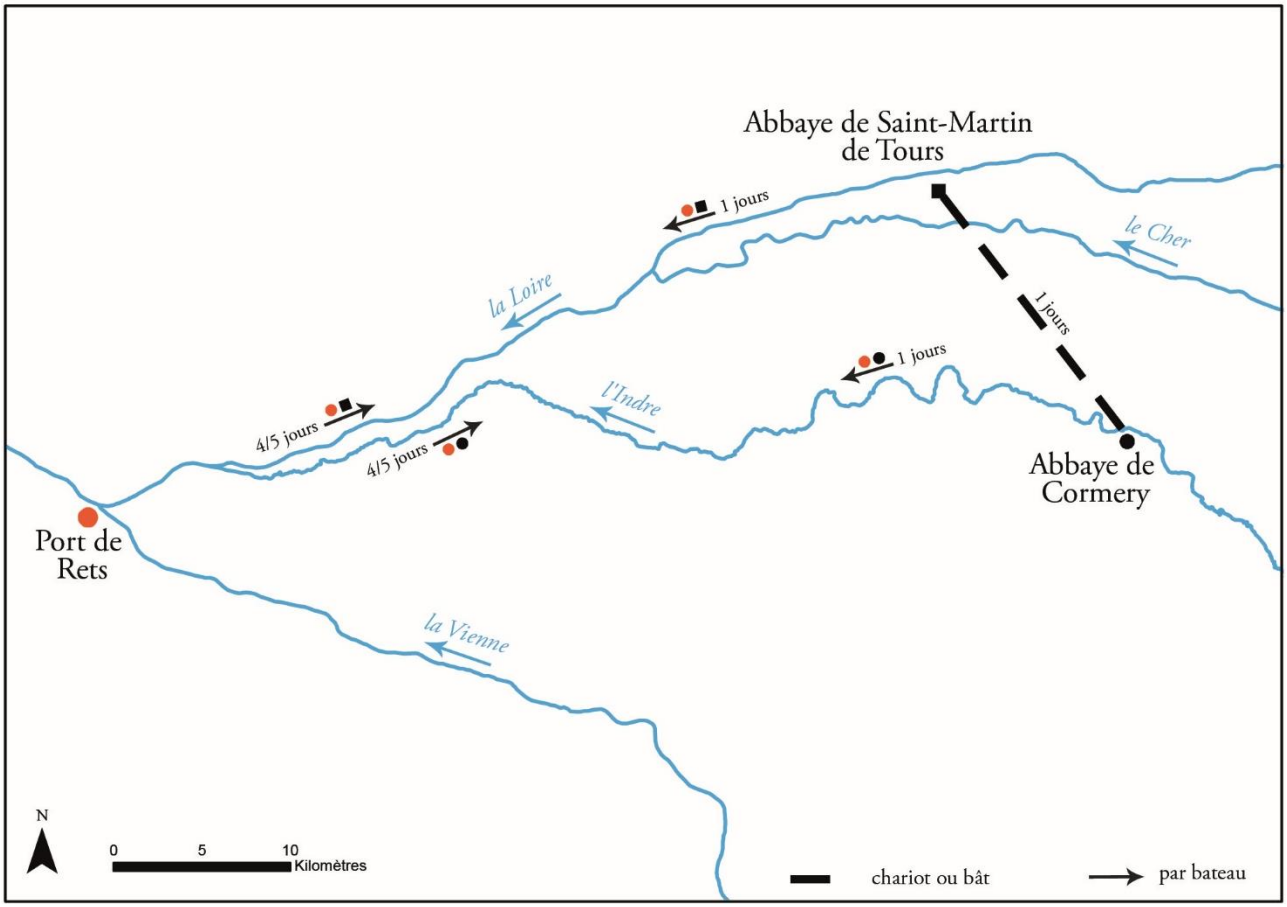

Illustration 3.2 - Le port de Rets, le monastère de Saint-Martin et de Cormery (DAO Th. Pouyet).

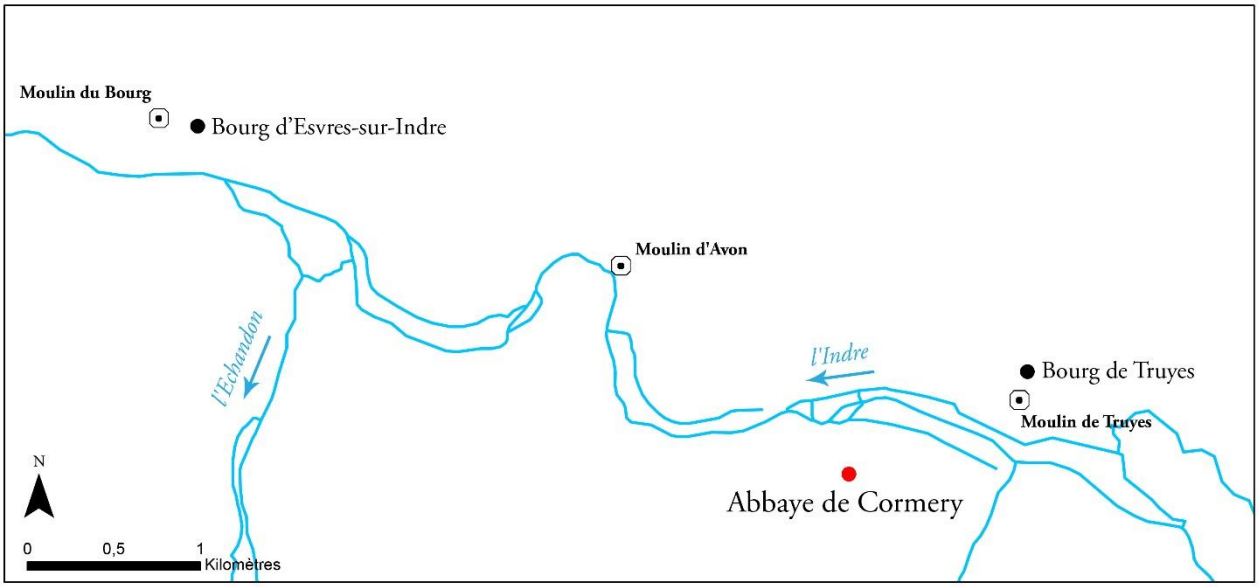

Illustration 3.3 - Localisation potentielle des moulins de Cormery cités en 844 (DAO Th. Pouyet).

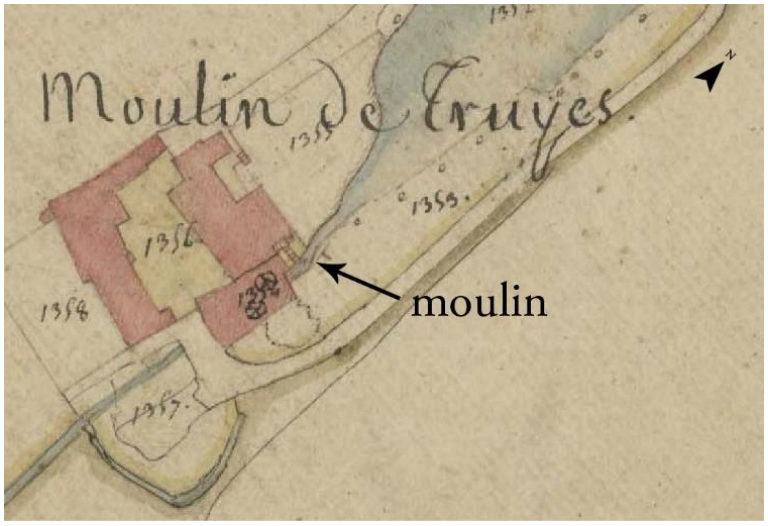

Illustration 3.4 - Moulin de Truyes sur le cadastre ancien.

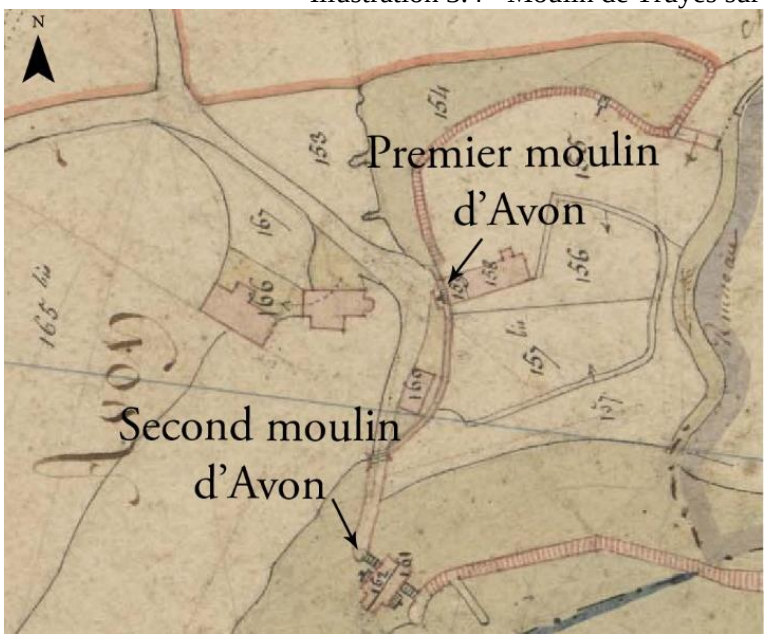

Illustration 3.5 - Moulin d'Avon sur le cadastre ancien.

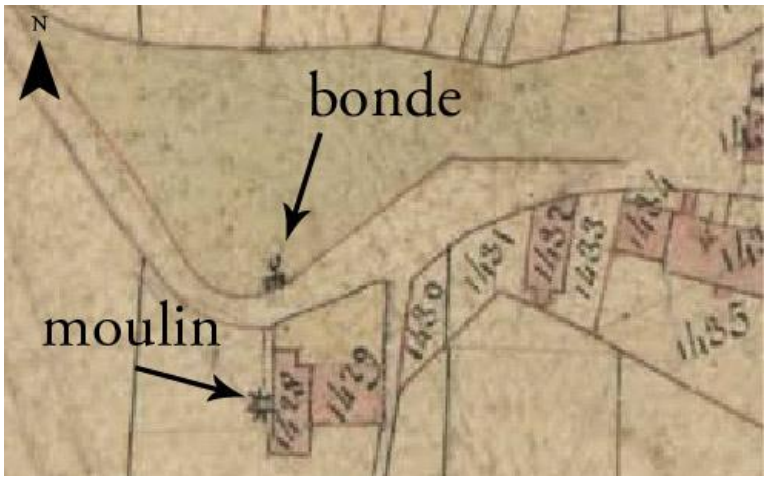

Illustration 3.6 - Moulin du Bourg (Esvres-sur-Indre) sur le cadastre ancien.

Illustration 3.7 - Représentation d'une pêche au filet dans le psautier de Stuttgart (Stuttgart, Wurtt. Landesbibl., f° 3, f° 156).

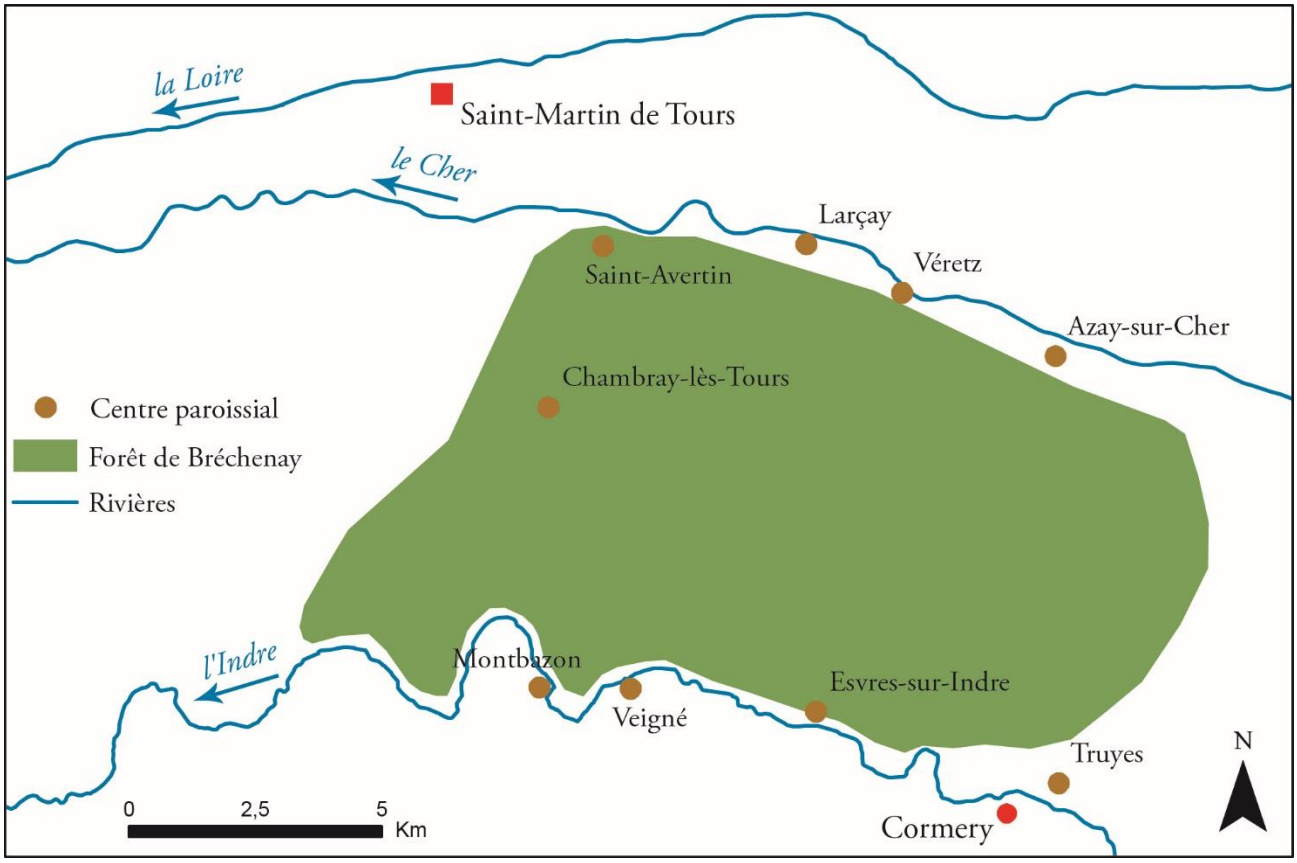

Illustration 3.8 - Limite de la forêt de Bréchenay entre le 11e et le 16e siècle (DAO Th. Pouyet d'après JACQUET-CAVALLI 2005 : 102).

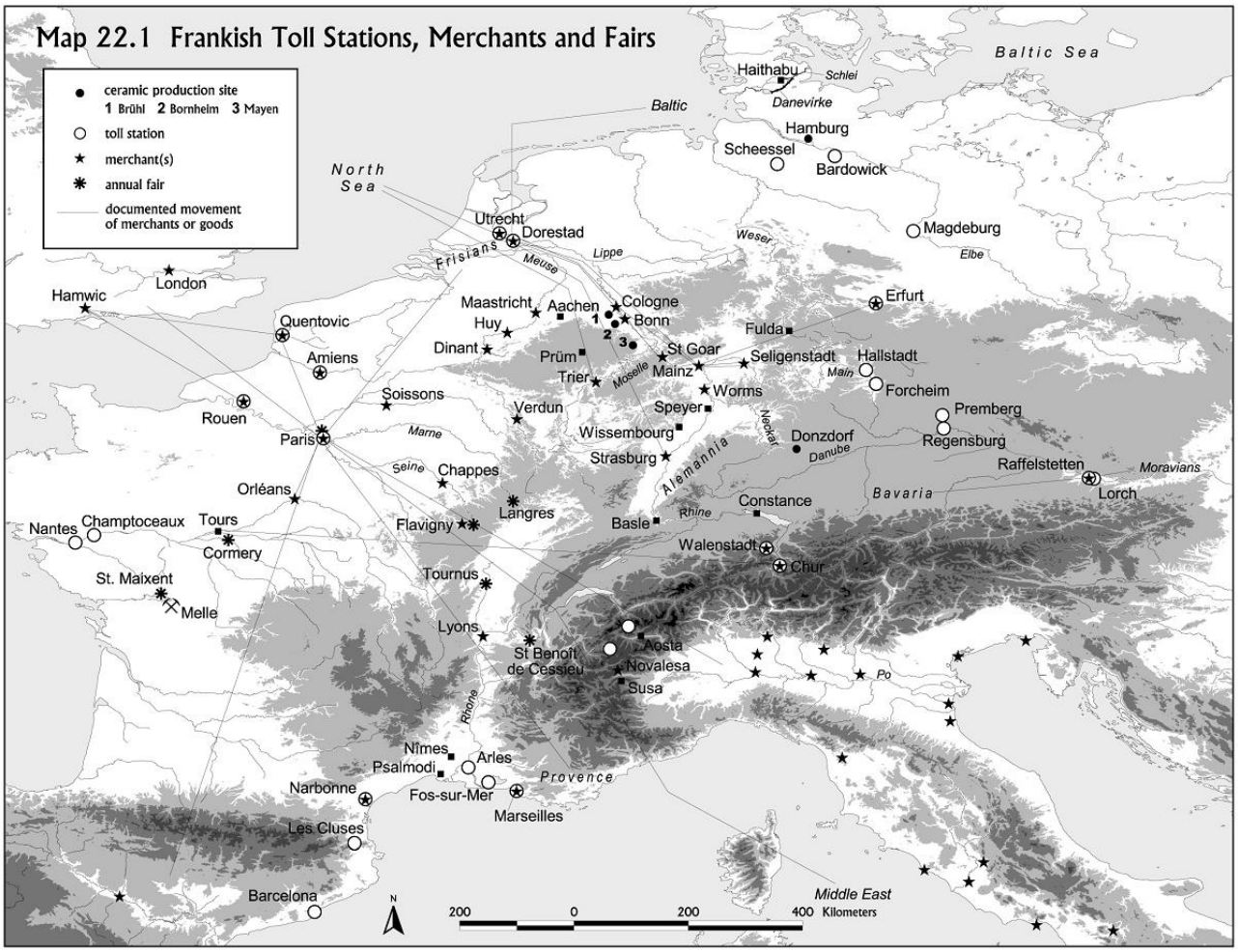

Illustration 3.9 – Carte de localisation des péages, marchands et foires dans l'espace Franc (MCCORMICK 2001 : Map 22.1).

Chapitre 4

Illustration 4.1 – Abbaye de Cormery. Plan masse du secteur 1 en 2017.

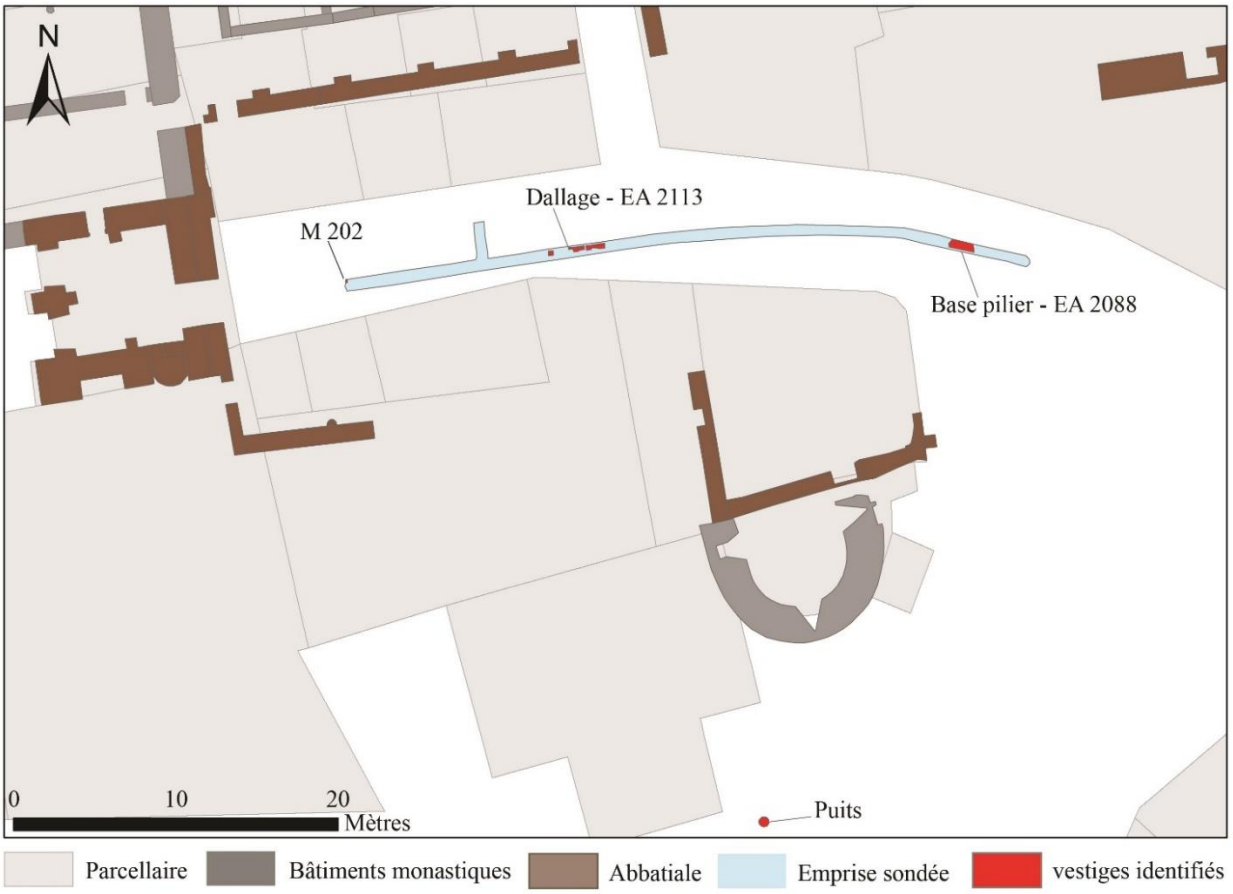

Illustration 4.2 – Abbaye de Cormery. Localisation des vestiges observés lors de la réfection de réseaux en 2016.

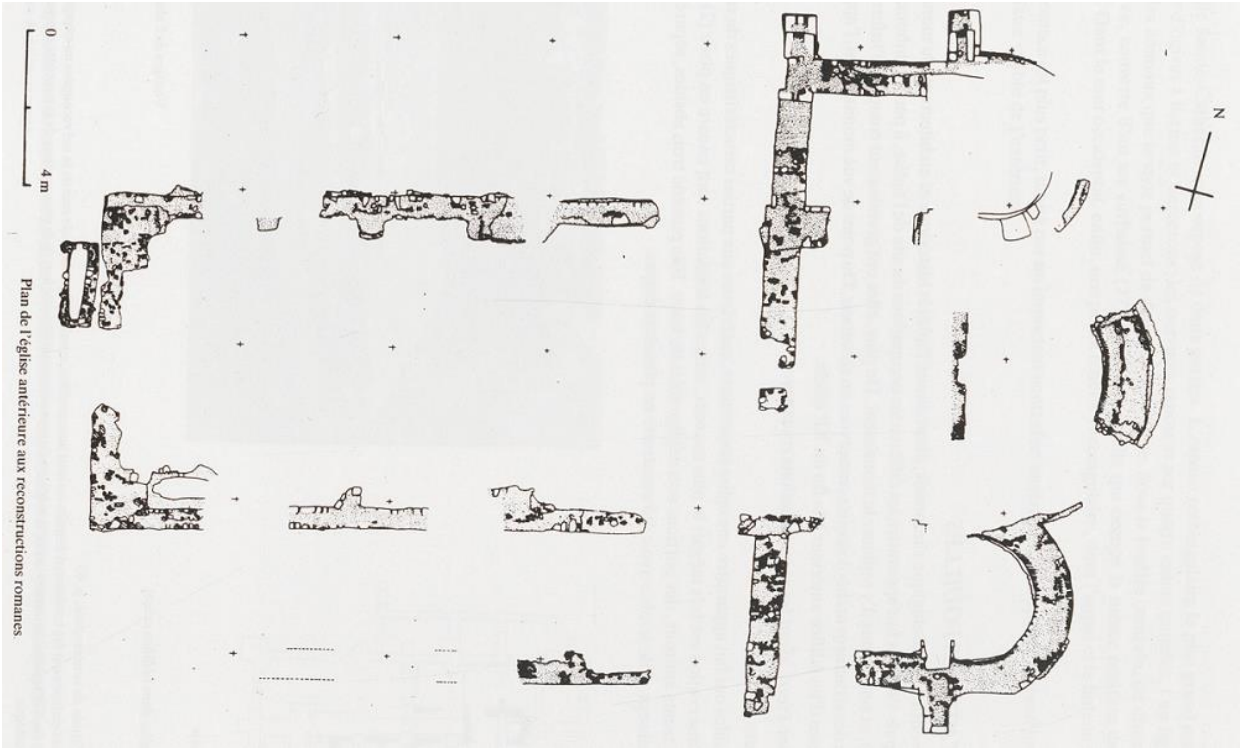

Illustration 4.3 - Eglise à nef unique carolingienne de Saint-Pierre-des-Cuisines à Toulouse (CAZES, CATALO et CABAU 1988 : 42).

Illustration 4.4 – Abbaye de Cormery. Plan des vestiges antérieurs au 11e siècle dans l'emprise de l'ancienne église abbatiale.

Illustration 4.5 - Corniche située au premier niveau de la tour Saint-Paul et appartenant à la façade de l'église carolingienne (EA 2014).

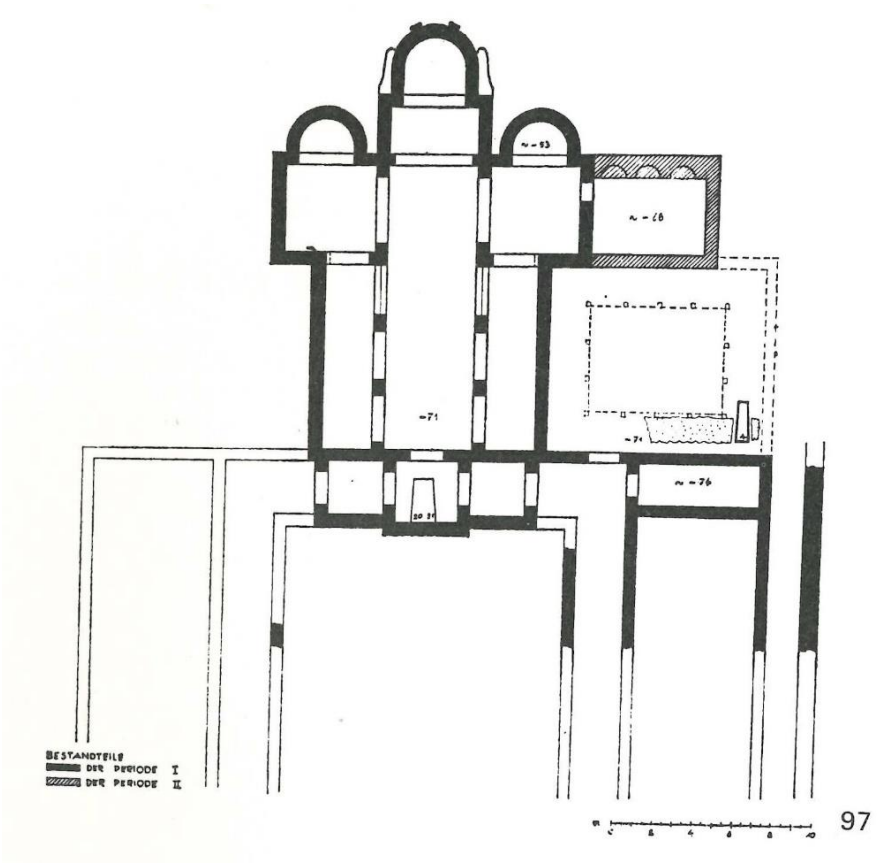

Illustration 4.6 – Plan de l'abbatiale carolingienne d'Inden-Kornelimünster selon L. Hugot (HEITZ 1980 : 132).

Illustration 4.7 – Secteur 1. Vue depuis le nord du mur 102 et du sol en mortier rose (UC 10054).

Illustration 4.8 – Secteur 1. Couche alluvionnaire observée sous la banquette du mur de l'église M 103 depuis le nord.

Illustration 4.9 – Sol de mortier rose (UC 10054) au-dessus d’une couche de destruction (UC 10058).

Results of calibration of 14C dates	
Given are intervals of calendar age, where the true ages of the samples encompass with the probability of ca. 68% and ca. 95%. The calibration was made with the OxCal software. OxCal v4.2.3 Bronk Ramsey (2013); r:5 IntCal13 atmospheric curve (Reimer et al 2013)	
Cormery 10.072.1 R_Date(1340,30)	**Cormery 10.072.2 R_Date(1330,30)**
68.2% probability 650AD (68.2%) 688AD 95.4% probability 645AD (84.1%) 715AD 744AD (11.3%) 765AD	68.2% probability 655AD (59.8%) 690AD 751AD (8.4%) 760AD 95.4% probability 649AD (78.5%) 718AD 742AD (16.9%) 767AD

Illustration 4.10 – Résultats des calibrations ^{14}C sur les deux échantillons de la couche 10058.

Illustration 4.11 – Niveaux d'occupation situés devant le contrefort en secteur 1 (EA 1002).

Illustration 4.12 – Mur occidental de la façade de l'église carolingienne (M 201).

Illustration 4.13 – Mur occidental. Détails du parement en *opus spicatum* (M 201).

Illustration 4.14 – Vue depuis l'est de la porte de communication entre la tour et l'église. Photographie ancienne (MAP, 81/37/242, cl. 909).

Illustration 4.15 – Vues de l'ancienne façade du collatéral sud depuis l'ouest et détails du contrefort carolingien (EA 2055). Photographie ancienne (MAP, 96/25/514, coll. Doucet n° 3061).

Illustration 4.16 – Baies situées au premier niveau de la tour et appartenant aux différents états de la façade occidentale de l'église abbatiale.

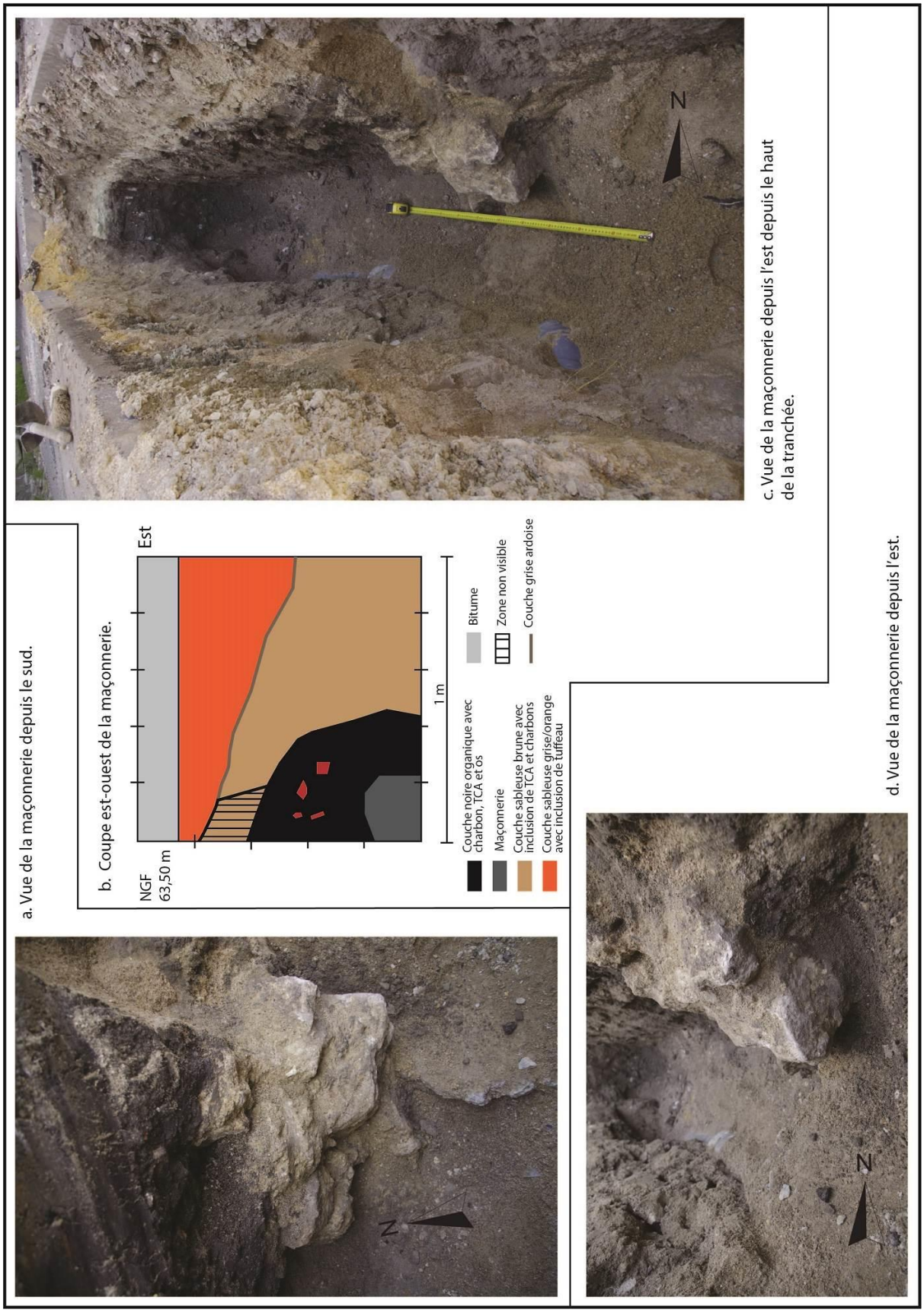

Illustration 4.17 – Photos et coupe d'une maçonnerie observée dans l'ancienne nef de l'église abbatiale dans le cadre d'une surveillance archéologique de réseau (M 202).

Illustration 4.18 - Tour maîtresse du château de Montbazon, vue du nord.

Chapitre 5

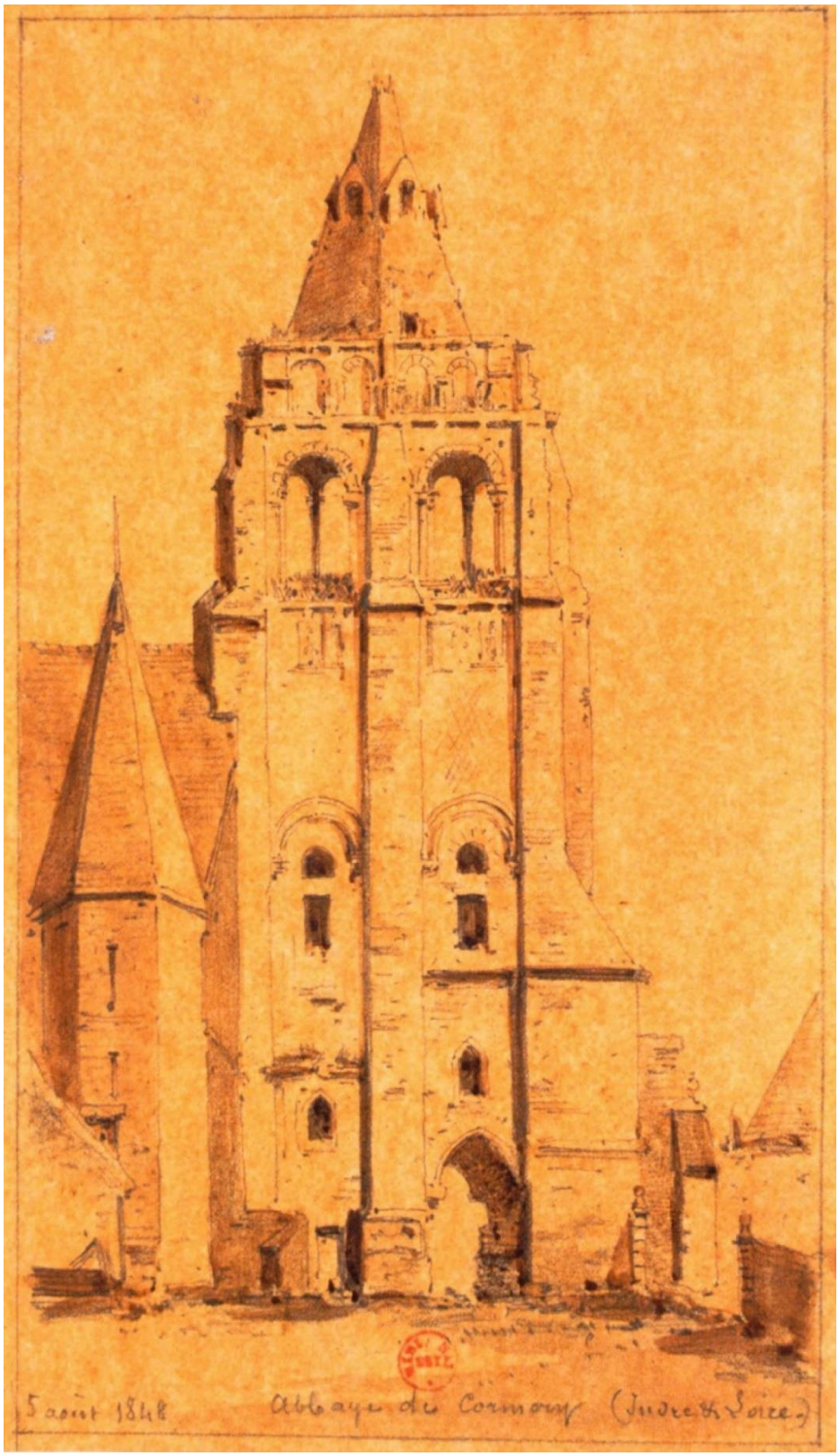

Illustration 5.1 – Abbaye de Cormery, dessin de Jean-Baptiste-Joseph Jorand, 1848 (BnF, A31662).

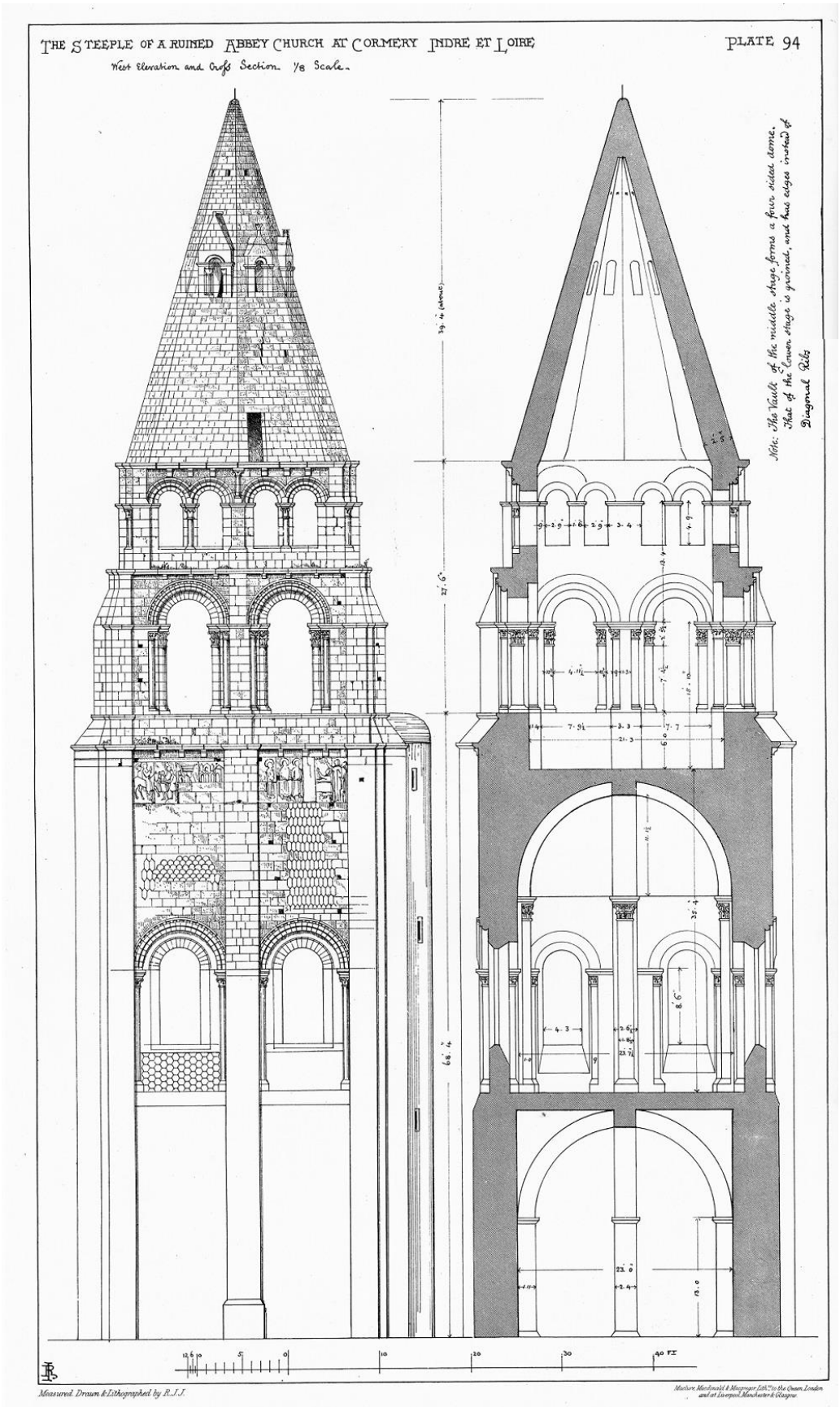

Illustration 5.2 – Lithographie et coupe de la façade occidentale de la tour Saint-Paul par R. J. J. (Plate 94), fin du 19e siècle. Document communiqué par Eliane Vergnolle.

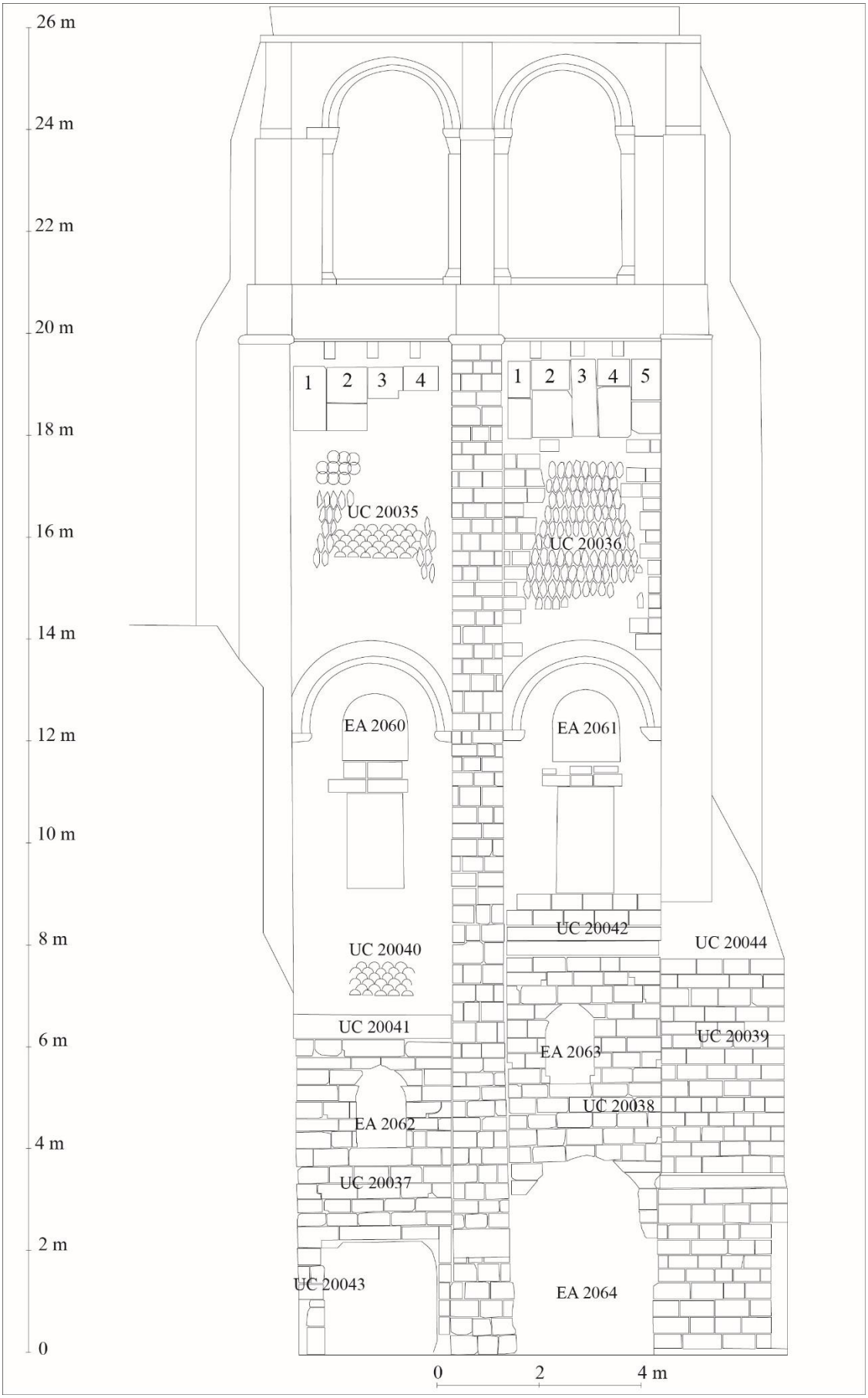

Illustration 5.3 – Relevé architectural de la façade occidentale extérieure de la tour.

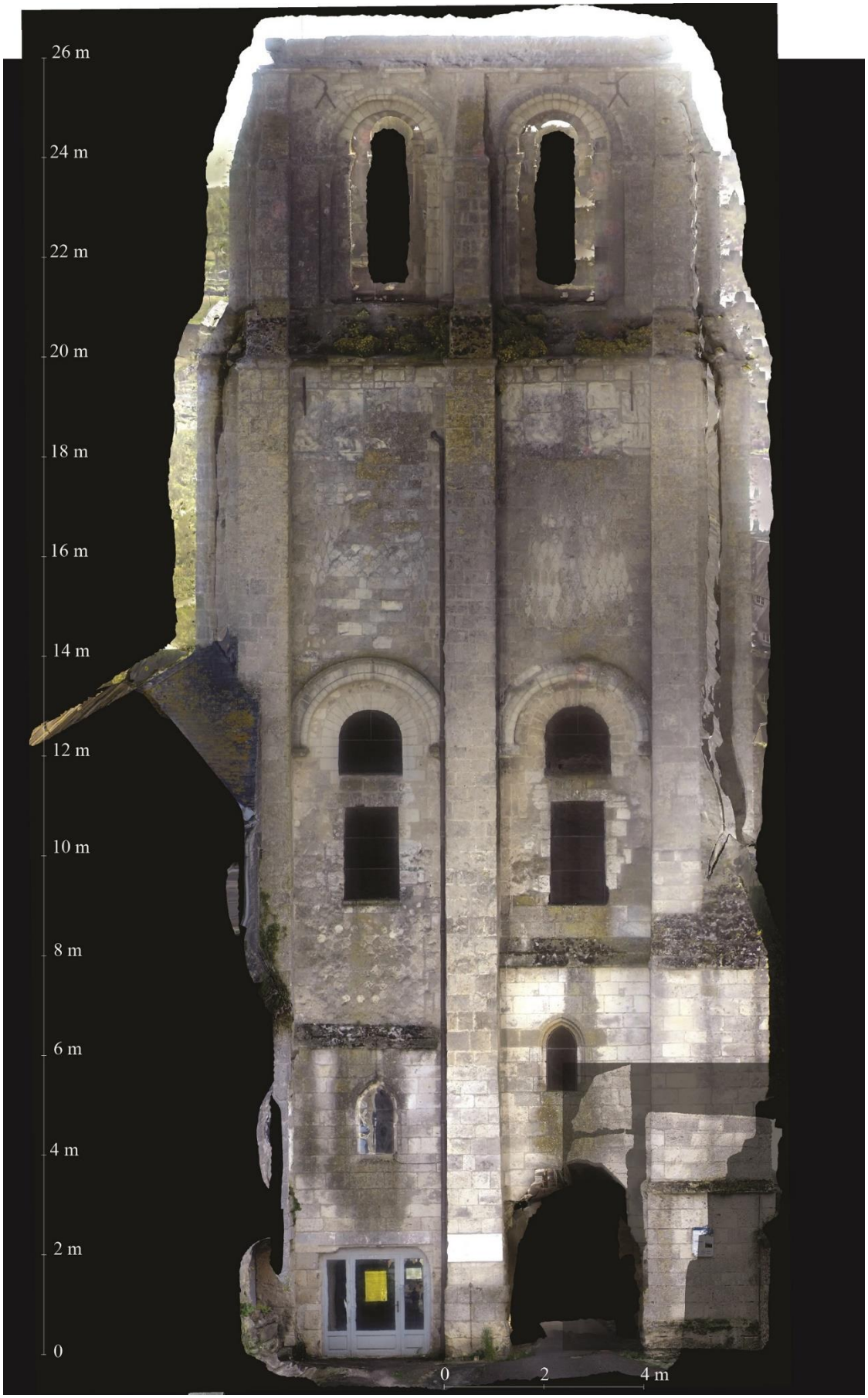

Illustration 5.4 – Ortho-image de la façade occidentale extérieure de la tour.

Illustration 5.5 – Ortho-image de la façade occidentale intérieure de la tour.

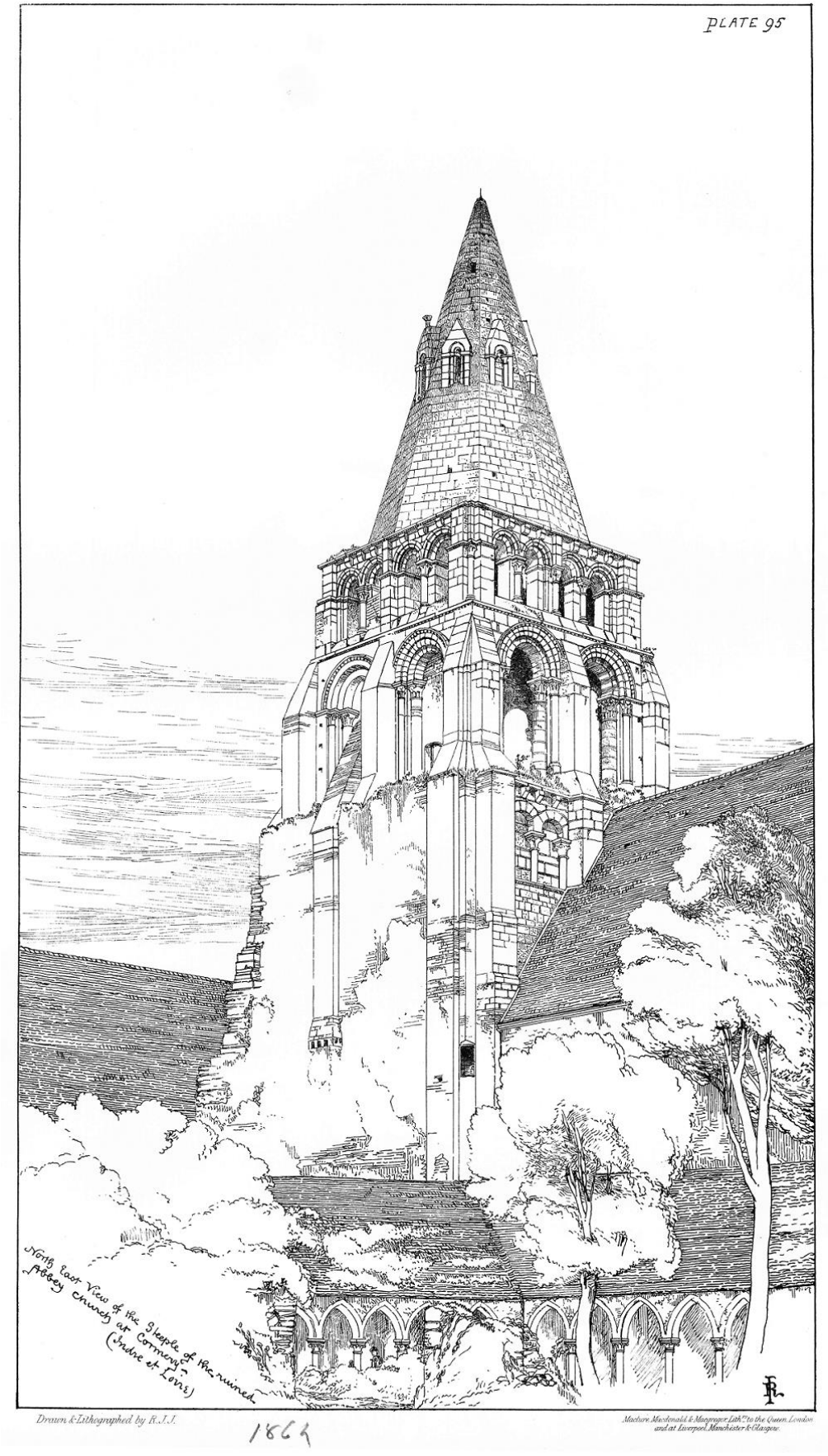

Illustration 5.6 – Lithographie de la tour Saint-Paul vue du nord-est par R. J. J. (Plate 95), fin du 19e siècle. Document communiqué par Eliane Vergnolle.

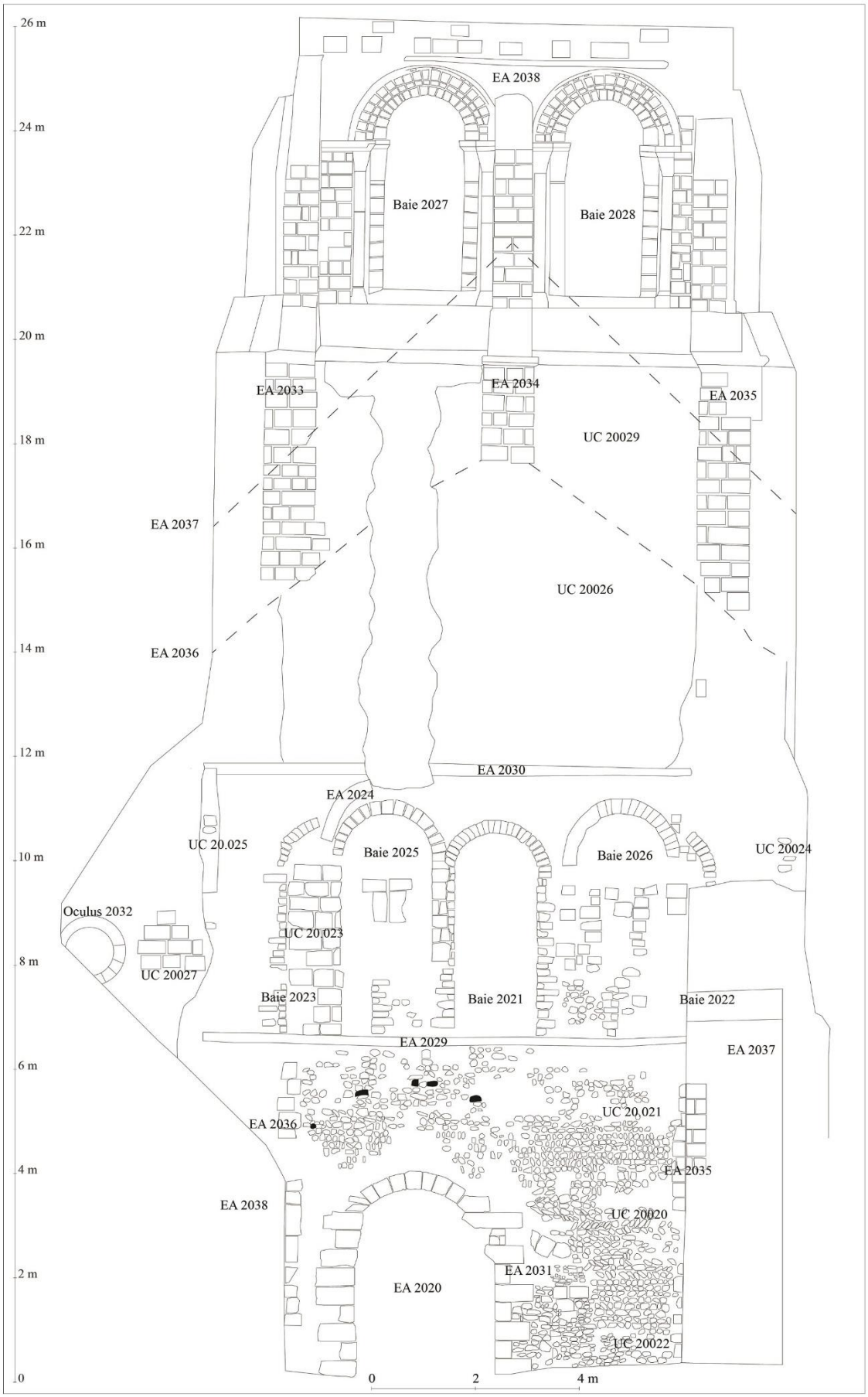

Illustration 5.7 – Relevé architectural de la face extérieure du mur oriental de la tour Saint-Paul.

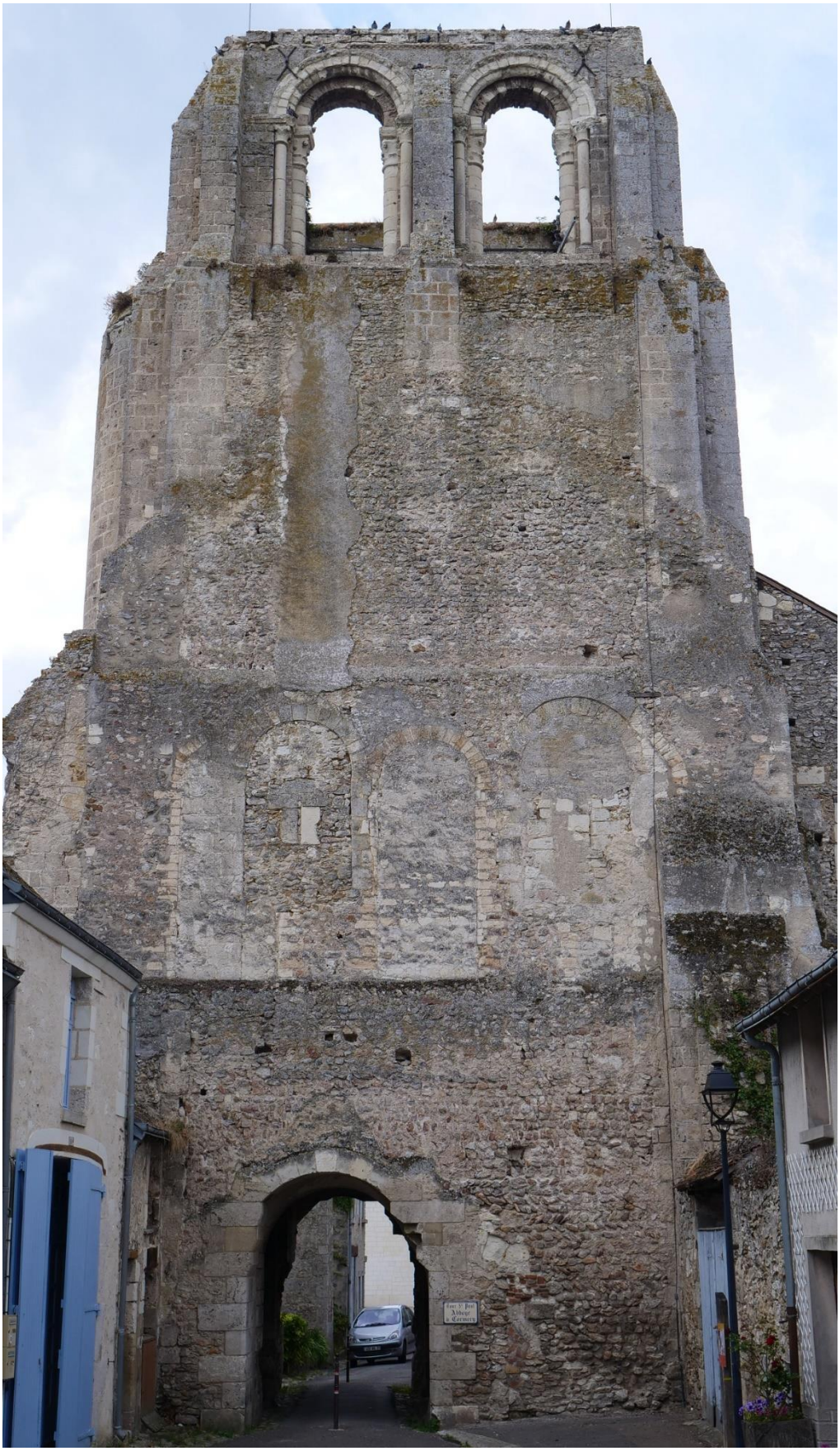

Illustration 5.8 – Photographie de la face extérieure du mur oriental de la tour Saint-Paul.

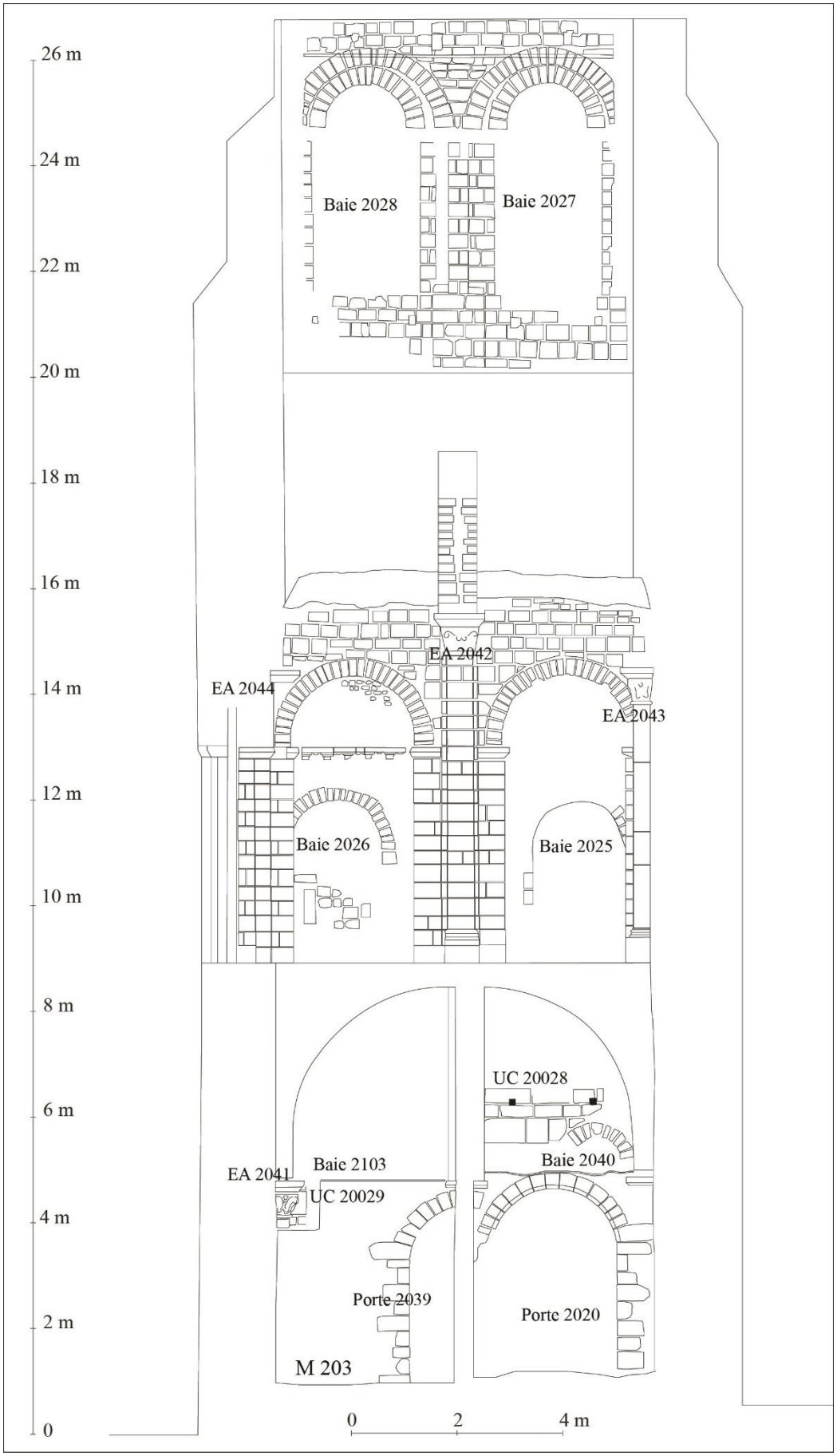

Illustration 5.9 - Relevé architectural de la face intérieure du mur oriental de la tour Saint-Paul.

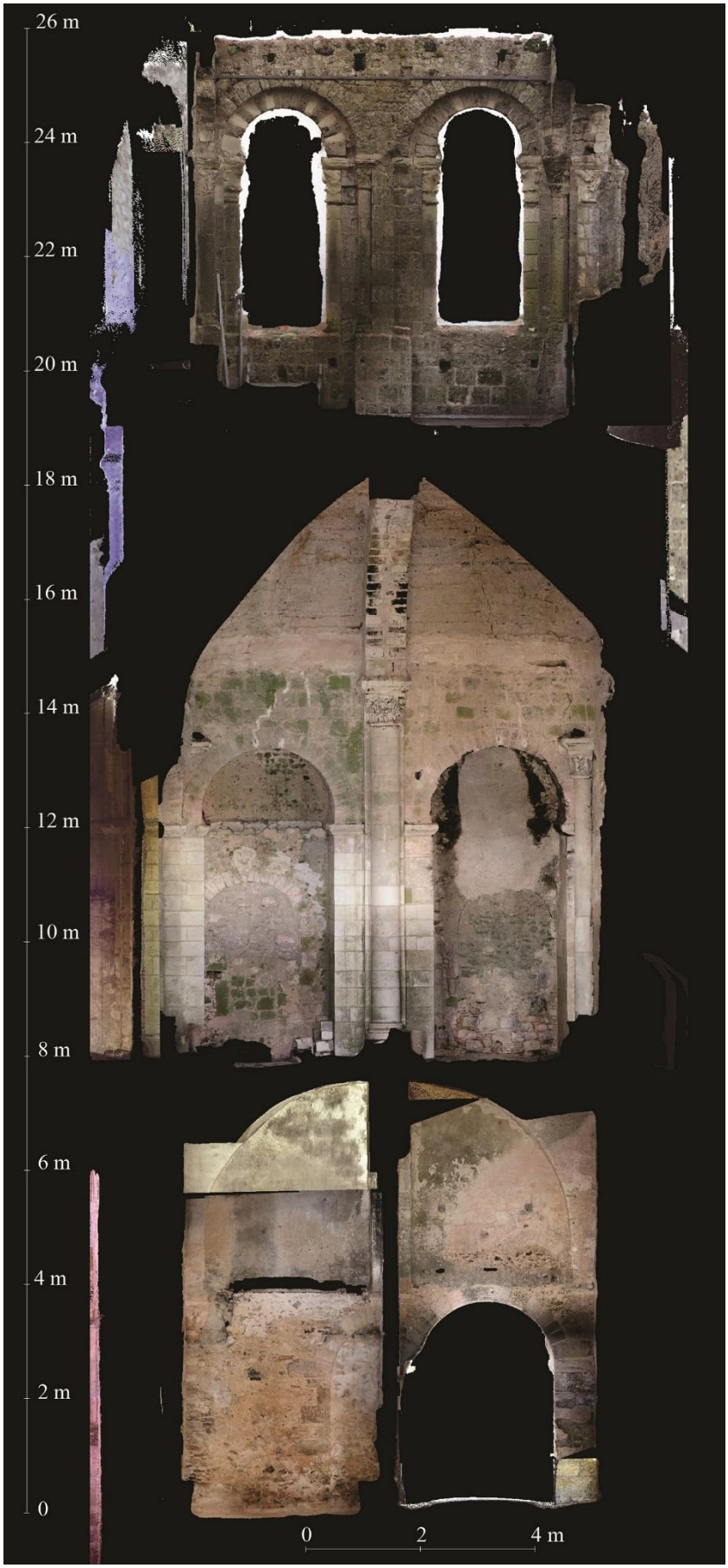

Illustration 5.10 – Ortho-image de la face intérieure du mur oriental de la tour Saint-Paul.

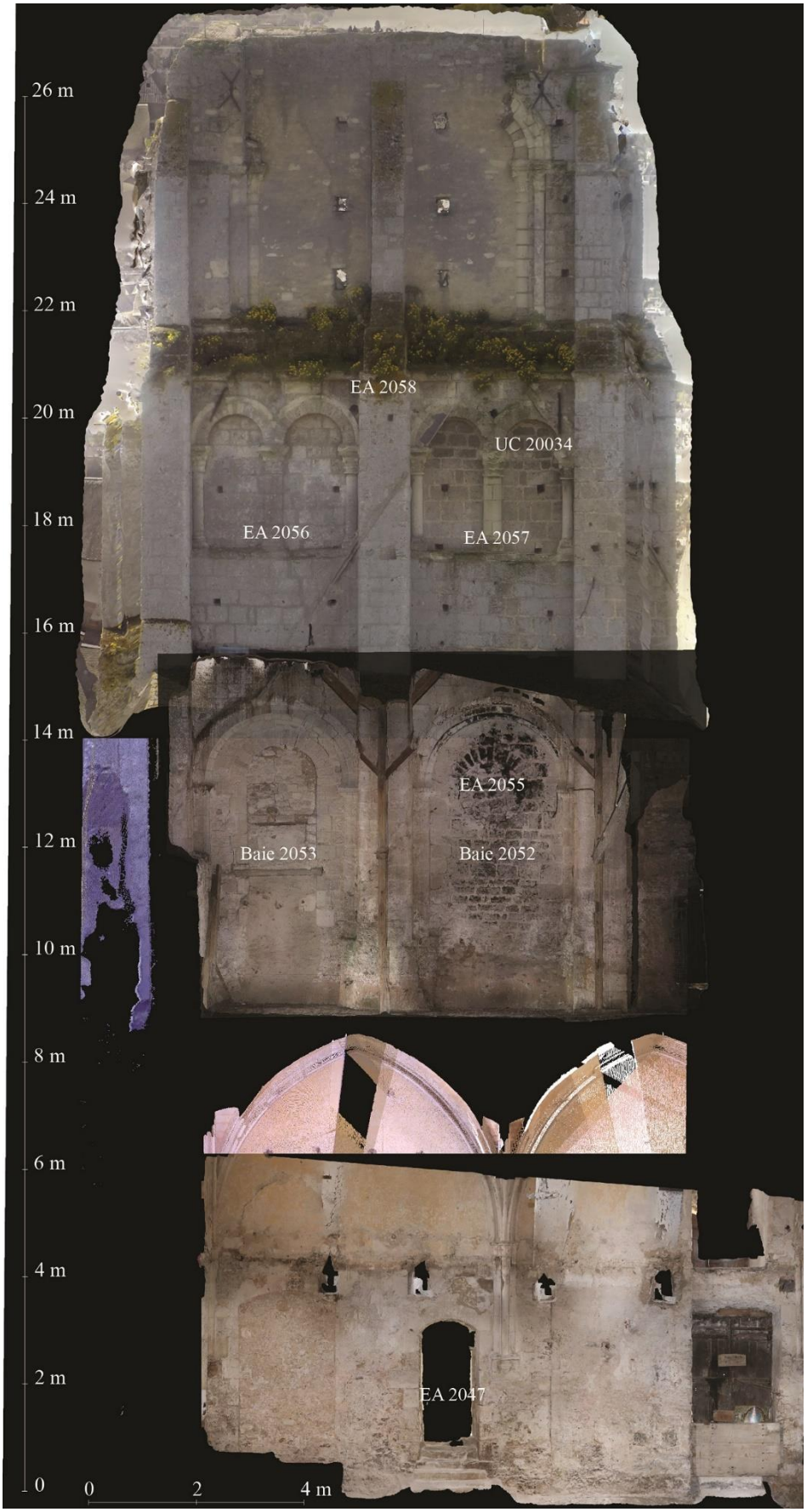

Illustration 5.11 – Ortho-image de la face extérieure du mur nord de la tour Saint-Paul qui est accolée au réfectoire.

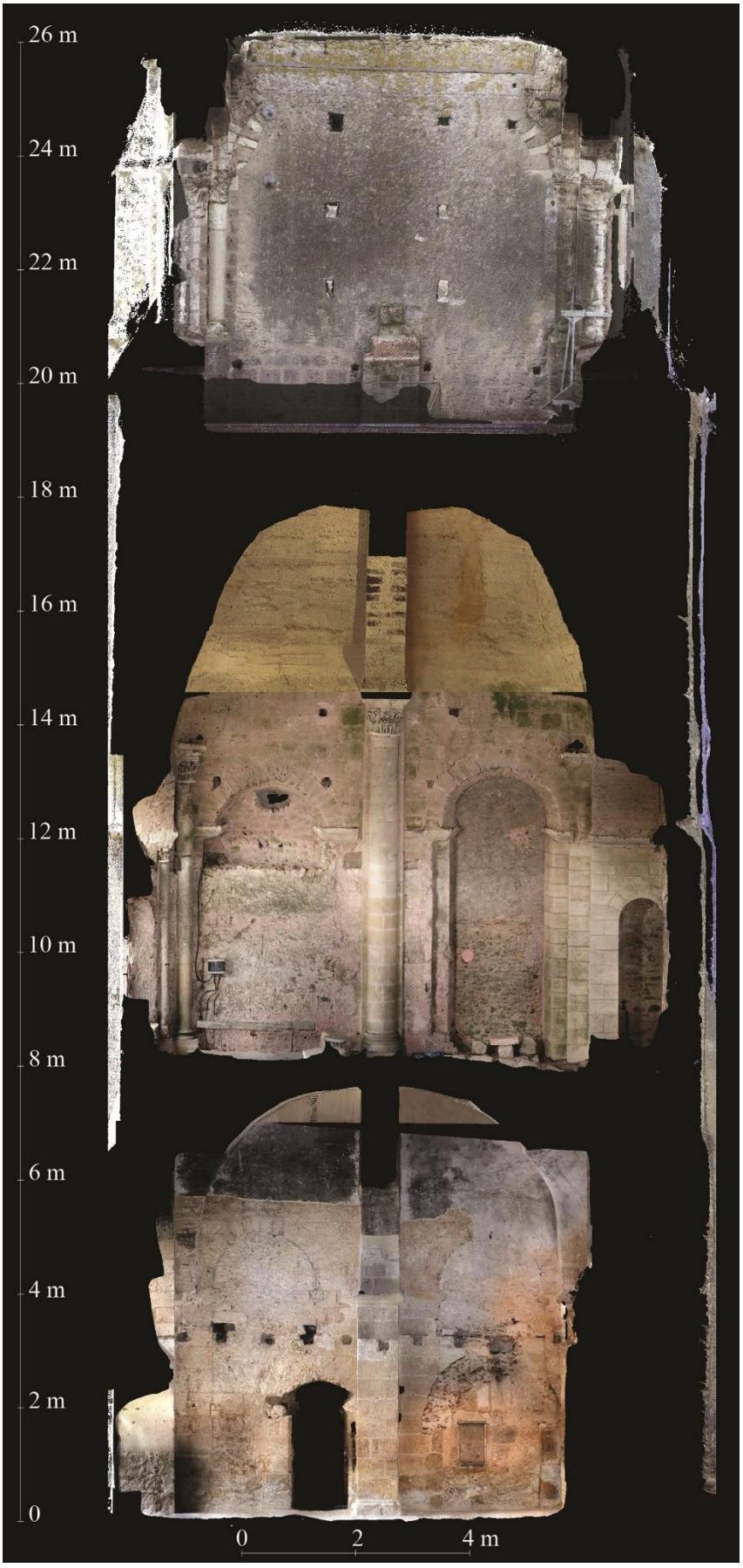

Illustration 5.12 – Ortho-image de la face intérieure du mur septentrional de la tour Saint-Paul.

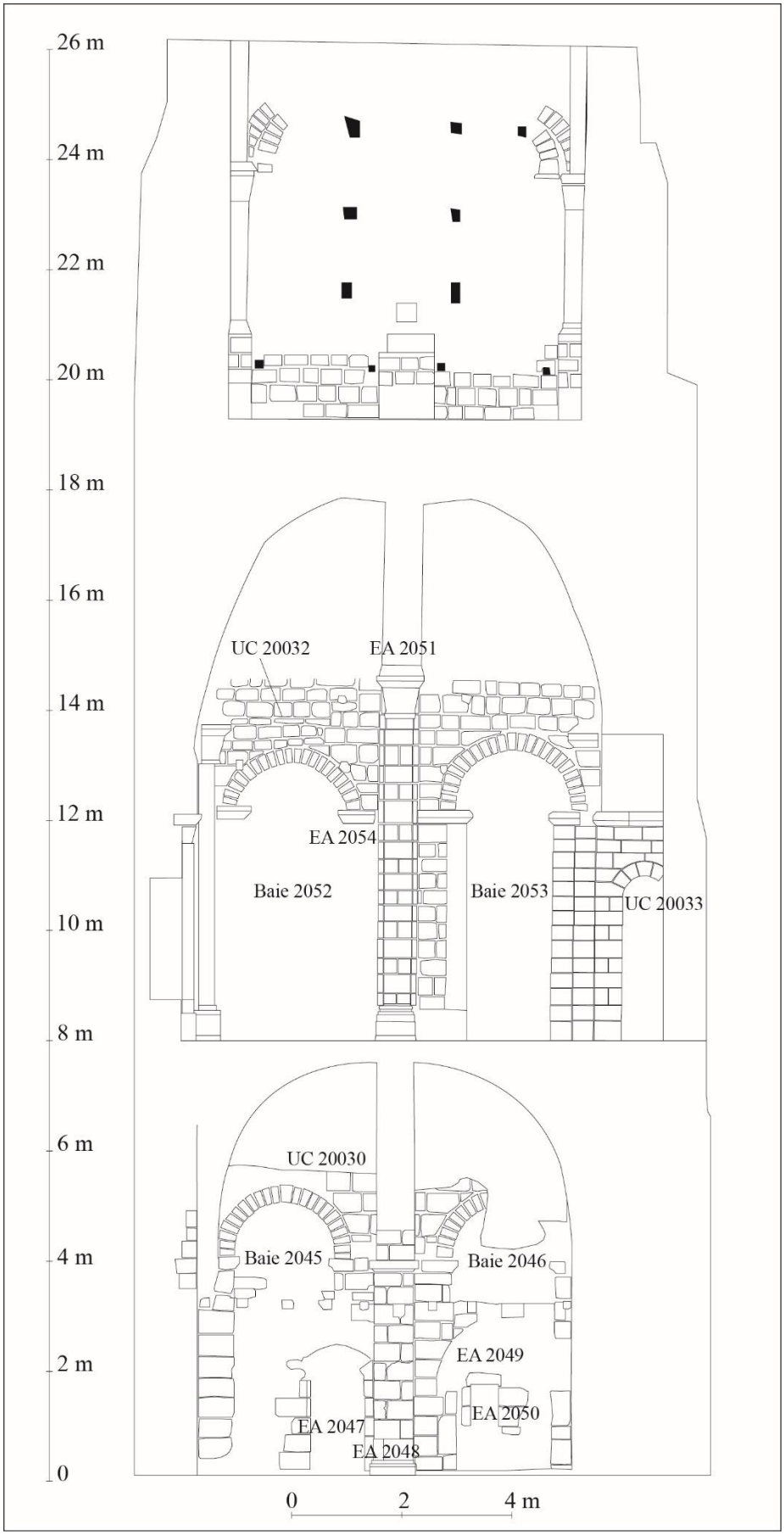

Illustration 5.13 – Relevé architectural de la face intérieure du mur septentrional de la tour.

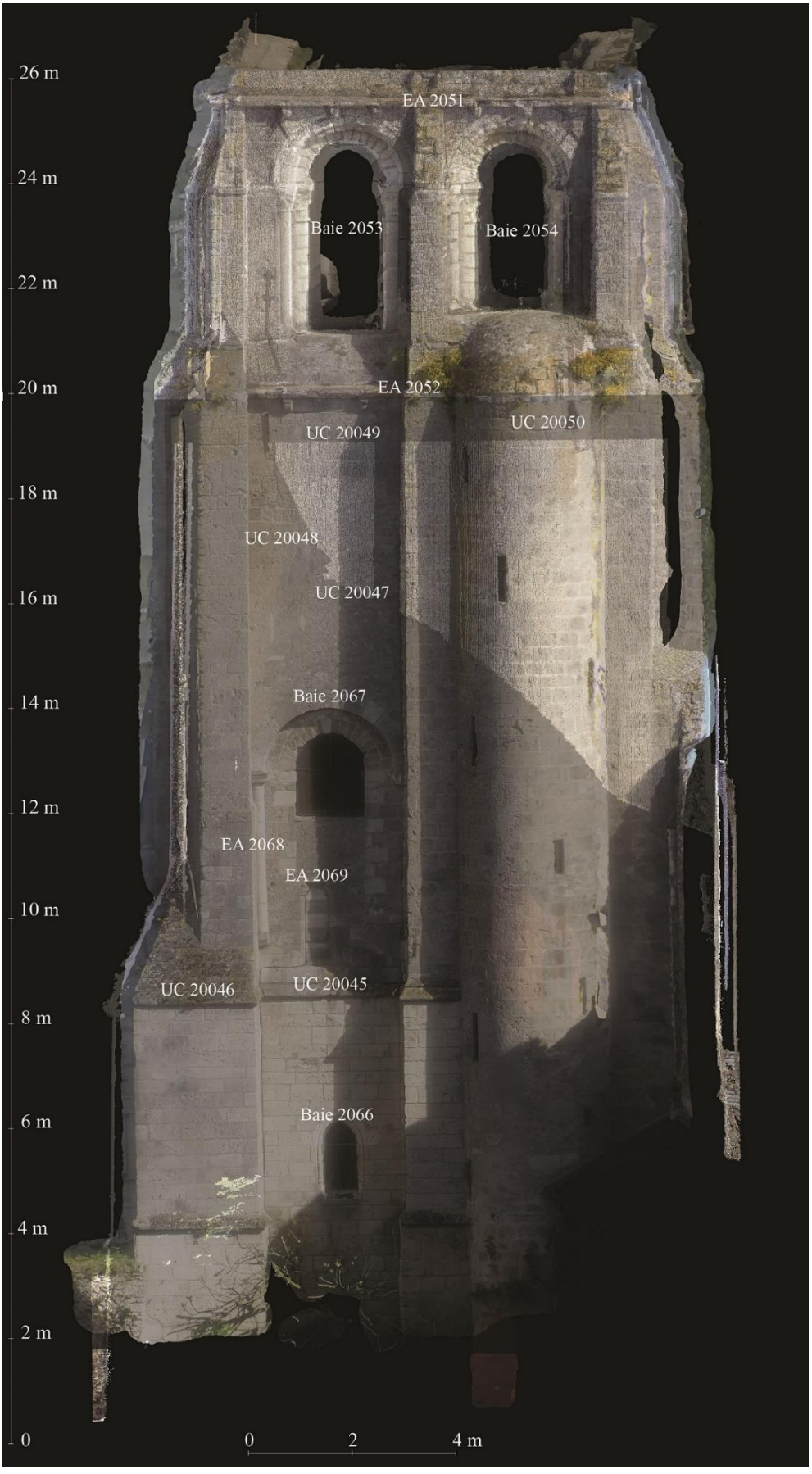

Illustration 5.14 – Ortho-image de la face extérieure du mur sud de la tour Saint-Paul.

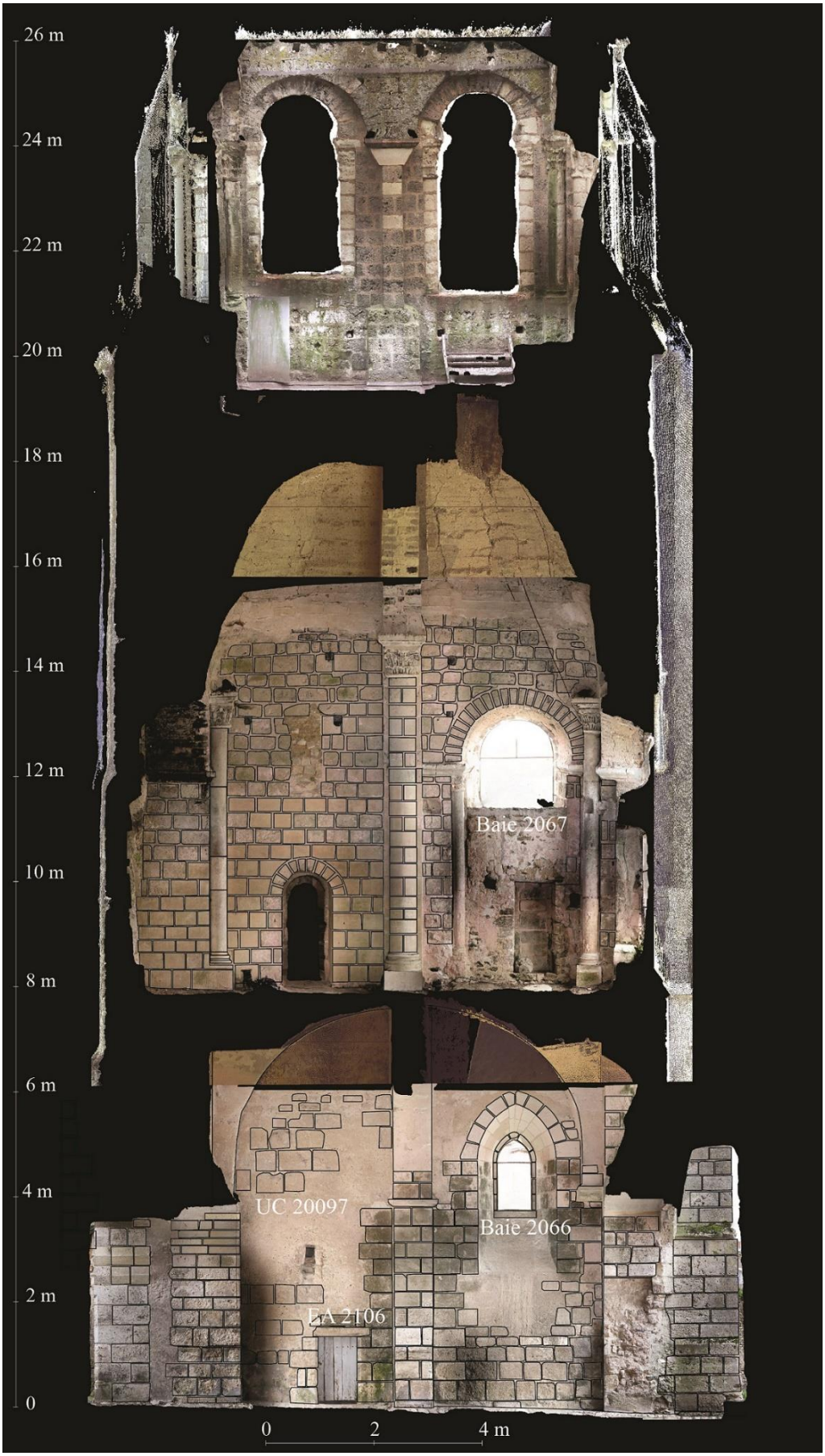

Illustration 5.15 – Ortho-image de la face intérieure du mur sud de la tour Saint-Paul.

a. Photographie de la tour Saint-Paul depuis le cloître au nord-est.

b. Photographie de la tour Saint-Paul depuis depuis le sol.

Illustration 5.16 – Photographie de la tour Saint-Paul depuis le cloître et depuis l'ouest.

a. Photographie ancienne de la tour Saint-Paul vue de l'ouest (MAP, 81/37/242, cl. 24126)

a. Photographie ancienne de la tour Saint-Paul vue de l'est (MAP, 81/37/242, cl. 909)

Illustration 5.17 – Photographie ancienne de la tour Saint-Paul vue de l'ouest et de l'est.

Illustration 5.18 – Vue du mur oriental à l'intérieur de la tour au rez-de-chaussée. Retombée de l'arc doubleau et porte d'accès à l'église (EA 2039).

Illustration 5.19 – Vue du mur oriental à l'intérieur de la tour au rez-de-chaussée. Retombée de la voûte d'arête et baie (EA 2040).

a. Vue du rez-de-chaussée b. Ortho-image du rez-de-chaussée

Illustration 5.20 – Vue de la voûte d'arête et des arcs doubleaux du rez-de-chaussée de la tour porche.

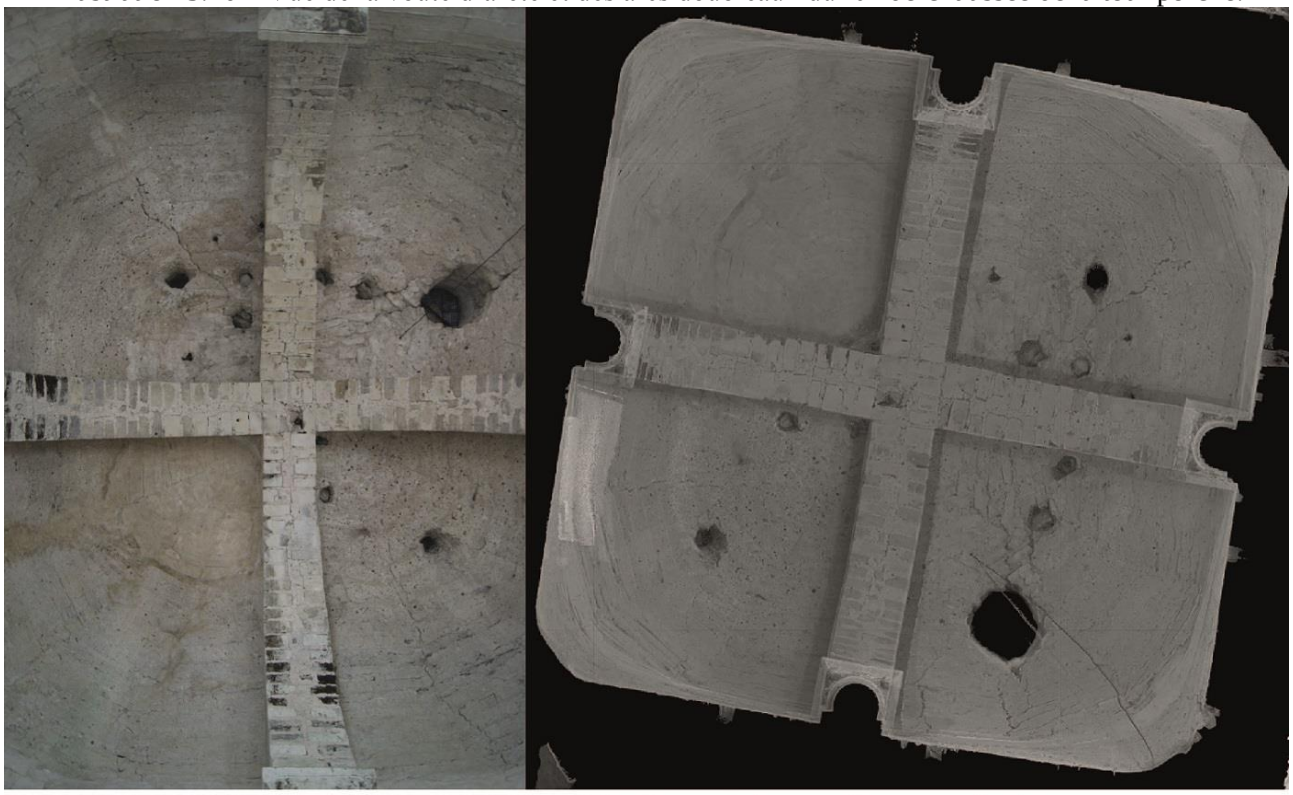

a. Vue de la coupole au premier étage b. Ortho-image de la coupole au premier étage

Illustration 5.21 – Vue de la coupole au premier niveau de la tour Saint-Paul.

Illustration 5.22 – Face intérieure orientale de la tour, vue d'une colonne engagée et d'une colonnette d'angle au premier étage.

Illustration 5.23 – Angle intérieur nord-ouest de la tour, vue d'une colonnette d'angle au premier étage.

a. Façade intérieure du mur oriental de la tour Saint-Paul au troisième niveau. Vue de détail des arcs à double rouleaux

b. Maçonneries de la tour Saint-Paul. Pierre de taille en tuf karstique et joints rubanés rosâtres

c. Coupole située au second niveau de la tour Charlemagne de Saint-Martin de Tours

d. Culot figuré situé dans l'angle sud-ouest du premier niveau de la tour Saint-Paul

Illustration 5.24 – Vues intérieures de la tour Saint-Paul de Cormery et de Saint-Martin de Tours.

a. Troisième niveau de la façade occidentale observé de l'extérieur, vue de détail des chapiteaux à crochets

b. Détails du parement décoratif de la façade occidentale à gauche du contrefort central

c. Détails du parement décoratif de la façade occidentale à droite du contrefort central

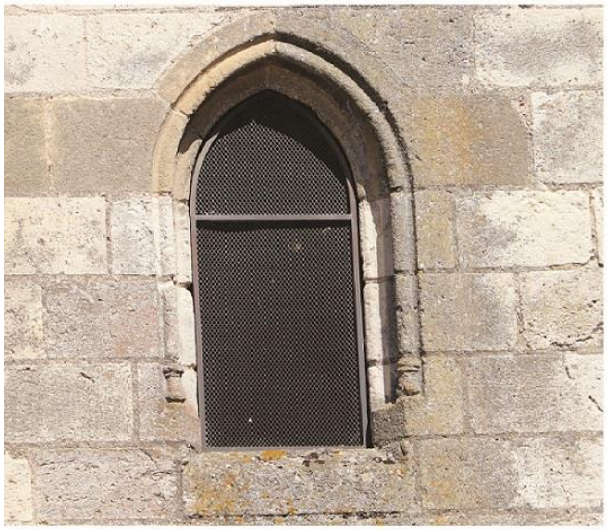

d. Fenêtre en tiers-point située sur la façade occidentale de la tour au rez-de-chaussée (EA 2062)

e. Modillons figurés et à motifs de damiers au second niveau de la façade occidentale

Illustration 5.25 – Façade occidentale de la tour Saint-Paul de Cormery. Vues détaillées de l'extérieur.

Illustration 5.26 – Façade septentrionale de la tour. Vue détaillée des arcatures.

Illustration 5.27 – Tour de l'horloge anciennement située en façade de la basilique Saint-Martin de Tours. Vue détaillée des anciennes arcatures de la face orientale.

a. Chapiteau aux lions au rez-de-chaussée dans l'angle nord-est de la tour Saint-Paul

b. Chapiteau aux lions au premier étage de la tour Saint-Paul dans l'angle sud-est

c. Chapiteaux au second étage de la tour Saint-Paul dans l'angle sud-ouest

d. Chapiteaux au second étage de la tour Saint-Paul dans l'angle sud-ouest (MAP, 93/25/514)

e. Chapiteau aux oiseaux de la tour porche de Saint-Benoît sur Loire

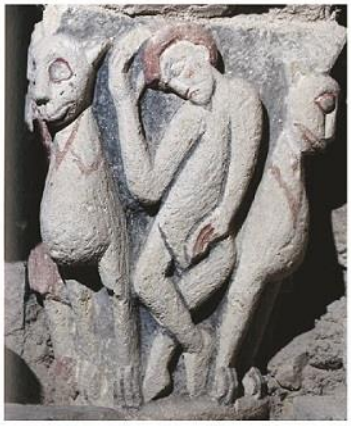

f. Chapiteau aux lions de la crypte de Saint-Aignan d'Orléans (VERGNOLLE 2009 : 135).

Illustration 5.28 – Chapiteaux aux lions affrontés de la tour Saint-Paul à Cormery et chapiteaux de Saint-Benoît-sur-Loire et Saint-Aignan d'Orléans pour comparaison.

a. Chapiteau des colonnes engagées à dosseret

b. Chapiteau corinthien déposé

c. Chapiteau des colonnettes en délit des baies

d. Chapiteau des colonnettes d'angle

e. Chapiteaux à motifs végétaux du second étage

f. Chapiteau corinthien de la tour de Saint-Benoît sur Loire

Illustration 5.29 – Chapiteaux corinthiens et à motifs végétaux présents au premier et au second étage de la tour Saint-Paul (a, b, c, d) et chapiteau corinthien de Saint-Benoît sur Loire (f).

a. Plaques sculptées de la façade occidentale de la tour Saint-Paul. Côté gauche. Entrée du Christ à Jérusalem.

b. Plaques sculptées de la façade occidentale de la tour Saint-Paul. Photo ancienne (MAP 93/25/514)

c. Détails des plaques sculptées sur la lithographie de R. J. J. (ill. 5.2)

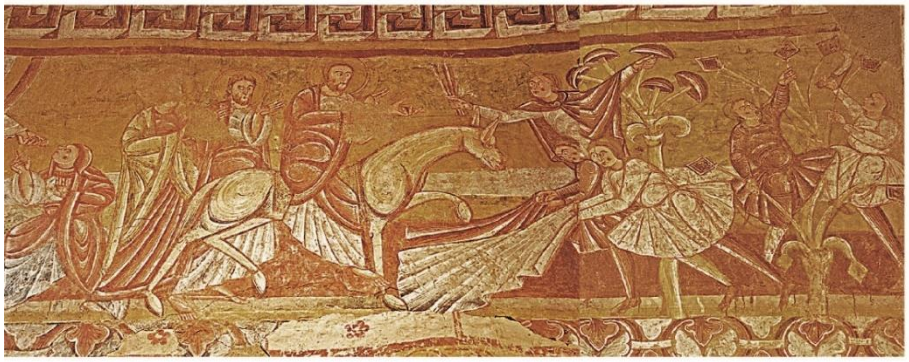

d. Peinture murale représentant l'entrée du Christ à Jérusalem dans l'église de Saint-Martin de Vic (POLACK 2012 : 56)

Illustration 5.30 – Plaques sculptées du côté gauche de la façade occidentale de la tour Saint-Paul représentant l'entrée du Christ à Jérusalem et peinture murale de Saint-Martin de Vic.

a. Plaques sculptées de la façade occidentale de la tour Saint-Paul. Côté droit. Les femmes au tombeau ?

b. Plaques sculptées de la façade occidentale de la tour Saint-Paul. Photo ancienne (MAP 93/25/514)

c. Détails des plaques sculptées sur la lithographie de R. J. J. (ill. 5.2)

d. Les Sainte Femmes à l'abbatiale de Saint-Gilles du Gard
<

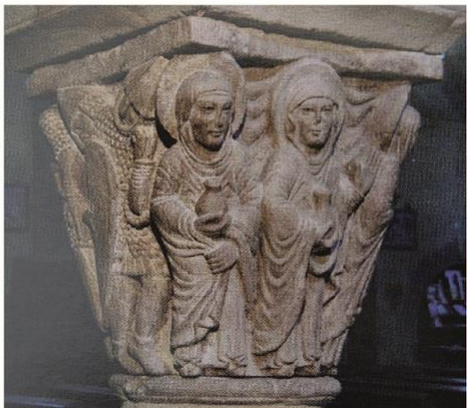

e. Les Sainte Femmes sur un chapiteau de l'abbatiale Saint-Pierre de Mozac >

Illustration 5.31 - Plaques sculptées du côté droit de la façade occidentale de la tour Saint-Paul représentant peut-être la scène des Saintes Femmes au tombeau. Exemples comparatifs de Saint-Gilles du Gard et de Saint-Pierre de Mozac.

a. Photo ancienne de la tour porche de l'ancienne abbatiale Saint-Père-en-Vallée à Chartres

b. Tour Charlemagne anciennenement située contre le transept nord de Saint-Martin de Tours

Illustration 5.32 – Photo ancienne de la tour porche de l'ancienne abbatiale Saint-Père-en-Vallée à Chartres et façade nord de la tour Charlemagne de Saint-Martin de Tours.

Chapitre 6

Illustration 6.1 – Plan des vestiges en élévation de l'église abbatiale de Cormery.

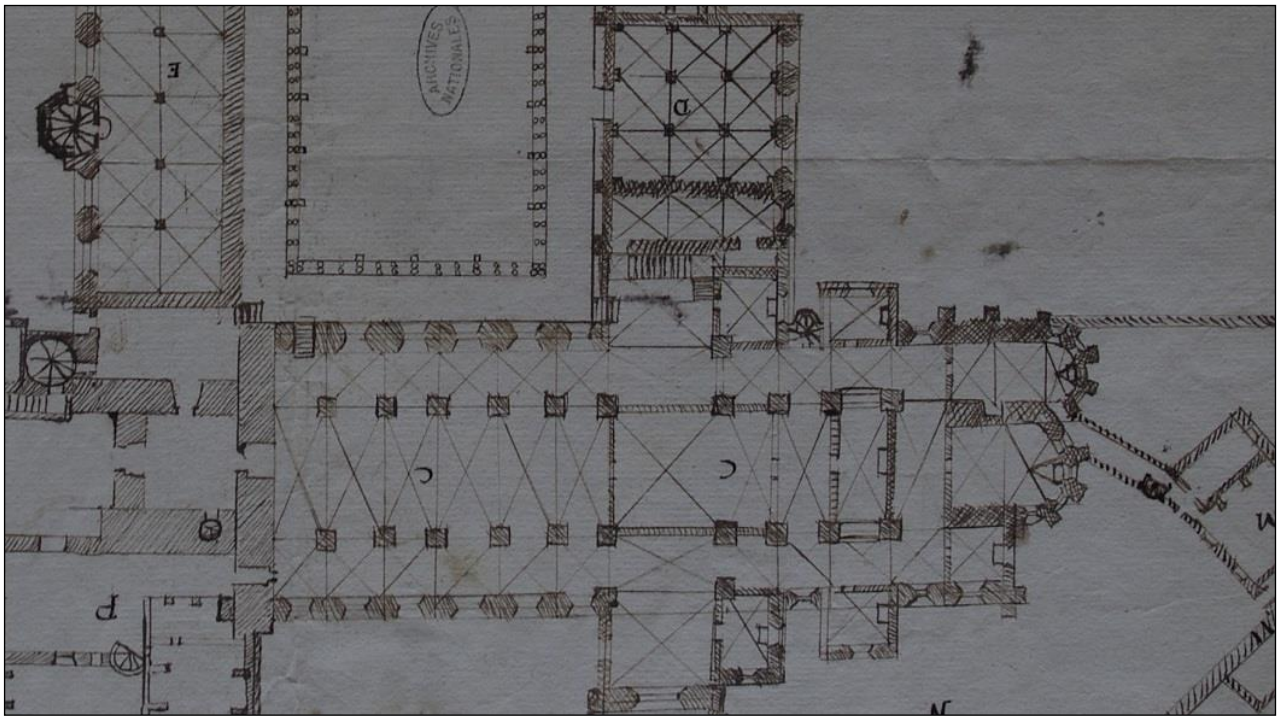

Illustration 6.2 – Vue de détail de l'église abbatiale de Cormery sur le plan n° 1 des Archives Nationales.

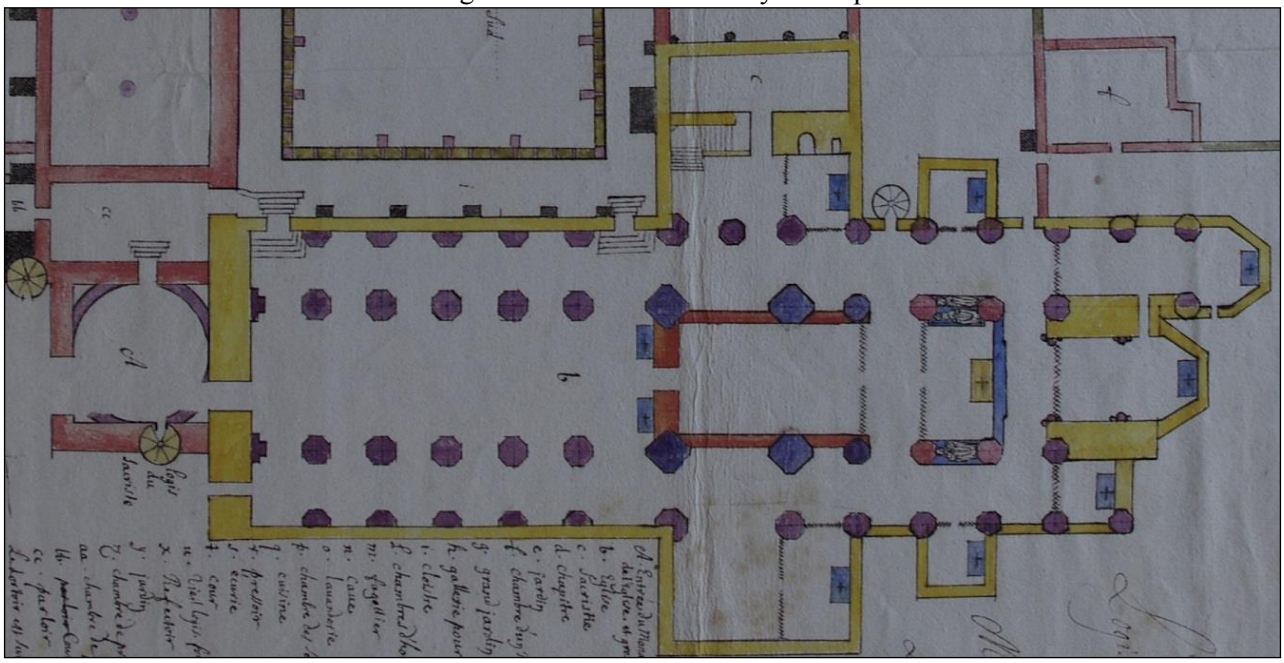

Illustration 6.3 - Vue de détail de l'église abbatiale de Cormery sur le plan n° 2 des Archives Nationales.

a. Revers du portail du collatéral sud de l'église (EA 2057)

b. Vue détaillée du layage d'une pierre du portail

c. Façade du portail du collatéral sud de l'église (EA 2057)

d. Vue détaillée de la modénature du portail

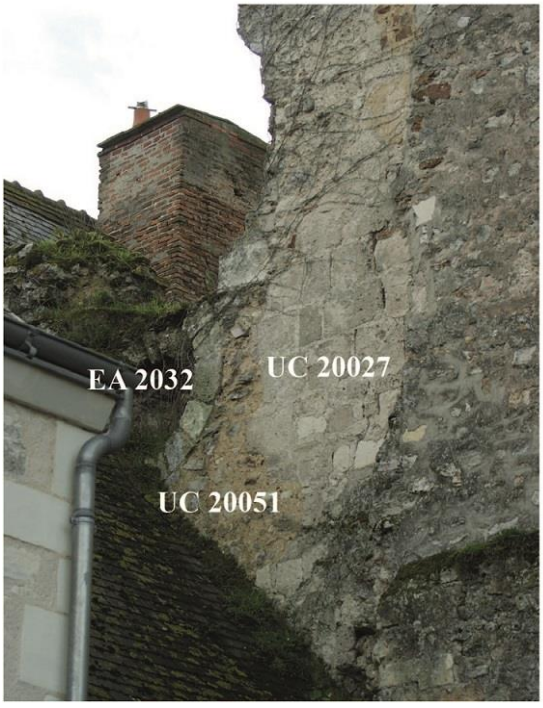

e. Mur méridional de la façade. Oculus et assises en moyen appareil de travertin

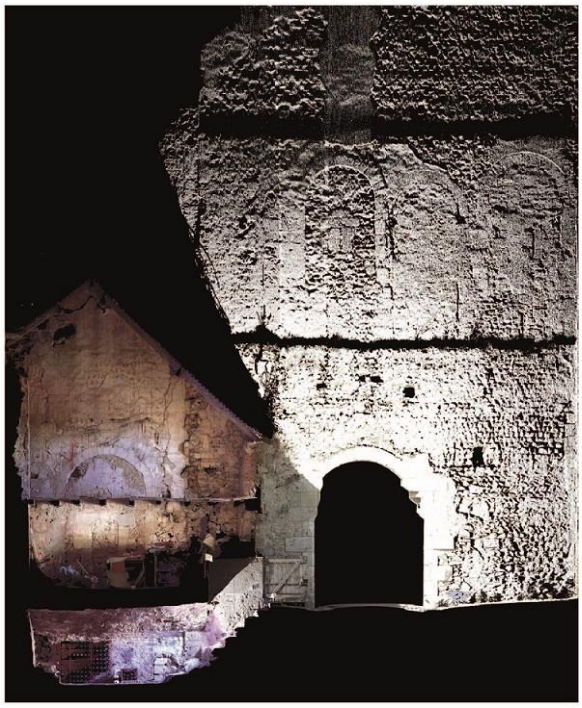

f. Ortho-image de la façade de l'église et de la tour.

Illustration 6.4 – Partie méridionale de la façade de l'église. Oculus et portail du collatéral sud.

a. Partie septentrionale de la façade de l'église

b. Empreinte du troisième état de la toiture (EA 2038)

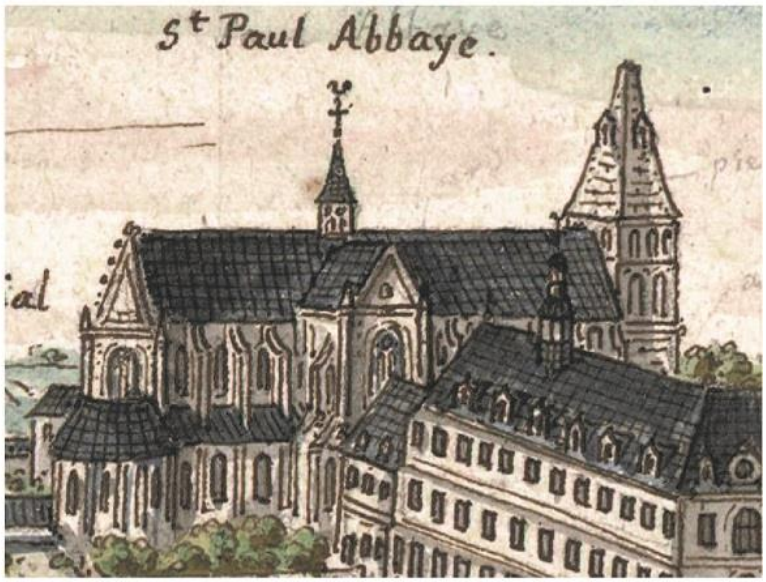

c. Vue détaillée de l'église et du clocher sur la vue de Gaignières

Illustration 6.5 – Partie septentrionale de la façade de l'église et détails de l'église sur la vue de Gaignières.

Illustration 6.6 – Plan de localisation des murs et entités archéologiques de la nef de l'église abbatiale et de la tour-porche.

a. Mur gouttereau du collatéral sud.

b. Détail du parement (UC 20054)

c. Mur gouttereau du collatéral sud. Base moulurée (EA 2060)

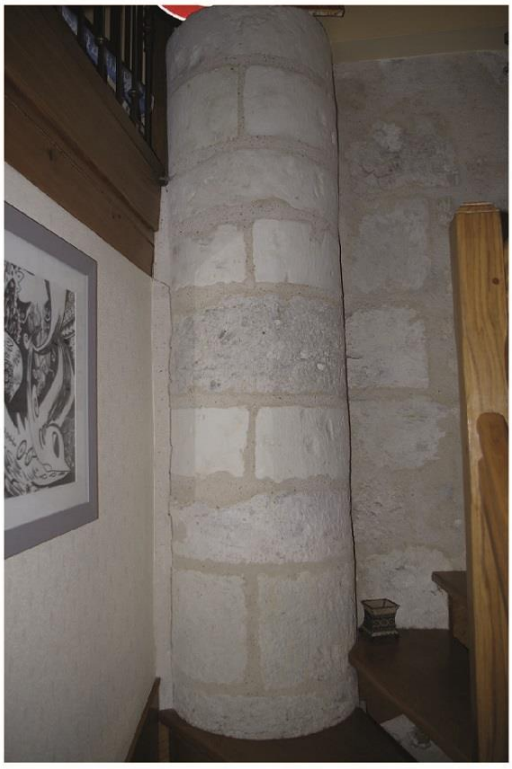

d. Colonne engagée du mur gouttereau du collatéral (EA 2058)

e. Vestiges du mur gouttereau du collatéral sud au 14 rue de l'abbaye.

f. Photo ancienne des vestiges du collatéral au 14 rue de l'abbaye (LELONG 1966 : 383)

g. Ancienne pile de la nef romane rue de l'abbaye ?

Illustration 6.7 – Vestiges des maçonneries du collatéral sud.

a. Chapiteau figuré aux colonnettes et candélabres (EA 2063) (LELONG 1966 : 385)

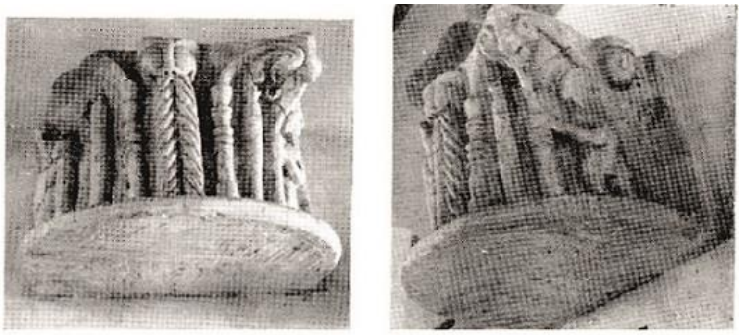

b. Chapiteau figuré aux colonnettes et candélabres (EA 2063) (VIEILLARD-TROIEKOUROFF 1967 : 49)

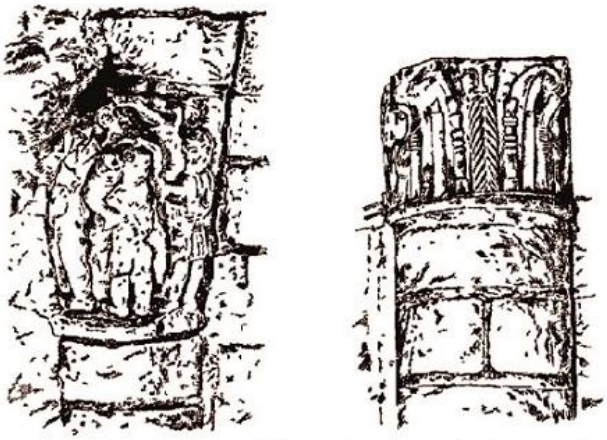

c. Représentations graphiques des deux chapiteaux de l'abbatiale (BOBEAU 1908 : 351)

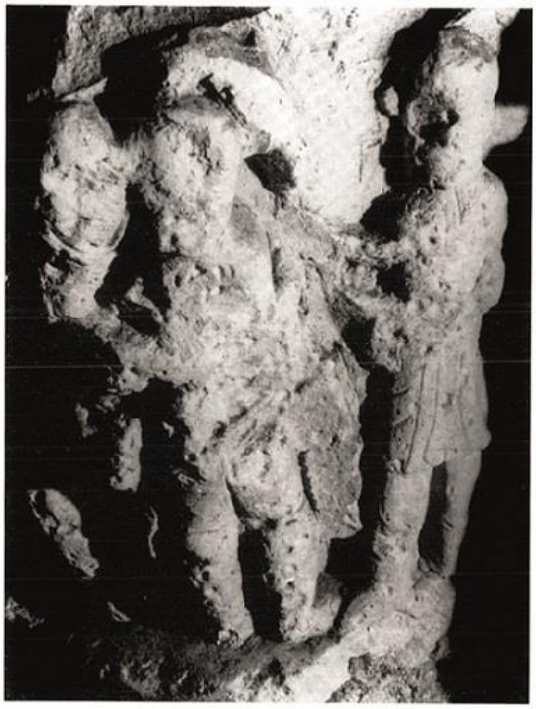

d. Chapiteau figuré aux quatre personnages (EA 2062) (LELONG 1966 : 386)

Illustration 6.8 – Les deux chapiteaux déposés de l'abbatiale de Cormery (EA 2062 et 2063).

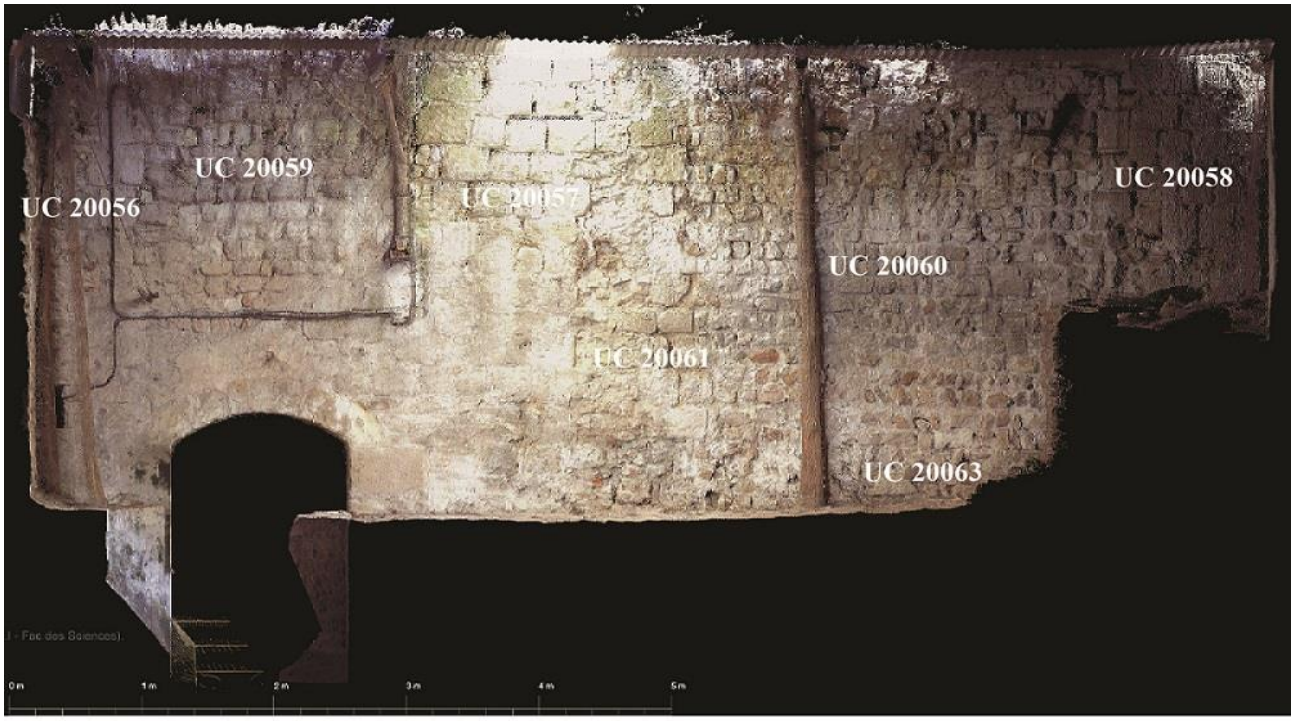

a. Mur du collatéral nord de l'abbatiale vue du sud (M 229). Enregistrement des UC et EA

b. Vue de détail du mur 229

c. Vue de détail du mur 229

Illustration 6.9 – Vues du mur du collatéral nord de l'abbatiale prises du sud (M 229). Détails des parements.

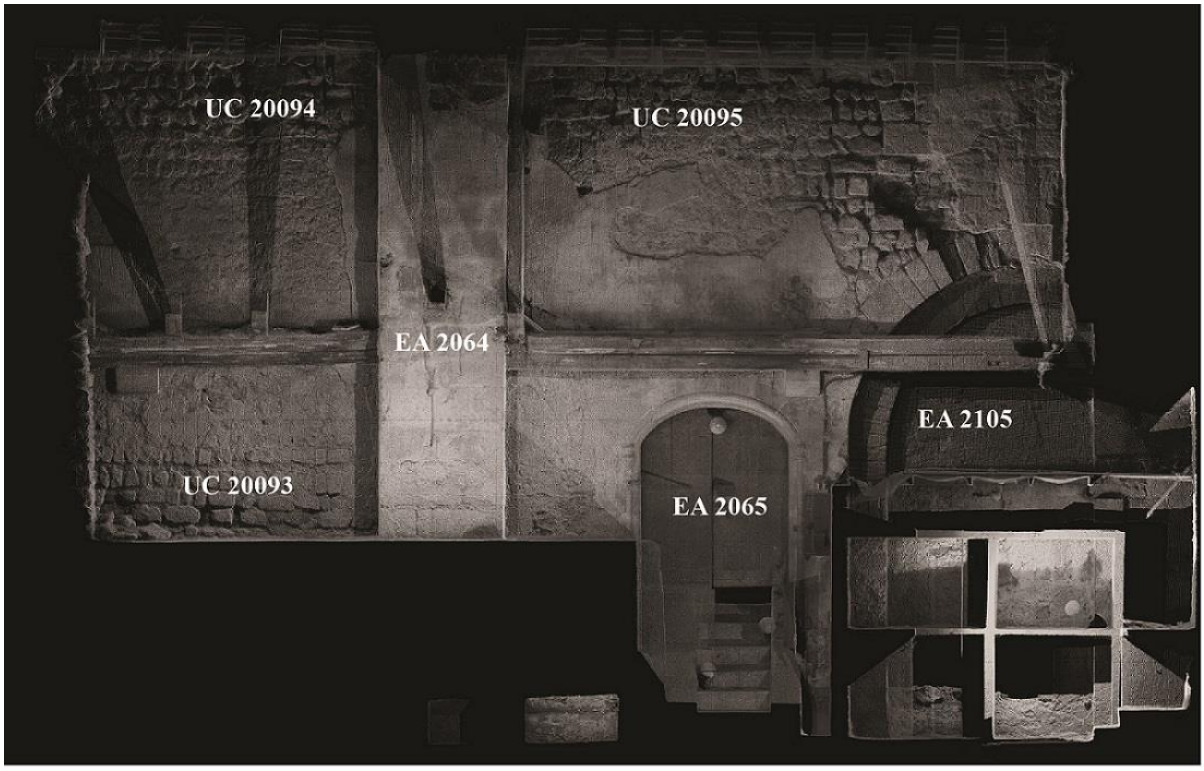

a. Mur du collatéral nord de l'abbatiale vue du nord (M 229). Enregistrement des UC et EA

b. Vue de détail du parement du mur du collatéral nord de l'abbatiale depuis le sud (UC 20093)

c. Portail d'accès à l'église depuis l'angle sud-ouest du cloître (EA 2065)

d. Vue de détail du parement du mur du collatéral nord de l'abbatiale (UC 20094)

e. Mur du collatéral nord de l'abbatiale (EA 2105)

Illustration 6.10 – Vues du mur du collatéral nord de l'abbatiale depuis le nord et des espaces de communication avec le cloître.

Illustration 6.11 – Relevé de bâti du mur du collatéral nord de l'église (M 103) réalisé en secteur 1 lors de la campagne de fouille 2017.

a. Mur du collatéral nord de l'abbatiale et ses contreforts, vus du nord depuis le cloître (M 103).

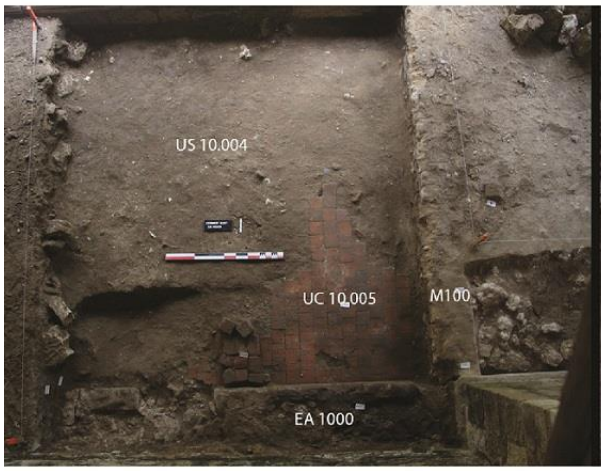

b. Vue générale du sondage du secteur 1 en début de fouille.

c. Vue générale du sondage du secteur 1 en fin d'excavation.

Illustration 6.12 – Ortho-image du mur du collatéral nord de l'église (M 103) et structures observées dans le sondage du secteur 1.

a. Nef de l'abbatiale de Bernay (Eure)

b. Charpente romane de l'église de Deuil-la-Barre (Val-d'Oise)

Illustration 6.13 – Exemples comparatifs. Les églises de Bernay et de Deuil-la-Barre.

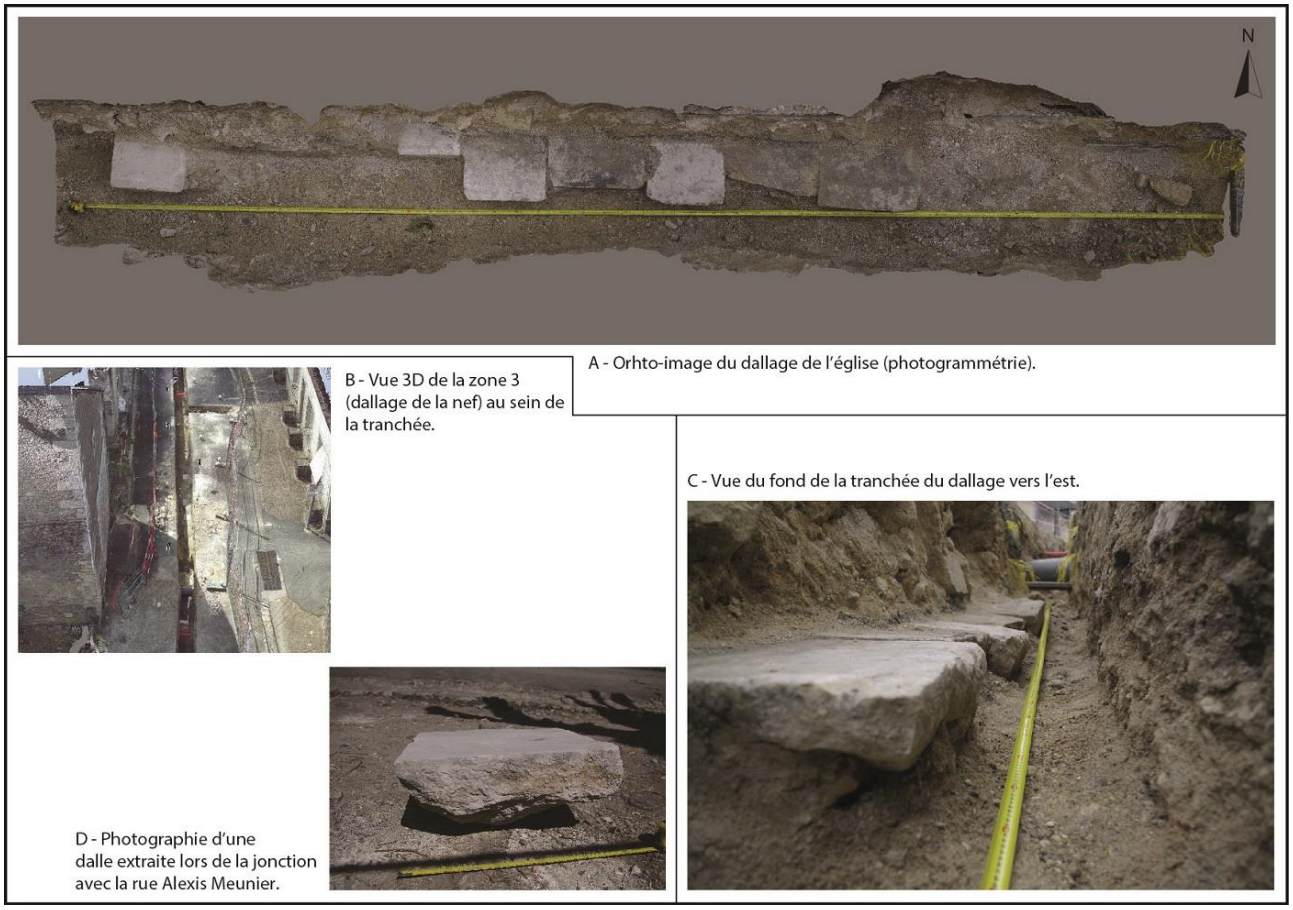

Illustration 6.14 – Dalles de la nef de l'église observées lors de la surveillance de réseau en 2016.

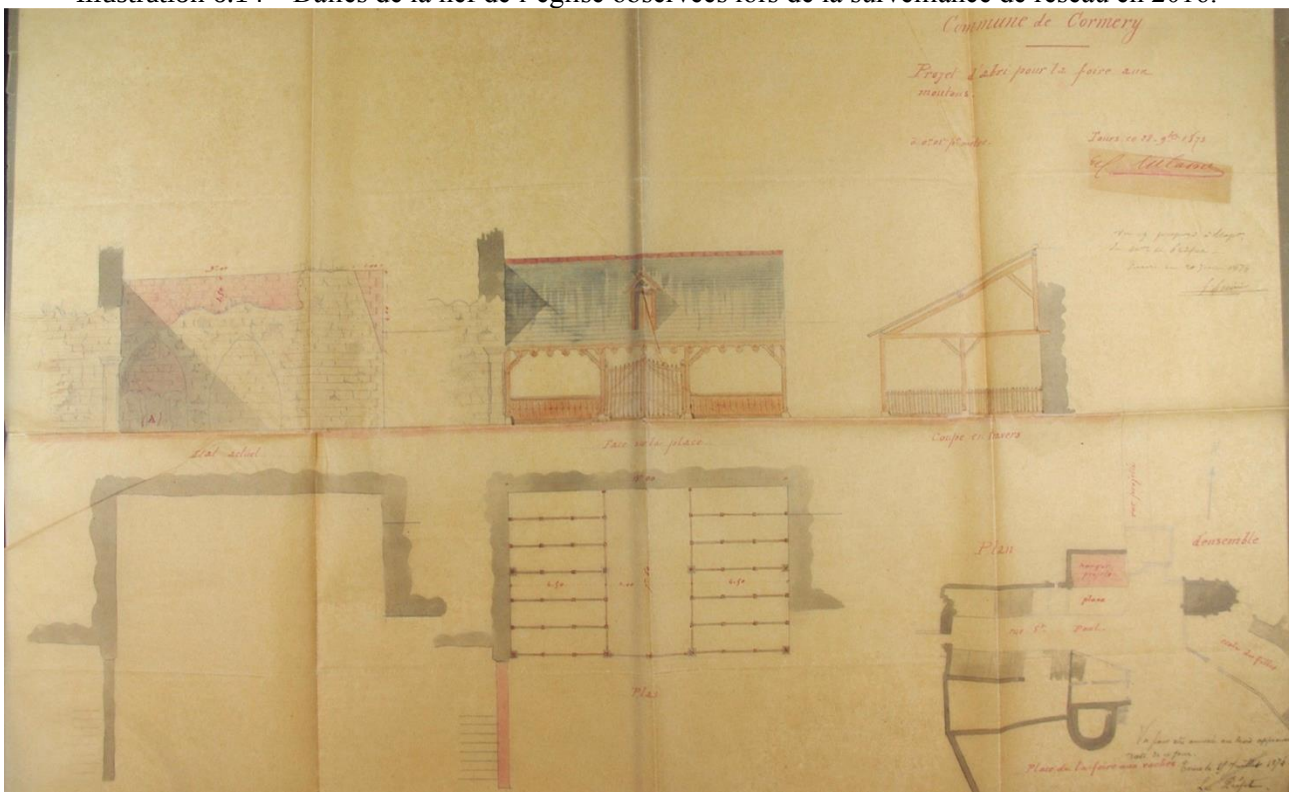

Illustration 6.15 – Commune de Cormery. Projet établi pour la foire aux moutons en 1874 (A.D.I.L., 2O083).

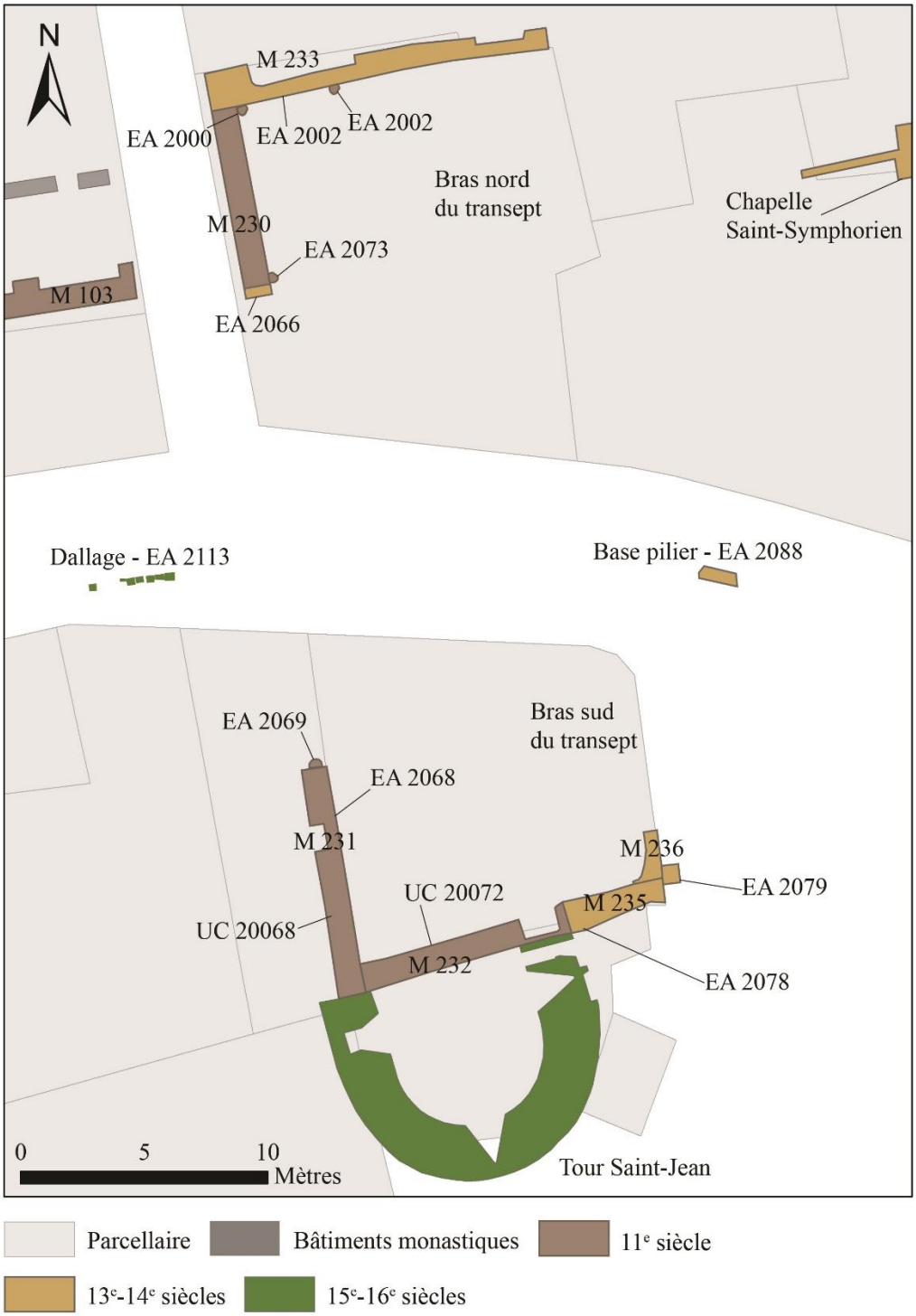

Illustration 6.16 – Plan de localisation des vestiges du transept.

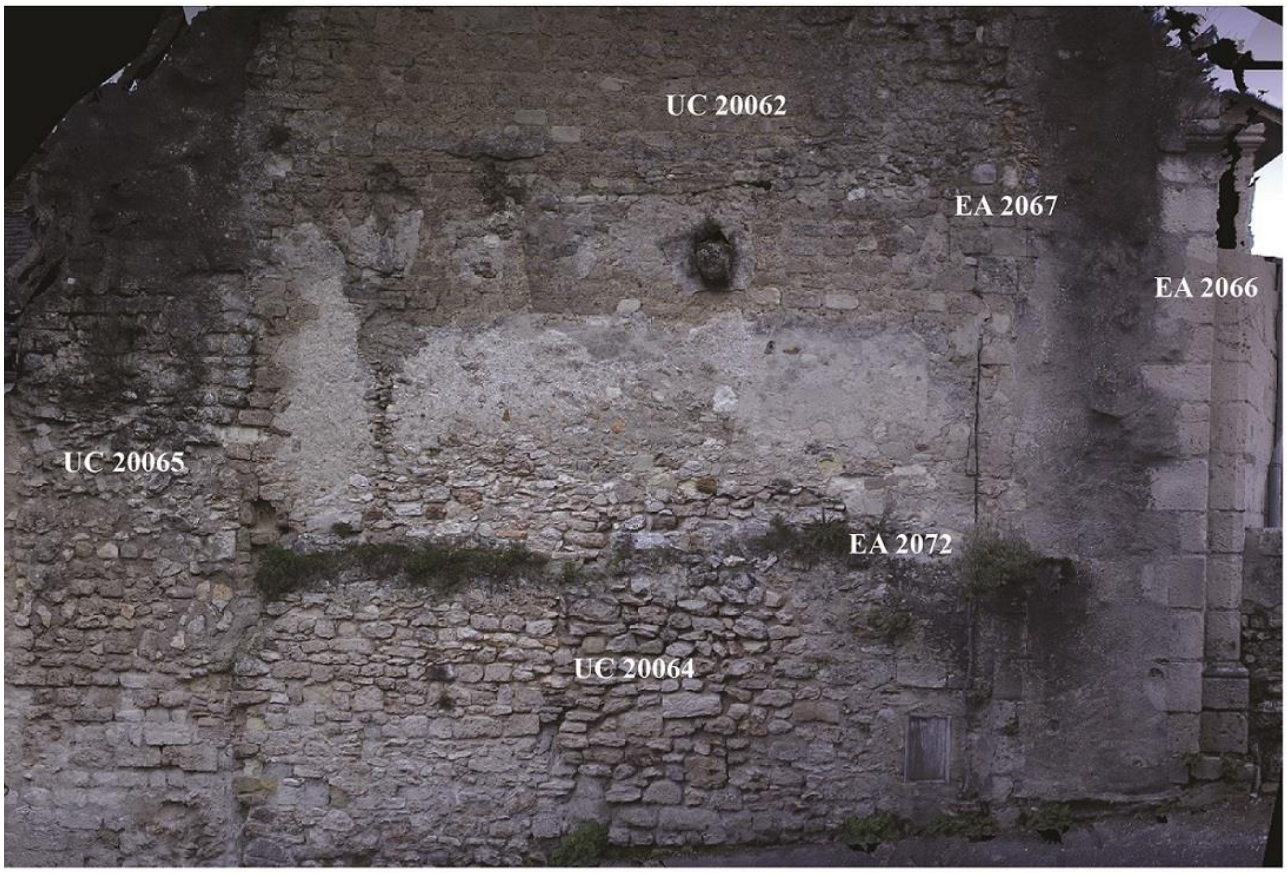

a. Ortho-image du parement extérieur du mur occidental du bras gauche du transept (M 230)

b. Photographie du parement extérieur du mur occidental du bras gauche du transept (M 230)

c. Vue de détail de la baie à claveaux (EA 2072)

Illustration 6.17 – Vestiges romans dans le bras gauche du transept. Parement extérieur du mur occidental (M 230).

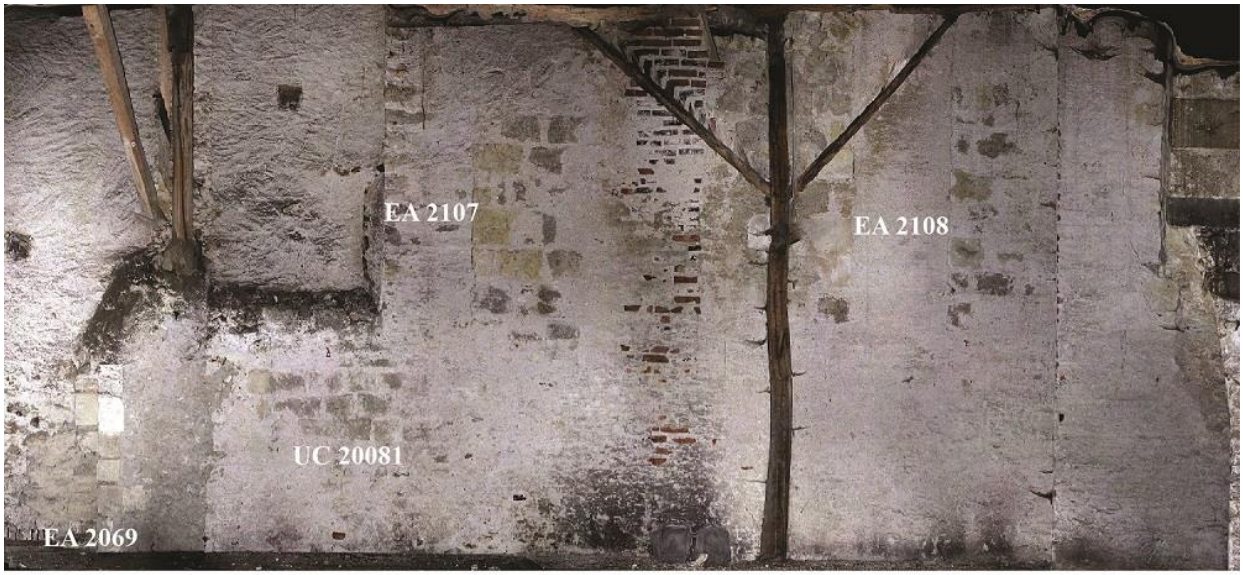

a. Ortho-image du parement extérieur du mur occidental du bras droit du transept en partie haute (M 231)

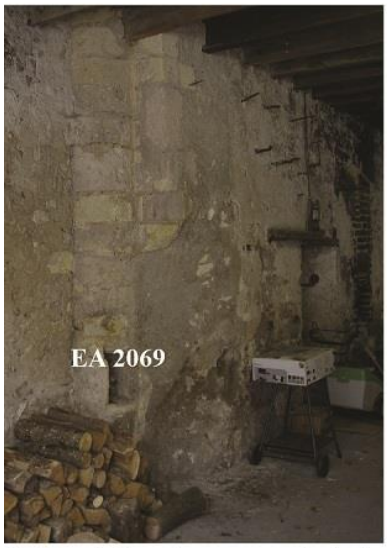

b. Vue de la colonne engagée (EA 2069)

c. Détail du layage de la colonne (EA 2069)

d. Ortho-image du parement extérieur du mur occidental du bras droit du transept en partie basse (M 231)

Illustration 6.18 – Vestiges romans dans le bras droit du transept. Parement extérieur du mur occidental (M 231).

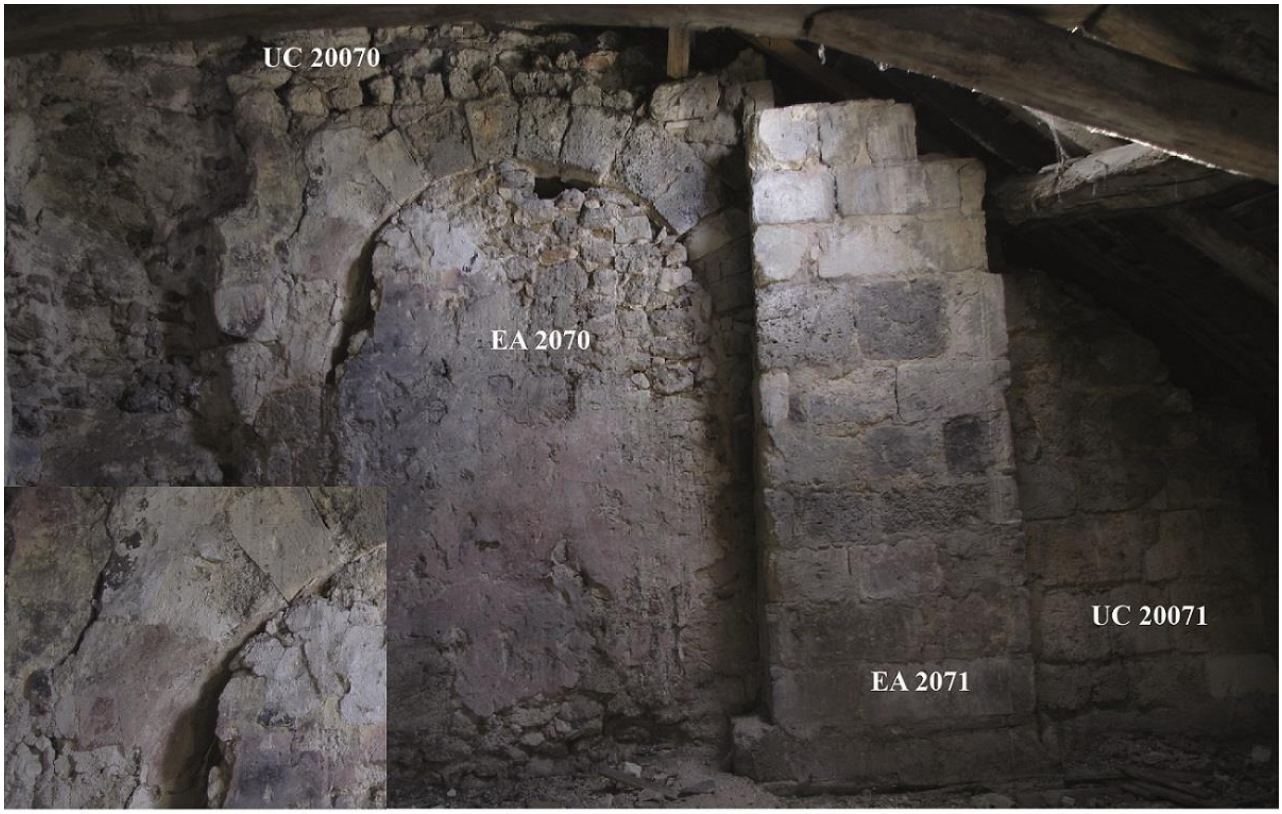

a. Vestiges romans situés du côté est au deuxième étage (M 231). Vue de l'enduit peint sur la baie (EA 2070)

b. Vestiges romans du parement intérieur au rez-de-chaussée (M 231)

c. Vestiges romans du parement intérieur (M 231)

Illustration 6.19 – Vestiges romans dans le bras droit du transept. Parement intérieur du mur occidental (M 231).

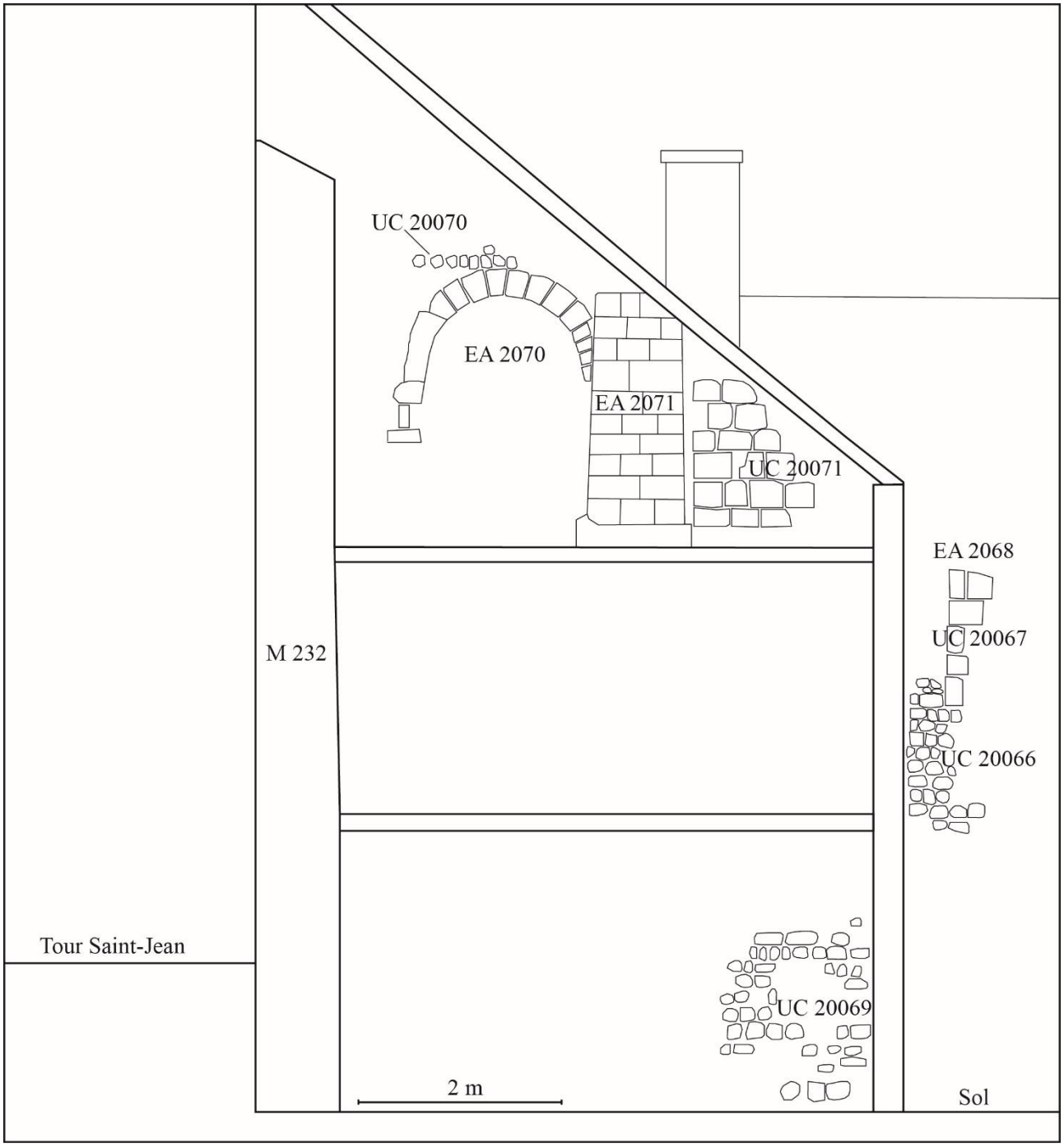

Illustration 6.20 – Localisation des vestiges romans sur le parement intérieur du mur occidental du bras droit du transept (M 231).

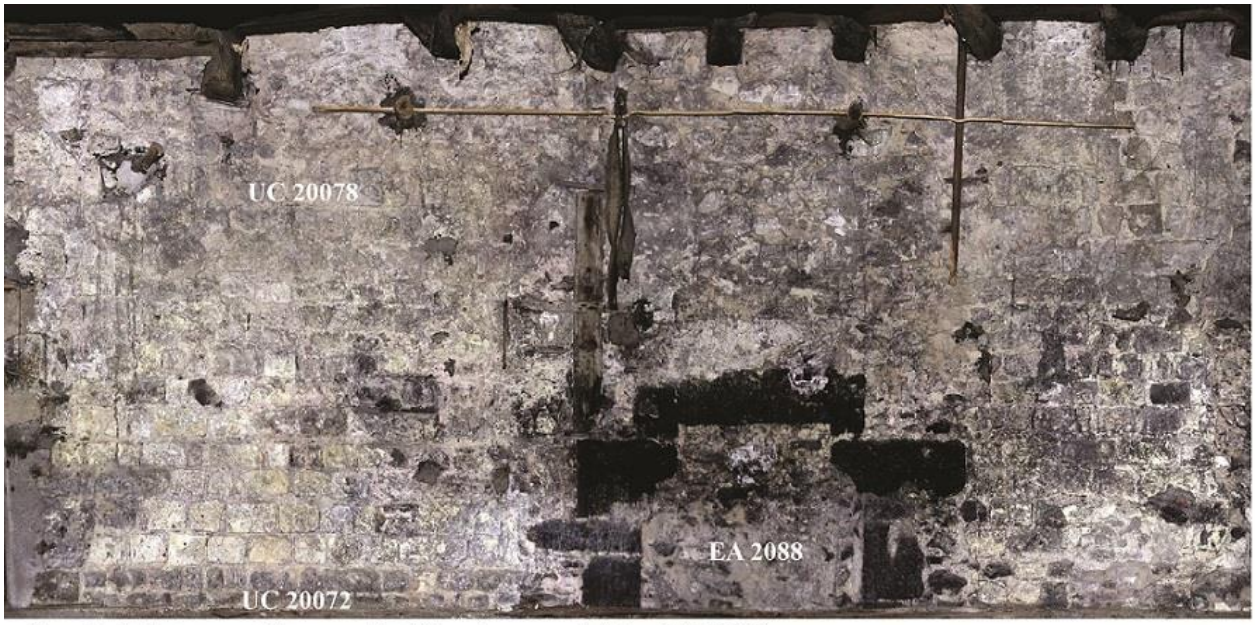

a. Bras droit du transept. Parement intérieur du mur méridional (M 232)

b. Bras droit du transept. Parement extérieur du mur méridional (M 232)

c. Vue de détail des maçonneries romanes (M 232) ▲

d. Vue de détail du revers de la baie 2088. Parement sud (M 232) ◀

Illustration 6.21 – Bras droit du transept. Parements intérieur et extérieur du mur méridional (M 232).

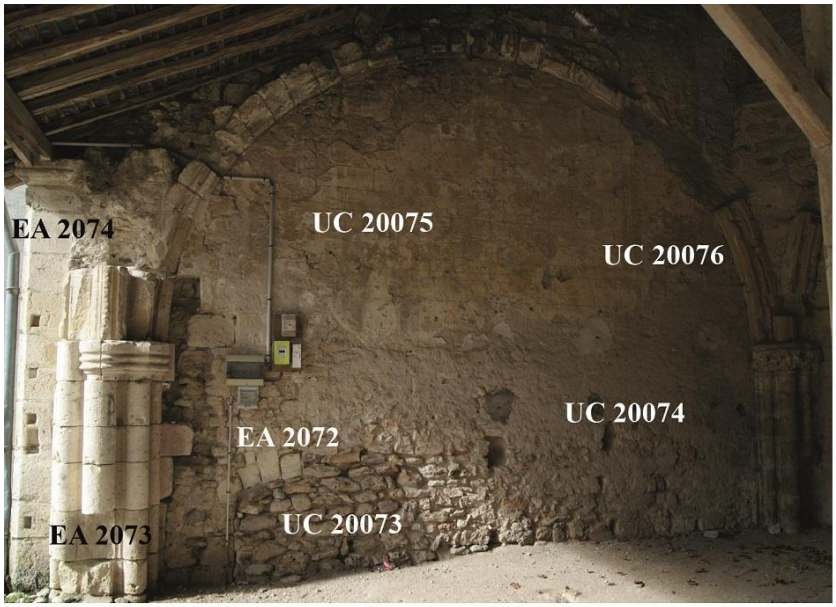

a. Bras gauche du transept. Parement est du mur occidental (M 230)

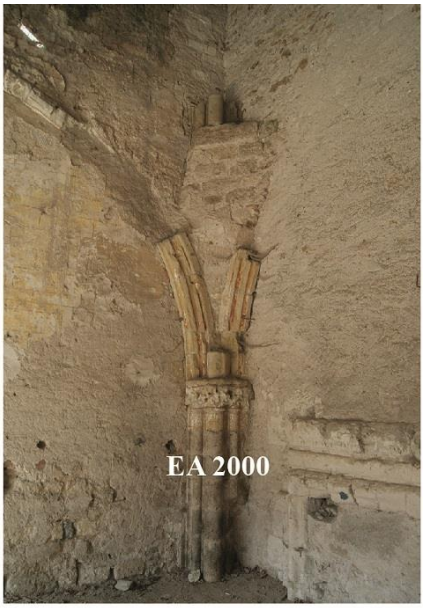

b. Angle nord-ouest du transept

c. Vue détaillée de l'enduit peint du mur M 230 (UC 20075)

d. Vue détaillée de l'enduit peint du mur M 230 (UC 20076)

e. Vue détaillée du chapiteau du pilier d'angle (EA 2000)

Illustration 6.22 – Bras gauche du transept. Parement intérieur du mur occidental (M 230).

a. Bras gauche du transept. Mur septentrional (M 233). Fouille de 2017

b. Arc mouluré du mur septentrional (EA 2005)

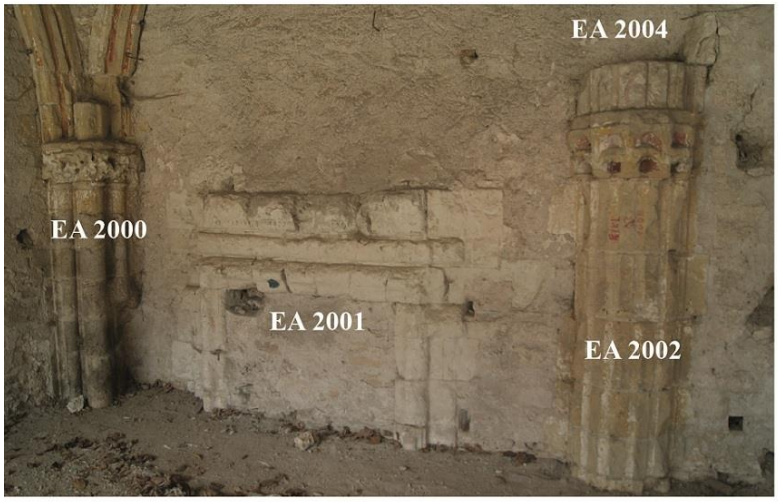

c. Mur septentrional (M 233). Enregistrement des structures

d. Vue détaillée des peintures sur le pilier 2002 (M 233)

Illustration 6.23 – Bras gauche du transept. Mur septentrional (M 233).

Illustration 6.24 - Fragments lapidaires retrouvés en secteur 2 lors de la fouille de 2017.

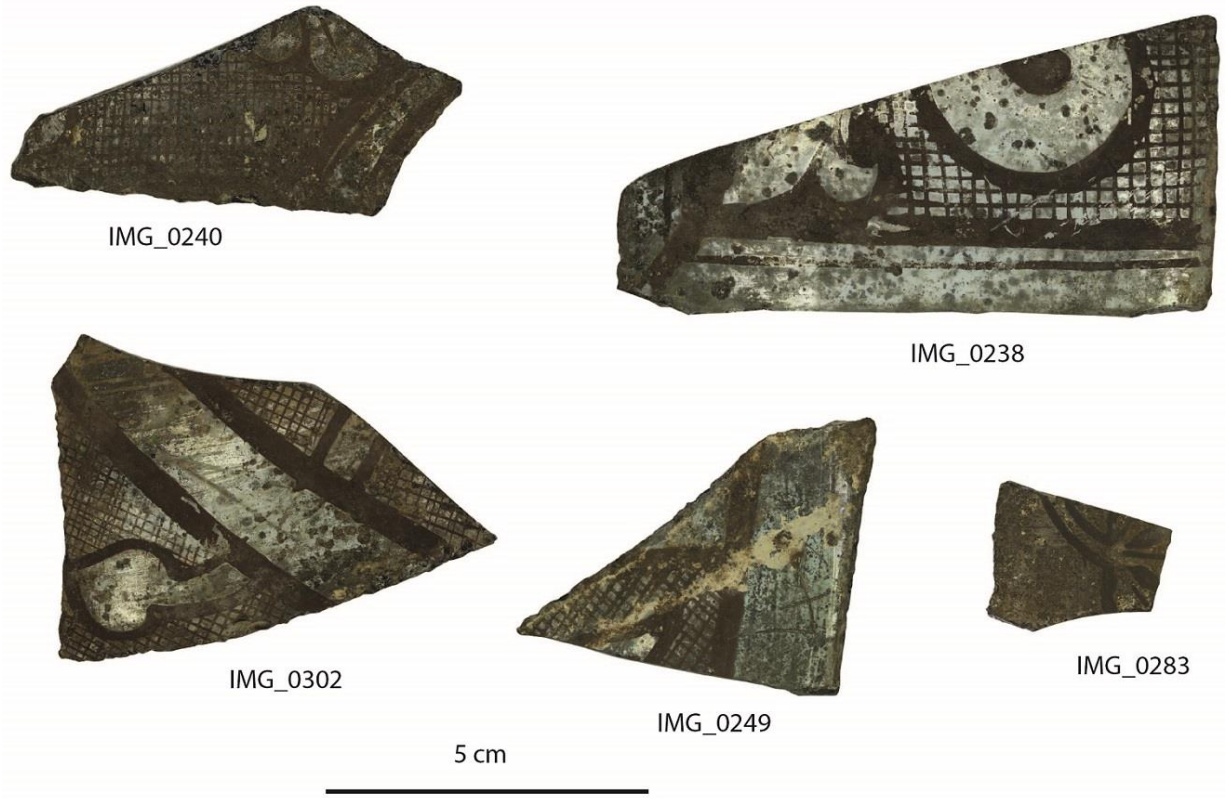

Illustration 6.25 – Fragments de vitraux retrouvés en secteur 2 lors de la fouille de 2017.

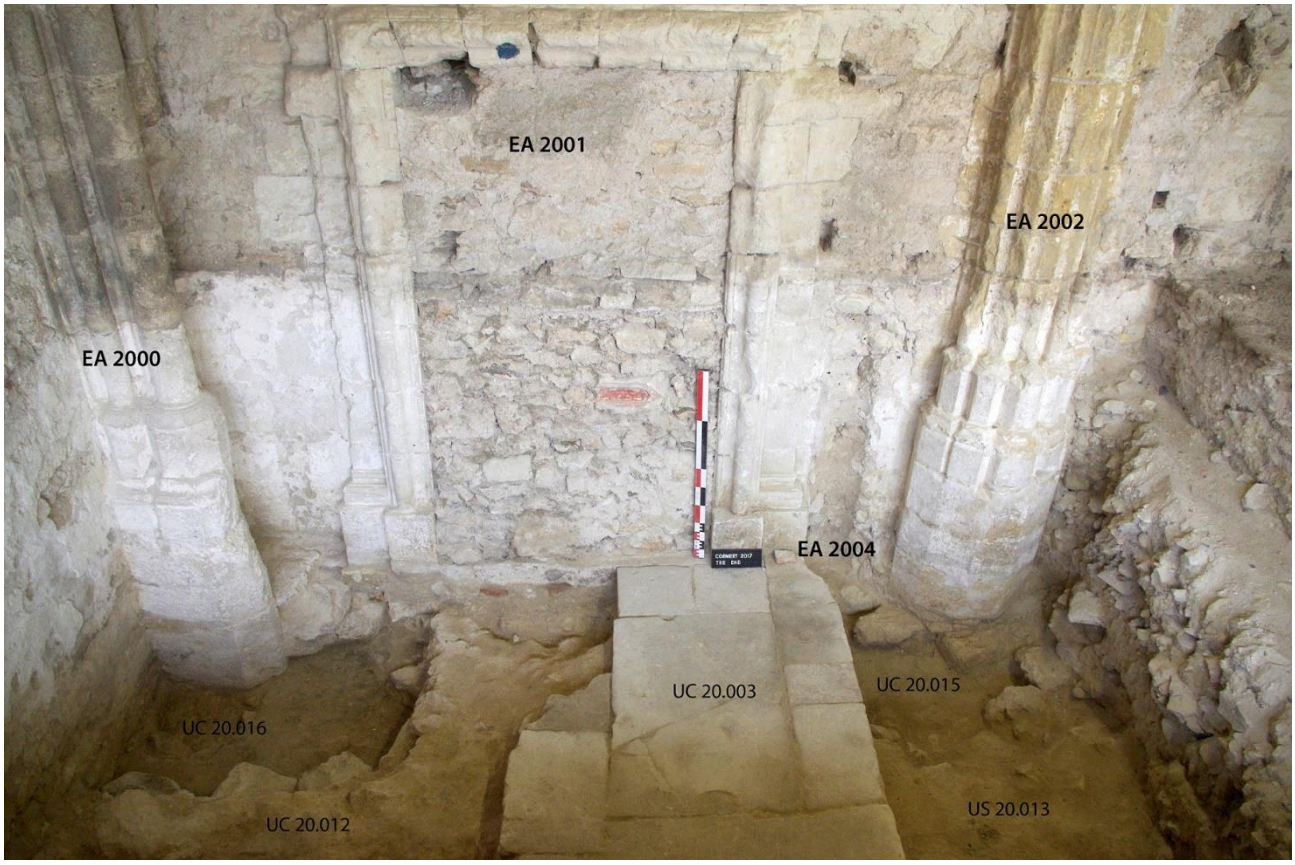

Illustration 6.26 – Sondage du secteur 2 à la fin de la fouille. Niveaux de sols et dallage (UC 20003).

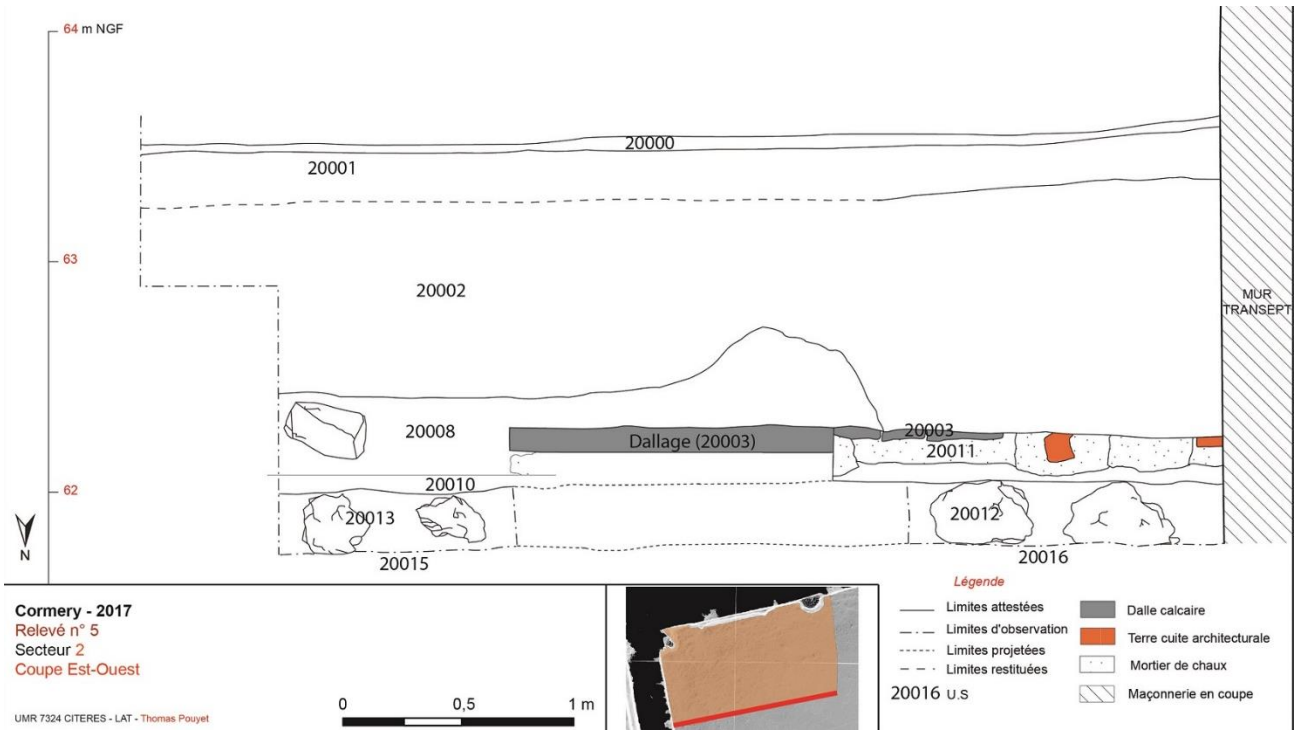

Illustration 6.27 – Coupe est-ouest du sondage du secteur 2.

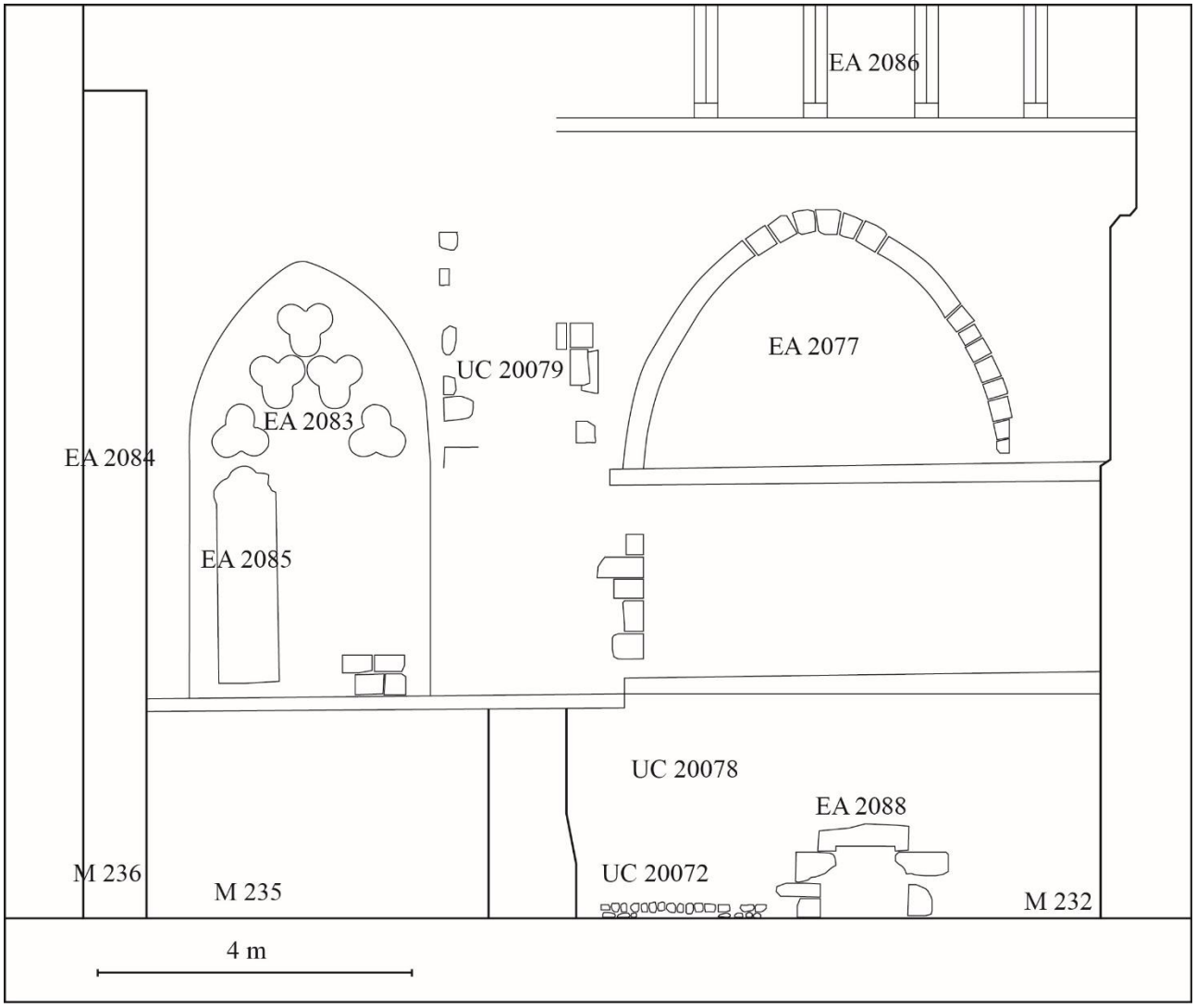

Illustration 6.28 – Localisation des vestiges sur le mur sud du bras droit du transept (M 232, M 235).

a. Baie à meneaux et lancettes sur la façade sud du transept (EA 2086, M 232)

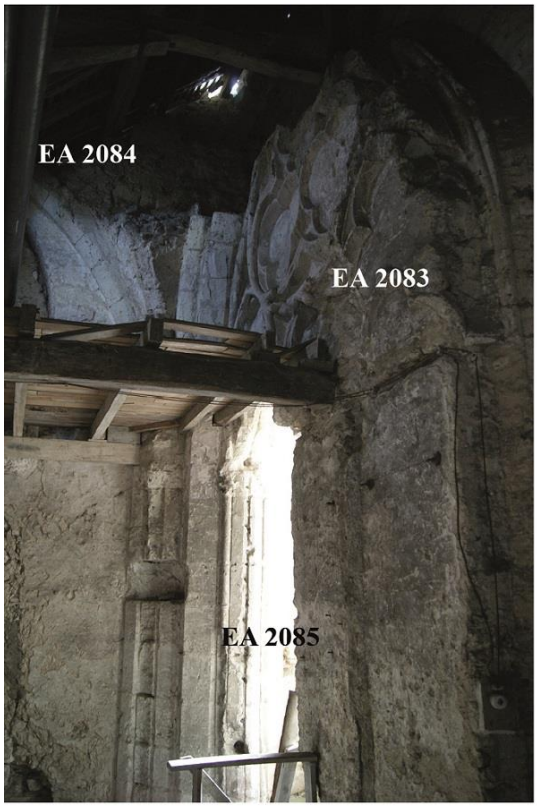

b. Réseau aveugle (EA 2083) et baies gothiques (EA 2085 et EA 2084). Mur 235 et 236

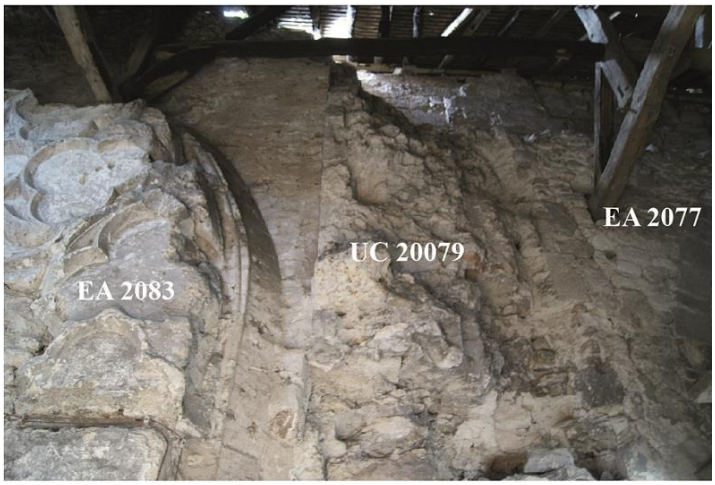

c. Vue détaillée des maçonneries arrachées (UC 20079)

d. Arc du mur sud (EA 2077)

Illustration 6.29 – Bras droit du transept. Vestiges des 13e-14e siècles sur le parement sud (M 235 et 236).

a. Angle sud-ouest du transept (M 235 et 236)

b. Contrefort d'angle EA 2079 (M 236)

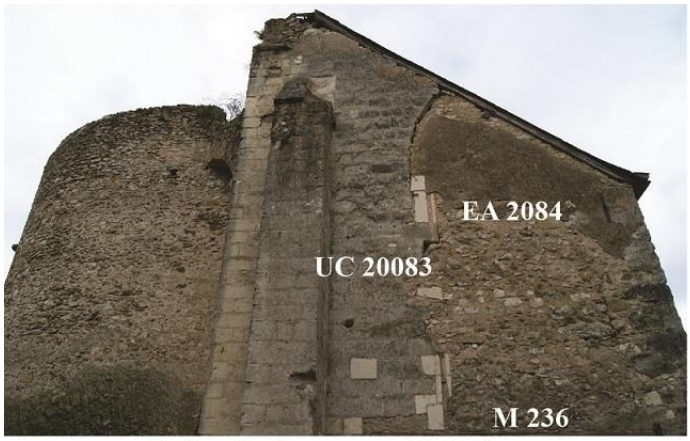

c. Parement de l'angle du transept (M 236)

d. Contrefort dans l'angle sud-ouest (EA 2082)

Illustration 6.30 – Bras droit du transept. Vestiges des contreforts extérieurs des 13e-14e siècles.

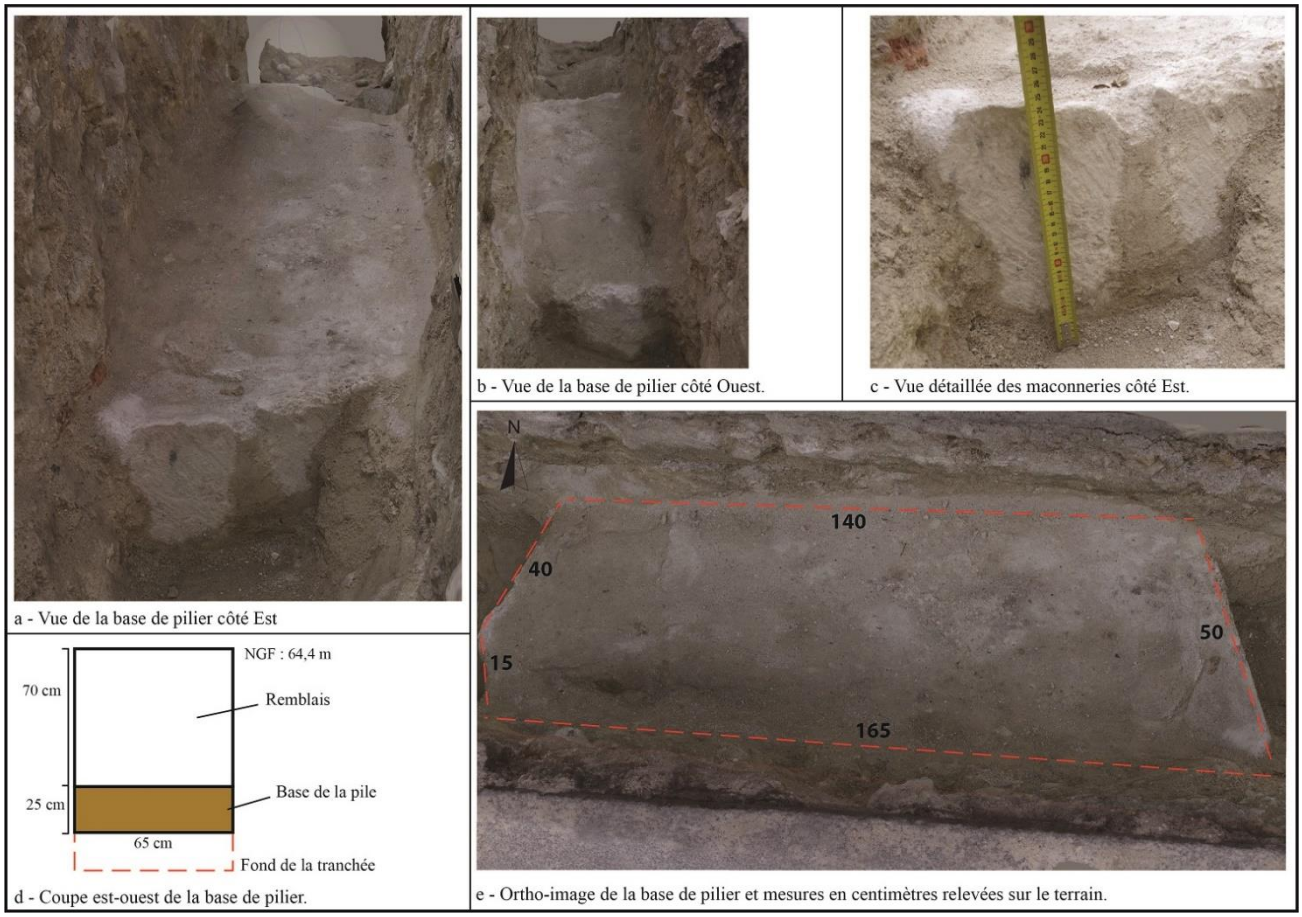

Illustration 6.31 – Base de pilier du sanctuaire observée en surveillance de travaux en 2016 (EA 2088).

Illustration 6.32 – La chapelle Saint-Symphorien vue de l'est.

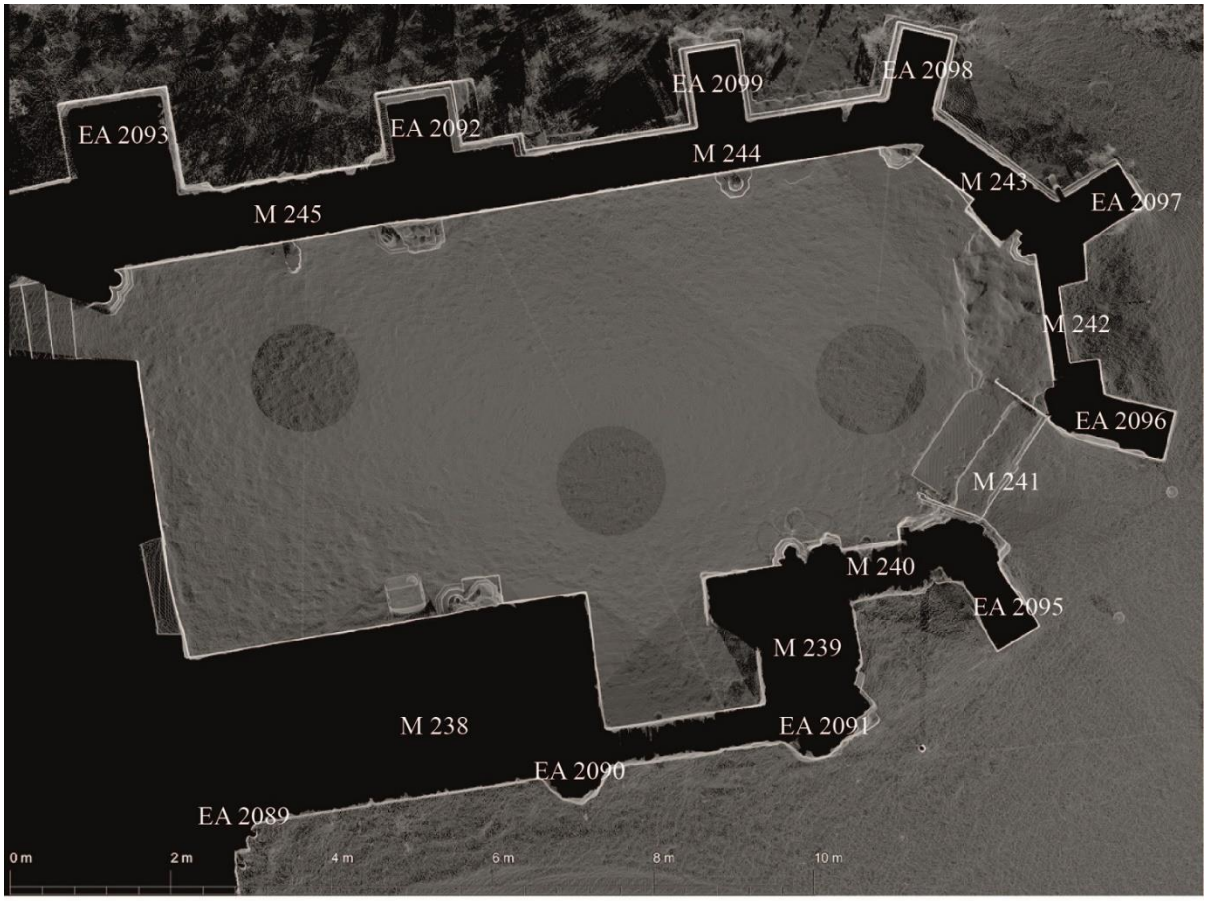

a. Plan de la chapelle Saint-Symphorien. Enregistrement des murs et des contreforts.

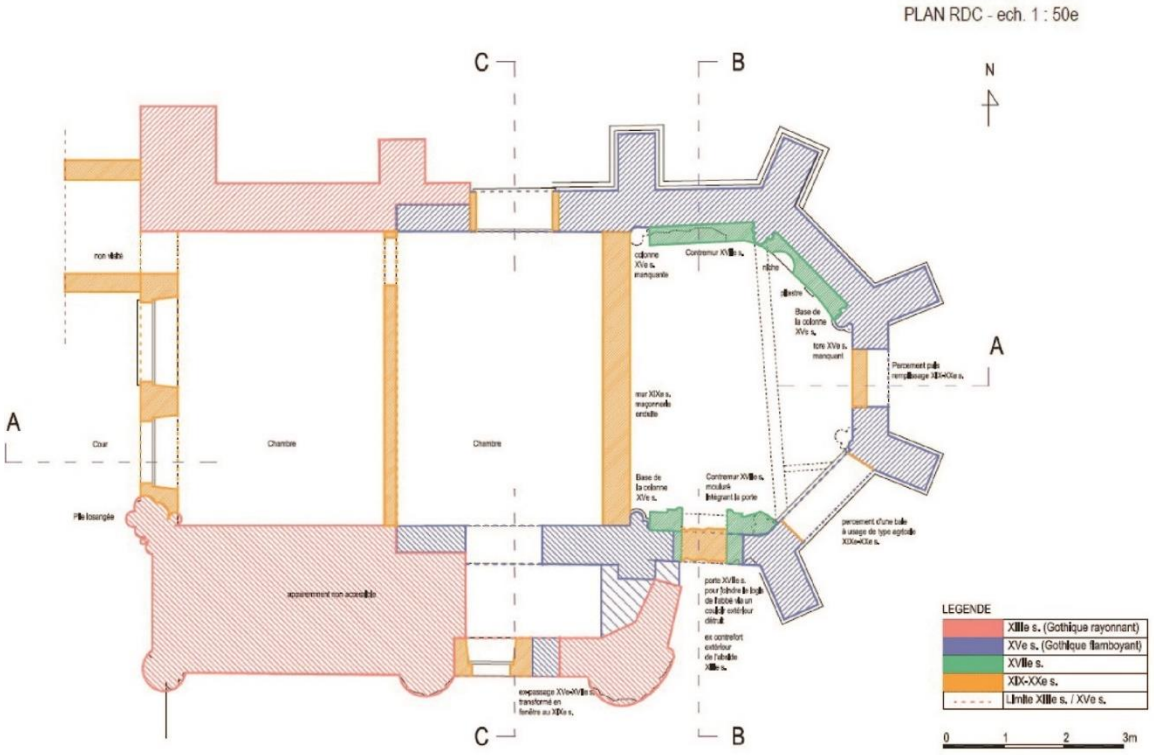

b. Plan phasé de la chapelle Saint-Symphorien (CHARRIER 2009 : 11).

Illustration 6.33 – Plans de la chapelle Saint-Symphorien.

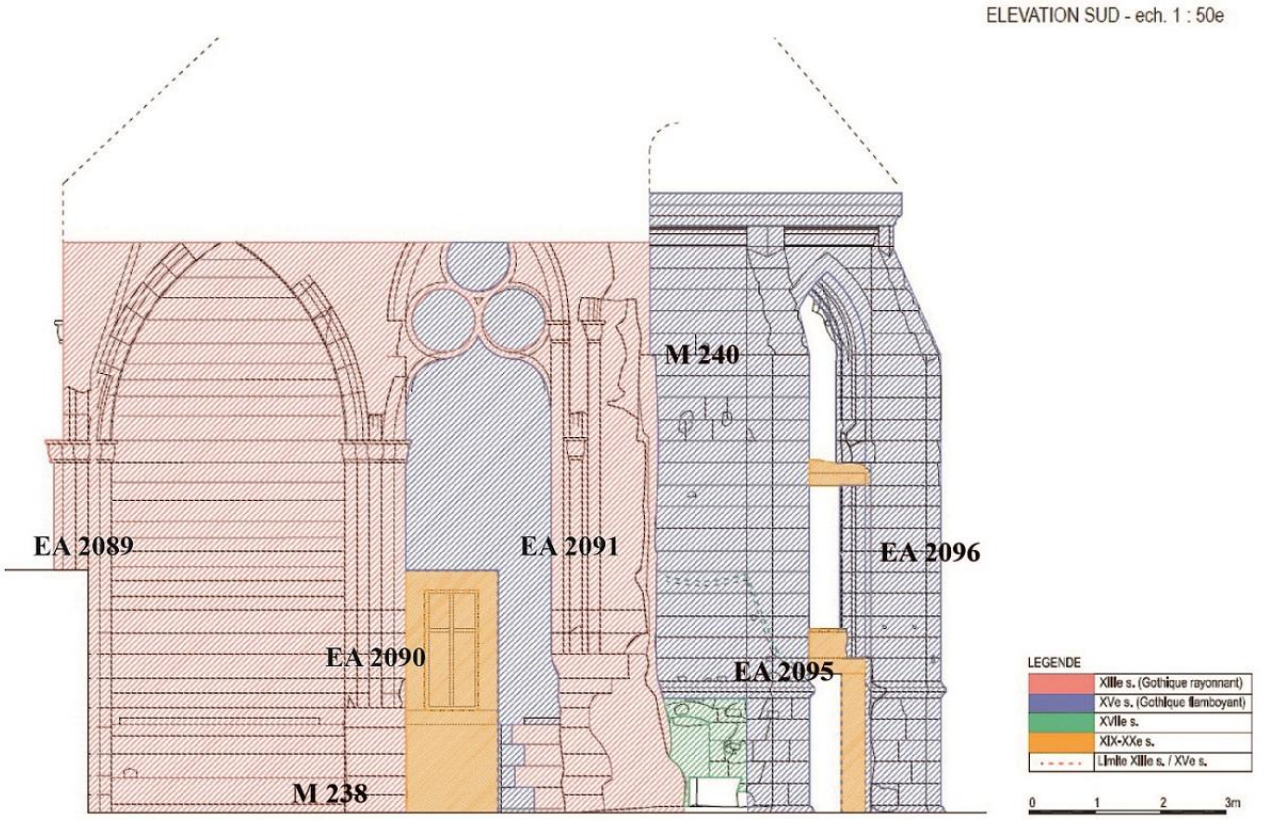

a. Parement sud de la chapelle Saint-Symphorien (M 238, 239 et 240). Relevé original (CHARRIER 2009 : 16)

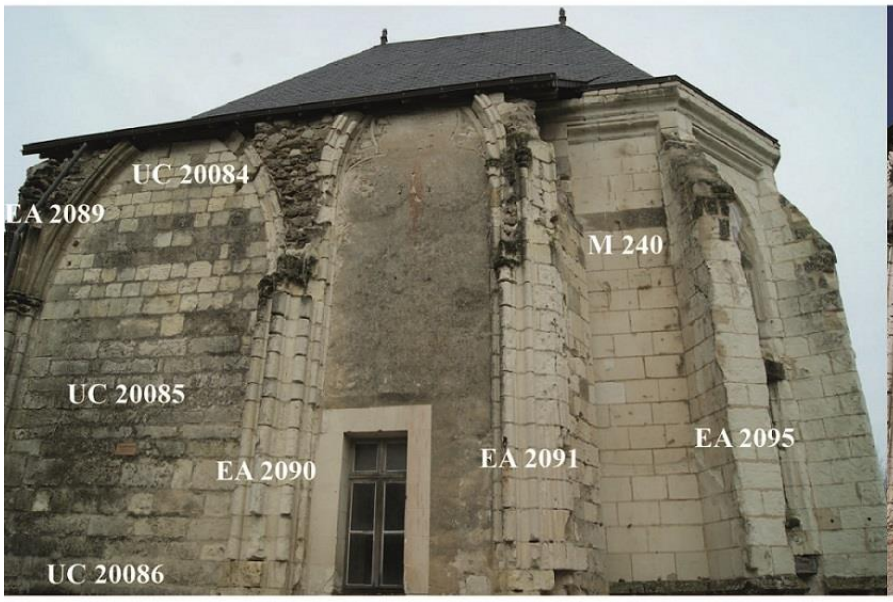

b. Vue du parement sud de la chapelle Saint-Symphorien. Enregistrement.

c. Angle sud-est de la chapelle.

Illustration 6.34 – Face sud de la chapelle Saint-Symphorien.

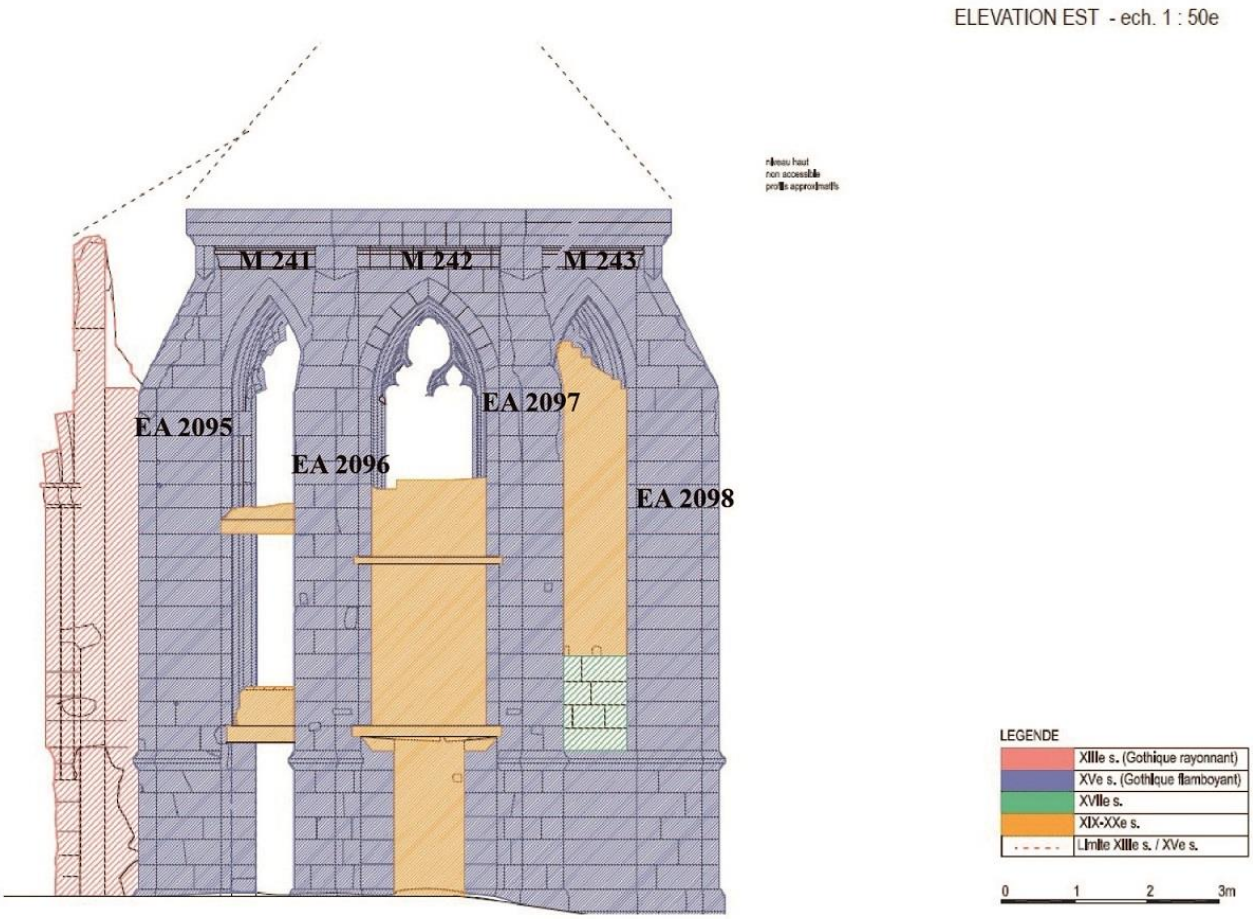

a. Face orientale de la chapelle Saint-Symphorien (M 241, 242 et 243). Relevé original (CHARRIER 2009 : 17)

b. Face orientale vue de l'extérieur

c. Face orientale vue de l'intérieur

Illustration 6.35 – Face est de la chapelle Saint-Symphorien. Intérieur et extérieur.

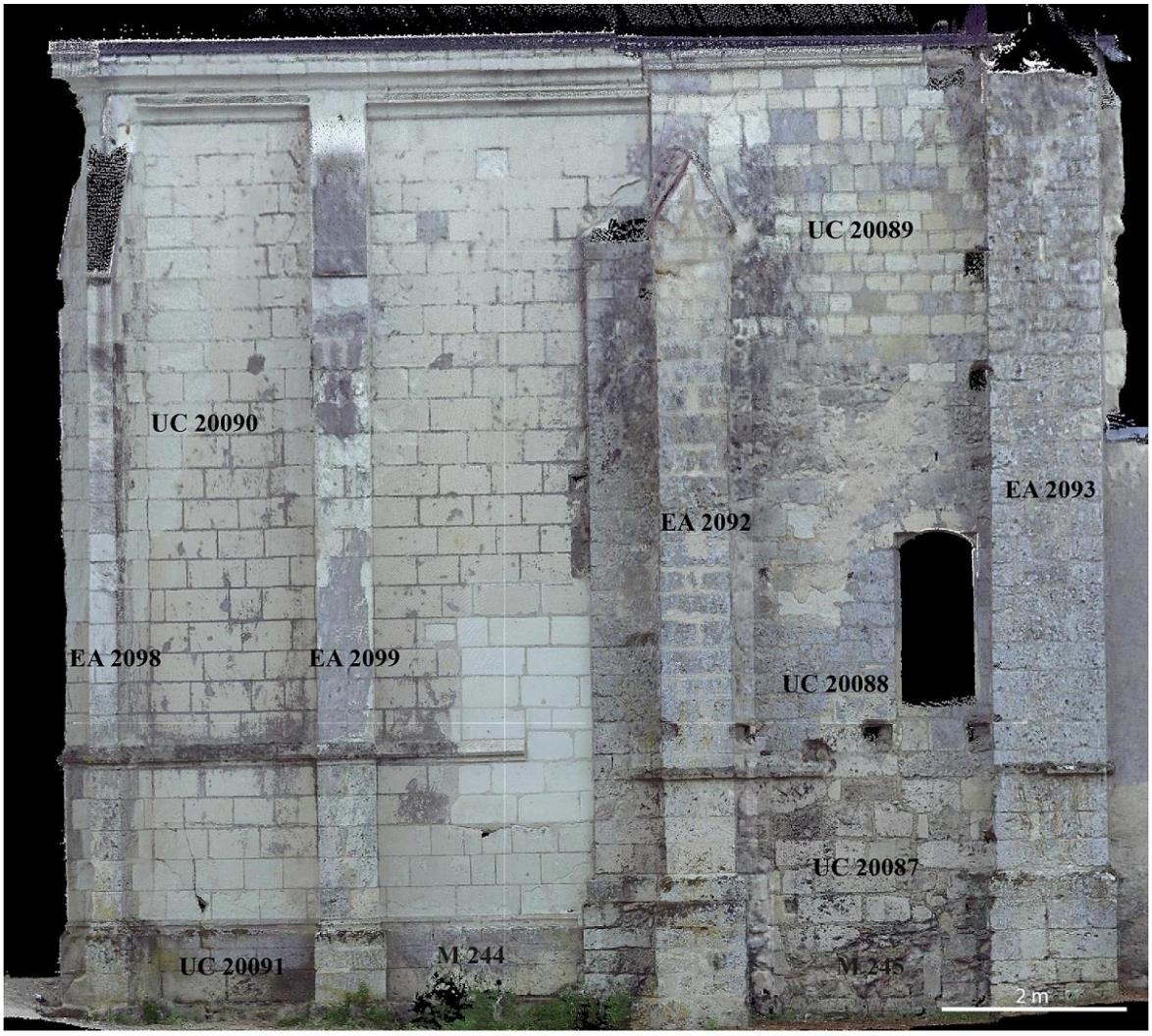

a. Face nord de la chapelle Saint-Symphorien (M 244 et 245). Enregistrement du bâti.

b. Face nord de la chapelle. Relevé original (CHARRIER 2009 : 18)

Illustration 6.36 – Face nord de la chapelle Saint-Symphorien. Parement extérieur.

a. Clef de voûte représentant saint Paul tenant l'épée de sa décollation ? (EA 2112)

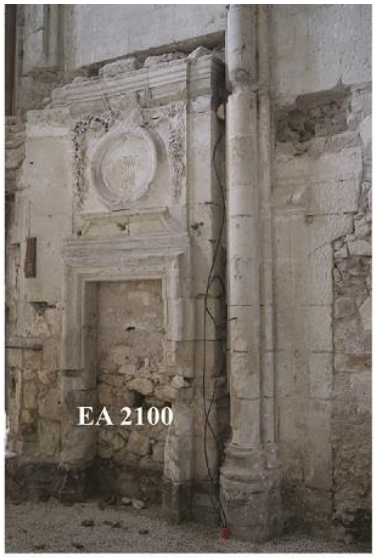

b. Porte du 17e siècle (EA 2112)

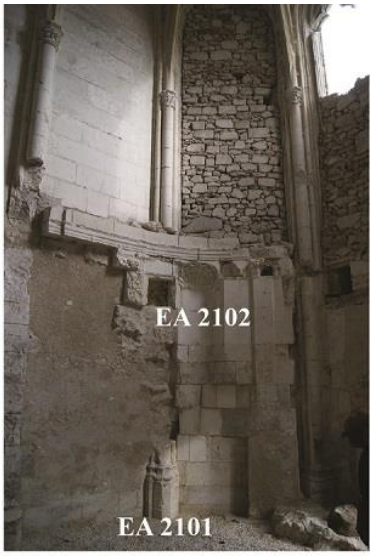

c. Parement repris au 17e siècle

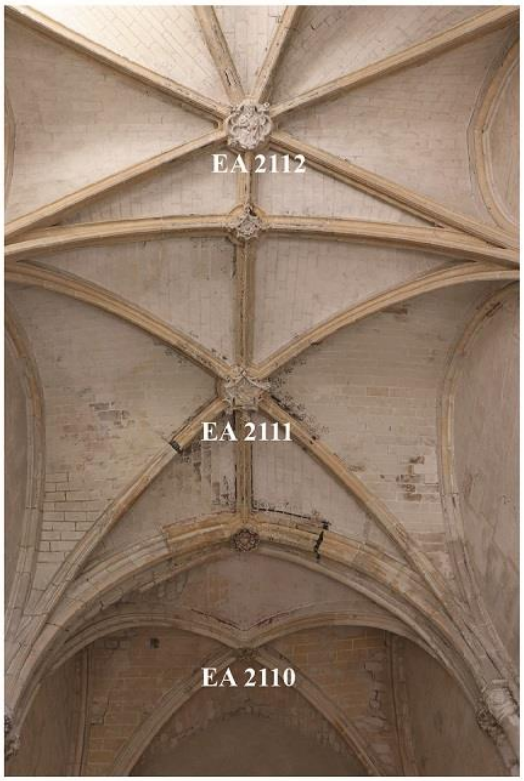

d. Voûtes de la chapelle Saint-Symphorien

e. Peinture murale et lavabo liturgique (EA 2094)

f. Dallage de la chapelle mis au jour en 2013

g. Carreaux décorés mis au jour lors du décaissement de la chapelle en 2013

Illustration 6.37 – Vues intérieures de la chapelle Saint-Symphorien.

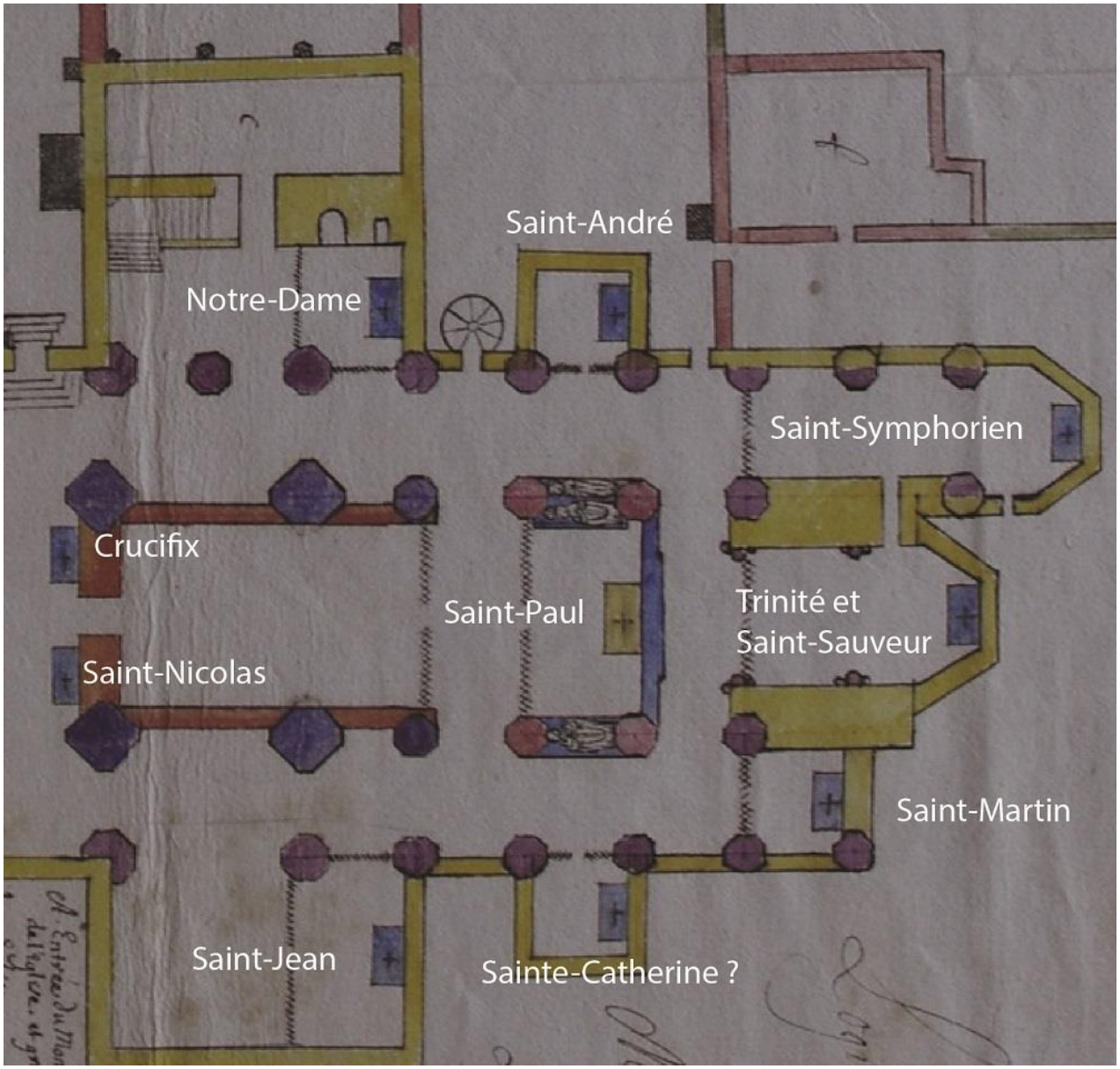

Illustration 6.38 – Restitution des titulatures des chapelles du chevet aux 13e-18e siècles.

a. Pierre tombale de l'abbé Jean (Gaignières 2626)

b. Pierre tombale inconnue (Gaignières 2625)

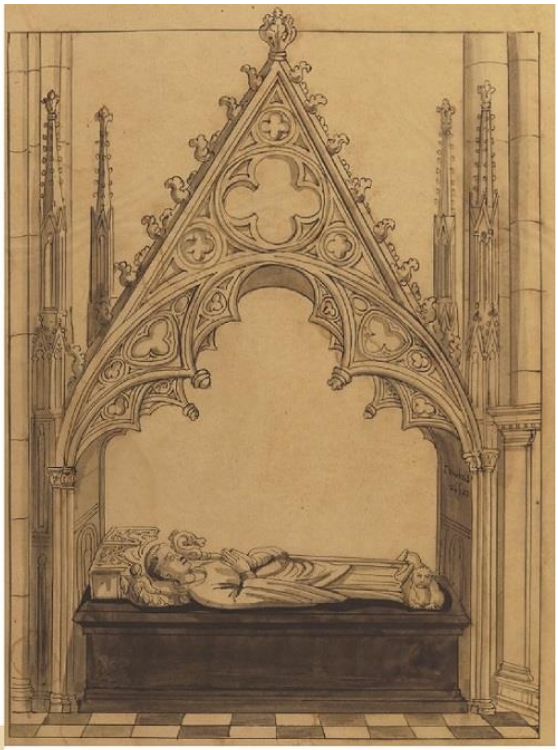

c. Tombeau de marbre de Thibaut de Chalon (Gaignières 2694)

d. Tombe de Guillaume de Hotot (Gaignières 3862)

e. Revers du dai de Guillaume de Hotot (Gaignières 2618)

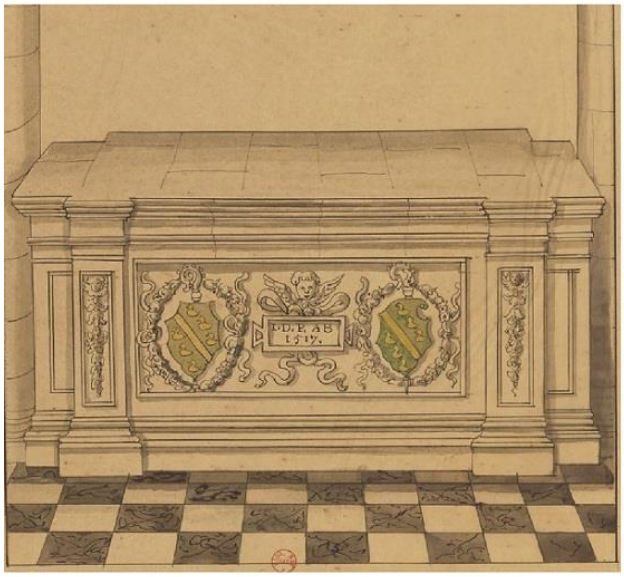

f. Tombeau de Jean du Puy (Gaignières 2627)

g. Tombeau de René du Puy (Gaignières 2628)

Illustration 6.39 – Tombeaux de l'abbatiale de Cormery. Collection Gaignières.

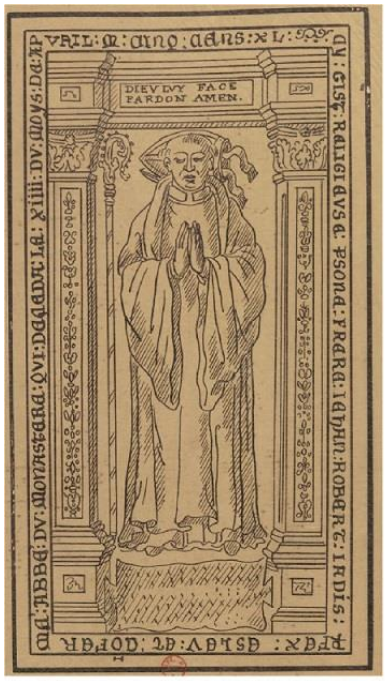

a. Pierre tombale de l'abbé Jean Robert à Saint-Julien de Tours (Gaignières 2608)

b. Tombeau de l'abbé Matthieu Gaultier à Marmoutier (Gaignières 2711)

c. Tombeau d'un chevalier de l'Isle Bouchard à Turpenay (Gaignières 2572)

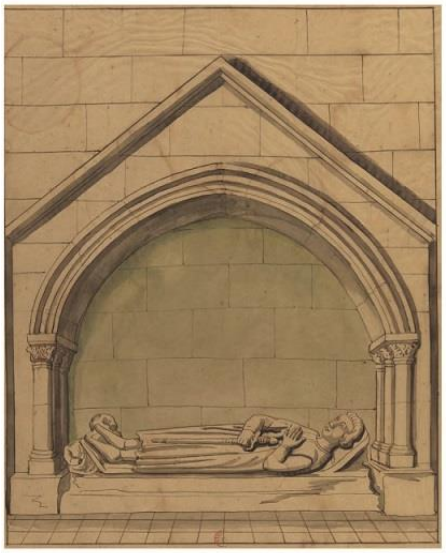

d. Tombeau de Foulques Nerra à Beaulieu-lès-Loches (Gaignières 2700)

e. Epitaphe de Foulques Nerra à Beaulieu-lès-Loches (Gaignières 2699)

f. Tombeau du seigneur Barthelemy de l'Isle Bouchard à Turpenay (Gaignières 2714)

Illustration 6.40 – Tombeaux de plusieurs abbatiales de Touraine de la collection Gaignières (Saint-Julien, Marmoutier, Beaulieu-lès-Loches et Turpenay).

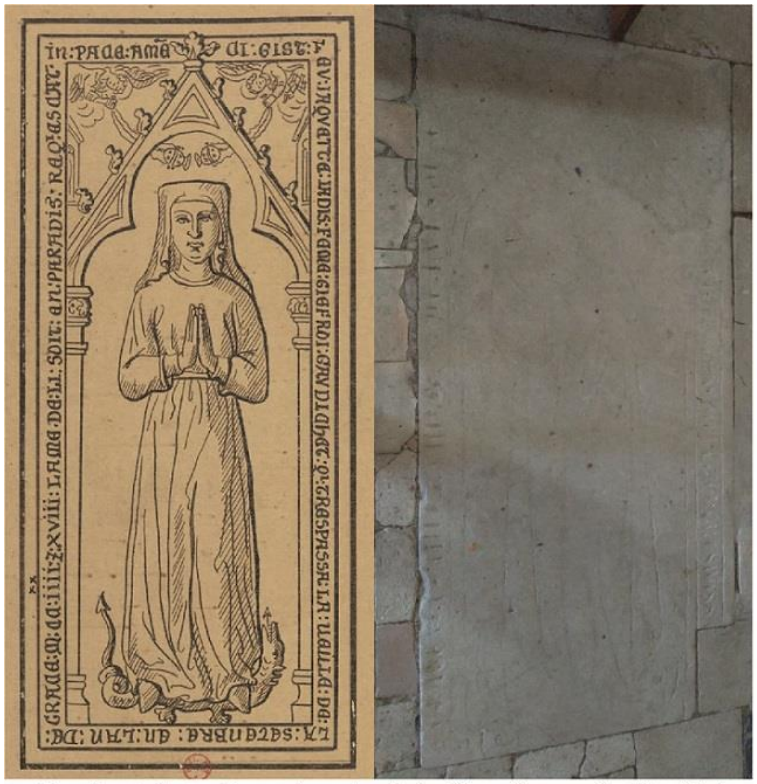

a. Dessin et photo d'une pierre tombale d'une femme du 13e siècle dans l'église paroissiale Notre-Dame de Fougeray (Gaignières 2629)

b. Epitaphe commémorant les donations de la famille Berthelot à la fabrique de l'église Notre-Dame de Fougeray (Gaignières 2630)

c. Retable de l'autel Notre-Dame de Liesse représentant Jean Berthelot (Gaignières 742)

d. Retable de l'autel Notre-Dame de Liesse représentant Peronnelle Torelle (Gaignières 743)

Illustration 6.41 – Tombe, épitaphe et retables de l'église paroissiale Notre-Dame de Fougeray à Cormery appartenant à la collection Gaignières.

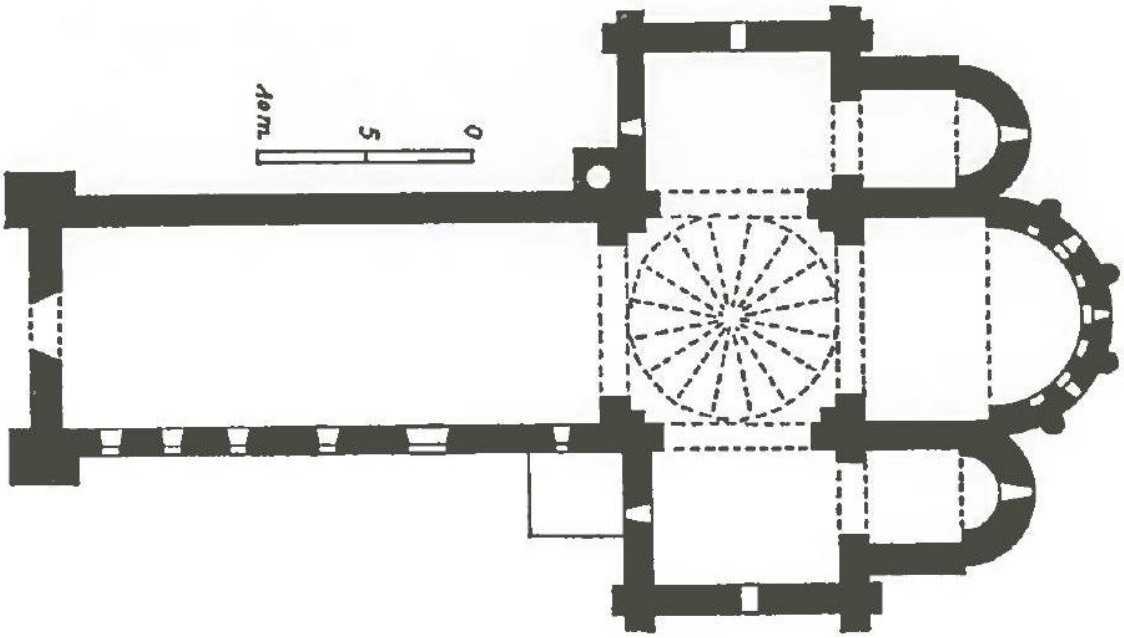

Illustration 6.42 – Plan de l'église paroissiale Notre-Dame de Fougeray de Cormery (LELONG 1977 : 360).

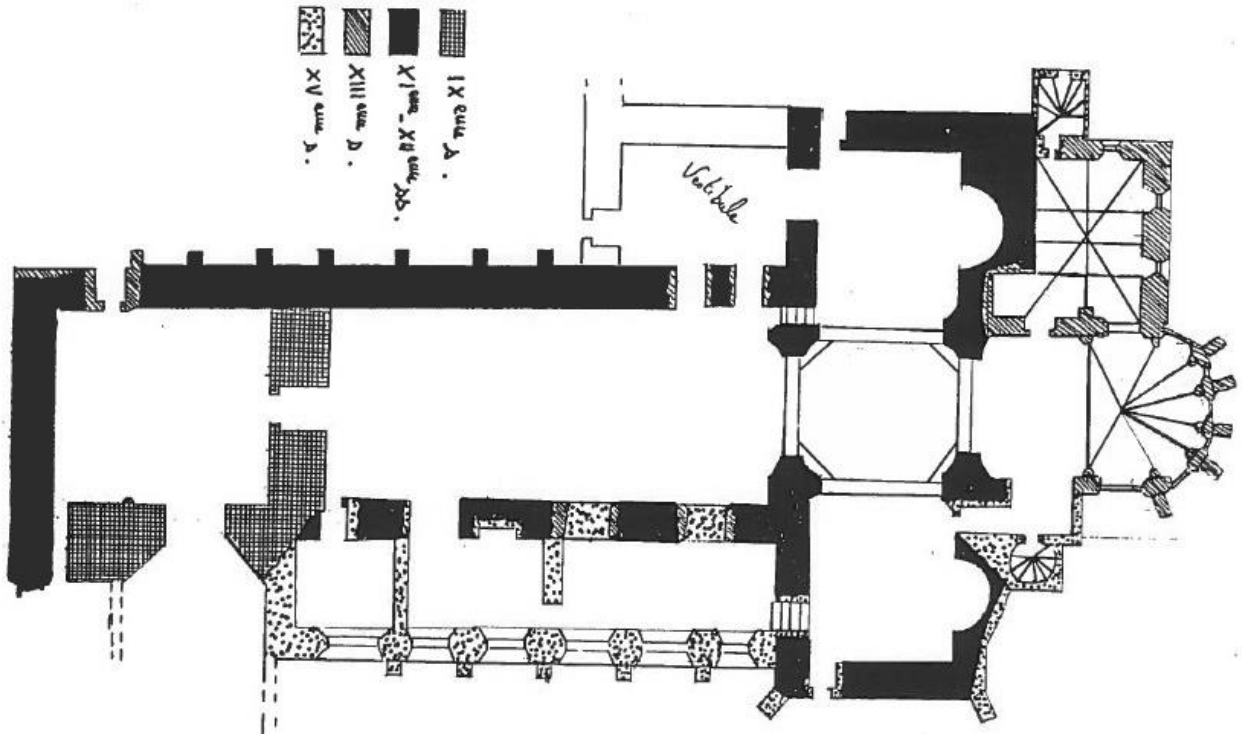

Illustration 6.43 – Plan de l'église de Villeloin (extrait de PALACIOS 1995 vol. 2 : fig. 70).

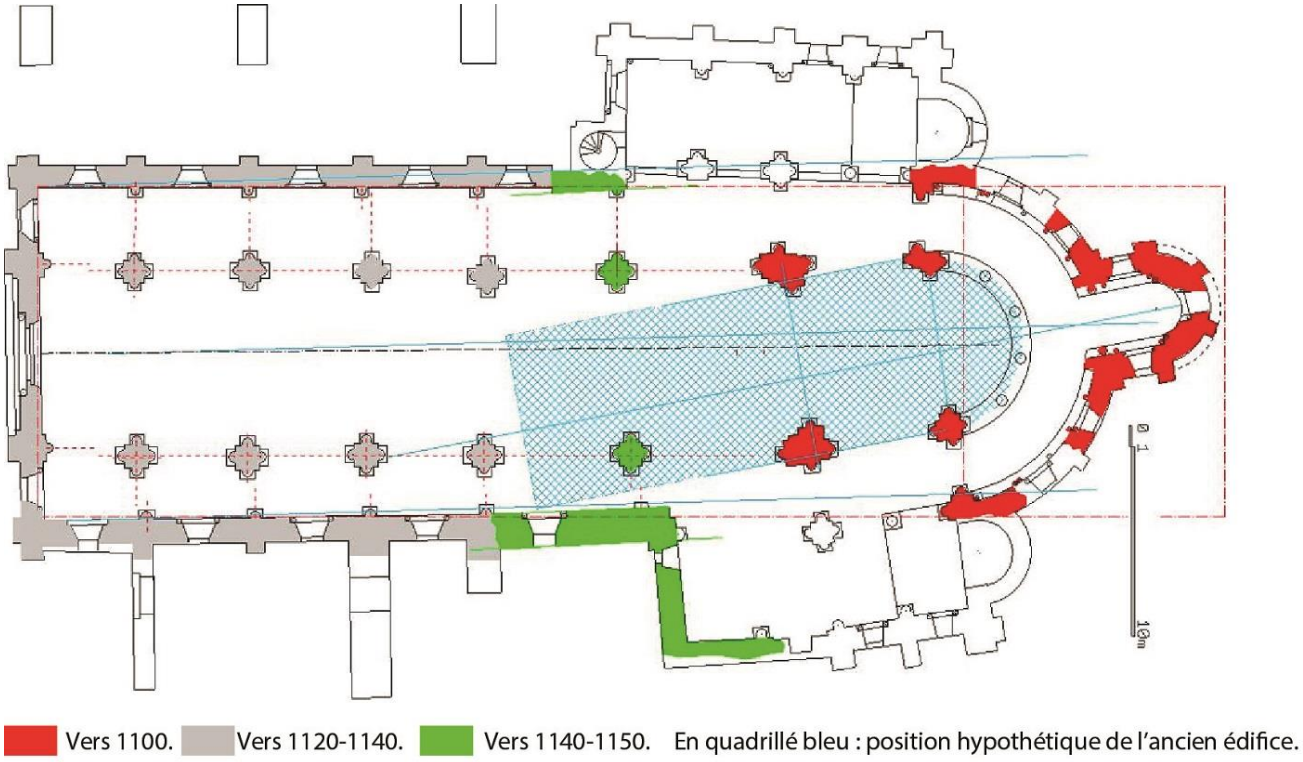

Illustration 6.44 – Plan de l'église abbatiale de Preuilly. (FLEURY 2009 : 19).

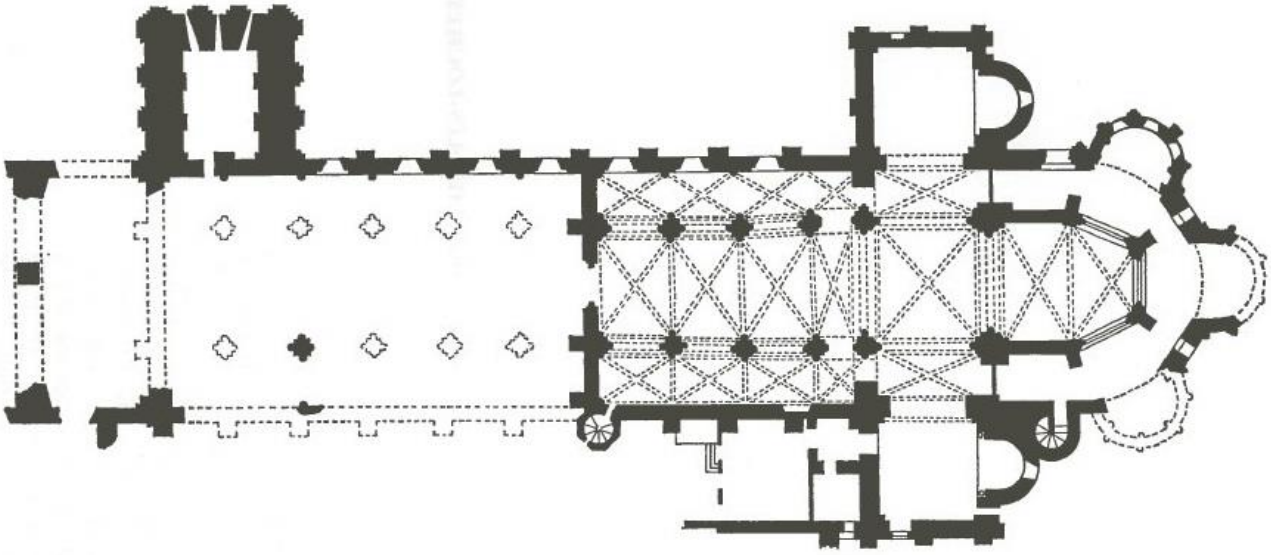

Illustration 6.45 – Plan de l'église abbatiale de Beaulieu-lès-Loches (LELONG 1977 : 166).

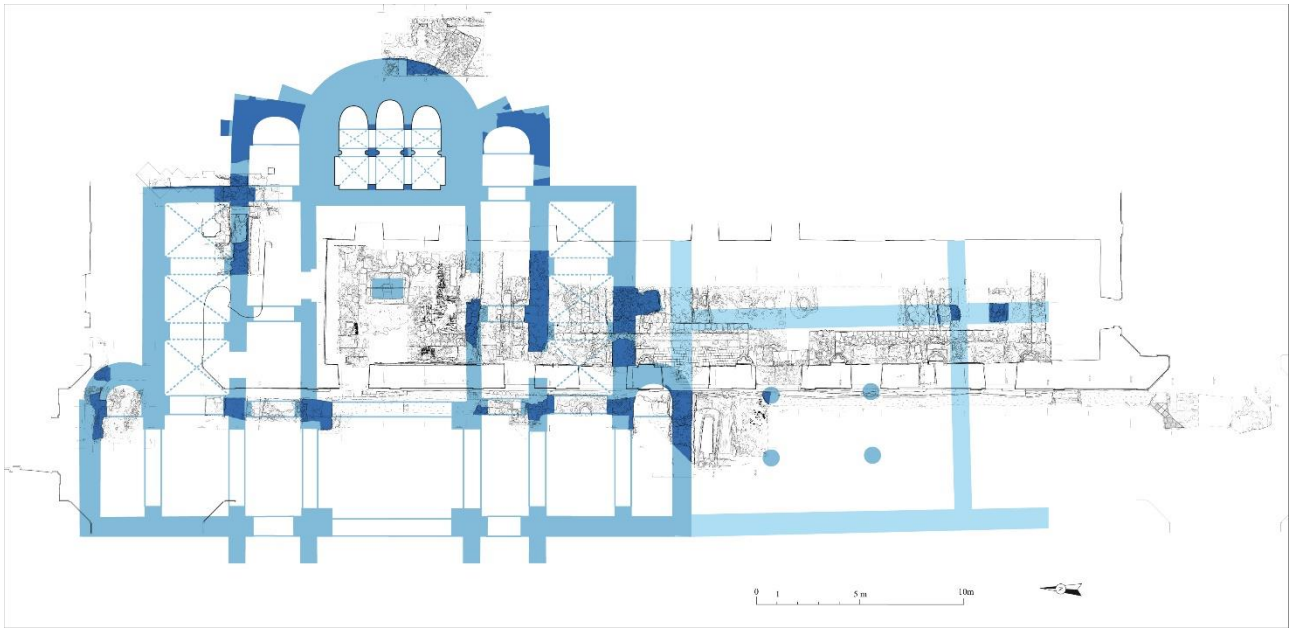

Illustration 6.46 – Chevet restitué de l'abbatiale de Cluny II (BAUD et SAPIN 2011 : 38).

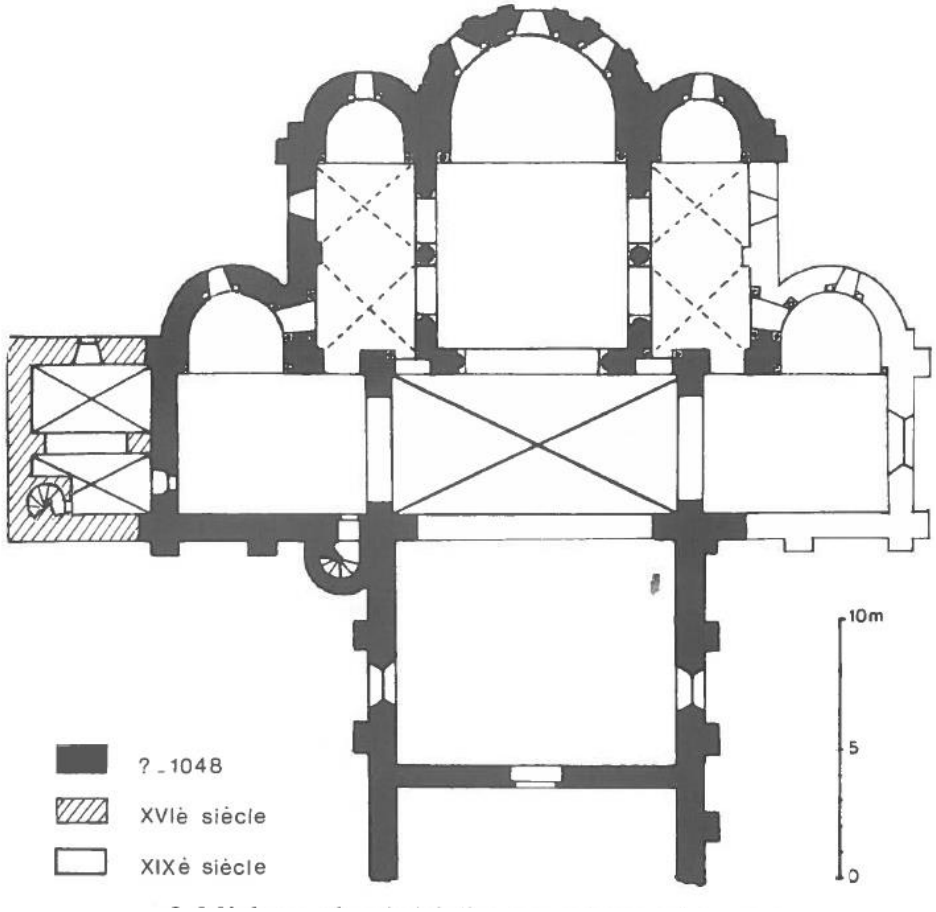

Illustration 6.47 – Chevet de l'abbatiale de Méobecq (VERGNOLLE 2000 : 368).

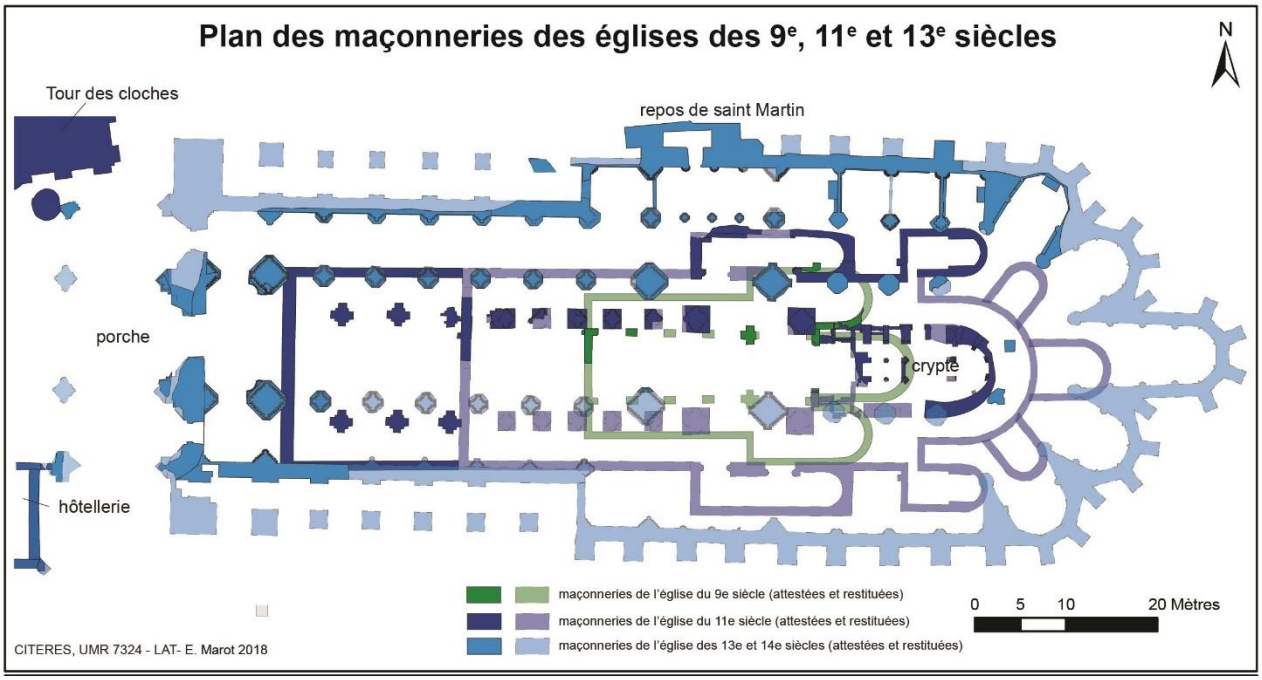

Illustration 6.48 – Les différents états de l'église abbatiale de Marmoutier d'après les fouilles.

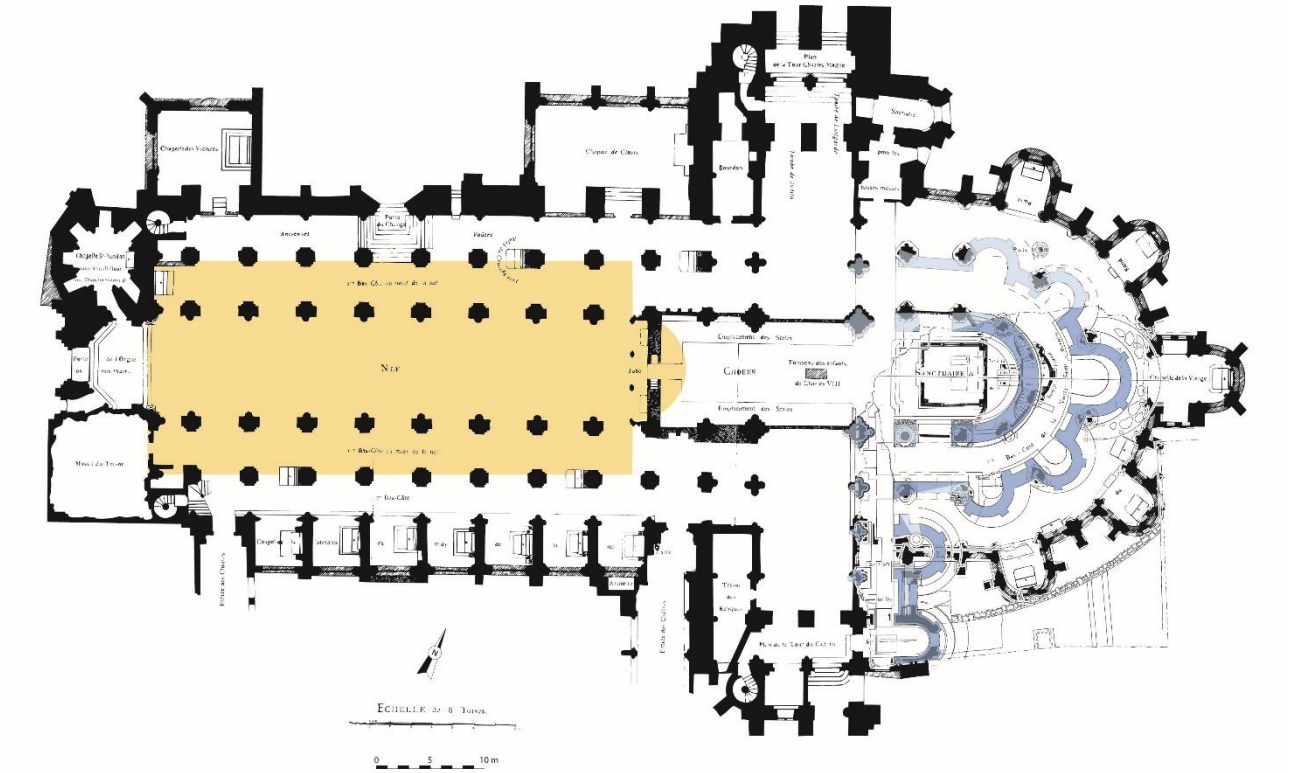

Pl. 23 - Tours, basilique Saint-Martin, plan levé par Jacquemin en 1779. Ech. 1/400e. DAO : P. Martin.
En jaune : emplacement présumé de la basilique du haut Moyen Age. En bleu : élévations du chevet mis au jour en 1886.

Illustration 6.49 – Plan de l'abbatiale Saint-Martin de Tours (MARTIN 2010 : vol. 3, Pl. 23).

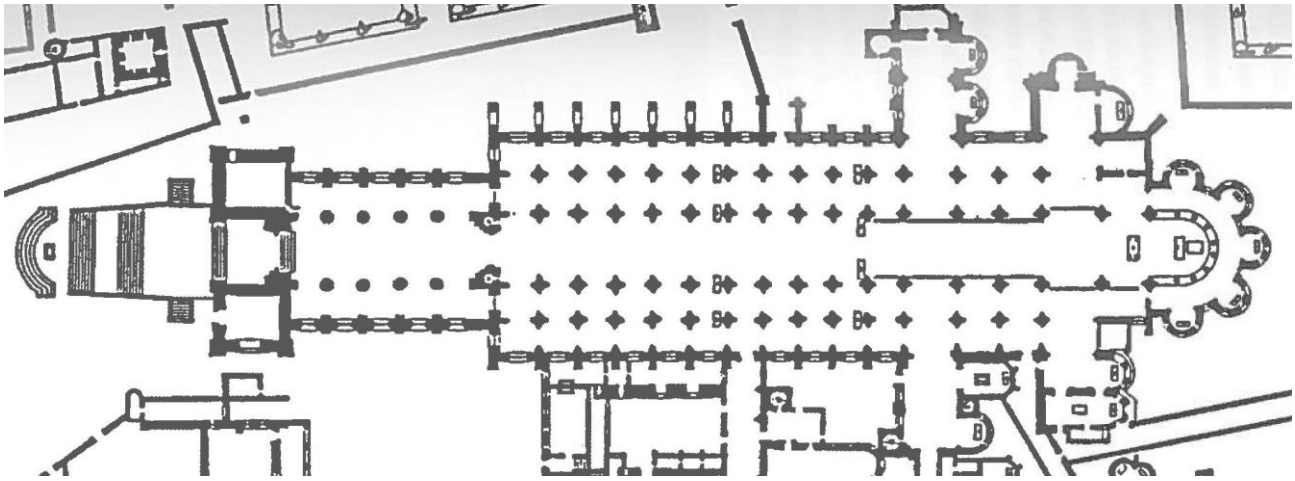

Illustration 6.50 – Plan de Cluny vers 1700, dit plan anonyme (BAUD et SAPIN 2013 : 499).

Chapitre 7

Illustration 7.1 – Cadastre ancien de la commune de Preuilly section B1. Vue de détail de l'ancienne abbaye.

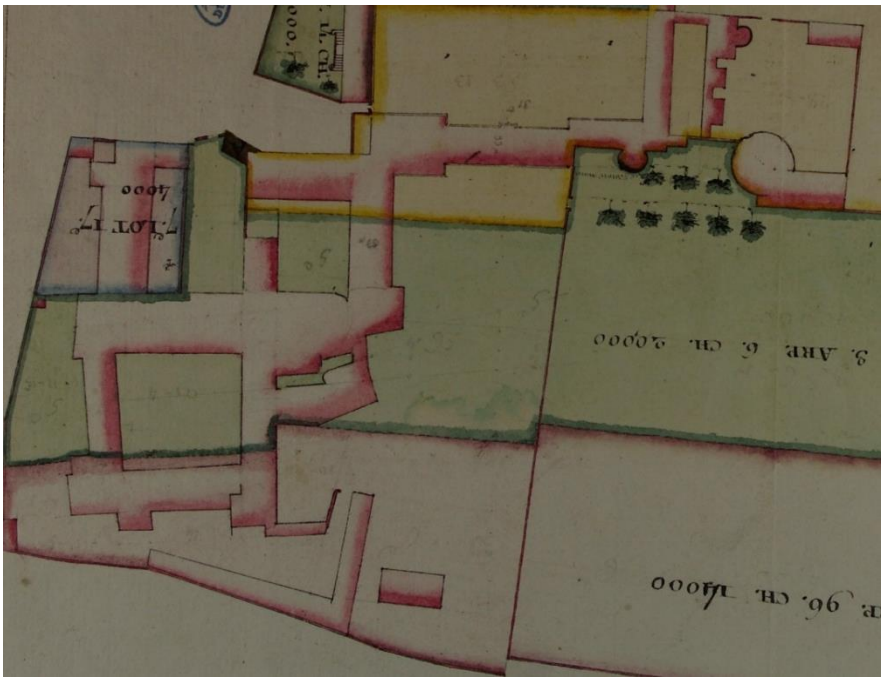

Illustration 7.2 – Plan de l'abbaye de Beaumont-lès-Tours au 18e siècle. Vue de détail (A.D.I.L., H 763 Pl.).

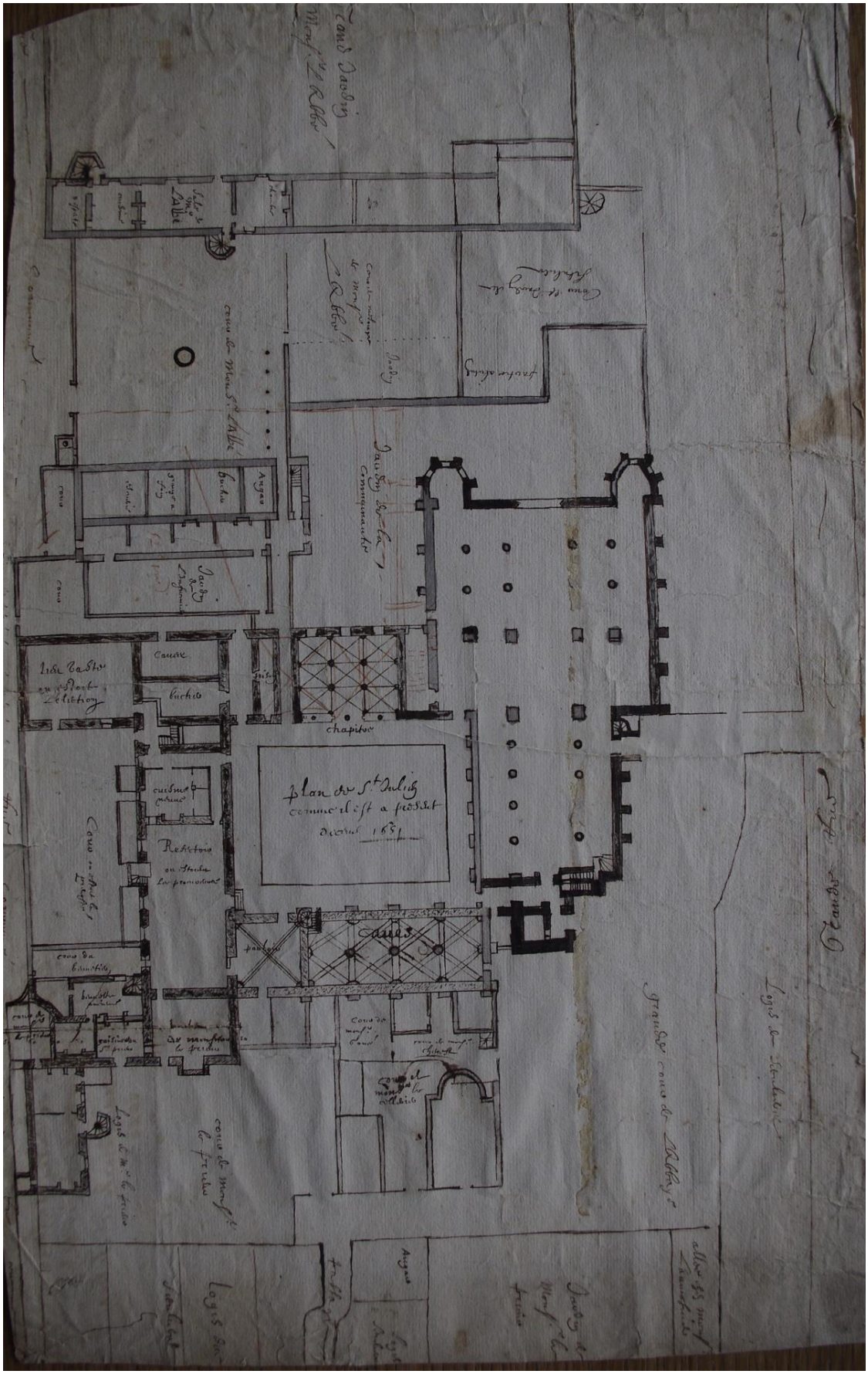

Illustration 7.3 – Plan de l'abbaye de Saint-Julien de Tours en 1651 (AN, Saint-Julien, n° 3).

Le nord est à gauche.

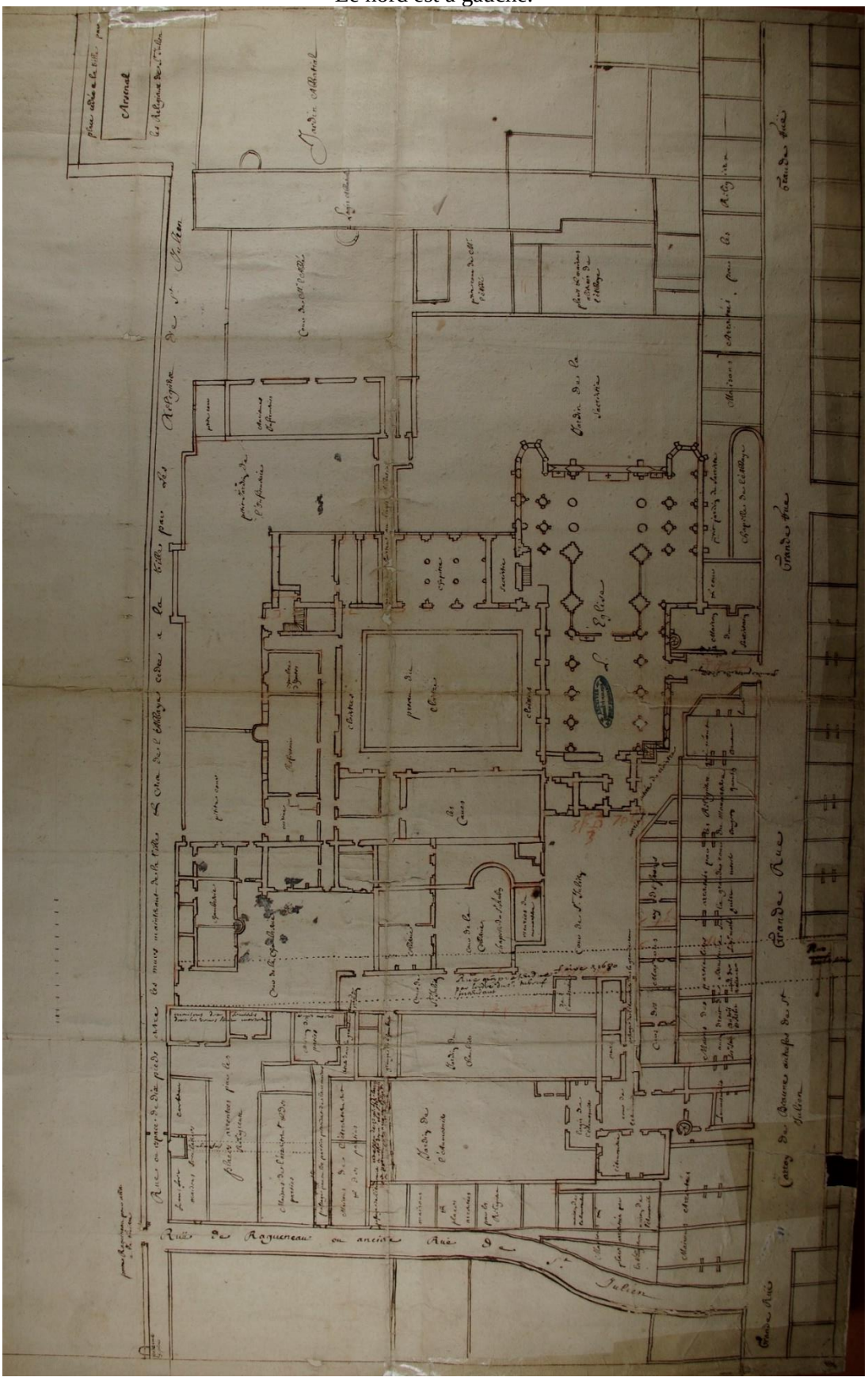

Illustration 7.4 - Plan et figure de toute l'abbaye de Saint-Julien en 1670 (A.D.I.L, H 550).
Le nord est à gauche.

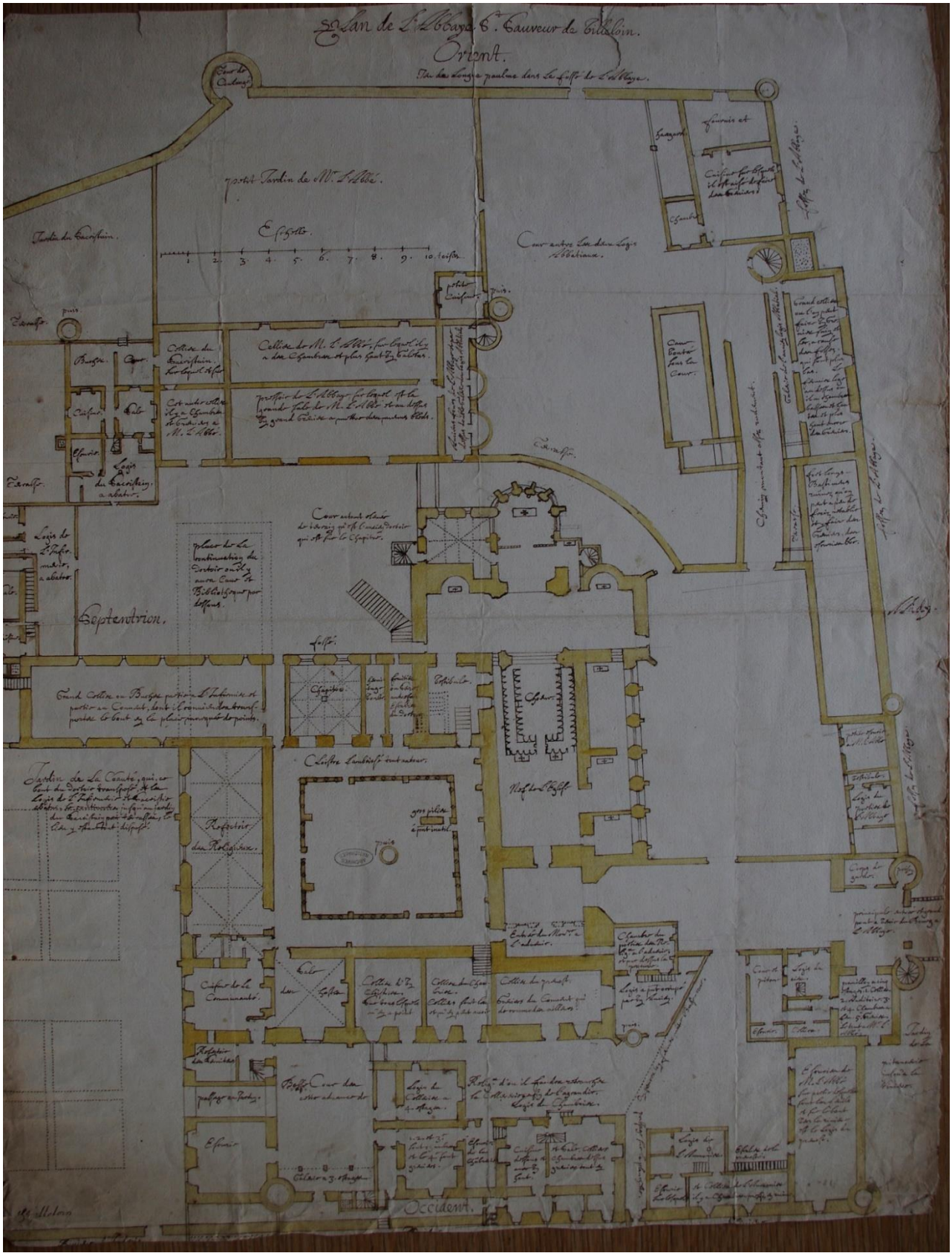

Illustration 7.5 – Plan de l'abbaye de Villeloin du 17e siècle (AN, Villeloin). Le nord est à gauche.

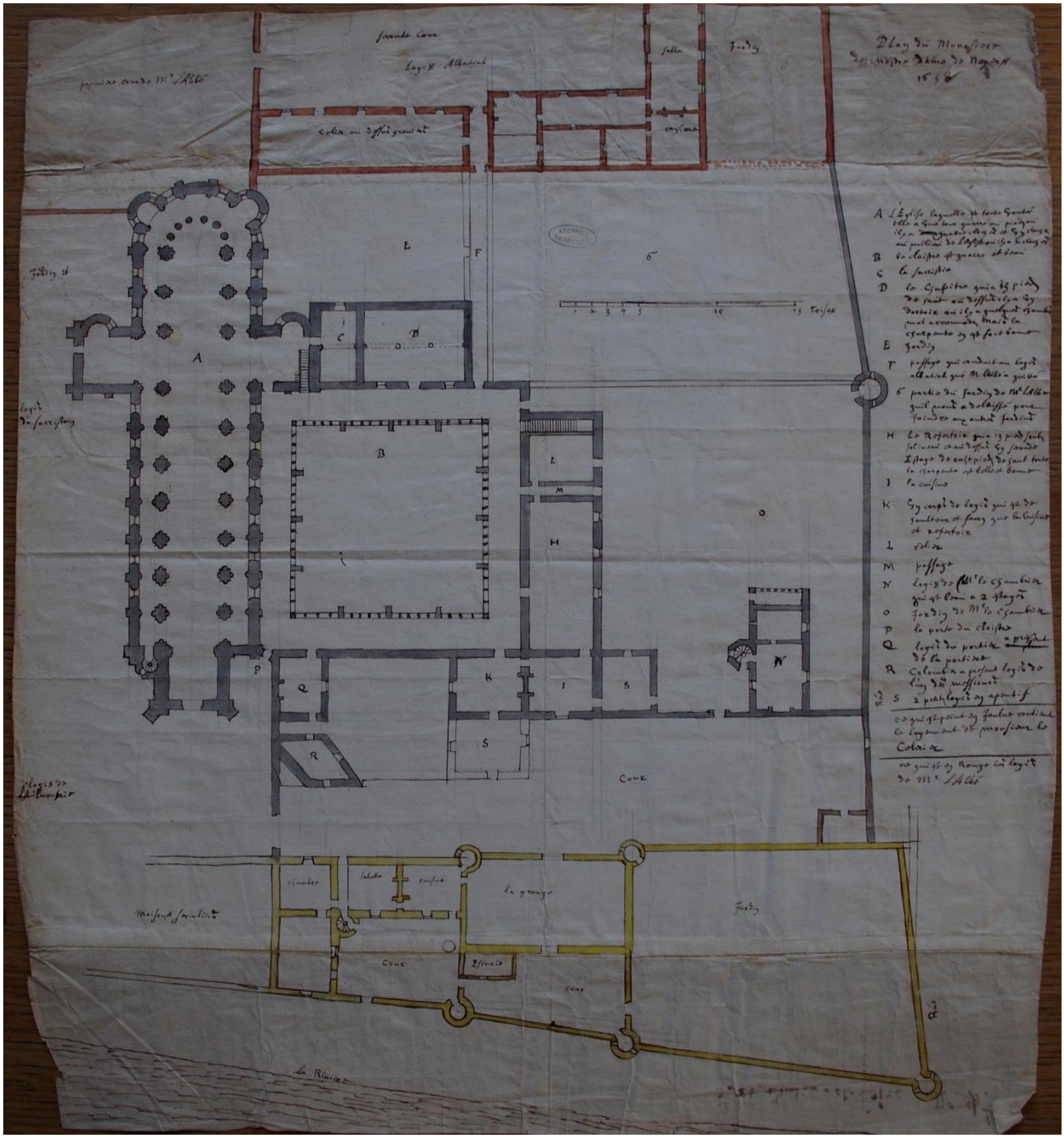

Illustration 7.6 – Plan de l'abbaye de Noyers en 1658 (AN, Noyers, n° 1). Le nord est à gauche.

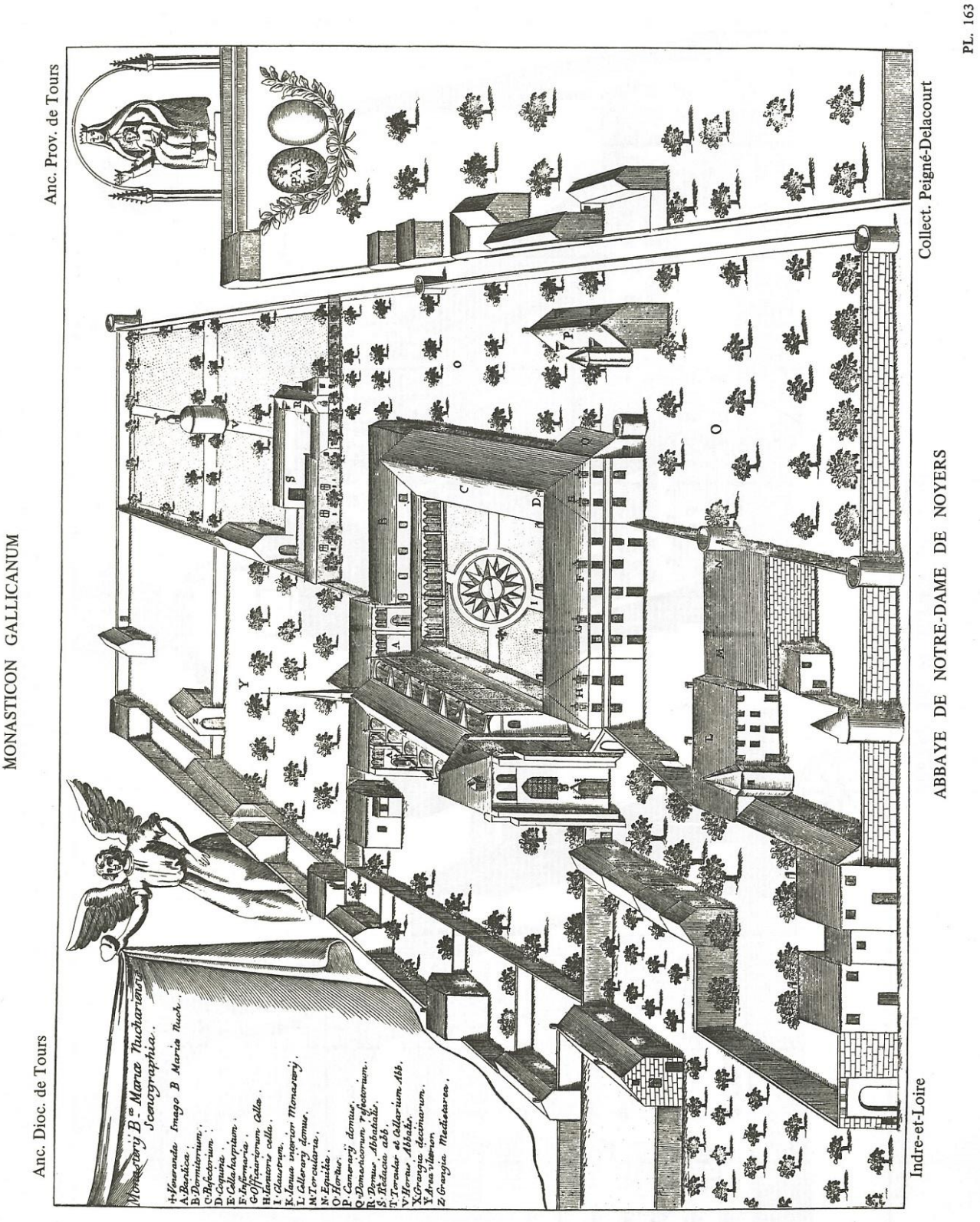

Illustration 7.7 – Abbaye Notre-Dame de Noyers, vue cavalière extraite du *Monasticon Gallicanum* (BnF, Ms Latin 11821, planche 163).

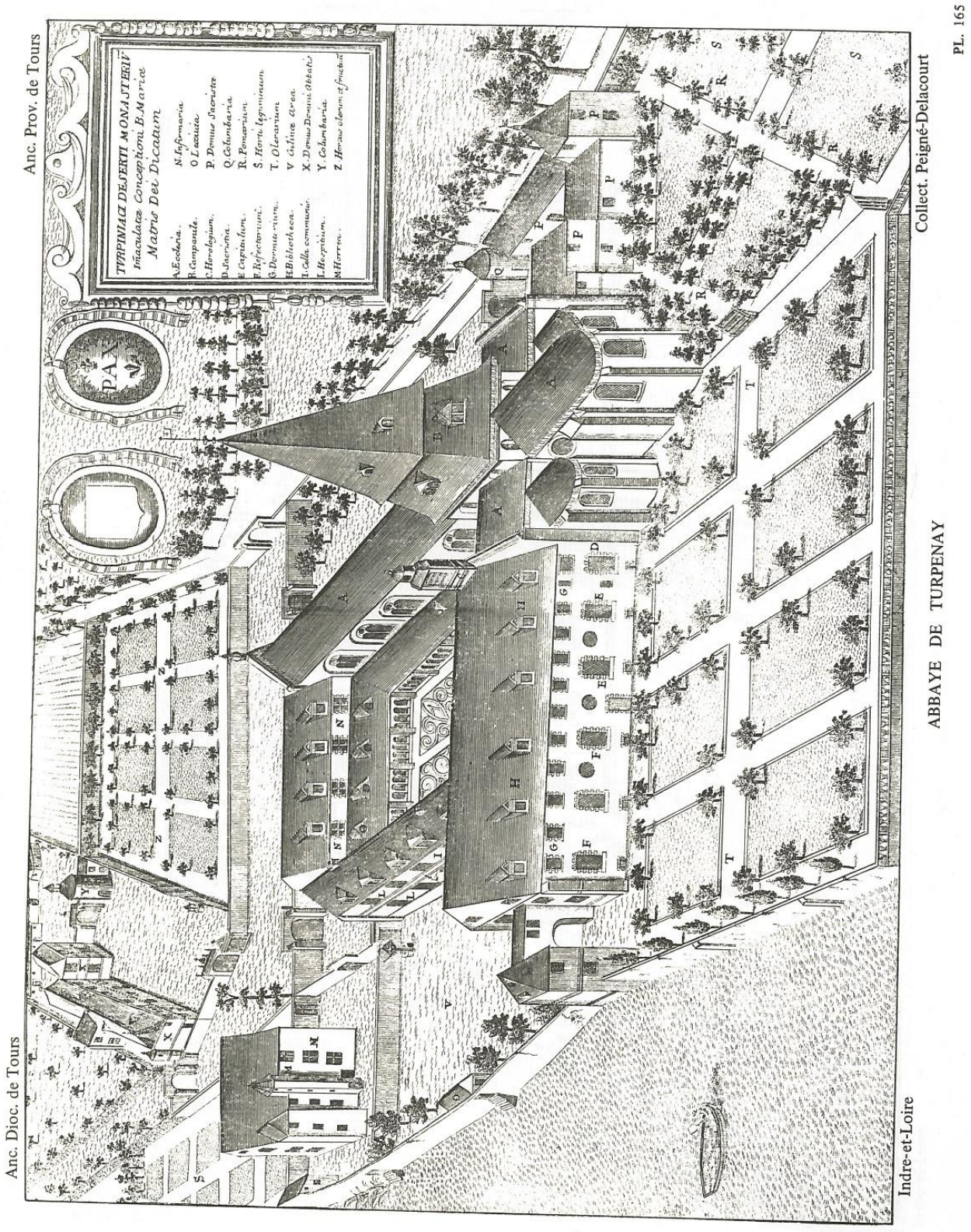

Illustration 7.8 – Abbaye de Turpenay, vue cavalière extraite du *Monasticon Gallicanum* (BnF, Ms Latin 11821, planche 165).

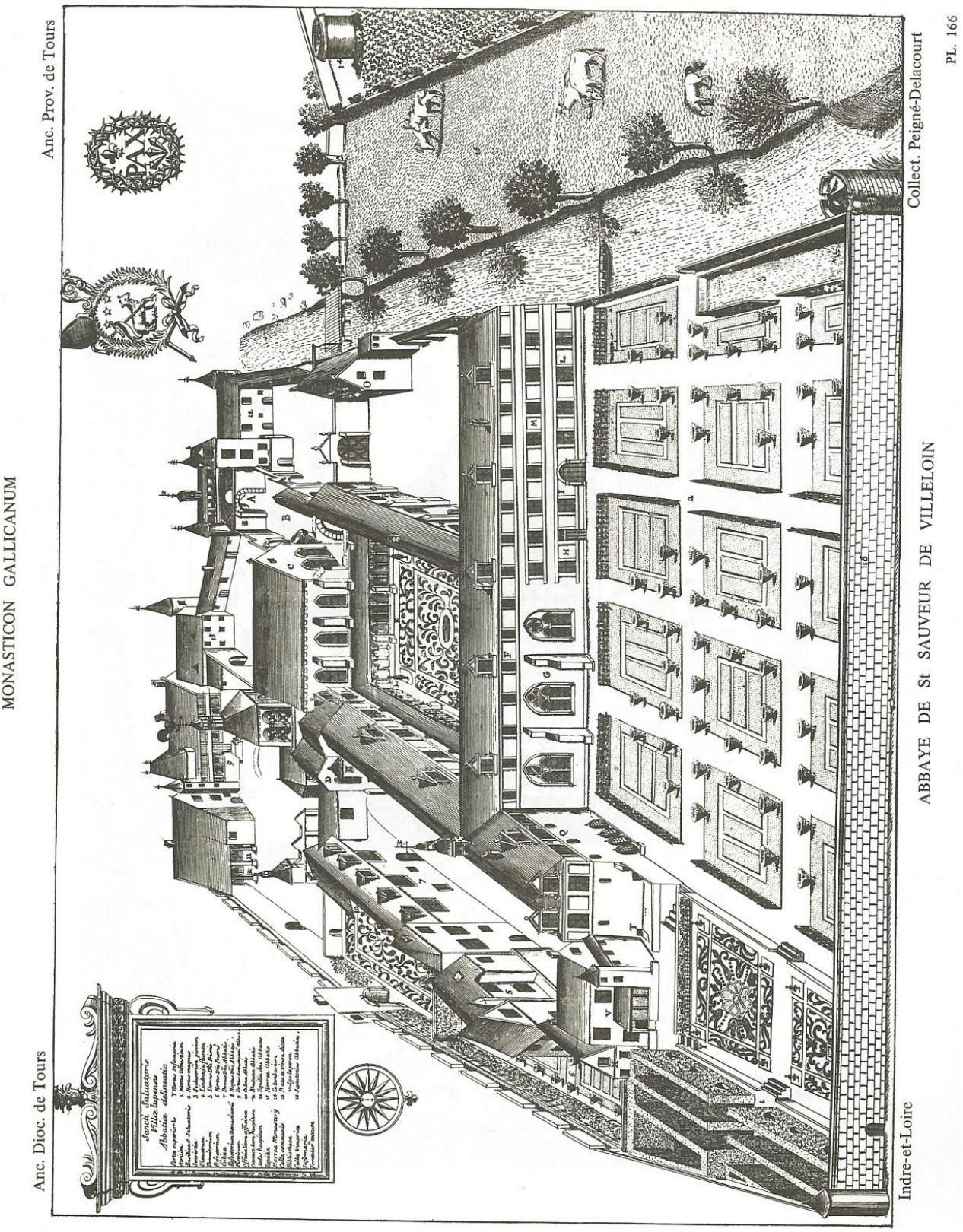

Illustration 7.9 - Abbaye de Villeloin, vue cavalière extraite du *Monasticon Gallicanum* (BnF, Ms Latin 11821, planche 166).

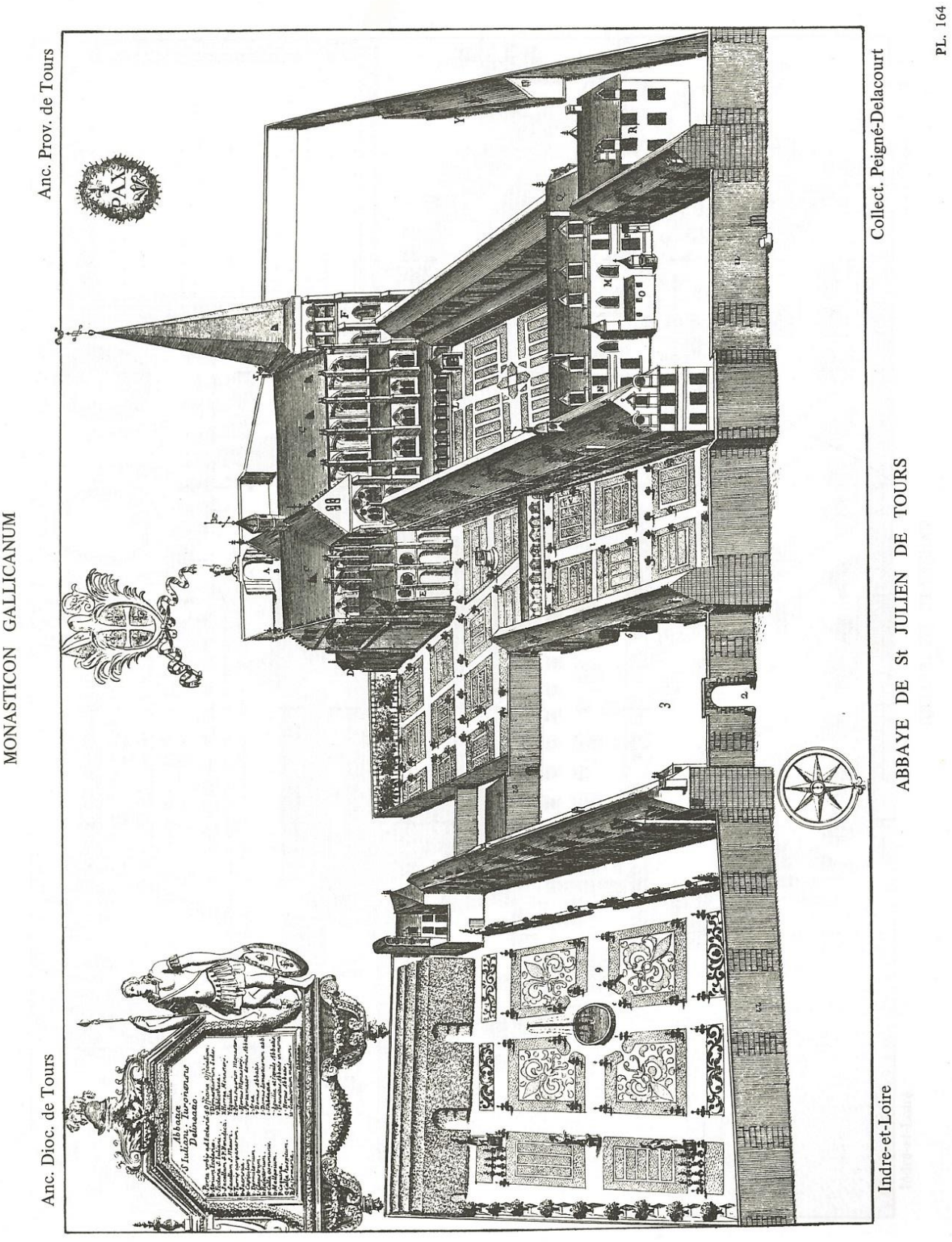

Illustration 7.10 - Abbaye de Saint-Julien de Tours, vue cavalière extraite du *Monasticon Gallicanum* (BnF, Ms Latin 11821, planche 164).

Illustration 7.11 – Abbaye de Marmoutier, vue cavalière extraite du *Monasticon Gallicanum* (BnF, Ms Latin 11821, planche 162).

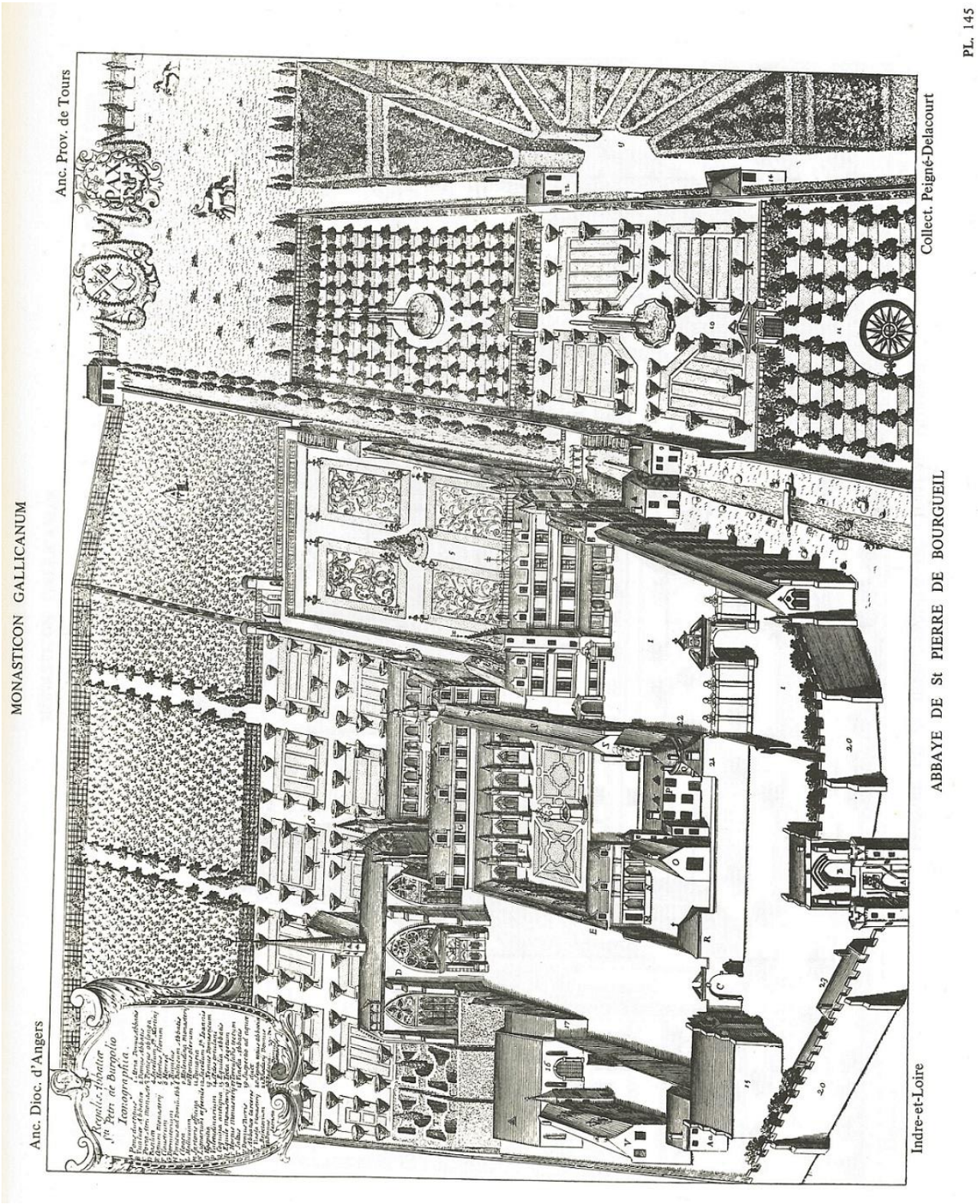

Illustration 7.12 – Abbaye de Saint-Pierre de Bourgueil, vue cavalière extraite du *Monasticon Gallicanum* (BnF, Ms Latin 11821, planche 145).

Illustration 7.13 – Vue de l'abbaye de Notre Dame de Seuilly en 1699 (*Gaignières*, n° 5327).

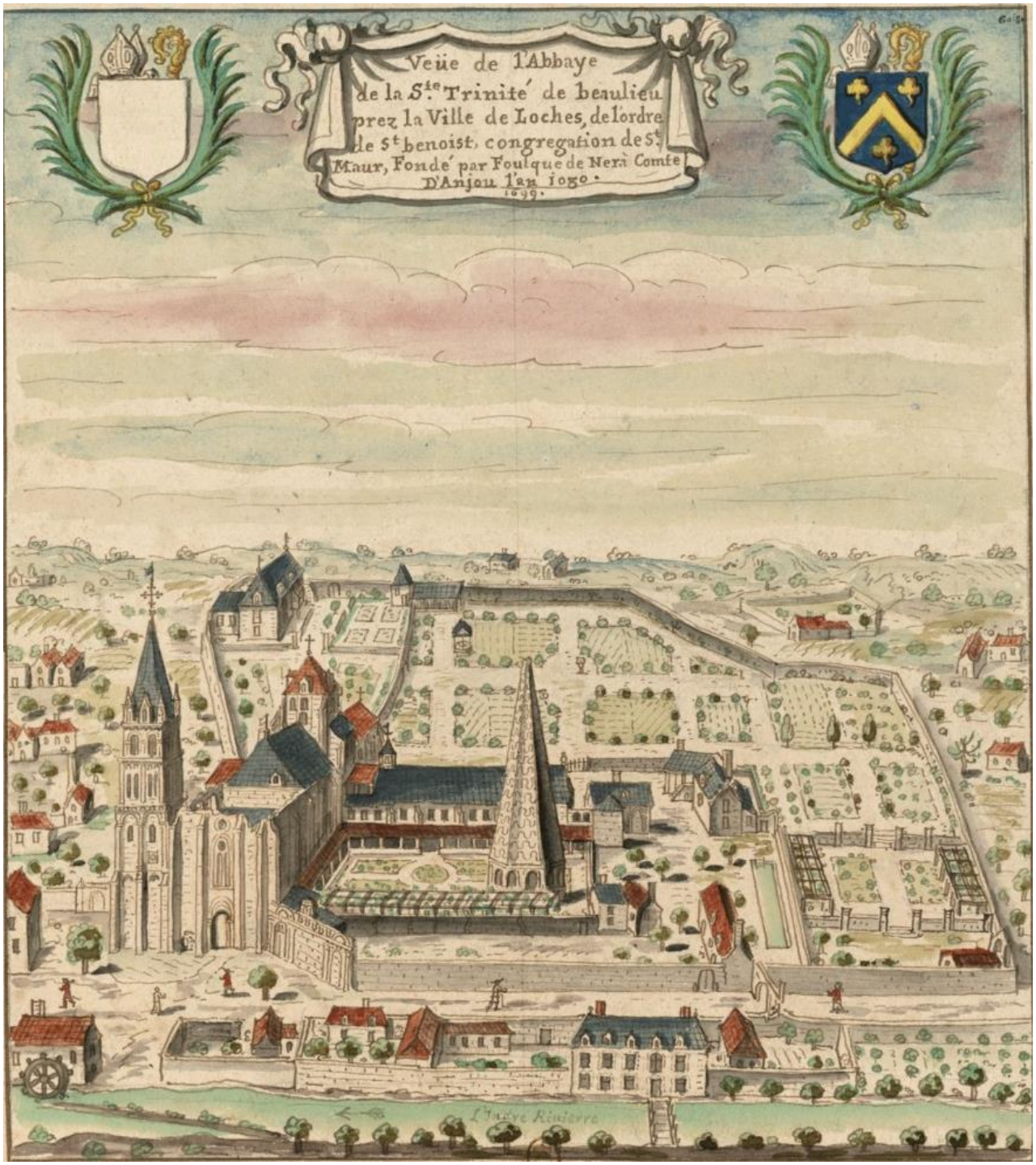

Illustration 7.14 – Vue de l'abbaye de la Trinité de Beaulieu-lès-Loches en 1699 (*Gaignières*, n° 5337).

Illustration 7.15 – Vue de l'abbaye de Notre-Dame de Turpenay en 1669 (*Gaignières*, n° 5310).

Illustration 7.16 – Plan des vestiges en élévation des bâtiments de l'espace claustral de Cormery.

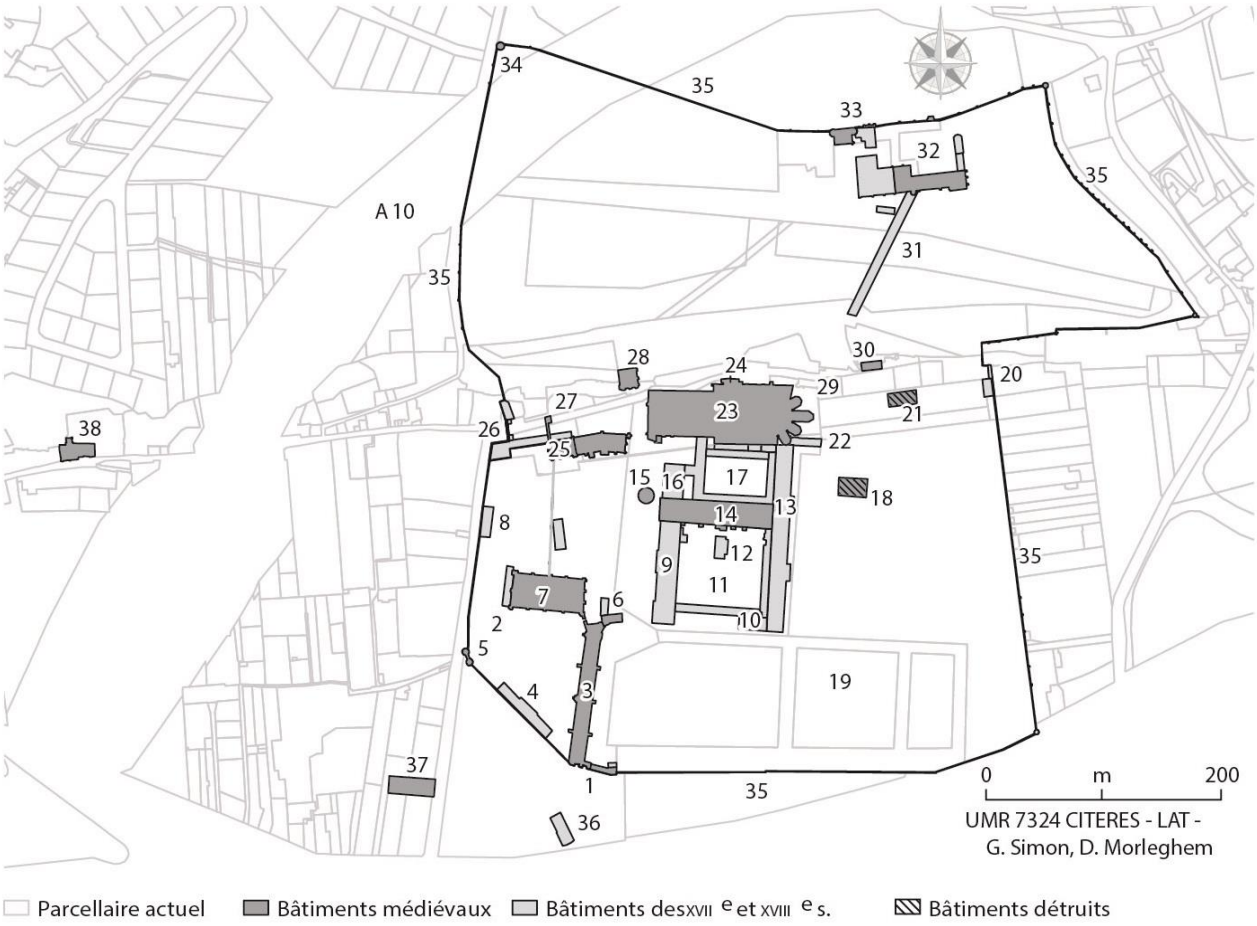

1- Portail de la Crosse
2- Aumônerie
3- Grandes écuries
4- Maison abbatiale
5- Tours de justice
6- Portail de la Mitre
7- Grange
8- Petite chambrerie
9- Les Trois-Frontons, hôtellerie
10- Bâtiment du chapitre général
11- Grand Cloître
12- Infirmerie
13- Dortoir
14- Réfectoire
15- Cuisine
16- Hôtellerie
17- Cloître
18- Chapelle Saint-Benoît (infirmerie)
19- Jardins
20- Porte orientale, colombier
21- Chapelle Saint-Jean
22- Portail de la sacristie
23- Eglise abbatiale
24- Repos de Saint-Martin
25- Maison du Grand Prieur
26- Portail de Sainte-Radegonde
27- Grottes et chapelle des Sept-Dormants
28- Tour des cloches
29- Terrasses
30- Fontaine Saint-Martin
31- Escalier de Rougemont
32- Logis abbatial de Rougemont
33- Porte septentrionale
34- Tour du Hibou
35- Mur d'enceinte du monastère
36- Lavanderie
37- Eglise Saint-Nicolas
38- Eglise Sainte-Radegonde

Illustration 7.17 – Marmoutier, Plan général du monastère à la fin du XVIIIe siècle (extrait de LORANS 2014a : 291 (fig.2).

a. Galerie méridionale du cloître vue du préau

b. Galerie occidentale du cloître vue du préau

c. Angle nord-est du cloître, vue du préau

Illustration 7.18 – Vues des galeries en élévation du cloître sud, nord et ouest.

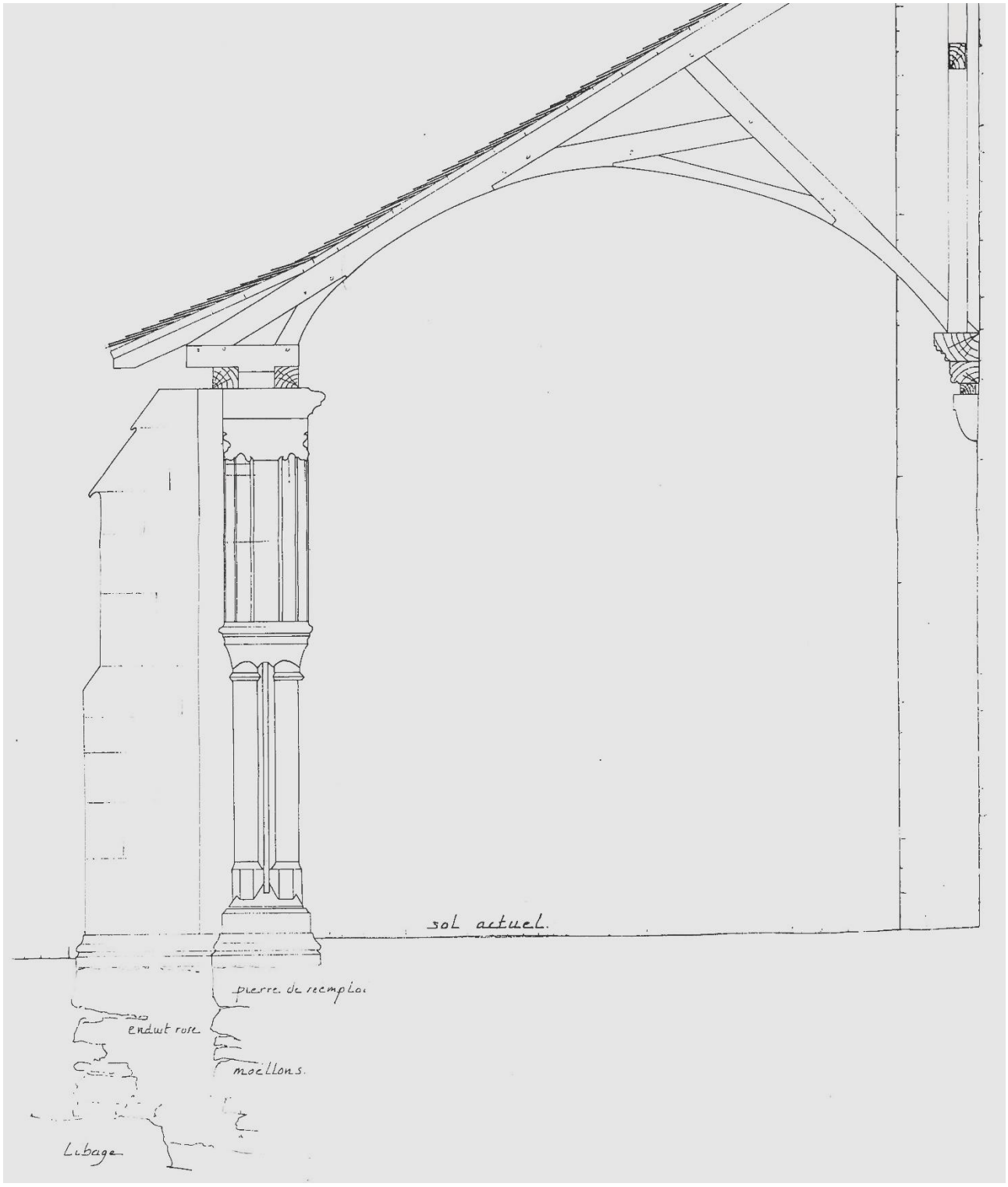

Illustration 7.19 – Coupe transversale au 1/20 de la galerie sud du cloître réalisée en octobre 1991 par A. de Saint-Jouan, architecte en chef des monuments historiques (SAINT-JOUAN et RAVIER 1993 : Pl. 6).

Illustration 7.20 – Plan du préau et des galeries du cloître avec enregistrement des entités architecturales.

a. Mur-bahut sud dans l'angle sud-ouest du cloître : colonnes à base attique

b. Mur-bahut ouest dans l'angle sud-ouest du cloître

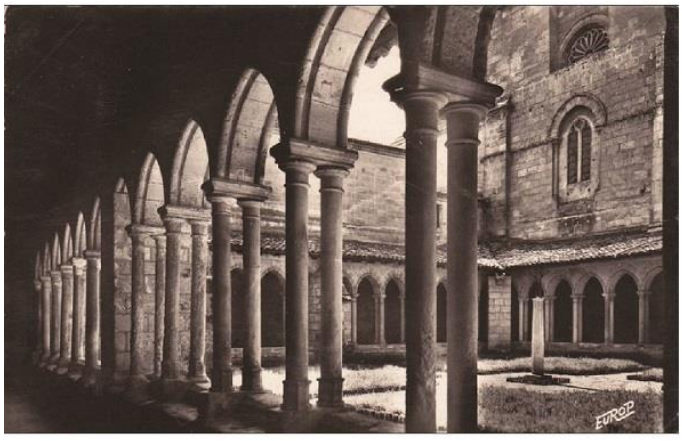

c. Cloître de la collégiale Saint-Emilion (photo ancienne)

d. Vue détaillée d'une colonne et sa base attique (EA 1022) dans le mur-bahut sud

Illustration 7.21 – Vues détaillées des murs-bahuts et des colonnes dans l'angle sud-ouest du préau claustral.

a. Mur-bahut nord dans l'angle nord-est du cloître : colonnes à base prismatique

b. Mur-bahut est dans l'angle nord-est du cloître : colonnes à base prismatique

c. Charpente restaurée dans la galerie sud du cloître

d. Mur-bahut nord depuis l'angle nord-est du cloître : blason représentant deux clefs en sautoir

Illustration 7.22 – Vues diverses des galeries méridionales et septentrionales du cloître.

a. Creusement F 1010 dans la galerie sud du cloître, lié à la sépulture F 1014

b. Sépulture en cercueil F 1014 dans la galerie sud

Illustration 7.23 – Sépulture et son creusement dans la galerie sud du cloître (F 1014 et F 1010).

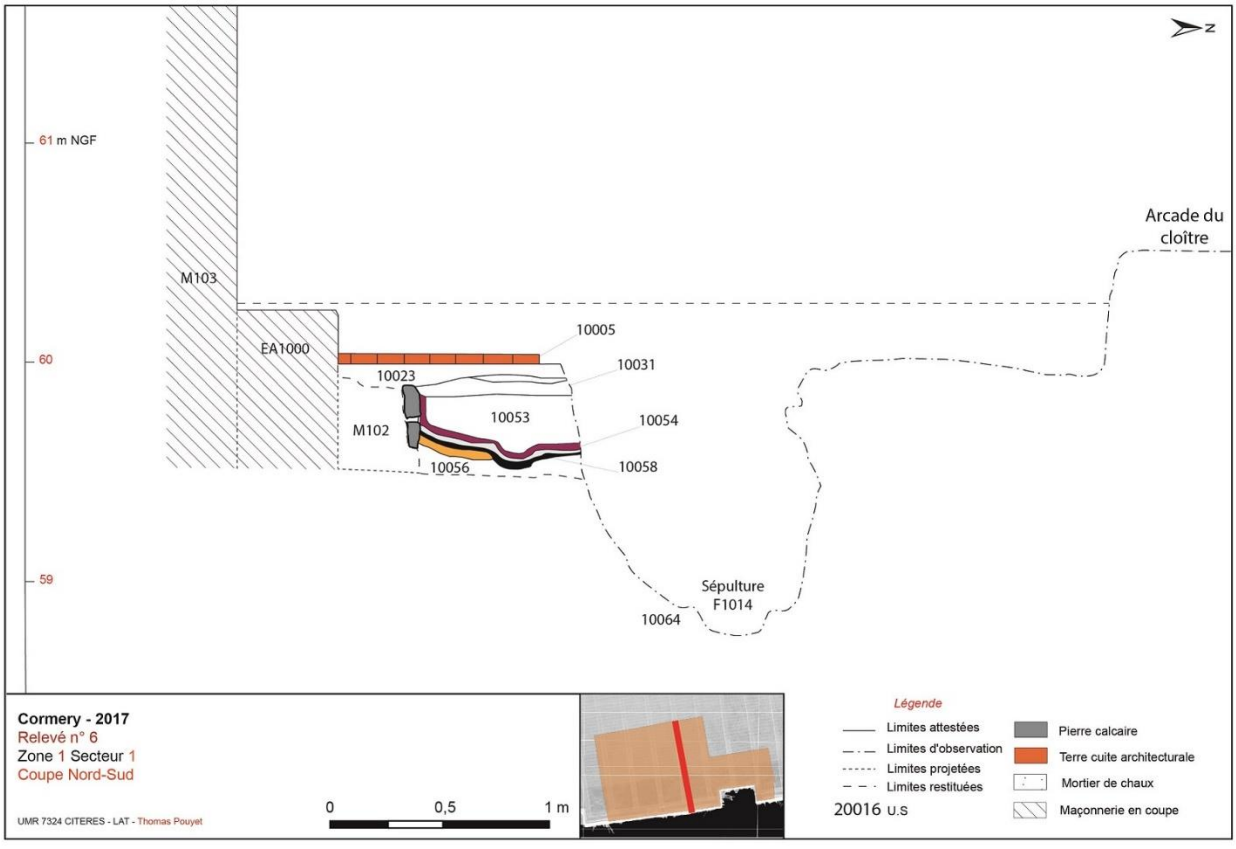

Illustration 7.24 – Coupe nord-sud du secteur 1 dans la galerie sud du cloître en 2017.

a. Mur occidental de la salle capitulaire (M 256) - enregistrement des colonnes

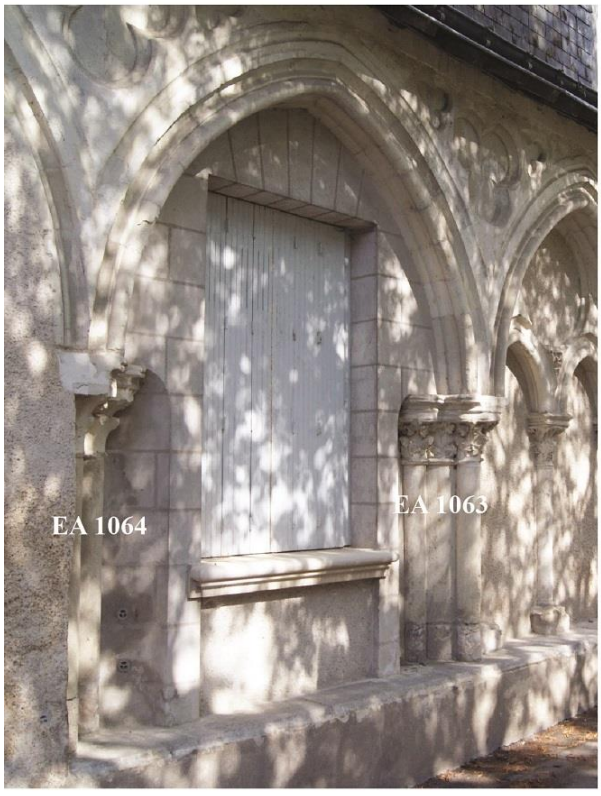

b. Mur occidental de la salle capitulaire (M 256) - Détails

c. Mur occidental de la salle capitulaire (M 256) - Détails

Illustration 7.25 – Mur occidental de la salle capitulaire en élévation (M 256).

a. Détails des chapiteaux à motifs floraux (EA 1063)

b. Chapiteau déposé à motifs floraux

c. Détails des chapiteaux à volutes (EA 1064)

d. Griffon surmontant une tête d'homme (EA 1062)

e. Vue détaillée du protome fantastique (EA 1061)

f. Chapiteau à protomes du choeur de Saint-Gengoult de Betencourt-lès-Ménétriers (cliché F. Jeudy)

Illustration 7.26 – Vues de détail des chapiteaux de la salle capitulaire de Cormery.

Illustration 7.27 – Plan de l'aile occidentale du cloître de Cormery : la porterie, le réfectoire et les cuisines.

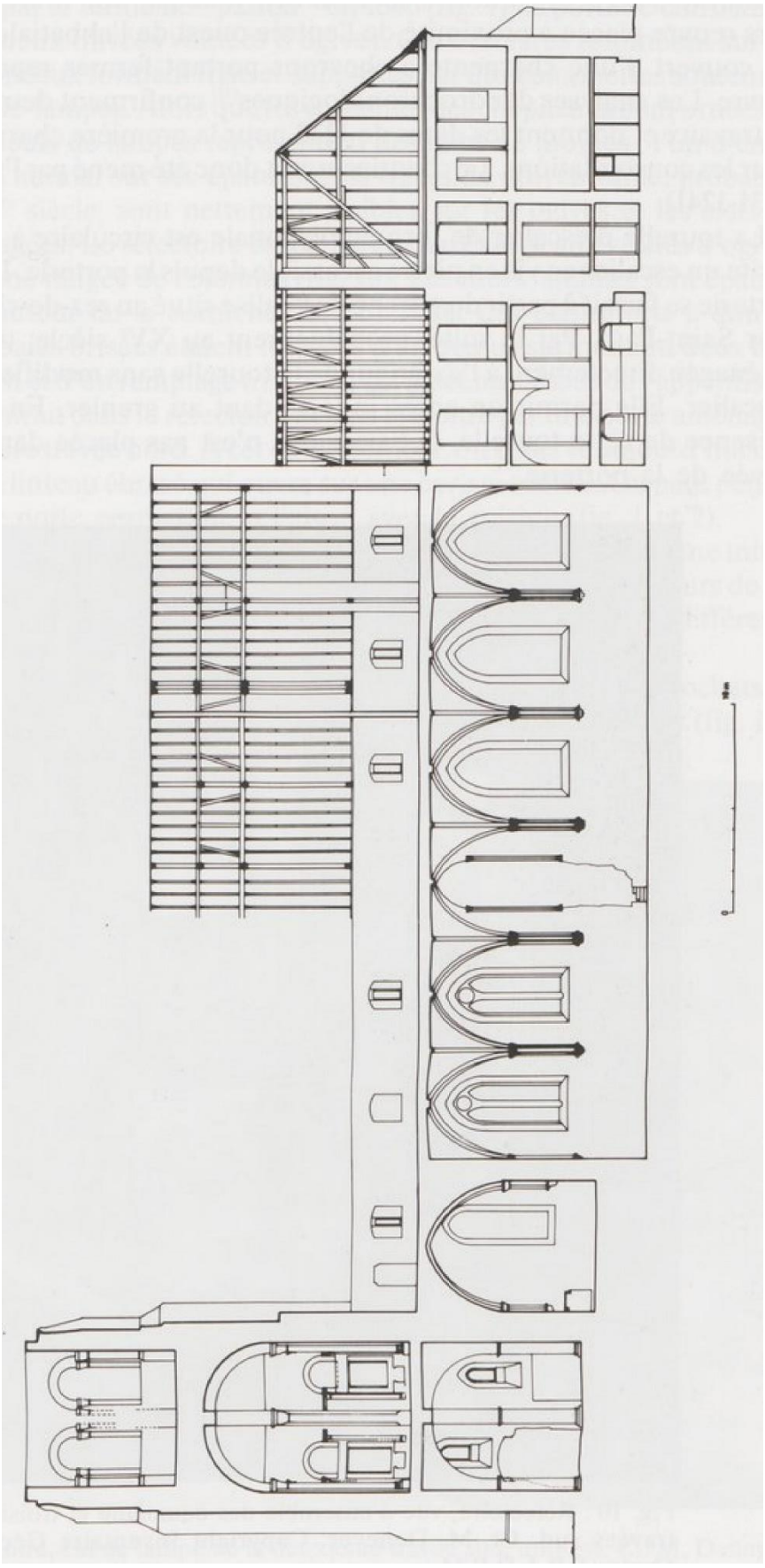

Illustration 7.28 – Coupe longitudinale à travers la tour Saint-Paul, la porterie, le réfectoire et le logis Boyer. Relevé par C. Malinverno, C.R.M.H. Centre (MAURET-CRIBELLIER 1994 : fig. 9, p. 133).

a. Face orientale du réfectoire

b. Face occidentale du réfectoire

c. Vues des voûtes et colonnes dans les 4e et 5e travées du réfectoire

Illustration 7.29 – Vues des faces orientale et occidentale du réfectoire ainsi que des voûtes.

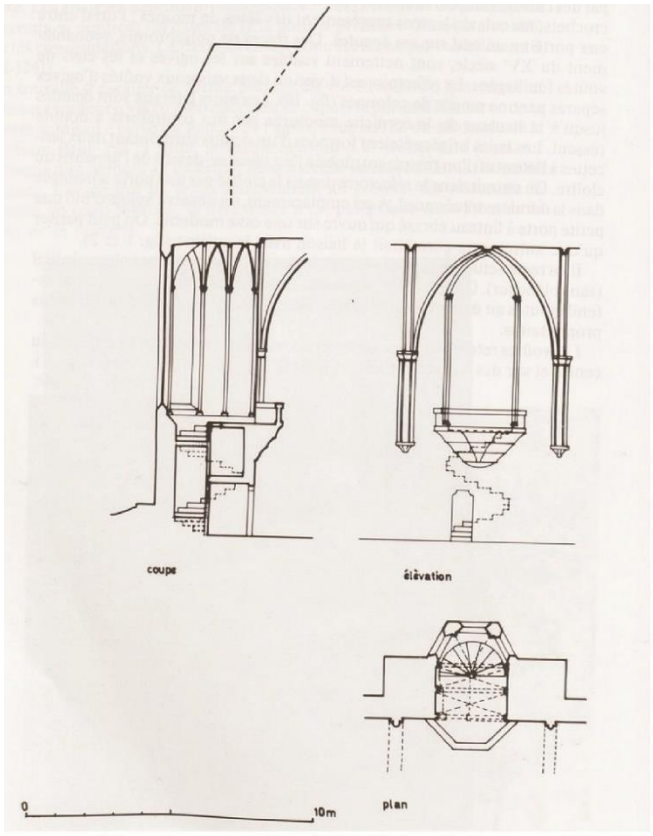

a. Hypothèse de restitution de la chaire du lecteur dans le réfectoire. Dessin C. Malinverno, C.R.M.H. Centre (MAURET-CRIBELLIER 1994 : fig. 12, p. 136)

b. Vue des vestiges de la chaire du lecteur en surplomb du réfectoire

c. Escalier en vis de la chaire du lecteur

d. Vue détaillée des suppports muraux de la chaire

Illustration 7.30 – Restitution graphique et vues des vestiges de la chaire du lecteur dans le réfectoire.

a. Vue de l'ancienne porte du réfectoire sur la face orientale de la première travée

b. Base de colonnette

c. Motifs sculptés représentant un oiseau

Illustration 7.31 – Vues de l'ancienne entrée du réfectoire dans la première travée côté est.

a. Supports et chapiteau à crochets du réfectoire

b. Vue détaillée d'un chapiteau à crochets du réfectoire

c. Base octogonale d'une colonne du réfectoire

d. Chapiteaux des colonnes engagées fasciculées

Illustration 7.32 – Chapiteaux et bases des supports du réfectoire.

Illustration 7.33 – Vues des peintures géométriques des clés d'ogives des voûtes du réfectoire.

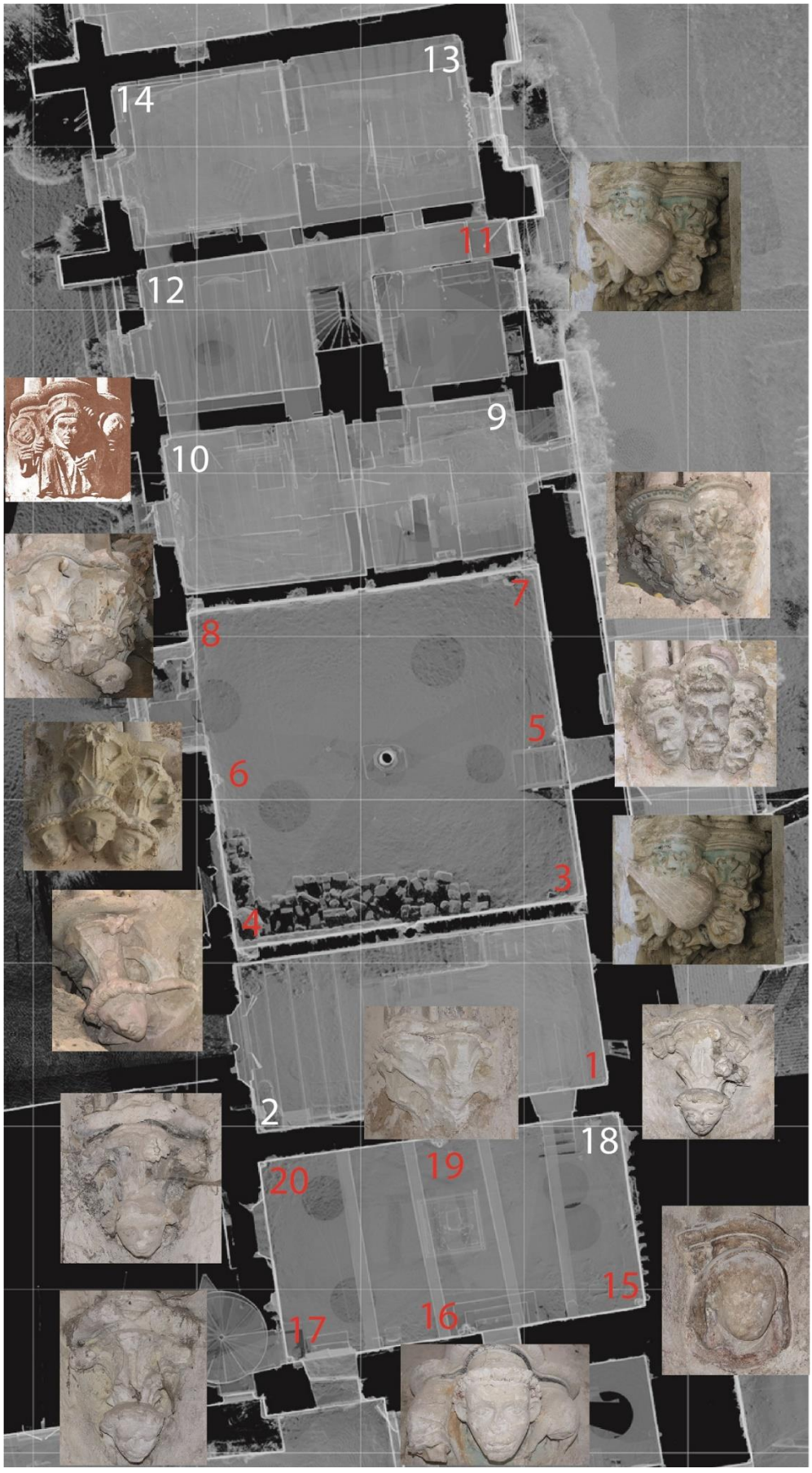

Illustration 7.34 – Localisation des culots en place dans le réfectoire et la porterie (numéros en rouge).

1. Tête de moine

3. Chimère ou griffon

4. Têtes de moine

5. Têtes de personnages avec barbe

6. Têtes de moine

7. Motifs floraux

8. Moine à fiole et assiette

10. Moines courbés

Illustration 7.35 – Vue de détail des culots sculptés du réfectoire.

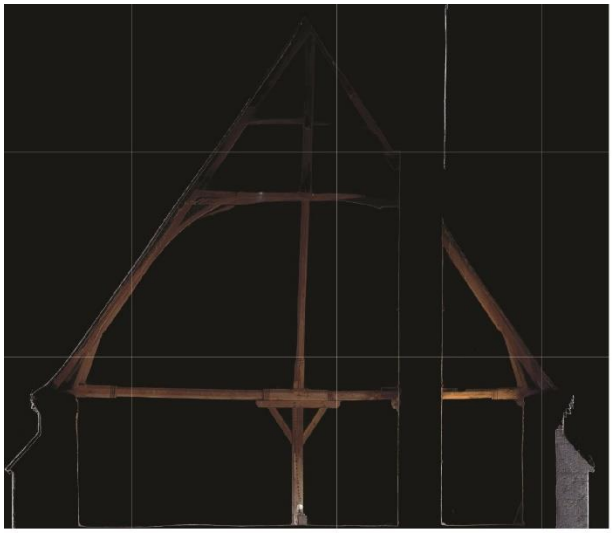

a. Ortho-image - coupe d'une ferme principale de la charpente du réfectoire de Cormery (entre les travées 1 et 2)

b. Ortho-image - coupe d'une ferme secondaire de la charpente réfectoire de Cormery (entre les travées 3 et 4)

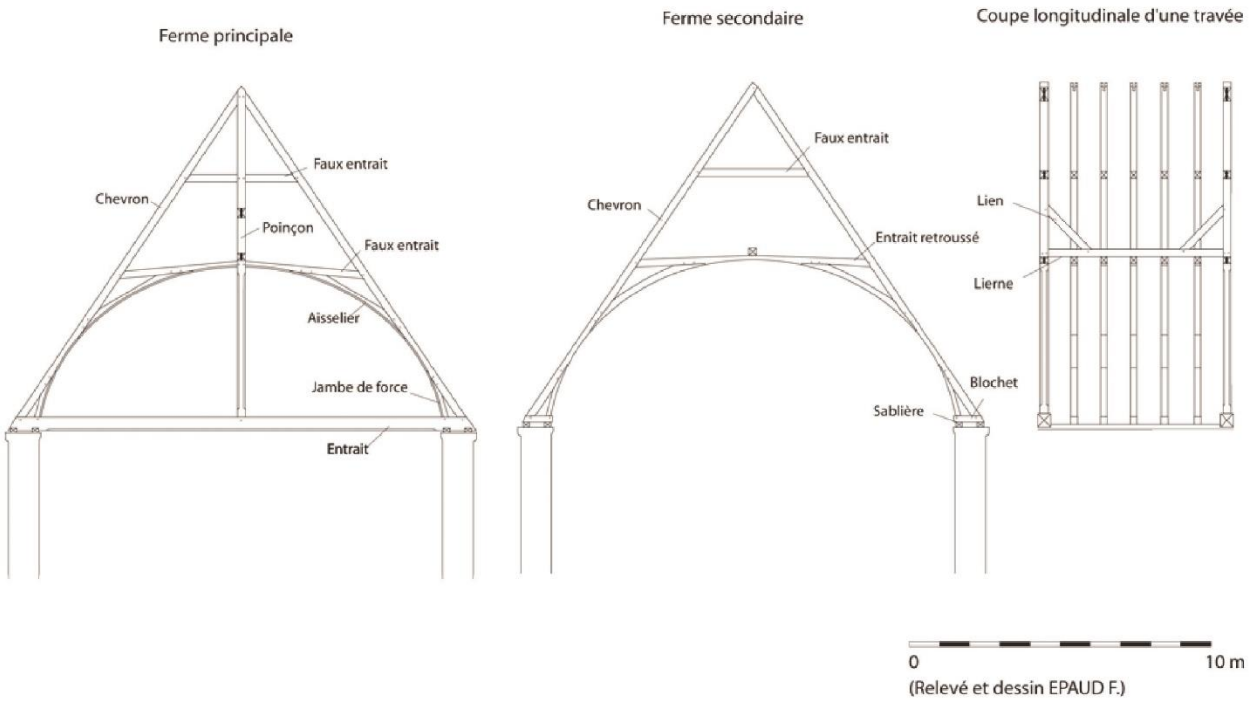

c. Abbaye de Royaumont. Restitution de la charpente voûtée du dortoir des convers, vers 1230-1235 (EPAUD et BERNARD 2008 : fig. 33)

Illustration 7.36 – Coupes (ortho-images) d'une ferme principale et secondaire de la charpente de Cormery et restitution de la charpente de Royaumont.

a. Vue des fermes de la charpente du réfectoire de Cormery

b. Décorations d'un poinçon et d'un entrait de la charpente du réfectoire de Cormery

c. Engoulant à l'extremité d'un entrait dans la charpente du réfectoire de Cormery

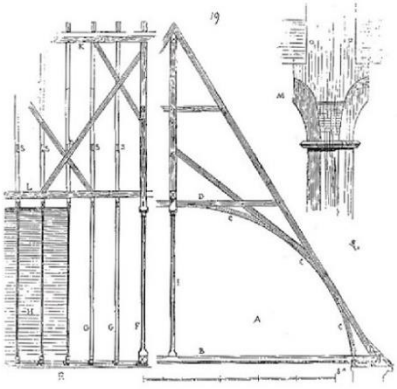

d. Charpente du palais épiscopal d'Auxerre
(VIOLLET-LE-DUC 1854 ; t.3 fig. 19)

Illustration 7.37 – Vues de détail de la charpente du réfectoire de Cormery.

a. L'abbaye de Cormery en cours de démolition vers 1824. Lithographie de Langlumé (BnF)

b. Porte des 17e-18e s. dans l'aile orientale du cloître

c. Porte des 17e-18e s. à l'étage de l'aile orientale du cloître

d. Fenêtre des 17e-18e s. à l'étage de l'aile orientale du cloître

Illustration 7.38 – Aile orientale du cloître : lithographie de Langlumé et vestiges des 17e-18e siècles.

a. Porterie. Vue du premier niveau depuis la tourelle d'escalier à l'ouest

b. Vue de la porte d'accès au cloître depuis la porterie.

c. Vue de la porte d'accès au cloître depuis la porterie.

Illustration 7.39 – Vues de la porterie depuis l'intérieur.

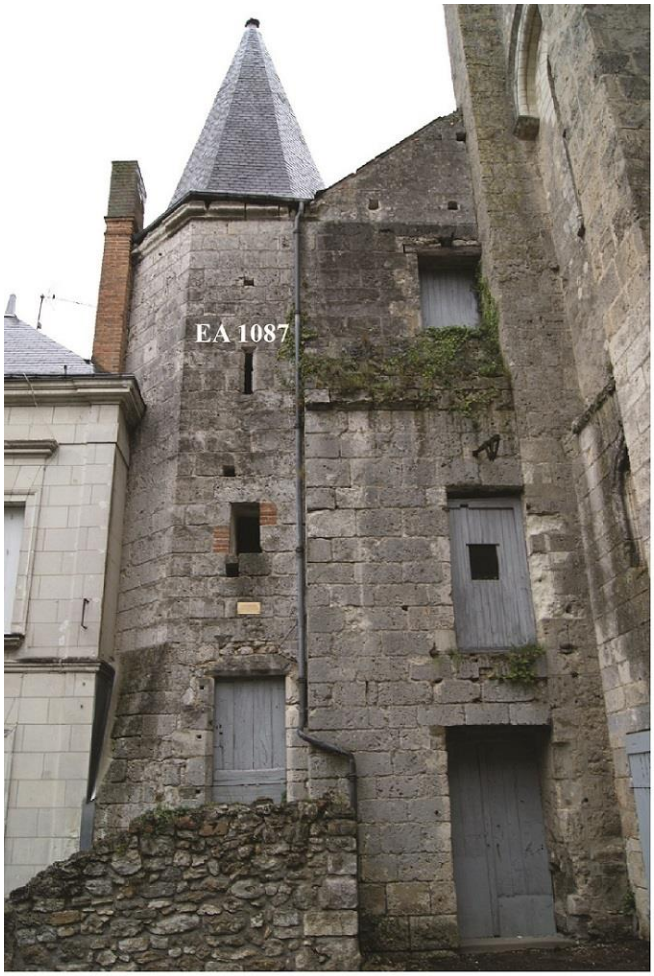

a. La porterie et sa tourelle d'escalier vues depuis le sud

b. Rez-de-chaussée de la porterie. Entrée de la tourelle

c. Vue des voûtes de la porterie depuis l'étage de la tourelle d'escalier à l'ouest

Illustration 7.40 – Vues de la porterie depuis l'intérieur et l'extérieur.

15. Culot d’angle à tête de moine

17. Culot d’angle à tête de moine

16. Culot central à tête de moine et lion ?

19. Culot central à motifs floraux

20. Culot d’angle à tête de moine

Illustration 7.41 – Vues de détail des culots de la porterie.

a. Logis Boyer et ses contreforts, vues depuis le nord

b. Plan du premier niveau de l'aile septentrionale

Illustration 7.42 – Plan et vues du logis Boyer et de l'ancien cellier à Cormery.

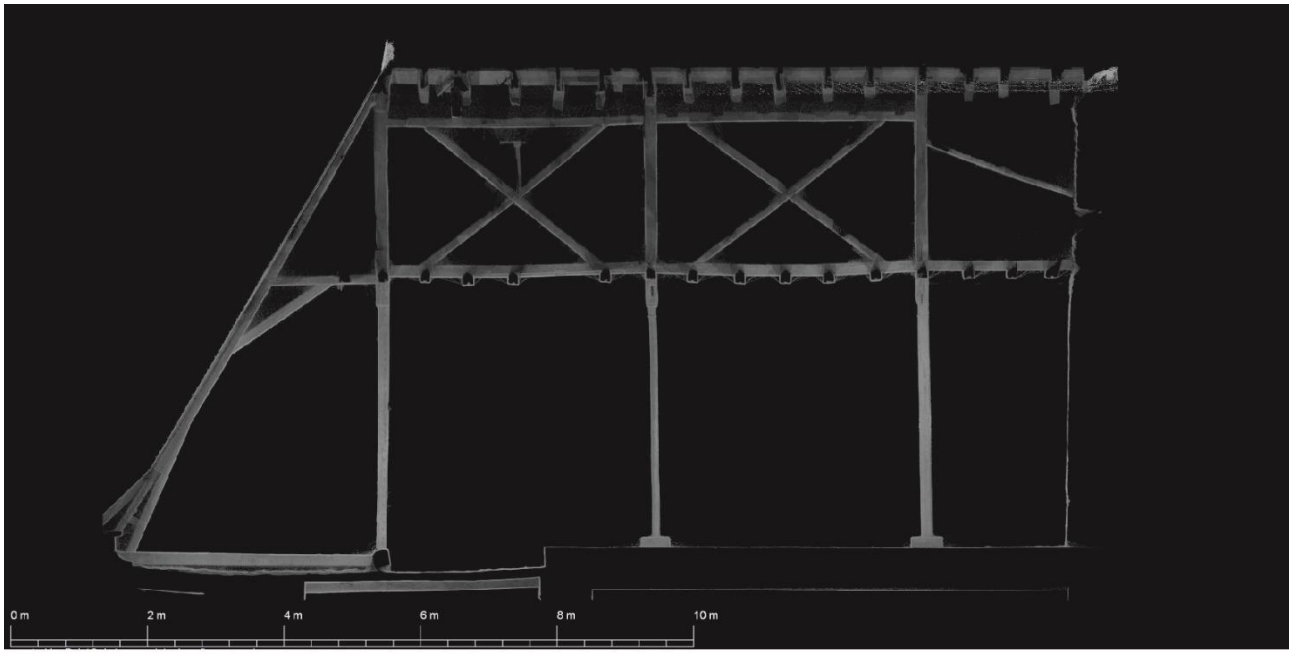

a. Logis Boyer. Coupe longitudinale de la charpente

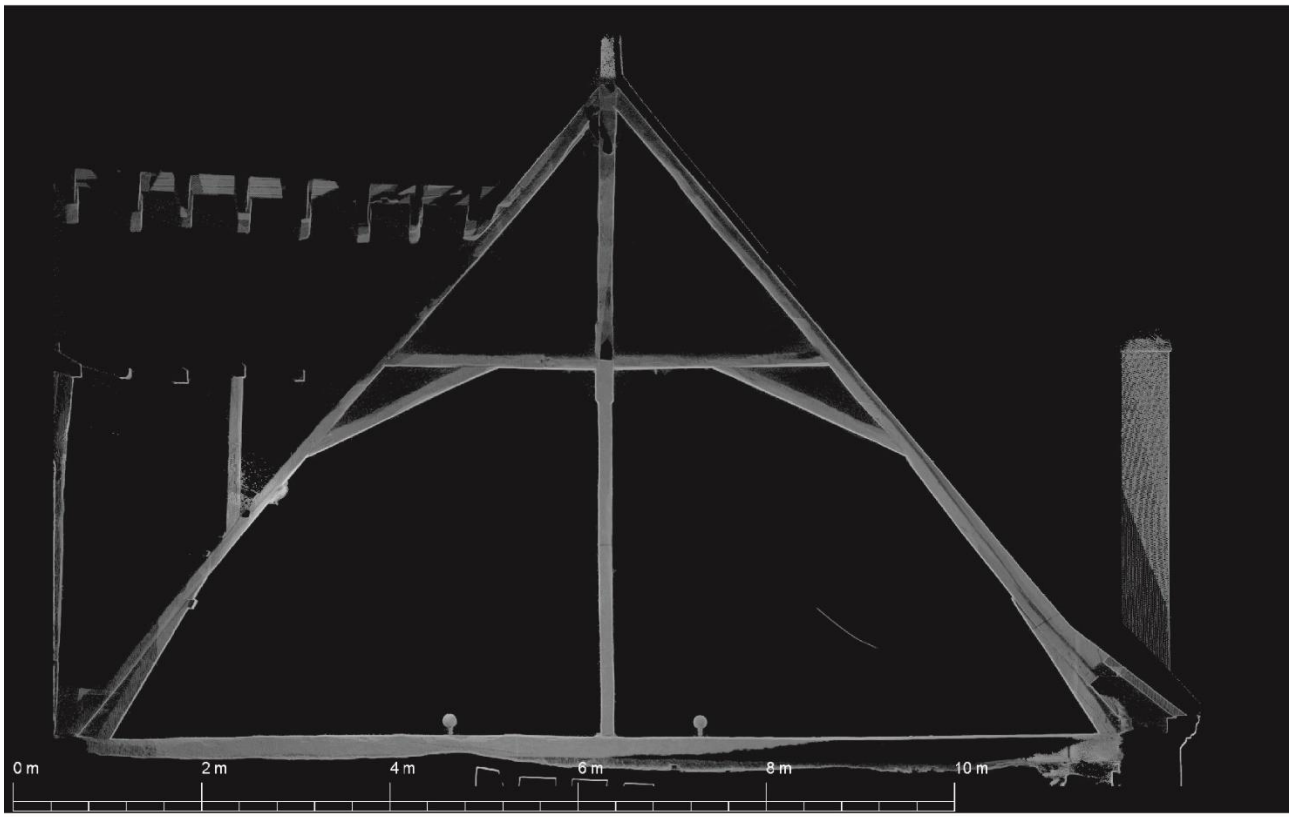

b. Logis Boyer. Ferme de la charpente

Illustration 7.43 – Ortho-images de la charpente du logis Boyer à Cormery.

a. Face sud du bâtiment des anciennes cuisines vue de l'intérieur. Logis Boyer

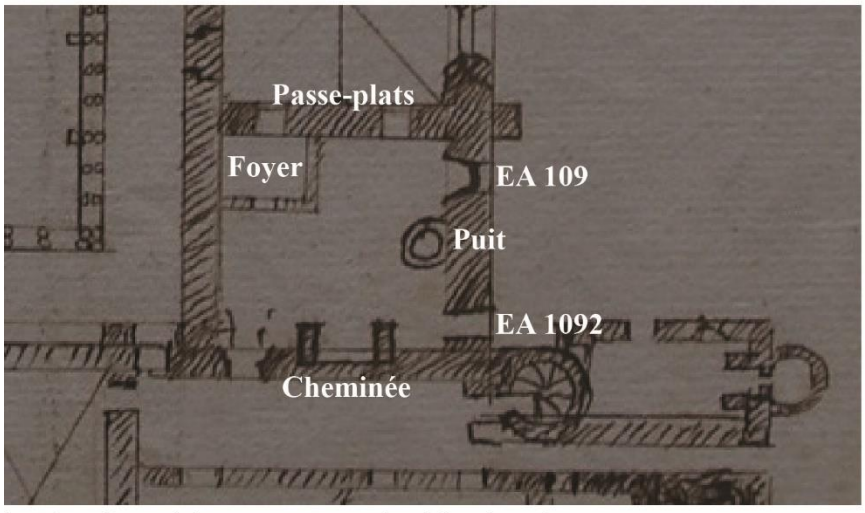

b. Plan des cuisines en 1674. Identification des structures représentées

Illustration 7.44 – Coupe et plan des anciennes cuisines. Logis Boyer.

a. Ancienne base de pilier dans la cave actuelle. Logis Boyer

b. Premier niveau du logis Boyer. Ancien salon

c. Deuxième niveau du logis Boyer. Mur oriental vu de l'intérieur

Illustration 7.45 – Vues des différents niveaux du logis Boyer.

a. Bâtiment des celliers dans l'aile nord vue depuis l'ouest

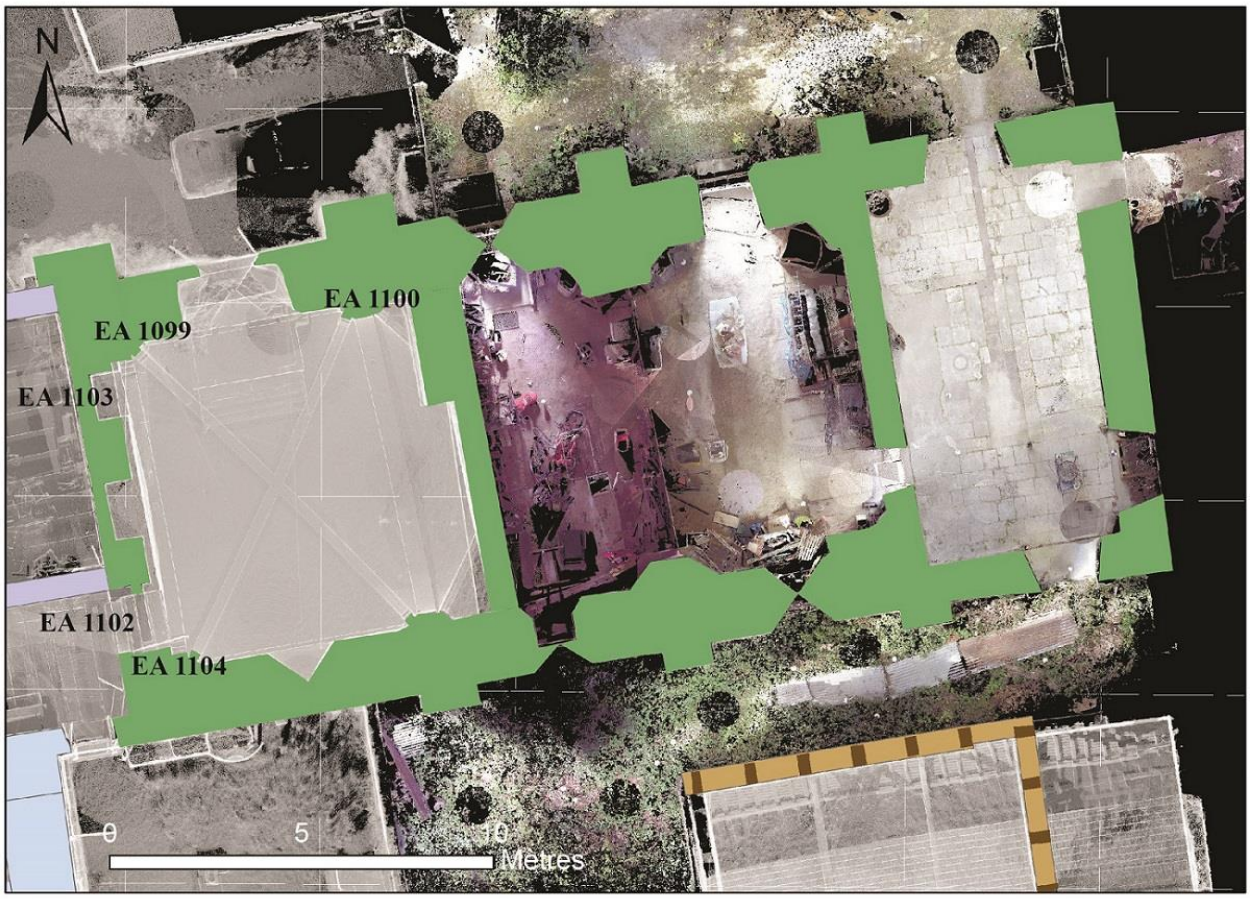

b. Plan du bâtiment des celliers

Illustration 7.46 – Vue et plan du bâtiment des celliers dans l'aile nord.

a. Baie. Mur sud des celliers

b. Baie. Mur nord des celliers

c. Contrefort. Mur nord des celliers

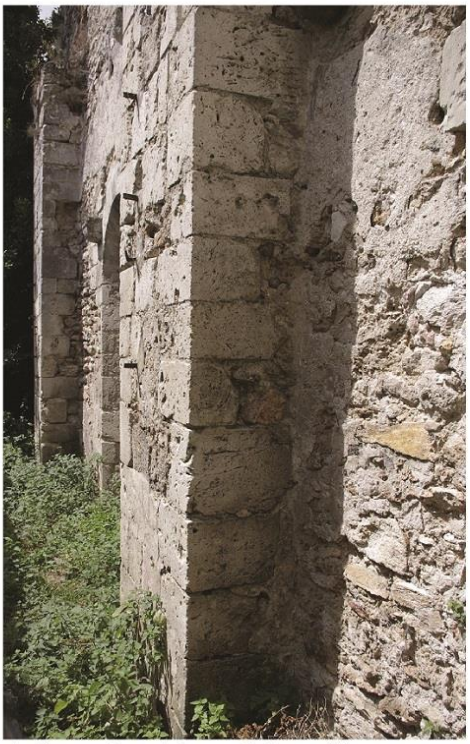

d. Contrefort. Mur sud des celliers

Illustration 7.47 – Vues extérieures des contreforts et des baies des celliers.

a. Bâtiment des celliers dans l'aile nord. Vue de l'intérieur de la première travée à l'ouest.

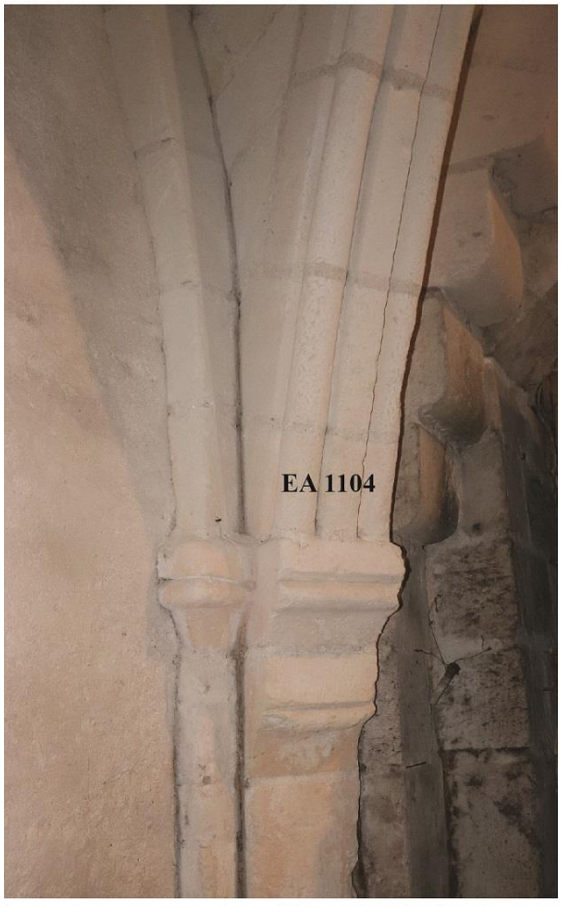

b. Angle sud-ouest des celliers. Vue du chapiteau

c. Angle nord-ouest des celliers. Vue du chapiteau

d. Baie. Mur sud des celliers. 1er travée

Illustration 7.48 – Vues détaillées des supports et des baies des celliers.

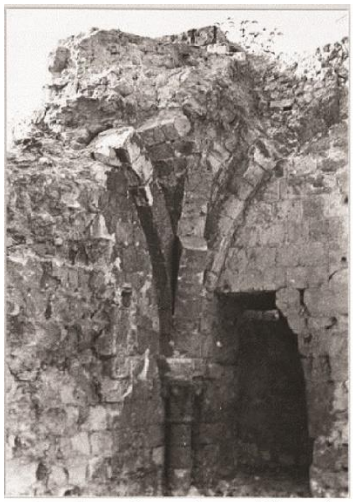

a. Angle sud-est des celliers de Saint-Julien (IA 00071348, doc. 84)

b. Celliers de Saint-Julien de Tours vue du sud (IA 00071348, doc. 82)

c. Croisée du transept de l'église Sainte-Sabine (MH 0019981).

Illustration 7.49 – Vues anciennes des celliers de Saint-Julien de Tours et de l'église Sainte-Sabine.

a. Porte septentrionale EA 1103. Mur ouest des celliers

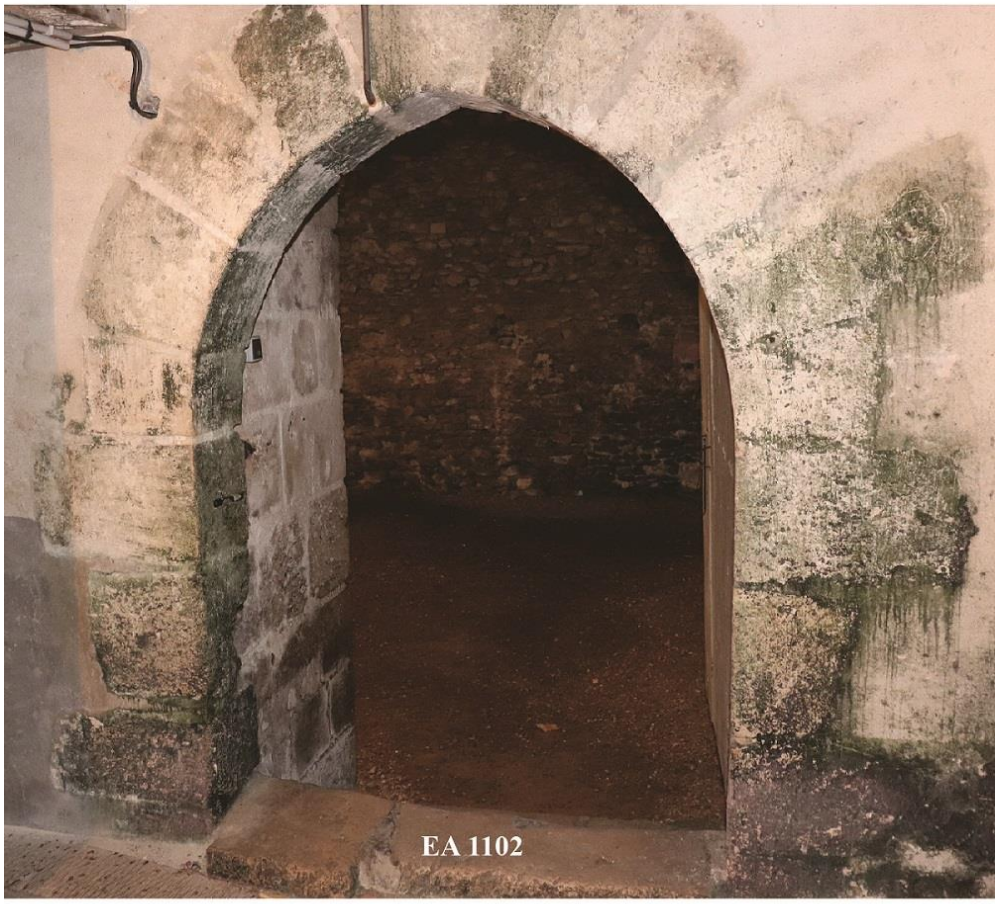

b. Porte méridionale EA 1102. Mur ouest des celliers

Illustration 7.50 – Portes des celliers au sein du mur ouest.

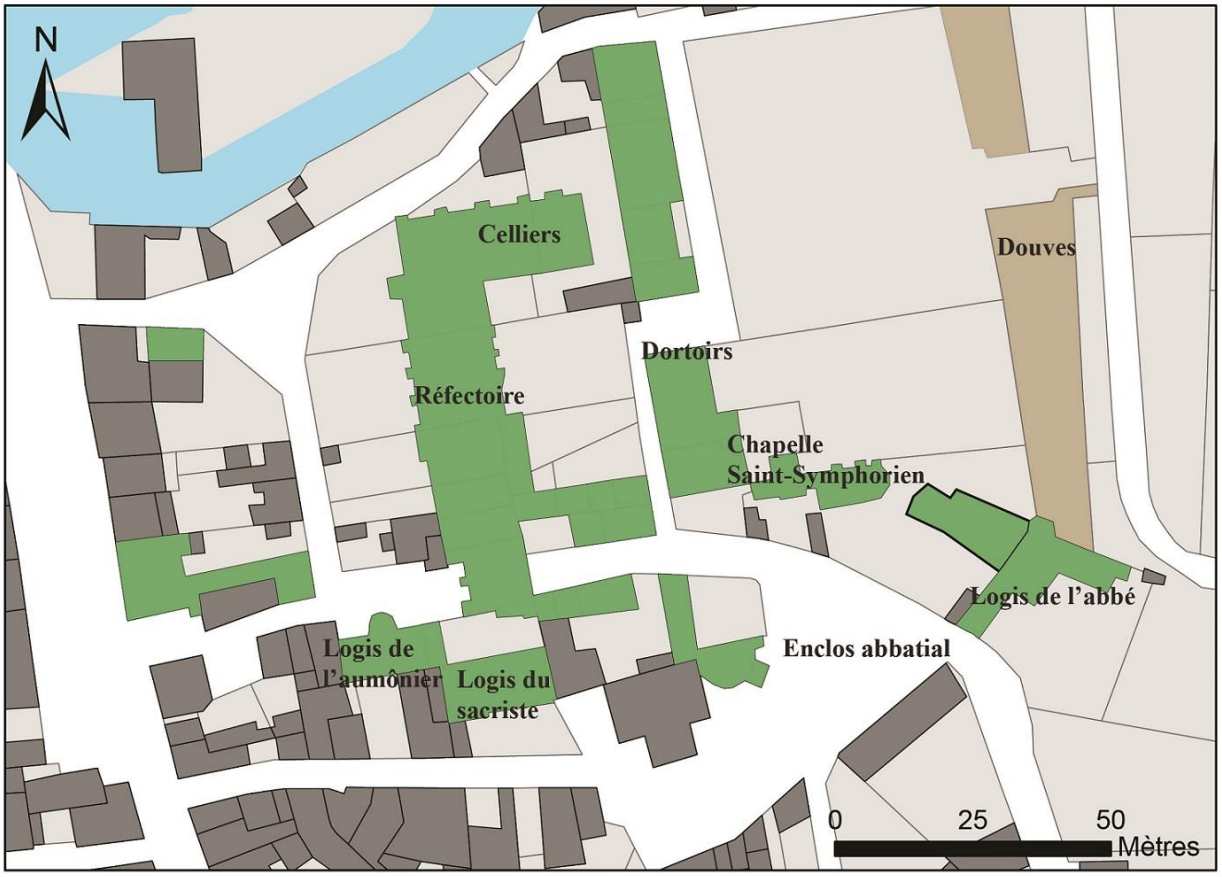

a. Plan de localisation des espaces des dignitaires à l'époque moderne

b. Logis de l'abbé et sa tourelle d'escalier vue depuis le nord

Illustration 7.51 – Localisation des bâtiments des dignitaires et vue du logis de l'abbé.

a. Logis abbatial vue depuis l'ouest

b. Logis abbatial vue depuis l'est

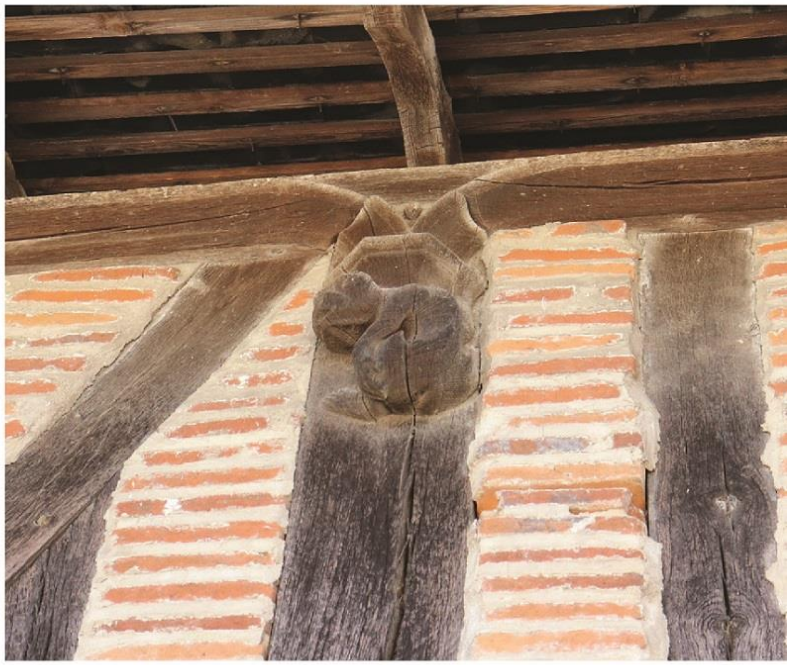

c. Logis abbatial. Vue détaillée d'une ornementation du pan de bois

Illustration 7.52 – Vues du logis abbatial de Cormery.

a. Logis du sacriste vue depuis le nord

b. Logis du sacriste. Vue détaillée de la fenêtre

c. Logis de l'aumônier. Vue détaillée de la porte à linteau moulurée de la tourelle d'escalier

d. Logis de l'aumônier et sa tourelle d'escalier vue depuis le nord

Illustration 7.53 – Vues du logis de l'aumônier et du logis du sacriste.

Chapitre 8

Illustration 8.1 - Cadastre ancien du faubourg de Cormery. Feuille cadastrale section E de Truyes.

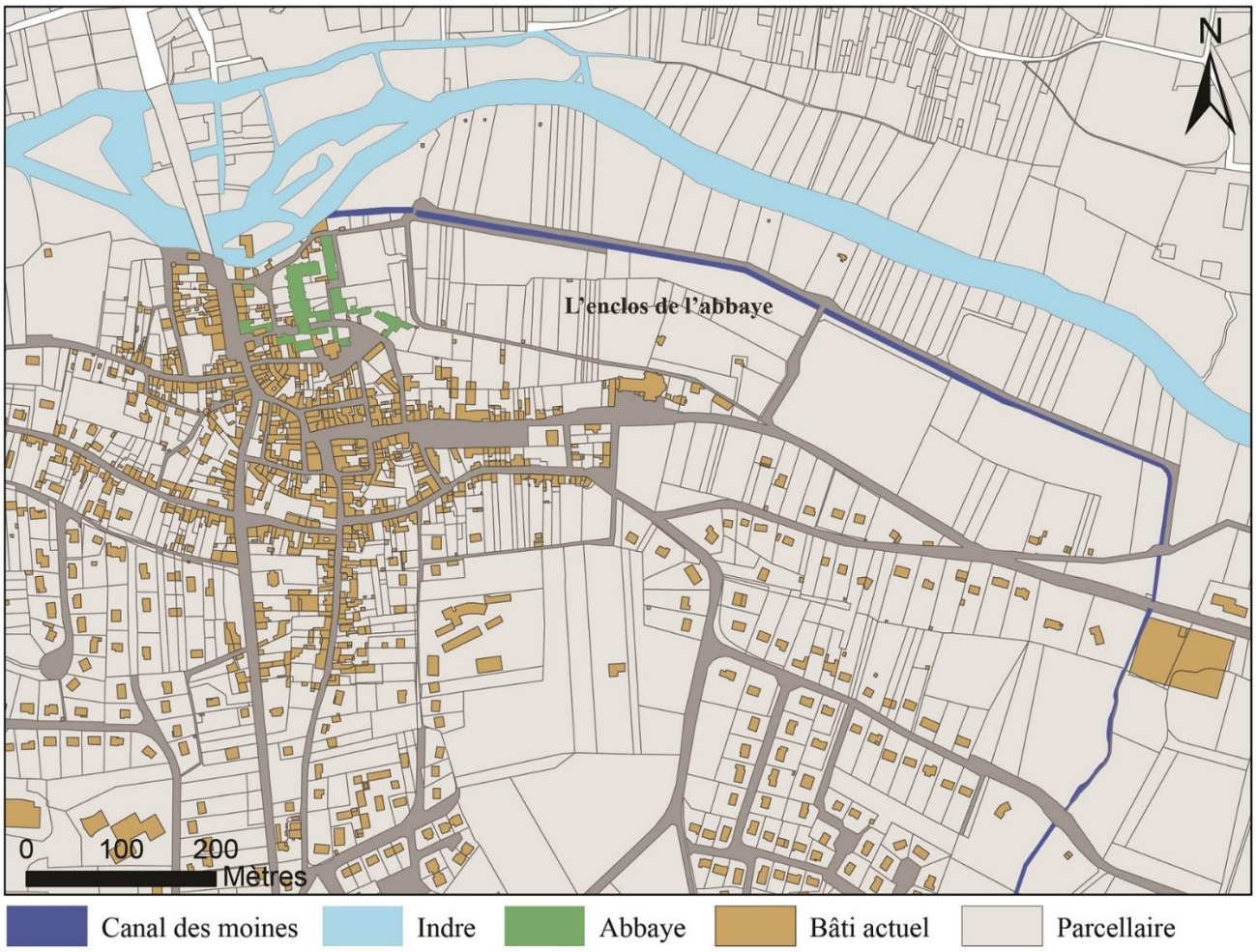

Illustration 8.2 - L'enclos de l'abbaye et le canal des moines.

Illustration 8.3 - Localisation des points d'accès à l'eau dans le monastère et à proximité.

a. Puits dans l'ancien jardin des moines (P5)

b. Puits retrouvé en surveillance place du champ de Foire (P4)

c. Vue détaillée du puits (P4)

d. Canal d'évacuation devant les celliers dans le logis Boyer

Illustration 8.4 – Vues des puits du jardin des moines, de la place du Champ de Foire et du canal d'évacuation dans les logis Boyer.

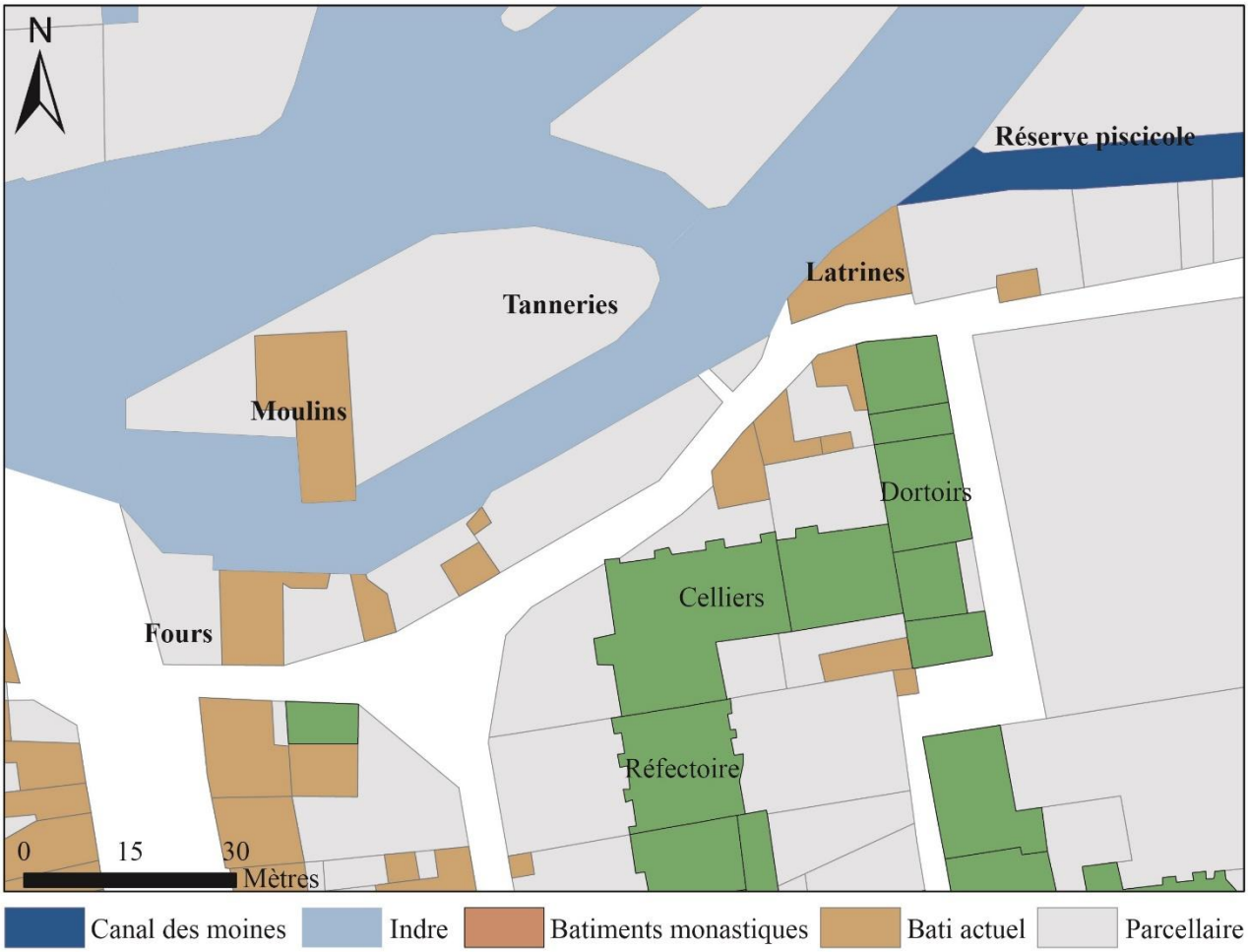

Illustration 8.5 – Plan de localisation des bâtiments monastiques en périphérie du monastère : les latrines, la réserve piscicole, les moulins, les tanneries et les fours.

a. Contrefort dans le bâtiment des latrines b. Porte à linteau à chanfrein et lobes dans le bâtiment des latrines

Illustration 8.6 – Contrefort et porte identifiés dans le bâtiment des latrines.

a. Cadastre ancien de Villeloin. Localisation de l'église abbatiale, de l'église et du cimetière paroissial et du moulin Charreau

b. Cadastre ancien de Preuilly. Eglise abbatiale et moulin

Illustration 8.7 – Localisation des moulins dans les bourgs de Villeloin et Preuilly sur le cadastre ancien.

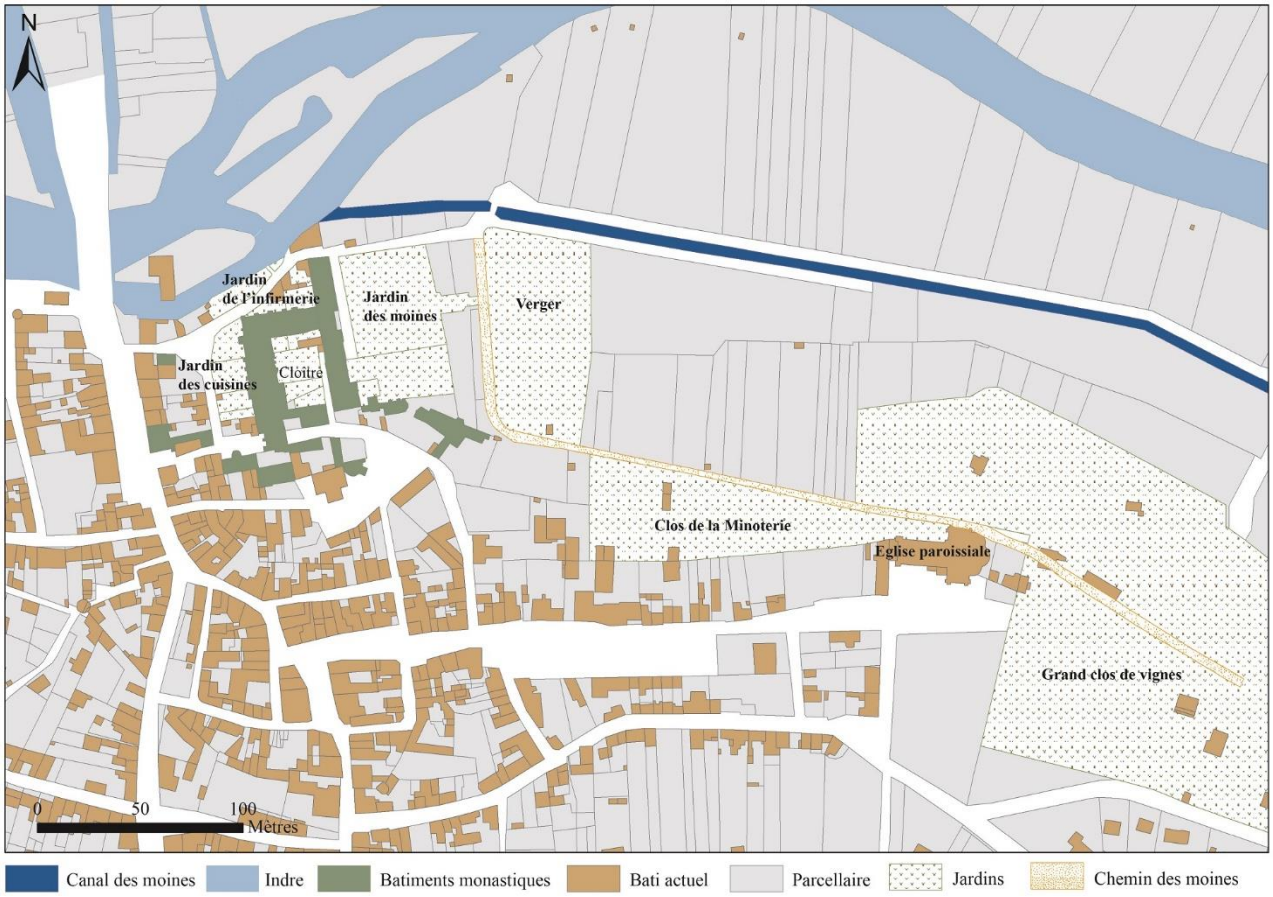

Illustration 8.8 – Plan localisant les jardins, verger et vignes du monastère de Cormery à l'époque moderne.

Illustration 8.9 – Plan de l'enceinte monastique de l'abbaye de Cormery.

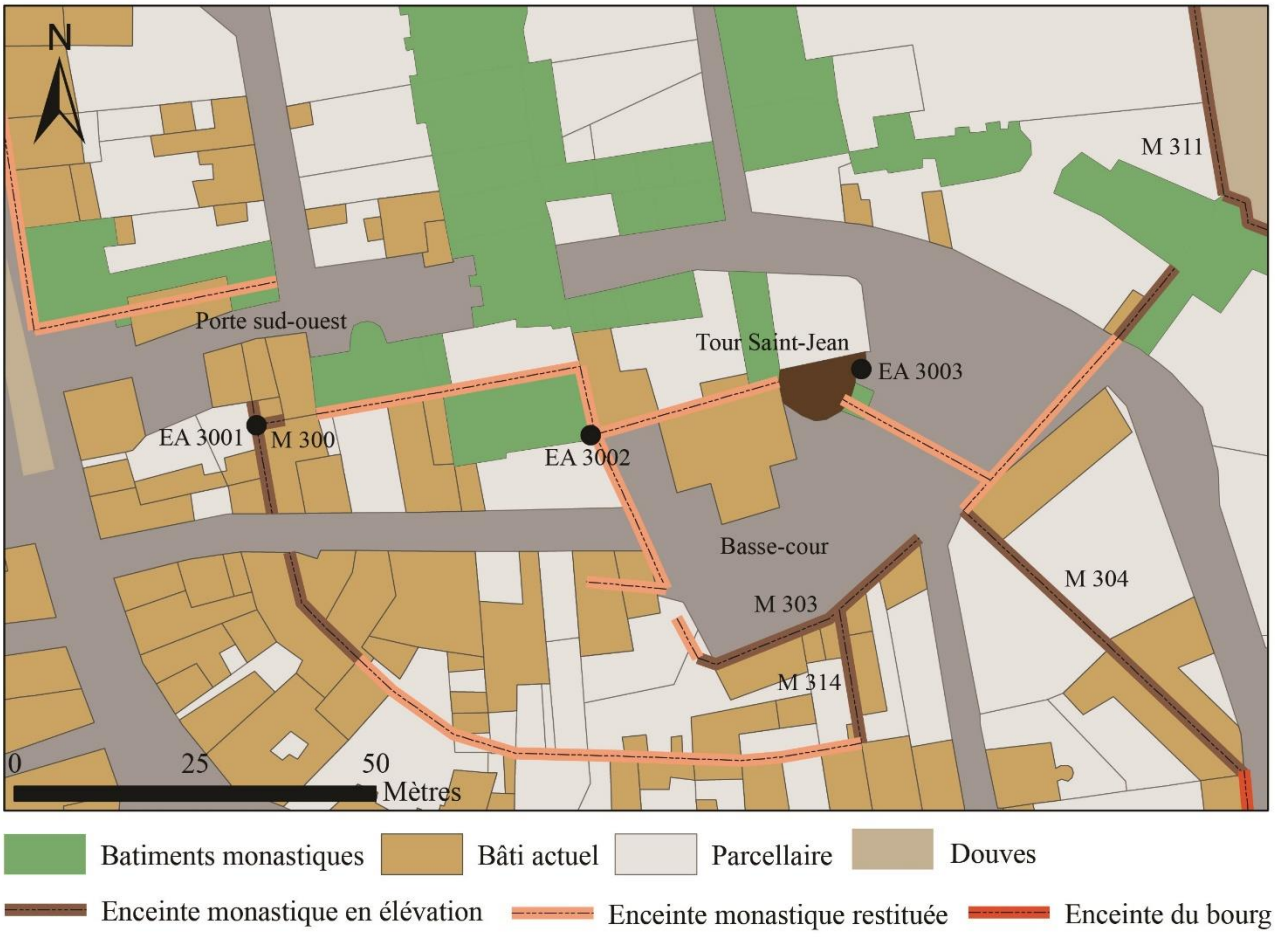

Illustration 8.10 - Enceinte monastique. Localisation des structures et des murs enregistrés.

a. Emplacement de l'entrée sud-ouest de l'abbaye

b. Encorbellement d'une ancienne échaugette dans l'angle sud-ouest de l'enceinte monastique (EA 3001)

Illustration 8.11 – Vue de l'ancienne entrée et de l'enceinte au sud-ouest.

a. Photo ancienne. Vue de la tour Saint-Jean depuis le sud

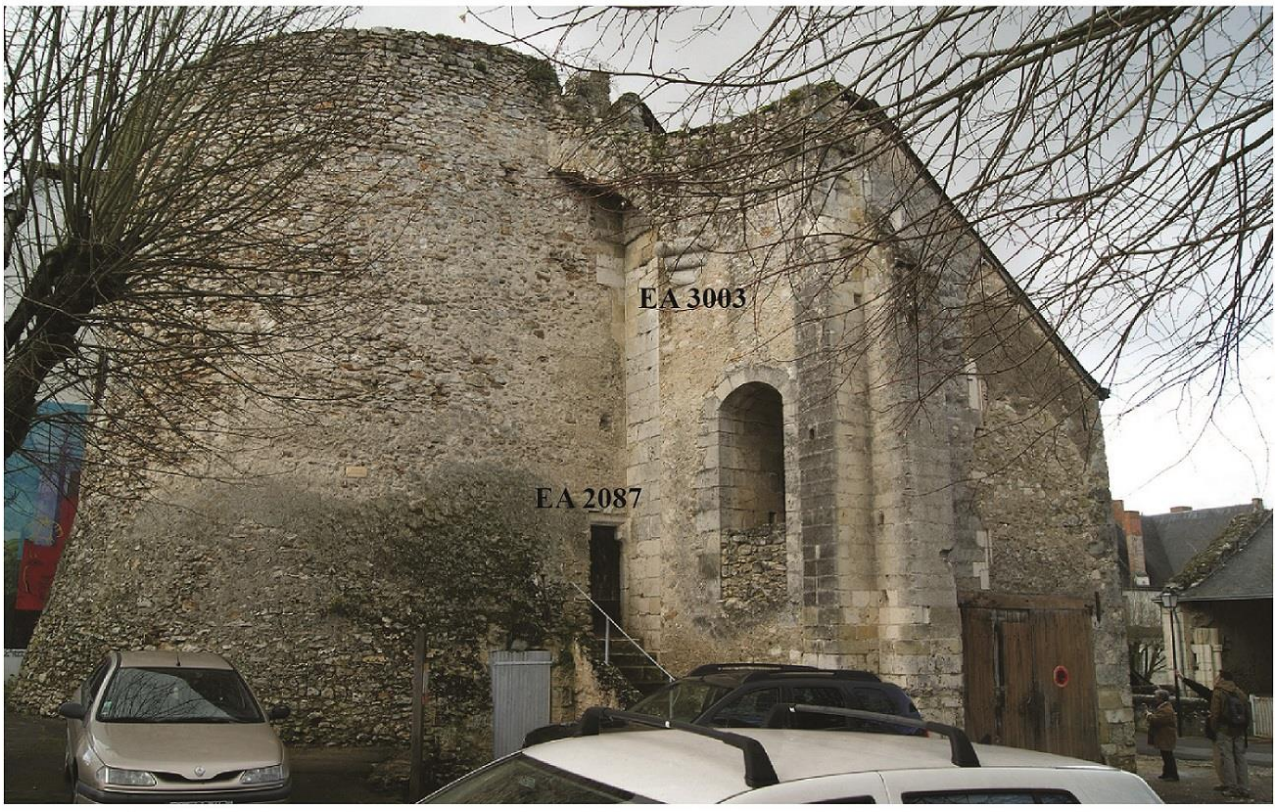

b. Vue de la tour Saint-Jean depuis l'est

Illustration 8.12 – Photo ancienne et vue actuelle de la tour Saint-Jean.

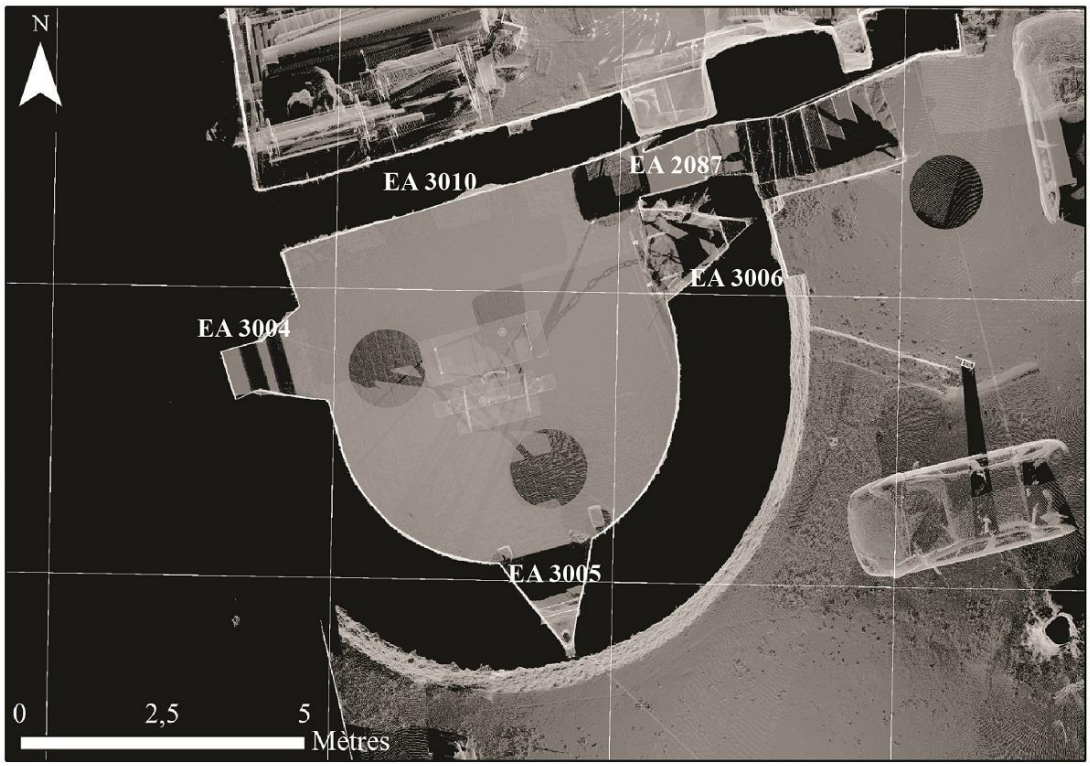

a. Tour Saint-Jean. Plan de localisation des structures

b. Tour Saint-Jean. Archère-canonnière sud (EA 3005)

c. Tour Saint-Jean. Porte d'accès au transept au nord (EA 3010)

d. Tour Saint-Jean. Porte d'accès par l'est via l'escalier extérieur (EA 2087)

Illustration 8.13 – Tour Saint-Jean. Localisation et vues des archères-canonnières et des accès.

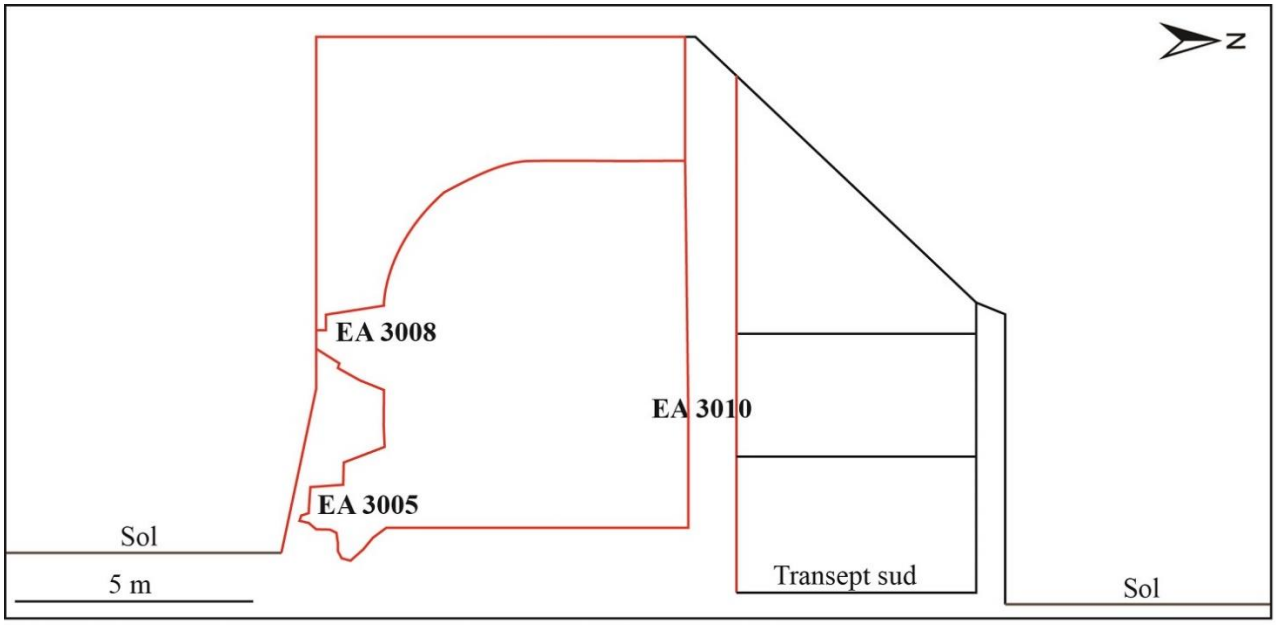

a. Tour Saint-Jean. Coupe schématique de la tour dans l'axe nord-sud

b. Tour Saint-Jean. Ancienne cheminée (EA 3007)

c. Tour Saint-Jean. Canonnière à niche (EA 3008)

d. Tour Saint-Jean. Canonnière carrée (EA 3009)

Illustration 8.14 – Tour Saint-Jean. Vestiges situés au niveau de l'ancien étage du bâtiment.

a. Enceinte monastique au sud (M 303)

b. Enceinte monastique au sud-est (M 304)

c. Enceinte monastique au sud-est (M 304)

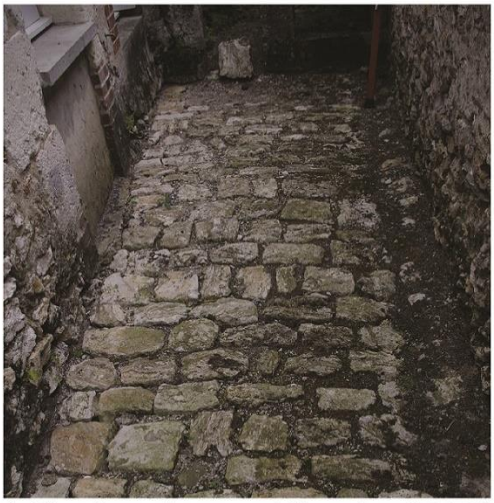

d. Chemin pavé attenant à l'enceinte (M 303)

Illustration 8.15 – Diverses vues de l'enceinte monastique méridionale.

a. Enceinte monastique surpolombant les douves à l'est (M 311)

b. Porte piétonnière supposée (M 311)

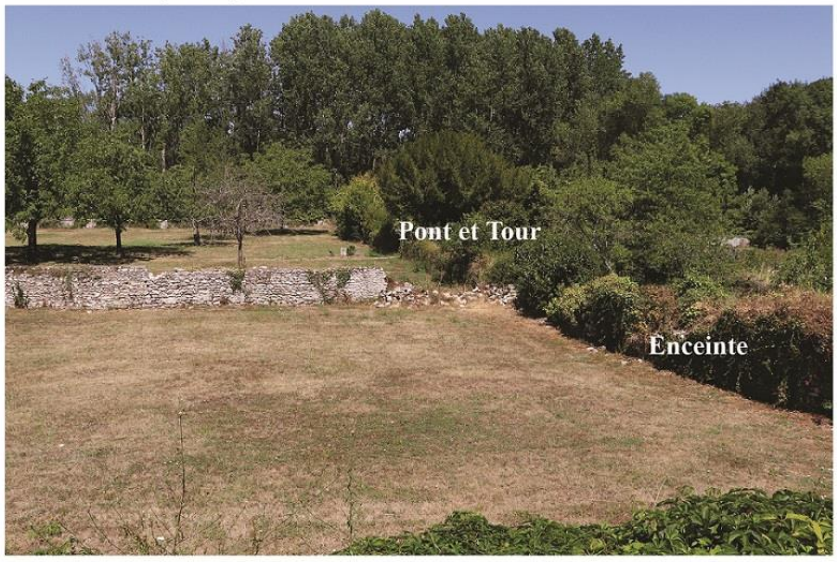

c. Enclos de l'ancien jardin des moines à l'ouest de l'enceinte et des douves

Illustration 8.16 - Diverses vues de l'enceinte monastique orientale et des anciens jardins des moines.

Illustration 8.17 - Espaces funéraires attestés et supposés au sein du monastère de Cormery.

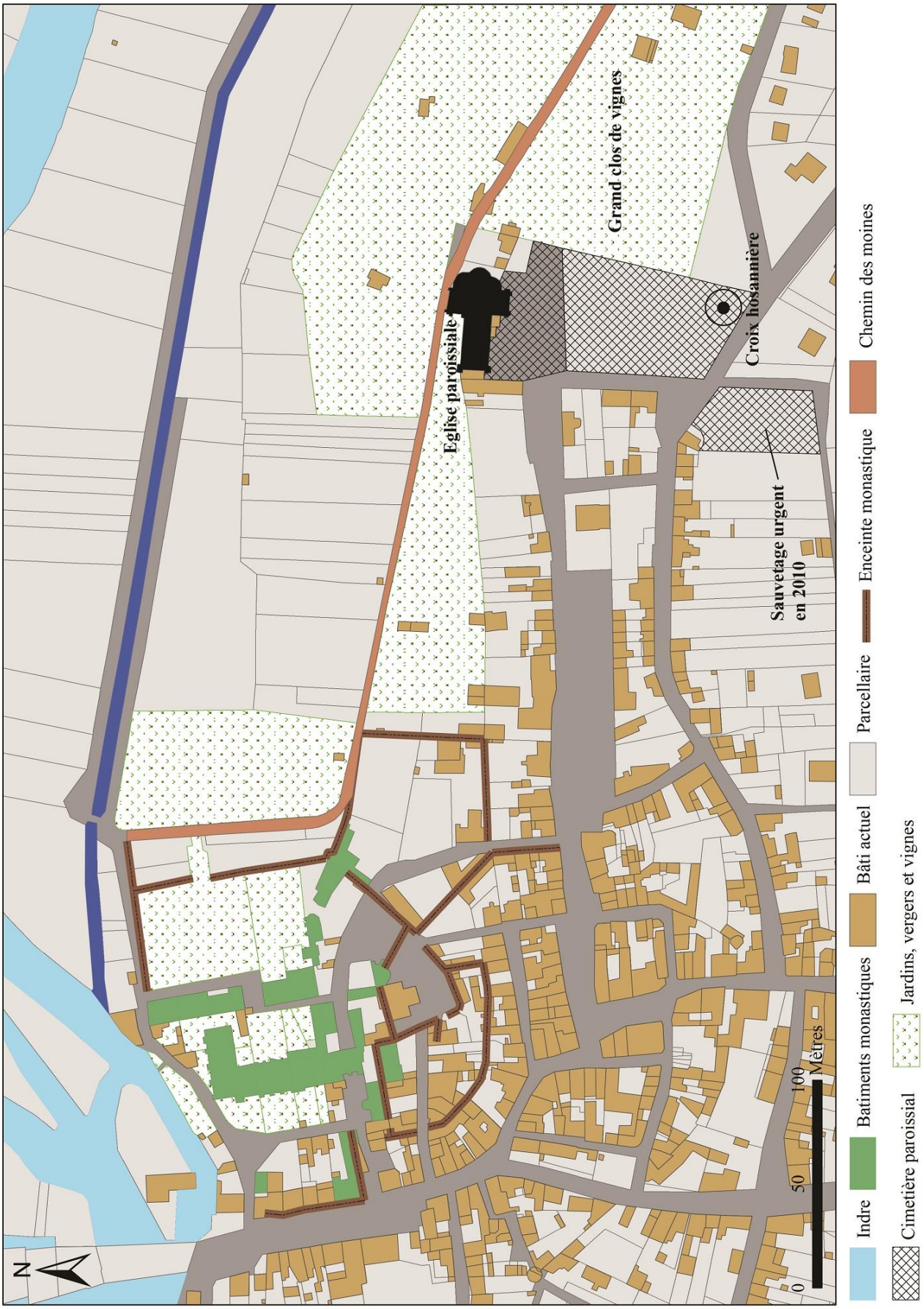

Illustration 8.18 – Plan de localisation de l'église Notre-Dame et du cimetière paroissial à l'est du bourg.

a. Eglise paroissiale Notre-Dame de Fougeray vue depuis le sud-ouest

b. Eglise paroissiale Notre-Dame de Fougeray vue depuis le nord

c. Eglise paroissiale. Vue de la nef et du choeur

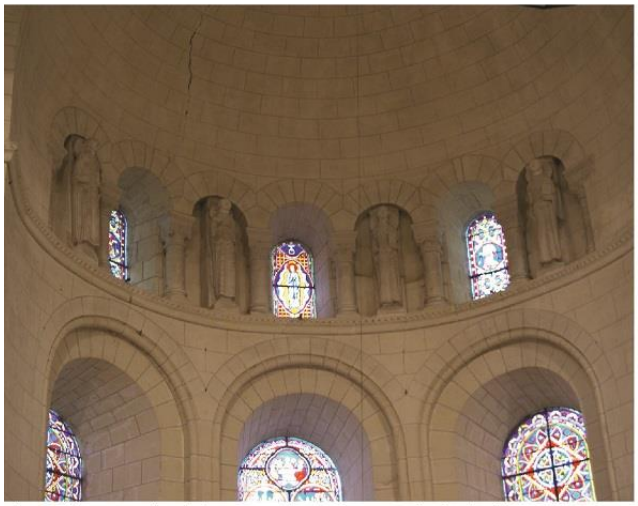

d. Eglise paroissiale. Vue des statues de l'abside

e. Eglise paroissiale. Vierge à l'Enfant

Illustration 8.19 – Vues intérieures et extérieures de l'église paroissiale Notre-Dame de Fougeray.

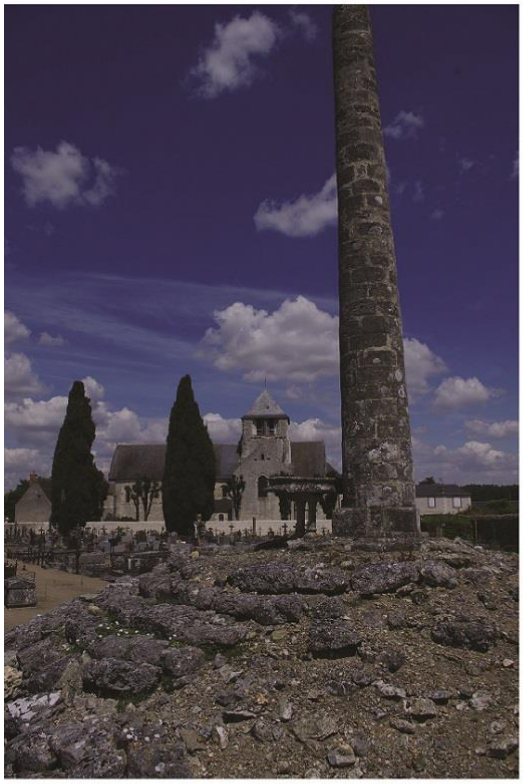

a. Croix hosannière vue depuis le sud

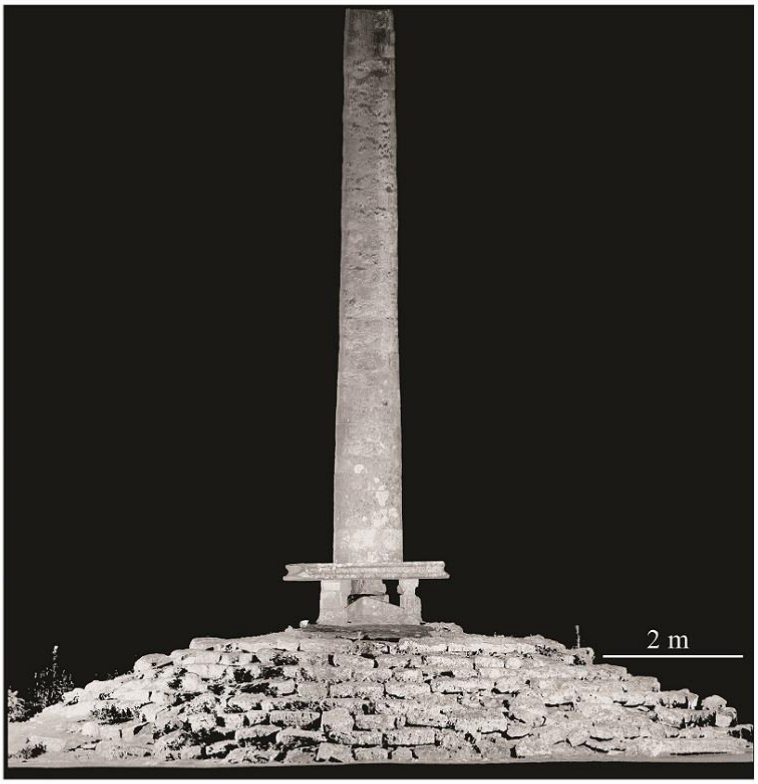

b. Coupe nord-sud (ortho-image) de la croix hosannière

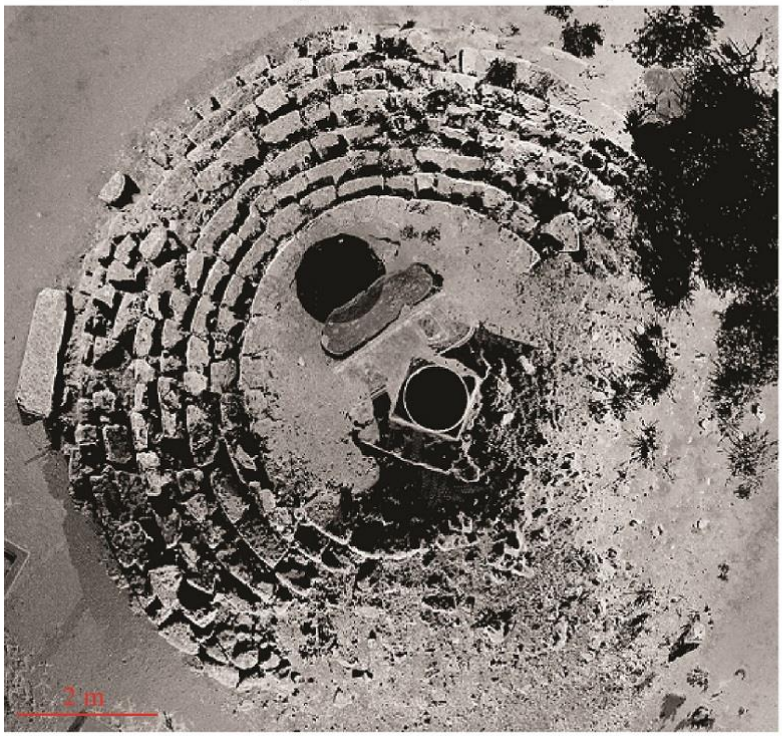

c. Croix hosannière vue en plan (ortho-image)

d. Colonnettes supportant la dalle de pierre

Illustration 8.20 – Ortho-images et vues de la croix hosannière du cimetière paroissial de Cormery.

Illustration 8.21 – L'enceinte du bourg monastique de Cormery et ses faubourgs.

a. Tour nord-ouest de l'enceinte du bourg vue du nord

b. Tour nord-ouest de l'enceinte du bourg vue de l'ouest

c. Tour de l'enceinte occidentale vue de l'ouest

d. Embrasure supposée de la tour de l'enceinte occidentale

e. Tour de l'enceinte occidentale vue de l'est

f. Vestiges de l'enceinte méridionale

Illustration 8.22 - Vues diverses des murs et des tours de l'enceinte du bourg de Cormery.

Thomas POUYET

Cormery et son territoire : origines et transformations d'un établissement monastique dans la longue durée (8e-18e siècles)

Résumé

L'objectif de cette recherche est de caractériser les aspects topographiques, fonctionnels et architecturaux de l'abbaye bénédictine de Cormery établie en Touraine, par la communauté de Saint-Martin de Tours, en 791 et restée en fonction jusqu'à la Révolution française. Cette approche multi-scalaire du monastère s'appuie sur les sources textuelles et les nombreux vestiges en élévation qui incluent les bâtiments claustraux. La première partie de ce travail s'attache à analyser le contexte de fondation du monastère dans la vallée de l'Indre et tout particulièrement le lien avec la rivière. Dans un deuxième temps, une étude archéologique a été menée sur les vestiges de l'église abbatiale et de la tour-clocher de l'époque romane à partir de relevés réalisés en lasergrammétrie et photogrammétrie. Enfin, l'analyse de l'organisation spatiale de l'établissement monastique et de sa périphérie où s'est formé un bourg conclut ce travail.

Mots-clés : Moyen Âge, Epoque moderne, topographie monastique, abbaye bénédictine, Touraine, architecture romane, Indre (rivière).

Abstract

The purpose of this research is to characterize the topographic, functional and architectural aspects of the benedictine abbey of Cormery, founded in Touraine by the community of St Martin in 791 and which was in use until the French Revolution. This multi-scalar approach of the monastery is based on written sources and standing architectural remains which include the monastic buildings. The first part of this work is dedicated to analyze the foundation process of the monastery in the Indre Valley, especially the link with the river. Secondly, the architectural study of the remains of the abbey church and the still-standing Romanesque western tower was carried out with photogrammetric and lasergrammetric recording. Finally, we conclude this work with the analysis of the spatial organization of the monastic settlement and its periphery where a medieval market town developed.

Keywords: Middle Ages, Modern times, monastic topography, Benedictine abbey, Touraine, Romanesque architecture, Indre (river).